LE SANCTUAIRE FERME' AUX PROFANES, OU LA BIBLE DEFENDUE AU VULGAIRE...

Nicolas Le Maire

Digitized by Google

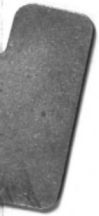

Digitized by Google

LE

SANCTVAIRE
FERMÉ
AVX PROFANES,
OV
LA BIBLE
DEFENDVE AV VVLGAIRE.

DIVISÉE EN TROIS PARTIES.

Par Monsieur LE MAIRE, *Licentié en Theologie, Conseiller Aumosnier, & Predicateur du Roy.*

A PARIS,

Chez { SEBASTIEN CRAMOISY, Imprimeur ordinaire du Roy & de la Reyne Regente: ET GABRIEL CRAMOISY. } ruë S. Iacques aux Cicognes.

M. DC. LI.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

Digitized by Google

Digitized by Google

A MONSEIGNEVR,
MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME
ET REVERENDISSIME
HENRY DE SAVOYE
ARCHEVESQVE DE REIMS
PREMIER DVC ET PAIR DE FRANCE,
DVC D'AVMALE, &c.

MONSEIGNEVR,

Ayant entrepris de defendre les intereſts de l'Eſcriture ſainte, & d'empeſcher que la maieſté de ſes oracles ne ſoit profanée par vne licence iniurieuſe à ſa gloire,

Digitized by Google

& l'ayant entrepris en vn ſiecle où chacun ſe donne droit ſur les choſes ſacrées, & attente auec inſolence à l'authorité de la Religion, ie ne pouuois choiſir vne protection plus fauorable que la voſtre, pour ſouſtenir vn ſi grand deſſein. Cette Eſcriture dont toutes les paroles ſont chaſtes, & dont toutes les ſyllabes ont paſſé iuſques à ſept fois par le feu & par le feu qui épure les Anges dedans le Ciel, ne pouuoit tomber en des mains plus pures ny plus innocentes, que celles que le Ciel a deſtinées pour verſer ſes benedictions ſur le plus pur & le plus innocent de tous les Monarques: Mais comme Dieu a miſt en garde cette ſcience diuine ſur les leures des ſacrificateurs, auec obligation aux peuples de la rechercher de

Digitized by Google

leur bouche, il eſt du deuoir de leur charge de la defendre, lors qu'elle eſt attaquée dans ſes veritez, & de la proteger lors qu'on la traitte auec mépris ; & c'eſt peut-eſtre pour ce ſuiet que l'Eſcriture les appelle des Anges ; Ces Anges ne ſont pas de la plus baſſe hierarchie, & comme ils tiennent le premier rang dedans l'Egliſe, auſſi reſſemblent-ils aux premieres intelligences dedans le Ciel, ie veux dire aux Cherubins qui ſont depoſitaires de la ſcience diuine, & à qui il appartient ou d'en diſpenſer les lumieres ou d'en venger les outrages : & la meſme Eſcriture m'apprend que Dieu mit vn Cherubin à la porte du Paradis terreſtre, tenant vn glaiue de feu, de peur que l'homme coupable ne vinſt

Digitized by Google

à manger du fruict de vie ; Vous eſtes, MONSEIGNEVR, *cét Ange que Dieu a mis à l'entrée de ſon Sanctuaire auec vn glaiue tranchant, pour en repouſſer les profanes, & empeſcher qu'ils ne rompent les ſeaux & les characteres de l'Agneau qui ferment le liure de vie. Le fruict de vie qui eſtoit abandonné à la diſcretion du premier homme auant ſon crime, & qui luy euſt communiqué vne eternité de bon-heur, s'il en euſt mangé dans l'eſtat de ſon innocence, luy eſt iuſtement refuſé aprés ſa cheute, & ne luy euſt procuré qu'vne eternité de miſere, s'il en euſt gouſté dans l'eſtat de ſa rebellion ; Il en eſt de meſme du Liure de vie, qui eſt vne ſource d'immortalité & de gloire pour les ames qui*

Digitized by Google

ſont diſpoſées à receuoir la pureté de ſes lumieres, & au contraire vne pierre de ſcandale & d'achoppement pour les autres qui ſont incapables d'en ſouſtenir l'éclat, ou indignes d'en connoiſtre les myſteres; Et c'eſt pourquoy il eſt beſoin d'vne grande prudence pour diſtribuer ces paroles qui portent auec elles la vie & la mort, auſſi bien que de beaucoup de force & de douceur, qui ſont les deux principales qualitez qu'vn Pere de l'Egliſe demande dans les diſpenſateurs des myſteres diuins, & qui vous ſont, MONSEIGNEVR, *ſi propres & ſi naturelles, qu'elles ſemblent faire la difference qui vous diſtingue des autres hommes: Ce qui a ſans doute obligé le Ciel dont tous les choix ſont my-*

Digitized by Google

ſterieux, de vous rendre depoſi-taire de cette huile miraculeuſe, qui fait la gloire & l'ornement de nos Roys, & qui eſt la matiere pretieuſe de leur Sacre, comme vn ſymbole de cette force d'eſprit, qui vous éleuant au deſſus de la corruption & de la matiere, vous fait regarder toutes les choſes de la terre de la meſme façon que les Saincts les regardent du Ciel, ou qui deuançant les années vous a fait par des preuues publiques de voſtre ſuffiſance, commencer par où les autres font gloire de finir; ou bien comme vne marque de la douceur rauiſſante de ce beau naturel qui vous acquiert les cœurs de tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & qui vous rend la vertu

&

Digitized by Google

& la pieté ſi faciles, que'lles ſemblent eſtre nées auec vous, & qu'elles ſoient des aduantages de voſtre naiſſance, auſſi bien que des ouurages de la grace, & des acquiſitions de voſtre induſtrie. En effect, MONSEIGNEVR, *ie ne croy rien diminuer du prix & de l'éclat de ces rares qualitez, qui vous font admirer dans la Cour, ſi ie dis que vous en auez receu les ſemences auec la vie, & qu'elles ont coulé dans voſtre ame auſſi toſt que le ſang a commencé de couler dans vos veines. La iuſtice, la pieté, & le zele pour la religion, la force, la prudence, & la fidelité, ſont des vertus hereditaires dans la Maiſon de Sauoye, ſource de voſtre illuſtre famille. Cette royale Maiſon a cét aduantage ſur toutes les ſouueraines d'I-*

Digitized by Google

talie, qu'elle ne doit ſa fortune qu'à ſa naiſſance, & qu'il n'y a gueres de puiſſance legitime que la ſienne dans ce petit monde de Principautez & d'Eſtats. Elle a regné à iuſte titre ſur toutes ces differentes Seigneuries, que tant de Princes ne poſſedent que par vſurpation, & qu'ils ont partagées entre eux comme vn butin remporté par la violence des armes; puiſque dans le ſentiment des plus doctes & des plus fameux Hiſtoriens, elle deſcend de HVGVES *couronné Roy d'Italie dedans Rome: Mais quand on luy voudroit diſputer cét honneur, ce ne ſeroit que pour luy donner vn Anceſtre du ſang Imperial, & la faire venir du plus victorieux Prince qui ſoit ſorty de la premiere race des Saxons, & pour fonder*

Digitized by Google

sa domination sur les dépoüilles glorieuses des Sarazins ou des tyrans d'Italie. C'est sur ces fameuses ruines de l'infidelité ou de la tyrannie, que la pieté a ietté les premiers fondemens de cette ancienne Maison, & qu'elle l'a fait monter au comble de grandeur & de gloire où nous la voyons éleuée. Et de vray elle n'a iamais fait paroistre plus de zele que pour soustenir les interests de Dieu, & que pour combatre les ennemis de l'Egliſe. Quand ſes voiſins ont ceſſé de luy faire la guerre, elle n'a point eu deſſein d'eſtendre les limites de ſa puiſſance en rauiſſant le bien d'autruy, & en troublant la tranquillité publique : Le ſeruice de la Religion a eſté le ſeul motif qui animoit ſon courage, & l'vnique obiet de toute ſon ambition; & ſi elle a por-

Digitized by Google

*té ſes armes & ſes conqueſtes dans les terres les plus eſloignées, ce n'a eſté qu'à deſſein de retirer le patrimoine de l'Egliſe de la main des tyrans, ou de reſtablir l'Empire de Ieſus-Chriſt dans les pays de ſa naiſſance. C'eſt ainſi qu'*HVMBERT II. *Comte de Maurienne & Prince de Piedmont, ſe rendit compagnon de Godefroy de Boüillon, & partagea la gloire de ſes exploits auſſi bien que les fatigues de ſon voyage, qu'*AMEDEE III. *ſon fils frere d'Alix Reyne de France, trauerſa les mers & paſſa auec le Roy Louis le Ieune ſon neueu dans la Terre-ſaincte, qu'*HVMBERT III. *après auoir defendu l'Egliſe contre Frederic Barberouſſe, ſe croiſa pareillement, & on l'euſt veu ſuiure les traces que ſes predeceſſeurs*

Digitized by Google

luy auoient frayées, ſi la mort ne l'euſt arreſté ſur le point de ſon depart. Que diray-ie de THOMAS *ſon fils qui contribua de toutes les forces de ſon Eſtat à la conqueſte de l'Empire de Grece, & qui ſe ioignant au Roy Louis huitiéme, rompit les efforts & diſſipa l'hereſie des Albigeois? Autant que ce Prince fut glorieux dans ſes entrepriſes, autant fut-il heureux en la perſonne de ſes enfans, dont l'vn perdit la vie en Pruſſe combatant pour la Foy, l'autre Eueſque de Maurienne renonça à ſa dignité pour mourir dans la ſolitude, & l'autre* BEATRIX *qui fut Comteſſe de Prouence & mere de quatre Reynes. Mais quelle reputation ſçauroit égaler la force & la vertu de ce grand Comte* AMEDEE, *& que peut-*

Digitized by Google

on dire à ſon auantage, qui ne ſoit au deſſous de ſon merite? Rhodes eſtoit preſte à paſſer ſous le ioug de ces cruels vſurpateurs qui mettent le merite de leur Religion à tuer des hommes & à deſoler des Royaumes, ie veux dire des Turcs, lors que ce Prince pouſſé d'vne generoſité toute Chreſtienne, l'affermit contre la violence de cét orage qui auoit deſia renuerſé ſes murailles & ſapé ſes baſtions, par vn ſecours impreueu & par vne force extraodinaire; Ce qui a donné ſuiet à ſon petit fils le Comte vert de conſeruer la memoire d'vn ſeruice ſi important à la Chreſtienté par ces quatre lettres F. E. R. T. qui compoſent le Collier de l'Ordre qu'il inſtitua, & qui ſignifient, Fortitudo eius Rhodum tenuit: *& ſi ſa mort n'euſt*

Digitized by Google

interrompu la ſuitte de ſes heroïques actions, il alloit en perſonne conduire vne puiſſante armée pour ſecourir Andronic Empereur de Conſtantinople ſon Gendre contre les Ottomans, & s'oppoſer à l'eſtabliſſement de leur inſolente tyrannie. AMEDEE *autrement appellé le* COMTE-VERT *ne trouua pas aſſez de matiere pour ſes armes en Italie, il paſſa en Grece auec vne groſſe flotte, força le détroit de Gallipoly, & obligea le Bulgare qui s'eſtoit fortifié du ſecours du Turc, d'ouurir ſes priſons à Iean Empereur de Grece: & c'eſt peut-eſtre en récompenſe de tant de ſeruices rendus à la Religion, que Dieu voulut honorer cette illuſtre Maiſon de la Tiare en la perſonne d'*AMEDEE VIII. *qu'il eſleua ſur le pre-*

Digitized by Google

mier thrône de saincteté & de gloire qui soit dedans le monde, & de la Couronne de Chyppre en la personne de LOVIS *qui acquit le droit par son mariage auec Anne fille du Roy Ianus second, qui fut fortifiée par vne seconde alliance de* LOVIS *son fils auec la Reyne Charlotte. Les exemples d'vne si rare pieté passerent facilement en son successeur* CHARLES *Duc de Sauoye fils d'*AMEDEE *parfait miracle de saincteté, & d'Ioland de France fille de Charles septiéme. Ce Charles fut ayeul maternel de François premier Roy de France, & pere entr'autres enfans de Philippes Comte de Geneue, à qui l'affection enuers la France & la fidelité enuers le Roy son neueu, firent meriter le Duché de Nemours. La fidelité a*

toû-

touſiours eſté comme le charactere & la marque de cette illuſtre Maiſon, c'eſt elle qui a rendu incomparables & ſans exemple ces anciens COMTES DE MAVRIENNE, *qui ayant eſté long-temps Vicaires de l'Empire en Italie, ſont ſeuls à loüer de n'auoir iamais dans vne ſi haute puiſſance, eu le deſſein comme tous les autres, de conuertir leur gouuernement en ſeigneurie, & s'en rendre les proprietaires ; mais cette belle vertu a paru principalement au ſeruice de la France, dont les Princes de Sauoye ont l'honneur d'eſtre iſſus par tant d'alliances royales, que l'on peut dire qu'il n'y a iamais eu de race plus étroitement liée à la famille de nos Princes. L'Hiſtoire meſme nous apprend que depuis quatre cens ans on*

Digitized by Google

a touſiours veu par vne agreable eſchange, quelque Princeſſe du ſang de France alliée à la Sauoye, & quelque Princeſſe de Sauoye alliée à la maiſon de France. Ce meſlange & cette communication de ſang, a fait naiſtre des communes affections dans ces deux maiſons ſouueraines : & a mis vn cœur veritablement François dans celle de Sauoye, qui luy a rendu en mil occaſions les intereſts de nos Roys auſſi chers que les ſiens meſmes; & dans celle de France vn amour naturel pour la Sauoye, qui luy a fait prendre dans toutes les rencontres la defenſe de cette alliée, & ſouſtenir ſes querelles & répandre dedans ſon ſein les effets de ſa magnificence Royale. Vos ayeuls, MONSEIGNEVR,

qui ont rendu des ſeruices ſi importans à cét Eſtat, & qui ont receu en reuanche tant de preuues de l'affection de nos Roys, ſont teſmoins de la verité que i'auance. PHILIPPE *Comte de Geneue,* IACQVES *ſon fils qui épouſa* ANNE *d'Eſt fille de* HERCVLE *Duc de Ferrare, & de* RENEE *de France fille de* LOVIS XII. HENRY *Duc de Nemours, de Geneuois, d'Aumale & de Chartre, qui vous a donné la ſemence des vertus auec la vie, font voir par le Zele qu'ils ont eu pour la Religion, par les actions glorieuſes qu'ils ont entrepriſes & acheuées pour le bien de cette Monarchie, par la fidelité qui les a attachez inſeparablement à la perſonne ſacrée de nos Roys, par tant de combats qu'ils ont rendus, par*

Digitized by Google

tant de victoires qu'ils ont remportées, tant d'exploits qui ont signalé leur courage, que vostre illustre race n'a iamais mis sa principale gloire qu'à seruir l'Eglise & l'Estat; aussi s'est-elle agrandie en trauaillant à estendre les bornes de ce Royaume, & à esleuer la puissance & l'authorité de nos Souuerains. Cet ardeur pour la Religion, & cette affection pour la Maison Royale, qui ont esté si violentes dans vos ayeuls, ne sont point demeurées enseuelies dans leurs sepulcres, & les enfans ne sont point en cecy inferieurs à leurs peres. Ce double Zele reuit, mais reuit auec plus de force & de vigueur dans ces deux florissants & glorieux reiettons de tant de Princes, de Ducs & de Roys; ie veux dire

Digitized by Google

en la perſonne de Monſeigneur voſtre frere & en la voſtre, que l'on peut appeller les deux ornemens de la Cour & de l'Egliſe. Qui n'admirera la conduite de ce ieune Prince dans cette confuſion des affaires, où toute la prudence humaine s'eſt égareé, & où les ſages & les plus habiles Politiques ont eu peine de ſe garantir de la cheute, & ont ſouuent perdu leur meſure? Et qui peut dignement loüer l'ardeur & la diſcretion de ſon Zele à negotier la liberté de ces grands Princes, de qui dépendoit le ſalut des peuples, & le repos du Royaume: L'affection de ſon Prince a eſté la regle & la meſure de ſes deſſeins, & le bien de la Maiſon Royale a eſté le ſeul obiet de ſes entrepriſes.

Digitized by Google

Voſtre generoſité, MONSEIGNEVR, *n'eſt pas moindre que celle de ce genereux Prince, & ſi la ſienne s'eſt renduë principalement recommandable en ce qu'elle n'a pû eſtre eſbranlée par les promeſſes de la faueur, lors qu'il a eſté queſtion du ſeruice de l'Eſtat: la voſtre n'eſt pas moins admirable de vous faire renoncer aux pompes & aux charges éclatantes de la Cour, que la Fortune reſerue & que la Iuſtice prepare à ceux de voſtre naiſſance & de voſtre merite; & fermer les yeux à cette conſideration ſi forte parmy les hommes, de reuiure dans vne illuſtre poſterité, pour donner tous vos ſoins à l'Egliſe, & conſacrer tous les momens de voſtre belle vie au ſeruice diuin: Auſ-*

Digitized by Google

ſi eſt-ce, MONSEIGNEVR, *en veuë de cette generoſité, que i'ay oſé vous addreſſer cét ouurage, & implorer pour luy voſtre protection, dont il tirera beaucoup d'ornement, & tout ſon éclat ; & pour moy vne qualité qui fera tout mon bon-heur & toute ma gloire, & qui ne peut eſtre que celle de,*

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant
ſeruiteur LE MAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREFACE.

CE liure porte dans son titre le dessein de son Autheur, & fait voir la sincerité de ses intentions dans toutes ses pages, & la iustice de sa cause; ce qui fait qu'il n'a point besoin ny d'Auant-propos pour son éclaircissement, ny d'Apologie pour sa defense: il me semble que c'est vne chose superfluë de faire des longues prefaces, lors que les ouurages se soustiennent d'eux-mesmes; c'est faire le portail aussi grand & aussi spatieux que l'Eglise, & donner des appuis à vn edifice qui est ferme & inesbranlable. Ces Apologies rendent le dessein d'vn liure suspect, & elles ne se font ordinairement, que pour disposer les esprits à receuoir quelque nouueauté. Quand vn homme n'ose paroistre en public, qu'auec escorte, ny marcher qu'auec main forte; c'est vn preiugé qu'il a quelque querelle

Digitized by Google

ſur les bras, & quelque mauuaiſe affaire qu'il ne peut luy ſeul démeſler.

Quand ce liure n'auroit pas pour ſoy le ſuffrage de l'Antiquité, qui preſcrit pour parler aux termes de Tertullien, ſur toutes les choſes, & qui rend ſes opinions autant inuiolables que les loix de la nature; l'authorité de la tradition qui eſt vne regle, & vn fondement de noſtre creance; le témoignage des Peres, dont les ſentimens ſont d'autãt plus irreprochables, que leur vie a eſté ſainte, leur ſçauoir eminent, & leur foy deſintereſſée; l'vſage & la pratique de l'Egliſe, qui doit tenir lieu de loy & de raiſon à tous les fideles; les Bulles des Papes dont toutes les paroles ſont des oracles; l'aueu de tous les ſages des derniers ſiecles, & le conſentement vniuerſel des peuples, que l'on ne peut combatre ſans temerité ny condamner ſans folie: l'authorité de Monſeigneur l'Archeueſque de Paris, ſur laquelle il eſt appuyé, & le témoignage que ſon Conſeil aprés l'auoir ſerieuſement examiné, a rendu de l'vtilité qu'il pourroit apporter à l'Egliſe, ne ſont que trop ſuffiſans pour le mettre à couuert de la calomnie, & pour

Digitized by Google

forcer les esprits, mesme les plus rebelles, à respecter & à receuoir la verité qu'il defend.

Mais parce que dans la corruption du siecle auquel nous viuons, il n'y a rien de si bien estably que l'on n'attaque auec insolence, & qu'on fait gloire de violer les choses les plus saintes & de combatre les veritez les plus solides; voire mesme que l'iniustice est montée iusques à ce point, que de censurer les ouurages sur leur titre, & de condamner les liures sans prendre la peine de les lire, ou bien de se donner droict sur les pensées des hommes, & de blasmer l'intention des Autheurs, quand on ne peut pas censurer leur doctrine; i'ay iugé à propos de renfermer dans l'estenduë de deux pages, le dessein, l'ordre & la conduite de tout cét ouurage, pour oster toute excuse aux negligens, & pour ne laisser aucun pretexte à la médisance des enuieux.

Ie dis donc, qu'encore que plusieurs depuis peu ayent escrit contre la verité, qui fait le suiet de cét ouurage; ie n'ay point eu neantmoins dessein d'attaquer personne, mais seulement de soustenir

vne des plus importantes pratiques de l'Egliſe, & vne des principales maximes de la Religion, qui conſiſte à cacher les myſteres aux indignes, & à eſloigner les profanes du Sanctuaire : ie ne prens point plaiſir à faire des ennemis de gayeté de cœur, & outre que ie ſuis naturellement ennemy des combats & des diſputes, l'exemple de Ieſus-Chriſt qui n'a rien eu pendant toute ſa vie plus en recommendation que la douceur & que la manſuetude, m'oblige de fuïr ces querelles & ces inuectiues qui offenſent la charité Chreſtienne ſous pretexte de conſeruer les intereſts de la Foy, & qui diuiſent les cœurs en meſme temps qu'elles partagent les eſprits.

C'eſt donc auec vn eſprit exempt de paſſion, que i'ay taſché de faire voir que l'Eſcriture ne deuoit point eſtre renduë commune ny vulgaire, tant pour la reuerence qui eſt deuë à la parole de Dieu, que pour la ſoûmiſſion qu'on eſt obligé de rendre aux oracles de l'Egliſe, & que pour l'intereſt du ſalut des ames, n'ayant pris pour mes guides, & pour mes conducteurs dãs toute la conduite de cet ouura-

Digitized by Google

ge, que les Peres & les Docteurs de l'Egliſe, & n'ayant preſque fait que traduire leurs paroles, & que preſter le fil & la liaiſon qui a reüny & raſſemblé enſemble toutes leurs penſées.

C'eſt le zele que les Saincts ont eu de tout temps pour la veneration des myſteres, & pour garentir les choſes ſaintes de la profanation, & du mépris, qui m'a porté à repreſenter l'vſage de l'Eſcriture tel qu'il eſt ordonné par les ſtatuts des Conciles, & par les Arreſts des Papes, & qui m'a obligé de m'oppoſer à cette licence indiſcrette & iniurieuſe à la gloire de l'Eſcriture, qui abandonne à la diſcretion du vulgaire les liures de la Religion, & qui rend les oracles de Dieu tributaires de la temerité & de l'ignorance.

I'ay creu que ie ne pouuois m'égarer en marchant ſur les pas de ces grands hommes, & que ie ne pouuois tenir vne voye plus aſſeurée parmy les diuerſes routes qui écartent de la verité, & parmy les épaiſſes tenebres de cette abiſme où i'entrois, que celle qui eſtoit frayée par tant de Saints, & que ie ne pouuois traitter plus dignemẽt vn ſi noble ſuiet que celuy de l'Eſcri-

Digitized by Google

ture, qu'en parlant par la bouche de ceux qui ôntmerité par l'innocence de leur vie d'en receuoir immediatement du Ciel l'intelligence, & qui en ont mieux conneu l'excellence & la dignité que tous les autres.

Vne des maximes plus communes, & plus generales chez les Peres, eſt qu'il n'eſt pas permis de mettre les choſes ſacrées entre les mains du vulgaire, & de ſemer parmy la foule les ſecrets de la Religion. Ne donnez point le ſainct à la multitude profane diſoit ſainct Denys, & il témoigne écriuãt à vn fidele, qu'il eſtoit defendu de mettre par écrit les prieres & les inuocations des myſteres de l'Egliſe, ny les effets que Dieu operoit par leur moyen, de peur que ces choſes ne deuinſſent publiques; d'où vn illuſtre Prelat que l'on peut appeller la lumiere des derniers ſiecles, à raiſon de ſa grande ſuffiſance, & de ſa profonde doctrine, tire cette conſequence qu'il y auoit beaucoup de ſecrets que l'Egliſe primitiue ne cachoit pas ſeulement aux Initiez & aux Catechumenes, mais encore aux fideles, pour les mettre à couuert du mépris des hommes qui

Cap. vlt. Eccleſ. Hierar.

Monſieur de Laubeſpine Eueſque d'Orleans.

Digitized by Google

negligent facilement les choſes qui leur ſont familieres & communes.

Certes ſi l'Egliſe naiſſante auoit tant de ſoin de voiler les myſteres, ſi elle ne permettoit pas de parler des effets & des ceremonies du baptéme, & d'expliquer l'Oraiſon Dominicale, & le Symbole des Apoſtres, deuant ceux qui n'eſtoient pas encore parfaits dans la Foy, ſi elle ne leur donnoit pas la liberté de voir & de regarder le Sacrement du Bapteſme, ny d'approcher ſeulement des fonts, comme enſeigne le meſme Sainct Denys, & Sainct Cyrille; ſi les penitens eſtoient bannis des ſermons des Eueſques, ſi on cachoit meſme aux fideles les prieres, les inuocations & les effets des Sacremens; l'Eſcriture qui renferme les paroles eſſentielles des ſaincts myſteres, & qui en enonce auec tant de force, & tant d'energie les auantages, aura-t'elle eſté publique & abandonnée indifferemment à la diſcretion du Iuif & du Chreſtien, du fidele, & de l'infidele, du fort & du foible; de celuy qui eſt conſommé, & de celuy qui commence; de celuy qui eſt parfait, & de celuy qui ne l'eſt pas. Et ay-ie tort

Dion. tract. de Bapt. Cyrillus lib. 7. contr. Iul. Laodic. can. 39.

auiourd'huy de fermer ce Sanctuaire aux profanes, & d'en éloigner les perſonnes indignes.

Ce mot de profane bleſſera peut-eſtre quelques oreilles delicates, & choquera ces eſprits par trop deliez, qui examinent pluſtoſt les mots que les choſes. Mais ie me ſuis ſerui de ce terme de meſme que Sainct Denys, lors qu'il appelle la multitude profane ; de meſme que Sainct Gregoire de Nazianze, & que S. Clement Alexandrin, lors qu'ils écriuent que c'eſt fouler aux pieds & profaner les choſes ſacrées, que de les rendre vulgaires; de meſme que le Poëte qui parle du peuple comme d'vne troupe profane ; & ie n'ay fait en ce rencontre que ſuiure le prouerbe & la façon ordinaire de parler qui témoigne que la familiarité des perſonnes, & l'vſage commun des choſes engendrent le mépris.

Le mot de profane a donc rapport à celuy du vulgaire, en ſorte que ie ne crois pas tomber dans aucune incongruité, ſi ie les ioins enſemble, veu principalement que par le vulgaire ie n'entends pas ſeulement parler de la lie du peuple

peuple qui rampe ſous les pieds des autres ; mais i'y comprens les ſuperbes, les temeraires, les impurs, les ignorans, les foibles, les curieux, les indiſcrets, les immondes : bref tous ceux qui ſont incapables, & indignes de manier les choſes ſainctes, ſoit hommes ſoit femmes, ſoit vieux ſoit ieunes, ſoit riches ſoit pauures, ſoit grands ſoit petits.

C'eſt à ces ſortes de perſonnes, que ie ferme ce Sanctuaire, & que ie pretens que la Bible eſt defenduë auec iuſtice : car il ne faut pas penſer que ie veüille rendre cette defenſe abſoluë, & que ie traite le plus ſainct de tous les liures, comme ie ferois vn liure dangereux qui renfermeroit des erreurs, ou qui enſeigneroit les vices, & qui pourroit de ſoy bleſſer la Foy ou la pureté : bien loin d'auoir des ſentimens ſi iniurieux à la parole de Dieu, ie proteſte le contraire dans toute la ſuite de cét ouurage, i'en recognois l'authorité, i'en reuere toutes les paroles, i'en adore toutes les penſées, i'en reçois tous les ſentimens, & mon reſpect paſſe iuſques aux ſyllabes, & iuſques aux points tout y eſt ſaint, tout y eſt vtile, tout y eſt

diuin, rien d'oiſif, & de ſuperflu ne s'y rencontre : il n'y a rien qui ne ſoit ſorty de la bouche de Dieu, & le ſainct Eſprit en a formé tous les characteres, & toutes les lettres; & s'il ſe trouue quelque choſe dans ce liure, qui ne ſoit pas conforme à cette proteſtation publique que ie fais, ie la deſauouë dés à preſent, & ie prie le Lecteur de regarder mon intention, & de ſuppléer en ce rencontre au defaut des Correcteurs.

L'hereſie n'eſt pas de l'Eſcriture, mais de l'intelligence, la lettre ne fait pas le crime, mais l'interpretation, dit vn Pere; & s'il y a du peril à la lire, il ne vient pas du defaut de l'Eſcriture, mais de la foibleſſe & de l'ignorance de ceux qui s'y engagent; c'eſt vne choſe ſainte de ſoy, mais qui eſt perilleuſe par accidẽt: c'eſt vn remede tres-excellent, mais qui peut deuenir vn poiſon pour ceux qui ne ſçauent pas le preparer, ou qui le prennent auec de mauuaiſes diſpoſitions. C'eſt vn pain tres-nourriſſant, qui entretient la ſanté & la vie dans les corps ſains, & qui la ruine, & la détruit ſouuent dans les corps malades.

Digitized by Google

Et certes n'y-a-t'il pas beaucoup de ſuiet de demander auec tous les Peres des diſpoſitions pour la lecture d'vn liure ſi ſaint proportionnées à l'eminence qui s'y rencontre, & d'empeſcher que les ouurages que Dieu a écrit de ſa main, ne ſoient traittez de la meſme façon que les ouurages des hommes ? Eſt-il raiſonnable que des feüilles ſi pures ſoient maniées par des mains impudiques, que les oracles du ſainct Eſprit ſoient meſlez parmy les contes des femmes, que cette arche ſacrée qui renferme en ſoy tous les myſteres, ſoit expoſée à la diſcretion d'vn chacun, & que le liure de la Religion que les Saincts n'ont ouuert qu'en tremblant, & qu'aprés de longues & de feruentes prieres, ſoit le ioüet, & le paſſetemps des artiſans.

Mais ſi i'ay deſſein d'éloigner les profanes de ce Sanctuaire, ie ne pretens pas d'autre part authoriſer cette negligence criminelle, qui rend le liure de l'Eſcriture ſi peu connu dedans le monde, & qui en bánit la lecture de la pluſpart des familles ſeculieres ſous pretexte d'vne reuerence Chreſtienne; i'y exhorte au contraire les

ſeculiers, & ſi ie leur ferme la porte de ce Temple, c'eſt pour les obliger à heurter & à pouſſer, & pour échauffer dauantage leurs deſirs à la recherche d'vn bien qui n'eſt pas commun.

Il reſteroit à répondre à quelques calomnies des Miniſtres, mais parce que cette cauſe m'eſt commune auec l'Egliſe, & que ie l'ay defenduë viuement & fortement dans la troiſiéme partie de ce liure, ie paſſe à l'ordre, & à la conduite que i'ay tenu dans cét ouurage, qui eſt compoſé de trois parties.

Dans la premiere ie fais voir par pluſieurs preuues & témoignages empruntez de l'Eſcriture & des Peres, que l'Eſcriture eſt obſcure, difficile, perilleuſe à pluſieurs, qu'elle contient beaucoup de choſes qui peuuent ſcandaliſer les eſprits foibles: & de peur que ie ne tombe dans la faute de ceux qui tuent en penſant guerir, ie touche quelquefois les difficultez ſans les découurir, & i'éclaircis les autres en meſme temps que ie les propoſe: ie coule en de certains endroits deſſus les abyſmes, & s'il m'arriue d'autrefois d'en approfondir quelques-vns, ie n'y deſcends qu'auec vn

guide qui ne me permet pas de m'égarer, & qui peut asseurer le Lecteur dans sa marche. Si ie parois diffus en deux ou trois rencontres, & si i'ay donné vn peu plus de liberté à ma plume, que mon dessein ne sembloit demander; c'est vn defaut qui n'est point sans excuse si l'on considere la matiere que ie traite, qu'vn Pere dit estre plus vaste & plus estenduë que l'Ocean, & qui peut fournir dequoy remplir le monde de commentaires. I'apporte en suite les dispositions que les Peres ont demandées pour former le Lecteur de l'Escriture sainte; & enfin dans toutes les pages ie montre que l'estude n'en appartient pas au vulgaire, & qu'il n'est pas à propos d'introduire indifferemment toutes sortes de personnes dans ce Sanctuaire.

Dans la seconde ie remonte iusques à la source de l'Escriture, & ie vais rechercher des preuues de nostre doctrine de la bouche mesme de Moyse, qui a écrit les premiers liures de la Bible, & qui n'a iamais permis qu'elle fust commune & populaire, la tradition seruant de regle & de conduite au peuple Hebreu, cependant

Digitized by Google

que le volume de la loy estoit renfermé au costé de l'Arche, & gardé soigneusement par les Leuites. Ie passe de Moyse à Esdras qui fut le restaurateur de la Loy, & qui establit le premier des Academies, & des Escholes; mais qui neantmoins écriuit les liures Saints en vne autre langue que celle qui estoit vulgaire aux Iuifs, dãs laquelle ils demeurerent iusques à Iesus-Christ, qui bien loin de condamner cét vsage qui ostoit au peuple ignorant le moyen de lire & d'entendre l'Escriture, l'appuya mesme de son authorité, & le confirma par sa parole: & les Apostres suiuant l'exemple de leur Maistre écriuirent leurs Epistres en des langues estrangeres à ceux mesme ausquels ils les adressoient. Ce qui a donné suiet à la primitiue Eglise, & aux anciens Peres de faire vn mystere de l'Escriture sainte, & de ne la point rendre vulgaire: Et s'il est arriué qu'elle soit deuenuë en quelques endroits, l'estude des artisans & des femmes, ce n'a esté que par vn abus que les Saints ont touſiours condamné, & qu'ils ont seulement toleré pour n'estre pas en leur pouuoir de l'empescher. I'explique en suite

Digitized by Google

quelques passages de sainct Chrysostome qui se rencontrent épars en cette grande multitude de liures qu'il a composez, & qui semblent combatre en quelque façon la verité que ie defends, quoy qu'en effet il n'auance rien qui luy puisse estre preiudiciable : Et quand bien mesme cela seroit, vn passage ou deux d'vn Docteur qui a parlé des choses selon ses sentimens particuliers, ou suiuant la rencontre des occasions, ne peuuent auoir de force contre vn sentiment general des Peres, & contre vne pratique vniuerselle de l'Eglise, & ne doiuent pas estre tenus pour regles de la Foy ny de la discipline Ecclesiastique.

Dans la troisiéme & la derniere partie, ie prends à tasche de montrer que cette creance que l'Escriture saincte ne doit pas estre commune à tous, n'est pas vn abus ou vne imagination friuole qui se soit glissée parmy le peuple, sans auoir d'autre fondement que son caprice, & encore moins vne erreur pernicieuse & grossiere, & vne opinion scãdaleuse, comme quelques-vns depuis peu ont voulu faire croire ; mais vn sentiment legitime appuyé de l'ordonnance de l'Eglise, au-

Digitized by Google

thorisé par les Bulles des Papes, & conforme à toutes les regles de la prudence & du iugement. Et parceque la principale raison qui a meu les ennemis d'vne si saincte doctrine, à la condamner d'abus, & à la charger d'inuectiues, a esté vn zele éclattant de détruire le suiet d'vne calomnie outrageuse, dont les ennemis de l'Egliſe ont coustume d'obscurcir sa gloire, en luy reprochant qu'elle empesche que la lampe diuine de l'Escriture ne soit allumée, comme s'il y auoit de la seureté à marcher parmy les tenebres? Cela m'a donné occasion d'attaquer les Heretiques, & de faire voir l'iniustice de leurs calomnies, & qu'ils n'ont en partage que la temerité, & que l'insolence: Et enfin ie termine cét ouurage par vn accord & vn consentement commun de tous les Theologiens Modernes, qui bien loin de vouloir que chacun s'applique sans permission à la lecture, & à l'étude de l'Escriture sainte; c'est à dire, non seulement les Clercs & les Prestres, mais aussi toutes sortes de personnes de quelque condition que ce soit, conspirent vnanimement à soustenir mon

dessein

deſſein & à oſter la ſainte Bible des mains du vulgaire; I'euſſe pû adiouſter aux témoignages des morts, les ſentimens des viuans, & fortifier & enrichir en meſme temps cét ouurage du iugemẽt & de l'approbation de pluſieurs Prelats, & d'vn grand nombre de Docteurs. Mais i'ay creu que l'authorité de mõ Archeueſque, à qui ie ſuis obligé de rendre raiſon de ma doctrine & de ſouſmettre tous mes ſentimẽs, eſtoit ſeule capable d'en rendre toutes les lignes inuiolables: outre que l'enuie s'attache ordinairement aux choſes qui ont plus d'éclat: ou bien que les veritez qui ſont cõmunes & vniuerſelles n'ont point accouſtumé de paroiſtre en public auec grand équipage, ny de mendier des approbations pour ſe mettre en credit.

Le Lecteur pourra s'éclaircir dauantage de mon deſſein dans la table des Chapitres, & s'il ſe veut dõner la peine de paſſer outre, ie le prie d'auoir égard en diuers endroits aux fautes de l'impreſſion, luy promettant ſi ie trouue en luy quelque charité, de luy donner en ſuitte vn ouurage tres-conſiderable ſur l'Eſcriture Saincte.

Digitized by Google

MANDEMENT DE MONSEIGNEVR l'Archeueſque de Paris, portant defenſe de lire la Bible en langue vulgaire ſans permiſſion. Fait le 2. Septembre 1650. & publié dans toutes les Paroiſſes de Paris, le Dimanche ſuiuant.

IEAN FRANÇOIS DE GONDY, *par la grace de Dieu & du S. Siege Apoſtolique Archeueſque de Paris; Aux Archipreſtres de Sainte Marie Magdelaine, & de S. Seuerin, Salut: Sur ce qui nous a eſté remonſtré par noſtre Promoteur, que pluſieurs perſonnes s'ingerent de leur authorité particuliere de lire le* Vieil & Nouueau Teſtament *en langue vulgaire, & de toutes ſortes d'impreſſions, ſans noſtre permiſſion, ou de leurs Paſteurs, dont arriuent de tres-grands inconueniens, au preiudice du ſalut des Ames, & au grand ſcandale du public.* A CES CAVSES, *auons fait & faiſons inhibitions & defenſes à toutes perſonnes Laïques, de lire les Liures de la ſainte Bible en langue vulgaire, de quelque impreſſion que ce ſoit, ſans noſtre permiſſion ou de nos Grands Vicaires, Penitencier, ou Curé particulier, ſous les peines de droit; Et à ce que perſonne n'en ignore, Vous mandons ſignifier à tous Curez ou Vicaires de la ville & Faux-bourgs de Paris, qu'ils ayent à lire és Proſnes de leurs Meſſes Parochiales le preſent Mandement, & nous en certifier dans le mois.* DONNE' *à Paris, ce Vendredy ſecond iour de Septembre* 1650.

Ce Mandement a eſté mis à la teſte de cet ouurage auec la permiſſion de Monſeigneur de Paris, pour luy ſeruir d'appuy & de fondement; aprés auoir eſté leu & examiné par des Docteurs de ſon Conſeil.

Digitized by Google

APPROBATION DES DOCTEVRS.

NOVS *soubsignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions auoir leu vn liure intitulé*: le Sanctuaire fermé, ou la Bible defenduë au vulgaire, *par Messire* NICOLAS LE MAIRE *Licentié en Theologie, dans lequel nous n'auons rien trouué contraire à la Foy ny aux bonnes mœurs. Fait à Paris le* 17. *Mars* 1651.

M. GRANDIN. F. LOISEL.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Nauarre; A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Preuost de Paris ou son Lieutenant, Baillifs, Seneschaux, & autres nos Iuges & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien aymé le sieur LE MAIRE Licentié en Theologie à la Faculté de Paris, nous auroit fait remonstrer qu'il a composé vn petit liure intitulé, *le Sanctuaire fermé aux profanes, ou la Bible defenduë au vulgaire*, qu'il donneroit volontiers au public, pour la resolution des abus & scrupules qui se forment tous les iours dans la conscience de plusieurs personnes pour ce suiet particulier; s'il nous plaisoit luy en donner la permission: & pour ce luy accorder nos Lettres necessaires. A CES CAVSES, voulans fauorablement traiter ledit exposant, & contribuer autant qu'il nous sera possible à l'esclaircissement des difficultez qui sont à faire en cette matiere: NOVS auons permis audit exposant, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il choisira, & en telle marge & caractere qu'il iugera le plus conuenable, vendre & distribuer par tel Libraire qu'il luy plaira ledit liure, durant le temps de six ans, à commencer du iour qu'il sera acheué d'imprimer, pendant lequel temps nous faisons tres-expresses defenses à tous autres Imprimeurs & Libraires, d'imprimer, vendre, distribuer ledit liure, sans l'exprés consentement dudit exposant, ou de ceux qui auront charge de luy, à peine de confiscation des exemplaires desdits liures,

Digitized by Google

& de ceux qui ſe trouueront contrefaits, de trois cens liures d'amende, applicables en œuures pies, & de tous deſpens, dommages & intereſts; à la charge d'en mettre deux exemplaires en noſtre Bibliotheque publique, & vn en celle de noſtre treſcher & feal le ſieur de Laubeſpine de Chaſteauneuf, Cheualier, Commandeur de nos Ordres, Garde des Sceaux de France, auant de l'expoſer en vente, à peine de demeurer déchеu de la preſente permiſſion : SI VOVS MANDONS, & à chacun de vous ainſi qu'il appartiendra, ordonnons par ces preſentes que du contenu en icelles, vous ayez à faire iouïr ledit expoſant pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il y ſoit troublé ny contreuenu : VOVLONS en outre, que mettant à la fin ou au commencement deſdits liures, copie de la preſente permiſſion, ou vn extraict d'iceluy, il ſoit tenu pour bien & deuëment ſignifié : commandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis faire pour l'execution des preſentes, tous exploits neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande, & toutes autres Lettres à ce contraires: CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNÉ à Paris le cinquiéme iour d'Octobre, l'an de grace mil ſix cens cinquante : Et de noſtre regne le huictiéme, Par le Roy.

Signé, VIGNERON.

Et ledit ſieur le Maire a cedé & tranſporté ſon priuilege pour raiſon du Sanctuaire fermé aux profanes, ou la Bible defenduë au vulgaire, *à Sebaſtien Cramoiſy Imprimeur ordinaire du Roy & de la Reyne Regente, Mere de ſa Maieſté, & Gabriel Cramoiſy freres, pour en iouyr par eux durant ledit temps.*

Acheué d'imprimer le 10. May 1651.

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES.

LE SANCTVAIRE FERME' AVX PROFANES, OV LA BIBLE DEFENDVE AV VVLGAIRE.

PREMIERE PARTIE.

Où il eſt monſtré que l'Eſcriture ſainte eſt obſcure, difficile, perilleuſe, à l'eſgard des ignorans & des foibles: & que la lecture n'en doit pas eſtre permiſe à toutes ſortes de perſonnes. page 1

PREMIERE PREVVE.

De l'obſcurité, & de la difficulté de l'Eſcriture ſainte, & du peril qu'il y a de la mettre entre les mains du vulgaire.

Tirée de la lettre, ſuiuant le témoignage de ſainct Paul, qui dit que la lettre tuë, & que l'eſprit viuifie. 2

Digitized by Google

SECONDE PREVVE.

De l'obſcurité, & de la difficulté qui ſe rencontrent dans l'vn & dans l'autre Teſtament, & qui ne permettent pas à toutes ſortes de perſonnes de les entendre, ny de les lire.

Tirée de pluſieurs paſſages de l'Eſcriture. 18

TROISIESME PREVVE.

De l'obſcurité, & de la profondeur de l'Eſcriture ſainte, & du peril qu'il y a de porter indifferemment toutes ſortes de perſonnes à la lire.

Tirée des choſes qu'elle contient, & de la façon qu'elle les exprime. 30

De l'Hiſtoire. 31

Des Myſteres. 49

Des Propheties. 53

De la Morale. 58

De la maniere dont les choſes ſont exprimées dans l'Eſcriture. 109

Concluſion de ce Chapitre. 114

QVATRIESME PREVVE.

Tirée de la diuerſité des ſens qui ſe rencontrent en l'Eſcriture. 116

CINQVIESME PREVVE.

Tirée des ſentimens & des témoignages des Peres 124

Les Peres ont conclu de l'obſcurité, & de la dif-

Digitized by Google

ficulté qui ſe rencontrent dans l'Eſcriture, qu'il n'eſtoit pas permis à tout le monde de la lire. 129

Les diſpoſitions que les Peres eſtiment neceſſaires pour la lecture & l'intelligence de l'Eſcriture : dont la premiere eſt la Foy. 135

Qu'il faut s'attacher conſtamment aux interpretations de l'Egliſe & des Peres. 138

Comme les Peres conſeillent de ne point s'appliquer à la lecture de l'Eſcriture ſainte, ſans maiſtre ny ſans interprete. 149

Qu'il eſt neceſſaire de ſe diſpoſer par la priere à la lecture de l'Eſcriture ſainte. 154

Que l'Eſcriture ſainte doit eſtre leuë auec humilité & reſpect. 157

Que la lecture de l'Eſcriture demande vne grande pureté. 163

Que les Peres ont demandé quelque capacité pour la lecture & l'intelligence de l'Eſcriture. 167

Comme l'intelligence de l'Eſcriture ne s'acquiert que par vn long eſtude, & vne profonde meditation. 171

De quelques autres diſpoſitions requiſes au Lecteur de l'Eſcriture, & application de cette doctrine des Peres, au ſuiet que ie traite. 172

Deux cauſes de l'obſcurité de l'Eſcriture rapportées par les Peres, & qui ſont à ce ſuiet. 180

Seconde raiſon de l'obſcurité de l'Eſcriture, apportée par les Peres, & tirée de l'ordre eſtably de Dieu dedans l'Egliſe. 187

Concluſion de cette premiere Partie. 192

SECONDE PARTIE.

De l'vſage perpetuel de l'Eſcriture : où il eſt monſtré, que la lecture de la Bible n'a iamais eſté commune ny vulgaire.

CHAPITRE I.

De l'vſage de l'Eſcriture ſainte, depuis Moyſe iuſques à Eſdras.

Comme Moyſe s'eſt reſerué l'intelligence, & l'interpretation du liure de la Loy, ſans le communiquer au peuple, parmy lequel la bouche des Preſtres, & la tradition tenoient lieu de l'Eſcriture. 213

Continuation de l'vſage des liures ſacrez, iuſques au Prophete Eſdras. 221

CHAPITRE II.

De l'vſage de l'Eſcriture, depuis Eſdras iuſques à Ieſus-Chriſt. 226

CHAPITRE III.

De l'vſage de l'Eſcriture ſainte, ſelon les ſentimens de Ieſus-Chriſt. 252

CHAPITRE IV.

De l'vſage de l'Eſcriture dans la primitiue Egliſe. 259

Digitized by Google

Des verſions de l'vn & de l'autre Teſtament dans la primitiue Egliſe. 271

Continuation de l'vſage de l'Eſcriture dans la primitiue Egliſe. 278

De quelques ſentimens qui ont eſté de tout temps communs dans l'Egliſe, touchant l'Eſcriture. 291

Reſponſe à vne obiection tirée de ſainct Hierôme, & fondée ſur ce que ce Pere conſeille à quelques femmes de lire l'Eſcriture ſainte. 317

Reſponſe à quelques paſſages de Sainct Chryſoſtome. 320

Concluſion de cette ſeconde Partie. 326

TROISIESME PARTIE.

Où il eſt montré, que la licence generale que l'on veut eſtablir pour la lecture de la ſainte Bible, eſt contraire à l'intention de l'Egliſe, & à toutes les regles de la prudence, & du iugement.

CHAPITRE I.

Des ſentimens du Concile de Trente, ſur la matiere preſente. 331

CHAPITRE II.

Iuſtification des ſentimens de l'Egliſe, contre les calomnies, & les impoſtures des Miniſtres. 342

Que c'eſt auec iniuſtice que les Miniſtres accu-

ſent l'Egliſe de defendre l'Eſcriture aux peuples, de crainte qu'ils ne cognoiſſent la verité. 349

Que c'eſt auec beaucoup de raiſon que l'Egliſe a defendu de ne point lire l'Eſcriture en langue vulgaire, à cauſe de la falſification des Bibles de l'hereſie. 363

L'Egliſe ne fait point d'iniure à l'Eſcriture d'en defendre la lecture, comme vne choſe dangereuſe à pluſieurs. 371

CHAPITRE III.

Qui ſont ceux qui ont droit de lire l'Eſcriture Saincte dans les ſentimens de l'Egliſe. 379

Que la lecture de l'Eſcriture ſainte doit eſtre l'exercice ordinaire des ames conſacrées plus particulierement à Dieu. 386

Que l'Eſcriture ſainte eſt l'aliment & la nourriture des Vierges. 389

Exhortation aux ſeculiers de lire l'Eſcriture ſainte auec la permiſſion des ſuperieurs, & de ſe rendre aſſidus dans cette ſainte lecture. 392

Reflexion ſur ce Chapitre, & modification de la precedente doctrine. 412

Confirmation de cette doctrine, par les ſentimens & l'approbation de deux Conciles tenus en France. 423

Concluſion pour la iuſtification & l'éclairciſſement de la precedente doctrine. 427

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

De quelques autres raiſons qui iuſtifient le procedé de l'Egliſe, & qui confirment la defenſe de la Bible au vulgaire. 458

CHAPITRE DERNIER.

De l'accord & du conſentement de l'Egliſe preſente auec la primitiue, & des Docteurs Modernes auec les Anciens Peres ſur la matiere preſente.

Où la defenſe de la Bible au vulgaire eſt confirmée par les Bulles des Papes, par les Conſtitutions des Conciles, par les concluſions des plus celebres Facultez du monde, par le ſentiment commun des plus illuſtres eſcriuains des derniers ſiecles, & des principaux defenſeurs de la Foy; Cardinaux, Eueſques, Profeſſeurs, Interpretes, & de tous ceux qui ont paru auec plus d'éclat & de renom depuis la naiſſance de l'Hereſie. 473

Des Bulles des Papes Clement VIII. & Pie IV. qui confirment & approuuent la defenſe de lire la Bible en langue vulgaire, ſans permiſſion. 476

La defenſe de la Bible authoriſée par ſaint Charles Borromée, & du reglement qu'il en a fait conforme à celuy de Pie IV. couché dans le troiſieſme Concile de Milan. 485

Du ſentiment de la Faculté de Paris ſur la matiere preſente, & de la concluſion qu'elle a renduë en l'an mil ſix cens vingt, touchant les editions des Bibles en langue vulgaire. 489

Digitized by Google

La defenſe de la Bible au vulgaire, appuyée des témoignages des Cardinaux Hoſius, Bellarmin, du Perron, &c. 490

Des Eueſques & des Prelats qui ont approuué noſtre doctrine. 494

La defenſe de la Bible authoriſée par les témoignages des plus celebres Docteurs, Profeſſeurs, Interpretes, qui ayent veſcu depuis ſix-vingt ans. 497

LE

Digitized by Google

LE SANCTVAIRE FERME' AVX PROFANES, OV LA BIBLE DEFENDVE AV VVLGAIRE.

PREMIERE PARTIE.

Où il eſt monſtré que l'Eſcriture Saincte eſt obſcure, difficile, perilleuſe à l'égard des ignorans & des foibles : Et que la lecture n'en doit pas eſtre permiſe à toute ſorte de perſonnes.

L'ESCRITVRE Saincte n'eſtant autre choſe que la parole de Dieu enoncée dedans le temps, a beaucoup de conuenance & de rapport auec le Verbe Diuin, qui eſt la parole du meſme Dieu émanée dedans l'eternité : Le

Digitized by Google

Pere eſt également principe de l'vne & de l'autre : & comme il a engendré le Verbe auant
Hebr. 1. la naiſſance des ſiecles ; ſainct Paul m'apprend que c'eſt auſſi luy qui a parlé aux Patriarches & aux Prophetes dans le cours des temps : Le Verbe eſt l'image du Pere, & le charactere de ſa ſubſtance ; l'Eſcriture eſt le tableau des grandeurs de Dieu, & l'expreſſion naïue de ſes perfections : Le Verbe eſt lumiere & verité dans ſon principe, & ſes deux particuliers effets ſont d'éclairer & d'inſtruire ; & S Paul témoigne
2. Tim. 3. de l'Eſcriture, que c'eſt vne doctrine vtile pour
Libro de Reſurrectione carnis. enſeigner ; & Tertullian, que c'eſt vne lumiere qui éclaire les hommes : Mais le Verbe eſt vne verité cachée, & vne lumiere inacceſſible, & qui ne peut eſtre apperceuë, que par vne effuſion de gloire qui eſt communiquée aux Anges, & aux bien-heureux ; & l'Eſcriture eſt vne verité voilée, & vne lumiere enuelopée de tenebres, qui la cachent aux yeux des profanes, & qui ne peut eſtre penetrée que par vn ſecours de lumiere & de grace, qui eſt ordinairement le partage des Saincts.

Cette parole de Dieu écrite a vn rapport encore plus precis auec la parole de Dieu Incarnée ; Non ſeulement parce que le meſme Eſprit qui a formé IESVS-CHRIST dans les entrailles ſacrées de la Vierge, a formé cette ſaincte parole dans la bouche des Prophetes ; Sainct
2. Petri 1. Pierre rendant témoignage que ces grands hom-

Digitized by Google

mes n'ont parlé que par l'inſpiration & le mouuement du ſainct Eſprit; d'où vient que la bouche des Prophetes eſt appellée dans Iſaye, & dans ſainct Luc, la Bouche de Dieu meſme. Mais encore, parce que comme dans la perſonne adorable du Verbe Incarné, il s'y rencontre deux natures, la diuine & l'humaine, qui le rendoient tout enſemble & Dieu & homme, & inuiſible & viſible, & qui luy faiſoient produire des actions differentes, & des diuers effets, dont les vns éleuoient ſa gloire parmy les hommes, & aſſuiettiſſoient les cœurs; & les autres attiroient ſouuent deſſus luy le mépris & le murmure des Iuifs, & ſcandaliſoient les eſprits: Auſſi dedans l'Eſcriture il y a deux choſes, la Lettre & l'Eſprit; l'eſprit eſt inuiſible, la lettre eſt viſible; l'eſprit edifie, la lettre deſtruit par accident, & ſcandaliſe; l'eſprit inſpire la vie, & la lettre donne la mort. C'eſt le témoignage & la penſée de ſainct Paul.

Iſa. 1. *Luc.* 2.

Athan. ſermone 4. contra Arr. Humanum fuit è carne miſiſſe ſputum, diuinitus autem oculos aperuit. *Damaſcen. lib.* 3. *cap.* 15. Humanitatis quod tenuit puellam, diuinitatis viuificatio. *Matth* 9. Videntes autem turbæ glorificauerunt Deum. *Item*: Et videntes Phariſæi, dicebant diſcipulis, quare cum publicanis & peccatoribus manducat Magiſter veſter.

2. *Cor.* 3. Littera enim occidit: ſpiritus autem viuificat.

Digitized by Google

PREMIERE PREVVE.

De l'obſcurité, & de la difficulté de l'Eſcriture Saincte, & du peril qu'il y a de la mettre entre les mains du vulgaire.

Tirée de la lettre, ſuiuant le témoignage de S. Paul, qui dit que la lettre tuë, & que l'eſprit viuifie.

IL faut prendre garde de ne point icy tomber dans le ſentiment de Philon le Iuif, & d'Origene, dont l'vn, au rapport de S Auguſtin, n'ayant pas connu celuy qui eſt la porte & la voye qui donne entrée, & qui conduit à la verité, s'eſt precipité dans vn nombre infiny d'erreurs: & l'autre dit ſainct Hierôme, a voulu faire paſſer les réueries de ſon eſprit, pour des Sacremens & des Myſteres de l'Eſcriture. Tous deux blâmoient la lettre, & l'accuſoient d'erreur & de menſonge; & ce Symbolique Interprete, pour parler d'Origene aux termes de ce Pere, ne pouuoit s'imaginer que la verité fuſt contenuë dans les commencemens de la Geneſe, & en diuers endroits de l'Hiſtoire Saincte: Il vouloit que la formation d'Eue ne fuſt qu'vne choſe myſtique; que la force des Anges nous fuſt repreſentée par les arbres du Paradis

Hier. in Prol. ad explic. 10. vſ. Iſaya.

Symbolicus ſemper Interpres.

Digitized by Google

terreſtre ; & que ces habits de peaux que Dieu tailla à nos premiers parens, pour les defendre de la douleur ou de la honte, ne fuſſent que les corps humains, où Dieu renferma & enſeuelit leurs ames, comme dans des cachots ou des ſepulchres pour l'expiation de leurs fautes : & ce fut là l'occaſion de la cheute de ce grand homme, & la ſource de tous ſes erreurs : parce que quittant la verité de la lettre, il ne s'attachoit qu'aux fictions de ſon eſprit : comme ſi toute l'Eſcriture, dont la lettre fait vne partie auſſi bien que l'eſprit, n'eſtoit pas inſpirée de Dieu ? comme ſi tout ce qui eſt écrit, n'eſtoit pas écrit pour noſtre inſtruction ? comme ſi chaque mot n'auoit point eſté dicté, & mis dans la bouche des Prophetes par le ſainct Eſprit. C'eſt vn blaſpheme intolerable, dit ſainct Baſile, de ſouſtenir qu'il s'y rencontre vne parole oiſiue dedans toute l'Eſcriture. Chaque diſcours, chaque parole, toutes les ſyllabes & les poincts meſme, ſont pleins de myſteres & de ſens, ſelon S. Hierôme. & S. Chryſoſtome, Ce ne ſont pas ſimplement des paroles, mais ce ſont les paroles du ſainct Eſprit ; La bouche des Prophetes eſt la bouche de Dieu ; & tout y doit eſtre recherché auec grande attention & grand ſoin, parce que tout procede de l'Eſprit diuin, & on n'y peut rien remarquer ou qui ſoit ſuperflu, ou qui ne ſoit pas neceſſaire. Ie puis dire à propos de la lettre, ce que ſainct Auguſtin

Caſſiodorus de Inſt. diu. Lect. de Origene. Origenes vbi bene, nemo meliùs: vbi malè nemo peiùs.

1. Petri 1. 1. Cor. 10. 2. Tim. 3.

Baſ. hom. 10. in Hexam. Intoleranda prorſus & grauis blaſphemia fuerit vel verbum aſſerere in ſcriptura inueniri otioſum.

Hier. in cap. 3. ad Eph. Chryſoſtom. hom. 15. in Gen. Non enim verba tantũ ſunt, ſed & Spiritus ſancti verba ſunt.

Hom 2. de vobis Iſa. Prophetarum ora, Dei ſunt os.

Hom 35. in Ioan. Omnia diligentiùs inueſtiganda, nam à Spiritu ſancto omnia prouenũt, neque in his quicquam ſi perfluum, nihil non neceſſarium inuenitur.

Aug. ad Vouſ. Ep. 3. Ille huic

Digitized by Google

doctrinæ est inimicus animus, qui vel errando eam nescit salubérrimam, vel odit ægrotando medicinam.

dit de toute l'Escriture, que celuy là est ennemy de cette saincte parole, ou qui par erreur ne la croit pas salutaire, ou qui estant malade a de l'auersion pour cette medecine? Et certes qui dira de l'ouurage de Dieu, qu'il ne soit pas sainct & qu'il ne soit pas vtil? & si la lettre est dans l'Escriture, ce que la chair estoit en Iesus-Christ;

Hebr. 1.

Sainct Paul ne nous apprend-t'il pas que la voye du Ciel nous est frayée par sa chair, & que par elle le chemin nous est ouuert à la vie? Iesus-

Ioan. 6.

Christ mesme en sainct Iean, n'asseure-t'il pas que sa chair est vne source d'immortalité & de gloire?

Les Iuifs sont tombez dans vn erreur contraire à celuy d'Origene, lors que separans l'esprit de la lettre, ils se sont attachez simplement aux mots & à l'histoire, & ont reietté l'intelligence & le sens: se faisans par ce moyen vn filet & vn lacs, d'vne table qui leur presentoit des mets delicieux, & vn poison mortel, d'vne viande de salutaire, leurs yeux se sont obscurcis parmy les figures & les ombres, & leur dos s'est courbé vers la terre: en sorte que leur veuë, dit sainct Augustin, est continuellement arrestée sur cette Ierusalem terrestre, qui n'a pour enfans que des esclaues; & ils n'ont pas la liberté de regarder cette celeste Sion, dont les enfans ne sont pas moins que des Dieux. Et delà vient qu'ils reprochoient aux premiers Chrestiens d'alterer & de corrompre l'Escriture, & qu'ils les ac-

2. *Psal.* 68. *Rom.* 11. Fiat mensa eorum coram ipsis in laqueũ: Obscurentur oculi eorum ne videant, & dorsum eorum semper incurua.

In oratione ad Iudæos. Cùm hæc audiunt Iudæi carnaliter accipiunt, & terrenam Ierusalem cogitant quæ seruit cum filiis suis, non matrẽ nostram æternam in cælis.

cuſoient de manquer de reſpect & de fidelité à la parole de Dieu; parce qu'ils ne ſuiuoient pas toûiours la lettre, & qu'ils s'écartoient dans les choſes figurées du ſens des paroles, & de la ſignification propre des termes.

Mais ſainct Clement Alexandrin defend parfaitement l'Egliſe de cette calomnie, & monſtre en meſme temps quel eſt le ſentiment de cette diuine maiſtreſſe ſur ce ſuiet; Les Iuifs, dit-il, poſſedent le corps de l'Eſcriture, & ſe contentent d'entendre ſa diction: Mais nous penetrons plus auant, & ioignans le ſens aux mots, & l'eſprit à la lettre, nous en poſſedons & l'ame & le corps. Les vns ſeparent l'ame du corps: Les autres ſeparent le corps de l'ame: & tous ces errans ne rencontrent que la mort, parce que la mort eſt vne ſuite neceſſaire de la diuiſion de ces deux parties: Au lieu que l'Egliſe ne ſepare point ce que Dieu a vny, elle ne met point de diuiſion entre l'ame & le corps, ny le glaiue entre l'eſprit & la lettre, & ainſi elle eſt touſiours en poſſeſſion de la vie, parce que la vie ne conſiſte que dans l'vnion & la liaiſon de ces deux choſes: Elle blaſme auec ſainct Hierôme ceux qui ſe iettent dans la figure ſans faire cas de l'hiſtoire: Mais en meſme temps, elle condamne, auec ce meſme Pere, ceux qui s'attachent à la ſimple narration des choſes, & qui mépriſent les figures. Elle reconnoiſt auec S. Auguſtin, qu'il n'y a rien que de diuin dans tou-

Clem. lib. 6. Stromatum.

Hier. in c. 13. Iſ.

Hier. in c. 29. Iſ.

Aug. lib. de vtil. cred. cap. 6. & lib. 1. 2. & 3. de doct. Chriſt.

Digitized by Google

te l'Escriture, & qu'il n'y a point de parole qui ne cache vn sens merueilleux: Mais en mesme temps, Elle reconnoist auec le mesme Sainct, que ce sens n'est pas tousiours celuy qui apparoist par les termes. Enfin elle auouë & confesse hautement auec sainct Paul, que toute l'Escriture est inspirée de Dieu, pour nous instruire & nous enseigner; Mais elle nous auertit auec cét Apostre, que si on oste de l'Escriture l'esprit qui viuifie, il ne restera plus que la lettre qui tuë, & qui donne la mort.

Lib. de util. cred. c. 3. & in libris de doct. Chr.

2. *Tim.* 3.

2. *Cor.* 3.

Il faut bien prendre garde, dit S. Augustin, de ne point expliquer les figures à la lettre; Ce qu'a regardé principalement l'Apostre, quand il a dit que la lettre tuë, & que l'esprit viuifie, dautant qu'en s'attachant aux termes, il se trouue que les interpretations fauorisent les mouuemens & les inclinations de la concupiscence: Ce qui cause la mort de l'ame, dont l'intelligence est enseuelie dans les pensées de la chair & du sang: Le mesme écriuant contre Celsus, dit que quand l'Apostre a parlé de la lettre, il a voulu parler des paroles qui tuent: & quand il a parlé de l'esprit, il a entendu l'intelligence qui viuifie. Ce qu'il confirme dans le liure qu'il adresse à Marcellin, où il monstre que ce passage nous enseigne de laisser la lettre dans les manieres de parler impropres, & de recourir à l'esprit, parce que la science qui est selon la chair est la mort de l'ame: de mesme que la science qui est selon l'esprit est sa paix

Aug. lib. 3. de doct. Chr. cap. 4. In principio cauendum est, ne figuratam locutionem ad litteram accipias: ad hoc enim pertinet, quod ait Apostolus, littera occidit, spiritus autem viuificat: cùm enim figuratè dictum, sic accipitur tanquam propriè dictum sit; Carnaliter sapitur, neque vlla mors animæ congruentiùs appellatur, quàm cùm intelligentia subticitur sequendo litteram. *Idem lib. 7. contra Cels.*

Lib. de spiritu & littera ad Marcellinum cap. 4. Vt aliquid figuratè scriptum, cuius est absurda proprietas nõ accipiamus sicut littera sonat, sed aliud quod significat intuentes,

&

& ſa vie: Comme ſi quelqu'vn expliquoit à la lettre ce qui eſt écrit dans les Cantiques, pour exciter les éguillons & les chatoüillemens d'vne paſſion déreglée, & non pas pour en tirer les fruicts & les mouuemens d'vne Charité ſaincte & éclairée. Ie ſçay bien qu'il apporte dans ce meſme liure vne autre explication de ce paſſage, dont il fait le fondement de tout cét ouurage: mais il témoigne en meſme temps que celle-cy n'eſt point à reietter. Et ayant dit expreſſément ailleurs, qu'il n'y auoit rien de plus pernicieux que de prendre à la lettre, c'eſt à dire ſelon les termes, les commandemens & les ceremonies de la Loy: comme au contraire, il n'y auoit rien de plus ſalutaire, que de les entendre ſelon l'eſprit, conformément au paſſage cité de ſainct Paul: Il confirme cecy dans ſes Retractations, & approuue ce ſens comme tres-legitime, & tres-conuenable aux paroles de l'Apoſtre.

interiorem hominem ſpirituali intelligentia nutriamus: quoniam ſapere ſecundùm carnem mors eſt, ſapere autem ſecundùm ſpiritum, vita & pax: velut ſi quiſquam multa quæ ſcripta ſunt in Cantico carnaliter accipiat, non ad luminoſæ charitatis fructũ, ſed ad libidinoſæ charitatis affectum. *Lib. de vtilitate credendi cap. 5.* In legis præceptis atque mandatis nihil eſt pernicioſius, quàm quicquid ibi eſt accipi ad litteram, id eſt ad verbum: nihil ſalubrius, quàm ſpiritu reuelari: inde eſt, littera occidit, ſpiritus autem viuificat. *Lib. 2. Retract. c. 14.* Quamuis non ſit & iſte ſenſus reſpuendus.

Ne penſons point, dit ſainct Hierôme, que l'Euangile conſiſte dedans les paroles, mais dans le ſens: & ſi nous ſuiuons la lettre, nous ne receurons point dans l'Egliſe ceux qui ne font point profeſſion d'vne entiere pauureté, & de la nudité des pieds. Sainct Hilaire & ſainct Gregoire monſtrent, que ce ne ſont pas les mots qui font l'eſcriture, mais l'intelligence. Et ces Peres confirment cecy par des paſſages de l'Eſcriture. Sainct Hierôme cite celuy d'Iſaye, où il eſt dit, qu'à l'aduenement du Meſſie, le loup

Hieron. in Comm. ad Galatas: Non putemus in verbis Scripturarum eſſe Euangelium, ſed in ſenſu, non in ſuperficie, ſed in medulla. *Contra Luciferianos:* Si litteram ſequimur nos poſſumus & dogmata componere, vt aſſeramus in Eccleſia non recipiẽdos qui calceati ſunt. *Hilarius in lib. ad Conſt.* *Hier. in c. 11. Iſaiæ.*

Digitized by Google

habitera auec l'agneau ; ce qui ne s'eſt point veu, ny accompli à la lettre : Et s'adreſſant aux Iuifs ; Ie voudrois bien, dit-il, que ces bons amis de la ſimple hiſtoire, qui ne recherchent que les feüilles de l'arbre & non pas les fruits, & qui ſe contentent de l'ombre des paroles, qui paſſe & qui s'éuanouyt en vn moment, m'expliquaſſent comment le Liban, qui eſt vn Mont de Phenicie, s'eſt changé au Mont de Carmel, & le Carmel qui eſt ſi delicieux & ſi fertil en vn deſert ſteril & infructueux. Le meſme parlant de cette femme captiue, & des conditions de ſon mariage, qui ſont expliquées dans le Deuteronome, ne feint point de dire, que ces choſes priſes à la lettre ſont dignes de riſée. Sainct Gregoire apporte le texte de Iob, où ce ſainct homme ſouhaitte que le iour periſſe auquel il eſt né ; ce qui paroiſt abſurde, & impoſſible tout enſemble. A quoy on peut adiouſter celuy des Prouerbes, cité par Origene, où l'yurongne eſt menaſſé de voir naiſtre des épines dedans ſa main. Celuy des Iuges, où il eſt dit, que les arbres s'aſſemblerent pour l'élection d'vn Roy : & vn infinité d'autres, dont le ſens, dit ſainct Auguſtin, eſt abſurde dans la ſignification propre des termes, & qui ſont indignes de la bouche de Dieu, & ne different de la fable & du menſonge, que par le myſtere, & le ſecret qu'ils contiennent.

Le ſuc & la verité eſt dans la moüelle, & non pas dans la ſuperficie, & dans l'écorce : & ſi vous

Idem in cap. 29. Iſaia.

Idem ad Damaſum, quæſt 3. c. m. 3. Hæc ſi ſecundùm litteram intelligimus, nónne ridicula ſunt ?

Deut. 25.

Gregor. lib. 4. Moral. cap. 1. & 2.

Iob 3.

Origenes hom. 2. in Gen.

Prou. 26.

Iud. 9.

Aug. lib. 3. de Doct. Chr. cap. 29. Cùm ſenſus ad proprietatem verborum ſi accipiatur abſurdus eſt.

Orig. hom. 1. in Cant. Super illud Moyſis : Ego impleui eos ſpiritu ſapientiæ & intellectus, vt faciant opera artis vnguentariæ. Hæc niſi ſpiritualiter intelligantur, nónne fabulæ ſunt ? niſi aliquid habeant ſecreti nónne indigna ſunt Deo ?

Hier. in Comment. ad Galatas.

ſeparez la moüelle de l'écorce, il ne reſtera plus que l'aridité, & que le menſonge. Vous vous ferez vn Dieu compoſé de pluſieurs membres, & de pieces differentes, qui ſera ſuiet à toutes les imperfections humaines; qui ſe repentira aprés auoir fait vne choſe; qui ſe faſchera de n'en auoir point fait vne autre; qui ſera agité de fureur, d'enuie, de crainte, de ialouſie, & de toutes les autres paſſions qui ont couſtume de troubler le repos & la felicité des hommes: Vous vous ferez en vn mot vn Idole au lieu d'vn Dieu. D'où vient que Iulian l'Apoſtat, au rapport de Nicephore & de Sozomene, vouloit par le ſimple texte attirer les Iuifs à l'idolatrie.

Nicepk. lib. 10. c. 31. Sozom. lib. 5. c. 21.

Et pour reuenir à cette Nation mal-heureuſe & incredule; la Lettre n'a-t'elle pas eſté la pierre de ſcandale, qui les a fait tomber dãs l'aueuglement & dans le precipice, au regard de Ieſus Chriſt qu'ils ont méconneu, & de la Loy dont ils ont abuſé? C'eſtoit vn voile, dit ſainct Auguſtin, qui bornoit leur veuë, repreſenté par celuy dont il eſt parlé dans l'Exode, qui couuroit la face éclatante de Moyſe: Car ſelon la remarque de ſainct Gregoire, Moyſe a donné vne double Loy aux Iuifs, l'vne interieure & ſpirituelle, l'autre exterieure & litterale; la premiere eſtoit repreſentée par la face lumineuſe de ce Prophete; la ſeconde par le voile qui en déroboit la veuë au peuple: & parce que les Iuifs n'ont point percé ce voile, ils n'ont point conneu cette face lumineuſe du.

Lib. 2. contra adu. legis cap. 7.

Exodi 34.

Greg. Naz. in orat. funebri de laudibus D. Baſily. Moyſes duplicem legem ſanxit, litteralem externè, ſpiritualem internè.

Pere Eternel, quand elle s'eſt découuerte & manifeſtée à eux dans la plenitude des temps: Et ils n'ont pas entendu la Loy, l'expliquant ſelon les paroles, & non pas ſelon le ſens; Ils n'ont pas crû eſtre obligez de ſecourir le prochain au iour du Sabbath, parce qu'il eſtoit commandé de ſanctifier ce iour au Seigneur, & de s'abſtenir du trauail.

Iib. 3. de Doct. Chr. cap. 6. Tali ſeruitute vni Deo placebant.

Ce n'eſt pas, comme remarque ſainct Auguſtin, que les Iuifs dans l'ancien Teſtament ne fuſſent dans vn eſtat agreable à Dieu, lors qu'ils eſtoient eſclaues des ſignes, & ſous la ſeruitude de la lettre; parce que cét eſtat eſtoit proportionné à la portée de leurs eſprits, qui eſtans charnels & attachez à la terre auoient beſoin d'vn ioug qui domptaſt la dureté de leurs cœurs: & c'eſt pourquoy la Loy ne leur propoſoit que des recompenſes temporelles, & ne les engageoit à ſon obeyſſance, que par les promeſſes d'vne terre fertile, & abondante en miel & en laict; & cependant ils ne laiſſoient pas de plaire à Dieu en accompliſſant les ceremonies, & en reſpectant les choſes qu'ils n'entendoient point. Mais le temps de la reuelation eſtant arriué, & les Iuifs continuans de prendre les ſignes, pour les choſes ſignifiées, ils ont mépriſé le Sauueur du monde, & ne l'ont pû ſupporter; leurs Princes & leurs Preſtres ont blâmé ſes œuures, & ont pris ſuiet de le calomnier, des cures qu'il operoit au iour du Sabbath; & le peuple qui

Eodem loco. Qui talibus ſignis pertinaciter inhæſerunt, contemnentem iſta Dominum, cũ iam tempus reuelationis eorum veniſſet, ferre non potuerunt, atque inde calumnias quòd Sabbato curaret moliti ſunt Principes eorum: populúſque ſignis illis tanquam re-

Digitized by Google

eſtoit aſſuietty à ces ſignes, comme à des regles inuiolables, ne pouuoit s'imaginer que cét homme fuſt Dieu, qui negligeoit des obſeruances & des loix qui eſtoient ſi reſpectées dans ſa Religion.

bus adſtrictus non credebat Deum eſſe, & aut à Deo veniſſe, qui ea ſicut à Iudæis obſeruabantur nollet attendere.

N'eſt-ce pas encore cette pierre qui a fait preſque l'achopement & la cheute de tous les Heretiques, & la lettre n'a-t'elle pas fourny aux Arriens, aux Donatiſtes, & aux autres, les armes dont ils ſe ſont ſeruis pour attaquer & pour combattre les veritez de l'Egliſe ? Les Arriens vouloient que Ieſus-Chriſt ne fuſt pas vn Dieu, parce qu'il dit luy-meſme qu'il eſt inferieur à ſon Pere. Les Donatiſtes ſe vantoient d'eſtre ſeuls en poſſeſſion de la veritable Egliſe, qu'ils ſouſtenoient eſtre renfermée dans l'Afrique, parce qu'il eſt dit qu'elle repoſe dans le Midy. Les Manicheens ſcandaliſez de l'hiſtoire de l'ancien Teſtament, la reietterent comme apocryphe, & fabuleuſe. Ie remarque neantmoins à ce ſuiet, auec ſainct Chryſoſtome, qu'il ne faut pas reietter ſur la lettre ce defaut ny ce manquement : Car le vice, dit ce Pere, n'eſt pas dans la lettre, mais dans l'explication qu'en fait celuy qui lit, ſelon le témoignage de ſainct Paul en la ſeconde aux Corinthiens, où il dit, qu'il eſt reſté vn voile dans la lecture de l'ancien Teſtament. L'hereſie eſt de l'intelligence & non de l'eſcriture, dit ſainct Hilaire, le ſens & non la parole fait le crime. Et ſainct Auguſtin

Ioan. 14.

Aug. lib. de vnit. Eccl. cap. 16.

Cant. 1.

Aug. contra Manich. & aduer. legiſ. & Proph.

Chryſ. hom. 7. in hunc locum. In lectione autem veteris Teſtamenti manet velamen, &c. Vitium enim non in litteram, ſed eſt in lectione legentis.

2. Cor. 3.

Hilar. l. 2. de Trin.

Aug. lib. 7. de Gen.

Digitized by Google

Gen. ad litt. cap. 9. & tract. 18. in Ioan.

témoigne en diuers endroits, que si l'Escriture cause & produit des heresies, cela n'arriue que lors que les heretiques alterent & corrompent les Escritures. Il n'y a point de passage si obscur & si absurde en apparence, qui n'ait vn sens litteral, veritable & effectif: Le loup a habité auec l'agneau à l'aduenement du Sauueur, parce qu'il a apporté la paix à la terre, & qu'il a vny ensemble des Nations barbares, & ennemies par vn lien d'amour & de charité: On accomplit à la lettre le Commandement de Dieu, qui oblige de couper la main qui scandalise, lors qu'on se separe d'vn amy dont la conuersation est dangereuse, & dont l'exemple sollicite au vice. Les mal-heurs & les maladies qui accompagnent & qui suiuent ordinairement les débauches, sont les épines qui naissent dans la main de l'yurongne. Le sens litteral des metaphores & des figures, est celuy qui est representé par les signes, & non pas qui est exprimé par les termes: Le mot de loup est le nom d'vne beste carnaciere & cruelle, & c'est aussi le signe d'vn homme sanguinaire & meurtrier: & si vous prenez le nom pour le signe, & la chose qui signifie pour celle qui est signifiée, vous tombez dans l'erreur, & vous rendez l'Escriture absurde: Mais alors vous abusez de la lettre, & elle n'est que par accident la cause de vostre cheute, & de vostre mort.

August. tract. 31. in Ioan.

C'est ainsi, au rapport de sainct Augustin, qu'à l'occasion de ces paroles de l'Euangile, qui or-

Digitized by Google

donnent d'hayr ſa vie, & de la perdre pour Ieſus-Chriſt; pluſieurs exerçoient des cruautez eſtranges contre eux-meſmes, & ſe creuſoient des precipices où ils s'enſeueliſſoient tous viuans. Sainct Hierôme dit, que quelques-vns eſtimoient que celuy qui auroit quitté en ce monde ſa femme, en recouuriroit cent dedans la gloire; parce que Ieſus-Chriſt promet le centuple à celuy qui aura abandonné ſa femme, ſes enfans, & ſes biens pour ſon amour. Il y en a eu qui ſe ſont arrachez des yeux, & coupé des mains qui les ſcãdaliſoient: Et il a fallu que l'Egliſe, comme il ſe voit dans les Canons des Apoſtres, & dans le Concile de Nice, fiſt des defenſes pour arreſter le cours d'vne fureur aueugle qui eſtoit en vſage parmy les premiers Chreſtiens, dont pluſieurs ſe faiſoient, par vn zele indiſcret, volontairement enuques, prenant à la lettre ce qui eſt dit dans l'Euangile, qu'il y en a qui ſe font enuques pour le Royaume des Cieux: Tant il eſt vray, qu'il n'y a rien de plus dangereux, que de s'arreſter ſimplement à la lettre de l'Eſcriture, & qu'il eſt neceſſaire de percer ce voile pour y rencontrer la verité, & la vie. Et pour vſer de la comparaiſon de la parole écrite auec la parole Incarnée, dont ie me ſuis deſia ſeruy: perſonne ne doute que la Chair, & l'Humanité ſacrée de Ieſus-Chriſt n'euſt la force de viuifier, aprés la deciſion du Concile d'Epheſe, qui en apporte cette raiſon contre Neſtorius, dautant qu'elle

Hier. in Matth. lib. 3.

In Canonibus Apoſt. Can. 21. 22. 23. 24. Concilium Nicænum Can. 1.

Concilium Epheſ. Can. 11. Si quis non cõfiteatur car-

nem Domini viuificatricem esse, quia facta est propria verbi cuncta viuificare valentis. *Ioan. 6. Greg. hom. 10. in Euang.* Hominem vidit & Deum confessus est.

estoit intimement vnie à la personne adorable du Verbe, qui est le principe de la vie ; neantmoins qui se fust seulement arresté à cette chair, n'y eust rencontré que la mort. Il en est de mesme de l'Escriture, dont les paroles sont pleines de vie, dautant qu'elles partent de Dieu, qui est l'autheur de la vie ; & toutefois il est certain que cette parole ne viuifie pas toûiours, & il est necessaire de faire à son égard, ce qu'vn Pere dit d'vn Apostre, Qu'il voyoit vn homme en la personne de Iesus-Christ, & qu'il croyoit vn Dieu? Il faut lire, mais il n'en faut pas demeurer là: Il faut aller iusques à l'esprit, puis qu'il est vray que la lettre tuë, & que l'esprit viuifie.

Matth. 27. Sainct Matthieu rapporte, qu'à la mort de Iesus-Christ le voile qui couuroit le Tabernacle se rompit : ce voile estoit vne figure de l'Humanité sacrée du Fils de Dieu : le Tabernacle estoit vn symbole de la gloire : & la rupture de ce voile signifioit que l'entrée ne nous estoit donnée à la gloire, que par la dissolution qui se faisoit de cette Humanité saincte dessus le Caluaire. Dedans l'Escriture la lettre est le voile; Le sens est le sanctuaire qui renferme les mysteres; Mais il ne faut point esperer d'approcher de ce sanctuaire, ny d'auoir accez aux mysteres qu'il contient, que par la fraction de ce voile qui les cache, & qui en dérobe l'intelligence, & la veuë.

Cette diuision de l'Escriture en la lettre & en l'esprit,

Digitized by Google

l'eſprit, dont l'vn tuë & l'autre viuifie, ſelon le témoignage de ſainct Paul, eſtant eſtablie : Ie demande ſi cét eſprit qui viuifie eſt donné à tout le monde. Le meſme Apoſtre nous apprend en la premiere aux Corinthiens, qu'il n'eſt pas accordé à tous. Et qui eſt celuy qui a le ſens du Seigneur? Qui eſt le ſage qui entend ces choſes, dit le Prophete? Et ſi l'eſprit qui anime, & qui donne la vie n'eſt pas accordé à tous? eſt-il raiſonnable de mettre indifferemment entre les mains de tous, la lettre qui tuë & qui donne la mort? L'Eſcriture eſt comparée à vn glaiue trenchant de toutes parts; le glaiue peut nuire ou ſeruir à ceux qui le manient : & eſt-il iuſte de le mettre entre les mains de tous, parce qu'il peut eſtre vtile à pluſieurs? Cap. 12.

Digitized by Google

SECONDE PREVVE.

De l'obſcurité, & de la difficulté qui ſe rencontrent dans l'vn & l'autre Teſtament, & qui ne permettent pas à toutes ſortes de perſonnes de les entendre, ny de les lire.

Tirée de pluſieurs paſſages de l'Eſcriture.

Apoc. 5. Et vidi in dextera ſedentis ſuper thronum, librum ſcriptum intus & foris, ſignatum ſigillis ſeptem, & vidi Angelum fortem prædicantem voce magna, quis eſt dignus aperire librum, & ſoluere ſignacula eius? & nemo poterat aperire librum, neque reſpicere illum.

† Primaſius, Victorinus, Beda.

Hier. in Iſ. l. c. 29. Non de Pſalmis ſolùm, ſed de omnibus.

Ezech. 2.

SAINCT Iean dans ſon Apocalypſe dit, qu'il vid vn liure écrit dedans & dehors, mais qui eſtoit ſeellé de ſept ſeaux, que perſonne ne pouuoit ouurir que l'agneau de Dieu. Ce liure que vid ſainct Iean, n'eſt autre choſe dans le ſentiment des Interpretes †, que l'Eſcriture Saincte, qui eſt grauée de la main de Dieu, & dans la moüelle & ſur l'écorce d'vn charactere ineffaçable, mais qui eſt ſeellée de ſept ſeaux, que perſonne ne ſçauroit ouurir que celuy qui les a fermez. Sainct Hierôme remarque expreſſément, que cette viſion ne regarde pas ſeulement les Pſeaumes de Dauid, mais encore toute l'Eſcriture. Ce liure a beaucoup de rapport auec celuy dont il eſt parlé dans Ezechiel, qui eſtoit caché, & dont le charactere eſtoit inconneu, & aux ignorans, & aux ſçauans meſme. Sur

Digitized by Google

quoy ſainct Gregoire remarque, que ce liure n'eſtoit pas de la façon des autres, mais que c'eſtoit vne charte roulée, qu'il falloit déueloper auant qu'elle pûſt eſtre leuë: Ce qu'il applique à l'Eſcriture Saincte, qu'il dit eſtre tellement cachée & enuelopée dans la profondeur de ſes ſentences, qu'il n'eſt pas dans la puiſſance de tous de la penetrer.

Greg. hom. 9. in Ezech. Liber inuolutus eſt Script. ſacræ eloquium, quod profunditate ſententiarum inuoluitur, vt non facilè ſenſu omnium penetretur.

Mais diſons que ce liure écrit dedans & dehors ſignifie l'Ancien & le Nouueau Teſtament, qui different en ce que l'vn eſt comme le corps, & l'autre comme l'ame qui l'anime, & que l'vn poſſede la verité que l'autre promet; mais qui s'accordent tous deux en ce poinct, qu'ils ſont ſeellez du ſeau de l'agneau, ſans que perſonne en puiſſe faire l'ouuerture que par ſon moyen.

1. *Cor.* 10. Nolo enim vos ignorare fratres, quoniam patres noſtri omnes ſub nube fuerunt, & omnes mare tranſierunt, & omnes in Moyſe baptiſati ſunt in nube & in mari, & omnes eandem eſcam ſpiritualem manducauerunt, &c. Bibebant autem de ſpirituali, conſequente eos petra, petra autem erat Chriſtus. Hæc autẽ in figura facta ſũt noſtri, &c. *Galat.* 3. & 4. *Hebr.* 9. Quæ parabola eſt temporis inſtantis. *Hebr. cap.* 10. Vmbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipſam imaginem rerum.

Sainct Paul dans la premiere aux Corinthiens, & dans les Epiſtres qu'il adreſſe aux Galates & aux Hebreux, dit parlant de l'ancienne Loy, que tout s'y paſſoit en figures, & qu'elle auoit l'ombre des biens futurs, & non pas la ſubſtance & la verité des choſes. Il appelle les ceremonies legales les exemplaires des choſes Celeſtes, & le Tabernacle vne parabole du temps preſent: Il dit que la Manne qui tomba du Ciel, & que l'eau qui ſortit du rocher, eſtoient vne viande & vn breuuage ſpirituel: que la roche du deſert n'eſtoit autre choſe que cette pierre angulaire, qui eſt Ieſus-Chriſt; & que le paſſage de la mer

Digitized by Google

rouge, & le bapteſme de nos peres dans la nuée & dans les eaux, n'eſtoient que des figures, qui marquoient, & qui voiloient tout enſemble nos myſteres. Par leſquels témoignages cét Apoſtre nous fait voir amplement l'obſcurité de l'ancienne Eſcriture, en nous la repreſentant pleine d'enigmes, & enuironnée de tenebres, & nous donne en meſme temps à connoiſtre que l'intelligence n'en eſt pas familiere à toutes ſortes d'eſprits. Et en effet ſi toutes les choſes s'y paſſoient en figures, comme le meſme Apoſtre témoigne en diuers endroits, que Sara eſtoit la figure de l'Egliſe, & Agar de la Synagogue : que l'Agneau Paſchal repreſentoit Ieſus-Chriſt : la Mer rouge, le Bapteſme : la Manne, l'Euchariſtie : le Tabernacle, l'Humanité ſacrée du Fils de Dieu : l'immolation des victimes, le ſacrifice de la Croix : & le ſang des boucs & des taureaux, le ſang de l'Agneau immaculé répandu pour le ſalut de tous les hommes : Et ſi tout le texte du vieil Teſtament, ſi la vie de tous les Patriarches, ſi l'empire & la domination des Hebreux n'eſt qu'vne Prophetie perpetuelle de Ieſus-Chriſt, pour parler aux termes de ſainct Auguſtin ; N'eſt-il pas vray que tout le monde n'eſt pas en eſtat de lire, ny d'entendre ces choſes qui paſſent les plus conſommez, & qui ne ſe peuuent découurir que par vne grace particuliere, ou que par vne longue, & penible recherche?

Auguſt. lib. 2. contra Fauſtum c. 24. Illorum hominum non tantùm linguam, verùm etiã vitam fuiſſe propheticam: totúmque illud regnum gentis Hebræorum magnum quendam, quia & magni cuiuſdam, fuiſſe prophetam. *Hebr.* 10.

Sainct Paul donc, pour faire voir l'obſcurité

Digitized by Google

de l'ancienne Loy la compare à l'ombre. Ie ſçay bien qu'elle eſt comparée à l'ombre, parce que l'ombre precede le corps, dit Elias Cretenſis, mais elle ne fait pas la fonction du corps. La Loy écrite a precedé la Loy de Grace, mais elle n'en a pas eu la vertu ny l'effet : Et voila pourquoy le meſme Apoſtre l'appelle infirme & impuiſſante, & dit qu'elle a eſté reiettée à cauſe de ſon imperfection, & de ſon inutilité. Mais il vſe principalement du terme d'ombre, parce que comme l'ombre ne repreſente pas clairement, ny diſtinctement le corps qui la produit, auſſi l'ancienne Loy ne repreſentoit que ſous des voiles & dans l'obſcurité, les choſes futures; Elle eſtoit vne ombre, parce qu'elle deſignoit le corps, qui eſtoit Ieſus-Chriſt: mais elle n'auoit pas l'image, parce qu'elle ne contenoit pas la ſubſtance des choſes, ſelon l'explication de ſainct Chryſoſtome, & de Theophylact; ou plûtoſt parce qu'elle ne manifeſtoit pas ouuertement la verité, ſuiuant l'interpretation de ſainct Anſelme, ſainct Thomas, Caietan, écriuans ſur ces paroles de l'Apoſtre.

In Comm. 1. orationis D. Gregor. Naz.

Hebr. cap. 7.

Col. 2. Quæ ſunt vmbra futurorum: Corpus autem Chriſti.

Syrus vertit: In lege erat vmbra bonorum futurorum, & non ſubſtantia ipſarum rerum.

Sicut vmbra, corporis, à quo proiic tur, imperfectiſſima ſimilitudo eſt: ita lex per ſuas ceremonias admodum obſcurè & imperfectè ſignificabat bona futura.

Il appelle en ſuite les ceremonies de la Loy, les modeles & les exemplaires des choſes futures, parce qu'il ſemble que Dieu ait voulu faire comme les Architectes, qui auant que d'entreprendre & d'executer vn ſuperbe deſſein, font vn plan & vn modele qui en découure aux Maiſtres de l'Art l'ordre & la beauté,

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

& qui ne donne aux autres qu'vne connoiſſance confuſe & groſſiere d'vne grande entrepriſe, & d'vn ouurage magnifique : ou bien comme ces Peintres, dit ſainct Anſelme, qui deſignent auec le charbon ou la craye, & qui ébauchent groſſierement deſſus la toile la choſe qu'ils veulent repreſenter. L'ancienne Loy n'eſt qu'vn crayon & vn modele de ce grand ouurage que Dieu a acheué dedans le temps, qui eſt le myſtere adorable de l'Incarnation du Verbe: Mais crayon & modele imparfait & ébauché, dans lequel on ne voit que des traits confus, & on ne remarque que des obſcuritez, & des ombres.

Hebr. 9. Le meſme Apoſtre vſe encore du terme de Parabole, parlant du vieil Teſtament, dautant que la parabole cache les choſes en meſme temps qu'elle les exprime ; & nous liſons dedans l'Euangile, que quand Ieſus-Chriſt vouloit cacher au peuple les myſteres, dont il eſtoit ou incapable, ou indigne, il ne s'expliquoit que par paraboles.

1. Cor. 10. Enfin il appelle les figures de la Loy, Spirituelles, parce qu'elles ne doiuent point eſtre conſiderées ſelon la chair, mais ſelon l'eſprit. Les choſes ſpirituelles, dit-il en vn autre endroit, doiuent eſtre entenduës ſpirituellement, & traittées par des gens ſpirituels: L'homme animal qui iuge des choſes par le ſens, ne peut pas gouſter la doctrine qui eſt partie de l'Eſprit de

1. Cor. 2. Spiritualibus ſpiritualia comparantes: animalis autem homo non percipit ea quæ ſunt ſpiritus Dei, ſtultitia enim eſt illi, & non poteſt intelli-

Digitized by Google

Dieu : Et voila pourquoy c'eſt folie à luy de l'examiner, parce qu'il ne la peut pas comprendre, n'y ayant point de proportion entre la chair & l'eſprit : il doit laiſſer cela à l'homme ſpirituel qui iuge de tout, & qui n'eſt iugé de perſonne : Et qui eſt celuy qui a penetré dans le ſens du Seigneur, & qui en a receu l'intelligence ? Ce qui ſe peut tres-iuſtement appliquer à mon ſuiet, en diſant que le liure de la Loy, qui doit eſtre expliqué ſelon l'eſprit, ne doit point eſtre examiné par le ſens, que l'homme animal eſt incapable d'en iuger, & indigne de le manier & de le lire, & que cela n'appartient qu'à l'homme ſpirituel, c'eſt à dire qu'à celuy qui peut penetrer dans le ſens du Seigneur, & qui a la connoiſſance des myſteres, ou, pour parler auec S. Hierôme, qui ſçait parfaitement les figures & les enigmes de la Loy.

gere, quia ſpiritualiter examinatur, ſpiritualis autem iudicat omnes, & à nemine iudicatur : quis enim cognouit ſenſum Domini qui inſtruat eum?
Vide Chryſ. & D. Th. in hunc locum.

Hier. in Comment. Epiſtolæ ad Gal. Vir ſpiritualis eſt qui legis typos & ænigmata callet.

Et c'eſt peut-eſtre la cauſe pour laquelle les Hebreux, tres-religieux à l'endroit de l'Eſcriture, & ſuffiſamment inſtruits de la profondeur de ſes myſteres, ne permettoient à perſonne de lire l'exorde de la Geneſe, le commencement & la fin d'Ezechiel, ny le Cantique des Cantiques ; de meſme que celuy d'Abacuc, ſelon Galatinus, auant que d'auoir atteint l'âge de trente ans ; afin, dit ſainct Hierôme, que par la plenitude de l'âge, l'homme euſt atteint vne plenitude de connoiſſance. Moyſe Ægyptien confirme cecy en pluſieurs endroits de ſes liures du

Hier. ad Euſtochium : Nam niſi quis apud Hebræos ætatem ſacerdotalis miniſterij, id eſt tricesimum annum impleuerit, nec principia Geneſeos, nec Canticum Canticorum, nec huius voluminis exordium & finem legere permittitur ; vt ad perfectam ſcientiam & myſticos intellectus plenum humanæ naturæ tempus accedat.

Digitized by Google

Guide des Doutans, & témoigne que les liures de Beresith, ou de la Geneſe, de Mercaua, c'eſt à dire des Rouës, & des Prophetes, eſtoient defendus au peuple à cauſe de leur obſcurité, & de leur profondeur. Le meſme ſainct Hierôme dans l'Epiſtre à Paulin, dit, qu'il n'y a pas iuſques aux ſyllabes dans le Leuitique, qui ne ſoient myſterieuſes: Il publie que les douze petits Prophetes ſignifient des choſes bien differentes de celles que la lettre porte : & pour ce qui eſt des quatre grands, il défie qui que ce ſoit, de pouuoir, ou les conceuoir, ou les expliquer: En vn mot, il proteſte que le dire de Socrate s'accomplit en luy, au regard de l'ancien Teſtament, & qu'il ne ſçait qu'vne choſe, qui eſt qu'il ne ſçait rien.

Hier. in Epiſt. ad Paul. 103. In promptu eſt Leuiticus liber, in quo ſingula ſacrificia, imò ſingulæ penè ſyllabæ ſpirant cæleſtia ſacramenta.

In Pro'. Galeato: Duodecim Prophetæ in vnius voluminis angustias coarctati, multò aliud quàm ſonent in littera, præfigurant.

In Epiſt. ſup. citat. Eſaiam, Hieremiam, Ezechielem, & Danielem, quis poſſit vel intelligere, vel exponere?

Eodem loco: Cæterùm Socraticum illud impletur in nobis, hoc tantùm ſcio quòd nihil ſcio.

Et cecy nous eſt confirmé dans ſainct Luc, chapitre vingt-quatre, par l'exemple des diſciples d'Emaüs, qui eſtoient enuironnez de tenebres au milieu de la lumiere, & qui n'entendoiét point les Eſcritures, ſi I. C. luy meſme ne leur euſt interpreté, & n'euſt oſté de deſſus leurs yeux le voile qui les aueugloit : Et par celuy de l'Enuque de la Reine d'Ethiopie, dont il eſt parlé dans le chapitre huitiéme des Actes, qui tenant le liure d'Iſaye entre ſes mains, & eſtant interrogé par ſainct Philippes, s'il entendoit ce qu'il liſoit, luy répondit qu'il ne le pouuoit pas ſi quelqu'vn ne luy en donnoit l'intelligence. Ce qui oblige ſainct Hierôme, écriuant à Paulin,

Digitized by Google

lin, de faire cette reflexion ; Ie ne ſuis point, dit-il, ny plus ſainct, ny plus ſtudieux que cét enuque ; plus ſainct, puis qu'il quittoit vne Cour où il eſtoit en credit, & qu'il eſtoit parti des extremitez du monde pour venir dedans le Temple : ny plus ſtudieux, puis qu'il auoit tant d'affection pour les ſainctes lettres, qu'il ne les abandonnoit pas meſme dans le chemin, & pendant ſon voyage, & neantmoins il ignoroit celuy qu'il adoroit dans ces Propheties, & il eut beſoin d'vn Interprete pour luy découurir la verité, qui eſtoit cachée ſous ces ombres.

On me peut obiecter que ce voile qui eſtoit eſtendu ſur la face de Moyſe, c'eſt à dire de l'ancien Teſtament, fuſt rompu auſſi bien que celuy du Temple à la mort de Ieſus-Chriſt : que ce liure ſeellé nous a eſté ouuert par le ſang de l'agneau : que la clef de Dauid nous a eſté miſe entre les mains par l'Incarnation & la Doctrine du Fils de Dieu : que ſes figures & ſes ombres ſe ſont diſſipées par la preſence de la verité & de la lumiere : que ſes crayons ſont acheuez, & que l'image des choſes Celeſtes eſt entierement formée : que ſes paraboles ſont expliquées, auſſi bien que ſes Propheties accomplies : que la Loy n'eſt plus au deſſus de la portée des hommes depuis qu'ils ont eſté faits ſpirituels & regenerez par l'eſprit de la Grace : enfin que tout a eſté conſommé en Ieſus-Chriſt. Iuſques icy, dit ſainct Paul, il y a vn voile qui ſe rencontre dans

2. Cor. 3. Vſque in hodiernum diem.

Digitized by Google

id ipſum velamen in lectione veteris Teſtamenti manet nó reuelatum, quoniam in Chriſto euacuatur, cùm autem conuerſus fuerit, auferetur velamen. *Auguſt. lib. 2. contra aduſ. legis.* Qui ſunt in veteri Teſtamento impediente velamine, nec vetus intelligunt, nec nouum: qui autem transeunt ad Chriſtum, remoto velamine per nouum intelligunt & vetus & nouum Teſtamentum.

la lecture de l'ancien Teſtament, & qui n'eſt pas encore oſté à l'égard du peuple Iuif, quoy qu'en effet il ſoit euacué en Ieſus-Chriſt, & leué à l'égard de ceux qui ſe conuertiſſent à Dieu. Sur quoy ſainct Auguſtin dit, que ceux qui demeurent dans l'ancien Teſtament, & qui ne veulent point paſſer outre, ont deuant les yeux vn voile qui les empeſche d'entendre l'ancienne & la nouuelle Loy : au lieu que ceux qui ſe conuertiſſent à Ieſus-Chriſt, ſont éclairez d'vne lumiere qui écarte ces tenebres, & qui leur donne la connoiſſance de l'vne & de l'autre Eſcriture. Sainct Hierôme confirme cecy, en diſant que la porte de l'Eſcriture eſt fermée aux Iuifs, & qu'elle eſt ouuerte aux Gentils, parce que les vns ont receu la clef, que les autres ont refuſée.

Quoy que cela ſoit veritable en general, neantmoins il faut auoüer que cette manifeſtation de l'ancien Teſtament ne regarde pas en particulier tous les hommes ; ſi ce liure eſt ouuert aux ſaincts, il eſt fermé aux profanes : Cette clef n'eſt donnée qu'aux Interpretes ? Hé quoy, tous ſont-ils Interpretes ? tous ſont-ils Prophetes, c'eſt à dire ſelon l'explication de ſainct Ambroiſe, tous ont-ils l'intelligence de la parole de Dieu ? Les Graces ne ſont-elles pas diuiſées, & Dieu n'a-t'il pas donné à l'vn le don des langues, & à l'autre l'interpretation des Eſcritures ? Ces figures ne ſont déuoilées qu'à ceux qui ont receu la lu-

1. *ad Cor.* 12. Numquid omnes interpretantur ? *Ex Amb. in cap. 12. eiuſdem Epiſt.* Numquid omnes Prophetæ, id eſt, interpretationem Dei verbi habentes?

Digitized by Google

miere & la ſageſſe en partage; & la ſageſſe & la lumiere ne ſont-ce pas le partage des humbles? L'explication de ces paraboles eſt vne grace des voyans, dit ſainct Hierôme: Et il n'y a parmy les Chreſtiens que trop d'hommes charnels, qui ne iugent des choſes que ſelon les ſentimens de la chair & des ſens? Et où eſt l'homme ſpirituel, qui penetre dans le ſens du Seigneur, & qui ſoit capable d'approfondir les abiſmes inſcrutables de ſon eſprit? Voila pour ce qui regarde l'ancien Teſtament.

Matth. 11.

1a Epiſt. ad Paul.

Pour ce qui eſt du Nouueau, où les lumieres paroiſſent plus pures & moins enuelopées, & où les veritez neceſſaires à ſalut ſont exprimées auec plus d'euidence: Il ne laiſſe pas de faire peine à ceux qui le liſent. Oſeray-ie dire qu'il n'y a preſque point de pages qui n'ait fourny des paſſages pour la defenſe du menſonge, & qui n'ait eſté vn écueil innocent, & vne pierre de ſcandale pour la perte de pluſieurs?

Le Prophete Ezechiel, parlant des Euangeliſtes, les repreſente auec des aiſles, dont les vnes ſeruent de voile pour les cacher, & les autres de lien pour les vnir enſemble: Signifiant par là que s'il ſe rencontre parmy eux vne parfaite intelligence, il y a auſſi dans leurs écrits vne profonde obſcurité.

Ezech. 1. Duæ pennæ ſingulorum iungebantur, & duæ tegebant corpora eorum.

Sainct Pierre dans ſa ſeconde Canonique, témoigne que les Epiſtres de ſainct Paul contiennent & renferment pluſieurs choſes difficiles à

2. Petri 3. Paulus ſecundùm datam ſibi ſapientiam ſcripſit vobis, ſicut & in omnibus

Digitized by Google

epistolis, loquens in eis de his, in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti & instabiles deprauant, sicut & cæteras scripturas ad suam ipsorum perditionem.

entendre, que les ignorans, & les esprits foibles & legers corrompent à leur perte, & à leur dommage. Vn Interprete dit, que cette corruption se fait par vne fausse interpretation, qui est vne suitte presque necessaire de l'ignorance & de la foiblesse.

Hieron. ad Paul. Iacobus, Petrus, Ioannes, & Iudas septem Epistolas ediderunt tam mysticas quàm succinctas, & breues pariter & longas, breues in verbis, longas in sententiis, vt ratus sit qui non in earum lectione cæruriat. Apocalypsis Ioannis tot habet sacramenta quot verba.

Sainct Hierôme dans cette mesme Epistre à Paulin, dit que sainct Iacques, sainct Pierre, sainct Iean, & sainct Iudes, ont escrit sept Epistres si mysterieuses, qu'il est bien rare de trouuer vn homme qui voye toûiours clair, & qui ne s'égare dans leur lecture. Il adiouste, que le liure de l'Apocalypse contient autant de Sacremens que de mots: Et enfin il conclut que sous chaque parole de ce liure, aussi bien que de tous les autres qui sont Canoniques, il y a plusieurs sens, & diuerses intelligences, qui ne se découurent qu'auec beaucoup de peine: Et sainct Augustin veut qu'à peine soient-ils conneus des plus sçauans, & des plus consommez en l'Escriture.

Aug. in Psal. 67. Multi sensus scripturarum latent, & paucis intelligentioribus noti sunt.

Certes si l'ancien Testament est plein d'enigmes & d'obscuritez, selon le témoignage de sainct Paul; si dans le nouueau il se rencontre des difficultez qui perdent les ignorans & les foibles, selon le dire de sainct Pierre; & s'il n'y a point de parole ny de syllabe, selon sainct Hierôme, qui ne renferme des mysteres capables d'exercer les plus consommez: Y a-t'il apparence d'engager tout le monde à vne lecture

Digitized by Google

ſi difficile & ſi éleuée ; de mettre les enigmes de la Loy, qui demandent des hommes ſpirituels, entre les mains des perſonnes du ſiecle, qui examinent toutes les choſes ſelon la chair ; de faire lire aux ignorans & aux foibles des eſcrits, ou qu'ils n'entendent point, ou qu'ils entendent mal ; & d'accommoder à la portée du vulgaire ce qui ſurpaſſe l'intelligence des plus grands eſprits ?

Digitized by Google

TROISIESME PREVVE.

De l'obſcurité, & de la profondeur de l'Eſcriture Saincte, & du peril qu'il y a de porter indifferemment toutes ſortes de perſonnes à la lire.

Tirée des choſes qu'elle contient, & de la façon qu'elle les exprime.

POVR n'obmettre rien de ce qui peut conuaincre l'eſprit de l'obſcurité, & de la profondeur de l'Eſcriture, ie paſſe outre, & ie dis qu'on y peut conſiderer, ou les choſes qui y ſont contenuës, ou la façon dont elles ſont expliquées. L'eſtude de l'Eſcriture, dit ſainct Auguſtin, conſiſte en partie à découurir & à entendre ce qu'elle contient. Ce qui eſt vn ouurage, adiouſte ce Pere, tres-difficile à ſouſtenir & tres-temeraire à entreprendre : Et ie remarque que toutes ces choſes ſe reduiſent à quatre chefs, ou à l'Hiſtoire, ou à la Prophetie, ou aux Myſteres, ou aux Preceptes.

Aug. lib. 1. de Doct. Chr. cap. 1.

Digitized by Google

De l'Histoire.

L'Histoire Saincte a ſes difficultez & ſes écueils, & quoy qu'elle ſoit par tout tres-veritable, & de ſoy toûiours tres-ſalutaire, elle ne laiſſe pas ſouuent d'eſtre tres-obſcure, & par accident d'eſtre tres-perilleuſe. Les cauſes de ſon obſcurité ſont, ou parce que l'ordre n'y eſt pas obſerué; comme nous voyons dans le Nouueau Teſtament, où les Euangeliſtes n'ont gardé ny la ſuitte ny la difference des temps. Il arriue quelquefois, dit ſainct Auguſtin, que les choſes ſont recitées comme ſi elles ſe ſuiuoient dans l'ordre des temps, quoy que le deſſein de l'Hiſtorien ſoit de les rapporter tacitement aux choſes precedentes, qu'il a iugé à propos de taire, & de paſſer ſous ſilence. Ou de ce que la ſupputation des années n'y paroiſt point exacte: Comme nous voyons ſouuent que la moitié de l'année eſt comptée pour l'année entiere, & vn âge imparfait pour celuy qui eſt complet & acheué: le regne du pere eſt quelquefois confondu auec celuy du fils; & d'autrefois la durée d'vn regne eſt meſlée auec celle d'vn interregne. Soit parce que le texte change, & paſſe ſouuent de la ſimple narration des choſes à la reuelation des myſteres: Comme a remarqué fort bien ſainct Gregoire, & comme il ſe voit dans Iſaye, où de l'Hiſtoire de Raſin Roy de Syrie, &

Aug. lib. 3. de Doct. Chr. cap. 16. Sic enim dicuntur quædam quaſi ſequantur ordine temporis, vel rerum continuatione narrentur, cùm ad priora quæ prætermiſſa fuerunt latenter narratio reuocetur. Aliquando pars anni capitur pro integro anno, & anni perfecti quaſi imperfecti, aliquando ſupputantur anni viuente patre, aliquãdo interregni anni tribuuntur ſequenti.

Greg. in moralibus: Cùm ordo hiſtoriæ deficit, ſeſe nobis intellectus myſticus quaſi iam apertis foribus oſtendit.

Digitized by Google

Isaïe 7.

de Phacée Roy d'Iſraël, le Prophete éleue ſon eſprit à la Conception ineffable du Verbe diuin dans le ſein immaculé de la Vierge. Ou parce que pluſieurs choſes dans le ſentiment de ſainct Hierôme, ſont racontées à deſſein, ſelon l'opinion des hommes, & comme elles auoient cours dans le temps qu'elles ont eſté eſcrites. Ou parce qu'il ſe rencontre des contrarietez en apparence parmy les Eſcriuains ſacrez: Comme entre ſainct Matthieu & ſainct Luc, ſur le ſuiet de la Genealogie de ſainct Ioſeph, lors que l'vn le fait deſcendre de Dauid par Salomon, & l'autre du meſme Dauid par Nathan, frere de Salomon, & qu'ils luy donnent deux peres differens, Iacob & Heli, quoy qu'en effet il n'y puiſſe y auoir qu'vn principe de la generation: Laquelle difficulté Iulian l'Apoſtat auoit couſtume d'obiecter aux Chreſtiens, & que ſainct Iuſtin †, S. Ambroiſe, ſainct Hierôme, ſainct Auguſtin, Euſebe de Ceſarée, éclairciſſent par la diſtinction du pere naturel, & legal, ſuiuant la Loy couchée au Deuteronome, qui ordonne que le frere ſuſcitera la ſemence de ſon frere lors qu'il ſera mort ſans enfans, & que le premier né portera le nom du mort, afin que ſon nom & ſa memoire ne ſoient point effacez d'Iſraël. Ou enfin parce que pluſieurs liures ſont citez dans l'Eſcriture: Comme le liure des Guerres du Seigneur, le liure des Iuſtes, le liure de Samuel le Voyant des faicts de Dauid,

Hier. in c. 28. Hieremiæ: Multa in ſcripturis ſanctis dicuntur iuxta opinionem illius temporis quo geſta referuntur, & non iuxta quod rei veritas continebat.

Matth. 1. Dauid autem genuit Salomonem... .. Iacob autem genuit Ioſeph.

Luc. 3. Ioſeph qui fuit Heli..... Nathan qui fuit Dauid.

†. *Iuſtinus qu. 131. & 133. ad gentes. Amb. lib. 3. in Lucam cap. 3. Auguſt. lib. 2. de Conſ. Euang. c. 3. lib. 2. Retr. cap. 7. Hier. in Commentariis in Matth. Euſebius lib. 1. Hiſt. Eccl. cap. 3.*

Deut. 25. Quando habitauerint fratres ſimul, & vnus ex eis abſque liberis mortuus fuerit, vxor defuncti non nubet alteri, ſed accipiet eam frater eius, & ſuſcitabit ſemen fratris ſui, & primogenitum ex ea filium nomine illius appellabit, vt non deleatur nomen eius ex Iſraël.

Num. 21.

Ioſue 10.

1. Paral. 29.

Digitized by Google

Dauid, les discours des Roys de Iuda & d'Israël, les liures de Nathan Prophete, des gestes de Dauid & de Salomon, le Volume de Gad, la Vision d'Addo contre Ieroboam, l'Histoire des Roys d'Israël escrite par Iehu, celle du Roy Ozias par Amos, les Descriptions de Ieremie, les Lamentations du mesme Prophete sur la mort du Roy Iosias, & plusieurs autres qui n'estans plus, rendent le sens ambigu, & suspendent l'esprit entre le doute & la connoissance.

3. Reg. 14. 1. Par. 29. & 2. Par. 9. 2. Par. 20. 2. Par. 26. 2. Par. 35. 2. Mach. 2.

Mais si l'Histoire saincte est obscure; elle n'est pas moins perilleuse, lors qu'elle expose aux yeux de tout le monde les cheutes des Patriarches & des Prophetes, qu'elle exaggere leurs fautes, & qu'elle les publie hautement; ce qui peut porter des esprits foibles, ou au mépris de ces grands hommes, ou à l'imitation de leurs fautes. Et S. Augustin témoigne que les Manicheens prirent de là occasion de médire des Patriarches: comme tout au contraire plusieurs en ont tiré suiet de consacrer les vices. De là vient qu'au rapport de Moyse Egyptien, les anciens Hebreux ont toûiours eu soin de destourner ces exemples de la veuë & de la connoissance du peuple, de crainte qu'ils ne luy fussent plustost des éguillons pour transgresser la Loy, que des motifs pour l'accomplir. Hé qui peut douter qu'elle ne soit encore perilleuse à plusieurs, lors qu'elle louë, & qu'elle approuue des actions qui semblent combattre la vertu, & fauoriser le

In libris cont. Adim. & contra Faustum Man.

Rabbi Mos. Ægypt. duct. dub. lib. 2.

Digitized by Google

vice, & qu'elle décrit des choſes qui bleſſent la pureté & l'innocence : Comme l'Hiſtoire de Thamar, de Loth, de Salomon, d'Ozée, & qu'elle les exprime auec tant de naïueté, qu'on ne ſçauroit nier qu'elle ne puiſſe par accident donner occaſion de ſcandale aux foibles ; de ſcrupule & d'erreur aux ignorans ; de mépris aux impies ; de riſée aux ennemis de la Religion.

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 13. In quæ facta legendo cùm incurrunt indocti, alterius cõſuetudinis, niſi auctoritate reprimantur, flagitia putant.

Il y a beaucoup d'actions, dit ſainct Auguſtin, que les ignorans condamnent, s'ils ne ſont arreſtez par l'authorité de l'Eſcriture qui les approuue : Et ce Pere à ce ſuiet donne pluſieurs regles à celuy qui s'engage dans la lecture de l'hiſtoire ſaincte, pour ſe garentir de l'erreur. Il l'inſtruit en premier lieu de diſtinguer ſoigneuſement entre la lettre & l'eſprit, & de ne point confondre la phraſe qui eſt propre, auec celle qui eſt figurée : Il luy apprend en ſuitte le moyen de faire cette diſtinction à propos, & luy enſeigne qu'il doit tenir generalement pour figure, ce qui ſe rencontre dans le texte ſacré qui eſt contraire ou à la pureté des mœurs, ou à la verité des myſteres ; & que c'eſt vne maxime indubitable, que lors que l'Eſcriture blaſme & defend le mal, ou qu'elle approuue & commande le bien, il faut s'arreſter à la lettre ; mais lors qu'elle ſemble ou ordonner le vice, ou condamner la vertu, il faut auoir recours à la figure.

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 10. Huic autem obſeruationis qua cauemus figuratã locutionem, id eſt, trãſlatam, quaſi propriã ſequi, adiungenda etiam illa eſt ne propriam, quaſi figuratam velimus accipere.

Eodem capite: Demonſtrandus igitur eſt primus modus inueniendæ locutionis? propriáne an figurata. Iſte omnino modus eſt, quicquid in ſermone diuino, neque ad morũ honeſtatem, neque ad fidei veritatem propriè referri poteſt, figuratum eſſe cognoſcas.

Cap. 16. eiuſdem libri. Si præcepti-ua locutio eſt, aut

Il y a des actions que l'Hiſtoire Saincte rapporte des Patriarches & des Saincts, qui en effet ſont criminelles & vicieuſes : Comme l'intemperance de Noé, l'adultere de Dauid, & l'infidelité de ſainct Pierre : Mais il n'eſt pas ny raiſonnable de s'en ſcandaliſer, ny à propos de les excuſer & de les defendre, ny iuſte de les vouloir imiter : Il n'eſt pas iuſte de les imiter, puiſque l'Eſcriture les condamne : il n'eſt pas à propos de les excuſer, puiſque ce ſont des fautes manifeſtes : il n'eſt pas auſſi raiſonnable de s'en ſcandaliſer, puiſqu'elles ne ſont eſcrites, & meſme qu'elles n'ont eſté permiſes que pour noſtre inſtruction. Il ne faut point douter, dit ſainct Gregoire de Nice, que les fautes des Patriarches ne puiſſent beaucoup ſeruir à noſtre amendement. Et ſainct Ambroiſe monſtre que les vices de ces grands hommes de l'vn & de l'autre Teſtament, ne nous inſtruiſent pas moins que leurs vertus ; & que c'eſt la raiſon pour laquelle l'Eſcriture a donné vn double exemple de l'yurongnerie dedans Noé, & dedans Loth, pour nous donner en meſme temps vn double aduertiſſement de fuïr & d'éuiter ce vice. Elle nous fait voir en Dauid vn Roy dans le peché, ce qui eſt ordinaire aux Roys : Mais en meſme temps elle nous repreſente vn Roy dans la penitence, ce qui eſt tres rare parmy les Roys. Les cheutes des Saincts monſtrent la miſericorde de Dieu, & la foibleſſe des hommes;

flagitium, aut facinus vetans, aut vtilitatem aut beneficentiam inbēs, non eſt figurata : ſi autem flagitium aut facinus videtur iubere, aut vtilitatem & beneficentiam vetare, figurata eſt.

Ambroſius lib. 1. de Abrahamo : Inſtruunt Patriarchæ non ſolùm docētes, ſed etiam errantes. Ideo iteratum eſt exemplum ebrietatis, vt confirmetur magiſterium cautionis.

Digitized by Google

elles iettent les iuſtes dans la défiance de leurs forces, elles donnent aux pecheurs vne confiance en la bonté du Ciel. Le peché de S. Pierre, dit le meſme Pere, eſt vn enſeignement & vne leçon pour les ſaincts, & ſon infidelité eſt l'aſſeurance & l'affermiſſement de toute l'Egliſe.

Ambr. in Lucam: Error Petri doctrina iuſtorum eſt & titubatio Petri omnium petra eſt.

Les vices & les chaſtimens du peuple d'Iſraël, ſont des exemples & des inſtructions pour le peuple Chreſtien : Ce ſont des figures & des tableaux qui ſont expoſez à nos yeux, afin que nous ne conuoitions pas le mal, comme nos peres l'ont conuoité : que nous ne deuenions pas idolatres, comme ce peuple ingrat, qui aprés auoir beu & mangé en repos s'eſt leué pour ſe ioüer : que nous ne tombions point en fornication, de meſme que ces vingt-trois mille qui paſſerent en vn iour par le fil de l'épée : que nous ne tentions point Dieu, comme pluſieurs l'ont tenté dans le deſert, qui perirent par la bouche des ſerpens : que nous ne murmurions point, comme ces autres qui furent défaits par l'Ange exterminateur : car toutes ces choſes leur arriuoient en figure : mais elles ſont écrites pour noſtre correction. Que celuy là donc qui eſt debout, prenne garde de ne tomber point, & qu'il apprenne de la cheute des ſaincts, & de la preuarication auſſi bien que des punitions rigoureuſes d'vn peuple ſi aimé & ſi fauoriſé de Dieu,

1. *Cor.* 10. Hæc autem in figura facta ſunt noſtri, vt non ſimus concupiſcentes malorum, ſicut & illi concupierunt: neque idololatræ efficiamini, ſicut quidam ex ipſis, ſicut ſcriptum eſt, ſedit populus manducare & bibere, & ſurrexerunt ludere: neque fornicemur, ſicut quidam ex ipſis fornicati ſunt, & ceciderunt vna die 23. millia: neque tentemus Chriſtum, ſicut quidam eorum tentauerunt, & à ſerpentibus perierũt: neque murmuraueritis, ſicut quidam eorum murmurauerunt, & perierũt ab exterminatore: hæc autem omnia in figura cõtingebant illis: ſcripta ſunt autem ad correptionem noſtram. Itaque qui ſe exiſtimat ſtare, videat ne cadat.

Digitized by Google

à veiller ſur ſes actions, & à operer ſon ſalut auec crainte, & humilité.

Mais l'Hiſtoire Sainɛte fait mention de pluſieurs actions, qui en apparence ſont criminelles, quoy qu'en effet elles ſoient ſainɛtes & innocentes. Les diɛts ou les faiɛts, dit ſainɛt Auguſtin, qui partent de la perſonne de Dieu, ou de celle des Sainɛts, & qui ſemblent des vices aux ignorans, ſont des myſteres qui cachent des ſecrets merueilleux pour nourrir & entretenir le feu de la charité. Il n'y a rien de ſi rude, ny de ſi choquant dans leurs œuures, & dans leurs paroles, qui ne puiſſe deſtruire le regne de la cupidité, & l'empire de la chair: Mais il en faut connoiſtre le ſecret, afin de s'exempter du ſcandale, & du iugement temeraire où ſe precipite ordinairement l'ignorance: Et il eſt tout euident qu'il y a grand ſuiet de craindre pour ceux qui marchent dans l'obſcurité de ces ombres ſans lumiere, & ſans conduite. Les plus illuſtres actions de l'ancien Teſtament, ne ſeront point à leur aduis exemptes de reproches, ſes propheties paſſeront dans leur eſprit pour des menſonges, & ſes myſteres ne ſeront plus que des intrigues adroitement conduites. Y a-t'il vne action plus belle & plus genereuſe dans toute l'Eſcriture, que celle d'Abraham lors qu'il s'achemina par l'ordre de Dieu ſur la montagne, pour immoler ſon fils; & neant-

Lib. 3. de Doɛt. Chr. cap. 12. Quæ autem quaſi flagitioſa imperitis videntur, ſiue tantùm dicta, ſiue etiam facta ſunt, vel ex Dei perſona, vel ex hominum, quorum nobis ſtatus commendatur tota figurata ſunt, quorum ad charitatis paſtum enucleanda ſecreta ſunt.

Eodem lib. cap. 10. Quicquid ergo aſperum, & quaſi ſæuum dicto factóque in ſanctis Scripturis legitur, ex perſona Dei vel ſanctorum eius, ad cupiditatis regnum deſtruendum valet.

moins ce faict heroïque, si agreable aux yeux de Dieu, & loüé si hautement par sainct Chrysostome, sainct Basile de Seleucie, S. Ephrem, sainct Ambroise, & generalement par tous les Peres, ne sera point sans taches, si on examine auec ignorance ce qu'Abraham dit à ses seruiteurs, lors qu'estant dans le dessein de sacrifier Isaac, il leur ordonna de l'attendre, les asseurant de retourner auec son fils, aussi tost qu'ils auroient acheué le sacrifice. Abraham toutefois n'est point coupable en ce rencontre. Il ne mentit point, dit sainct Ephrem, mais il prophetisa, sa langue estoit plus sçauante que son cœur, & au lieu que la bouche a de coustume d'apprendre les veritez du cœur, son cœur apprenoit de sa bouche les mysteres de l'aduenir. Et sainct Ambroise; il annonçoit ce qu'il ignoroit, & lors qu'il disposoit en son ame de retourner seul, Dieu disoit par sa bouche ce qu'il preparoit de faire. Mais que dirons nous de l'histoire de Iacob, & de ce larcin innocent, qui confirma dessus sa teste le testament de ses peres, & qui attira dessus sa race les graces & les benedictions du Ciel? Qui n'accusera d'abord ce Patriarche d'auoir abusé de la simplicité d'Isaac, & d'auoir employé la fourbe & le mensonge pour enleuer vne benediction qui ne luy appartenoit pas? Et neantmoins il ne commit point vn mensonge, dit sainct Augustin, mais il fit vn

Gen. 22. Ego & puer illuc vsque properantes postquam adorauerimus, reuertemur ad vos.

Sanctus Ephrem serm. in Ionam Proph. Lingua Abrahæ plus nouerat quàm cor, & os cùm soleat à corde addiscere, hîc cor edocetur ab ore mysteria futura.....cùm putaretur mentiri, non tamen mendax erat, quoniam veritatis patrocinium gerebat.

Amb lib. 1. de Abrah. cap. 8. Prophetauit quod ignorabat, ipse solus disponebat redire immolato filio, sed Dominus per os eius loquutus est quod parabat.

Eccles. 44.

Aug. lib. de Mend. D. Thom. 22.

Digitized by Google

myſtere : Il ne déroba point la benediction de ſon pere, mais il entra en poſſeſſion d'vne choſe qui luy eſtoit deuë, & tout ſon proceder ne fut point vne fraude, mais vne figure qui ſignifioit que l'aiſné deuoit ſeruir à ſon cadet, & que l'heritage des Iuifs ſeroit vn iour transferé aux Gentils. Ie paſſe ſous ſilence cette fameuſe hiſtoire d'Ozée, & tant d'autres dont l'Eſcriture eſt remplie, de peur que ie ne mette des pierres d'achoppement dans le chemin des ignorans, & des foibles, & que ie ne découure moy-meſme au vulgaire les choſes que ie luy veux cacher. Mais voicy vn paſſage de ſainct Auguſtin qui fait merueilleuſement à ce propos : Vous ſçauez, dit ce Pere, comme les Manicheens condamnans la Foy Catholique, & déchirans de la bouche & des mains l'ancien Teſtament, troublent ceux qui ne ſçauent pas la façon dont il faut entendre les choſes qu'il contient, & comment eſtant priſes vtilement, elles coulent dans les veines, & deſcendent iuſques à la moüelle des ames; & parce qu'il s'y rencontre des choſes qui offenſent les eſprits ignorans & pareſſeux, dont le nombre eſt tres-grand, il eſt tres-facile de les blâmer auprés du peuple, & il eſt au contraire tres-difficile de les excuſer & de les defendre ſelon les ſentimens du vulgaire, à cauſe des myſteres qui y ſont renfermez.

qu. 110. art. 3. ad 3. Iacob myſticè dixit ſe eſſe Eſau primogenitum Iſaac : quia videlicet primogenita illius de iure ei debebantur. vſus autem eſt hoc modo loquẽdi, per ſpiritum prophetiæ, ad deſignandum myſterium : quia minor populus, ſcilicet Gentilium, ſubſtituendus erat in locum primogeniti, ſcilicet in locum Iudæorum. *Auguſt. lib. de vtil. credendi cap. 2.* Nam bene noſti quod reprehẽdentes Manichæi Catholicam fidem & maximè vetus Teſtamentum diſcerpentes, & dilaniantes commouent imperitos qui profectò neſciunt quatenus ſint illa accipienda, & quemadmodum hauſta vtiliter in venas quaſi vagientium adhuc animarum medullaſque deſcendant, & quia ſunt ibi quædam quæ ſubobſcurè ſonant, quæ offendant animos ignaros, & negligentes ſui, quæ maxima turba eſt, populariter accuſari poſſunt, defendi autem populariter propter myſteria quæ his continentur non à multis admodum poſſunt.

Digitized by Google

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 12. In omnibus enim talibus non vſus rerum, ſed libido vtentis in culpa eſt..... In huiuſcemodi moribus quicquid illorum temporum ſancti non libidinosè faciebant, quamuis ea facerent, quæ hoc tempore niſi per libidinem fieri non poſſunt, non culpat ſcriptura.

Enfin il y a des choſes dans l'Eſcriture, qu'il n'eſt permis ny de condamner ny d'imiter, dit le meſme S. Auguſtin : on croira quelquefois mauuais ce qui eſt bon, & licite ce qui eſt defendu. L'vſage des choſes ne fait pas le crime, mais le déreglement de celuy qui en vſe ; vn homme peut eſtre ſobre en mangeant d'vn mets delicat, qui ſera intemperant en prenant auec excés vne mauuaiſe viande. Ce qui eſt permis en vn temps, eſt defendu dedans vn autre : Nos peres faiſoient par vne ſaincte couſtume, ce que nous ne pouuons plus faire que par vn abus : Leurs deſirs eſtoient raiſonnables pour des iouyſſances qui rendroient les noſtres criminels. Et c'eſt pourquoy l'Eſcriture ne blâme point en eux ces actions dont la temperance eſtoit l'ame & la regle ; & ſi elle ſouffre, & louë meſme des choſes qu'elle defend maintenant ; c'eſt que nos peres les recherchoient pour l'vſage, au lieu que nous ne pouuons plus les rechercher que pour la volupté. Il faut obſeruer, pourſuit ce Pere, la condition des temps ; ce n'eſtoient point des crimes, mais ce ne ſont point des exemples : c'eſtoient de bonnes couſtumes, mais dont l'imitation eſt mauuaiſe : Elles ne laiſſent pas neantmoins de corriger & d'inſtruire, puiſqu'il n'y a rien qui ne ſoit écrit pour noſtre edification ; & le fruict que nous en pouuons tirer eſt de ſoûmettre nos pratiques à celles de ces grands hommes, &

Eodem libro c. 18. Cauendum eſt ne fortè quod in veteribus ſcripturis pro illorum temporum conditione etiam ſi non figuratè, ſed propriè intelligatur, non eſt flagitium neque facinus; ad iſta etiam tempora quis putet in vſum vitæ poſſe transferri, quod niſi dominante cupiditate non faciet ? *Cap. 22.* Illa quæ propriè lector acceperit, ſi laudati ſunt illi qui ea fe-

de

de croire que pour eſtre plus eſtroittes, elles ne ſont pas toûiours plus loüables. La polygamie eſtoit permiſe dans l'ancien Teſtament, & nous voyons qu'Abraham prit Agar à la ſollicitation de ſa femme, & épouſa la ſeruante auec la maiſtreſſe. Nous liſons encore le meſme de Iacob. Il faut bien prendre garde de rapporter ces choſes à la conduite & à l'vſage de la vie, comme fit autrefois l'Empereur Valentinian pour couurir vn amour impudique : & comme a voulu depuis Luther, qui a eſtably ſur ces fondemens la pluralité des femmes: Car ſi elles eſtoient permiſes à nos peres par vne diſpenſation particuliere, & pour des raiſons cachées, elles nous ſont eſtroittement defenduës : C'eſtoient de plus des figures auec leſquelles le S. Eſprit luy meſme ébauchoit les myſteres ; & ſainct Paul ne nous apprend-t'il pas que ce qui eſt écrit de Sara & d'Agar, eſt vne allegorie de l'vn & de l'autre Teſtament : Que Sara repreſentoit l'Egliſe, & Agar la Synagogue : qu'Iſaac qui eſtoit l'enfant de promeſſe, eſtoit la figure du peuple Chreſtien, & Iſmaël qui eſtoit vn enfant ſelon la chair, du peuple Iuif ; que c'eſt la raiſon pour laquelle Agar fut reiettée auec ſon fils, n'eſtant pas raiſonnable que le fils de la ſeruante fuſt heritier auec le fils de la femme libre ; pour monſtrer que la Synagogue qui ſert auec ſes enfans, deuoit eſtre repudiée, &

cerunt, ſed ea tamen abhorrent à conſuetudine bonorum, qui poſt aduentum Domini præcepta cuſtodiunt, figuram ad intelligentiam referat, factum verò ad mores non transferat. *Gen.* 16.

Socrates lib. 4. hiſt. cap. 27.

Lutherus propoſitione 65. *&* 66. *de bigamia Epiſc. & in cap.* 16. *Gen.*

Galat. 4. Quoniam Abraham duos filios habuit, vnum de ancilla, & vnum de libera: quæ ſunt per allegoriam dicta. Hęc enim ſunt duo teſtamenta, &c.

Digitized by Google

qu'elle seroit excluë de l'heritage que Iesus-Christ a acquis aux Chrestiens auec la liberté. Et ainsi ces choses, conclud sainct Augustin, qui se passoient mystiquement, & qui se faisoient par l'ordre de la raison, & par vne honneste liberté, ne peuuent plus se pratiquer maintenant que par vn desordre de la cupidité, & que par vn esprit de libertinage. Nous ne laissons pas toutefois de trouuer nostre vtilité, & nostre enseignement dans ces enigmes sacrez; & nous y apprenons en mesme temps, & ce que nous auons à croire, & ce que nous auons à faire. Il n'y a rien qui edifie dauantage la Foy, & qui nous confirme plus dans la creance de ses mysteres, que l'analogie & le rapport qui se rencontre entre les figures de l'ancien Testament, & les veritez du nouueau: Et toute la vie des Patriarches & des Prophetes est vne continuelle instruction pour le reglement de nos mœurs: Ce qui ne nous peut seruir d'exemple, nous sert de leçon; Abraham & Iacob ayans plusieurs femmes apprennent la continence à celuy qui n'en a qu'vne: Il y a bien plus de suiet d'approuuer le dessein de celuy qui vse de la fecondité de plusieurs dans vn temps où cela est permis, pour vne fin legitime, que de celuy qui aime vne femme pour elle mesme; le premier ne recherche qu'vne vtilité qui est conuenable au temps; l'autre recherche la satisfaction de son amour

Vltimo loco citato: Multa enim sunt quæ illo tempore officiosè facta sunt, quæ modò nonnisi libidinosè fieri possunt.

Aug. lib. 3. de Doct. Chr. cap. 18. Nec intelligit miser ad hanc vtilitatem sic esse posita, vt spei bonæ homines salubriter videant, & consuetudinem quam aspernantur posse habere bonum vsum, & eam quam amplexentur posse esse damnabilem: si & ibi charitas vtétium, & hîc cupiditas attendatur; nam si multis vxoribus castè vti quisquã pro tempore potuit; potest alius vna libidinosè:

propre, & l'assouuissement d'vne passion qui est criminelle dans tous les temps : & comme la nature a meslé dans le mariage le plaisir auec le remede ; l'vn regarde le necessaire & vse du remede ; l'autre iouyt du plaisir & fait sa derniere fin de la volupté qui s'y rencontre. Aussi ne faut-il point douter que si ces grands Patriarches eussent eu le bon-heur d'entendre Iesus-Christ donnant aux hommes le conseil de la virginité, ils ne l'eussent aussi tost embrassé ; puisqu'il n'y a de la difficulté à se priuer d'vne chose, qu'où il se rencontre vn appetit déreglé de la posseder. Que l'on ne mesure donc point les autres par soy-mesme : C'est la conclusion que sainct Augustin tire de tout ce discours.

magis enim probo multarum feconditate ventem propter aliud, quã vnius carne fruentem propter ipsã ; hîc enim quæritur vtilitas temporum opportunitatibus cõgrua : hîc satiatur cupiditas temporalibus voluptatibus implicata. Itaque si eos in vita inuenisset Dominus, statim se ipsos castrarent propter regnum cælorum : non enim est in carendo difficultas, nisi cùm est in habendo cupiditas. Ergo non ex se alios metiantur.

I'ay bien voulu rapporter toutes ces regles & tous ces aduertissemens salutaires de ce grand Docteur, & les appliquer aux mesmes fins pour lesquelles il les a voulu donner, & qui se reduisent principalement à trois : dont la premiere est pour soustenir la maiesté de l'Escriture, & defendre son authorité, attaquée & combattuë par les heretiques & les profanes. Ce qu'il fait amplement dans le liure de l'vtilité de la Foy, où il monstre contre les Manicheens par plusieurs raisons, que tous les Escriuains sacrez sont des hommes diuins, & qu'ils n'ont rien écrit que pour nostre vtilité ; que la Loy n'est point vne inuention

Toto libro de Vtil. cr. & præsertim cap. 5. Ego quidem illos viros, & omnia vtiliter memoriæ mãdasse, & magnos ac diuinos fuisse, &

Digitized by Google

illam legem Dei iussu ac voluntate promulgatâ esse, & conditam credo: testor conscientiam, honoratè, & puris animis inhabitantem Deum, nihil me existimare prudentius', castius, religiosius quàm sunt illæ omnes scripturæ, quas Testamenti nomine Catholica Ecclesia retinet.

† *Aug. in præfatione ad. lib. de Doct. Chr.*

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 1. Homo timens Deum voluntatem eius in Scripturis sanctis diligenter inquirit, & ne amet certamina pietate mansuetus; præmunitus etiam cognitione quarundam rerum necessariarum, ne vim naturámve earum quæ propter similitudinem adhibentur ignorer; præmunitus etiam scientia linguarum ne tum verbis locutionibúsque ignotis hæreat: adiuuante etiam codicum veritate, quam solers emendationis diligentia procurauit: veniat ita instructus ad ambigua scripturarum discutienda atque soluenda.

des hommes, mais de Dieu; & qu'il n'y a rien de plus prudent, de plus chaſte, ny de plus religieux, que ces Eſcritures que l'Egliſe approuue, & reçoit ſous le nom de l'ancien Teſtament. † La ſeconde fin qu'il a eu dans l'eſtabliſſement de ces regles, eſt d'inſtruire le ſçauant & le pieux lecteur, (car c'eſt ainſi qu'il le deſire, & qu'il le dépeint dans ſes liures de la Doctrine Chreſtienne,) & de le conduire auec ſeureté dans les paſſages les plus obſcurs, & les plus difficiles de l'Eſcriture ſaincte. L'homme, dit-il, qui craint Dieu, recherche ſa volonté dans l'eſtude de l'Eſcriture, & eſtant muny de pieté & de douceur, ne s'engage pas dans ces combats inutils, que la curioſité commence, & que la vanité preſque toûiours acheue; il faut auſſi qu'il ſoit inſtruit de la connoiſſance de certaines choſes neceſſaires, & qu'il en ſçache la nature, pour en faire vne iuſte application; il doit encore eſtre ſçauant dans les langues, de peur qu'il ne demeure court rencontrant des termes, & des façons de parler inconnuës; eſtant encore aydé de la verité des liures, qu'vne diligence exacte & ſoigneuſe de correction luy aura procuré: & en cét eſtat qu'il entre dedans ce Sanctuaire, qu'il perce ſes ombres, & qu'il s'enfonce dans l'épaiſſeur de ſes tenebres pour en expliquer les oracles, & y éplucher les myſteres. Enfin le but de ſainct Auguſtin a eſté de faire voir dans l'Eſcriture

Digitized by Google

la profondeur de ſes abyſmes, pour en détourner le vulgaire par la crainte du precipice & de la cheute; puiſqu'il eſt vray que ce Pere dans ſes liures de la Doctrine Chreſtienne ſemble n'auoir d'autre deſſein, que de prouuer l'obſcurité & la difficulté de l'Eſcriture, & monſtrer le peril qu'il y a de s'y engager auec ignorance, temerité, & negligence: Il fait voir cette obſcurité dans les termes propres, dans les tranſlatifs, dans les figures, dans les myſteres, dans l'hiſtoire, dans le ſens, dans la lettre, dans les manieres & façons de parler. Il y a, dit-il, ambiguité ou dans les termes propres, ou dans les tranſlatifs: quand elle ſe rencontre dans les termes propres, il faut bien prendre garde de mal diſtinguer, ou de mal prononcer; & dans l'incertitude il faut conſulter la regle, & le ſentiment qu'on a receu de la Foy par l'authorité de l'Egliſe, des paſſages euidens & manifeſtes. Pour celle qui ſe trouue dans les termes tranſlatifs, elle demande vn grand ſoin & beaucoup d'induſtrie, de peur que ne venant à confondre la lettre auec l'eſprit, on ne ſoit du nombre de ceux que la lettre tuë, dans les ſentimens de ſainct Paul: † & c'eſt pourquoy la connoiſſance des figures de Rhetorique eſt entierement neceſſaire pour déuelopper ces difficultez, & pour ne point tomber, ou dans l'erreur, ou dans l'abſurdité: Et enfin il témoigne qu'il faudroit, & trop de

Lib. 3. de Doct. Chr. c. 1. Ambiguitas ſcripturæ, aut in verbis propriis, aut in tranſlatis.

Cap. 2. Sed cùm verba propria faciant ambiguam ſcripturam, primò prouidendum eſt ne malè diſtinxerimus, aut pronuntiauerimus, cùm ergo adhibita intentio incertum eſſe prouiderit, quomodo diſtinguendum, aut quomodo pronuntiandum ſit, conſulat regulam fidei quam de ſcripturarum plenioribus locis Eccleſiæ auctoritate percepit.

Cap. 4. Sed verborum tranſlatorum ambiguitates, de quibus deinceps loquendum eſt, nõ mediocrem curam induſtriámque deſiderant, nam in principio cauendum, &c.

† *Cap. 29.* Tropo-rum cognitio propterea ſcripturarum ambiguitatibus diſſoluendis eſt neceſſaria, quia cũ ſenſus ad proprietatem verborum ſi accipiatur abſurdus eſt, quærendum eſt vtique ne illo vel illo tropo dictum ſit.

Digitized by Google

Eodem loco: Colligere omnia nimis longum, & nimis operosum, quæ ita obscura sunt in scripturis Canonicis.

† *Lib. 2. de Doct. Christ. cap. 6.* Sed multis & multiplicibus obscuritatibus & ambiguitatibus decipiuntur, qui temerè legunt, aliud pro alio sentientes.

Eodem lib. cap. 13. Plerumque à sensu auctoris deuius aberrat interpres si non sit doctissimus.

Lib. 3. cap. 12. & 13. Quæ flagitiosa imperitis videntur.

In quæ facta cùm incurrunt indocti flagitia putant.

Lib. de Vtil. cred. cap. 2. Quia sunt ibi quædam quæ suboffendant animos ignaros, & negligentes sui.

† *Lib. 3. de Doct. Ch. cap. 4.* Cauendum est in principio, &c.

Cap. 10. Huic autem obseruationi alia adiungenda, &c.

Cap. 18. Item cauendum est ne forte, &c.

Cap. 25. Non putemus.

Cap. vlt. Non solùm admonendi sunt studiosi vene-

temps, & trop de trauail, pour colliger & ramasser ce qui est obscur & difficile dans les liures Canoniques.

D'où ce Pere conclud, que la lecture & que l'estude en est tres-perilleuse aux ignorans, aux paresseux, & aux temeraires : † Ceux, dit-il, qui lisent temerairement l'Escriture, ne peuuent qu'ils ne s'égarent parmy tant de détours, & au milieu des épaisses tenebres qui les enuironnent, & il est bien difficile qu'ils ne prennent vn chemin pour vn autre. Et que ne dira-t'il point des ignorans, puisqu'il auance qu'à moins que d'estre tres-docte, l'on se fouruoye souuent du sens, & de la pensée de ces diuins Autheurs ? Il dit expressément qu'il y a des choses dans les liures saincts qui offensent ces sortes d'esprits ; que des actions les plus belles de l'ancien Testament paroissent souuent à leurs yeux pleines de defauts & de taches ; & qu'adioustans le sacrilege à l'iniustice, ils condamnent en mesme temps des personnes innocentes, & foulent aux pieds les choses sacrées. † Pour les negligens & paresseux il les exclud assez visiblement de cette lecture, par les aduertissemens continuels qu'il donne à celuy qu'il instruit, de prendre garde à chaque pas & à chaque démarche qu'il fera dans cét estude, & par l'exacte diligence & le soin assidu qu'il exige de luy presque dans toutes les pages de ces liures.

Digitized by Google

Mais il faut remarquer que tout ce que ce Pere dit des ignorans, des temeraires, & des paresseux, se doit par vne suitte necessaire appliquer au vulgaire, puisque dans ses sentimens ils en composent la plus grande partie, & qu'ils sont presque toute la foule & la presse dedans le monde : Et c'est pourquoy ayant auancé qu'il y a des endroits dans l'Escriture qui choquent les esprits paresseux & ignorans, il adiouste aussi tost que le nombre en est tres-grand. Et il dit ailleurs, que la multitude est engagée dans les conuoitises du siecle, & tout à fait éloignée de la pureté de l'intelligence. Et comme les Manicheens luy obiectoient que les liures de l'ancien Testament scandalisoient presque la moitié du mõde, & qu'ils les reiettoient auec l'applaudissement des peuples : Sainct Augustin leur monstre que ces Escritures ne sont point de la portée du peuple ; qu'il est tres-facile de les accuser auprés des ignorans & des paresseux, de mesme qu'il est tres-difficile de les defendre ; que la verité & l'intelligence se rencontre dans peu de personnes, & que ceux mesme qui la possedent fuyent les disputes publiques, & ces combats de reputation qui se font à la veuë de tout le monde ; que c'est le vice des ames communes & vulgaires d'inuectiuer contre les choses qu'elles n'entendent point, & de regarder auec mépris celles dont les apparences

rabilium litterarum, vt in scripturis sanctis genera locutionum sciãt, & quomodo apud eas aliquid dici soleat vigilanter aduertant memoritérque retineant.

Lib. de Vtil. credendi cap. 2. Quæ maxima turba est. *Eodem lib. 6. cap. 7.* Multitudo cupiditatibus inuoluta, & à puritate intelligentiæ remota.

Eodem cap. 2. Populariter accusari possunt, defendi autem populariter propter mysteria quæ his continentur non à multis possunt. *Lib. citato cap. 7.* Apud paucos quoddam est veritas. *Eodem cap. 2.* Qui verò pauci non amant propatula & famigerula quædam in disputatione certamina, & ob hoc minimè noti sunt. *Cap. 6.* Sed nónne tibi tales videntur qui ea quæ non intelligunt, quam-

Digitized by Google

uis iacentibus similia, subtilia tamen intelligentibus atque diuina, magno impetu laceranr, similes, &c.

sont humbles ; semblables à cette femme qui ayant de la haine pour cét astre qui donne à tout le monde de l'admiration & de l'amour, se vantoit de le fouler aux pieds, parce qu'elle marchoit sur le paué qui estoit éclairé de sa lumiere, & ne considerant pas l'éclat & la beauté qu'il possede dedans le Ciel, le mépriſoit comme vne chose vile & rampante dessus la terre.

On ne peut donc point douter que ce Pere ne defende absolument au vulgaire l'estude & la lecture de la saincte Bible ; puisque d'vne part il accuse le vulgaire de negligence & de temerité, & que de l'autre il n'appelle à cette lecture que des esprits diligens & soûmis ; que d'vn costé il dépeint le peuple comme vne troupe d'ignorans & d'aueugles, & qu'il publie de l'autre que cette lecture offense ceux qui s'y engagent sans science & sans lumiere ; qu'il represente le grand nombre des hommes, & la multitude engagée dans les conuoitises du siecle, & éloignée de la pureté de l'intelligence, & qu'il fait voir en mesme temps que la Bible est vn ouurage sainct, qui demande dans ses lecteurs le dégagement de la chair & du sang, & vn liure mysterieux, qui exposant au dehors des choses qui semblent dignes de blasme ou de mépris, renferme au dedans vne moüelle, qui nourrit & qui entretient la Charité, & découure à ceux qui la penetrent

netrent les ſecrets de cette eminente ſcience, qui fait les Saincts.

DES MYSTERES.

SI l'entrée de ce Temple eſt ſi difficile, & enuironnée de ſi épaiſſes tenebres, & s'il y a tant de dangers à courir, & tant d'obſtacles à vaincre, pour approcher ſeulement de la porte; Ie veux dire, ſi l'Hiſtoire ſaincte que les Peres confondent auec la lettre & le texte, eſt ſi obſcure & perilleuſe; que ſera-ce donc de l'interieur & du dedans de cette maiſon, où Dieu n'habite qu'au milieu d'vne nuée, & où les Preſtres meſme & les Miniſtres de l'Autel, ne voyent goute, ſoit à cauſe de l'éclat de la gloire qui les éblouyt, ſoit pour l'obſcurité de la nuée qui les aueugle? Et pour parler plus nettement; que ſera-ce de penetrer dans les myſteres où la Maieſté de Dieu eſt cachée ſous vn manteau de lumiere, & où la veuë la plus vigoureuſe & la plus forte des Interpretes, eſt ſouuent trop foible & trop courte pour ſupporter les brillantes clartez, ou percer les épaiſſes tenebres qui s'y rencontrent?

Cyrillus in Leuit. 3. & Hier. Epiſt. 150.

1. Reg. 8. Nebula impleuit domum Domini, & non poterant ſtare & miniſtrare propter nebulam, impleuerat enim gloria Domini domum Domini. tunc ait Salomon: Dixit Dominus vt habitaret in nebula.

En effet à prendre les myſteres comme ils ſont exprimez & reuelez dans l'Eſcriture, ne peut-on pas dire auec fondement, que ſi l'Egliſe n'en éclairciſſoit la verité, il y auroit, ce ſemble, autant de ſuiet de les nier que de les

Digitized by Google

croire ? puiſqu'il eſt vray qu'il n'y a point de myſtere ſi bien eſtabli par des témoignages de l'Eſcriture, qu'on ne puiſſe combattre par les meſmes principes : Comme elle donne des moyens pour les defendre, elle preſte auſſi des armes pour les attaquer ; & l'on a veu ſouuent des heretiques appuyer leurs menſonges, ſur les meſmes fondemens qui ſeruoient à l'Egliſe pour eſtablir ſes veritez. Et cela arriue en partie de ce que l'Eſcriture n'vſe point ordinairement de diſtinction dans l'explication des myſteres ; Comme quand elle dit, que le Pere eſt vne meſme choſe auec le Fils, elle n'explique point ſi c'eſt dans la nature, ou dans la perſonne, ſi c'eſt vne vnion d'amour & d'inclination, ou bien vne vnité d'eſſence & d'attributs : Ce qui a donné ſuiet à Sabellius d'interpreter ces paroles de l'vnité de perſonne, aux Arriens de l'vnion d'amour, & à l'Egliſe de l'vnité de nature. Elle dit bien que le Fils de Dieu s'eſt fait homme, mais elle ne dit pas qu'il s'eſt vny à la Nature humaine dépoüillée de ſa ſubſiſtance ; d'où vient que Neſtorius a admis deux perſonnes en Ieſus-Chriſt, auſſi bien que deux natures. Et aprés meſme tous les éclairciſſemens, & toutes les lumieres que l'Egliſe communique aux hommes pour l'intelligence des myſteres ; Qui eſt celuy qui pourra ſe vanter, ſans temerité, d'en auoir vne parfaite connoiſſance, puiſque ſainct Paul luy

mesme confesse, qu'il ne les voit qu'au trauers des ombres, & que dedans des enigmes? 1. Cor. 13. Videmus nunc per speculum, & in ænigmate.

Les loix & les veritez de la Religion sont données aux hommes comme des oracles, & l'Escriture est la bouche qui les prononce, & qui les publie de la part de Dieu dessus la terre. Autrefois Dieu ne parloit auec les hommes que par des signes, & les astres du firmament estoient les characteres lumineux dont il se seruoit pour les instruire de ses volontez, & pour leur apprendre leurs deuoirs : Mais parce que cette façon de parler tenoit ce semble trop de l'empire, & trop de la Maiesté, & qu'il y auoit beaucoup de peine à lire cette escriture, (quoy que les lettres en fussent bien grandes) qui éblouyssoit plustost les yeux qu'elle n'instruisoit les esprits ; il voulut par vn excés de sa bonté se familiariser auec nous, & nous apprendre ses intentions & ses secrets par des characteres plus lisibles, & plus proportionnez à la foiblesse de nostre veuë : & ces characteres diuins, si faciles & si fauorables aux hommes, ne sont autres que ceux de l'Escriture, qui est l'idée parfaite de la saincteté, & la regle certaine des veritez de la Foy.

Il ne faut pas neantmoins se persuader, que dans cette familiarité Dieu ait donné aux hommes les veritez toutes nuës, & qu'il ait tout à fait déuoilé ses mysteres : Et quoy qu'il les exprime bien plus clairement par ces let-

Digitized by Google

tres ſacrées, que par ces ſignes & ces hieroglyphiques éclatans, il ne nous les fait voir toutefois que dans l'obſcurité, ou tout au plus il ne les découure qu'à la faueur d'vne lumiere ſombre & meſlée de tenebres, qui nous les dérobe en meſme temps qu'elle nous les monſtre : Il agit auec nous comme vn Prince auec ſes ſuiets, il publie ſes ordonnances & ſes myſteres ſans les appuyer de raiſons, il commande ſans perſuader, & par vn effet d'vne authorité abſoluë, il nous oblige de croire ce qu'il ne nous permet pas de comprendre.

L'Eſcriture ne nous propoſe donc pas ſes myſteres auec toute l'euidence, & toute la clarté, qui peut conuaincre les eſprits : Elle ſe contente de les rendre infallibles pour en faire des obiets de la Foy ; parce qu'elle ſçait bien que la Foy eſt vn argument des choſes inuiſibles, & que l'obſcurité fait vne partie de ſon eſſence.

Heb. 11. Fides eſt argumentum rerum non apparentium.

Tout myſtere dit quelque choſe de grand, & tout enſemble quelque choſe de caché : Ce qui eſt grand & releué demande vn eſprit ſoûmis, pour vn ſuiet qui ſurpaſſe les forces de la raiſon, & où ſes actiuitez ſe trouuent impuiſſantes : Ce qui eſt caché demande des aueugles amoureux, qui adorent de l'eſprit ce qu'ils ne peuuent voir des yeux, & qui s'abandonnent auec inclination & confiance à la conduite d'vn guide, qui ſemble ne les mener

Digitized by Google

dans les lumieres, que pour les aueugler dauantage. Ou disons qu'il en est des mysteres comme des miracles, qui sont negligez, dit sainct Augustin, lors qu'ils deuiennent communs : ou comme des secrets qui ne sont plus tels quand ils sont découuerts; ce ne sont plus des mysteres si vous les rendez familiers, & si vous ostez le voile qui les couure, & qui les dérobe à la curiosité du vulgaire.

Lib. de Vtil. credendi cap. 16. Miracula sentiendi assiduitate contemnimus.

DES PROPHETIES.

MAIS si nous venons à enfoncer dauantage dedans ce Temple, & si nous entrons dans le Sanctuaire, où il n'estoit permis qu'au Grand Prestre, qui auoit le don de Prophetie annexé à sa charge, d'entrer vne fois l'année : Ie veux dire si nous venons à percer les lieux les plus obscurs de l'Escriture, & à penetrer dans le secret des Propheties : Il n'est point besoin d'alleguer des preuues & des témoignages, pour en faire voir, ou pour en confirmer la difficulté : Il n'y a qu'à ouurir les yeux, & elles se defendent assez d'elles mesmes de la curiosité & de la profanation. Liez, dit Dieu à Isaye, mon témoignage, seellez ma Loy, & ne la confiez qu'à mes disciples, & qu'à mes familiers. Et toy Daniel, Cache ces mysteres que ie te découure, & ne reuele point ces discours, ferme ce liure iusqu'au

Isaiæ 8. Liga testimonium, signa legem in discipulis meis.

Daniel. 12. Tu autẽ Daniel, claude sermones, & signa librum vsque ad tempus statutum.

Digitized by Google

Osee.14. Quis sapiens, & intelliget ista? intelligens, & sciet hæc? quia rectæ viæ Domini, & iusti ambulabunt in eis; prævaricatores verò corruent in eis.

temps qui est prescrit. Et le Prophete Osée conclud le liure de ses Propheties par ces paroles : Qui est le sage, & il entendra ces choses? Qui est l'intelligent, & il les comprendra? car les voyes de Dieu sont droites, & les iustes y marcheront sans tomber ; mais les preuaricateurs y trouueront des pierres d'achopemens, & ils y periront. Iesus-Christ parlant d'vne prophetie de Daniel, dit, que celuy qui la lit, l'entende. Et sainct Pierre monstre que les Propheties ne peuuent souffrir d'interpretation particuliere, dautant qu'elles n'ont point esté inuentées par les hommes, mais inspirées par le sainct Esprit : Comme s'il disoit, qu'elles ne peuuent estre legitimement interpretées, ny vrayement entenduës que par le mesme esprit qui les a dictées. Iamais vous n'entendrez Dauid, dit sainct Bernard, si vous ne sentez dans vous mesme par vne saincte experience les mouuemens sacrez qui ont animé ses vers, & le feu diuin qui est caché & renfermé dans ses Pseaumes.

Matth. 24. Qui legit, intelligat.

2. Petri 1. Hoc primum intelligêtes, quòd omnis prophetia scripturæ propria interpretatione non fit: non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia, sed Spiritu sancto locuti sunt sancti Dei homines.

Bern. in Epist. ad Frat. de monte Dei. Nunquam intelliges Dauid, donec ipsa experientia, ipsius Psalmorum affectus indueris.

Tous les Peres ne parlent que de l'obscurité des Prophetes, & quand ils ont voulu commenter leurs ouurages, il n'y en a point qui n'ait auoüé sa foiblesse, ou qui n'ait témoigné de la crainte au commencement d'vne si grande entrepriſe. Leurs Prologues ne sont que des aueux publics de leur ignorance. Et sainct Thomas n'enseigne-t'il pas, aprés sainct Au-

S. Thomas 3. p. q. 7. 8. 9. Propheta

guſtin, que le nom & la qualité de Prophete n'appartient qu'à celuy qui dit, ou qui voit des choſes éloignées de la veuë, & de la penſée des autres hommes?

Les Hebreux ſont dans les meſmes ſentimens : Et Moyſe Egyptien fait vn Chapitre particulier de l'obſcurité des Prophetes, au regard deſquels il dit, que le peuple eſt comme vn homme qui entend parler vn autre d'vne langue differente de la ſienne ; ou qu'il ignore tout à fait, & alors il ſçait bien qu'il parle, mais il ne ſçait pas ce qu'il dit ; ou dont il entend quelques mots, mais dans vne autre ſignification que celle qu'ils ont dans la bouche de celuy qui parle ; & en ce cas ſon intelligence ne ſert qu'à le tromper, & qu'à l'éloigner dauantage du ſens des paroles. Qu'vn Maur entende abe dans vn diſcours Hebreu, il croira que ce mot ſignifie, ne voulant pas, l'interpretant ſelon l'Arabe, & il ſe trouuera qu'il ſignifie, voulant, dans la langue Hebraïque. Il en eſt de meſme du vulgaire, dit-il, au regard des Prophetes ; car ou il n'en entend aucun mot, ſuiuant ce que dit vn Prophete, que les Propheties ſont comme les paroles d'vn liure ſeellé ; ou s'il y entend quelque parole, il l'explique dans vn ſens contraire à celuy du Prophete, conformément à ce que dit l'Eſcriture, qu'on a corrompu les paroles du Dieu viuant. Ce qu'il confirme par vne remarque

dicitur quaſi procul fans, vel procul videns : in quantum ſcilicet cognoſcit, & loquitur, quæ ſunt procul ab hominum ſenſibus, ſicut etiam Auguſtinus dicit 16. lib. contra Fauſtum c. 18.

Rabbi Moſes Ægyptius duct. dubit. lib. 2. cap. 30. Scito quòd qui nõ intelligit linguam alterius, & ſermonem eius, ſcit ſine dubio quod loquitur : ſed non intelligit mentem eius. Et quod etiã fortius eſt, quia poteſt contingere, quòd audiet aliqua verba ex ore loquentis, & ſignificabunt aliquid ſecundùm mentem eius : & eadem verba ſignificant contrarium in lingua auditoris ; verbi gratia, ſi Maurus, &c. Eodem modo cõtigit genti noſtræ in verbis prophetarum, quædã enim non intellexerunt ipſorum verborũ vllo modo, ſicut Propheta dixit, & erunt vobis verba prophetarum ſicut verba libri ſignati. In quibuſdam verò locis in verbis prophetarum intelligunt contrarium eorum quæ dicuntur : ſi-

Digitized by Google

cut dictum est, Pertertistis verba Dei viui. Scito etiam quòd quilibet propheta habet proprium modum loquendi, sicut si esset idioma ipsius apud intelligentem eum.

tres-belle, & tres-curieuse, qui est, Que tous les Prophetes ont affecté vne façon de parler separée, & ont chacun vsé d'vn stile, ou pour ainsi dire d'vn idiome particulier qui les distingue les vns des autres, comme s'ils eussent eu à parler à differens peuples, & à diuerses nations; si bien qu'on ne les peut entendre à moins que d'en auoir le secret & la clef. D'où il tire deux consequences, dont l'vne regarde le liure de la Genese, qui est remply de choses prophetiques & mysterieuses; & l'autre les liures des Prophetes.

PROPOSITIO I. Scito quòd non omnia quæ dicuntur in lege in opere de Beresit, intelliguntur secundùm suum planum sicut populus putat: quoniam si ita esset, Doctores sapientię non prohiberẽt ea populo, neque sapientes cauerent vt abscõderent ea, & non prohiberent ne de his loqueretur aliquis populo, quoniam illa plana vel inducunt in aliquã pessimam cogitationem & in credulitatem malam de veritate Creatoris, vel in omnimodam ablationem, & negationẽ principalitatum legis. & quod est necessarium monere ne intendatur

La premiere est, que tout ce qui se voit dans le liure de Beresit, ou de la Genese, ne doit point estre expliqué selon la lettre, & la signification des mots, comme s'imagine le peuple: Car si cela estoit, dit-il, les Docteurs de la sagesse ne defendroient pas si exactement la connoissance & la lecture de ces choses au vulgaire, & ne se mettroient pas en peine de les cacher auec tant de soin, ny de faire des loix & des defenses expresses de ne luy en rien communiquer. Mais dautant que ces choses à la lettre peuuent porter les esprits, ou à des pensées mauuaises & contraires aux sentimens qu'ils doiuent auoir de la verité du Createur, ou à des inclinations vicieuses, & opposées à l'obeyssance & au respect qu'ils sont obligez de rendre à la Loy; il est necessaire d'auertir de ne point les expliquer selon les paroles du

texte,

Digitized by Google

texte, de peur que la ſcience ne deuienne vne matiere de confuſion ; mais d'en aller rechercher le ſens dans la profondeur du raiſonnement, dans la connoiſſance des ſciences & des arts, & dans les myſteres de la Prophetie : Et comme tout le monde n'eſt pas capable de ces choſes, il eſt bien raiſonnable de ne les point reueler aux peuples. Ce qui a fait dire aux anciens, qu'il eſtoit tres-important à la gloire de Dieu de tenir caché le commencement de ce liure, & d'en faire vn myſtere qu'on ne découuriſt qu'aux intelligens, & aux doctes.

La ſeconde propoſition conſiſte à ne point encore interpreter les Prophetes, ny iuger de leur intention, ſelon l'apparence & l'expreſſion des termes ; dautant que pour l'ordinaire, ils vſent de mots equiuoques, qui ont beſoin d'vne profonde ſpeculation, & dont l'intelligence eſt cachée dans les principes, & dans les elemens de la langue Hebraïque, d'où l'ignorance du peuple ne la peut tirer. Voila pourquoy ces liures ne ſont point de la portée du vulgaire, & il n'eſt pas permis aux Docteurs de luy en découurir les raiſons, ny de luy en donner aucune connoiſſance. Ce qui m'a obligé, dit cét Autheur, de ne m'eſtendre pas dauantage, & ie me ſuis contenté de monſtrer la voye, & d'enſeigner le chemin par lequel on peut aller à ſes ſecrets. Celuy qui eſt intelligent les cherchera iuſqu'à ce qu'il ſoit entré dans ce Sanctuaire.

in eis ſecundùm planum imaginationis vt ſapere nõ confundatur, ſed neceſſe eſt vt probatio rationum ſit cum intellectu, poſtquam fuerit perfectus in ſcientiis & ſciuerit arcana Prophetiæ. Et neceſſarium eſt cuilibet ſcienti aliquid de his quòd nõ reueler populo.

PROPOSITIO II. Prophetæ vtuntur verbis æquiuocis in omnibus, in quibus non eſt intentio quæ prima facie apparet, ſed ponunt verbum illud, quia deciſum eſt ab alio verbo habente ſimilitudinem cum illo..... omnia nomina æquiuoca quæ inueniuntur in lingua Hebraïca indigent expoſitione lata & profunda, & depurata per viam linguæ Hebraïcæ : nec omnes magiſtri linguæ iſtius ſunt apprehenſores veritatis eius rationis præter ſingulares & electos. Similiter etiam plures iſtarum rationum ſunt prohibitæ, ne oſtendantur populo, & idcirco non fui auſus ad hoc extendere manũ, ſufficit nobis dicere quæ eſt via per quam ingrediendũ eſt, &c.

Digitized by Google

De la Morale.

MAis peut-eſtre que la Morale de l'Eſcriture eſt plus claire, & que la doctrine qui regarde les mœurs, eſt plus euidente que celle qui concerne les myſteres & les propheties. Hé peut-on douter qu'elle ne ſoit vtile pour enſeigner & pour inſtruire, pour corriger & pour reprendre, comme parle ſainct Paul ? Et n'eſt-elle pas le fondement de la Foy, la regle de la verité, l'appuy de la Religion, la ſemence des vertus, la ſource des lumieres qui conduiſent à la gloire. Tout ce qu'elle contient, dit ce meſme Apoſtre, eſt écrit pour noſtre inſtruction, afin que par les exemples de patience qu'elle nous preſente, elle nous conſole au milieu de nos aduerſitez, & qu'elle aſſeure noſtre eſperance parmy les flots & les agitations de cette vie. C'eſt la nourriture de l'ame innocente & épurée, dit ſainct Auguſtin, c'eſt l'aliment qui repare & qui entretient ſa Charité, c'eſt dans ces lettres ſacrées qu'elle trouue de la force contre ſes foibleſſes, des regles & des exemples contre ſes diſſolutions, des lumieres contre ſes tenebres, des remedes contre tous ſes maux.

Rom. 15. Quæcumque enim ſcripta ſunt, ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt, vt per patientiam & conſolationem ſcripturarum ſpem habeamus.

Mais n'y a-t'il pas ſuiet de craindre, que par la malice, ou la foibleſſe de ceux qui liſent cette Eſcriture, ſi ſaincte de ſoy-meſme & ſi

Digitized by Google

vtile, elle ne ſoit quelquefois dangereuſe; qu'au lieu d'enſeigner le bien, elle ne monſtre le mal; qu'au lieu d'edifier, elle ne perde; qu'elle ne deuienne le fondement du menſonge, auſſi bien que de la verité; l'appuy de l'hereſie, auſſi bien que de la Foy; la defenſe de l'impieté & la preuue du libertinage, plûtoſt qu'vne échole de vertu, & qu'vn argument ſacré de la charité & de l'amour. En effet, il n'y a point de maxime ſi libertine, dont ceux qui en font profeſſion, ne trouuent quelque fondement dans l'abus qu'ils font de l'Eſcriture; & qu'ils n'appuyent par quelques paſſages qui ſemblent fauoriſer leur opinion & leur conduite. S'ils font le ſouuerain bien de la volupté & du plaiſir, ils diſent qu'ils apprennent de l'Eſcriture qu'il eſt bon de ſe réiouyr en ce monde, dautant que le ſort des hommes eſt égal à celuy des beſtes, & qu'il n'y a qu'vne meſme fin qui termine leur vie. S'ils ne ſe mettent point en peine de leur ſalut, ils ſe fondent ſur ce que Dieu y a pourueu dans l'eternité, où il en a diſpoſé ſelon ſon bon plaiſir, & ſans auoir égard à leurs actions, de meſme qu'il a aimé Iacob & hay Eſaü, auant qu'ils euſſent rien fait; & partant qu'ils s'abandonnent ſans ſoin à ſa conduite, puiſqu'ils ne peuuent tromper ſa preſcience, ny changer l'ordre de ſes decrets. S'ils continuënt ſans crainte dans le peché, & s'ils boiuent l'iniquité com-

Eccl. 3.

Rom. 3.

Act. 15.

Rom. 7.

me de l'eau, ils s'excuſent ſur ce que la Loy de Dieu eſt vn ioug, que ny nos peres ny nous n'auons pû porter. Que ſainct Paul luy meſme ſe plaint de vouloir le bien, & de ne le pouuoir faire; d'hayr le mal, & de ne pouuoir l'éuiter; de connoiſtre la Loy, & de ne la pouuoir accomplir. Ce qui a donné ſuiet à Caluin de ſouſtenir que la Loy de Dieu eſtoit impoſſible, qu'elle n'a iamais eſté obſeruée par aucun des Patriarches ny des Prophetes, & que comme la concupiſcence a part à toutes les actions des Saincts, elle en ternit l'éclat, & en oſte tout le merite; en ſorte que leur iuſtice n'eſt qu'vne pure iniquité, que toutes leurs œuures ſont des crimes, & que leurs ſacrifices ne paroiſſent aux yeux de Dieu que comme des meurtres.

Calvinus lib. 2. Inſtit. cap. 7. §. 1. Quod autem impoſſibilem legis obſeruationem diximus, id eſt paucis verbis explicandum ſimul & confirmandum.

In antidoto Concilij Trid. Seſſ. 6. c. 12. Prophetas & Patriarchas & pios reges vtcumque Dei ſpiritu adiuuarentur, ferendo legis iugo pares fuiſſe negat: nec ambiguè pronuntiat impoſſibilem fuiſſe legis obſeruationem.

Les Manicheens, au rapport de ſainct Auguſtin, ont encore pris de là occaſion de reietter la Loy ancienne, comme vn ioug inſupportable, & ſont venus meſme iuſques à ce poinct d'inſolence, que de la condamner comme vne choſe mauuaiſe, ſur ce que l'Eſcriture témoigne, que le peché eſtoit mort ſans la Loy, qu'elle a eſté l'occaſion du vice, & qu'elle n'a paru au monde que pour y faire abonder le delict & le crime: Ce que Dieu meſme ſemble confirmer dans le Prophete, où il dit, qu'il a donné des preceptes qui ne ſont point ſalutaires, & des commandemens, dans leſquels on

Lib. 3. Inſtit. c. 11. §. 4. Omnia hominum opera nihil ſunt niſi inquinamenta & ſordes: & quæ iuſtitia vulgò habetur, ea apud Deum mera eſt iniquitas.

In Antid. Con. Trid. ſeſſ. c. 16. Vitioſitas quæ nobis inhæret, deformat coram Deo quicquid à nobis operum prodit.

Auguſt. lib. cont. Adym. & in libris contra Fauſtum Manich. & præſertim lib. 22.

Rom. 5. & 7.

Ezech. 20.

ne peut rencontrer la vie. Ils appuyoient encore cette mal-heureuſe doctrine ſur vn nombre preſque infini de paſſages, qui monſtrent en apparence, que la Loy ancienne eſt contraire à la Loy nouuelle, qu'elle auoit des maximes inhumaines & tyranniques, que ſon gouuernement & ſa police eſtoit iniuſte, & qu'il y auoit beaucoup de ſuperfluité dans ſes commandemens, & d'égarement dans ſes ceremonies. La loy du talion, la tolerance de l'vſure, le libelle de repudiation, la licence de la haine, pour parler auec ſainct Hilaire, eſtoient les reproches qu'ils auoient continuellement en bouche pour en combattre la ſainčteté, & la iuſtice.

Exodi 21. *Deut.* 23. *Deut.* 24. *Exodi* 34. *Eccleſ.* 50. & *Math.* 5. *Hilar. Can.* 4. *in Matth.* Lex inimicum licentiam odij dabat.

Iulian l'Apoſtat ſe ſeruit des meſmes choſes pour gagner les Iuifs, & les attirer à l'idolatrie, leur faiſant voir que leur morale auoit vn grand rapport auec celle des Payens, que les ceremonies & les obſeruances de leur Religion s'accordoient parfaitement auec les couſtumes & les ſacrifices des idolatres ; & qu'enfin il n'y auoit rien dans le Paganiſme de ſi eſtrange, qui ne trouuaſt dans leur Loy des auctoritez ou des exemples.

Nicęph. lib. 10. *Sozom. lib.* 5.

Il y en a eu qui ont creu qu'il y auoit vne fatale neceſſité de pecher, parce qu'il eſt dit dans la Geneſe, que Ioſephe ne fut point vendu par le conſeil des hommes, mais par celuy de Dieu : Et ailleurs que l'horrible at-

Gen. 45. *Act.* 2.

tentat des Iuifs contre la perſonne du Fils de Dieu, n'eſt qu'vne ſuitte du deſſein du Pere Eternel, & qu'ils n'ont fait qu'executer ce qu'il auoit arreſté. Et Caluin a voulu meſme, que Dieu fuſt autheur du peché, & complice de l'iniquité des méchans, qu'il eſtendiſt des filets pour les faire tomber, & qu'il ſollicitaſt les hommes au mal auec vne volonté determinée, & vn deſſein arreſté de les perdre: ſuiuant ce qui eſt dit, que Dieu commanda à Semeï de dire des iniures à Dauid; qu'il porta le meſme Dauid à faire ce dénombrement funeſte, qui attira les fleaux du Ciel deſſus la teſte de ſon peuple; qu'il a deceu les Prophetes & mis l'eſprit de menſonge dedans leur bouche; qu'il a planté la haine dans le cœur des idolatres, & qu'il a deſtourné les pieds de l'impie de la voye du ſalut? Mais que diray-ie de tant d'autres paſſages, & de tant d'exemples qui peuuent porter les foibles dans le vice? Que diray-ie du liure des Cantiques, où les amours de Ieſus-Chriſt auec l'Egliſe, ou de l'ame auec Dieu, ſont exprimez auec des termes ſi paſſionnez, qu'ils ſont capables de faire des amantes profanes auſſi bien que des diuines? Quoy plus des Epiſtres de ſainct Paul, où les œuures paroiſſent inutiles pour le ſalut, où le retour à la penitence ſemble eſtre oſté aux pecheurs, où la Loy eſt appellée la cauſe du peché, où elle n'eſt point impoſée aux iuſtes, mais

Caluinus lib. 1. Inſt. c. 18. §. 3. Iam ſatis apertè oſtendi Deum vocari eorum omniũ auctorem, quæ iſti cenſores volũt otioſo tantùm eius permiſſu contingere. *Et §. 4.* Homo iuſto Dei impulſu agit, quod ſibi non licet. *Idem lib 3. Inſt. cap. 23. § 4.*

2. Reg. 16.
2. Reg. 24.
3. Reg. 33.

Ezech. 41.

Pſalm. 43.

Digitized by Google

aux coupables. Car ce ſont ces paſſages qui ont donné ſuiet à Caluin de blaſmer les œuures, à Nouatus de condamner la penitence, à Pelagius de nier le peché originel dans les enfans, comme n'eſtans point ſuiets à la Loy, & partant au peché, qui ne ſe fait qu'à l'occaſion de la Loy : Et aux Nouateurs de diſpenſer les iuſtes de l'obſeruation des preceptes.

Enfin les choſes les plus claires peuuent faire naiſtre l'erreur & le ſcrupule. Il y en a, dit S. Hierôme, qui feront ſcrupule de porter des ſouliers, s'ils liſent que Ieſus-Chriſt les a defendus à ſes Apoſtres : Il y a eu des heretiques qui ont reietté l'vſage legitime des richeſſes, parce que Ieſus-Chriſt en a condamné l'abus : d'autres ont blaſmé le Mariage, parce que S. Paul louë la virginité, & ils ſouſtenoient que c'eſtoit mal fait de ſe marier, parce que cét Apoſtre dit que c'eſt mieux fait de demeurer vierge. D'autres ont blaſmé la virginité, parce que le Fils de Dieu a aſſiſté aux nopces de Cana, & qu'il les a conſacrées par ſa preſence. Les vns ont confondu ce qui eſtoit de conſeil auec ce qui eſtoit de precepte, & ont voulu rendre neceſſaire à tous, ce qui eſtoit laiſſé à la diſcretion d'vn chacun : Les autres au contraire ont confondu le precepte auec le conſeil, & ont voulu rendre libre ce qui eſtoit de neceſſité pour le ſalut. C'eſt ainſi que la malice, ou la foibleſſe, tirent le poiſon des choſes meſme

Digitized by Google

les plus ſalutaires, & qu'elles trouuent leur perte où la ſainčteté rencontre ſa perfection.

Il eſt vray qu'à prendre ces choſes à la lettre, & à les conſiderer auec ignorance ou auec malice, il n'y a rien qui ſoit plus capable de ſcandaliſer les ames foibles, ny qui ſemble appuyer dauantage les maximes des libertins: Mais à les prendre dans la verité du ſens qu'elles contiennent, & dans l'intention de l'eſprit qui les a dičtées, & à les regarder auec diſcernement & pieté, il eſt certain que rien ne peut inſpirer des ſentimens de Dieu plus ſublimes, ny former vne morale plus genereuſe. C'eſt à tort que les libertins confondent les penſées du Sage auec celles de l'impie, vne meſme ſource ne peut pas produire des ruiſſeaux ſi differents, & le Soleil ne peut pas eſtre le pere des lumieres & des tenebres tout enſemble. On voit quelquefois ce bel aſtre couuert d'vn nuage qui obſcurciſſant ce qu'il peut, de ſon éclat, ne luy laiſſe ſur la face qu'vne couleur paſle, qui ſemble témoigner en luy de la honte ou de la foibleſſe. Le ſage ſe dérobe quelquefois, & ſe cache ſous vn voile, qui ſemble marquer en luy de l'aueuglement ou de l'ignorance; il parle quelquefois en la perſonne du fol pour auoir ſuiet de ſe declarer, & de parler aprés en ſage: & c'eſt ainſi dans ce chapitre allegué de l'Eccleſiaſte, qu'il paſſe imperceptiblement des maximes de ſa ſageſſe aux ſentimens

mens des libertins, & qu'ayant dit, à la veuë de l'iniquité regnante, & de la iuſtice opprimée, ce qu'il penſoit dans ſon cœur; à ſçauoir que Dieu iugeroit vn iour le iuſte & le pecheur : il entre dans le cœur de l'impie, & exprimant ſa penſée, il dit que la condition des hommes eſt égale à celle des beſtes; que la vie & la mort leur ſont des choſes communes; que les vns & les autres ne reſpirent qu'vn meſme air, & qu'ils ne tendent qu'à vn meſme lieu; que l'on n'eſt pas aſſeuré ſi l'eſprit des enfans d'Adam monte dedans le Ciel, & ſi celuy des iumens & des brutes deſcend dedans les Enfers, & partant qu'il n'y a rien meilleur que de ſe réiouyr en cette vie, & de iouyr des voluptez preſentes dans l'incertitude des choſes futures. Qui eſt le meſme langage qui ſe rencontre ouuertement dans la bouche des impies au liure de la Sageſſe, où ils diſent que la mort eſtant certaine d'vne part, & que perſonne n'eſtant reuenu des enfers, il eſt croyable qu'il ne reſte rien de nous aprés noſtre vie, & que le flambeau qui l'éclaire eſtant eſteint, le corps ſe reduit en cendre dedans la terre, & que l'ame ſe diſſipe comme vne legere vapeur dedans l'air; Et d'autre part, que la vie eſtant ſi courte, & paſſant auſſi legerement que l'ombre, ou que la nuée qui fuit deuant le rayon du Soleil; il eſt expedient de bien employer le temps de la ieuneſſe dans la iouyſſance des

S. Thomas 1. p. q. 75. art. 6. ad 1. Salomon indicat rationem illam ex perſona inſipientium, vt exprimitur Sap. 2.

Sap. 2.

creatures, de ſe couronner de roſes auant qu'elles fleſtriſſent, & de ne laiſſer aucun lieu qui ne ſoit ſoüillé d'impureté, & qui ne ſoit témoin de quelque proſtitution. Ces paroles qui ſortent dans la Sageſſe de la bouche des libertins, nous donnent aſſez à connoiſtre par la conformité & le rapport qu'elles ont auec les precedentes, que le Sage ne parle dans l'Eccleſiaſte que par leur bouche, & qu'il ne fait qu'exprimer leurs ſentimens, dont il combat par aprés l'iniuſtice, en monſtrant que ſi dans la mort le corps retourne en terre comme au lieu de ſon origine, l'ame retourne à Dieu, comme à ſon principe, & à l'autheur de ſa production. Mais le ſens qu'ils donnent aux paroles de ſainct Paul ſur la matiere de la predeſtination, n'eſt pas moins éloigné des penſées, & de l'intention de cét Apoſtre. Dieu a aimé Iacob, & il a hay Eſaü, parce qu'il a preferé Iacob à Eſaü dans la benediction temporelle. Mais de là on ne peut pas tirer vne conſequence legitime pour l'élection des hommes à la gloire, & leur reprobation à la mort. La preſcience qui fait vne partie de la predeſtination, & qui a autant de témoins qu'elle a fait de Prophetes, dit vn Pere, & le decret de la volonté, qui regarde les ſaincts ou les reprouuez, ne rendent pas également les hommes dignes d'amour ou de haine, comme a voulu Caluin : Dieu rend bien dignes de

Eccleſ. 12. Reuertatur puluis in terram ſuam vnde erat, & ſpiritus redeat ad Deum qui dedit illum.

Eſtius in hunc locum : Quod hîc dicitur Eſaü odio habitus à Deo, id ex mente Prophetæ de odio ſeu reiectione, quoad prærogatiuam temporalis felicitatis eſſe intelligendum.

Tertull. lib. 2. contra Marcionem : Præſcientia Dei tot habet teſtes quot habet prophetas.

ſon amour ceux qu'il predeſtine à la gloire; mais il trouue dignes de ſa haine ceux, qu'il reprouue, & qu'il condamne à la peine. Il eſt bon, & il eſt iuſte tout enſemble, pour parler auec le meſme Tertullien, & ſainct Auguſtin; quand il ſauue les vns, c'eſt par vn effet de bonté; quand il punit les autres, c'eſt par vn effet de iuſtice; il trouue le fondement de ſa bonté & de ſa magnificence, dans l'infinité de ſon eſtre; il trouue le fondement de ſa iuſtice & de ſa vengeance, dans l'iniquité & la malice des hommes: Et comme nous voyons que le Ciel tire de ſon ſein les lumieres qu'il répand auec profuſion dedans le monde, & qu'il ne forme au contraire les foudres, qui ſont les inſtrumens de ſa cholere, que des vapeurs qui s'éleuent de la terre; auſſi Dieu puiſe toutes les liberalitez & les bienfaits, dont il accable les hommes, dans ſoy-meſme, qui eſt vne ſource infinie & inépuiſable de biens, & il ne prend que dans le peché la matiere des foudres & des carreaux, dont il écraſe les teſtes des pecheurs. Et certe doctrine bien loin d'ouurir la porte à la diſſolution, & de nous inſpirer des ſentimens, ou indignes de Dieu, ou contraires au ſalut; bien loin de nous porter au murmure ou au deſeſpoir, & d'oſter aux pecheurs le ſoin de ſe conuertir, comme aux iuſtes celuy de trauailler, nous donne tout ſuiet d'admirer la puiſſance ſouueraine de Dieu,

Tertul. lib. de Reſ. carnis: Deus de ſuo optimus: de noſtro iuſtus.

Auguſt. lib. 3. contra Iulianum c. 18. Bonus eſt Deus, iuſtus eſt Deus, poteſt ſine meritis bonis liberare quia bonus eſt, non poteſt ſine malis meritis dãnare, quia iuſtus eſt.

Digitized by Google

& les treſors immenſes de ſa ſageſſe, de nous confier tout à fait en ſa bonté, d'operer noſtre ſalut auec crainte, & de rendre noſtre élection certaine par la pratique d'vne ſaincte vie, & par l'exercice des bonnes œuures.

Pour ce qui eſt de la Loy, que l'Eſcriture dit eſtre vn ioug que l'on ne peut porter, que S. Paul appelle inutile & infirme, & que Dieu meſme ſemble blaſmer comme s'il n'en eſtoit pas l'autheur ; il eſt certain que cela s'entend de la Loy ancienne, ſoit à cauſe du grand nombre de ſes preceptes & de ſes ceremonies, ſoit à raiſon de ſon impuiſſance & de ſa foibleſſe.

Ce n'eſt pas que cette Loy ne fuſt ſaincte, & vtile : La Loy eſt ſaincte, dit ſainct Paul, & le commandement eſt iuſte, & ie conſens à la Loy, parce qu'elle eſt bonne : Elle eſt pure & immaculée, dit Dauid, & elle conuertit les ames à Dieu ; & puis Dieu qui n'a point de ſemblable parmy les Legiſlateurs, ne peut point faire de Loy qui ſoit iniuſte : Mais de plus elle a eſté tres-vtile, parce qu'elle a fait connoiſtre à l'homme ſon infirmité, ſelon le meſme Apoſtre, & par cette connoiſſance qu'elle luy a donnée de ſon mal, elle l'a obligé de recourir au Medecin, & de ſoûpirer aprés le remede. La Loy a eſté publiée, dit ſainct Auguſtin, afin que la grace fuſt recherchée ; & la grace a eſté donnée, afin que la Loy fuſt accomplie. On ne peut donc point douter que

Rom. 7. Conſentio legi. Lex quidem ſancta, & mandatum ſanctum & iuſtum, & bonum.

Iob. 37. Nullus ei ſimilis eſt in legiſlatoribus.

Rom. 3. Per legem cognitio peccati.

Aug. lib. de ſpiritu & litera cap. 19. Lex data eſt, vt gratia quæreretur ; gratia data eſt, vt lex impleretur.

S. Th. 22. *q.* 98. *a.* 2.

Digitized by Google

la Loy ne fuſt ſaincte, puiſque Dieu en a eſté l'autheur ; & qu'elle n'ait eſté tres-vtile, puis qu'elle a eſté le motif de tant de vœux, & de tant de ſoûpirs que les Patriarches & les Prophetes ont pouſſé vers le Ciel pour obliger le Verbe de deſcendre deſſus la terre, & de ſoulager leurs miſeres. Mais parce que la Loy, dit ſainct Thomas (conſiderée ſeulement en elle meſme, & ſeparée de l'influence de la Croix,) ne conferoit pas la grace, & que ſans la grace on ne peut pas obſeruer les preceptes : Ou, comme dit ſainct Auguſtin, qu'elle commandoit aux hommes des choſes ſans leur donner le moyen de les faire, & qu'elle découuroit ſeulement les playes ſans auoir la vertu de les guerir ; ſuiuant ce qui eſt écrit, que la Loy nous a eſté donnée par Moyſe, & la grace & la verité par Ieſus-Chriſt ; c'eſt la cauſe pour laquelle elle eſt appellée impuiſſante & inutile, de meſme que vertu & occaſion du peché, parce qu'elle en excitoit le deſir par ſa defenſe. Et quand Dieu meſme dit, que les hommes ne rencontrent point la vie dans ſes iugemens ; c'eſt dautant, diſent ces Peres, qu'elle faiſoit paroiſtre les hommes pecheurs, & ne les deliuroit pas du peché ; & s'ils eſtoient iuſtifiez par ſes ſacrifices, & dans l'exercice de ſes ceremonies, ce n'eſtoit pas preciſément en vertu de la Loy receuë de Moyſe, mais

Pſalm. 143. Domine inclina cælos tuos, & deſcende. *Iſaiæ* 46. Vtinam dirumperes cælos & deſcenderes. *S. Th.* 12. *qu.* 98. *ar.* 1. *ad tertium* : Iugum legis feruari non poterat ſine gratia adiuuante, quam lex non dabat. *Aug. lib.* 1. *de precat. meritis cap.* 11. Iubere tantùm, non adiuuare poterat. *Et in ſerm. de quinque poſticibus.* Ad hoc data eſt lex quæ prodoret morbos, non quæ tolleret. *Ioan.* 1. Lex per Moyſem data eſt, gratia & veritas per I. C. facta eſt. *Aug. Pſal.* 83. Data eſt lex vt peccata demonſtrarentur, non vt auferrentur. *S. Th. ibidem ad* 1. Dominus loquitur de præceptis ceremonialibus, quæ quidem dicuntur non bona, quia gratiam non conferebãt, per quam homines à peccato mundarentur, cùm tamen per huiuſmodi ſe peccatores oſtenderent. *Idem art.* 2. *eiuſdem q.* Quamuis lex vetus non ſufficeret ad ſaluandum homines, tamen aderat aliud auxilium per quod ſaluari poterant, ſcilicet fides mediatoris.

Digitized by Google

par la Foy du Mediateur, & par vne iouyſſance anticipée de la grace de Ieſus-Chriſt.

C'eſt cette grace de Ieſus-Chriſt qui a triomphé de tous nos maux, & qui a donné aux hommes la force de vaincre, & de ſurmonter les difficultez de la Loy; & Dieu meſme rend témoignage que Dauid a accomply parfaitement tous ſes commandemens. I'adiouſteray en paſſant, que Caluin a tres-mauuaiſe raiſon d'accuſer en ce rencontre la grace d'impuiſſance contre tant de témoignages, qui montrent expreſſément que la Loy ne luy eſt pas impoſſible: Comme de rendre ſainct Paul criminel lors qu'il eſt innocent, & de faire paſſer les mouuemens de ſa concupiſcence pour des rebellions, & des entrepriſes formées de ſa volonté? † Car qui ne ſçait que la concupiſcence n'eſt pas vn peché, quoy qu'elle ſoit ſouuent la fille ou la mere du peché; que ſes reuoltes qui diuiſent les plus grands ſainets, & qui agitent les plus belles ames, ne rendent les hommes coupables que lors qu'elles ſont volontaires; & que le trouble meſme qu'elle excitoit dedans l'Apoſtre, & qui faiſoit le ſuiet de ſes plaintes, a eſté pour luy vne occaſion de gloire, & luy a fourny la matiere de ſes plus glorieux combats, & de ſes plus illuſtres triomphes.

Ie paſſe ſous ſilence tout ce qui peut choquer les eſprits incapables d'intelligence dans les ceremonies, ou dans la police de l'ancienne

3. *Reg.* 14. Non fuiſti ſicut ſeruus meus Dauid qui cuſtodiuit mandata mea, & ſecutus eſt me in toto corde ſuo.
Exodi 20.
Deut. 10.
Ioſue 22.
Ezech. 36.
Matth. 11.
Ioan. 15. & 17.
Luca 16.
Philip. 4.
Ioan. 5.

† *Aug. lib. 1. de Nuptiis & Conc. c.* 23. Ipſa concupiſcentia non eſt peccatum, quando illi ad illicita opera non conſentitur. *Et in expo. propoſ. ex Epiſt. ad Rom. expoſitione* 27. Non enim in ipſo deſiderio prauo, ſed in ipſa conſenſione peccamus.

Loy; & ie ne pretends pas proposer ou éclaircir dans l'estenduë d'vne page, des matieres qui demandent des volumes, & qui ont surpassé l'estude & la diligence de tous les Peres: I'auouë seulement que c'est icy que l'Escriture paroist vn abysme de questions, pour parler auec sainct Chrysostome, que les precipices sont ouuerts de toutes parts aux ignorans & aux foibles, & que les Liures de Moyse sont des lieux sacrez aux profanes, & qu'il est neceſſaire de tenir continuellement fermez pour le salut, & la seureté du vulgaire.

I'imiteray seulement les Geometres, qui voulans renfermer des Prouinces & des Royaumes tous entiers dans vne Charte, ne font qu'vn poinct pour exprimer vne montagne, & representent auec vn traict de plume ces fameux torrents qui roulent auec tant de pompe, & qui font tant de bruit dessus la terre; Ie me contenteray parmy vne foule de difficultez qui se presentent, & qui trauaillent toute la Theologie, & dans vn nombre infini de choses que l'on peut obiecter & respondre; de proposer quelques regles dont la connoissance est vtile, & mesme neceſſaire dans cette occasion; Afin que l'on ne m'accuse point de laisser des scrupules, ny de mettre des armes entre les mains de nos ennemis, sans donner au lecteur les moyens de s'en parer, & de s'en defendre.

Digitized by Google

La premiere regle qu'il faut obſeruer, eſt, que la Loy de Moyſe n'a eſté qu'vn eſtat de ſeruitude, proportionné à l'humeur & à l'eſprit des Iuifs, au lieu que la Loy nouuelle eſt vn eſtat de liberté, conforme à l'eſprit & à l'inclination de la grace : & de là vient que la diſcipline des Iuifs eſtoit bien plus rigoureuſe & plus eſtroitte que celle des Chreſtiens, que le nombre de leurs commandemens eſtoit plus grand, & que les ceremonies de leur Religion eſtoient beaucoup plus difficiles, parce que la Loy les traittoit en eſclaues, & que la Grace nous traitte comme ſes enfans : La chaiſne eſt la marque des eſclaues, & la crainte eſt le motif de leur fidelité & de leurs ſeruices ; La liberté eſt l'appennage des enfans, & l'amour eſt le principe de leur obeyſſance, & de leurs ſoûmiſſions. La Loy mettoit pour ainſi dire, les Iuifs à la chaiſne, lors qu'elle les obligeoit de ſouffrir vne circonciſion ſanglante & douloureuſe, de faire de continuelles purgations, meſme pour des actions innocentes, & qui n'eſtoient defectueuſes, que parce qu'elles tenoient quelque choſe de la corruption generale de la Nature, de garder vn nombre preſque infini de ceremonies dans le choix des victimes, dans la circonſtance des lieux, & des temps, & dans les particularitez des ſacrifices, de manger des choſes ameres dans vne poſture contrainte, & auec precipitation, & de s'abſte-

Rom. 8. Non accepiſtis ſpiritum ſeruitutis iterum in timore, ſed accepiſtis ſpiritum adoptionis filiorum.

nir

nir des viandes delicates & agreables au gouſt, de razer leurs cheueux, & de marcher les pieds nuds en de certaines occaſions, † de brûler des hoſties qui chargeoient leurs ſacrificateurs d'immondices, auſſi bien que ceux qui en ramaſſoient les cendres; bien loin d'enleuer leurs taches, & de les nettoyer de leurs impuretez. Et il eſt facile encore de voir par ces notables diſgraces, & ces chaſtimens exemplaires, dont Dieu puniſſoit les tranſgreſſeurs de ſes Commandemens, qu'ils n'eſtoient conduits & gouuernez que par vn eſprit de rigueur & de crainte, & qu'ils ne viuoient ſous la Loy que comme des enfans ſous la verge & la diſcipline d'vn Pedagogue; mais la Loy Euangelique nous affranchit de toutes ces ſeruitudes pour nous eſtablir dans la liberté des enfans de Dieu, & nous deliurant de la peſanteur de ce ioug qui a fait plier iuſques à terre le dos de nos peres, elle reduit tous ſes commandemens, & toutes nos obligations, à vne heureuſe neceſſité d'aimer Dieu, & au ſeul precepte de la dilection, & de l'amour.

† *Num.* 19. Lignum mittet ſacerdos in flammã, & immundus erit vſque ad veſperũ: Sed & ille qui cõbuſſerit eam, immundus erit vſque ad veſperum: & qui vaccæ portauerit cineres, immundus erit vſque in veſperum.

Galat. 3.

La Loy eſtoit encore proportionnée à l'humeur & à l'eſprit des Iuifs; & comme tous leurs deſirs aboutiſſoient à la terre, elle leur propoſoit auſſi pour recompenſe de leur vertu des biens paſſagers, & des heritages temporels. Comme ce peuple eſtoit plein de ſuperbe, & que d'autre part il auoit beaucoup de pente vers l'idolatrie, elle le chargeoit d'vn grand

D. Tho. 12. q. 101. a. 3. ad 2. Sapientis legiſlatoris eſt minores tranſgreſſiones permittere,

vt maiores cauearentur, & ideo vt cauceretur transgressio idololatriæ & superbiæ, quæ in Iudæorum cordibus nasceretur, si omnia legis præcepta implerent; non propter hoc prætermisit Deus multa dare præcepta, quia de facili sumebant ex hoc transgrediendi occasionem.

nombre de commandemens pour abbattre son orgueil par la facilité de la cheute, & pour le diuertir de l'affection & du culte des idoles par l'employ des ceremonies. Cette magnificence exterieure, & ce grand appareil de sacrifices, estoient encore necessaires pour contenter des esprits grossiers, qui ne s'attachoient qu'aux apparences, & qui mettoient l'excellence de la Religion dans la mine, & dans les postures. Elle aiusta de plus des Loix à leurs humeurs pour les flatter, & les rendre plus obeyssans par cette correspondance : Comme vn Medecin qui s'accommode au goust de son malade, ou qui tire auantage de l'inclination de la nature pour faciliter l'effet des remedes: Et telle estoit la Loy du talion, qui permettoit d'arracher vn œil pour vn œil, & vne dent pour vne dent ; & elle se vid enfin contrainte d'accorder beaucoup de choses à la dureté de leurs cœurs, & de permettre, dit sainct Thomas, de moindres maux pour en éuiter de plus grands. A quoy l'on peut rapporter ce qui est dit dans l'Euangile, que Iesus-Christ estant interrogé par les Iuifs sur le suiet de la repudiation des femmes, qui estoit pratiquée dans l'ancien Testament, leur répondit que Moyse l'auoit permis pour s'accommoder à la dureté de leurs cœurs. Et sainct Thomas, suiuant ce principe, enseigne que l'vsure des Iuifs auec les estrangers ne fut qu'vne pure tolerance de la Loy.

Exodi 21. Oculum pro oculo, dentem pro dente.

S. Thom. q. 13. de malo art. vlt. & in 22. q. 78. a. 1. ad 2. Quòd autem ab extraneis vsuram acciperent, non fuit eis concessum quasi licitum, sed permissum, ad maius malum vitandum.

Matth. 19. Moses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere vxores vestras: ab initio autem non fuit sic.

Digitized by Google

La ſeconde Regle eſt, que la Loy ancienne n'eſtoit qu'vne diſpoſition à la nouuelle, & qu'vn bien imparfait qui tendoit à vn plus parfait ; comme eſtant vne Loy donnée de Dieu, elle ne pouuoit eſtre que bonne ; mais comme eſtant vne Loy qui diſpoſoit à vne autre, elle ne deuoit pas eſtre parfaite. La Loy eſtoit bonne, dautant qu'elle eſtoit conforme à la raiſon, & qu'elle reprimoit les mouuemens de la concupiſcence oppoſez à la iuſtice : Tu ne conuoiteras point, diſoit-elle, le bien de ton prochain : Mais la Loy n'eſtoit point parfaite. Car il n'en eſt pas de meſme de la Loy diuine & de la Loy humaine, & il y a cette difference, que la fin qui fait la perfection de la Loy humaine, conſiſte ſeulement à procurer le repos & la tranquillité au public, & à entretenir la paix & l'vnion parmy les hommes ; & pour paruenir à cette fin, il ſuffit qu'elle empeſche les deſordres qui peuuent troubler la ſocieté ciuile, & diuiſer les eſprits ; ce qu'elle fait par la defenſe des crimes, & par les chaſtimens qu'elle ordonne aux coupables. Mais la perfection de la Loy diuine eſt de conduire l'homme à ſa derniere fin, & de l'vnir à Dieu dedans la gloire ; & pour reüſſir à cette fin, ce n'eſt pas aſſez de defendre le mal ny de le punir, il faut encore qu'elle rende l'homme capable de la participation de ce bien, en l'éleuant par vn moyen ſurnaturel

D. Th. 12. 9. 98. a. 1. o. Lex vetus bona quidem eſt, ſed imperfecta. Art. 5. Lex vetus diſponebat ad Chriſtum, ſicut imperfectum ad perfectum.

Digitized by Google

de l'eſtat de ſa baſſeſſe à vne condition ſi haute & ſi releuée : Et ſainct Paul nous apprend que ce moyen n'eſt autre que la Grace : Or la Loy ancienne defendoit à la verité le peché, & puniſſoit le pecheur, mais elle ne conferoit pas la Grace ; (à ſçauoir par vne vertu receuë de Moyſe) car c'eſtoit vn priuilege reſerué au Fils de Dieu ; puiſqu'il eſt vray que la Loy nous a eſté donnée par Moyſe, & que la Grace & la verité nous ont eſté apportées par Ieſus-Chriſt. Tout ce raiſonnement eſt de ſainct Thomas, & il s'en ſert pour monſtrer que la Loy promettoit auec raiſon aux Iuifs des faueurs, & des commoditez preſentes, afin de les mener comme par la main à Dieu, & ſous l'affection des choſes temporelles leur inſpirer les deſirs de l'eternité ; Comme auſſi pour expliquer tous les paſſages qui marquent de l'impuiſſance, de l'inutilité, & de l'imperfection dans la Loy, & qui ſemblent la rendre l'occaſion du crime, & la vertu du peché.

Rom. 6. Gratia Dei : vita æterna.

Ioan. 1.

Art. 1. & 5. *quæſt. citat.*

Rom. 5. 7. *Hebr.* 7.

La troiſiéme Regle eſt, que Dieu vſant de l'empire abſolu, & de l'authorité ſouueraine qu'il a ſur toutes les creatures, a diſpenſé auec les Iuifs dans de certains rencontres ; Comme quand il les obligea d'enleuer les vaſes des Egyptiens, & qu'il leur permit les preſts, & les commerces vſuraires, auec les Nations ſeulement eſtrangeres, & qui leur eſtoient ennemies : leur eſtant expreſſément defendu d'en vſer de

Exodi 11. Dices ergo omni plebi, vt poſtulet vir ab amico ſuo, & mulier à vicina ſua vaſa argentea & aurea.

Deut 23. Non fenerabis fratri tuo ad vſuram, ſed alieno.

Digitized by Google

meſme auec leurs freres. Bellarmin adiouſte à ces choſes le libelle de Repudiation : & pour lors la diſpenſe exemptoit les Iuifs du peché ; puiſque le peché n'arriue qu'à l'occaſion de la Loy, & qu'il n'y a point de crime où il n'y a point de defenſe. Dieu eſt le maiſtre abſolu de nos biens & de nos vies ; & s'il nous en concede l'vſage, & la iouyſſance, il n'en perd pas neantmoins le domaine ; comme il ne s'enrichit point de nos ſacrifices, il ne s'appauurit point par ſes liberalitez ; & quand il nous enuoye des biens, il nous en rend les œconomes & les depoſitaires, mais il en demeure le proprietaire & le maiſtre ; & en cette qualité, il a le pouuoir de les retirer & de les oſter, comme des choſes qui luy appartiennent, & qu'il n'a fait que preſter ou que mettre en depoſt, & en les oſtant à l'vn, de les donner à l'autre : & c'eſt ainſi qu'il oſta les vaſes aux Egyptiens pour les donner aux Iſraëlites ; ſi bien que l'enleuement de ces treſors, ne fut pas vn larcin du coſté de ce peuple, mais vne liberalité de la part de Dieu ; & lors qu'ils retiroient de leurs ennemis l'intereſt de leur argent, ils ne commettoient pas, à proprement parler, vne vſure ; ils ne faiſoient que prendre poſſeſſion d'vn bien que Dieu leur auoit donné par vn effet d'vne puiſſance abſoluë.

Bellarminus de matrimonio c. 17.

La quatriéme Regle, qui eſt de ſainct Auguſtin, & que i'ay deſia touchée, eſt, que dans la pluſpart des choſes que l'Eſcriture louë, &

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 22.

Digitized by Google

qu'elle nous propoſe pour modele de noſtre imitation, il ne faut chercher l'inſtruction & l'exemple, que dans quelque circonſtance du faict, ou que dans le myſtere. Et cette Regle eſt tres-importante en cette matiere, & deſtruit les plus forts argumens que l'impieté ait inuenté pour eneruer l'authorité de l'Eſcriture, & combattre la ſainteté de ſes exemples & de ſes maximes. Ces premiers & fameux ennemis du nom Chreſtien, ne faiſoient que reprocher aux fideles, que l'Eſcriture produiſoit les exemples de tous les crimes, & qu'elle conſacroit tous les vices. Ne loüe-t'elle pas, diſoit Iulian l'Apoſtat, les peres qui immolent leurs enfans; & les ſacrifices d'Abraham & de Iephté, n'ont-ils pas eſté les ſources de tout le ſang humain qui a eſté répandu à Cretes, à Thebes, à Athenes, & dans les Gaules? Ne recompenſe-t'elle pas encore le menſonge dans les femmes de l'Egypte? & cette Genealogie qui commence le Nouueau Teſtament, & dans laquelle on oublie, & paſſe ſous ſilence les noms de tant de femmes ſainctes, pour ne faire mention que de trois impudiques, ne fauoriſe-t'elle pas tout à fait l'impureté & l'adultere? Mais il eſt facile de deſtruire ces inuectiues par la Regle que i'ay auancée, & d'en conuaincre les autheurs d'impoſture & de menſonge, auſſi bien que d'impieté & de ſacrilege: Car dans le ſacrifice d'A-

Digitized by Google

braham, on peut considerer trois choses, le Motif, le Faict, & le Mystere, qui est l'immolation de Iesus-Christ dessus la Croix; & de ces trois choses que l'Escriture louë, laissant le faict, quoy qu'il soit iuste, par vne dispense particuliere du Ciel, il faut tirer le suiet d'imitation du motif & du mystere, & apprendre dans l'vn, l'obeyssance aueugle d'vne foy parfaite; & dans l'autre, l'excés de l'amour d'vn Dieu humilié iusques à la mort, & à la mort de la Croix pour le salut des hommes. Dans le sacrifice de Iephté, il n'en faut imiter ny le faict, ny le motif; Car encore que Iephté eust receu de Dieu vn esprit de force, lors qu'il fut question de combattre contre ses ennemis, & que l'Escriture louë d'autre part sa generosité & sa vertu; il fut neantmoins temeraire & indiscret, dit sainct Hierôme, en faisant son vœu, & impie en l'executant. Tous les Peres, Origene, Iustin le Martyr, Procope, Anastase, Gregoire de Nice, & la plus grande partie des anciens Rabbins sont dans le mesme sentiment, & blasment également & son action & son zele: Il y eut de l'imprudence & de l'indiscretion dans son zele; il y eut de la folie ou de la vanité dans son action, selon la pensée de ces anciens Rabbins, qui remarquent qu'il eut deux mois pour se reconnoistre auant l'execution du sacrifice, pendant lequel temps il pouuoit consulter les

Iud. 11. Eccl. 44. Lib. 1. Reg. c. 12. & in Epist. ad Heb. cap. 11.

Hier. lib. 1. contra Ioan. Iephte vouendo fuit stultus quia discretionem non habuit, & in exequendo impius.

Hebrai in Dias iudicum, & additione ad Targum, & in Bereshith R. Pa. ertim Rabbi Selomo.

ſages, & ceux qui rendoient les iugemens aux portes, pour apprendre d'eux ce qu'il auoit à faire, & meſme s'en faire diſpenſer par le Grand Preſtre Phinees, qui n'euſt point fait de difficulté de l'abſoudre d'vn vœu illicite, & contraire aux Loix de Dieu. Il faut donc icy laiſſer le faict, qui eſt l'execution d'vn vœu defectueux dans ſa matiere, & le motif qui fut ou vn zele indiſcret, ou la ſuperbe, pour auoir recours au myſtere & à la figure; qui n'eſt autre, dans le ſentiment de ſainct Auguſtin, de Hugues, & de ſainct Thomas, que Ieſus-Chriſt crucifié, & offert en ſacrifice par ſon Pere, de meſme que la fille de Iephté; n'y ayant point d'inconuenient, qu'vne action criminelle ſoit la figure d'vn grand myſtere. Comme a remarqué ſainct Cyrille Alexandrin, & comme prouue fort bien ſainct Gregoire par l'exemple de Thamar. Et Genebrard témoigne auoir appris d'vn Iuif tres-ſçauant dans la Cabale, que l'opinion nouuelle qui exempte le pere du peché, & la fille de la mort, & qui veut que Iephté ſe ſoit contenté de ſacrifier myſtiquement ſa fille en la condamnant à vne cloſture, & à vne virginité perpetuelle, n'eſt qu'vne inuention des nouueaux † Rabbins, pour oſter de ce faict la figure, & la repreſentation de Ieſus-Chriſt immolé par ſon Pere. Pour ce qui eſt des femmes d'Egypte, Dieu ne recompenſa pas leur menſonge, dit ſainct

D. Th. 22. q. 88. a. 2. ad 2. Iephte pœnituit de facto iniquo, quod tamen aliquod bonum figurabat.

Genebr. lib. 1. Chron. in 4. mundi ætate.

† *Rabbi Ioſeph Kimhi, R. Leuij, R. Abimelech, & alij in Dias Iudicū, & in additione ad Targum.*

Digitized by Google

ſainct Thomas, mais leur charité; & l'Eſcriture marque expreſſément que Dieu leur bâtit des edifices, parce qu'elles auoient eu ſa crainte deuant les yeux. Il en a vſé à leur égard de meſme qu'il a fait à l'endroit, ou des Sibylles, qui receurent, ſelon ſainct Hierôme, quoy qu'infidelles & eſtrangeres du peuple de Dieu, le don de Prophetie, en honneur de leur virginité; ou du peuple Romain, à qui Dieu donna, dit ſainct Auguſtin, l'empire du monde pour recompenſe temporelle de ſa vertu. Enfin la Genealogie de Ieſus-Chriſt, où ſainct Matthieu ſemble oublier à deſſein, les Sara, les Rebecca, & tant d'autres ſainctes & vertueuſes femmes, qui ont ennobly la lignée du Fils de Dieu, pour ne faire mention que de trois femmes impudiques & pechereſſes, Thamar, Ruth, & Berſabée, nous donne vne belle leçon d'humilité, & renferme quant & quant vn grand myſtere: Elle combat directement cette vanité des Genealogies, qui eſt ſi commune dedans les hommes, & qui eſtoit inſupportable dedans les Iuifs; & nous apprend à mépriſer cette gloire mondaine, que l'on tire des belles actions des anceſtres, pluſtoſt que de l'imitation de leur vertu. Et ſainct Hierôme dit que l'Euangeliſte n'a nommé les femmes pechereſſes, que pour nous enſeigner que le Fils de Dieu naiſſant de pecheurs, & pour les pecheurs deuoit enleuer toutes les taches, & ef-

D. Th. 22. q. 110. a. 3. ad 2. Obſtetrices non ſunt remuneratæ pro mēdacio, ſed pro timore Dei & beneuolentia, vnde ſignanter dicitur, & quia timuerunt obſtetrices Deum, ædificauit eis domos, mendacium verò ſequens non fuit meritorium.

Exod. 1.

Hier. lib. 2. contra Ion.

Aug. lib. 18. de Ciuitate Dei cap. 22.

Hier. ſuper illud Matthæi: Iudas genuit Phares, *Tomo 9.* In Genealogia Saluatoris, nulla ſanctarum mulierum aſſumitur, ſed eæ quas ſcriptura reprehendit, vt qui propter peccatores venerat de peccatoribus naſcens omnium peccata deleret.

facer les pechez de tout le monde.

Mais pour deſtruire entierement ces outrageuſes calomnies, dont les ennemis de la Religion taſchent d'obſcurcir la gloire de l'Eſcriture, & de noircir ſa ſainčteté : Ie dis, generalement parlant, qu'il n'y a rien dans toute l'Eſcriture ancienne qui ne puiſſe edifier noſtre Foy, & échauffer noſtre Charité, ſi on en conſidere toutes les actions, & toutes les choſes dans le myſtere. Par tout nous y remarquerons les ſoins de la prouidence, & la conduite admirable de la Sageſſe de Dieu, dans l'ordre & l'œconomie du ſalut des hommes ; par tout nous y découurirons les effets de ſa bonté, qui animeront noſtre amour aux reconnoiſſances ; par tout nous y apprendrons Ieſus-Chriſt, & Ieſus-Chriſt crucifié ; puiſqu'il eſt vray, ſelon ſainčt Auguſtin, que l'ancien Teſtament n'eſt qu'vne continuelle Prophetie du Sauueur du monde.

Et certes que nous repreſente-t'elle autre choſe au commencement de la Geneſe, par la deſobeyſſance du premier homme, que le fondement du myſtere de l'Incarnation, & que l'occaſion de la venuë du Meſſie ; puiſque l'ouurage de noſtre Redemption n'eſt qu'vne ſuitte de noſtre perte, & que le crime d'Adam eſt dans le ſentiment de l'Egliſe, l'offenſe heureuſe qui a merité vn ſi excellent liberateur. Auſſi en meſme temps que l'Eſcriture découure le

Eccleſia ſic canit, ô felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem.

peché d'Adam, elle annonce vn Redempteur à la terre : & aprés auoir monſtré, que la femme a eſté la cauſe de noſtre malheur, & de noſtre perte, elle nous fait voir qu'vne autre femme doit eſtre l'inſtrument de noſtre bonheur, & de noſtre ſalut. Ie mettray, dit Dieu au ſerpent, inimitié entre toy & la femme, entre ſa race & ta ſemence, & elle briſera ta teſte. Il ne parle icy que de la race de la femme, dautant que le Sauueur du monde deuoit eſtre l'ouurage d'vne vierge, & non pas celuy d'vn homme.

Geneſ. 3. Inimicitias ponam inter te, & mulierem, & ſemen tuum, & ſemen illius, ipſa conteret caput tuum.

L'Eſcriture nous monſtre en ſuitte le deplorable eſtat de l'homme exclus de la gloire, par Adam chaſſé du Paradis Terreſtre, & comme il ne pouuoit entrer dedans le Ciel, auant que la iuſtice diuine (repreſentée par ce glaiue de feu, qui defendoit l'entrée de ce lieu de delices) fuſt appaiſée, & entierement ſatisfaite.

Ibidem. Eiecitque Adam, & collocauit ante paradiſum voluptatis Cherubim, & flammeum gladium, & verſatilem ad cuſtodiendum viam ligni vitæ.

Tout le reſte du Pentateuche, ou pluſtoſt de l'ancien Teſtament, n'eſt qu'vne continuation des myſteres qui regardent le Meſſie, & qu'vne figure de la vie & des actions de Ieſus-Chriſt. Elle nous repreſente ſes vertus dans les Patriarches, ſon authorité & ſa nobleſſe dans les Iuges & dans les Roys, ſon miniſtere & ſon office dans les Preſtres & dans les Prophetes, ſa mort dans les ſacrifices, ſa fidelité en Abraham, ſon obeyſſance en Iſaac, ſa force en Sanſon, ſes conqueſtes en Ioſué, ſa manſuetude

Digitized by Google

en Dauid, ſa ſageſſe en Salomon, ſon zele en Helie. Et on peut dire que l'Egliſe ancienne eſtoit ſemblable à ces amantes, qui dans l'abſence de leurs ſeruiteurs adouciſſent leurs inquietudes par les charmes d'vne continuelle idée, & trompent leurs déplaiſirs par des feintes preſences : Tantoſt elle ſe le repreſentoit comme vn Paſteur en la perſonne d'Abel, tantoſt comme vn Legiſlateur en Moyſe, tantoſt comme vn Roy en Dauid, tantoſt comme vn reformateur en la perſonne de tous les Prophetes ; tous les Peres, & tous les Patriarches luy eſtoient autant de portraits, où elle conſideroit les qualitez & les perfections de ſon bien-aimé.

Depuis qu'elle euſt appris ſa venuë par la cheute du premier homme, & qu'elle euſt entendu la promeſſe que Dieu fit à Adam de donner vn Reparateur à la terre, elle ne le perdit point de veuë ; & Abel fut la premiere image qui occupa ſes yeux & ſon eſprit, & qui commença à luy découurir quelque choſe de la perſonne de Ieſus-Chriſt ſous la forme de Paſteur.

Genes. 4. Abel eſtoit vn Paſteur, & Ieſus-Chriſt n'eſt-il pas le veritable Paſteur de nos ames ; cét Abel auoit vn frere appellé Caïn, c'eſt à dire ſeruant à la terre ; & Ieſus-Chriſt a eu pour freres les Iuifs, qui ne trauailloient que pour la terre : Les holocauſtes d'Abel eſtoient agrea-

Digitized by Google

bles à Dieu, & au contraire ceux de Caïn luy eſtoient en abomination; les ſacrifices des Iuifs ſont deuenus des myſteres d'iniquité, & la mort du Fils de Dieu a eſté vn holocauſte offert en odeur de ſuauité, & vn ſacrifice d'expiation & de iuſtice; l'enuie arma Caïn contre ſon pere, & l'enuie anima les Iuifs contre le Fils de Dieu; Caïn a tué ſon frere, les Iuifs ont mis à mort Ieſus; Caïn fut puni de Dieu, & condamné à mener vne vie errante deſſus la terre; & n'eſt-ce pas la punition des Iuifs qui ſont vagabonds & fugitifs par tout le monde? le ſang d'Abel crie vers le Ciel, & le ſang de Ieſus-Chriſt crie pareillement; & s'il y a quelque difference, c'eſt que le ſang d'Abel crie vengeance, & que celuy de Ieſus-Chriſt demande miſericorde.

Heb. 12. In Chriſto habemus ſanguinis aſperſionem melius loquentem quàm Abel.

Caïn aprés la mort d'Abel reſta deſſus la terre auec ſa poſterité, qui ayant rempli le monde de crimes, obligea Dieu de le vouloir nettoyer par vn deluge vniuerſel; & pour cét effet, il commanda à Noé de baſtir l'Arche. Noé qui ſignifie Repos, & qui baſtit l'Arche aprés que Dieu euſt rebuté la poſterité de Caïn, eſt vne figure expreſſe de Ieſus-Chriſt, qui eſt noſtre Repos, & qui aprés la repudiation de la Synagogue a baſti l'Egliſe parfaitement repreſentée par l'Arche, qui renfermoit toutes ſortes d'animaux, comme l'Egliſe renferme toutes ſortes de Nations: dans laquelle il y

Geneſ. 6.

auoit trois eſtages, & pluſieurs demeures ; comme dans l'Egliſe il y a trois eſtats, de vefues, de vierges, & de perſonnes mariées, & vne diuerſité d'ordres admirable : qui n'a point eſté ſubmergée par les eaux, comme l'Egliſe ne peut eſtre enſeuelie ſous les flots & ſous les orages ; hors laquelle perſonne ne fut ſauué du deluge, de meſme que perſonne hors l'Egliſe ne ſe ſauue du naufrage : Qui enfin aprés auoir flotté long temps, s'arreſta ſur les montagnes d'Armenie ; de meſme que l'Egliſe aprés auoir long temps combattu, doit vn iour ſe repoſer dedans le Ciel.

Gen. cap. 15. L'Eſcriture paſſe de Noé à Abraham, qui receut la promeſſe d'vne poſterité plus nombreuſe que les eſtoiles du Ciel, & en qui toutes les generations de la terre receurent vne nouuelle benediction de la main de Dieu : Cette promeſſe & cette benediction regardoient Ieſus-Chriſt, dont la poſterité a eſté multipliée comme les aſtres du firmament, & en qui toutes les Nations de la terre ont eſté veritablement benîtes par vne effuſion generale de la Grace, & par vne entiere reconciliation du Ciel auec la terre. Et comme cette reconciliation n'a eſté qu'vn effet du ſacrifice de Ieſus-Chriſt ; auſſi Dieu a-t'il voulu que du temps d'Abraham, il y eut deux illuſtres figures ; l'vne du ſacrifice ſanglant de la Croix, l'autre du ſacrifice non ſanglant de la Cene ; la premiere

Digitized by Google

fut le ſacrifice d'Iſaac, la ſeconde fut l'oblation de Melchiſedech: Quand Melchiſedech, qui eſtoit le Grand Preſtre du Seigneur, offre du pain & du vin en figure de Ieſus Chriſt, ne conſacre-t'il pas par cette auguſte Ceremonie ce myſtere adorable des Chreſtiens, qui s'accomplit dans le Corps & dans le Sang du Sauueur, pour parler aux termes de S. Hierôme: Et quand Iſaac porte ſon bois ſur la montagne où il doit eſtre immolé, & qu'il baiſſe le col ſous la main de ſon pere pour receuoir le coup de la mort; que nous figure-t'il autre choſe que Ieſus-Chriſt qui a porté ſa Croix deſſus le Caluaire, & qui s'eſt rendu obeyſſant au commandement de ſon Pere, iuſques à la mort? Il eſt vray qu'Iſaac ne fut point immolé, & qu'il ne perdit point la vie dans ce ſacrifice; mais Iſaac eſtoit la figure, & non pas la verité, & c'eſtoit aſſez que la figure repreſentaſt la verité: En ſecond lieu le ſang d'Iſaac ne pouuoit eſtre vtil à perſonne, & voila pourquoy Dieu qui hayt l'effuſion du ſang, ne la voulut point permettre: Enfin Dieu ſuſcita à la place d'Iſaac vn belier pris par les cornes à vn buiſſon, pour exprimer l'accompliſſement du ſacrifice de Ieſus-Chriſt, qui fut couronné d'épines.

Gen. 14. At verò Melchiſedech Rex Salem proferens panem & vinum, (erat enim Sacerdos Dei altiſſimi) benedixit ei & ait.

Hier. in Epiſt. ad Mat. Recurre ad Geneſim, & inuenies Melchiſedech Rex ſalem, quia iam tunc in typo Chriſti panem & vinum obtulit, & myſterium Chriſtianorum in Saluatoris corpore, & ſanguine dedicauit.

Mais qu'eſt-il arriué de ce ſacrifice, il a eſté vtil aux vns, & inefficace, quant à la gloire, pour les autres; & de là vient la reprobation des Iuifs, & l'élection des Gen-

Digitized by Google

tils, repreſentée par les deux enfans d'Iſaac, à ſçauoir Iacob & Eſaü. Eſaü eſtoit le premier né, & perdit ſa primogeniture pour vn plat de nantille; les Iuifs ſont les enfans premiers nez de Dieu, mais ne s'attachans qu'aux promeſſes de la terre, & qu'aux ceremonies exterieures, ils ont perdu leur primogeniture, & la grace du ſalut a eſté transferée aux Gentils, comme la primogeniture d'Eſaü fut transferée à Iacob : Auſſi ce fut à Iacob que Dieu fit voir cette échelle myſterieuſe qui perçoit le Ciel, & ſur le haut de laquelle il eſtoit appuyé, afin de découurir aux Gentils le myſtere de la Croix, qui portant vn Dieu dedans ſes bras, eſt le ſeul chemin qui conduit à la gloire, & l'vnique eſperance du ſalut.

Iacob eut vn de ſes enfans qui s'appella Ioſeph, image la plus parfaite que nous ayons de Ieſus-Chriſt dans tout l'ancien Teſtament: l'Hiſtoire dit que Ioſeph fut vn iour enuoyé par ſon pere pour chercher ſes freres; & Ieſus-Chriſt n'a-t'il pas eſté enuoyé par le Pere eternel pour chercher les pecheurs: Ioſeph fut enuoyé & vendu par ſes freres, & liuré entre les mains des eſtrangers; Ieſus-Chriſt a eſté l'obiet de l'enuie de toute la Synagogue, il a eſté trahi & vendu par vn de ſes diſciples, & liuré à des eſtrangers, à ſçauoir aux Romains: les freres de Ioſeph firent croire à Iacob qu'il eſtoit mort; & les Iuifs ont taſché d'eſtouffer

la

Digitized by Google

la Resurrection de Iesus-Christ par vn autre mensonge : Ces freres malheureux en voulant perdre Ioseph l'éleuerent sur le throsne ; & les Iuifs en pensant perdre Iesus-Christ ont estendu la gloire de son nom par toute la terre : Ioseph a esté appellé le Sauueur du monde, & Iesus-Christ a esté reconneu pour le Liberateur de toutes les Nations.

Auant que de sortir de l'Egypte, qui deuint petit à petit la demeure des enfans d'Abraham, ie pourrois parler de leur captiuité sous Pharaon, & de leur deliurance par Moyse ; qui nous representent parfaitement la captiuité des hommes sous le peché, & la liberté qu'ils ont recouuerte par Iesus-Christ. Car pourquoy pensez-vous que Dieu voulut, auant que deliurer son peuple, qu'on immolast vn agneau, pour preseruer de la fureur de l'Ange exterminateur, les maisons teintes de son sang ; si ce n'est afin de donner à entendre que nous ne pouuons estre deliurez de la tyrannie du demon, que par la mort d'vn agneau sans taches, qui seul peut affranchir les ames qui sont teintes & lauées dans son sang? L'Escriture ne dit-elle pas que les Israëlites ont esté deliurez par le bras de Dieu estendu dessus l'Egypte ? & les hommes n'ont-ils pas esté deliurez par le bras de Dieu estendu dessus la Croix? Les Hebreux sortirent des tenebres de l'Egypte, qui estoit vne terre idolatre, chargez de

dépoüilles & de biens ; & les Gentils ne ſont-ils pas ſortis des ombres de l'infidelité remplis de benedictions & de graces ? Ceux-là entrerent dans la mer rouge pour paſſer en la terre promiſe ; & les Chreſtiens paſſent par les eaux du Bapteſme rougies du ſang de Ieſus-Chriſt, pour aller dedans le Ciel : Les eaux de la mer rouge enſeuelirent les Egyptiens ; & les eaux du Bapteſme noyent & enſeueliſſent les pechez : Les Hebreux marcherent touſiours dans les deſerts, pour arriuer à cette terre fertile en miel & en laict ; & les Chreſtiens ne peuuent arriuer dans la gloire, que par des voyes rudes & difficiles. Mais remarquez la ſuitte du myſtere : Moyſe, qui eſtoit le promulgateur de la Loy, n'entra point dans la terre promiſe ; mais Ioſué, qui veut à dire Sauueur ; parce que ce n'eſt point la Loy de Moyſe qui nous doit introduire dedans le Ciel, mais le Sang de Ieſus-Chriſt, qui eſt le veritable Sauueur : Et comme aprés la mort de Moyſe les Iuifs ignorerent le lieu de ſa ſepulture ; de meſme les Iuifs ignorent maintenant la ſepulture de la Synagogue, qui a eſté enſeuelie auec le vieil homme ſous le trophée de la Croix.

Ie n'aurois iamais fait ſi ie voulois découurir tous les myſteres qui ſont cachez ſous la lettre, & rapporter icy toutes les actions des Iuges & des Roys, & la vie de tous les Prophetes, les conqueſtes de Ioſué, la force de Sam-

Digitized by Google

ſon reſidente en ſa teſte, la victoire de Dauid ſur Goliath, la ſageſſe de Salomon, le naufrage de Ionas, & ſa ſortie du ventre de la baleine, la vertu des os d'Eliſée, le tranſport d'Helie, qui ont eſté dans l'ancien Teſtament, autant de preſages des conqueſtes de Ieſus-Chriſt ſur l'idolatrie, & ſur l'enfer; de ſa force reſidente en ſon Chef, qui eſt ſa diuinité; de la victoire qu'il a remportée du peché; de ſa ſageſſe qui a aſſuietti à ſes Loix les Philoſophes & les Monarques; de la vertu de ſon tombeau; de ſa Reſurrection, & de ſon Aſcenſion glorieuſe dedans le Ciel.

Mais les choſes ne ſont pas moins ſignificatiues que les actions, & il n'y a point de ſi petites particularitez dans toute la Loy, qui ne renferment de grands myſteres pour noſtre edification. La plus belle Morale eſt contenuë dans les ceremonies; & nous trouuons les motifs de toutes les vertus, dans les cauſes & les diuerſes circonſtances des ſacrifices.

Les ſacrifices n'ont eſté eſtablis que pour deux fins, dont la premiere eſt pour inſtruire l'homme de ſes deuoirs, & luy donner en meſme temps des moyens de s'acquitter de ſes obligations; Car la Religion n'eſt autre choſe, qu'vn commerce qui ſe paſſe entre Dieu & l'homme, & ce commerce ſe fait par le moyen du Sacrement & du ſacrifice; Dieu communique auec l'homme par le Sacrement, l'hom-

me communique auec Dieu par le ſacrifice; par le Sacrement Dieu donne à l'homme ce qui luy eſt neceſſaire, par le ſacrifice l'homme rend à Dieu ce qui luy eſt deu; & c'eſt ainſi que par les Sacremens de l'ancienne Loy, Dieu répandoit comme par des canaux dans les ames le Sang de Ieſus-Chriſt, & influoit la vertu de la Croix; & que par les ſacrifices les hommes luy rendoient des hommages deus à ſa grandeur, par vne proteſtation publique & ſolemnelle de leur ſuiettion, & de leur dépendance.

2.2. q. 101. art. 3. o. Les ſacrifices, dit ſainct Thomas, ſignifioient l'ordre que l'ame doit auoir à Dieu; & cét ordre eſt, que l'homme reconnoiſſe qu'il a receu de Dieu tout ce qu'il poſſede, comme du premier principe, & que dans cette connoiſſance il rapporte tout à Dieu comme à ſa derniere fin: Ce qui eſtoit repreſenté parfaitement dans les oblations, où l'homme offroit ſes biens à Dieu, pour témoigner qu'il les tenoit de ſa liberalité, ſelon ce que diſoit Dauid, toutes choſes ſont à vous, & ce que nous auons receu de voſtre main, nous vous le donnons; Et dans les ſacrifices, où il égorgeoit les victimes pour proteſter l'empire abſolu que Dieu a ſur la vie & ſur la mort.

1. Par. 29.

Et parce que l'homme ſe peut rapporter diuerſement à Dieu, ou comme creature, ou comme pecheur, ou comme pauure & indi-

Digitized by Google

gent, ou comme redeuable: Il y auoit auſſi trois ſortes de ſacrifices; L'holocauſte, où la victime eſtoit entierement conſommée, pour apprendre à l'homme à s'aneantir deuant Dieu en qualité de creature. Le ſacrifice pour le peché, lequel s'offroit, ou pour les pechez des particuliers, & alors la victime eſtoit diuiſée en deux parts, dont l'vne eſtoit brûlée & conſacrée à Dieu par le feu, & l'autre eſtoit mangée par les Preſtres, pour monſtrer que la remiſſion des pechez ſe fait par leur miniſtere; ou pour les pechez des Preſtres & du peuple tout enſemble, & l'hoſtie eſtoit entierement conſommée, n'eſtant pas raiſonnable que les Preſtres profitaſſent d'vne victime qui eſtoit offerte pour leurs pechez. Et enfin l'hoſtie pacifique, qui s'offroit pour obtenir de Dieu quelque faueur, ou pour le remercier de quelque bienfait, & elle ſe partageoit en trois parties, dont l'vne eſtoit brûlée, l'autre reſeruée aux Preſtres, & la troiſiéme retournoit au profit de ceux qui l'offroient, pour nous enſeigner que le ſalut dépend de trois chefs, de la Grace de Dieu, de la direction des Preſtres, & de la cooperation de l'homme.

Mais parce que l'ordre que l'homme doit auoir à Dieu, demande qu'il ſoit dans vn eſtat agreable & conforme à ſes deſirs: Ce qui ne ſe fait, ou que par l'excluſion du vice, ou que par la pratique & l'vſage de la vertu; la

Digitized by Google

pureté du cœur & des penſées, luy eſtoit principalement ſignifiée par les purgations continuelles, par le retranchement des perſonnes immondes de la preſence & de la participation des ſacrifices, & par le choix meſme des victimes.

Il n'y auoit point de victime qui ne fuſt l'hieroglyphe de quelque vertu, ny de ſacrifice qui n'appriſt à ſurmonter quelque vice. Le ſacrifice du veau, dit la Gloſe ordinaire, enſeignoit à dompter la ſuperbe de la chair : celuy de l'agneau à corriger les mouuemens contraires à la raiſon : celuy du cheureau à reprimer les ſaillies inſolentes de la luxure : la tourterelle eſtoit le ſymbole de la Chaſteté : les pains azimes, de la ſincerité : la colombe, de la ſimplicité de cœur, & de l'innocence : Et parce que la pluſpart des autres animaux ſont, ou farouches ou immondes, Dieu ne vouloit pas qu'ils fuſſent offerts en ſacrifice, afin de bannir la cruauté, & l'impureté de ſes myſteres. Nous voyons que Dieu reiettoit encore ceux qui eſtoient defectueux & mutiles, ou dont la nature auoit precipité la naiſſance, & qu'elle auoit ietté dans le monde comme par dépit; ou meſme qui auoient encore trop de tendreſſe, pour monſtrer qu'il ne reçoit point les hommages negligez, ny les deſirs qui auortent, ny les affections foibles & languiſſantes. Il commande, dit Moyſe Egyptien, qu'on luy

Digitized by Google

offre deux tourterelles, & des petits de colombe, parce qu'il veut qu'on luy donne le meilleur : les femelles n'eſtoient point employées dans les holocauſtes, pour n'eſtre que des deſſeins imparfaits du maſle : le porc eſtoit defendu pour ſa ſaleté : le chien ne pouuoit eſtre ny offert, ny rachepté à cauſe de ſon auide rapacité : la graiſſe n'eſtoit point mangée, dautant qu'elle eſt vne marque d'oiſiueté & d'intemperance : le ſang des animaux eſtoit tout à fait répandu deſſus les autels, & il ne ſeruoit point de breuuage pour ne point accouſtumer les hommes au ſang. La Loy meſme auoit choiſi vn genre de mort le moins douloureux aux animaux, dit le meſme Moyſe, pour ne point eſtouffer les ſentimens de miſericorde en ceux qui les offroient : le miel qui repreſente les douceurs & les molleſſes de la volupté, n'auoit point lieu dans les ſacrifices : le leuain en eſtoit exclus, pour oſter tout ſuiet de corruption : & le ſel au contraire qui empeſche la pourriture, faiſoit pour ainſi dire, l'aſſaiſonnement des myſteres : on offroit des parfums, qui ſe conſommans en exhalaiſon, apprenoient à l'homme à ſe détacher de la terre, & à porter toutes ſes affections vers le Ciel : bref comme les ſacrifices ne furent eſtablis de Dieu qu'aprés l'adoration du veau d'or, pour détourner le peuple Iuif de l'idolatrie, à laquelle il eſtoit tres-porté par vne pente de ſa natu-

Digitized by Google

re, & par l'exemple des Nations eſtrangeres, Dieu luy ordonna particulierement de reietter des victimes que les idolatres, & ſur tout les Egyptiens, auoient couſtume de ſacrifier; comme au contraire d'immoler les animaux dont ils faiſoient leurs diuinitez.

La ſeconde cauſe des ceremonies, & des ſacrifices de l'ancienne Loy, conſiſte dans la figure de Ieſus-Chriſt, auquel toute la Loy ſe rapporte: Parce que Dieu ayant mis la remiſſion des pechez par la Foy dans l'effuſion du Sang de ſon Fils, pour parler aux termes de
Rom. 13. ſainct Paul, il falloit que cette propitiation fuſt exprimée dans tous les ſacrifices, afin d'éleuer par ces ceremonies exterieures, les cœurs & les eſprits des Iuifs au ſacrifice de la Croix, en la Foy duquel ils obtenoient la remiſſion de leurs pechez. Et comme le ſacrifice de la Croix eſt infini dans ſes perfections, il a fallu que Dieu eſtabliſt vn nombre preſque infini d'oblations & de victimes, afin que ce qui manqueroit dans vne figure, fuſt ſuppleé par le rapport & la conuenance d'vne autre. Delà vient que le Souuerain Pontife offroit pluſieurs victimes le iour deſtiné à l'expiation des pechez. Il immoloit vn veau pour luy & pour toute ſa maiſon, parce que Ieſus-Chriſt deuoit eſtre immolé pour l'exaltation de ſon nom, & pour la nation des Iuifs. Il prenoit en ſuitte deux boucs, dont l'vn eſtoit deſtiné à la mort,

&

Digitized by Google

& l'autre mené dans les deſerts aprés eſtre chargé des iniquitez de tout le peuple ; en figure de ce que Ieſus-Chriſt, qui eſtoit mortel ſelon la chair, & immortel quant à la diuinité, a eſté chargé de toutes les iniquitez des hommes, & a porté la peine & la malediction de leurs crimes : Le Preſtre offroit aprés vn belier en holocauſte, parce que Ieſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement deſſus la Croix vne victime d'expiation immolée pour les pechez du monde, mais encore vn holocauſte offert en odeur de ſuauité au Pere eternel : Enfin le grand Preſtre prenoit le ſang du bouc & de l'agneau qui auoient eſté égorgez, & entroit auec ce ſang dans le Sainct des Saincts, cependant qu'on en brûloit la chair & les peaux hors du camp. Ce que ſainct Paul applique à Ieſus-Chriſt, qui eſtant le Souuerain Pontife des biens futurs, eſt entré vne fois dans le Sainct des Saincts par vn tabernacle plus ample, & plus parfait, qui n'eſt point baſti de la main des hommes; non pas auec le ſang des boucs & des taureaux, mais auec le ſien propre, ayant rachepté le genre humain, lors qu'il fut ſacrifié hors la porte pour la ſanctification de ſon peuple. Et le meſme Apoſtre monſtre en ſuitte, que le ſang eſtoit preſque touſiours employé dans l'ancienne Loy pour l'expiation des crimes, parce qu'il n'y a point de remiſſion de pechez que par l'effuſion du ſang de Ieſus-Chriſt.

Hebr. 9. Aſſiſtens Pontifex futurorum bonorum, per amplius & perfectius tabernaculum non manufactum, id eſt non huius creationis, neque per ſanguinem hircorum, aut vitulorum, ſed per proprium ſanguinem introiuit ſemel in Sãcta, æterna redemptione inuenta, &c.

Digitized by Google

Sainct Thomas adiouſte, que tout ce qui eſtoit offert marquoit quelque vertu particuliere dans le Fils de Dieu; le veau repreſentant la vertu de ſa Croix; l'agneau, ſon innocence; le belier, ſa principauté & ſon empire; le bouc, la reſſemblance qu'il a priſe de la chair du peché; la tourterelle & la colombe, l'vnion de ſes deux natures, ou l'aſſemblage d'vne chaſteté parfaite, & d'vne eminente charité; le pain, ſa chair; le vin, ſon ſang; l'huile, ſa grace; le ſel, ſa ſcience; l'encens & les parfums, ſon oraiſon, & ſes prieres continuelles.

Mais ie m'éloigne inſenſiblement de mon deſſein, & ie cours où ie n'ay ny le deſir, ny la force d'aller; ou diſons pluſtoſt que ie me trouue aprés ce long diſcours, & qui paroiſtra peut-eſtre vn égarement à pluſieurs dans la voye que ie me ſuis propoſée, & que ce qui ſemble m'en éloigner tout à fait, eſt ce qui m'en approche dauantage; puiſque ie n'ay déueloppé ces myſteres, que pour arreſter en meſme temps & l'inſolence des ſacrileges, & la temerité du vulgaire: Ie n'ay expoſé ces choſes, (quoy que Moyſe Egyptien veüille qu'on ne les communique iamais aux peuples & aux profanes) que pour en ietter vne ſaincte terreur dans l'eſprit des rebelles, & que pour en imprimer la veneration dans celuy des peuples, ou que pour faire triompher les veritez de l'Eſcriture, du libertinage & de la curio-

Lib. Duct. dubit.

Digitized by Google

ſité, & leur faire rendre l'hommage & le reſpect qui eſt deu aux choſes ſainctes; ie ne les ay fait voir que de la meſme façon qu'on monſtre les Reliques, non pas pour donner enuie de les toucher, mais pour donner ſuiet de les reuerer. Le meſme Moyſe, cité par ſainct Thomas, dit que les preceptes qui regardent les ceremonies & les ſacrifices, different des autres en ce qu'ils ſont pleins de myſteres, & qu'ils renferment des raiſons inconneuës; & ce Docteur Angelique veut que le voile qui cachoit le tabernacle exterieur, & qui empeſchoit le peuple d'entrer dans le Temple, ſoit vn témoignage euident que le vulgaire n'eſt capable de connoiſtre que les choſes exterieures & corporelles, & que l'intelligence des ceremonies appartient ſeulement aux Preſtres, & aux ſages. Et ſi les raiſons de ces choſes ſont inconneuës, & que l'intelligence n'en appartienne qu'aux ſages; que profitera au peuple de les lire? que luy ſeruira de voir ces differences ſi eſtranges de ſacrifices, & ces maximes ſi extraordinaires, qui defendent l'immolation du porc, du chien, des poiſſons, qui ordonnent qu'vne cheure ſoit offerte pour l'idolatrie du peuple, vn veau pour l'ignorance du Preſtre, vn bouc pour la negligence du Prince: Que le pain ſoit tantoſt cuit ſous les cendres, tantoſt roſty ſur les charbons, tantoſt frit dans vne poeſle; qu'on mange vn

12. q. 102.

12. q. 102. a. 4. ad 4. In tabernaculum verò exterius, id eſt in Sancta introibant ſacerdotes quotidie: non autem populus qui ſolùm ad atrium accedebat, quia ipſa corporalia populus percipere poteſt, ad interiores autem rationes ſoli ſapientes. *Aliàs*, ſacerdotes per conſiderationem attingere poſſunt ..... exterius tabernaculum quod velo diſtinguebatur ab atrio, quia quædam erãt velata populo.

agneau tout debout auec des pains azimes, des laictuës ameres, vne ceinture ſur les reins, vn baſton à la main ; qu'on immole vne vache rouſſe qui n'ayt point porté le ioug, & qu'on la brûle auec des bois de cedre & d'hyſope, de l'écarlate deux fois teinte, dont les cendres rendent immondes ceux meſme qui les manient dans vn eſtat de pureté, cependant que le Preſtre doit arrouſer de ſon ſang iuſques à ſept fois les portes du Tabernacle ; & vne infinité d'autres particularitez, qui dans le ſentiment de ſainct Thomas, ne ſont conſiderables, quant à la determination, que dans le ſens myſtique, & ne peuuent inſtruire que dans la figure.

S. Thom. 12. q. 102. art. 1. ad 3. Multæ particulares determinationes, in ceremoniis veteris legis non habent alıquam cauſam litteralem, ſed tantùm figuralem.

Et ſur tout ie n'ay auancé ces choſes que pour deſarmer l'impieté, & que pour baſtir ſur ſes ruines vn trophée à la gloire de l'Eſcriture ; en faiſant voir auec combien d'iniuſtice ces illuſtres impoſteurs, & ces fameux perſecuteurs du nom Chreſtien, ont voulu faire paſſer des veritez ſi myſterieuſes pour des extrauagances, & confondre des ceremonies ſi ſainctes auec les abominations du Paganiſme. Il eſt vray, & ie l'auouë, qu'il y a eu des choſes dans le Paganiſme qui approchoient beaucoup des myſteres & des ceremonies de l'ancien Teſtament. Mais qui ne voit que cela ne s'eſt fait que par vne ruſe du demon, qui a pris plaiſir de contrefai-

Digitized by Google

re les plus ſainctes actions des Patriarches par des crimes illuſtres, & les plus beaux myſteres de la Religion par des fables, afin de décrier la vie de ces grands hommes, ou d'appuyer ſes abominations ſur leurs exemples, & de faire aller du pair les veritez de l'Eſcriture auec les fictions de la Poëſie ? C'eſt ainſi qu'il a fait ſeruir le ſacrifice d'Abraham, de fondement à ces cruelles ceremonies, qui conſiſtoient à verſer le ſang, & à deſtruire la ſocieté des hommes. Il fut ialoux de l'obeyſſance que ce grand Patriarche rendit à Dieu, & creut qu'il y alloit de ſon honneur d'exiger vne pareille fidelité de ſes aueugles adorateurs. Et pour cét effet, aprés auoir declaré hautement à Delphes par la bouche de l'Oracle, que la choſe la plus agreable qu'on peuſt offrir aux Dieux, eſtoit l'homme ou la lumiere : Ayant répondu par vn terme ambigu, & vn monoſyllabe, qui ſignifioit ces deux choſes, ſelon la remarque de Pauſanias ; il porta le meurtre & l'homicide dedans toutes les familles ; il fit de la Religion Payenne vn meſtier à tuer les hommes, & il ſemble qu'il n'auoit pas moins entrepris que de deſoler toute la terre. Delà vint la couſtume, qui eſtoit commune aux peres dans toute l'Afrique, d'immoler leurs enfans. Ainſi Menech fut ſacrifié par Creon ſon pere : Et la pauure Iphigenie fut offerte par Agamemnon pour appaiſer la cholere d'vne Deeſſe irritée

Pauſanias in Atticis.

Lucretius lib. 1. & M. Seneca Cont. 3.

Digitized by Google

contre les Grecs : Ainſi Eryctius fit vne victime de ſa fille, ſous pretexte du bien public : Ainſi les anciens Druides, les Lacedemoniens, les Rhodiens, les Scythes, les Atheniens, eurent des Dieux ſanguinaires, qui ne ſe repaiſſoient que de meurtres, & que du carnage des hommes. Cette impreſſion ſi furieuſe paſſa meſme iuſque dans le Royaume d'Iſraël, & les Prophetes ſont tous remplis des Anathemes, que Dieu a prononcez, autrefois contre ces horribles execrations.

Caius Caſar lib. 6. Comment. & Plutarchus lib. 4. de Legibus, & in Opuſculis de vita abdita, de exilio, & de vita Themiſtoclis.

Pſal. 105. Iſai. 30. Ierem. 7. & 19.

Mais remarquez, s'il vous plaiſt, la difference qu'il y a entre l'exemplaire & les copies, & comme le diable agit de mauuaiſe foy dans l'imitation des ouurages de Dieu : Car enfin ſi Dieu commanda à Abraham d'immoler ſon fils, il enuoya auſſi toſt vn Ange pour empeſcher l'execution de ce ſacrifice ; & ſe contentant de l'obeyſſance du pere, il ne voulut point la mort, & l'immolation du fils ; parce que Dieu eſt ennemy de l'effuſion du ſang, quoy qu'il ſoit l'arbitre ſouuerain de la vie & de la mort de tous les hommes. Mais on n'a iamais veu le demon arreſter le bras du pere qui portoit le coup ſur la teſte de ſon fils, ny épargner la vie & le ſang d'vne victime ſi innocente : Il regardoit auec plaiſir ce qu'vn pere ne faiſoit qu'auec regret ; & Diane beuuoit à longs traits le ſang d'Iphigenie, cependant qu'Agamemnon deſtournoit ſa teſte, par vne hor-

Digitized by Google

reur que la nature luy donnoit, de ce lamentable ſpectacle.

Il n'a pas mieux reüſſi, quand il a voulu déguiſer les myſteres de la ſaincte Bible ſous des metamorphoſes & des fables ; quand il a inuenté vn Promethée qui baſtiſſoit l'homme de bouë & de feu ; vn Deucaleon qui repeuploit le monde auec des pierres ; des Geants qui entaſſoient des montagnes pour eſcalader le Ciel ; vn Hercule qui eſtouffoit les monſtres dés le berceau, & qui défaiſoit auec vne maſſuë des armées toutes entieres ; & vn nombre infini d'autres extrauagances, qui ont eſté comme les ombres au regard du Soleil, & qui n'ont ſerui qu'à faire éclatter dauantage les veritez de l'Eſcriture, ou qui ſe ſont diſſipées en preſence de ſes lumieres.

Il a contrefait encore les Propheties par des oracles, & comme tout l'ancien Teſtament n'eſt qu'vne prediction continuelle de la venuë d'vn Meſſie ; il n'y a rien eu de plus commun dans l'idolatrie, que les promeſſes d'vn futur liberateur : Et chacun ſçait cette fameuſe Prophetie du Roy Hydaſpes, qui promettoit que le fils de Iupiter deſcendroit vn iour en terre, pour en corriger les abus par l'eſtabliſſement d'vne nouuelle doctrine, & pour reformer les mœurs des hommes corrompus par la vanité, & par le luxe ; & cette creance deuint ſi generale, qu'au rap-

Digitized by Google

In vita Auguſti. port de Suetone, ce fut vn bruit commun du temps d'Auguſte, qu'il eſtoit cét homme promis par les Oracles, qui deuoit apporter la paix, & la liberté à tous les peuples. Mais Dieu employa ces ruzes à la confuſion du demon; & comme ce pere d'iniquité pretendoit détruire la verité par le menſonge, Dieu fit ſeruir le menſonge de diſpoſition à la verité; & il permit ces choſes, afin que les Gentils, accouſtumez à ces preſages, ne trouuaſſent point eſtrange quand on leur viendroit à parler d'vn Dieu fait homme pour le ſalut, & la reparation du genre humain.

Ie ne m'arreſteray point à refuter dauantage ces impoſtures du demon, auſſi bien que ces blaſphemes de Caluin, ſi fauorables aux penſées des impies, & ſi iniurieux à la gloire de Dieu, qui excuſent les pecheurs pour charger la preſcience, & la volonté diuine, de tous les crimes & de tous les pechez du monde; il ſuffit d'apporter la regle dont ſe ſont ſeruis ſainct Chryſoſtome, ſainct Auguſtin, ſainct Damaſcene, & generalement tous les Peres, pour expliquer les paſſages ſur leſquels il appuye ſes impietez; à ſçauoir que tout autant de fois que l'Eſcriture ſemble imputer à Dieu quelque noire action qui part de la ſuggeſtion du demon, ou de la malice des hommes, il faut entendre cela permiſſiuement. Dieu, dit l'Eſcriture, ne commande point à perſonne

Chryſ. hom. 35. in Matth. Auguſt. de Gratia, & Lib. Arb. Damaſcenus 4. de fide cap. 20.

Eccleſ. 15.

ſonne de faire le mal, & il ne multiplie point le nombre des impies, dautant que les impies ne luy ſont point neceſſaires. Il connoiſt les pecheurs par ſa preſcience, dit ſainct Auguſtin, mais il ne les fait point : Il preuoit toutes les choſes dont il eſt autheur, mais il n'eſt pas autheur de toutes les choſes qu'il preuoit ; & de celles dont il n'eſt pas autheur, il en eſt le vengeur. Le mal tombe ſous l'ordre & la conduite de la prouidence de meſme que le bien, quoy que diuerſement ; le bien eſt ſous les ordres de la prouidence par commandement, par conſeil, & par recompenſe ; car Dieu commande la vertu, il la conſeille, & il luy donne la gloire pour ſalaire ; le mal ſe rencontre ſous ſa conduite par defenſe, par chaſtiment, & par permiſſion ; car Dieu le defend, il le chaſtie, & il le permet. Dieu ne veut point le peché, dautant qu'il eſt contraire à ſa bonté, mais il le ſouffre & le permet, parce qu'il ne veut pas ruiner la liberté de l'homme ; il le defend afin qu'il n'arriue point, & aprés qu'il eſt arriué il le chaſtie ; & de plus il l'ordonne à vne bonne fin. Il ne met pas la corruption dans les mauuaiſes volontez, dit Hugues de ſainct Victor, mais il y apporte l'ordre ; † Sa preſcience ny ſon decret eternel n'ont pas eſté les cauſes du mauuais deſſein des freres de Ioſeph, ny de ce conſeil funeſte qui a condamné Ieſus-Chriſt à la mort : Mais

Aug. in lib. de Anima, & eius orig. cap. 7. Præſcientia Dei peccatores prænoſcit, non facit.

Lib. 3. de lib. Arb. Deus omnia quorum ipſe auctor eſt præſcit, nec tamen omnium quæ præſcit ipſe auctor eſt, quorum autem non eſt auctor, iuſtus eſt vltor.

Hugo de S. Victor. lib. 2. de ſacr. part. cap. 19. Deus malis voluntatibus non dat corruptionem ſed ordinem.

† *Auguſt. in Enchiridio cap. 100. & lib. 22. de Ciuitate Dei cap. 1.*

Digitized by Google

Dieu qui tire la lumiere des tenebres, & qui fait des pierres des enfans d'Abraham, ayant preueu la peruerſe volonté des vns & des autres, en a fait le ſuiet de l'éleuation de Ioſeph, & reüſſir cette mort precieuſe qui a operé le ſalut de tous les hommes: Il met le menſonge en la bouche des Prophetes, parce qu'il ne lie point leur langue, & qu'il ne les empeſche point de parler: Il commande à Semeï de dire des iniures à Dauid, parce qu'il luy permet: Et dans cette haine que les Egyptiens conceurent contre les Iſraëlites, Dieu ne peruertit pas les cœurs de ces idolatres, diſent ſainct Auguſtin & Theodoret, mais il fit des faueurs & des graces à ſon peuple, qui furent les occaſions de leur haine.

Aug. & Theod. in illud Pſalm. 104. Conuertit cor eorum, vt oderint populum eius.

Pour ce qui regarde les autres paſſages que i'ay citez de ſainct Paul, & qui ont donné occaſion à Caluin de combattre le merite des œuures, & à Nouatus de nier la vertu de la penitence, ie renuoye le Lecteur aux Interpretes & aux Peres, qui luy apprendront que quand l'Apoſtre dit, que l'homme eſt iuſtifié par la Foy ſans les œuures de la Loy, il parle des œuures qui precedent la Foy, & non pas de celles qui la ſuiuent: Dautant, comme dit ſainct Auguſtin, que les œuures ne commencent pas le merite; mais la Foy: elle impetre ce que la Loy commande; & on n'arriue point à la Foy par les vertus, mais on arriue aux vertus par la Foy.

Aug. lib. de Prædeſt. ſanct. cap. 7. & præf. in Pſal. 31. Lib. 1. Retract. c. 13. Non opera, ſed fides inchoat meritum.

Concil. 17. in Pſ. 118. Fides impetrat quod lex imperat.

Lib. de Grat. & lib. Arbit. cap. 7. Non virtutibus venitur ad fidem, ſed per fidem venitur ad virtutes.

Et le meſme ſainct Paul nous enſeigne, que ny la circonciſion, ny le prepuce ne ſeruent de rien, mais la Foy qui opere par la Charité. De meſme quand il auance, qu'il eſt impoſſible à ceux qui ſont tombez dans le peché aprés auoir eſté illuminez, d'eſtre renouuellez & receus derechef à la penitence, & qu'il ne reſte plus d'hoſtie pour les crimes qui ſe font volontairement aprés la connoiſſance de la verité : Il faut expliquer ces paſſages du Bapteſme qui ne ſe reïtere point, parce qu'il imprime auec la grace vn ſeau & vn charactere qui eſt ineffaçable; ſuiuant l'interpretation de tous les Peres Grecs, & de la plus grande partie des Latins.

Galat. 5. In Chriſto Ieſu neque circumciſio aliquid valet, neque præputium, ſed fides quæ per dilectionem operatur. *Hebr. 6.*

Amb. lib. 2. de pœnit. Aug. in inchoata expoſ. Epiſt. ad Rom. Damaſcenus lib. 4. de fide.

Il ne faut pas croire que pour en demeurer là, ie ſois au bout de mon entrepriſe, & que i'aye épuiſé toutes les difficultez de la Bible; puiſque ſainct Ambroiſe m'apprend, que l'Eſcriture ſaincte eſt vn abyſme, & que les abyſmes ſont inſcrutables : Ie ne ſuis pas ſeulement entré en matiere, bien loin d'auoir acheué vn ouurage où les plus forts eſprits ne font que commencer quand ils s'imaginent en auoir atteint la conſommation, & qui laiſſe touſiours à eſtudier, & à apprendre aux Cherubins meſme, & aux plus ſublimes intelligences du Paradis. Et enfin il faut auoüer, auec ſainct Auguſtin, qu'il n'y a pas moins de trauail & de peine à rechercher les choſes que

l'Eſcriture contient, que de ſuperbe & de temerité à les vouloir comprendre.

De la maniere dont les choſes ſont exprimées dans l'Eſcriture.

MAIS l'obſcurité de l'Eſcriture ne conſiſte pas ſeulement dans les choſes qu'elle traitte, mais encore dans la façon dont elle les traitte. Et le meſme ſainct Auguſtin en apporte pluſieurs raiſons : Premierement parce qu'elle eſt pleine de figures, de metaphores, de paraboles, d'allegories, qui ſont autant de voiles qui cachent la verité des myſteres, & autant d'enigmes qui en oſtent l'intelligence. C'eſt la raiſon que Ieſus-Chriſt apporte dans l'Euangile, lors qu'eſtant interrogé par ſes Apoſtres pourquoy il parloit en paraboles, il leur répondit, afin que ceux qui voyent ne voyent point, & que ceux qui entendent n'entendent point. Nous auons dans l'Eſcriture, dit ſainct Auguſtin, des exemples de toutes les figures, & les noms meſme de quelques-vnes s'y trouuent exprimez, & c'eſt pourquoy leur connoiſſance aide beaucoup à l'intelligence des lettres ſainctes, & meſme eſt neceſſaire pour éclaircir & pour reſoudre leurs difficultez ; car lors que le ſens paroiſt abſurde dans les termes, il eſt beſoin de recourir à

Matth. 13. Ideo in parabolis loquor eis: quia videntes non vident, & audientes non audiunt, neque intelligunt.

Lib. 3. *de Doct. Chr. cap.* 29. Iſtorum autem troporum non ſolùm exempla omnium, ſed quorundam etiam nomina in diuinis libris leguntur, ſicut allegoria, ænigma, parabola, quorum cognitio propterea ſcripturarum ambiguitatibus diſſoluendis eſt neceſſaria, quia cũ ſenſus ad proprietatem verborum ſi accipiatur abſurdus eſt, &c.

Et ſuprà: Eorum ſcientia ad eas intelligendas aliquantum adiuuantur, ſed eos

Digitized by Google

la figure ; & il n'eſt pas toutefois de la bienſeance de donner cette connoiſſance aux ignorans, de peur que nous ne paſſions dans leur eſprit pour des Maiſtres de Grammaire.

ignaris tradere non decet, ne artem Grammaticam docere videamur.

En ſecond lieu, il ſe trouue ſouuent que l'Eſcriture obmet dans vn diſcours dont elle fait le recit, ou le commencement, ou le milieu, ou la fin, ſi bien qu'il ne paroiſt point d'ordre ny de ſuitte dans ſes paroles ; & il ſemble quelquefois qu'il n'y ait aucun rapport entre les réponſes qu'elle rend, & les queſtions qu'elle propoſe ; ce que ſainct Auguſtin a remarqué principalement dans les Euangiles, & dans les Epiſtres de ſainct Paul.

Lib. 1. & 2. de conſenſu Euang.

Il luy arriue encore ſouuent de citer des paſſages dont elle oûblie vne partie, ou dont elle change les mots, ou dont meſme elle ne ſemble pas faire touſiours vne ſi iuſte application ; d'où Eraſme, & pluſieurs autres auant luy, ſelon S. Hierôme, ont pris occaſion de tomber dans l'erreur, & de croire que les Euangeliſtes & les Apoſtres n'auoient pas cité les liures de l'ancien Teſtament, ny à propos, ny auec fidelité par vn defaut & vn manquement de memoire ; ce qui ne ſe peut ſouſtenir ſans choquer directement les promeſſes que Ieſus-Chriſt a fait à ſes Apoſtres, de leur donner vne bouche & vne ſageſſe, à laquelle on ne pourra point reſiſter, & qui ne ſera point ſuiette aux reproches de leurs ennemis ; & de leur

Eraſmus in Annotationibus in Math. Hier. in Michaam cap. 5. Sunt qui aſſerant in omnib' penè teſtimoniis quæ de veteri Teſtamento ſumuntur, iſtiuſmodi eſſe errorē, itaut ordo mutetur aut verba & interdum ſenſus quoque ipſe diuerſus ſit, vel Apoſtolis vel Euangeliſtis non ex libro carpentibus teſtimonia, ſed memoriæ credentibus, quæ nonnunquam fallitur. *Vide eundem Hier. in cap. 11. Ieeliscircafinem, & in Iſay. cap. 56.*

Digitized by Google

Luc. 21. Ego dabo vobis os & sapientiam, cui non poterunt resistere & contradicere aduersarij vestri. *Ioa. 14.* Suggeret vobis omnia quæcumque dixero vobis. *Aug. in lib. de fide & oper. c. 15. & in D. Paul. passim. 2. Petri 3.*

enuoyer le sainct Esprit, pour leur suggerer mesme les choses qu'ils auroient desia apprises de sa bouche.

Dauantage l'Escriture vse souuent de termes ambigus, & dont le sens est tres-difficile. Sainct Augustin en rapporte plusieurs des Epistres de sainct Paul, qu'il dit estre de ceux dont parle sainct Pierre, quand il témoigne qu'il y a beaucoup de choses difficiles à entendre dans les lettres de cét Apostre. Elle se sert encore de phrases Hebraïques, dont peu de personnes ont la connoissance, & qui échapent mesme aux Maistres de l'Art, selon le témoignage de Moyse Egyptien. Et enfin elle est pleine de mots equiuoques & translatifs, dont le mesme Moyse a fait des liures tous entiers.

Rabbi Moyses Ægypt. 3. libri dub. dubitantium.

Adiousteż, qu'elle laisse souuent le Lecteur en doute, si elle dit les choses ou par ironie, ou par interrogation; si elle affirme, ou si elle nie: & voila pourquoy sainct Augustin auertit le Lecteur de prendre bien garde à distinguer ou à prononcer comme il faut: dautant, dit vn Concile, qu'il y a beaucoup de passages, lesquels, s'ils ne sont bien prononcez, expriment vn sens contraire à la pensée de leur Autheur.

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 2.

Concilium Aquisgranense can. 3. Multa in scripturis sunt, quæ nisi proprio modo pronuntientur, in contrariam recedunt sententiam.

Enfin il est tout manifeste, que l'Escriture semble se combattre soy-mesme en plusieurs endroits, & qu'elle auance beaucoup de propositions qui se contredisent en apparence;

Digitized by Google

comme ſont celles cy. Ie viſite l'iniquité des peres dedans les enfans iuſques à la troiſiéme & quatriéme generation; &: Le fils ne portera point l'iniquité de ſon pere. I'ay veu Dieu face à face; &: Perſonne n'a iamais veu Dieu. Ie me repens d'auoir fait Roy Saül; &: Les dons de Dieu ſont ſans penitence. Il n'y auoit rien dans l'Arche que les deux tables de pierre; &: Il y auoit dans l'Arche vn vaſe plein de manne, la verge d'Aaron, & les deux tables du Teſtament. Tu ne feras point de reſſemblance des choſes qui ſont dans le Ciel, ny deſſus la terre; &: Tu feras deux Cherubins des deux coſtez du Tabernacle. Les impies ne reſſuſciteront point au Iugement; &: Nous reſſuſciterons tous. Dieu a parlé vne fois; &: Dieu a parlé pluſieurs fois. Tout homme eſt menteur; &: Il ne s'eſt point trouué de menſonge en leur bouche. Apprends, ô pareſſeux, la ſageſſe de la fourmie, qui amaſſe en Eſté dequoy manger en Hyuer; &: Ne vous mettez point en peine du lendemain. Ne répondez pas au fol ſelon ſa folie, de peur de luy reſſembler; &: Répondez au fol ſelon ſa folie, de peur qu'il ne ſe croye ſage. Dieu n'a point fait la mort; &: La vie & la mort viennent de Dieu. Ne donnez rien à l'impie, & defendez qu'on ne luy donne du pain; &: Donnez à tous ceux qui vous demanderont. Ceux qui me boiront auront ſoif; &: Celuy qui boira de

Exo.20. Ezech.18.
Gen.32. Exodi 33.
1.Reg.15. Rom.11.
3.Reg.8. Hebr.9.
Exo.20. Exodi 25.
Pſalm.1. 1.Cor.15.
Pſalm.61. Heb.1.
Pſal.115. Apoc.14.
Prou.6. Matth.6.
Pro.26. eodem loco.
Sap.1. Eccleſ.11.
Eccleſ.12. Luca 6.
Eccl.24. Iean.4.

Digitized by Google

l'eau que ie luy donneray n'aura iamais ſoif.
Mat.10. Marci 6. Ne portez rien dans le chemin, ny beſace, ny
ſouliers, ny baſton ; & : Il leur commanda de
ne porter dans le chemin qu'vn baſton. Preſ-
Marci 16. Mat.10. chez l'Euangile à toute creature ; & : N'allez
point dans la voye des Gentils , & : N'entrez
Ioan. 5. Ioan. 8. point dans les villes des Samaritains. Si ie rends
témoignage de moy-meſme, mon témoignage
n'eſt pas vray ; & : Si ie rends témoignage de
moy-meſme , mon témoignage eſt veritable.
Ioan.6. Ibidem. Qui mange ma chair , & boit mon ſang , a la
vie eternelle ; &: C'eſt l'eſprit qui viuifie, & la
Marci 15. Ioan.19. chair ne profite de rien. Il eſtoit l'heure de
Tierce lors qu'ils crucifierent Ieſus-Chriſt ; & :
Il eſtoit quaſi l'heure de Sexte, lors que Pilate
Ioan.10. Marci 16. dit aux Iuifs ; voila voſtre Roy. Marie Mag-
delene vint au monument les tenebres eſtans
encore répanduës deſſus la terre ; & : Marie
Magdelene vint au monument , le Soleil
Rom. 2. Gal. 5. eſtant leué. La Circonciſion ſert ſi vous ob-
ſeruez la Loy ; & : Si vous eſtes circoncis, Ie-
Rom. 3. Iac. 2. ſus-Chriſt ne vous ſeruira de rien. L'homme
eſt iuſtifié par la Foy ſans les œuures ; &,
l'homme eſt iuſtifié par les œuures , & non
Rom. 9. ſeulement par la Foy. Qui reſiſte à la volonté
de Dieu ; &: Vous reſiſtez touſiours au S. Eſprit?
Rom.11. 1. Cor.2. Qui connoiſt le ſens du Seigneur ? & : Nous
auons le ſens de Ieſus-Chriſt. Et tant d'autres
qui ont donné de l'exercice à tous les Peres ;
Aug. libri de conſenſu Euang. & pour l'accord & le conſentement deſquelles
ils

ils ont composé expressément des volumes. *Eusebius Cæsariensis de Euang. Diaphonia.*

Il est vray que ces choses n'alterent point la verité de l'Escriture, puisque c'est la contrarieté du sens, & non pas celle des paroles, qui forme la contradiction des propositions: Comme quand Dieu defend de faire aucune ressemblance des choses qui sont au Ciel; & qu'il commande aprés à Moyse de bastir des Cherubins, il ne se contredit point, parce qu'il defend les representations pour les adorer, & il commande ces Cherubins pour parer son Tabernacle: Dieu a parlé vne fois dans l'eternité par son Verbe, & il a parlé plusieurs fois dans le temps par ses Propheres: Il ne faut rien donner à l'impie pour fauoriser son impieté, mais il luy faut donner dequoy entretenir sa vie: Iesus-Christ ne veut pas que ses disciples portent des bastons, ny des armes capables d'offenser, mais il ne leur defend pas de porter des bastons pour les soustenir & les soulager dans leurs voyages: & ainsi des autres qu'il est facile d'accorder par vne distinction. Mais tousiours faut-il auoüer que ces choses marquent vne grande obscurité dans l'Escriture; qu'elles ne sont pas proportionnées à la portée de toutes sortes d'esprits; & qu'elles ne s'accommodent pas auec la foiblesse, & l'ignorance du vulgaire.

Digitized by Google

Conclvsion de ce Chapitre.

IE laiſſe au Lecteur à tirer la concluſion de ce Chapitre, aprés qu'il en aura examiné ſerieuſement les matieres, le priant ſeulement de croire que tout ce que i'ay dit n'eſt que la moindre partie de ce que i'ay laiſſé à dire. Certes s'il eſt neceſſaire d'apporter tant de prudence, & de diſcernement en cette lecture; s'il faut tant de ſoin & d'induſtrie; s'il eſt beſoin de prendre garde à chaque moment de quelle façon on lit, on diſtingue, on prononce, on explique; s'il faut lire vne choſe, & penetrer dedans vne autre: qui ſera le ſage Lecteur qui appellera à cét eſtude le vulgaire ignorant & temeraire, s'il a tant ſoit peu de deſir du ſalut des ames, pour leſquelles Ieſus-Chriſt eſt mort, & qui engagera dans cette foule de difficultez vne troupe bigearre, qui pour auoir pluſieurs teſtes, n'en eſt pas plus éclairée, & qui n'ouure preſque iamais les yeux que pour remarquer ce qui luy peut nuire, & que pour ſe ietter auec plus de choix dans les precipices? Et comment le foible & l'ignorant ne s'égareront, & ne tomberont-ils point parmy des tenebres & des pierres, qui ont eſté l'occaſion de tant de cheutes? Comment ne ſe perdront-ils point dans cét abyſme? Comment feront-ils élection de la

Digitized by Google

belle Morale parmy tant d'exemples, & tant de paſſages, qui cachent la vertu ſous des figures, & qui ne l'enſeignent que par enigmes? Comment pourront-ils découurir au trauers d'vne noire action, vn myſtere plein de ſainɛteté & d'innocence? Comment diſcerneront-ils la circonſtance qui eſt à laiſſer, d'auec la particularité qui eſt à ſuiure. N'y a-t'il pas ſuiet de craindre qu'ils ne confondent la generoſité qui a porté Iephté dans les batailles, auec la fureur qui luy a fait ſacrifier ſa fille; le menſonge qui a eſté puni dans les femmes Egyptiennes, auec la crainte qui a eſté recompenſée; l'action d'Oſée auec celle de Thamar: qu'ils ne prennent la choſe qui eſt ſimplement tolerée, pour vne qui eſt tout à fait permiſe; ce qui ne s'eſt fait que par vn myſtere, pour ce qui eſt propoſé comme vn exemple; ce qui a eſté licite par vne diſpenſe, pour ce qui ne peut plus paſſer que pour vn crime; qu'ils ne blaſment, ce qui eſt à loüer; qu'ils ne loüent, ce qui eſt à blaſmer; qu'ils ne condamnent les Saincts; qu'ils n'imitent les pecheurs; & enfin qu'ils ne faſſent autant de cheutes que de pas, & autant de ſacrileges, qu'ils formeront de penſées?

Digitized by Google

QVATRIESME PREVVE.

Tirée de la diuerſité des ſens qui ſe rencontrent en l'Eſcriture.

Epheſ. 3. Multiformis ſapientia Dei, *ou* multiuaria.

SAINCT Paul parlant de la Sageſſe diuine, la dépeint ſous pluſieurs formes, & toute bigarrée de diuerſitez, ſoit à cauſe de la varieté de ſes ouurages qui éclatent par tout dans l'Vniuers, ſoit à cauſe de la fecondité de ſon ſein, qui renferme toutes choſes dans vne parfaite vnité, & qui s'écoule ſur les obiets eſtrangers par des continuelles largeſſes ſans aucune perte, & ſans diminution de ſon abondance. Ie ne puis mieux appliquer cette penſée de l'Apoſtre, qu'au ſuiet que ie traitte; en diſant que l'Eſcriture eſt ſemblable à cette Sageſſe diuine, en ce qu'eſtant tres-ſimple elle eſt neantmoins tres-diuerſe, ou à raiſon des effets differents qu'elle produit tous les iours dans les ames, ou à cauſe de l'immenſité de ſon fonds, qui aprés auoir rempli tant de liures, & fourni la matiere de tant de commentaires, ne laiſſe pas de demeurer touſiours inépuiſable. Il n'en eſt pas de meſme, dit ſainct Chryſoſtome, ou l'Autheur de l'ouurage im-

Author operis Imp. in Matth.

parfait, de cette ſcience comme des autres, qui s'épuiſent facilement parce qu'elles n'ont que des obiets finis & limitez ; au lieu que celle-cy a vn obiet ſans terme ; c'eſt vne ſcience qui traitte de tout, parce que ſon obiet comprend tout. Il eſt aiſé de vanter les autres ſciences, adiouſte S. Gregoire, mais celle-cy les ſurpaſſe de beaucoup, parce qu'en meſme temps qu'elle recite vn faict, elle reuele vn myſtere ; & en racontant vne action paſſée, elle predit quant & quant vne choſe future. Il y a vne ſi admirable fecondité dans l'Eſcriture, dit ſainct Auguſtin, qu'il y a touſiours à apprendre, pourueu qu'on y veüille touſiours eſtudier. Vn Interprete moderne dit qu'elle eſt toute enflée de ſes matieres, qu'elle témoigne ſouuent ſa plenitude par ſa groſſeſſe, & qu'elle ne demande qu'à enfanter. Sainct Hierôme auance qu'il n'y a point de poinct qui ne cache vn myſtere, & qui n'ait vn ſens particulier.

Gregorius 20. Moralium : Sacra ſcriptura omnes ſcientias ipſo ſuæ locutionis more tranſcendit, quia vno eodémque ſermone dum narrat geſtum prodit myſterium.

Auguſt. ad Voluſ. Eſtius in Epiſt. ad Hebr.

Hier. in cap. 3. ad Epheſios.

Sainct Cyrille remarque trois ſens dans les Lettres ſainctes, l'Hiſtorique, le Moral, & le Myſtique. Sainct Hierôme rapporte toute l'interpretation de l'Eſcriture, ou à l'hiſtoire, ou à la figure, ou à l'intelligence. Sainct Auguſtin dit, qu'il faut conſiderer dans l'ancien Teſtament, ou la narration des choſes, ou les raiſons & les cauſes des loix & des ceremonies, ou l'analogie & le rapport qu'il a auec la nouuelle Loy ; ou enfin le ſens qui y eſt ca-

Cyril. in Leuit. 3.

Hier. epiſt. 150.

Aug. lib. de Vtilitate credendi cap. 3

ché, & l'esprit qui l'anime au dedans.

Mais ailleurs il nous donne cette belle diuision du sens de l'Escriture, qui est expliquée amplement par sainct Thomas, & que Cassian se vante mesme d'auoir découuert dans sainct Paul, & il nous apprend, que nous deuons dans la lecture des liures saincts, enuisager continuellement, ou les choses sublimes & eternelles, ou celles qui sont passées, ou les futures, ou enfin celles qui regardent les mœurs. Qui font les quatre sens si conneus dans la Theologie; le Litteral qui raconte ce qui est passé, l'Allegorique qui enseigne ce qui est à croire, le Moral qui montre ce qui est à faire, l'Anagogique qui découure ce qui est à esperer: Ces trois derniers répondans aux trois Vertus Theologales, qui sont les fondemens du salut; l'Allegorique à la Foy, l'Anagogique à l'Esperance, le Moral à la Charité. Plusieurs ont remarqué que Dieu, suiuant ces quatre sens, a donné à son Eglise quatre Docteurs, ausquels il les a diuersement partagez; à sçauoir sainct Hierôme, sainct Ambroise, sainct Augustin, & sainct Gregoire; & veulent que sainct Hierôme ait excellé dans le sens litteral, sainct Ambroise dans l'allegorique, sainct Augustin dans l'anagogique, & sainct Gregoire dans le moral.

August. lib. super Genesim ad literam: In libris omnibus sanctis intueri oportet, quæ ibi æterna intimentur, quæ facta narrentur, quæ futura prænuncientur, quæ agenda præcipiantur. *S. Thom. 1. p. q. 1. art. 10. o. Cassian. Collat. 14. cap. 18.*

Mais pour bastir sur les principes qui ont serui de fondement à cét ouurage; ayant fait

voir cy-deſſus que l'Eſcriture eſt compoſée de deux choſes, de corps & d'ame, ie veux dire de la lettre & de l'eſprit; ie dis que ces deux parties ſont tres-fecondes en intelligence, & qu'elles contiennent chacune pluſieurs ſens: Sainct Auguſtin l'affirme expreſſément de la lettre: Et ſainct Paul enſeigne, que l'eſprit qui n'eſt qu'vn, ſe manifeſte en diuerſes manieres pour l'vtilité des hommes. Et cette pluralité de ſens, adiouſte ſainct Thomas, ne fait point d'equiuoques, & ne met point de confuſion dans l'Eſcriture, parce qu'ils ſont tous fondez ſur la lettre; de meſme que pluſieurs rameaux qui ſortent d'vn tronc, & qui ſont entez ſur vne meſme tige.

Aug. lib. 12. Conf.
Sanctus Thomas loco citato: Non eſt inconueniens ſi ſecundùm litteralem ſenſum in vna littera ſacræ Scripturæ plures ſint ſenſus.
1. Cor. 12.
S. Thom. ibidem.

Quoy que cette diuerſité n'altere en aucune façon la verité de l'Eſcriture, & qu'elle ne trouble point ſon ordre, on ne peut neantmoins douter qu'elle ne ſoit capable de produire des ſcrupules dans l'eſprit des foibles, ou de la confuſion dans celuy des ignorans, & ſouuent de l'erreur dans les vns & dans les autres: Le ſcrupule vient du manquement d'vne connoiſſance certaine & aſſeurée, & la confuſion procede du defaut d'vn parfait diſcernement, & l'erreur naiſt de tous les deux. Et dautant qu'il ſe trouue peu de perſonnes qui ayent vne connoiſſance certaine du vray ſens des Eſcritures, qui penetrent dans le ſens du Seigneur, pour parler aux termes de ſainct

Digitized by Google

Paul, & qui ſoient capables d'en faire le diſcernement ; cela fait que ſa lecture ne peut apporter ou que le doute, ou que le deſordre, ou meſme que l'erreur dans la pluſpart des eſprits. Par exemple il arriue ſouuent qu'vn meſme mot a deux ſens differents dans vne meſme periode, dont l'vn eſt litteral, & l'autre eſt myſtique, & dans ce rencontre il eſt beſoin de cognoiſſance & de diſcernement pour euiter la ſurpriſe : comme quand ſainct Paul dit, que celuy qui n'auoit point cognu le peché a fait pour nous le peché ; ſi vous ne diſtinguez ce mot de peché, vous tombez dans l'erreur, car ainſi vous rendez Ieſus-Chriſt capable de crime ; ce qui eſt le plus grand de tous les blaſphemes : Il faut donc ſçauoir que le peché ſe doit prendre au premier lieu dans ſa propre ſignification, & au ſecond dans vne ſignification eſtrangere, que là il exprime vne action criminelle, & icy vne victime pour le peché, & que le ſens veritable eſt que Ieſus-Chriſt qui eſtoit innocent & ſans taches, & qui n'a pas eu aucune experience du peché, a eſté faite vne hoſtie ſanglante pour le peché de tout le genre humain.

2. Cor. 5. Eum qui non nouerat peccatum, pro nobis peccatum fecit.

C'eſt l'interpretation que ſainct Auguſtin donne à ce paſſage, lequel remarque encore, comme fait elegamment aprés luy S. Thomas, que Dieu ne parle pas comme les autres hommes, & qu'il n'employe pas ſeulement les voix

Aug. lib. 2. de conſenſu Euang. cap. 30. lib. 3. de Doct. Chriſt. 5. Th. 1. p. q. 1. a. 10. 0.

voix pour exprimer ſes penſées, mais les choſes meſmes ; d'où naiſſent de grandes obſcuritez dans l'Eſcriture, & vne infinité de doutes dans les eſprits : eſtant tres-difficile d'entendre cette façon de parler, & de ſçauoir ce qui eſt ſignifié par ces enigmes ; ſoit parce qu'vne meſme figure repreſente quelquefois deux choſes oppoſées ; Comme nous voyons que le Deluge eſt vne figure du Bapteſme des fideles, & du ſupplice qui eſt preparé aux infidels. Hé quoy, le Deluge n'a-t'il pas eſté la plus grande peine qui ait eſté exercée dans l'ancien Teſtament ; & le Bapteſme n'eſt-il pas la plus grande faueur qui ait eſté faite aux hommes dans le Nouueau ? Et comment la plus grande de toutes les peines peut-elle eſtre la figure de la plus ſignalée de toutes les graces ? ou comment vne choſe peut-elle eſtre la figure d'vne grace & d'vn chaſtiment tout enſemble : En voicy le ſecret ; dedans le Deluge il faut diſtinguer deux effets, ſelon leſquels il a deux ſignifications ; le premier effet eſt le naufrage de tous les hommes ; le ſecond eſt la purgation de la terre ſoüillée d'iniquitez & de crimes : par le premier, il ſignifie la perte generale de tous ceux qui contrediſent à l'Euangile : par le ſecond, la purgation des ames qui ſont enſeuelies auec Ieſus-Chriſt dans les eaux du Bapteſme. Ou parce qu'vne meſme action ſera le ſigne d'vn myſtere dans vne

Auguſt. lib. 3. de Doct. Chr. cap. 4.

Auguſt. Epiſt. 49. ad Euodium.

Digitized by Google

de ſes circonſtances, & luy ſera tout à fait oppoſée dedans vne autre. Ou enfin parce qu'vne choſe n'eſt pas touſiours le ſigne d'vne autre ; & il ne faut pas croire, dit ſainct Auguſtin, que ce qu'elle ſignifie en vn endroit, elle le ſignifie par tout dans l'Eſcriture.

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 25. Non putemus eſſe præſcriptum, vt quod in aliquo loco res aliqua per ſimilitudinem ſignificauerit, hoc eam ſemper ſignificare credamus.

Enfin l'Eſcriture ſaincte ne raiſonne pas touſiours comme les autres ſciences, qui eſtabliſſent leurs preuues ſur des principes clairs & manifeſtes ; mais l'Eſcriture pour eſtre touſiours infallible dans ſes raiſonnemens, n'y eſt pas touſiours euidente, parce que laiſſant le ſens litteral, elle raiſonne ſelon le ſens myſtique qui cache la force de ſes argumens. Et c'eſt ainſi que S. Paul, voulant montrer que Ieſus-Chriſt eſt ſuperieur aux Anges, prouue cette verité par les paroles de Nathan à Dauid, qui ne ſe peuuent entendre à la lettre que de Salomon, & d'vn homme capable de peché, & qui ne regardent le Fils de Dieu que dans le ſens myſtique : & cette façon d'argumenter, qui eſt familiere aux Euangeliſtes & à ſainct Paul, ne laiſſe pas de petits doutes dans les eſprits, qui ne perçans pas le ſecret des myſteres, ne peuuent conceuoir la force des raiſons que l'Eſcriture apporte ; iuſque là meſme que pluſieurs ont pris occaſion de cét argument de l'Apoſtre, de reietter l'Epiſtre aux Hebreux comme vne eſcriture apocryphe, &

Heb. 1. Ego ero illi in patrem, & ipſe erit mihi in filium. *2. Reg. 7.* Ego ero ei in patrem, & ipſe erit mihi in filium, qui ſi iniquè aliquid geſſerit, arguam eum in virga.

Eſtius in cap. 1. ad Heb. Ex ſenſu myſtico procedit hæc Apoſtoli probatio. Neque tamen minuitur per hoc auctoritas probantis : alioqui nuſquam eiuſmodi probatione vtendum eſſet, quod tamen Apoſtolum Paulum alibi feciſſe manifeſtum eſt, &c. *1. Cor. 9. Tim. 5. 1. Cor. 8.* Taceo

n'ont pas creu qu'vne preuue qui paroiſſoit ſi foible à leur iugement, puſt partir de l'eſprit de ſainct Paul, ou pluſtoſt puſt eſtre l'ouurage du ſainct Eſprit. Hé qui ne voit que ces choſes ne ſont point de l'intelligence des ſimples & des ignorans, que la connoiſſance n'en eſt pas commune, & qu'il n'appartient pas à tout le monde d'entrer dans le ſens du Seigneur?

quæ Euangeliſtæ iuxta myſticum ſenſum teſtimonia protulerunt, neque enim exiſtimandum eſt infirmam aut inutilem toto genere eſſe argumentationem ex ſenſu myſtico ductam.

CINQVIESME PREVVE

Tirée des ſentimens & des témoignages des Peres.

IE preſuppoſe d'abord qu'on ne peut combattre l'authorité des Peres ſans temerité, ny s'eſloigner d'vn ſentiment qui eſt commun parmy eux, ſans erreur: On ne peut donner aſſez de creance à ces grands hommes, dont le ſainct Eſprit a conduit la main & la plume, & qui ont merité par l'innocence de leur vie de receuoir immediatement les lumieres du Ciel, & les premices de la Grace: Et ſainct Clement Alexandrin témoigne qu'vne nouueauté qui choque la doctrine des Peres, n'eſt pas moins à reietter qu'vne fauſſe monnoye. Ce fondement eſtant poſé, ie dis que s'il y euſt iamais vn ſentiment receu vniuerſellement chez les Peres, c'eſt celuy de l'obſcurité de l'Eſcriture, & de l'inconuenient qu'il y a de la confier à toutes ſortes de perſonnes. Et encore que les témoignages que i'en ay deſia citez ſoient plus que ſuffiſans pour mettre ce que i'auance hors de doute; ie ne laiſſeray pas neantmoins d'en adiouſter quelques autres, que ie trieray de la foule en faueur

Clemens Alexandrin. lib. 7. Strom. Si quis verò nouum aliquid cuderet, quod diſſentiat à Patribus, tanquam adulteratam monetam reiiciamus.

Digitized by Google

de ceux qui font gloire de regler leur iugement sur celuy de ces saincts Docteurs, & qui ne veulent point receuoir de veritez que sous leur recommandation. Et sans sortir des écrits de sainct Clement Alexandrin: ce grand homme publie hautement que toute l'Escriture ne parle presque que par enigmes; & aprés auoir montré par plusieurs passages empruntez de l'Escriture mesme, que tout le monde n'a pas l'intelligence des Lettres sacrées, il dit expressément que si elles sont euidentes à ceux à qui le Ciel en a donné la connoissance, elles sont cachées au reste du vulgaire, & qu'elles ressemblent à des charbons éteints, qui ne brûlent ny ne reluisent, si auparauant on ne les allume. Sainct Irenée veut qu'il y ait des choses dont on ne puisse obtenir la connoissance que dans l'autre vie, afin que Dieu enseigne toûiours les hommes, & que les hommes soient touſiours en estat d'apprendre par vne dépendance de ses lumieres. Origene compare l'Escriture aux hosties, dont vne partie estoit consacrée à Dieu par le feu, & l'autre estoit reseruée aux Prestres; & il dit que si le Ciel nous a découuert quelques-vns de ses mysteres, il en a caché d'autres qu'il est necessaire de reseruer au feu, & ausquels on ne peut toucher sans commettre vne espece de sacrilege. Sainct Epiphane dit, que la profondeur de l'Escriture surpasse la capacité de l'esprit humain, & que

Clemens Alexand. lib. 5. Strom. Longum fuerit omnia profequi prophetica, & legalia, ea afferendo quæ dicta sunt pro enigmate, sic enim vniuersa hoc modo loquitur scriptura.

Lib. 6. Strom. Abditos esse sanctos sermones, & iis qui sunt cognitione præditi claros, vulgo autem obscuros tanquam qui igne extincti sunt carbones, quos nisi quis accenderit non ardebunt nec illuminabuntur.

Irenæus lib. 2. ad Her. cap. 47. Quædam autem commendemus Deo non soliùm in hoc sæculo, sed & in futuro, vt semper quidem Deus doceat, homo autem semper discat quæ sunt à Deo.

Origenes hom. 5. in Leuit. Melius igni ista seruemus.

Epiphanius lib. de Myst. Theol. cap. 2.

ſes lumieres aueuglent, ſelon le dire du Prophete, auſſi bien que ſes tenebres.

Aug. lib. 12. Conf. c. 14. Mira profunditas eloquiorum tuorum Domine, horror eſt intendere in eam, horror tremoris, & tremor amoris.

Sainct Auguſtin ne peut regarder dans cét abyſme qu'auec horreur, & il apprend par ſon exemple qu'on n'y peut marcher qu'auec crainte : Il confeſſe qu'il y a tant de profondeur dans ces Lettres ſacrées, que l'eſtude d'vne longue vie, dans vn eſprit meſme éclairé, n'eſt pas capable d'en trouuer le fonds, & que la ſublimité de la ſageſſe qui ſe rencontre ou dans les mots, ou dans les choſes, eſt ſi grande, qu'il arriue aux plus ſtudieux, aux plus perçans, & à ceux qui y ont apporté plus d'ardeur & employé plus de temps, ce que dit l'Eſcriture, qu'on ne fait que commencer lors qu'on s'imagine auoir acheué. Il proteſte ailleurs qu'il ignore icy plus qu'il ne ſçait, quoy que ce fuſt vn commun prouerbe en ſon temps, qu'il manquoit à la Loy, ce qui manquoit à ſa connoiſſance : Enfin il a fait des liures tous entiers de l'obſcurité de l'Eſcriture. Mais, que dis-ie ? il n'a point compoſé preſque d'ouurages où il ne témoigne que l'Eſcriture eſt tres-profonde & tres-difficile, qu'elle laſſe les eſprits les plus forts, & qu'elle laiſſe à apprendre aux plus conſommez : Il publie en vne infinité de lieux, que ſon obſcurité la rend tres-dangereuſe aux foibles & aux ignorans ; & c'eſt peut-eſtre pour cét effet qu'il la compare à la nuée, qui ſe diſtille en roſées, & en pluyes dou-

Aug. ad Volus. Epiſt. Tãta eſt Chriſtianarum profunditas litterarum, vt in eis quotidie proficerem, ſi eas ſolas ab ineũte puericia vſque ad decrepitam ſenectutem maximo otio, ſummo ſtudio, melioreingenio conarer addiſcere... ... tanta non ſolùm in verbis quibus iſta dicta ſunt, verùmetiã in rebus quæ intelliguntur, latet altitudo ſapientiæ, vt annoniſſimis, acutiſſimis, flagrãtiſſimis cupiditate diſcendi hoc contingat, quod eadem ſcriptura quodã loco habet, cùm conſummauerit homo, tunc incipiet.

Auguſt. Epiſt. 13. Voluſ. ad Auguſt. Lib. de Doct. Chr. 2. & 3. Lib. de Geneſi ad lit. cap. 9. lib. de Vtil. cred.

In libris citatis. Aug. in Pſal. 10.

ces, & qui se fond en rauines & en orages, qui porte l'abondance dans vne terre, & le degast dedans vne autre, qui fend son sein auec amour pour arrouser les plaines, & qui se brise auec cholere & auec bruit pour battre le sommet des montagnes : Il la represente encore semblable à vn arc d'où les bons & les méchans peuuent tirer des fleches, mais les bons pour se defendre, & les employer contre leurs ennemis, & les méchans pour s'offenser, & les décocher contre eux mesmes.

Idem in Psalm. 7.

Amb. Epist. 44. Tert. lib. de Resur. carnis. & Chrys. ho. 19. & 13. in acta. & hom. 40. in Ioan. Ephrem lib. de Virtut. cap. 8. Turrianus lib. 1. de dogm. Chrys. hom. 23. in acta.

Sainct Ambroise la compare à la mer à cause de ses abysmes, ou de ses écueils ; Tertullian à vn champ dans lequel la verité est vn threſor caché, qu'on ne peut auoir qu'auec peine ; Sainct Ephrem à l'huitre qui renferme la perle : Turrianus à vn foyer, où le feu est couuert de cendres ; Sainct Chrysostome à vn abysme où il n'y a point de fonds, ou aux mines dans lesquelles celuy qui n'a pas la connoissance des metaux mélant le vil auec le precieux trauaille inutilement, & sans profit : Voyez, dit ce Pere, vn ignorant qui creuse la terre pour tirer le metail qu'elle renferme dans ses entrailles, il ne discerne point ces veines d'or & d'argent qui fourniſſent la matiere des couronnes, & qui font l'enrichissement des temples, & l'éclat des diademes : Il en est de mesme de ceux qui n'entendent pas l'ordre des Escritures saincte, qui n'en connoissent les proprietez & les vertus,

Abyssus quæstionum sanctæ scriptura est. *Idem hom. 39. in Ioa.* Qui metalla fodere aggreditur; artis ignarus, auri venas non inuenit, sed omnia miscet & confundit, & laboré subit in cassum: ita qui diuinarum scripturarum ordinem non intelligunt, qui earum proprietates, qui leges non disquirût, sed omnia ad verborum sonum accipiunt, aurum terræ confundentes nunquâ in his reconditum thesaurum assequuntur.

qui n'en recherchent pas auec diligence les enſeignemens & les loix, mais qui les expliquent ſelon le ſens des paroles ; car confondans l'or auec la terre, ils ne peuuent iamais trouuer le treſor qui eſt caché dans leur ſein, ny découurir ces veines precieuſes qui ſont les ſources ſacrées de la Charité & de l'Amour ; & c'eſt pourquoy il remarque que Ieſus-Chriſt dans l'Euangile ne dit pas, Voyez, & liſez les Eſcritures, mais, Sondez & épluchez les Eſcritures.

Chryſ. in hac verba Ioan. 5. Scrutamini ſcripturas.

Sainct Hierôme ſur tout fait merueille en cette matiere, & comme il a penetré ce ſemble plus auant dans cét abyſme, il en a mieux conneu l'obſcurité & le peril. Il ecrit à Paulin la façon dont il doit lire l'Eſcriture ſaincte, & il luy monſtre qu'il ne doit point proceder dans cette lecture comme dans les autres ; qu'il a beſoin de reuelation & de lumiere, & qu'il les doit implorer du Ciel à l'exemple de Dauid, qui demandoit à Dieu qu'il éclairaſt ſon eſprit, pour conſiderer les merueilles de ſa Loy : Car ſi vn Prophete qui eſtoit tres-intelligent dans la Loy de Dieu, auoüe ſon ignorance ; de quelle nuit & de quelles tenebres ne ſeront point enueloppez ceux qui comme nous ne font encore que ſuccer le laict, & qui ſont à peine ſortis de l'enfance. Ce voile adiouſte-t'il n'eſt pas ſeulement eſtendu ſur la face de Moyſe, mais pareillement ſur celles des

Hier. ad Paulinum Epiſt. 103.

Digitized by Google

des Euangeliſtes & des Apoſtres. Le meſme écriuant à Algaſia, dit que l'ancienne Eſcriture eſt ſi remplie d'obſcuritez, que pour l'entendre on a beſoin par tout du ſecours des Interpretes. Et dans l'Epiſtre à Marcella, il confeſſe que plus il s'enfonce dans ces ſainctes Lettres, plus il y rencontre de difficulté, & qu'vne longue eſtude produit pluſtoſt vne opinion qu'vne veritable ſcience.

In Epiſt. ad Algaſiam.

In Epiſt. ad Marcellam.

Baſilius in prologo in Iſaiam.

Greg. in c. 3. Ezech.

Caſſianus lib. 2. coll. cap. 11.

Caſſiodorus lib. Diu. Lect. cap. 21.

Les Peres ont conclu de l'obſcurité, & de la difficulté, qui ſe rencontrent dans l'Eſcriture, qu'il n'eſtoit pas permis à tout le monde de la lire.

C'Est la concluſion que tirent ſainct Hierôme, ſainct Auguſtin, ſainct Gregoire, ſainct Baſile, & les autres. Le premier dans cette Epiſtre admirable qu'il écrit à Paulin, où aprés auoir montré les difficultez dont l'Eſcriture ſaincte eſt remplie, il conclud qu'on n'y doit point entrer temerairement ny ſans guide; & là deſſus il ſe plaint de ce qu'il n'y a que l'Eſcriture que l'on rende commune & familiere par vn grand abus & vne iniuſte licence. Chacun, dit-il, ſe contente d'exercer ſon art & de faire ſon meſtier; vn ouurier n'entreprend point ſur la beſongne d'vn autre; vn Laboureur ſonge à ietter des ſe-

Hier. Epiſt. 103. ad Paulin. Hæc à me breuiter perſtricta ſunt vt intelligeres te in ſcript. ſanctis ſine præuio & mõſtrante ſemitam non poſſe ingredi .....agricolæ, cæmentarij, fabri, & cæteri qui variam ſuppellectilem, & vilia opuſcula fabricantur, abſque doctore non poſſunt eſſe quod cupiunt. Quod Medicorum eſt promittunt Medici,

Digitized by Google

tractant fabrilia fabri, sola scripturarum ars, quam sibi omnes passim vindicant: hanc garrula anus, hanc delirus senex, hãc sophista verbosus, hanc vniuersi præsumunt, lacerant, docent antequam discant: & ne parum hoc sic quadam facilitate verborum, imò audacia ediderunt aliis quod ipsi non intelligunt, alij adducto supercilio grandia verba trutinantes inter mulierculas de sacris litteris philosophantur, alij discunt, proh pudor! à feminis, quodvitos doceãt.

mences dans la terre, & à recueillir les moissons; vn Medecin traitte ce qui est de la medecine; vn Architecte fait des plans, & éleue des edifices; l'Escriture seule est vn Art où chacun croit auoir droit de Maistrise, & que tout le monde vsurpe auec impunité: Les vieilles en font leurs entretiens ordinaires, le vieillard s'imagine que son âge le met hors de l'échole & de l'apprentissage, le Sophiste l'estudie pour paroistre, chacun y pretend, & tous presument de l'entendre, l'vn la déchire, l'autre la corrompt, l'autre l'enseigne auant que de l'auoir appriſe. Il y en a qui auec vn front éleué, & roulans de grands mots & de longues periodes conferent des saincte Lettres auec des femmes; les autres, le peut-on dire sans honte, ont assez de lascheté pour se rendre leurs disciples, & elles ont assez de temerité pour vouloir enseigner leurs maris.

Page 44. 45. 46. & suiuante.

Il semble qu'il soit icy superflu de citer sainct Augustin, aprés auoir expliqué si au long ses sentimens sur cette matiere: & quoy qu'il soit difficile de rien adiouster de plus fauorable à mon dessein; neantmoins pour ne laisser aucun lieu de doute, touchant la pensée de ce Pere, ie confirmeray seulement ce que i'en ay rapporté par trois remarques tres-considerables dans les écrits de cét incomparable genie. La premiere est, que ce grand homme ne croit pas que ce soit vne chose absolument neces-

Digitized by Google

faire pour le salut de lire l'Escriture saincte, & veut mesme que le fidel, qui est vertueux, n'ait point de besoin de cette lecture, s'il n'est appellé pour instruire les autres. L'homme, dit-il, qui est appuyé sur la Foy, sur l'Esperance & sur la Charité, & qui possede parfaitement & inébranlablement ces vertus, n'a point besoin des Escritures si ce n'est pour enseigner; & c'est pourquoy il y en a plusieurs qui auec ces trois choses viuent sans les liures saincts dans les solitudes; & ie crois que nous voyons accompli en eux, ce qui est dit par l'Apostre, que les nuages des Propheties se dissiperont, que les langues cesseront, & que la science sera détruite. La seconde remarque est, que ce Pere n'approuue pas qu'aucun s'engage dans la lecture de l'Escriture de son propre chef, & sans estre asseuré de la conduite d'vn guide: & il apporte à ce suiet l'exemple des Arts les plus méchaniques, & des Sciences les plus faciles, qui demandent des Maistres & des Docteurs pour estre appriſes & exercées : c'est ce qu'il enseigne principalement dans le liure de l'Vtilité de la Foy, où ayant affaire à vn homme qui auoit assez de presomption pour auancer qu'il ne trouuoit rien dans l'Escriture de difficile, & qu'il n'entendist parfaitement: Il luy répond, Est-il donc ainsi que tu le dis ? & y a-t'il suiet de le croire ? hé quoy tu n'oserois sans Interprete lire Terence, Aper & Cornutus ne

Aug. lib. 1. de Doct. Chr. cap. 38. Homo itaque fide, spe & charitate subnixus, eáque inconcussa retinens, non indiget scripturis, nisi ad alios instruendos. Sic itaque multi per hæc tria etiam in solitudine sine codicibus viuunt; vnde in illis arbitror iam completum esse quod dictum est, siue Prophetiæ euacuabuntur: siue linguę cessabũt, siue scientia destruetur. 1. *Cor.* 13.

Aug. lib. de Vtilitate credendi cap. 7. Cùm legerem scripturas per me ipse cognoui .....itane est, nulla imbutus Poëtica disciplina, Terentianũ maurum sine magistro attingere non auderes, Asper, Cornutus, Donatus, requiruntur vt quilibet Poëta possit

intelligi? te in libros, qui sancti diuinarúmque rerum pleni totius generis humani confessione diffamantur sine duce irruis, & de his sine præceptore audes ferre sententiam ..... quæreres autem aliquem pium simul & doctum vel qui talis esse multis consentientibus diceretur, cuius & præceptis melior & doctrina peritior fieres.

te suffisent point, & il faut que tu en consultes plusieurs pour entendre le moindre de tous les Poëtes ; & tu as la hardiesse de te ietter dans la lecture des liures saincts sans guide & sans conducteur, tu veux sans maistre les conceuoir, & tu as la temerité de les expliquer: tu deurois certes choisir vn homme docte, & pieux tout ensemble, dont l'exemple te rendist plus innocent, & la doctrine plus expert & plus asseuré contre l'erreur : Car qui est celuy qui a vn peu de iugement qui ne comprenne, qu'il faut demander & receuoir le sens des Escritures de la bouche des Docteurs, & des Maistres : Et sur la fin du mesme liure, si la discipline la plus vile & la plus aisée ne peut estre apprise sans maistre ; y a-t'il rien de plus insolent que de ne vouloir pas receuoir des Interpretes la connoissance des liures qui contiennent les mysteres sacrez, & de les vouloir en mesme temps condamner, parce qu'on ne les peut comprendre? Et afin qu'on ne s'imagine pas que ce Pere réponde seulement à vn heretique, & qu'il n'enseigne pas vn fidel, on n'a qu'à lire ces liures de la Doctrine Chrestienne, où il renuoye continuellement son Lecteur aux Interpretes, & aux Docteurs; iusque-là mesme que de luy conseiller la lecture d'vn certain Tyconius, quoy qu'il fust Donatiste, qui auoit fait quelques regles pour l'éclaircissement des matieres, & des difficultez

Cap. 17. *eiusdem libri.* Et si vnaquæque disciplina quanquam vilis & facilis vt percipi possit Doctoré aut Magistrum requirit: quid temeritatiæ superbiæ plenius quàm diuinorum sacramentorum libros, & ab interpretibus suis nolle cognoscere, & incognitos velle damnare.

Lib. 3. *de Doct. Chr. cap.* 30.

Digitized by Google

de l'Eſcriture : & dans la Preface de ces liures il combat cette opinion ſi ennemie de la ſcience & de l'eſtude, qui veut que l'intelligence de l'Eſcriture, ſoit vne faueur que l'on doiue attendre ſeulement du Ciel, fondée ſur ce que S. Antoine en poſſedoit parfaitement le ſens ſans auoir aucune ſcience, ny aucune connoiſſance des Lettres, iuſques à la preſcher aux autres auec beaucoup d'edification ; & il fait voir que c'eſt tenter Dieu, & tomber en meſme temps dans vne preſomption criminelle : Ce qu'il confirme par l'exemple de Corneille, qui aprés auoir eſté meſme viſité par vn Ange, ne laiſſa pas d'eſtre donné à ſainct Pierre pour eſtre inſtruit : Et ſi enfin cette opinion, conclud-il, doit auoir lieu, il faut renuoyer toutes les ames à l'extaſe & à la reuelation, & bannir tous les Docteurs, & tous les liures de la terre. La troiſiéme remarque eſt, qu'il y a beaucoup de choſes dans l'Eſcriture, ſelon la penſée de ce Pere, qui ſont tres-perilleuſes aux ignorans & aux foibles, & qui à cauſe de leur difficulté, & de leur profondeur, ne doiuent iamais eſtre communiquées, ny meſme preſchées au vulgaire.

In præf. ad quat tor lib. de Doct. Chr.

Passim lib. de Doct. Chr. & lib. de Vtil. supra citatis lib. 4. cap. 9. Sunt enim quædam quæ ſua vi non intelliguntur, quæ in populi audientiam & rarò ſi aliquid vrget, vel nunquam omnino mittenda ſunt.

Sainct Gregoire de Nazianze eſt dans le meſme ſentiment, & ne veut pas que tout le monde ſoit admis à la lecture & à l'eſtude de l'Eſcriture : & rapportant ailleurs la Couſtume des Hebreux, qui ne permettoient pas à tou-

Greg. Nazianz. oratione de ordine differendi. Item in apolog. De fuga in Pontum. Hebræorum ſapientes hanc

tes sortes de personnes de lire indifferemment tous les liures Saincts, il en parle comme d'vne chose tres-excellente, & tres-digne de loüange; & il dit qu'il n'y peut rien y auoir de plus vtil, puisqu'il est certain que toute l'Escriture ne peut estre compriſe & entenduë de tous, & qu'il n'y a aucun de ses lieux obscurs & cachez, qui ne puisse par les apparences de la lettre faire beaucoup de mal, & apporter beaucoup de dommage à ceux qui n'ont pont d'experience ny de sçauoir. A quoy ie pourrois adiouſter vn traict de sainct Basile, qui reprit seuerement vn Cuisinier appellé Demosthene, qui se méloit de lire & de citer l'Escriture à la maniere de nos heretiques, luy disant qu'il deuoit laisser ces liures aux Docteurs, & ne se messer que de faire des sausses. Tertullien dit expressément que l'Escriture a des secrets, qu'il n'appartient pas à tout le monde de connoistre; lequel passage vn de ses Interpretes dit estre tres-remarquable, & auoir esté tres-commun aux anciens, pour montrer qu'on ne doit pas manifester à tous, les Escritures. Enfin tous les Peres sont de mesme aduis, & bien loin de porter aueuglément, & sans choix, les maistres & les esclaues, les doctes & les ignorans, les hommes & les femmes à la lecture de la Bible, & d'en rendre l'intelligence commune & facile, ils s'y opposent directement, & ne croyent pas qu'on s'y

olim Hebræis legem fuisse narrant, in primis egregiam & laude dignam, quia non cuiuis attati quiuis scripturæ liber concedebatur: nam ne hoc quidem vtilius esse potest, quandoquidem nec tota statim à quolibet percipi possit, ac reconditissimus quisque locus externa sui specie imperitioribus plurimum mali adferre possit. *Historia tripartita lib. 7. cap. 11.*

Tuum est de pulmentariis cogitare, non diuina dogmata decoquere.

Tertull. lib. de Pallio: Sed arcana ista nec omnium nosse.

In quem locum Pamelius: Locus insignis veteribus vsitatissimus de sacris scripturis non cuiuis propalandis.

Digitized by Google

puiſſe appliquer legitimement ſans auoir les diſpoſitions requiſes, & les conditions qui ſont neceſſaires pour en vaincre les difficultez, & en euiter les perils.

Les diſpoſitions que les Peres eſtiment neceſſaires pour la lecture & l'intelligence de l'Eſcriture : Dont la premiere eſt la Foy.

LA premiere diſpoſition que l'Apoſtre ſainct Paul demande pour s'approcher de Dieu c'eſt la Foy ; & c'eſt la meſme que tous les Peres exigent pour lire l'Eſcriture, qui eſt la parole de Dieu. Sainct Auguſtin fait vn liure exprés de cette matiere, où il montre l'vtilité, ou pluſtoſt la neceſſité de la Foy pour l'intelligence des liures ſaincts ; & comme mon deſſein n'eſt pas de copier vn liure, ie me contenteray d'en citer ſeulement quelques paſſages. C'eſt vne choſe bien ridicule aux heretiques, dit ce Pere ſur le ſuiet de l'ancien Teſtament, de blaſmer l'Egliſe de ce qu'elle ordonne aux fidels de croire auant que de connoiſtre, & de promettre à leurs ſectateurs de leur faire comprendre les myſteres auant que de les obliger à les receuoir : Car quelle voye y a-t'il plus courte & plus ſalutaire, que de ſe rendre capable de conceuoir les veritez, en

Hebr. 11. Accedentem ad Deum oportet credere.

Lib. de Vtilit. credendi cap. 9. Ridiculum iſtud eſt, cùm omnes hanc ſe profiteantur tenere ac docere: profitentur hoc omnes hæretici, ita vt eis quos illectant, rationem ſe de obſcuriſſimis rebus pollicentur reddituros, eóque Catholicam maximè criminantur Eccleſiam, quòd

illis qui ad eam veniant, præcipitur vt credant, se autem non iugum credendi imponere, sed docendi fontem aperire gloriatur, &c.

Cap. 10. Quæ potest esse via salubrior quàm idoneum primò fieri percipiendæ veritatis, adhibendo iis fidem quæ ad præcolendum & præcurandum animum sunt diuinitus constituta.

Cap. 6. Verum videre velle vt animum purges, cùm ideo purgetur vt videas, peruersum certè atque præposterum est.

Cap. 17. Nulla certa ad sapientiam salutémque animis via est, nisi cùm eos rationi præcolit fides.

adiouſtant foy aux choſes qui ſont eſtablies de Dieu pour y preparer les eſprits : la credulité qui tourne comme vne giroüette à tous vents, & qui ſe coiffe de toutes ſortes d'opinions eſt à la verité vn defaut : la curioſité qui entre auec audace par tout, meſme iuſque dans le Sanctuaire, eſt vn autre vice ; mais la Foy qui eſt appuyée ſur l'authorité de Dieu, & la creance qui eſt deſcenduë de Ieſus-Chriſt par les Apoſtres iuſques à nous, eſt la ſeule voye certaine & aſſeurée, qui conduit les ames à la ſageſſe & au ſalut ; C'eſt cette Foy qui prepare l'eſprit à la connoiſſance, & non pas la connoiſſance qui diſpoſe l'eſprit à la Foy ; vouloir voir pour croire, c'eſt détruire la nature de la Foy, qui eſt des choſes inuiſibles ; & vouloir connoiſtre la verité pour purifier ſon eſprit, c'eſt renuerſer l'ordre de la ſageſſe, qui veut que l'on purge l'eſprit afin de connoiſtre. Ie me donnois autrefois bien de la peine à vouloir comprendre ce qui choquoit mon eſprit dans l'ancienne Eſcriture, & i'auois pris reſolu-

Cap. 8. *eiusdem lib.* tion de demeurer Catechumene iuſques à ce que ou i'euſſe vaincu ſes difficultez, ou qu'elle euſt triomphé de ma curioſité ; c'eſt à dire iuſques à ce que i'euſſe découuert la verité qui eſt cachée, ou que ie fuſſe perſuadé qu'il n'eſtoit pas permis de l'y chercher : & à la fin i'ay reconnu que l'intelligence de l'Eſcriture n'eſtoit qu'vne recompenſe de la Foy, & de la

ſoû-

Digitized by Google

soûmission de l'esprit : Il proteste ailleurs que les infirmes dans la Foy ne sont point capables de porter le poids des Escritures : Et voulant entreprendre l'exposition de la Genese, il propose d'abord vne Confession de Foy pour affermir dans la creance Catholique ceux qu'il veut engager dans cét estude, & pour la decision de tous les doutes qui peuuent naistre de la lecture de ce liure.

Lib. 2. de Bono Perseu. cap. 22.

In principio de Gen. ad litteram.

Sainct Cyprian se sert de ce passage d'Isaye, où il est dit, Si vous ne croyez vous n'entendrez point, pour prouuer que les Iuifs ne peuuent entendre les Escritures si premierement ils ne croyent en Iesus-Christ.

Cyprian. lib. 1. adu. Iud. Nihil posse intelligere Iudæos de scripturis, nisi priùs crediderint in Christum Esaias docet, dicens, Nisi credideritis, non intelligetis. *Isaie 7.*

Sainct Chrysostome, ou l'Autheur de l'ouurage imparfait sur sainct Matthieu, montre elegamment qu'on ne doit entrer dans ces abysmes que sous la conduite de la Foy, & qu'on n'y peut rien connoistre qu'à la faueur de ses lumieres ; qu'il en est de nostre esprit comme de nos yeux, qui ne peuuent voir s'ils ne sont éclairez, & qui ne découurent pas les obiets pour receuoir la lumiere, mais qui reçoiuent la lumiere pour découurir les obiets.

Auctor operis imperf. in Matth.

Ce qui nous fait voir que c'est vn grand abus de vouloir porter des ames foibles & scrupuleuses à la lecture de l'Escriture, pour se fortifier dans la creance des mysteres ; & d'exposer les liures Saincts aux infidels & aux profanes, sous pretexte qu'vn Iuif s'est vn

Digitized by Google

iour conuerti en liſant le nouueau Teſtament. Sainct Chryſoſtome appelle cela proſtituer les Myſteres de Dieu, & deceler aux voleurs les treſors de ſon Maiſtre.

Author operis imp. in Matth. hom. 2. Tanquam qui theſauros domini ſui abſconditos hoſtibus eius prodant: & facti ſunt non prædicatores operum Dei, ſed proditores myſteriorum, ex quibus docemur ſcripturarum occulta non manifeſtari iniquis.

Qu'il faut s'attacher conſtamment aux interpretations de l'Egliſe, & des Peres.

SI la Foy eſt vne diſpoſition entierement neceſſaire pour lire l'Eſcriture, il s'enſuit que la ſoûmiſſion aux ſentimens & aux deciſions de l'Egliſe eſt pareillement requiſe pour preparer les eſprits à cette lecture, puiſqu'il eſt vray que nous ne receuons la Foy que de la bouche de l'Egliſe; & que ſi l'Eſcriture eſt la regle de ſes veritez, l'Egliſe eſt l'arbitre de ſes differens, & le Iuge ſouuerain & infallible de ſes controuerſes.

Auguſt. lib. 1. cont. Creſc. cap. 33. Sainct Auguſtin dit que l'Eſcriture rend témoignage de l'Egliſe, & que l'Egliſe rend reciproquement témoignage de l'Eſcriture; l'Eſcriture montre & enſeigne l'Egliſe, l'Egliſe propoſe & explique l'Eſcriture: & ie ne croirois pas, dit-il, à l'Euangile, ſi ie n'y eſtois forcé par l'authorité de l'Egliſe. Et ailleurs, N'eſt-ce pas vne grande impieté, ou vne arrogance extréme, de ne vouloir pas ſe ranger ſous l'obeyſſance, & ſe ſoûmettre aux deciſions de cette Egliſe, qui malgré les efforts des demons

Lib. contra Epiſt. Man. cap. 5. Ego verò Euangelio non crederem, niſi me Catholicæ Eccleſiæ commoueret auctoritas.

Lib. de Vtil. cred. cap. 17. Dubitamus nos eius Eccleſiæ condere gremio, quæ ab A-

Digitized by Google

& des heretiques, a touſiours eſté depuis les Apoſtres par vne ſucceſſion non interrompuë de Prelats & d'Eueſques, éleuée au comble de l'authorité : & ne dites pas que vous ne voulez croire qu'à l'Eſcriture, & que vous ne reconnoiſſez point d'autre Maiſtre que Ieſus-Chriſt; Car il faut que vous auoüiez que vous n'auez pas apporté cette Eſcriture au monde, & que Dieu ne vous l'a pas immediatement reuelée, mais que vous l'auez trouuée toute faite, & que vous l'auez receuë de la main de quelqu'vn ; & ſi cela eſt, vous ne croyez plus à l'Eſcriture que ſur la foy d'autruy, & que ſur le rapport de celuy qui vous l'a donnée : C'eſt pourquoy ſi vous dites que vous l'auez receuë de cette petite troupe d'heretiques, qui ne fait que de naiſtre, & qui eſt cachée ou comme enſeuelie dans vn coin de la terre, vous oſteztout le credit de l'Eſcriture, dautant qu'on ne voudra point receuoir vne choſe qui eſt authoriſée de ſi peu de perſonnes : Il faut donc auoir recours à l'Egliſe, qui eſt vniuerſelle & eſtenduë par tout le monde. Mais vous ne voulez pas vous abandonner à la conduite & à la creance des Eueſques, & vous ſuiuez aueuglément les voyes & la Religion de vos peres; vous ne voulez pas croire aux Eueſques quand ils vous commandent auec authorité, & vous voulez bien que les Eueſques vous croyent quand vous leur promettez fidelité dans le Ba-

poſtolica ſede per ſucceſſiones Epiſcoporum, ſtruſtra hæreticis circumlatrantibus, culmen auctoritatis obtinuit? cui nolle primas dare vel ſummæ profectò impietatis eſt, vel præcipitis arrogantiæ.

Cap. 12. Scriptis crede ait. At ſcriptura omnis ſi noua & inaudita proferatur vel commendetur à paucis, nulla confirmante ratione, non ei, ſed illis qui eam proferunt creditur, &c.

Cap. 10. Quid iniquius fieri poteſt, quàm vt Dei antiſtites nobis non fidum animum pollicentibus credãt, nos eis præcipientibus nolimus credere.

Cap. 12. *eiuſdem libri.*

pteſme : Et enfin ſi vous croyez que Ieſus-Chriſt a commandé quelque choſe, il faut que vous croyiez qu'il a commandé telle choſe; dautant que celuy-là qui vous a aſſeuré que Ieſus-Chriſt auoit parlé, vous a appris en meſme temps ce qu'il auoit dit. Il montre en vn autre endroit que c'eſt l'Egliſe qui fait le diſcernement des liures Saincts; & que ſi les Iuifs ne reçoiuent point dans leur Catalogue les liures des Machabées, l'Egliſe les reconnoiſt pour eſtre dictez de Dieu, & les reuere comme Canoniques. Nous receuons le nouueau & l'ancien Teſtament dans le nombre des liures, qui a eſte arreſté par l'Egliſe Catholique; & celuy-là eſt Anatheme qui reçoit d'autres Eſcritures que celles qu'elle a en veneration. Leſquelles paroles le Concile de Tolede a reduit en Canon, & celuy de Trente a confirmé par vn ſemblable arreſt. Il arriuera, dit ce meſme Pere, parlant à vn Manicheen, que ie liray dans l'Euangile de ſainct Matthieu l'hiſtoire de la Naiſſance de Ieſus-Chriſt, qui y eſt au long rapportée; & vous me direz que cette hiſtoire n'eſt pas de ſainct Matthieu, quoy que l'Egliſe vniuerſelle par vne ſucceſſion continuée depuis les Apoſtres iuſques à nous, tienne le contraire; & vous produirez vn liure inconnu, qui niera que Ieſus-Chriſt ſoit né de la Vierge: Mais comme ie crois que ce liure vient de l'inuention de Manes, parce que

Lib. 18. de Ciuit. Dei c. 36. Machabæorum libros, non iudæi, ſed Eccleſia pro canonicis habet.

Serm. 191. de tempore. Nouum & vetus Teſtamentum recipimus in illo librorum numero, quem ſanctæ Eccleſiæ Catholicæ tradit auctoritas.

Ser. 129. de temp. Si quis aliquas ſcripturas præter eas quas Catholica Eccleſia recepit, vel in auctoritate habendas crediderit, vel fuerit veneratus, anathema ſit.

Concilium Toletanum can. 21. in aſſert. Cath. fidei Concil. Trid. ſeſſ. 4. cap. Sacro-ſanctæ. Auguſtinus lib. 28. contra Fauſtum capite 2. Cùm cœpero Matthæi Euangelium, continuò dices illam narrationem non eſſe Matthæi: tu quid mihi contrà lecturus es, ali-

n'ayant point paru auant que cét heretique fust au monde, il a touſiours eſté depuis conſerué par le ſoin de ſes diſciples, & eſt venu par vne certaine ſucceſſion des Chefs de ſon hereſie iuſques à noſtre temps : Auſſi ie crois que ce liure eſt de ſainct Matthieu, que l'Egliſe depuis cét Apoſtre a touſiours conſerué, & que par vne ſucceſſion non interrompuë de ſes Prelats elle nous a mis entre les mains. Et dites-moy auquel des deux liures deuons nous croire? ou à celuy qui a eſté écrit par vn Apoſtre, que l'on ſçait auoir eſté choiſi de Dieu; ou à celuy qui a eſté forgé par vn ie ne ſçay quel Perſan, qui eſt vn homme nouueau & inconnu. Et ſi vous produiſez vn autre liure ſous le nom de quelque Apoſtre, qui monſtre que Ieſus-Chriſt ne ſoit pas né d'vne Vierge, il faut que l'vn ou l'autre ſoit faux, & que le Teſtament que l'Egliſe produit, ou celuy que vous auancez ſoit apocryphe : & auquel deuez-vous adiouſter foy, ou à celuy que cette Egliſe Catholique fondée par Ieſus-Chriſt, accreuë & fortifiée par les Apoſtres, arrouſée du ſang des Martyrs, continuée ſans interruption depuis tant de temps, eſtenduë & diffuſe par toute la Terre, reconnoiſt, & qu'elle approuue; ou celuy qu'elle reiette & qu'elle condamne? I'ay fait encore voir cy-deſſus, comme ce ſainct Docteur dans les paſſages obſcurs, & dans les mots ambigus

quem forte librum Manichæi: ſicut ergo credo illum eſſe Manichæi, quoniam & ipſo tempore quo Manichæus viuebat, per diſcipulos eius certa ſucceſſione præpoſitorum ad veſtra vſque tempora perductus eſt; ſic & iſtum librum credo eſſe Matthæi, quem ex illo tempore quo Matthæus vixit, non interrupta ſerie temporum Eccleſia, certa connexionis ſucceſſione vſque ad tempora iſta perduxit, &c.

Lib. 3. de Doct. Chr. cap. 2.

de l'Eſcriture renuoye le Lecteur aux ſentimens de la Foy qu'il a receuë par l'authorité & la determination de l'Egliſe. Aprés tout, il conclud que c'eſt vne inſolente folie de diſputer vne creance, ou vne pratique qui a cours par toute la terre.

Epiſt. 118. ad Ianuarium. Si quid horum tota per orbem frequentet Eccleſia, nam & hinc quin ita faciendum ſit, diſputare inſolentiſſimæ inſaniæ eſt.

Tertullien veut que l'Eſcriture n'appartienne qu'à l'Egliſe, & que Dieu l'ait mis entre ſes mains comme vn depoſt, en ſorte qu'elle en puiſſe ſeule vſer legitimement, & que les autres au contraire ne la puiſſent manier que par vn abus.

Tertul. lib. de præſcriptione.

Le Concile de Sens aprés auoir monſtré le danger qu'il y a d'abandonner l'Eſcriture à la diſcretion d'vn chacun, dit qu'il ſe faut attacher à l'interpretation de l'Egliſe, dont les reſolutions & les ſentimens ſont infallibles, & qui ſeule peut auec certitude regler le canon, & le ſens des Eſcritures, & diſcerner le menſonge d'auec la verité: Et il adiouſte, que c'eſt ſous ſes auſpices, que le Sainct Eſprit nous a ſuggeré toutes les choſes neceſſaires à ſalut, par la bouche des Conciles & des Peres, ſans le ſecours deſquels on ne peut pretendre d'auoir l'intelligence de l'Eſcriture, ny s'ingerer dans les Lettres ſainctes, à moins que de vouloir eſtre du nombre de ceux dont parle le Prophete, qui voyans ne voyent point, & qui entendans n'entendent point.

Concilium Senon. decret. 4. Obortis igitur de fide diſſidiis, fruſtra ſæpe ſcriptura conſulitur, niſi Eccleſiæ certa & infallibilis litem dirimat auctoritas, quæ canonicum librum ab apocrypho, Catholicum ſenſu ab hæretico diſcernat, hac nempe velut internuntia, Patrum & ſacrorum Conciliorum organis Spiritus ſanctus ſuggerit nobis omnia, ſine quorum auſpiciis quiſcripturæ ſacræ ſenſum ſe habere iactitant, non intelligunt quæ loquuntur, ſed videntes non vident, & audientes non audiunt.

Le Concile de Trente, pour reprimer l'in-

Concil. Trid. ſeſſ. 4. Præterea ad co-

Digitized by Google

ſolence de ces eſprits ſuperbes, qui ne veulent ſuiure que leurs lumieres dans vne lecture ſi perilleuſe, ordonne des peines contre ceux, qui dans les choſes qui regardent la Foy, ou les Mœurs, s'éloignent des deciſions de l'Egliſe, à qui appartient de iuger du ſens & de l'intelligence des Eſcritures, ou du commun conſentement des Peres, par des interpretations particulieres, encore bien que ces interpretations ne deuſſent point eſtre publiées.

ërcenda petulantia ingenia decernit, vt nemo prudentiæ innixus in rebus fidei & morum ſacram ſcripturam ad ſuos ſenſus detorquens contra eum ſenſum quem tenet mater Eccleſia, cuius eſt iudicare de vero ſenſu ſcripturarum, aut etiã contra vnanimem conſenſum Patrum ipſam interpretari audeat, etiam ſi nullo vnquam tempore in lucem edendæ forent. qui contrauenerint, pœnis à iure ſtatutis puniantur.

Et certes s'il n'y auoit point vne regle infallible du ſens & de l'interpretation legitime des Eſcritures, il n'y auroit point auſſi de Foy, ny de veritable creance, & le monde ne ſeroit qu'vn chaos, & qu'vne confuſion d'opinions & d'erreurs; puiſqu'il eſt vray que la Loy peut eſtre obiectée à la Loy, comme parle S. Cyprian; & qu'on ne ſçauroit produire vn paſſage ſi euident & ſi manifeſte, qui ne puiſſe ſouffrir vn ſens contraire aux oracles de la Foy, & à la verité des myſteres: iuſque là meſme qu'on a compté dans les écrits d'vn ſeul ſiecle, deux cens opinions toutes diuerſes, & toutes fauſſes, ſur vn témoignage le plus exprés de toute l'Eſcriture, & qui eſt couché auec des termes plus clairs que les rayons du Soleil. Tertullien dit que l'Eſcriture ſaincte eſt feconde en toutes façons, & accommodante à toutes ſortes de ſuiets; & il ne craint point d'auancer, qu'elle a eſté par l'ordre & la volonté

Cyprianus lib. de Iudæis & tentat. Lex legi obiicitur.

Hæretici in hac verba: Hoc eſt corpus meum.

Tertull. de præſcr. aduerſus hæreticos: Vtique fecundior diuina litteratura ad facultatem cuiuſcunque materiæ. Nec periclitor

dicere ipſas quoque ſcripturas ſic eſſe ex Dei voluntate diſpoſitas, vt hæreticis materias ſubminiſtrarent, cùm legam oportet hæreſes eſſe, quæ ſine ſcripturis eſſe non poſſent. *Pammolius refert de Quintino:* Cereũ naſum dixere, tam facile eſt enim, imò facilius ad res profanas & impias probandas detorquere ſacram ſcripturam. *Rabbi Moſes Ægyp. libro 3. duũ. dub.*

de Dieu (c'eſt à dire par ſa permiſſion) diſpoſée pour donner de la matiere à la malice des heretiques, puiſque c'eſt vne neceſſité, ſelon S. Paul, qu'il y ayt des hereſies, qui ne peuuent eſtre ſans l'Eſcriture. Vn Interprete compare l'Eſcriture à vne cire molle, qui eſt ſuſceptible de toutes ſortes d'impreſſions & de figures, eſtant auſſi aiſé, voire meſme plus aiſé, dit-il, par vne pente funeſte que les hommes ont au mal, d'en abuſer, & de la faire ſeruir aux choſes profanes & impies. Ce qui a beaucoup de rapport à ce que témoigne Moyſe Egyptien, que l'on ne permettoit pas au peuple de lire le liure de Bereſith, de peur que ſuiuant ſes opinions particulieres, il n'euſt des penſées iniurieuſes à la grandeur de Dieu, & contraires à la verité du Createur. A quoy ie pourrois adiouſter ce que dit le meſme Moyſe, & ce qu'ont reconnu vnanimement tous les Interpretes, que les choſes ſont couchées auec telle ambiguité dans l'Hebreu à raiſon des poincts & des abbreuiations; & qu'il y a meſme de telles diuerſitez parmy les lettres Hebraïques, Grecques, Chaldaïques & Latines, qu'il eſt bien difficile de former vn iugement aſſeuré, & de ſe determiner à vne creance, ſi on ne ſe rapporte à vn principe ſuperieur, infallible dans ſes iugemens, & inébranlable dans ſes reſolutions.

Auguſt. ad Conſe. Non enim natæ

Les hereſies, dit ſainct Auguſtin, ſont nées de

de ce que les Escritures, qui estoient bonnes, n'ont pas esté bien interpretées, & elles n'ont esté destruites & abbatuës, adioûte Vincent de Lerins, que lors que l'Eglise portant le flambeau & la lumiere dans l'obscurité de ses ombres, a éclairci la verité de ses passages, & a conuaincu les Heretiques de fausseté & de mensonge. L'obscurité de l'Escriture a donné lieu aux controuerses, les controuerses & les disputes deuenant opiniastres ont produit les heresies, & les heresies n'ont esté assoupies que par les decisions, & les arrests que l'Eglise a rendus du sens legitime des Escritures. C'est ainsi qu'elle a decidé par vn iugement absolu la validité de la Penitence, contre Nestorius, dans le Concile de Rome, sous le Pape Corneille; la distinction des personnes de la tres-auguste & tres-adorable Trinité, contre Sabellius, dans le Concile d'Alexandrie; la diuinité de Iesus-Christ, contre Paul Samosatene, dans vn Synode d'Antioche, sous le Pape Denis; la consubstantialité du Fils, contre Arius dans le premier Concile de Nice, sous le Pape Sylueſtre; l'vnité de personnes en Iesus-Christ contre Nestorius, dans le Concile general d'Epheſe, sous Celestin; la pluralité des natures dans le Verbe Incarné, contre Eutyches & Dioscorus, dans le Concile general de Chalcedoine, sous le Pape Leon; la distinction des volontez dans le Fils de Dieu.

sunt hæreſes, niſi cùm ſcripturæ bonæ intelliguntur non bene.
Vincentius Lirinenſis in libello aduerſus profanas hareſeon nouitates.

Digitized by Google

fait chair, contre Machaire Patriarche d'Antioche, & les Monothelites, dans le troiſiéme Concile general de Conſtantinople, ſous Agaton; la diuinité du ſainct Eſprit, contre Macedonius, dans le premier Concile de Conſtantinople, ſous Damaſe; la neceſſité de la Grace, contre Pelage, dans les Conciles de Carthage & de Milleuit; la ſainteté des Images, contre les Iconoclaſtes, dans le ſecond Concile de Nice: & le reſte des veritez de la Foy, contre les Heretiques qui les ont combatuës, & dont il n'y en a aucun, dit Vincent de Lerins, qui ne fuſt fondé en l'Eſcriture: car autrement l'a expoſée Arius, autrement l'a interpretée Macedonius, autrement l'a entenduë Neſtorius, autrement tous les autres, & il n'y a eu que l'interpretation de l'Egliſe qui ait confondu toutes ces ſectes, & qui ait preualu à toutes ces erreurs. Sainct Gregoire auoit tant de reſpect pour les Deciſions de l'Egliſe, qu'il diſoit receuoir auec pareille veneration les quatre premiers Conciles generaux, & les quatre liures des Euangiles.

Mais le Concile de Sens explique cecy auec toute la force & l'elegance que l'on peut employer en cette matiere. L'authorité de l'Eſcriture, dit-il, a eſté & ſera touſiours tres-grande ſur les eſprits, dans laquelle on ne peut rien remarquer d'oiſif ny de ſuperflu, & qui eſtant inſpirée de Dieu, & non pas inuentée par les hommes, ne peut qu'elle ne ſoit tres-vtile pour

Vincentius Lirin. lib. cit. Scripturæ eloquia aliter atque aliter alius atque alius interpretatur, aliter namque Nouatianus, aliter Photinus, aliter Sabellius, aliter Donatus exponit, aliter Eunomius, Macedonius, &c. Et multùm neceſſe eſt propter tam varios amfractus, vt Propheticæ interpretationis linea ſecundùm Eccleſiaſtici & catholici ſenſus normam dirigatur.

Greg. Papa lib. 1. Ep. 24. ad Patriarchas Conſtant. Sicut S. Euangelij quatuor libros, ſic quatuor Concilia ſuſcipere & venerari me fateor.

Concilium senon. c. 4. Magna fuit ſempérque futura eſt ſcripturæ ſacræ auctoritas, in qua nihil falſum nihil otioſum eſſe poteſt ..... at nihil omninus mutilum eſt &

enſeigner & pour reprendre, pour corriger & pour inſtruire. Neantmoins il faut auoüer que la preuue tirée de l'Eſcriture ſera ſans force & ſans fruict, ſi le diſcernement du vray & du faux, du ſacré & du profane, du liure canonique & de l'apocryphe, eſt laiſſé au iugement & à la liberté d'vn chacun : parce que les eſprits legers & ignorants, corrompent & alterent ce qui eſt receu dans le Canon, pour leur perte, & que les artiſans & des gens de la lie du peuple forcent & détournent le ſens de l'Eſcriture, pour l'accommoder aux opinions dont ils ſont preoccupez. Car qu'auancerez-vous ſi on nie ce que vous defendez, & ſi on defend auec opiniâtreté ce que vous niez; vous perdrez beaucoup de paroles & de temps, & vous ferez bien du bruit, & ce ſera tout. On n'a iamais veu d'Heretique, qui ne fiſt de l'Eſcriture vn bouclier pour couurir ſes erreurs, & il n'y a point eu de ſi abſurde ny de ſi impudente hereſie, qui n'ait trouué de l'appuy dans les Liures ſaincts qu'elle auoit corrompus & deprauez, voire meſme vn homme qui ſe fiant à ſes forces parcourt toute la lettre de l'Eſcriture ſans en vouloir penetrer le ſens par le moyen & le ſecours des Interpretes, ne pourra que tres-rarement détruire les ruſes & les ſoupleſſes des Heretiques. C'eſt donc en vain qu'on conſulte l'Eſcriture ſur les matieres de la Foy, ſi l'autorité de l'Egliſe n'interuient pour en decider les

prorſus inualidum ſumptum è ſcripturis argumentum, ſi pro cuiuſuis arbitrio quod adductum fuerit ſacrum aut profanum, canonicum aut apocryphum habeatur, vel quod in canonem admiſſum receptúmque fuerit indocti & inſtabiles deprauent, ac paſſim cerdones ac infimæ plebis homines in eam quam ſemel imbiberint ſententiam pertinaciùs detorqueant. nam quid promonebis ſiquid defenderis negetur? ex diuerſo ſi quid negaueris defendatur? & tu quidem nihil perdes niſi vocem in contentione. Nullus quidem tam deploratus quondam ſurrexit hæreticus, qui non ſuum errorem Scriptura tueri conaretur; nulla tã abſurda, tam impudens hæreſis, quæ non ſacris vtcumque fulciatur eloquiis, ſed corruptis & à genuino ſenſu deprauatis. Imò ſi quis litteræ corticem ſuo fretus tantùm ingenio percurrat, ſi penitiſſimos ſenſus cum Eccleſiaſticis interpretibus non penetret, vix vnquam confuta-

bitur hæreticorum versuria .... qui spretis orthodoxorum Patrum vestigiis proprij spiritus iudicium sequitur, velut schismaticus & hæresum incentor & fautor à tanta temeritate reprimatur. *Caluinus lib. 4. Instit. cap. 17. § 25.*

differents. Et partant celuy qui laisse les voyes & qui quitte les vestiges des Peres pour suiure son iugement, doit estre repris comme vn schismatique & comme vn fauteur d'heresie.

Ce qui est si vray, que Caluin mesme declamant contre la doctrine de Luther, qui disoit auoir receu du Ciel le sens & l'intelligence de l'Escriture, luy respond qu'il y auroit apparence de le croire, s'il ne s'estoit point separé de l'Eglise, mais qu'en estant détaché & suiuant les mouuemens particuliers de son esprit, il possede l'Escriture de la mesme façon que les Anthropomorphites, que Marcion, que les Manicheens, qui se seruoient de la parole de Dieu pour combattre les volontez de Dieu mesme.

Hier. in Epist. ad Minervium & Alexandrum. Meum propositum est antiquos legere, probare singula, retinere quæ bona sunt, & à fide Ecclesiæ Catholicæ numquam recedere. *Sanctus Aug. ad Paul. Epist. 59.* Multa in scripturis interpretandis dici possunt, quæ improbanda non sunt, sed eligo in his verbis hoc eligere quod omnis vel pæne omnis frequentat Ecclesia.

Ie finis par ces deux belles maximes & excellentes pratiques de deux grands Peres, à sçauoir de sainct Hierôme & de sainct Augustin. Mon dessein, dit sainct Hierôme, est de lire les anciens, examiner tout, retenir ce qui est bon, & sur tout de ne iamais me separer des sentimens & de la foy de l'Eglise. Et sainct Augustin : On peut auancer beaucoup de choses dans l'interpretation des Escritures qui ne sont point à improuuer ; mais dans ce grand nombre ie choisis tousiours celles qui sont plus communément dans la bouche ou dans l'vsage de toute l'Eglise.

Digitized by Google

Comme les Peres conſeillent de ne point s'appliquer à la lecture de l'Eſcriture ſaincte ſans Maiſtre ny ſans Interprete.

LEs Peres ont eſtimé l'Eſcriture ſaincte ſi difficile, & ſi perilleuſe à l'égard de tant de perſonnes, qu'il n'y en a pas vn qui ne conſeille à ceux qui s'y engagent d'auoir vn Maiſtre dont ils puiſſent receuoir des lumieres dans la rencontre des difficultez, & tirer l'éclairciſſement des doutes que cette lecture eſt capable de produire & de faire naiſtre dans les eſprits foibles & ignorants. C'eſt ce que ſainct Hierôme recommande auec tant de ſoin, & qu'il montre eſtre neceſſaire par tant de raiſons dans l'epiſtre qu'il écrit à Paulin, & qu'il ſeroit icy à propos de tranſcrire, pour faire voir l'importance qu'il y a de ne point ſuiure les mouuemens & les lumieres de ſon eſprit en cette occaſion, & de ſe mettre ſous la conduite d'vn guide éclairé. Car s'il eſt vray, dit ce Pere, que Pythagore ait conſulté les fameux deuins de Memphis pour acquerir vne vaine ſageſſe; que Platon qui eſtoit Maiſtre à Athenes ait couru toute l'Egypte pour ſe rendre diſciple des autres; que la reputation de Tite-Liue ait attiré des hommes des extremitez du monde; qu'Apollonius ait paſſé le Caucaſe, les Albanois, les Scytes, les Maſ-

Hier. in Epiſt. ad Paulinum, quæ eſt 103.

ſagetes, qu'il ait penetré iuſque dans le fonds des Indes; & enfin aprés auoir trauerſé le fleuue de Pyſon, qu'il ſoit arriué iuſques aux Brachmanes, pour entendre ce fameux Hyarche diſcourant de l'ordre des Cieux, & de la vertu des Aſtres. Mais s'il eſt vray que ſainct Paul, ce vaſe d'élection, ce Maiſtre des Gentils, cét Homme diuin qui eſtoit aſſeuré que Ieſus-Chriſt parloit par ſa bouche, aprés auoir éclairé toute l'Arabie de ſes lumieres, retourna en Ieruſalem pour conferer de ſon Euangile auec ſainct Pierre (quoy que comme remarque le docte Toſtat, cette conference ne regardaſt point la verité de ſa doctrine, dont il eſtoit tres-aſſeuré, & qu'elle ne fuſt qu'vne relation des choſes qu'il auoit faites & preſchées;) ſi le meſme ſainct Paul ſe vante d'auoir appris la loy aux pieds de Gamaliel, s'il louë Timothée de ce qu'il a eſté nourri dans la connoiſſance des Lettres ſainctes, & ſi Ieſus-Chriſt meſme va interroger les Docteurs pour nous enſeigner ce que nous auons à faire; n'ay-ie pas ſuiet de vous perſuader de ne point entrer dans l'Eſcriture ſaincte, ſi vous n'auez vn homme qui vous conduiſe & qui vous montre le chemin? ce qu'il confirme par l'exemple des Philoſophes, des Geometres, des Aſtrologues, des Medecins, & meſme des artiſans les plus abiects, qui n'entreprennent point de ſçauoir vn art ny vn métier ſans l'apprendre d'vn autre.

Ibidem: Paulus qui dicebat an experimentum quæritis eius qui in me loquitur Chriſtus, poſt Damaſcum Arabiámque illuſtratam aſcendit Hieroſolymam vt videret Petrum, & manſerit apud eum diebus quindecim, quo tempore futurus gentium prædicator inſtruendus erat.

Toſtatus: Licèt non quæſierit magiſtrum ad doctrinã dictorum ſuorum, quia de his certiſſimus erat, quæſiuit tamen ad examinationem eorum, vt nota fieret veritas, & pateret quod Paulus non prædicauerat falſum.

Digitized by Google

Il se plaint encore dans l'epistre à Demetriade, de ce que plusieurs n'ayant pas appris à parler n'ont pas aussi appris à se taire, qu'ils se meslent de discourir de l'Escriture qu'ils n'entendent point, deuenans maistres des ignorans auant que d'auoir esté escoliers des doctes; & partant, adiouste-t'il, c'est tres-bien fait de consulter les plus éclairez, & de deferer aux anciens, & aprés auoir receu d'autruy l'intelligence de l'Escriture, d'en tirer des instructions pour sa conduite, & de l'estudier pour le reglement de sa vie, & sur tout de prendre garde de ne point suiure vn si mauuais maistre que l'amour propre, & qu'vne vaine estime de soy-mesme. Le mesme escriuant à plusieurs Dames deuotes qui auoient renoncé aux pompes du siecle, pour mediter iour & nuit la loy du Seigneur, s'offre aux vnes de leur seruir d'Interprete, il adresse les autres à sainct Exupere, & enfin leur conseille à toutes de choisir vn Maistre irreprochable en sa vie & en sa doctrine, qu'elles puissent consulter auec facilité dans leurs doutes. Entre toutes les choses qui rendoient recommendable la vie de Nepotian, il le louë de ce qu'il ne proferoit iamais l'Escriture sans Interprete ny sans Pere; cela, disoit-il, est de Tertullien, cecy de sainct Cyprian; voilà le sentiment de Lactance, voicy celuy de sainct Hilaire; c'est la pensée de Minutius Felix, c'est ainsi que parle Arnobius, ainsi Victorinus, il me faisoit

In Epist. ad Demetriadem post medium.

Sanctus Hier. de laudibus Nepotiani ad Heliodorum. Illud aiebat Tertulliani, istud Cypriani, hoc Lactantij, illud Hilarij est; sic Minutius Felix, ita Victorinus, in hūc modum est locutus Arnobius, me quoque interdū profitebar in medium.

Digitized by Google

meſme la faueur de me citer quelquefois, & de me produire au milieu de tous ces Autheurs. Enfin il dit que l'Eſcriture eſt vtile lors qu'elle eſt iointe auec les Peres, & il recommande ſur tout à ceux qui ont la charge de la diſtribuer aux peuples de ne la produire iamais qu'aprés auoir conſulté les ſentimens de ces Docteurs; dautant qu'il y a, dit-il, beaucoup de peril à parler dans l'Egliſe, & grand ſuiet de craindre que par vne fauſſe interpretation de la parole de Dieu, on ne faſſe de l'Euangile de Ieſus-Chriſt, l'Euangile d'vn homme, ou pluſtoſt vn Euangile de Sathan.

Hier. in cap. 1. Epiſt. ad Galatas. Scriptura vtilis eſt audientibus cùm abſque Patre non profertur, grande periculum eſt in Eccleſia loqui, ne forte interpretatione peruerſa ex Euangelio Chriſti fiat Euangelium hominis, vel quod peius eſt diaboli.

Iſid. ad Iſid. diſcenum.

Sainct Iſidore eſcriuant à vn Diacre vſe en ce rencontre d'vne comparaiſon autant iudicieuſe que familiere: Il dit que comme les enfans qui apprennent à former les lettres ont touſiours l'œil ſur la main ou ſur l'exemple du Maiſtre; auſſi que ceux qui entrent dans l'eſtude des Lettres diuines doiuent auoir vn Maiſtre qu'ils ne perdent point de veuë, & auquel ils adherent auec creance. I'ay fait voir aſſez amplement les ſentimens de ſainct Auguſtin ſur ce ſuiet, & il n'eſt pas beſoin de les confirmer par de nouueaux témoignages.

Caſſianus Coll. 2. cap. 11. Caſſiod. rus in diuinis lect. Ruffinus lib. 11. hiſt. cap. 9.

Caſſian & Caſſiodore montrent encore l'importance de cette verité par pluſieurs raiſons: Ruffin rapporte de S. Baſile & de S. Gregoire de Nazianze, qu'ils confererent enſemble l'eſpace de treize ans ſur l'Eſcriture, & qu'ils n'en ont

ont puisé l'intelligence que dans les escrits des Peres. Sainct Hierôme se vante d'auoir eu pour precepteurs & pour Maistres dans les sainctes Lettres, S. Gregoire de Nazianze, Didime, Apollinaire, Chrysostome, Eusebe Emissene; & apres auoir esté disciple de ces grands Hommes, il a merité d'estre le Maistre de tous les autres, & d'estre consulté des plus beaux esprits de son siecle; comme l'on voit par les Epistres du Pape Damase, d'Euagrius, de Dardanus, de Vitalis, de Cyprian, de sainct Augustin, de Marcella, Principia, Sunia, Hebidia, Algasia, & par tant de doutes & de questions qui luy ont esté proposées de toutes les parties de la terre. *Hier. in Catal. script. Eccles. tomo 1. post medium, & in Apolog. aduersus Ruffinum prior. tom. 2.*

Mais si nous voulons suiure l'exemple en ce rencontre, n'auons nous pas celuy de Timothée, qui auoit appris l'Escriture dés son enfance, de sainct Paul, qui auoit esté esleué & nourri aux pieds de Gamaliel, des Apostres qui n'eurent l'intelligence de l'ancien Testament, qu'aprés l'auoir receu de Iesus-Christ. Nous voyons encore que Priscilla & Aquila se mirent sous la conduite d'Apollo: sainct Clement Romain, & sainct Denis furent instruits dans les sainctes Lettres par sainct Pierre & sainct Paul, sainct Irenée par Pappias, Pappias par sainct Iean, Clement Alexandrin par Origene, Origene par Gregoire de Thaumaturgue, sainct Augustin eut pour Maistre sainct Ambroise, & pour ses *Luca vlt. Act. 18.*

Digitized by Google

disciples sainct Prosper & sainct Hilaire d'Arles: & sainct Cyprien auoit coustume de dire à son Scribe, Donnez-moy mon Maistre, en parlant de Tertullien.

Hier. in Catal. de viris illustribus.

Qu'il est necessaire de se disposer par la priere à la lecture de l'Escriture Saincte.

TOvs les Peres d'vn commun accord ont estimé que la priere estoit entierement necessaire pour s'appliquer vtilement à l'estude de l'Escriture saincte, parce que dit sainct Iustin, comme Dieu est autheur de l'Escriture, il en est aussi le veritable interprete, & luy seul en peut donner l'intelligence, qu'il n'accorde ordinairement qu'à l'importunité de la priere, & qu'à la ferueur des desirs. Sainct Irenée dit qu'il ne faut pas s'estonner si nous auons besoin de grace pour entendre l'Escriture, puis qu'il y a beaucoup de choses, mesme dans la nature, qui nous eschappent, & que nous regardons comme des secrets dont Dieu s'est reserué la connoissance; & il adiouste qu'on ne se rend digne de cette grace que par l'oraison. Sainct Chrysostome monstre que comme il n'y a point de syllabes dans les sainctes Lettres qui ne renferment quelque mystere, on n'y doit entrer que sous la conduite du Sainct Esprit, pour en tirer de l'vtilité & du profit.

Iustinus Martyr de veritate Christianæ Rel. At tu votis & precibus ante omnia lucis portas aperiri opta, neque enim ab aliquibus intelliguntur, præterquàm si cui Deus & Christus eius concesserit intelligentiam.

Irenæus aduersus hæreses, lib. 2. c. 47.

Chrys. hom. 21. in Genesim.

Digitized by Google

S. Hieroſme témoigne que Dieu n'agit pas en ce rencontre d'vne meſme façon auec tout le monde; qu'il a découuert dans l'ancien Teſtament le Meſſie aux Prophetes qui eſtoit caché à tous les autres; qu'il a ouuert à Ezechiel les Cieux qui eſtoient fermez aux peuples; que la Loy eſtant ſpirituelle a beſoin de reuelation pour eſtre entenduë; que l'Eſcriture eſt ce liure ſeellé de l'Apocalypſe, que beaucoup tiennent entre leurs mains, croyans le ſçauoir & le comprendre, mais qu'en effet ils ne peuuent ouurir que par le moyen de cet Agneau qui porte la clef de Dauid, qui ouure ſans que perſonne puiſſe fermer, qui ferme ſans que perſonne puiſſe ouurir; qu'elle eſt cette porte d'Orient dont il eſt parlé dans Ezechiel, qui eſt le berceau de la lumiere, & par laquelle il n'eſt permis qu'au grand Preſtre d'entrer & de ſortir; & il conclud qu'il faut prier pour en obtenir de Ieſus-Chriſt l'ouuerture. Et ſainct Auguſtin: On ne doit pas ſeulement auertir ceux qui s'appliquent aux Lettres ſainctes, de ſçauoir toutes les façons de parler dont l'Eſcriture ſe ſert, mais ce qui eſt principalement neceſſaire qu'ils prient afin d'entendre, parce que c'eſt Dieu qui diſtribuë dans ces Lettres ſainctes l'eſprit de diſcernement & de ſageſſe, & la ſcience n'eſt qu'vn écoulement de ſa face. Sainct Gregoire expliquant ce paſſage d'Ezechiel, où il eſt dit que Dieu preſenta vn liure à manger

Hieronymus in Ep. ad Paulinum.

Ibidem: Niſi aperta fuerint vniuerſa quæ ſcripta ſunt, ab eo qui habet clauem Dauid, qui aperit & nemo claudit, qui claudit & nemo aperit, nullo alio reſerante pandentur.

Hier. ad Algaſiam Ezech. 43.

Lib. 3. de doct. Chr. cap. vlt. Non ſolùm admonendi ſunt ſtudioſi venerabilium literarum, vt in ſcripturis ſanctis genera locutionum ſciant, & quomodo apud eas aliquid dici ſoleat vigilanter aduertant, memoriterque retineant: verùm etiam quod eſt præcipuum & maxime neceſſarium, orent vt intelligant, in eis quippe literis Dominus dat ſapientiam, & à facie eius ſcientia.

Digitized by Google

à ce Prophete, & que luy ayant ouuert la bouche il le rassasia de ce volume, l'interprete de l'Escriture saincte, & dit que n'estant pas capables de nous mesmes de receuoir & de manger ce Pain celeste, il est necessaire que Dieu le rompe, qu'il ouure nostre bouche, qu'il enferme ce morceau dans nostre estomach, le rendant nostre nourriture en nous découurant succeſſiuement, & peu à peu les mysteres de cette sacrée parole: & il nous remplit, adiouste-t'il, & nous rassasie de ce volume autant de fois que prosternez à ses pieds il nous en découure le sens par vne grace & par vne faueur speciale. Et tout cecy est fondé sur l'exemple de Dauid qui demandoit à Dieu par des vœux & des desirs reïterez qu'il ouurist ses yeux, afin de pouuoir considerer les merueilles de sa Loy, qu'il luy donnast l'intelligence pour penetrer dans ses difficultez, qu'il répandist ses lumieres dessus sa face, qu'il luy enseignast ses iustifications, qu'il le menast par la main, & qu'il luy seruist de lumiere en la recherche de ses Commandemens & de ses Loix, de peur que par ignorance, ou par surprise, il ne vinst à tomber dans cette voye pleine d'obscuritez & de tenebres.

Greg. in Ezech. hom. 10. Hoc ipsũ sumere nostrarum virium non est, nisi ipse cibauerit qui vt comedatur iussit..... Cibat ergo nos volumine etiam sensum nobis scripturæ suæ dispensando aperit.

Psal. 118. Reuela oculos meos, & considerabo mirabilia de lege tua: da mihi intellectũ, scrutabor legem tuam, faciem tuam illumina super seruum tuum, & doce me iustificationes tuas.

Digitized by Google

Que l'Escriture saincte doit estre leuë auec humilité & respect.

COMME l'intelligence de l'Escriture est vne recompense de la priere, & que la priere est vn effect & vne marque de soûmission. Il s'ensuit que l'humilité & le respect sont des qualitez entierement necessaires pour l'estude de l'Escriture saincte. Dieu resiste aux superbes, & il donne sa grace aux humbles : son esprit ne se repose que sur le cœur humilié, & sa sagesse n'habite que des lieux bas & profonds, semblable, dit vn Pere, à la pluye qui ne s'arreste point sur la cime des montagnes, mais qui coule & se répand auec impetuosité dans le fonds des valées. Sainct Augustin remarque deux choses dans l'Escriture saincte, vne haute sublimité, & vne profondeur extréme ; elle est humble & petite dans son progrés, & elle est grande & esleuée dedans sa fin. Cette sublimité la met hors de la portée des enfans, c'est à dire des foibles & des ignorans, & sa profondeur l'empesche de tomber entre les mains des superbes qui ne baissent iamais la teste ; Il est necessaire que les vns s'esleuent pour y atteindre, & il faut que les autres se courbent pour la trouuer : Et faisant aprés vne reflexion sur les sentimens qu'il auoit eu auant sa conuersion,

Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiã.

Super quem requiescet spiritus, super humilem corde ?

Prou. 11. Vbi est humilitas, ibi sapientia.

Aug. lib. 3. *Conf. c.* 5. Institui animũ intendere in Scripturas sanctas, vt viderem quales essent, & ecce video eam non compertam superbis, neque nudatam pueris, sed incessu humilem, successu excelsam & velatam mysteriis, & non eram ego talis vt intrare in eam possem aut inclinare cervicẽ ad eius incessus, nam illa erat quæ crescebat cum paruulis, sed ego indignabar esse paruulus, & fastu turgidus mihi grãdis esse videbar.

Contra Adim. 3. Sacræ scripturæ non temerarios & superbos accusatores, sed diligentes & pios lectores desiderant.

il confesse qu'il estoit bien éloigné des dispositions que demande l'Escriture, parce que s'estimant quelque chose de grand, il auoit honte de se rendre petit pour rechercher cette sagesse qui ne se communique qu'aux humbles. L'Escriture, dit ce mesme Pere, ne veut point des accusateurs temeraires & superbes, mais des lecteurs diligens & pieux, & tout autant de fois que quelqu'vn s'en approche, il doit songer continuellement à ce que dit l'Apostre; que la science enfle, & que la charité edifie: Et c'est ainsi que la Loy ne luy sera point à scandale, parce qu'il honorera ce qu'il n'entendra point; & si quelque chose luy semble absurde, il n'en accusera que la foiblesse de ses pensées, & que l'ignorance de son esprit, qui ne peut percer le secret des mysteres: Car il ne faut pas se ietter à corps perdu dans cét estude, ny marcher auec precipitation dans les lieux obscurs & difficiles de ces sainctes Lettres, prenant l'affirmatiue des choses aussitost que nous les auons conceuës, & combattans plustost pour nos sentimens, que pour ceux de l'Escriture; en sorte que nous voulions faire passer nos opinions pour les siennes, au lieu que des siennes nous en deurions faire les nostres. Le mesme écriuant contre Fauste, qui soustenoit que dans les liures de Moyse, il n'auoit trouué aucune Prophetie de Iesus-Christ; il luy répond qu'il n'en auoit point

Lib. 1. de doct. Chr. prin. & postrem. Qui ad eas scrutandas accedere cœperit, illud Apostolicum cogitare non cesset, scientia inflat, charitas autem ædificat.

Conc. 31. in Psal. 118 Quod ei sonare videtur absurdè se potiùs non intelligere & aliquid magnum latere iudicat, ideo lex Dei non est ei in scandalum.

Lib. de Gen. ad litt. c. 18. In rebus obscuris in nullam earum nos præcipiti affirmatione proiicia-mus, non pro sententia diuinarum scripturarum, sed pro nostra ita dimicantes, vt eam velimus scripturarum esse quæ nostra est, cùm potiùs eam quæ scripturarum est nostram esse velle debeamus.

Aug. de fide contra Manich. cap. 18. Si enr non intelligat quisquã quæ scripta sunt: Respondeo, quia inimico & auerso animo legit, quia non ideo

trouué, parce qu'il ne les auoit pas entenduës, & qu'il ne les auoit pas entenduës, dautant qu'il ne les auoit pas recherchées pour estre instruit, estimant déia sçauoir ce qu'il n'auoit pas encore appris: Cette presomption & cette arrogance, dit-il, ou t'a aueuglé tout à fait, & t'a mis en estat de ne pouuoir pas mesme voir le Soleil dans son midy, ou pour le moins a troublé tellement ta veuë & ton esprit, que tu n'estois plus capable de discerner les obiets. Et ailleurs, Ie ne sçay par quelle raison tu crois auoir droit de iuger decisiuement de toute l'Escriture: Si tu lis des Bucoliques & des vers que Platon a composez sur la beauté d'Alexis, tu dis que ces ouurages contiennent quelque chose de grand, & qu'ils ne sont pas intelligibles à tout le monde, quoy qu'en effet ce ne soient que des comedies, & des chansons lasciues: Et quand se vient à l'Escriture qui est la parole de Dieu, & que tu y rencontres vn passage qui te choque, tu aymes mieux l'accuser d'absurdité que de confesser ton ignorance.

scrutatur vt sciat, sed quod nescit scire se putat: hæc præsumptio tumidæ arrogantiæ oculum cordis vel claudit, vt omnino non videat, vel distorquet, vt peruersè videat, & aliud pro alio probet aut improbet. *Lib. de vtil. cred. cap. 7.*

L'Autheur de l'ouurage imparfait compare encore les saincts Lettres, tantost à des montagnes, tantost à des abysmes, pour en éloigner les foibles & les superbes; parce que les vns n'y peuuent pas monter, & que les autres n'y veulent point descendre. Sainct Gregoire & sainct Fulbert ont remarqué que la Superbe estoit la source de la corruption de l'Es-

Greg. 3. parte Pastor. Fulbertus Epist. Carnotensis Epist. 1.

Digitized by Google

criture, & de toutes les fauſſes interpretations qui font les hereſies, lors que ces demy doctes & ces eſprits d'vne moyenne capacité, qui ſe mettent plus en peine de paroiſtre ſçauants que de l'eſtre, & comme dit ſainct Auguſtin, qui ayment la ſcience, non parce qu'elle eſt veritable, mais parce qu'elle eſt vaine; voulants ſe mettre en credit, ont couſtume de reietter des interpretations que toute l'Egliſe reuere, & emportez d'vne extréme preſomption de leurs forces, ſe mettent à la place des Peres, & veulent auoir la gloire d'eſtre Interpretes. Laurent Iuſtinian dit que les eaux de la verité coulent des Eſcritures ſainctes, auec d'autant plus d'abondance qu'elles ſont receuës auec plus de foy & d'humilité, dautant qu'elles fuyent les ames éleuées, & qu'elles s'éloignent des eſprits audacieux & ſuperbes. L'Abbé Rupert: Nous cherchons, non pas en nous eſleuant & penetrant dans les choſes hautes, afin de répondre à Dieu, & de comprendre ſes iugemens: Mais en nous proſternant auec humilité à ſes pieds pour y receuoir ſes enſeignemens & ſes loix. Le Venerable Bede appelle l'humilité la clef de l'Eſcriture ſaincte, & dit que le defaut de cette vertu dans les Phariſiens, & les Scribes a cauſé leur aueuglement & leur cheute. Tertullien enfin nous apprend aprés ſainct Paul, qu'il eſt plus à propos de moins ſçauoir dans l'Eſcriture,

Laurens Iuſtinianus, lib. de Contemptu mundi cap. 4. In ſcripturis eò vlterius veritatis erumpunt ſtillicidia, quò credendo percipiuntur humiliùs, quoniam elatum fugiunt & ab eo qui ſe procaciter iactate longari noſcuntur.

Rupertus lib. 2. in Geneſim cap. 20. Quærimus non alta ſapientes vt Deo reſpondeamus, aut iudicia eius comprehendere præſumamus, ſed vt appropinquantes pedibus eius de doctrina accipiamus.

Tert. lib. 9. de Pudic. Malumus in ſcripturis minùs ſapere quàm contrà.

Digitized by Google

ture, que de trop ſçauoir : Et tout cecy eſt appuyé ſur cette adorable confeſſion, que le Fils de Dieu fait à ſon Pere, & ſur les actions de graces qu'il luy rend, de ce qu'il n'a point découuert ſes ſecrets aux ſages & aux prudents du ſiecle, mais qu'il les a reuelez aux petits : Où par les petits, il n'entend pas parler du vulgaire, & des troupes, auſquelles il ne parloit que par paraboles : mais des Apoſtres à qui il eſtoit donné de connoiſtre les myſteres, priuatiuement aux autres, comme témoigne l'Euangile, & comme ie feray voir amplement dans la ſeconde partie de cét ouurage. Et c'eſt pourquoy Melanćthon & les Heretiques ont tres-mauuaiſe grace de conclure de ce paſſage & des autres, où il eſt dit que Dieu aueugle les yeux de ceux qui voyent, & que l'homme animal ne conçoit point les choſes de l'eſprit Diuin, que l'interpretation des Eſcritures n'eſt point attachée à l'authorité ny à la puiſſance ; puis que cette confeſſion & cette action de graces, ne s'eſt faite qu'à l'occaſion des ſeptante Diſciples, qui auoient receu la miſſion pour preſcher l'Euangile. Sainct Hierôme ſuiuant la penſée de ſon Maiſtre, dit que les Roys, les grands de la terre, & les ſages du monde, ne croyent pas facilement à l'Eſcriture ſaincte ; parce qu'eſtans ébloüis de l'eſclat qui les enuironne, ils ne peuuent pas ſe reſoudre à rendre ces humbles

Luca 10. Confiteor tibi Pater Domine cæli & terræ, quod abſcondiſti hæc à ſapientibus & prudentibus, & reuelaſti ea paruulis.

Matth. 13. Et accedentes diſcipuli dixerunt ei, quare in parabolis loqueris eis: qui reſpondens, ait illis, quia vobis datum eſt noſſe myſteria regni cœlorũ: illis autem non eſt datum.

Lib. 5. *cap.* 1.

Luca 10. Reuerſi ſunt autem ſeptuaginta duo, & ait illis & dixit, cõfiteor &c. & conuerſus ad diſcipulos dixit.

Hier. in cap. 3. *Iona tomo* 6. Obcæcatur enim mens eorum diuitiis & opibus & luxuria, & circumdati vitiis non poſſunt videre virtutes, &c.

Digitized by Google

deferences qu'elle exige des eſprits; & qu'eſtans de toutes parts entourez de vices, ils ne ſont pas capables de remarquer dans la ſimplicité de ſes paroles, la maieſté des ſens qu'elle renferme, ny la beauté des vertus qu'elle exprime.

Sainct Chryſoſtome témoigne en diuers endroits le reſpect que les premiers Chreſtiens auoient pour l'Eſcriture ſaincte. Quand nous prenons ce liure, dit ce grand Sainct, nous ſommes recueillis en nous meſmes, & nous lauons nos mains; regardez auec combien de precaution nous nous diſpoſons à cette lecture: Il eſt vray que quand nous y apportons de la diligence, nous en tirons vn grand fruit qui n'eſt que pour les perſonnes humbles & reſpectueuſes: Les femmes ſe couurent auſſi-toſt de leurs voiles, & les hommes ſe découurent par vne ceremonie exterieure, qui marque la reuerence & la ſoûmiſſion de leurs ames. Surius rapporte de ſainct Edmond, qu'il n'ouuroit iamais le liure des Eſcritures, qu'aprés l'auoir honoré par vn baiſer à la façon des Reliques. Iean Cantacuzene eſcrit que l'Empereur & l'Imperatrice dans la primitiue Egliſe ſe tenoient touſiours debout, pendant qu'on recitoit quelque choſe de l'Eſcriture, & des lettres des Apoſtres. Et les Hebreux eſtoient ſi religieux à ce ſuiet, qu'ils ne prenoient iamais la Bible ſans la baiſer, & ſans la donner à baiſer à tous les aſſiſtans, & ne la manioient qu'à tra-

Lib. 1. hiſt. cap. 41. de imperatoria initiatione agens: Dum de Apoſtolicis literis ſacriſque ſcripturis aliquid recitatur, & ipſe Imperator & vxor eius aſſurgunt.

Digitized by Google

uers vn linge qui n'auoit point eſté employé à aucun vſage profane: celuy qui la liſoit eſtoit debout, & les autres eſtoient découuerts, ne leur eſtant iamais permis de ſe couurir deuant le liure de la Loy. Si quelqu'vn d'eux le voyoit bruſler, il eſtoit obligé de déchirer ſes veſtemens, pour témoigner l'excez de ſa douleur, & s'il arriuoit qu'vn papier meſme où il y euſt quelques paſſages eſcrits fuſt déchiré & ietté par terre, il eſtoit defendu de marcher ſur les endroits où ces morceaux eſtoient tombez, & on ne pouuoit profaner ces lieux ſans ſe rendre coupable d'vn ſacrilege.

Que la lecture de l'Eſcriture demande vne grande pureté.

IE remarque trois ſortes de puretez, la pureté d'intention, la pureté de corps, & la pureté de vie; & c'eſt par ces trois voyes que l'on doit s'acheminer à l'eſtude & à l'intelligence de l'Eſcriture ſaincte: La fin des Eſcritures & la conſommation de la Loy, dit ſainct Auguſtin, c'eſt la charité & l'amour de Dieu, & il l'y faut rechercher auec vn cœur pur, vne conſcience innocente, & vne foy ſincere & veritable, & dans ce deſſein, qu'on s'approche auec aſſeurance de ces Liures ſacrez; mais ſi quelqu'vn au contraire croit auoir l'intelligence de la moin-

Lib. 1. de doct. Ch. Legis & omnium diuinarum ſcripturarum plenitudo & finis eſt dilectio Dei. *Eodē lib.* Cùm quiſque cognouerit finē præcepti eſſe charitatem, de corde puro & conſcientia bona & fide non fi-

Digitized by Google

&a, omnem intellectum diuinarum scripturarum ad ista tria relaturus ad tractationem illorum librorum securus accedat.

Ibidem : Quisquis igitur scripturas diuinas vel quamlibet earum partem intellexisse sibi videtur, ita vt in eo intellectu non ædificet istam geminam charitatem Dei & proximi, nondum intellexit.

dre partie de l'Escriture, sans en auoir tiré l'edification de cette double charité qui regarde Dieu & le prochain, il se trompe, & il n'y a rien encore entendu. Et ce Pere employe tout son premier liure de la doctrine Chrestienne, pour monstrer que l'on ne doit point auoir d'autre intention, ny d'autre but dans la lecture de l'Escriture saincte, que d'y rencontrer les motifs d'vn amour parfait & d'vne charité consommée. L'Autheur de l'ouurage imparfait sur sainct Matthieu blasme à ce suiet deux sortes de personnes, celles qui lisent l'Escriture par diuertissement, & les autres qui l'estudient par curiosité. Il y en a, dit-il, qui vsent des Liures saincts comme des profanes, qui les lisent pour se diuertir, & non pas pour s'y instruire, & qui les prennent pour passer vne mauuaise heure, de mesme qu'vn Roman ou vne Comedie. Il y en a d'autres dont l'esprit est auide de la connoissance de toutes choses, qui s'informent de tout pour pouuoir parler de tout, & qui ne souffrent rien dans la nature ou dans la Religion, dont ils ne veüillent sçauoir la cause & les dépendances. Les premiers ne tirent autre fruict de leur lecture qu'vne legere satisfaction qui s'éuanoüit aussi-tost, & qui ne laisse rien de solide dedans l'ame. Les derniers n'en retirent souuent que de la confusion, & aprés que leur curiosité a souffert & peiné long-temps dans l'ignorance; la honte ou la vanité termine en-

Digitized by Google

fin tous leurs trauaux : ils en ſortent auec autant de froideur qu'ils y eſtoient venus, parce qu'ils n'y eſtoient pas venus pour s'y échauffer, & par vn prodige bien contraire à celuy des enfans de Babylone, ils entrent & ſortent de cette fournaiſe ardente de charité & d'amour, ſans en reſſentir les feux, & auec vn cœur plein de glaces; leur charité meſme ſouuent s'eſteint & eſt eſtouffée ſous ces belles flammes, au lieu de croiſtre & d'y receuoir de nouuelles ardeurs; & comme ils ne trauaillent pas pour l'edification de la foy, mais pour la ſatisfaction de leur vanité, ils ceſſent quelquefois d'eſtre pieux & fideles, pour deuenir ſçauans & orgueilleux, & ſans croire rien des choſes qu'ils liſent, ils ſe contentent ſeulement d'en iuger: Et aprés il conclud que comme Dieu n'a donné l'Eſcriture ſaincte aux hommes que pour leur vtilité, ils n'y doiuent auſſi rechercher que leur inſtruction & leur ſalut. Sainct Bernard dit que les Eſcritures veulent eſtre leuës & interpretées auec le meſme eſprit qu'elles ont eſté dictées; & qu'on ne doit point croire entrer iamais dans le ſens de ſainct Paul, ſi on n'eſt imbu de ſon eſprit par l'vſage d'vne bonne intention, & par l'eſtude d'vne meditation continuelle.

Sanctus Bernardus in Epiſt. ad fratres de Monte Dei de vita ſolitaria. Quo ſcripturæ factæ ſunt eo ſpiritu legi deſiderat, ipſo etiam intelligendæ ſunt: nunquam ingredieris in ſenſum Diui Pauli, donec vſu bonæ intentionis in lectione eius & ſtudio aſſiduæ meditationis ſpiritum eius imbiberis.

La pureté du corps n'eſt pas moins requiſe pour la lecture de l'Eſcriture, que la pureté du cœur; car la Loy de Dieu eſt immaculée, dit le Prophete, ſes voyes ne ſont point ſoüillées de

Pſal. 18. Lex Domini immaculata.

Digitized by Google

pollution, ſes paroles ſont des paroles chaſtes, c'eſt vn argent qui eſt examiné par le feu, qui eſt ſeparé de la terre, & qui a eſté épuré iuſques à ſept fois dans le creuſet. Surquoy vn Pere s'écrie que les choſes ſainctes ſoient ſeulement pour les Saincts, & les paroles chaſtes pour les ames chaſtes. A quoy l'on pourroit adiouſter cette menace effroyable que Dieu fait à celuy qui annonçoit ſon Teſtament, & qui mettoit ſa portion auec les adulteres. Auſſi les Hebreux traittoient le liure de la Loy auec tant de pureté, que bien loin de s'abandonner en ſa preſence à des libertez defenduës, ils n'vſoient pas meſme des plaiſirs que le Mariage rend legitimes, ſi auparauant il n'eſtoit couuert de trois ou quatre voiles, & mis en vn lieu où il ne puſt eſtre apperceu.

Pſalm. 17. Deus meus impolluta via eius.
Pſal. 11. Eloquia Domini, eloquia caſta: argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum ſeptuplum.
Chryſoſtomus: Sancta ſanctis, caſta caſtis.
Pſal. 49. Quare aſſumis Teſtamentum meum per os tuum, tu autē cum adulteris portionē tuam ponebas.

Enfin la pureté de vie, dit ſainct Baſile, eſt neceſſaire pour pouuoir développer les myſteres qui regardent l'exercice de la vertu morale. Sainct Athanaſe monſtre encore, que pour rechercher auec vtilité les Eſcritures, & en obtenir l'intelligence, il eſt beſoin d'vne bonne vie, d'vne ame pure, & d'vne vertu qui ſoit ſelon Ieſus-Chriſt, afin que l'ame ſuiuant ſes veſtiges & ſes voyes puiſſe arriuer à la connoiſſance des choſes qu'il deſire, autant qu'il eſt permis à la foibleſſe de noſtre nature, de conceuoir & de comprendre les choſes diuines; car quelle apparence de vouloir entendre les

Baſilius in prologo in Iſaiam. Denique accedit quòd vitæ puritas requiritur, vt ad Moralis virtutis exercitationē pertineat, quod in ſcripturis obuoluitum eſt iudicare.
Athanaſius lib. de Incarnatione verbi in fine: Ceterùm ad ſcripturarum indaginem, verúmque intellectum, opus eſt vita proba, animo puro, & virtute quæ ſecundum Chriſtum eſt, vt mens per eius

paroles des Saincts, ſi on n'eſt premierement en eſtat d'imiter leurs actions ? Et il apporte l'exemple du Soleil, qui ne peut eſtre apperceu quoy qu'il ſoit tout éclatant de lumieres, ſi l'œil n'eſt pur & net de toutes taches. L'Eſcriture ſaincte, dit ſainct Gregoire Nazianzene, appartient principalement à ceux qui ſont deſia purs de corps & d'ame, ou pour le moins à ceux qui ſe purifient actuellement : hé comment vne main qui n'eſt pas nette, oſe t'elle toucher à l'or ? comment meſlons nous des diſcours saincts auec des aureilles ſoüillées ? n'eſt-ce pas de meſme, que ſi quelqu'vn meſloit les odeurs des parfums auec les puanteurs de la bouë ? Il eſt impoſſible dit Caſſian, qu'vne ame ſalie de quelque vice, quoy qu'elle ſuë dans vne continuelle lecture, & par vne vehemente application d'eſprit, puiſſe acquerir la ſcience ſpirituelle : car quelle part de la iuſtice auec l'iniquité ? quelle ſocieté de la lumiere auec les tenebres ? quelle conuenance & quel accord de Ieſus-Chriſt auec Belial ?

tramitem decurrens, ea quæ expetit adipiſci poſſit, nam ſine pura mente & ſanctorum imitatione nemo comprehenderit verba ſanctorum, &c.

Gregorius Naz. ſermone quòd non licet ſemper & publicè de Deo contendere.

Ante omnia verò illorum eſt qui & animo & corpore iam purgati ſunt, vt minimum qui certè purgantur. qui verò minùs purus eſt, quomodo aurum audet contingere ? impuris autem & ſordidis auribus quomodo pura & ſancta miſcemus : tale eſt quale ſi quis fœtoribus cœni miſceat ſuaues odores.

Caſſianus coll. 14. cap. 14.

Que les Peres ont demandé quelque capacité pour la lecture & l'intelligence de l'Eſcriture.

CE n'eſt pas vne choſe nouuelle que d'éloigner les ignorants de l'Eſcriture, & de

Digitized by Google

la defendre au vulgaire: C'eſt marcher ſur les briſées de tous les Peres, c'eſt accomplir leurs ſouhaits, c'eſt ſuiure leurs conſeils, c'eſt tomber dans vn ſentiment dont ils ſont tous demeurez d'accord. Le ſtile & le diſcours de l'Eſcriture ſaincte, dit ſainct Gregoire de Nazianze, n'eſt pas ſi bas & ſi raualé, qu'il ſoit intelligible & manifeſte au vulgaire ignorant & incapable de diſcipline, & qu'il ſoit à la diſcretion & à la portée de ces foibles eſprits qui rampent deſſus la terre. Il n'appartient donc pas à tous de remuer ces choſes, mais ſeulement à ceux dont l'eſprit eſt informé de theorie, & s'eſt acquis de l'induſtrie dans les ſciences, & qui eſtant ſeparez de la maſſe du corps & du commerce de la matiere, ſont accouſtumez d'enuiſager les choſes ſpirituelles & inuiſibles. Sainct Auguſtin veut qu'vn homme qui lit l'Eſcriture, ſçache pour le moins quelque choſe de la Rhetorique, & puiſſe diſtinguer entre le terme propre & le tranſlatif: Il dit que la connoiſſance des figures, eſt abſolument neceſſaire pour l'explication des paſſages obſcurs, quoy qu'il ne iuge pas expedient de les enſeigner aux peuples: & pour ce qui eſt des ſignes propres qui ſont inconnus, il n'y apporte point d'autre remede que la connoiſſance des langues: Il monſtre encore que l'Hiſtoire aide beaucoup à l'intelligence des Saincts Lettres, & il auance meſme qu'il eſt bien difficile de ne point

Greg. Naz. ſerm. quòd non licet ſemper & publicè de Deo contendere. Non ita vilis eſt Scripturæ ſacræ ſermo, vt vulgo indocili & per terram repentibus homunculis pateat: non eſt ergo omnium mouere de talibus: ſed eorum qui ingenium & induſtriã ſuam in theoria atque ſcientia aſſumpſerint diſciplinarum; & eorum qui noſtr amotis corporibus & materia, incorporalia & ſpiritualia conſpicari.

Aug. lib. 3. de doct. Chr. paſſim. *Lib. 2. cap. 11.* Contra ignota ſigna propria, remedium magnum eſt linguarum cognitio.

Lib. de vtilitate cred. cap. 7.

Digitized by Google

point tomber dans quelque erreur ſans ſon ſecours, auſſi bien que ſans celuy des Lettres humaines. Et enfin, il ne faut pas craindre, dit-il, de s'inſtruire dans les eſcrits des Philoſophes, & principalement des Platoniciens; mais il faut prendre les choſes qui s'y rencontrent auantageuſes à la foy, comme vn bien qui nous appartient & qui a eſté iniuſtement vſurpé; de meſme que les Iſraelites emporterent les vaſes, dont les Egyptiens faiſoient vn mauuais vſage: & voyez auec combien d'or & d'argent eſt ſorti de l'Egypte ſainct Cyprian, ce Docteur agreable; combien Lactance s'eſt enrichi de ſes dépoüilles; combien Victorinus, Optatus, Hilarius, combien de Grecs en ont emporté de richeſſes & de biens à l'exemple de Moyſe, qui eſtoit, au rapport de l'Eſcriture, inſtruit de toute la ſageſſe des Egyptiens. Theodoret & S. Hieroſme ſont dans le meſme ſentiment que ce Pere, & auouënt que la lecture des Autheurs profanes peut donner d'auantageuſes diſpoſitions pour la connoiſſance des choſes diuines.

Lib. 2. citato cap. 28. Philoſophi ſi quæ fidei noſtræ accommoda, idixerunt, maximè Platonici, non ſolùm formidanda non ſunt, ſed ab eis etiam tanquam iniuſtis poſſeſſoribus in vſum noſtrum vendicanda: nónne aſpicimus quanto auro & argento ſuffurcinatus exierit de Ægypto Cyprianus &c. quod prior fecit ipſe Moyſes de quo ſcriptum eſt Act. 7. Quòd eruditus fuerit omni ſapientia Ægyptiorum.

Theodoretus lib. 1. de Grac. affect. curatione.

Hier. in Epiſt. ad Damaſum tomo 3.

Sainct Denis monſtre comme les lumieres de la foy ne ſont ſouuent que des tenebres aux yeux qui ne ſont pas eſſayez dans celles de la Nature, & que le monde eſt vne eſchole où l'homme doit faire ſon apprentiſſage, auant que d'eſtudier les myſteres de la Religion.

Dion. lib. de Caleſti Hier. & de diu. nom.

S. Thomas dit que toutes les ſciences ne ſont

S. Thomas 1. p. q. 1. a. 5. c. Aliæ

Digitized by Google

scientiæ dicuntur ancillæ huius. *Prouer. 9.* Misit ancillas suas vocare ad arcem.

que les seruantes de cette eminente sagesse qui est renfermée dans l'Escriture, & qui fait la Theologie des Chrestiens: & il est certes de la bienseance de parler aux seruantes auant que d'aborder la maistresse ; puis que mesme ce sont elles qui vont appeller les hommes & qui les inuitent de se venir ranger sous sa protection. Et il adiouste que cette diuine doctrine ne se sert pas des raisons humaines pour prouuer ses veritez qui sont infallibles, mais pour éclaircir ses matieres qui sont obscures: & de mesme que l'art ne destruit point la nature, & qu'elle luy sert au contraire d'ornement; aussi la raison ne dérobe point le merite de la Foy, elle luy sert seulement, ou de disposition, ou de lustre, & elle engage insensiblement l'esprit à son obeïssance, comme l'inclination naturelle rend la volonté plus souple aux impressions & aux mouuemens de la charité : d'où vient que l'Apostre dit, qu'il faut captiuer ses connoissances sous l'empire de la Foy, & reduire son entendement au seruice de Iesus-Christ.

Eadem q. 2. ad 2.

2. Cor. 10.

Et ce sont peut-estre ces raisons, qui ont obligé l'Eglise de ne vouloir point que la Bible fust communément leuë en langue vulgaire, & d'en souffrir plus volontiers la lecture dans l'idiome ou Latin, ou Grec, ou Hebreu, dautant que ces langues sont, pour ainsi dire, les clefs de toutes les sciences, & qu'elles suppose nt ordinairement quelque capacité ou quelques

Digitized by Google

teintures des belles lettres, dans ceux qui les poſſedent.

Comme l'intelligence de l'Eſcriture ne s'acquiert que par vn long eſtude, & vne profonde meditation.

SAINCT Baſile ayant fait voir que la pureté eſt vne diſpoſition que nous deuons apporter à l'eſtude de l'Eſcriture ſaincte, pour meriter du Ciel la faueur de ſon intelligence; monſtre en ſuite qu'elle ne ſuffit pas, & qu'elle doit eſtre accompagnée d'vn exercice continuel, afin que la maieſté & le ſecret des myſteres s'imprime plus fortement dedans l'eſprit par l'aſſiduité de la meditation. Theophylact dit que ceux qui employent l'eſtude & le deſir dans ces ſainctes Lettres reçoiuent vne abondance de lumiere, & que les autres qui les traittent auec negligence ſont priuez meſme des auantages qu'ils poſſedent. Sainct Chryſoſtome, S. Hieroſme, ſainct Ambroiſe, Oecumenius, le Venerable Bede, Rupert expliquant ce paſſage de ſainct Iean, où Ieſus-Chriſt recommande de ſonder & de rechercher auec ſoin les Eſcritures, teſmoignent que ce n'eſt pas aſſez de les lire, mais qu'il faut peiner beaucoup pour arracher les treſors qui ſont renfermez dans leurs entrailles. Et quelques-vns veüillent que Dieu at-

Baſilius in prologo in Iſaiam. Requiritur autem præter puritatem aſſidua in ſcripturis exercitatio, vt maieſtas atque arcanum diuinorum verborum perpetua meditatione animo imprimantur.

Theophyl. in cap. 13. Matth. Bene diximus adhibenti ſtudium datum eſſe ſcientia abundantiorem fieri, quia adhibet ſtudium & mentem dignam, abeo autem qui non adhibet ſtudium & mentem dignam etiam quod videtur habere tollitur.

Ioa. 5. Scrutamini ſcripturas.

Digitized by Google

tende que l'eſprit humain ayt déployé ſes efforts, & qu'il ayt épuiſé toute ſa vertu, pour auoir ſuiet de venir au deuant de ſa cheute, & de le releuer de ſon impuiſſance; Sainct Auguſtin blâme ceux qui liſent l'Eſcriture ſaincte, & qui la negligent, qui la liſent pour en charger leur memoire, & qui la negligent pour n'en point rechercher le ſens. Les Talmudiſtes comparent le ſens ſpirituel à vn diamant de prix, qui eſt perdu & égaré dans des lieux obſcurs & tenebreux, & la lettre à vn flambeau, & ils diſent que celuy qui veut trouuer ce diamant, doit prendre ce flambeau en main, le doit allumer, & à la faueur de ſa lumiere, chercher, foüiller, regarder de toutes parts, viſiter tous les coins, en ſorte qu'il n'y ayt aucun endroit, ny aucun lieu ſi ſecret & ſi caché, qui échappe la diligence de ſes yeux.

Lib. 4. de doctrina Chriſt. Sunt enim qui eas legunt, & negligunt: legunt vt teneant, negligunt ne intelligant.

De quelques autres diſpoſitions requiſes au Lecteur de l'Eſcriture: & application de cette doctrine des Peres au ſuiet que ie traitte.

IE n'aurois iamais fait ſi ie voulois rapporter toutes les precautions dont les Peres ont vſé, & toutes les conditions qu'ils ont deſiré en ce ſuiet; la crainte, la prudence, la force d'eſprit, la manſuetude & la douceur, la

Digitized by Google

pieté, l'amour des ſainctes Lettres; car ce ſont toutes ces conditions que ſainct Auguſtin demande dans celuy qui veut rechercher la volonté de Dieu dans les Eſcritures, & il monſtre qu'il ne la peut connoiſtre ny découurir, s'il n'y entre auec pieté, crainte, diligence, manſuetude, auec vn eſprit ennemy des diſputes & des combats, auec deſir, auec charité, auec connoiſſance & induſtrie, ſur tout auec diſcretion & auec prudence, & c'eſt cette prudence & diſcretion que ce grand homme a recommandé ſi particulierement au lecteur de l'Eſcriture ſaincte, & dont il l'auertit tant de fois, & que tous les Peres ont iugé ſi neceſſaire pour éuiter dans cette occaſion la cheute & ſe garentir de l'erreur. *Toto lib. 3. de doct. Chriſt.*

Certes qu'eſt-il neceſſaire de tant de precautions, s'il n'y a rien de difficile dans l'Eſcriture? pourquoy faut-il des lumieres extraordinaires ſi tout y eſt clair, & s'il n'y a point d'obſcurité? pourquoy implorer l'aide du Ciel par tant de vœux pour en obtenir l'intelligence, ſi elle eſt ſi facile, & ſi elle eſt tributaire de toutes ſortes d'eſprits? pourquoy demander vne ferme foy, s'il n'y a que des choſes qui la peuuent affermir? pourquoy de la prudence, s'il n'y a point d'écueils à éuiter pour perſonne, pourquoy de la crainte, s'il n'y a point de dangers à courir? pourquoy de l'eſtude, des guides, des interpretes, ſi les ignorans & les foibles peuuent touſiours mar-

cher dans ſes voyes auec aſſeurance, & s'ils n'y rencontrent iamais des occaſions de ſcandale, & des pierres d'achopement.

Mais ſi ie viens à appliquer ces choſes au vulgaire, il ſe trouuera qu'il eſt bien éloigné des diſpoſitions que les Peres demandent, & qu'au lieu de les poſſeder toutes enſemble, ſi l'on veut examiner de bien prés la legereté de ſon eſprit & l'inconſtance de ſon humeur, il n'en ſera pourueu d'aucune. Car pour ce qui eſt de la Foy, il faut auoüer que celle du vulgaire eſt accompagnée de ſuperſtitions, de ſcrupules, de foibleſſes, & qu'elle ſuit les ſaillies & les boutades de ſon genie qui eſt capricieux & bigearre, & qui eſt ſuſceptible d'autant d'impreſſions que la mer ſouffre de replis extrauagans en ſes vagues, ſelon la diuerſité des vents qui la pouſſent : Le peuple eſt le grand maiſtre de l'erreur, & il eſt ſuiet à deux defauts tres-remarquables, dont le premier eſt vne indiſcrette & prodigieuſe facilité à s'engager dans de
Concil. Senon. c. 4. fauſſes opinions, le ſecond vne grande opiniaſtreté à les ſouſtenir. Il embraſſe tout ce qui luy rit, & tout ce qui flatte ſes inclinations, & il ne regarde pas tant ce qui eſt veritable comme ce qui luy eſt auantageux : & c'eſt pourquoy il ne faut pas s'eſtonner ſi les fourbes de Mahomet, & ſi les impoſtures d'Apollonius, & les extrauagances des heretiques, ont fait en peu de temps de ſi grands progrés parmy les

Digitized by Google

peuples à qui ils propoſoient vne Religion ſenſuelle, qui ne refuſoit rien à la nature, & où ils trouuoient l'excuſe, ou pluſtoſt la licence de tous les vices. Mais ce qui eſt principalement à remarquer, eſt que le vulgaire n'eſt pas credule pour la verité, de meſme que pour l'erreur, & il ſemble qu'il ſoit naturellement ennemy de ſon ſalut, & qu'il n'ayt des habitudes que pour le menſonge.

S'il eſt neceſſaire de s'arreſter aux interpretations de l'Egliſe, & aux ſentimens des Peres; & où iront chercher l'explication de mil ou deux mil paſſages qui ont fait l'achopement d'vn million d'ames dans les Canons des Conciles & les eſcrits des Peres, des eſprits foibles & ignorans qui ont bien de la peine à retenir douze Articles qui ſont contenus dans le Symbole des Apoſtres, & qui meſme ne ſont pas capables de conceuoir les plus claires veritez de la Foy, & ne peuuent comprendre les plus euidens myſteres de la Religion.

Si la lecture de l'Eſcriture ſaincte demande encore des Interpretes & des Maiſtres; Il ſe trouuetoit que le nombre des diſciples ſurpaſſeroit de beaucoup celuy des Maiſtres, ſi cette lecture eſtoit commune à tout le monde: & que ſeroit-ce ſi vn Paſteur eſtoit obligé d'expliquer tous les doutes que l'Eſcriture pourroit faire naiſtre dans les eſprits foibles qui ſont ſous ſa conduite, & de reſoudre tous les ſcrupules

Digitized by Google

d'vne populace qui s'embaraſſe des moindres choſes ? ne ſeroit-ce pas remplir l'Egliſe de doutes, de queſtions inutiles, de menuës curioſitez qui amuſent ordinairement les petites ames ? mais comment des ſimples perſonnes de la lie du peuple parmy le tracas de leurs ouurages, pourront-elles aller chercher des interpretes lors qu'elles rencontreront quelques difficultez ; & ſi elles ont bien de la peine de donner vne heure à vn Confeſſeur dans tout le cours de l'année pour l'ouurage le plus important du ſalut, comment ſe déroberont-elles tous les iours de leur beſongne pour éclaircir des doutes qui ne ſeront pour la pluſpart que des foibleſſes d'eſprit & que des extrauagances ? Et enfin ſi l'on trouue que ce ſoit vn ioug inſupportable d'obliger vn artiſan de demander vne fois à ſon Paſteur la permiſſion de lire la Bible, & de rendre cette deference à celuy qui doit rendre conte de ſon ame deuant le tribunal de Dieu ; que ſeroit-ce donc s'il eſtoit obligé de le conſulter dans toutes les occaſions où ſa foy ſe trouueroit eſbranlée, & dans les paſſages qui ſeroient capables de troubler le repos de ſon eſprit, & d'alterer ſa creance ? Sainct Paul veut que les femmes interrogent leurs maris ; & s'il falloit que la pluſpart des femmes luſſent la Bible, il faudroit en meſme temps que la pluſpart des maris abandonnaſſent toutes leurs affaires, puis que la curioſité & la foibleſſe de leurs

Digitized by Google

leurs femmes leur fourniroient assez d'occupation, & ne donneroient que trop d'exercice à leur oysiueté.

Il est vray qu'il n'y a rien de plus facile que la priere ; & toutefois il n'y a rien où l'on ayt plus de peine à reüssir que dans cette action: la priere n'est qu'vne parole du cœur & de la langue qui s'adresse à Dieu : & qu'y a-t'il de plus aysé que de parler ? mais qu'y a-t'il de plus difficile que de bien parler, & de bien parler à Dieu ; on n'est pas maistre tout d'vn coup dans cét ouurage, & i'ose dire qu'il y en a bien peu, mesme parmy ceux qui font profession de pieté & de vertu, qui soient sçauans dans cét art, & qui s'acquitent dignement de cette obligation: hé que sera-ce donc du vulgaire, ou qui ne sçait pas prier, ou qui ne prie que tres-rarement, & encore que par routine & par interest, & qui ne leue ordinairement les yeux au Ciel que dans l'esperance de quelque commodité temporelle, ou que dans la crainte de quelque disgrace qui le menace, & la souffrance de quelque mal qui l'afflige ? & comment vne priere qui est presque tousiours interessée ou estourdie, peut-elle obtenir ce don d'intelligence qui ne s'accorde qu'à l'abondance des vœux, & qu'à la pureté des desirs ?

Quoy que le peuple soit né dans la bassesse, il n'a pas pour cela plus de soûmission, & il n'est

pas plus humble pour estre plus humilié : son insolence n'a point de borne : Il se rend iuge & arbitre de tous les differens de l'Estat & de la Religion, semblable à cette troupe de Pygmées qui s'assemblerent autrefois pour regler les rangs & les seances du Conseil des Dieux. Son humeur est de condamner ce qu'il ne peut comprendre, & de mépriser ce qui tombe sous sa portée ; il veut connoistre de tout auec arrogance, il iuge de tout auec precipitation, il entreprend tout auec audace, il acheue tout auec temerité.

Il n'a pas plus de respect que d'humilité, & il suffit pour signifier qu'vne chose est profanée, de dire qu'elle est abandonnée à la discretion du vulgaire.

Il est encore bien rare de trouuer la pureté, ou de cœur, ou de corps, ou de vie, parmy vn peuple qui fait son Dieu de l'interest, qui est esclaue des sens, & qui donne cours à tous les vices : dont les intentions ne sont iamais sinceres ny exemptes de passion, dont l'esprit est accablé sous le poids de la matiere, dont la vie n'est qu'vn perpetuel commerce auec les ordures & les saletez de la terre ; il ne connoist pas seulement les vertus par leur nom ; & comment les connoistroit-il par experience ?

Pour ce qui regarde la capacité & la science, il n'est que trop certain qu'elle ne se rencontre point parmy le vulgaire, qui est enseueli

Digitized by Google

dans les tenebres d'vne ignorance craſſe, & qui fait profeſſion meſme d'eſtre ennemi des belles Lettres ; en ſorte que le vray moyen de ſe garentir de l'erreur eſt de tenir pour ſuſpect tout ce qu'il approuue ; & vn Profane veut que ce ſoit moins s'égarer & faillir, que de prendre des routes oppoſées aux ſiennes, & d'aller au contraire de ſes ſentimens.

Que s'il eſt beſoin encore d'eſtude & d'vne profonde ſpeculation pour découurir les treſors & les richeſſes immenſes qui ſont cachées dans le ſein de l'Eſcriture : Le vulgaire eſt-il capable dans ſa foibleſſe de cette application d'eſprit, & peut-il trouuer le temps de cette longue meditation dans l'embarras des affaires, & ſouuent dans vne pauureté qui l'oblige au trauail continuel du corps, & qui ne luy permet pas preſque de vacquer aux principaux deuoirs de la Religion?

S'il eſt neceſſaire enfin de diſcretion & de prudence en ce rencontre, il ne la faut pas chercher dans la foule du peuple ; car la prudence eſt vn effect de lumiere & de iugement, qui paroiſt dans l'élection & dans le choix ; ou pluſtoſt c'eſt vne habitude qui rend l'entendement propre à connoiſtre & à diſcerner les moyens qui conduiſent à la verité & au bien : & cét effet de lumiere & de iugement ne ſe rencontre pas dans la foule du peuple, qui eſt vne troupe d'aueugles & de foux ; ce qui ſe voit dans le mauuais

Digitized by Google

choix que le vulgaire fait touſiours des choſes. Ce qui a fait dire à Monſieur de Montagne que l'approbation vulgaire & commune eſtoit peu heureuſe, & que de ſon temps les moindres eſcrits eſtoient ceux qui auoient plus de cours & plus d'eſtime parmy le peuple.

Dans ſes Eſſais, liu. 3. chap. 9.

Certes il eſt bien plus à propos de laiſſer cette troupe aueugle à la conduite d'vn Paſteur, pour receuoir de luy les lumieres de la Foy & les enſeignemens de ſon ſalut, que de la porter à vne lecture qui la iettera dans vn labyrinthe de queſtions & de doutes. C'eſt luy donner le pain ſans qu'elle l'ait cherché, c'eſt la rendre maiſtreſſe d'vn treſor, ſans qu'elle ait eu la peine de l'acquerir, c'eſt la conduire au port ſans l'expoſer au naufrage, c'eſt la mettre dans vn chemin battu qui ne luy donne point lieu de s'égarer, c'eſt luy ouurir des voyes toutes frayées à la gloire.

Deux cauſes de l'obſcurité de l'Eſcriture rapportées par les Peres, & qui ſont à ce ſuiet.

TOvs les Peres ne demeurent pas ſeulement d'accord de l'obſcurité & de la difficulté de l'Eſcriture, mais ils vont iuſques à la ſource pour en découurir les raiſons. Sainct Ambroiſe l'attribuë à ſa ſublimité ; ſainct Au-

Amb. Epiſt. 44.

Digitized by Google

guſtin à ſa diction & à ſa phraſe, & aux contradictions qui s'y rencontrent en apparence : Sainct Hieroſme à la diuerſité des ſens qu'elle cache. Sainct Clement Alexandrin, ſainct Gregoire, Procope, Tertullien, n'en rendent point d'autre raiſon que la Prouidence & la volonté diuine.

Aug. lib. de vera Relig. lib. de conſenſa Euang. Hier. Epiſt. 142. ad Damaſum. Clemens Alexand. lib. 6. contra Iulianum. Greg. hom. 6. in Ezech. Procopius comment. in Iſayã. Tertull. de præſcrip. aduer. hæret.

Surquoy tous ces Peres ſe mettent en peine pourquoy Dieu qui veut le bon-heur des ames pluſtoſt que leur perte, a eſtendu vn voile ſur les myſteres & les veritez importantes du ſalut, & pourquoy il n'a pas rendu l'Eſcriture facile & euidente à tous, afin que perſonne ne peuſt douter des choſes qui ſeruent à eſtre heureux, ny ignorer les voyes par leſquelles on arriue au ſouuerain bien.

Aug. lib. 2. de Doct. Chriſt. cap. 6. Quod totum diuinitus prouitum eſſe non dubito ad edomandam laboriſe ſuperbiam, & intellectum à faſtidio reuocandũ, cui facilè inueſtigata pleruntque vileſcunt.

Sainct Auguſtin veut que ce ſoit pour exercer l'eſprit, comme auſſi pour abaiſſer l'orgueil des hommes, & dompter leur ſuperbe par le trauail & par la peine : Sainct Clement Alexandrin dit que Dieu a permis cette obſcurité dans l'Eſcriture, pour en rendre la lecture & plus agreable, & en meſme temps plus vtile ; Sainct Gregoire dit que c'eſt afin que l'homme reconnoiſſant ſon infirmité & ſa foibleſſe, ait ſuiet de recourir à la priere ; le meſme adiouſte, afin de donner lieu à la diuerſité des interpretations, qui, comme remarque ſainct Auguſtin, ayde bien plus à l'intelligence qu'elle ne luy nuit ; Sainct Chryſoſtome aſſeure

Leem. lib. 4. cap. 8. Ad exercendas mentes legentiũ ; ad rumpenda faſtidia : ad acuenda ſtudia : vt ad pietatem conuertantur animi impiorum : ſiue vt à myſteriis excludantur vtili ac ſalubri obſcuritate dixerunt. *Clemens Alexandrinus, lib. 6. ſtromatum.*

Digitized by Google

Gregor. hom. 17. in Ezech. & in cap. 3. Ezech. Plerumque in sacro eloquio ideo aliquid obscurè dicitur, vt dispensante mirabiliter Deo, multipliciter exponatur. *Aug. lib. 2. de doct. Christ. cap. 11.* Quæ quidem res plus adiuuit intelligentiam quàm impediuit, si modò legentes non sint negligentes, nam nonnullas obscuriores sententias plurium codicum sæpe manifestauit inspectio. *Chrysostom. passim. Basilius in prologo in Isayam.* Primum quidem, vt his occupata scilicet mens à deterioribus auocetur.

que c'eſt afin que les veritez de la Foy faſſent vne plus forte impreſſion dedans l'ame: Sainct Baſile dit que c'eſt pour donner de l'employ à l'eſprit, & pour le détourner des penſées inutiles & mauuaiſes, par vne ſerieuſe occupation. L'Autheur de l'ouurage imparfait ſur ſainct Mathieu montre que l'Eſcriture n'affecte cette obſcurité, que pour échauffer dauantage nos affections à la recherche d'vn bien qui n'eſt pas commun: elle ne ſe cache pas pour n'eſtre point veuë, mais pour eſtre recherchée plus ardamment de ceux qui l'ayment, ſemblable en quelque façon, & s'il peut y auoir quelque rapport entre vne choſe ſaincte & profane, à ces femmes qui ſe cachent, afin qu'on ayt plus d'enuie de les voir: ſon voile n'eſt que pour donner plus de luſtre à ſa beauté, & il excite pluſtoſt qu'il ne reprime les deſirs: ſi elle ne prodigue pas ſes faueurs tout à la fois, c'eſt pour tenir touſiours l'eſprit en haleine par vne moderation qui luy faſſe gouſter tous les iours de nouueaux plaiſirs, & qui l'entretienne dans l'eſperance de faire de continuelles conqueſtes.

Mais ie remarque principalement deux raiſons dans les eſcrits des Peres, qui ſont entierement au ſuiet que ie traitte, dont la premiere eſt que Dieu a voulu que l'Eſcriture fuſt voilée, de peur qu'elle ne s'auiliſt & ne perdiſt beaucoup de ſa maieſté, en proſtituant ſes myſte-

Digitized by Google

res aux infidels, conformément à ce qui eſt eſcrit dans ſainct Mathieu, où Ieſus Chriſt nous defend de donner le Sainct aux chiens, & de ietter les marguerites & les pierres precieuſes aux pieds des pourceaux, ſelon l'interpretation de ſainct Auguſtin & de ſainct Thomas: ou bien deuenant trop commune parmy les fidels, & s'expoſant au mépris des petites ames par ſa facilité. Et certes l'inſolence du vulgaire qui iuge les choſes precieuſes de ce qu'elles ſont moins communes, rendoit ce procedé comme neceſſaire, pour luy donner vn plus grand reſpect des Lettres ſainctes; & il falloit que l'Eſcriture tinſt ſous le voile ce qu'elle auoit de ſacré & de venerable, pour arreſter ſa temerité, ou pour ſe garentir de ſon mépris. Les choſes plus precieuſes, dit Theodoret, que les hommes poſſedent ſans peine ne leur ſont rien. La mer cache la pourpre qui eſtoit autrefois la marque de la Souueraineté, & les perles qui font l'enrichiſſement des diademes, dans le creux de ſes abyſmes: les veines d'or & d'argent ne paroiſſent point ſur la face de la terre, mais elles ſont renfermées dans le fonds de ſes entrailles; les choſes qui ſont de prix ſont gardées ſous le ſeau, & ſous la clef dans les maiſons: on ne confie les ſecrets d'importance qu'aux plus fidels amis. D'où il conclud, que comme l'Eſcriture eſt de plus grand prix que toutes ces choſes, elle eſt digne d'vne plus gran-

Matth. 7. Nolite dare ſanctum canibus, neque mittatis margaritas ante porcos. *Aug. hom. in Apoc.* *S. Thomas* 1. *p.* 1. *q. a.* 9. *ad* 2. Ipſa etiam occultatio figurarum vtilis eſt ad exercitium ſtudiorum, & contra irriſiones infidelium, de quibus dicitur Math. 7. Nolite ſanctum dare canibus. *Theodoretus præf. in Ezech.* Eorum quæ pretioſa ſunt, in promptu hominibus eſt nihil. Margaritam quippe, ſicut etiã purputeæ veſtis regium florem, maris occultat profundum: & auri argentique venæ in terræ ſuperficie non extant, ſed intimis eiuſdẽ partibus contẽguntur. In domibus etiam pretioſiſſima impoſitis clauibus & ſigillis cuſtodimus, &c. Verum hiſce omnibus anguſtiora diuina ſunt, &c. decet igitur ea maiori cuſtodia digna cenſentes, cum Domino dicere nõ eſſe proiicẽdas margaritas ante porcos. Etenim reuera contemnitur eorum quæ ſunt in promptu poſſeſſio.

de garde, & qu'estant plus auguste, elle doit estre par consequent plus rare. Ie ne sçay, dit sainct Basile, par quelle raison nous aymons dauantage les choses qui nous coustent plus de peine, & que celles qui s'acquierent auec plus de difficulté & de temps, demeurent plus profondement grauées dedans l'esprit : Nous n'auons point d'auidité pour des ioüissances communes, & nous negligeons ce que nous auons auec abondance, comme indigne de nos affections & de nos soins. Sainct Augustin tombe dans la mesme pensée, & dit que c'est pour oster le dégoust que l'esprit prend ordinairement des choses faciles. La profondeur & l'obscurité, dit sainct Prosper, ou plustost le mesme sainct Augustin, est excellente & tout à fait vtile dans l'Escriture, qui est cachée de peur qu'elle ne tombe dans le mépris, qui se fait rechercher pour fournir de l'occupation & de l'exercice à l'esprit, & se qui manifeste enfin pour luy donner sa nourriture. L'Autheur de l'ouurage imparfait montre encore, que si elle est enueloppée de tenebres, c'est de crainte qu'elle ne deuienne contemptible plustost qu'vtile à ceux qui ne l'ayment point, & qui ne recherchent ny ne gardent ses instructions. S. Denis, Origene, sainct Basile font voir amplement que dans la Religion il y a beaucoup de secrets qui ne veüillent point estre reuelez ny connus aux peuples, & qu'il est necessaire pour

Basilius in eodem prologo in Isaiam. Deinde quòd quæ labore parta sunt, nescio quo pacto magis amantur, quæque longo tempore continguntconstantiùs permanent. Porro quæ facilè parantur, iis non petit de auidè fruimur; negligitur enim rerum obuiarum copia, neque vlla custodia dignas ducit qui possidet. *Augustin ciuitate sup. à.*

In regulis diui Prosperi ex Aug. Reg. 67. Bonæ sunt in scripturis sanctis mysteriorum profunditates, quippe quæ ob hoc teguntur ne vilescant; ob hoc quæruntur vt exerceãt; ob hoc aperiuntur vt pascant.

Author operis imp. in Matth. hom. 44. Obscurata est notitia veritatis, ne non tam vtilis inueniatur, quàm contemptibilis. Contemptibilis enim est, si ab illis intelligatur à quibus nec amatur, nec custoditur.

Dionysius prim. & vlt. cap. de Hier. Eccles. Origenes hom. 7. in Numeros. Basilius libro de Spiritu sancto, cap. 27.

Digitized by Google

pour la reuerence des myſteres dont l'Eſcriture eſt remplie, qu'ils ne ſoient point publics ny intelligibles à tous. Sainct Hieroſme prouue la meſme choſe par l'exemple de Ieſus-Chriſt, qui ne propoſoit aux troupes que ſous des ombres, les veritez Euangeliques qu'il enſeignoit aprés auec euidence à ſes Apoſtres. Sainct Clement Alexandrin prend à taſche de monſtrer cette verité, par l'exemple meſme des profanes, d'Heraclite qui n'expliquoit les ſecrets de ſa Morale que par enigmes, de Pytagore qui cachoit ſa Philoſophie ſous des ſymboles, & des Egyptiens qui ne parloient que par des hieroglyphiques; les oracles & les reuelations d'Iſis eſtoient des ſecrets de confidence, qui ne venoient iamais à la connoiſſance du reſte des hommes: Quand ils vouloient parler de la iuſtice & de la miſericorde, qui ſont les deux vertus principales d'vn Roy, ils parloient du miel & de l'aiguillon d'vn abeille: Pour exprimer la force de ce bras qui ſoûtient l'vniuers, & l'immenſité de cét Eſprit qui voit tout, & qui n'eſt veu de perſonne, ils ſe ſeruoient d'vn baſton & d'vn œil: Pour apprendre aux hommes à n'entreprendre rien contre la iuſtice, à ne point prouoquer vn furieux, à ne point viure auec inquietude des choſes du monde, à ne point ſuiure les opinions du peuple, à fuïr la compagnie des langues médiſantes & des grands parleurs, qui eſtoient toutes

Hier. in Epiſtola ad Paul.

Lib. 6. Strom.

maximes de leur Morale, ils ſe ſeruoient de ces termes, Ne paſſez point au delà de la balance, Ne foüillez point dans le feu auec vn glaiue, Ne portez point vn anneau qui ſerre le doigt, Ne marchez point dans les grands chemins, & prenez les voyes détournées, N'habitez point auec des hirondelles ſous vn meſme toict; d'où Rabbi Moyſe a pris ſuiet de monſtrer que la ſageſſe & les ſecrets contenus dans l'ouurage de Bereſith, ne doiuent pas ſeulement eſtre cachez aux profanes qui n'ont point la connoiſſance du vray Dieu, & qui n'adiouſtent point de foy à ſa parole: mais encore aux autres, qui encore qu'ils reçoiuent auec ſoûmiſſion l'Eſcriture, ne ſont point capables de l'entendre. Car ſi Platon & ſi les Sages de la Gentilité ont vſé de figures & d'enigmes, en parlant de leur Mythologie, & de l'antiquité du monde, pourquoy les Docteurs de la Loy n'vſeront-ils pas du meſme artifice, en parlant de leurs myſteres, afin de ne les point expoſer au mépris du vulgaire, qui n'a de l'eſtime que pour ce qui eſt difficile.

Rabbi Moyſes Ægyp. duct. lib. c. 18. Non putes quòd neceſſarium eſt vt ſapientia ſpiritualis tantummodo occultetur ingentibus & iam prædixi tibi quod dixerunt ſapientes, non propalandum opus de Bereſith in duobus. Nec iſtud ſolum accidit ſapientibus noſtræ legis, ſed etiam Prophetis & ſapientibus aliarum gentium, qui occultabant verba ſua, cùm loquerentur de antiquitate mundi & loquebantur in parabolis, vnde Plato, &c. ..... cùm igitur prædicti philoſophi quos non conſequebatur damnum ſi palam loquerentur, verbis tranſſumptiuis & ſimilitudinibus vtebantur ne fieret manifeſta? quanto magis nos receptores legis, quibus neceſſe eſt ne propalemus verbum, &c.

Ce qui fait voir clairement que l'Eſcriture ne peut eſtre miſe indifferemment entre les mains de toutes ſortes de perſonnes, à moins que d'en oſter la rareté qui fait ſon prix & ſa beauté, à moins que de l'aſſuietir à la condition des choſes communes & raualées, à moins que de s'oppoſer au deſſein de la Prouidence,

Digitized by Google

qui ne l'a renduë, selon le témoignage de tous les Peres, obscure & difficile, que pour ne la point rendre vulgaire.

Seconde raison de l'obscurité de l'Escriture, apportée par les Peres, & tirée de l'ordre estably de Dieu dedans l'Eglise.

LA seconde raison qui est elegamment exprimée dans l'ouurage imparfait sur sainct Mathieu, est que Dieu a voulu que l'Escriture fust obscure, pour l'acheuement & la consommation du corps de Iesus-Christ, qui est l'Eglise; afin que les vns fussent maistres, & les autres disciples, afin qu'il y eust des Interpretes & des Docteurs, afin de donner lieu à la diuision & au partage des graces, afin de faire voir les diuerses effusions de la bonté de Dieu dessus les hommes.

C'est cét ordre que S. Paul marque admirablement par la comparaison qu'il fait de l'Eglise au corps humain, qui n'estant qu'vn, est composé neantmoins de plusieurs membres; en sorte qu'vne partie ne fait point la fonction d'vne autre, & se contentant de l'employ qui luy a esté départi par la nature, elle n'entreprend point sur la charge de celles ausquelles elle doit, ou obeïr, ou commander; c'est ainsi que l'Eglise n'estant qu'vne, est neant-

1. *Cor.* 12..... Sicut enim corpus vnum est, & membra corporis cùm sint multa, vnum tamen corpus sunt, ita & Christus..... si dixit pes, quoniâ non sum manus non sum de corpore, num ideo non est e corpore? si totum corpus oculus, vbi auditus? vbi odoratus? non potest autem ocu-

Digitized by Google

Ius dicere manui, operatua non indigeo. & si quid patitur vnũ membrum compatiuntur omnia membra. Vos autem estis corpus Christi, & membra de membro. & quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia primùm Apostolos, secundò Prophetas, tertiò doctores; numquid omnes Apostoli? numquid omnes Prophetæ? numquid omnes Doctores?

moins formée de plusieurs parties dissemblables dans leurs operations & dans leurs vsages: Car à l'vn, dit cét Apostre, est donné le don d'intelligence, à l'autre l'operation des miracles, à celuy-là le discernement des esprits, à celuy-cy l'interpretation des Escritures: Les vns sont establis Apostres, les autres Prophetes, les autres Euangelistes, les autres Docteurs & Pasteurs pour la consommation des Saincts: Et comme dans le corps humain l'œil voit, mais il n'entend point; l'oreille entend, mais elle ne se pique point de voir; la bouche se contente de sa fonction qui est le parler, & ne se mesle point de discerner les odeurs ou les sons: aussi faut-il que chaque membre opere conformément à la grace qu'il a receuë, sans s'ingerer dans le ministere des autres. Car les graces sont diuisées, quoy qu'il n'y ait qu'vn Esprit qui les distribuë; Il y a diuersité d'emplois & de ministeres, quoy qu'il n'y ait qu'vn Maistre qui commande. Tous ne sont donc point Apostres, tous ne sont point Prophetes, tous ne sont point Docteurs, tous n'interpretent point. Et comme dit sainct Chrysostome, ce n'est pas assez d'estre membre de Iesus-Christ, ny d'estre vni à son Corps: Mais encore il faut demeurer dedans le lieu où il vous a placé, dautant que si vous changez de place vous ne serez ny intimement vni à luy, ny parfaitement animé de son Esprit.

Ephes. 4. Et ipse dedit quosdam Prophetas, alios Euangelistas, alios Pastores & Doctores ad ædificationẽ corporis Christi.

Chrys. hom. 11 *in c.* 4. *ad Eph.* Non satis est vnitum esse corpori, sed oportet proprium locum obtinere: vtpote qui nec vnitus esse possis, nec spiritum accipere si loco cesseris.

Digitized by Google

Mais l'Autheur que i'ay desia cité, explique amplement cette raison. Il y a, dit-il, plusieurs causes de l'obscurité de l'Escriture, dont i'en rapporteray seulement deux; La premiere, parce que Dieu a voulu que les vns fussent Docteurs, & que les autres fussent disciples. Car si tous sçauoient également tout, on n'auroit point besoin de Docteurs, & l'ordre des choses seroit dans vne entiere confusion: & voila pourquoy Dieu parlant à ceux qu'il a éleus pour enseigner, il leur dit par la bouche d'Isaye, Parlez Prestres aux cœurs des peuples; & parlant aux autres qui doiuent estre disciples, il leur dit dans le Deuteronome, Interroge ton pere & il t'enseignera, demande aux Prestres, & ils t'annonceront les merueilles de la Foy. Et comme les Prestres doiuent rendre compte au iour du Iugement des veritez qu'ils auront cachées aux peuples, selon ces paroles d'Ezechiel, Ie vous ay mis comme vne sentinelle sur la maison d'Israël, & si vous ne dites point à l'impie qu'il se conuertisse, & qu'il se retire de la voye du vice, il mourra dans ses iniquitez, mais ie requerray son ame de vos mains; Aussi le peuple rendra raison deuant le mesme Tribunal des veritez qu'il n'aura pas connuës, ou qu'il aura méprisées, conformément à ces paroles que la Sageſſe diuine adresse aux peuples, Ie vous parlois & vous n'écoutiez point, & c'est pour-

Author operis imp. in Math. tom. 44. Ratio obscuritatis multiplex est, temè satisfactionis causa dicimus duas. primùm quia Deus voluit alios esse doctores, alios discipulos. si autem omnes omnia scirent, Doctor necessarius non erat, & ideo esset rerum ordo confusus. Nam ad eos quos voluit esse Doctores sic Deus dicit per Isay. loquimini sacerdotes in cordibus populi: ad eos autem quos voluit discêdo cognoscere mysteria sic dicit, Interroga patrem tuũ ..... sicut enim pater familias cellarium aut vestiariũ suum non habet expositum cunctis, sed alios quidem habet in domo qui dant, alios autem qui accipiunt, sic & in domo Dei alij sunt qui docent, alij qui discunt.

quoy ie riray dans voſtre perte: & de meſme qu'vn pere de famille ne laiſſe pas ſon cellier ouuert à tout le monde, & que dans vne maiſon bien ordonnée, il y en a qui ſont eſtablis pour donner, & les autres pour receuoir; ainſi dans la maiſon de Dieu, les vns ſont pour enſeigner, & les autres pour apprendre. Et le meſme appelle les Preſtres les portiers de l'Eſcriture ſaincte, comme eſtant ceux à qui Dieu a confié la parole de la ſcience, & l'interpretation qui eſt la clef de l'Eſcriture. C'eſt encore la penſée de ſainct Denis Areopagite, qui dit que les lumieres de la reuelation ne ſont point détruites par les voiles ny par les figures ſenſibles qui les enueloppent, dautant que Dieu éleue par ce moyen ceux qu'il a eſtablis pour gouuerner & pour regir ſon Egliſe à la connoiſſance des choſes ſpirituelles & inuiſibles, afin qu'eſtant pleins ils ſe déchargent par aprés deſſus les autres, & qu'ayant receu les reuelations du Ciel, ils les communiquent aux ames qui ſont ſous leur conduite.

Paulo antè. Clauiculatij ſunt ſacerdotes, quibus creditum eſt verbum docendi & interpretandi ſcripturas, clauis autem eſt verbum ſcientiæ ſcripturarum.

Dion. cap. 2. cæleſtis Hierarchia. Radius diuinæ reuelationis non deſtruitur propter figuras ſenſibiles, quibus circumuelatur. ſed remanet in ſua veritate, vt mentes quibus fit reuelatio eleuet ad cognitionem intelligibilium, & per eos quibus reuelatio facta eſt, alij etiam circa hæc inſtruãtur.

D'où il ſuit qu'il faut laiſſer aux Preſtres ce qui appartient aux Preſtres: Et l'Eſcriture crie par la bouche d'vn Prophete, Les leures du Sacrificateur gardent la ſcience, & tu rechercheras la Loy de ſa bouche, car il eſt l'Ange du Dieu des armées: & ailleurs, Interroge les Preſtres, & ils te répondront. L'office d'vn Preſtre, dit ſainct Hieroſme, n'eſt que de répondre de

Digitized by Google

la Loy: & ſainct Paul appelle les Pontifes & les Preſtres les diſpenſateurs des myſteres de Dieu, d'où il s'enſuit que la ſcience du ſalut eſt l'appennage des Sacrificateurs & des Preſtres, que c'eſt de leur bouche que les peuples la doiuent rechercher, que c'eſt à eux à déuelopper les myſteres qui y ſont contenus, & à les diſpenſer aux fidels, & qu'on ne peut puiſer de ſa propre authorité dans cette ſource ſacrée, à moins que de ſe rendre coupable du crime de ceux qui attentent à l'authorité de la Religion.

Et n'eſt-ce pas aller directement contre cét ordre, & choquer cette conduite de la Prouidence, que d'introduire vne licence generale de lire & de manier l'Eſcriture pour en tirer l'inſtruction du ſalut, que de permettre à tout le monde d'y entrer ſans ordre pour y rechercher la Loy, que de mettre indifferemment entre les mains de tous la clef de Dauid pour ouurir ce treſor caché, & ce liure ſeellé du ſeau de l'Agneau ? comme ſi l'Eſcriture n'eſtoit pas vn depoſt ſacré qui fuſt donné en garde aux Preſtres & aux Miniſtres de l'Egliſe, & comme ſi les peuples ne la deuoient pas receuoir de leurs mains. C'eſt vne fontaine ſeellée dont ils ont le ſeau : C'eſt vn iardin fermé dont ils ont la clef : C'eſt vne vigne cloſe dont ils ſont les gardiens: C'eſt vn treſor dont ils ſont les diſpenſateurs ; & perſonne ne peut de ſon chef

Cant. 4. Hortus conclusus, fons signatus.

Digitized by Google

leuer le ſeau de cette fontaine, ny entrer dans ce iardin, ny forcer la haye de cette vigne, ny foüiller dans ce treſor, ſans s'oppoſer au deſſein de Dieu, ſans vſurper l'authorité du Sacerdoce, ſans renuerſer l'œconomie de l'Egliſe, ſans aneantir & ſans détruire le Corps de Ieſus-Chriſt.

CONCLVSION DE CETTE PREMIERE PARTIE.

APRES tant de preuues, tant de paſſages, & tant de dépoſitions de témoins, peut-on encore douter de l'obſcurité & de la difficulté de l'Eſcriture ſaincte ? peut-on ſouſtenir qu'elle ne ſoit perilleuſe à pluſieurs ? peut-on dire que les choſes y ſont exprimées auec tant de clarté, que les plus foibles en la Foy en peuuent tirer beaucoup d'inſtruction, que ce n'eſt que par affectation qu'on y trouue des obſcuritez, que ſes lumieres ſont toutes pures, & que s'il y a des tenebres, ce n'eſt qu'à l'égard de quelques paſſages qui s'y rencontrent en peu d'endroits, & qui concernent les myſteres capables d'exercer les plus conſommez ?

Lutherus. Ego de tota ſcriptura dico, nullam eius partem volo dici obſcuram.

Ce fut autrefois le ſentiment de Luther, qu'il n'y auoit rien de difficile en l'Eſcriture, ny de ſi caché qui puſt échapper ſa connoiſſance ; Ie ſouſtiens, dit-il, que de toute l'Eſcriture,

ture, il n'y a aucune partie qui ſoit obſcure: elle eſt tres-facile, tres-claire, & elle n'a point beſoin d'autre interprete que ſoy-meſme. Diſcours preſque ſemblable à celuy de cét ancien Hereſiarque, qui viuoit du temps de ſainct Auguſtin, & qui ſe vantoit d'entendre toute l'Eſcriture ſans aucun ayde. Mais parce que cette propoſition choque les ſentimens de tous ceux qui ont quelque lumiere de raiſon, & que c'eſt le propre de l'hereſie & du menſonge de ſe détruire ſoy-meſme; il fut contraint de ſe dédire, & d'auoüer que l'Eſcriture eſtoit vne parole inſcrutable, & dont il eſtoit impoſſible d'atteindre & de poſſeder le ſens, meſme aux plus doctes & aux plus experimentez. Brentius & quelques Nouateurs ont moderé cette propoſition, en faiſant diſtinction dans l'Eſcriture de deux ſortes de matieres, des indifferentes & des neceſſaires, & ont voulu que pour les choſes neceſſaires à ſalut, comme le Decalogue, les myſteres du Symbole, les Sacremens, elles y fuſſent exprimées auec tant de clarté, qu'il n'y euſt point lieu d'en douter, auoüans que les autres y eſtoient enueloppées de quelques difficultez pour donner de l'exercice à l'eſprit; comme s'il y auoit quelque commandement dont on n'euſt point enſeigné la tranſgreſſion ou l'impunité, ou qu'on n'euſt point corrompu par vne fauſſe Morale? comme ſi le Symbole contenoit quelque myſtere dont la verité n'euſt point eſté

Idem in præf. aſſert. artic. à Leone Pontifice damnatorum. Scriptura eſt facillima, apertiſſima, ſuiipſius interpres. *Aug. lib. de Vtil. cred. cap. 7. refert. de Hæretico quodam Manichæo.* Cùm legerem ſcripturas per me ipſe cognoui. *Lutherus præfatione in Pſalmos, & in sympoſiacis dicit.* Nos in ſcripturis vix primum alphabetum ſcire, Dei verbum eſſe inſcrutabile, verum eius ſenſum eruere, neque id doctiſſimos quoſque Theologos poſſe. *Brentius in ſuis prolegomenis contra Petrum à Soto.* Saltem circa ea quæ ad ſalutem neceſſaria ſunt vt circa Decalogum, Symbolum Apoſtolorum, orationem dominicam, ſacramenta, ſcripturas nihil obſcuritatis habere, quamuis in aliis ſubtilioribus minimèque neceſſariis obſcuræ videantur.

combatuë, comme ſi chaque Sacrement n'auoit pas eu des aduerſaires? N'a-t'on pas veu dans les premiers ſiecles des infames qui ont conſacré les impuretez & les adulteres, & qui les ont mis au rang des choſes ſainctes, ou pour le moins au nombre de celles qui n'eſtoient point defenduës? Les myſteres de la Trinité, de l'Incarnation & de la grace, ſont-ils ſi clairs qu'il n'y ait point eu des Ariens, des Sabelliens, des Marcionites, des Pelagiens, qui les ayent combatus par l'Eſcriture meſme. Le Miniſtre du Bapteſme, la Penitence, l'Euchariſtie, y ſont-ils ſi euidemment exprimez, qu'il n'y ait eu lieu d'erreur aux Donatiſtes, aux Nouatiens, & aux Sacramentaires? Iuſques-là que cét auguſte & adorable Sacrement de l'Autel a eſté le ſuiet de plus de ſoixante hereſies toutes diuerſes: & tous les Peres ne tombent-ils pas d'accord que toutes les hereſies ne ſont nées que de l'obſcurité de l'Eſcriture? Tertullien ne dit-il pas qu'il n'y auroit point d'hereſies, ſi l'Eſcriture ne pouuoit ſouffrir de mauuaiſes interpretations? S. Hilaire montre par beaucoup d'exemples, que l'Eſcriture eſt la pierre d'achopement qui a cauſé la cheute de tous les heretiques; C'eſt encore le ſentiment de ſainct Irenée, de ſainct Cyrille Alexandrin, de ſainct Athanaſe, d'Origene, de ſainct Ambroiſe, de ſainct Auguſtin, de ſainct Hierôme: Ce qui eſt vne preuue indubitable, que les choſes de foy & de pratique ayans eſté l'oc-

Tertull. lib. de Præſ. Hilarius in lib. ad Conſtant. Irenæus lib. 3. c. 1. Cyrillus Alexandrinus Epiſt. 28. Athanaſius oratione 2. contra Arianos. Origenes hom. 31. in Ex dem. Amb. lib. 4. in Lucam. Auguſtinus tract. 18. in Ioan. Hier. in cap. 23. Iſaiæ.

caſion de tant de diſputes & de combats, ne ſont point ſans difficulté dans l'Eſcriture. A propos dequoy ie ne puis oublier vn trait du Cardinal du Peron : Hé donc, quel article de Foy ne ſera point arraché du tribunal de l'Egliſe, s'il ſuffit de dire qu'il eſt ſi clair en l'Eſcriture, qu'il ne laiſſe point lieu au iugement de balancer, & qu'il force l'eſprit de le receuoir auec ſoûmiſſion auſſi-toſt qu'il luy eſt propoſé ; puiſque tant ceux qui ſouſtiennent vne propoſition que ceux qui la nient, argumentent par l'Eſcriture, répondent par l'Eſcriture, & repliquent par l'Eſcriture ? Adiouſtez à cela toutes ces fameuſes querelles que l'Eſcriture a excité meſme parmy les Peres, & ces diſputes de ſainct Cyprian auec le Pape Corneille, d'Origene auec l'Affriquain, de ſainct Chryſoſtome auec Theophile Alexandrin, de ſainct Epiphane auec Iean de Hieruſalem, de Ruffin auec ſainct Hierôme, de ſainct Hierôme auec ſainct Auguſtin, ſur le ſens & l'interpretation de diuers paſſages.

Mais n'a-t'il pas encore eſté neceſſaire, que ces ſacrez Docteurs ayent compoſé des traitez de Morale pour la ſeureté & le repos des conſciences, ou pour empeſcher les ſcrupules, ou pour arreſter les abus, & qu'ils ayent expliqué la Loy, de peur qu'on ne la rendiſt, ou trop large, ou trop eſtroite. Il a fallu qu'il y euſt des interpretes, qui eſtans immediatement éclai-

rez du Ciel, perçaſſent ce voile qui cache les veritez du ſalut, & qui les tirans des tenebres les expoſaſſent aux yeux de tout le monde. Il a fallu des Conciles pour decider de temps en temps les differens de la Loy, & nous en auons les actes de plus de huit cens qui ne ſont renfermez qu'auec peine dans l'eſtenduë de trente ſix volumes. Nous trouuons meſme des Conſtitutions dans les Canons des Apoſtres, qui ordonnent aux Eueſques de s'aſſembler tous les ans deux fois, pour examiner & éplucher enſemble les dogmes de la Pieté: Et pour compoſer les differens & aſſoupir les debats qui pourroient naiſtre dedans l'Egliſe: Ce qui a eſté depuis confirmé par le Concile d'Antioche premier, de Chalcedoine, Leon Pape, &c. Il a fallu encore des eſcholes pour agiter les myſteres Diuins, & l'Eſcriture eſt le ſuiet qui entretient depuis ſi long-temps la chaleur des diſputes, & qui eſt la matiere de tous ces combats, & de toutes ces querelles qui recommencent touſiours, & qui ne finiſſent iamais. Tant de commentaires, tant de volumes, tant de decrets & tant de deciſions de Conciles, tant d'agitations, tant de traittez qui n'ont peu encore, ny terminer les diſputes, ny éclaircir toutes les difficultez de la Foy, ou de la Morale Chreſtienne, ſont des monuments authentiques, & des témoignages irreprochables de l'obſcurité des Eſcritures.

In Canonibus Apoſtolorum. can. 38. Vt bis in anno Epiſcoporum Concilia celebrentur, vt inter ſe inuicem dogmata pietatis explorent, & emergentes Eccleſiaſticas contentiones amoueant. *Concilium Antioch. I. in ca. 20. Concilium Chalcedonenſe Act. 19. Leo Papa in Epiſt. 82. Concilium Aquiſgranenſe, cap. 22.*

Que ſi les Peres ont quelquefois parlé de

l'Eſcriture, comme d'vne lumiere tres-éclatante, comme ſainct Gregoire & Tertullien : s'ils diſent que ſa doctrine eſt plus claire que le rayon du Soleil, comme ſainct Ambroiſe; s'ils veulent qu'on l'écoute, & qu'on ne l'explique point, comme ſainct Iuſtin; enfin s'ils diſent qu'elle eſt ſans difficulté & ſans écueil, comme ſainct Chryſoſtome, ſainct Epiphane, ſainct Auguſtin, ils ne parlent pas de l'Eſcriture conſiderée en elle meſme, & au regard de toutes ſortes de perſonnes : mais conſiderée dans la main de l'Egliſe, qui s'en ſert comme d'vne lumiere, pour éclairer & conduire les peuples, qui rend ſa doctrine plus euidente que le Soleil, qui la met en vn eſtat où il n'eſt point beſoin qu'on l'explique, mais ſeulement qu'on l'écoute, qui n'y trouue point de difficulté qu'elle ne ſurmonte, qui marche auec aſſeurance parmy ſes ombres, & qui s'enfonce dedans ſes abyſmes ſans crainte de la cheute ny de precipice.

Greg. in Paſt. Tertul. lib. de reſurrect. carnis. Ambroſius lib. 2. de Cain & Abel. c 6. Iuſtinus in dial. contra Typh.

Chryſ. hom. 3. de Lazaro. Epiphanius har. 9. contra Aërium. Aug. lib. 2. de doct. Chriſt. c. 6. & 9.

Que pouuons nous donc conclure aprés auoir appris de S. Paul que l'Eſcriture tuë auſſi bien qu'elle viuifie; de ſainct Pierre, que c'eſt vne pierre d'achopement aux ignorans & aux foibles; de ſainct Iean, que c'eſt vn liure ſeellé dont Ieſus-Chriſt a la clef; de tous les Peres, qu'elle eſt difficile, obſcure, perilleuſe aux ignorans, pleine d'enigmes & de tenebres, qu'il eſt beſoin de priere, d'humilité, de foy, de

pieté, de guide, d'eſtude pour la lire auec fruit, & pour s'y engager ſans peril : Que pouuons nous, dis-ie, conclure autre choſe, ſinon qu'il n'appartient pas à tout le monde d'ouurir ce Liure ſacré, & que la licence de le lire ne doit pas eſtre accordée indifferemment à toute ſorte de perſonnes ; puiſqu'autrement c'eſt mettre vn glaiue entre les mains des enfans & des furieux, c'eſt ietter vne pierre dans le chemin pour faire tomber les foibles, c'eſt porter les ignorans dans la preſomption, & leur donner la hardieſſe de rompre le ſeau & d'effacer le charactere de l'Agneau, c'eſt rendre communs les priuileges des Apoſtres, c'eſt déuoiler les myſteres, & donner le ſainct aux profanes, c'eſt expoſer des vaiſſeaux ſans guide & ſans pilote à vne mer où l'ignorance & la temerité ont échoüé mille fois, & ont cauſé vn nombre infini de naufrages.

Fin de la premiere Partie.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

DE L'VSAGE PERPETVEL DE L'ESCRITVRE.

Où il eſt monſtré que la lecture de la Bible n'a iamais eſté commune ny vulgaire.

Digitized by Google

Digitized by Google

SECONDE PARTIE
DE L'VSAGE PERPETVEL DE L'ESCRITVRE:

Où il eſt montré que la lecture de la ſaincte Bible n'a iamais eſté commune ny vulgaire.

CHAPITRE PREMIER.

De l'vſage de l'Eſcriture ſaincte, depuis Moyſe iuſques à Eſdras.

IL eſt certain que Moyſe eſt le premier qui a écrit & compoſé des Liures ſacrez contenus au nombre de cinq, & appellez ſous vn meſme nom le Pentateuche, dont le dernier qui fait plus à mon ſuiet, fut écrit par ce Prophete, lors qu'aprés auoir eu cette longue communication auec Dieu, ou pluſtoſt auec vn Ange

visible qui representoit la personne, & qui portoit dessus le visage, selon la remarque de quelques Peres, la ressemblance & les caracteres du Verbe incarné, il mit vn peu auant sa mort, & quarante ans aprés la sortie du peuple d'Israël, de l'Egypte, la main à la plume, & redigea par écrit les Loix qu'il auoit receuës dessus la montagne, & en composa vn volume que l'Escriture appelle le Liure de la Loy, & vulgairement nommé le Deuteronome.

Deut. 31. Vt sit ibi contra te in testimonium.
Psal. 77. Suscitauit testimonium in Iacob.
Eodem cap. Deut. Vt filij eorum qui nunc ignorant, audire possint, & timeant Dominum, & custodiant sermones legis huius

S'il y eust iamais vn liure dont la lecture & l'vsage fust necessaire au peuple, c'est celuy-cy, qui n'est à proprement parler, qu'vne ample explication du Decalogue, & qui fut écrit principalement pour deux fins; ou pour rendre témoignage à la verité contre les erreurs que la malice & l'ignorance pourroient faire glisser parmy le peuple, ou pour l'instruction de ceux qui n'auoient point entendu la Loy, & qui estoient nez depuis sa promulgation.

Ibidem: Postquam ergo scripsit Moyses verba legis huius in volumine, atque compleuit: præcepit Leuitis qui portabant arcam fœderis Domini, dicens: Tollite librum istum, & ponite eum in latere arcæ fœderis Domini Dei vestri.

Nous lisons neantmois que Moyse ne mit point ce liure entre les mains du peuple, mais entre celles des Prestres & des Leuites, leur commandant de le mettre au costé de l'Arche, comme vn témoignage authentique des volontez de Dieu, & comme vne regle infallible de la verité: Aprés que Moyse eut écrit les paroles de cette Loy, & qu'il l'eut renfermé dans vn volume, & qu'il l'eut acheué; il commanda aux Leuites qui portoient l'Arche du Testa-

Digitized by Google

ment du Seigneur, & leur dit, Oſtez ce liure, & le mettez au coſté de l'Arche d'Alliance.

Nous voyons en ſecond lieu qu'il laiſſa aux Preſtres l'interpretation de la Loy, & qu'il ordonna au peuple d'aller receuoir le iugement de leur bouche. Quand il arriuera, dit Dieu, quelque different entre le ſang & le ſang, la cauſe & la cauſe, la lepre & la lepre, dont le iugement ſera difficile & ambigu, tu iras au Preſtre de la famille de Leui, & au Iuge qui ſera en ce temps; & tu leur propoſeras ton doute, & ils te montreront la verité de ce iugement; & tu feras ce que te diront ceux qui ſont aſſis auec authorité au lieu que Dieu aura choiſi, & qui t'auront enſeigné ſelon ſa Loy: & tu ſuiuras leur auis, & tu ne détourneras ny à droite, ny à gauche: & celuy qui par orgueil ne voudra pas ſe ſoûmettre à la deciſion du Preſtre, & à l'ordonnance du Iuge, qu'il ſoit mis à mort, & qu'il ſerue d'exemple à tout le peuple pour le retenir dans la ſoûmiſſion & l'obeïſſance.

Deut. 17. Si difficile & ambiguum apud te iudicium eſſe perſpexeris, venies ad ſacerdotes Leuitici generis, & ad iudicem qui fuerit illo tempore, quærēſq; ab eis qui iudicabunt iudicij veritatem, & facies quodcumque dixerint qui præſunt loco quem elegerit Dominus, & docuerint te, iuxta legem eius, ſequerisque ſententiam eorum, nec declinabis ad dexteram, neque ad ſiniſtram: qui autem ſuperbierit nolens obedire imperio ſacerdotis & decreto iudicis, morietur homo iſte.

Enfin il ordonna expreſſément que cét exemplaire fut leu de ſept ans en ſept ans; A ſçauoir l'année de remiſſion en preſence de tout le peuple, afin qu'vn chacun fuſt inſtruit des volontez de Dieu, & que l'ignorance ne ſeruiſt point de pretexte pour les violer; voicy les paroles du Deuteronome: Moyſe écriuit donc la Loy, & il la mit entre les mains des enfans de Leui, qui portoient l'Arche du Teſtament du

Deut. 31. Scripſit itaque Moyſes legem hanc, & tradidit eam ſacerdotibus filiis Leui..... præcepitque eis dicens poſt ſeptem annos, anno remiſſionis, in ſolemnitate tabernaculorum conuenientibus cunctis ex Iſraël, vt appareant in conſpectu Domini Dei tui, in

Digitized by Google

loco quem elegerit Dominus, leges verba legis huius coram omni Israël audientibus eis, & in vnum omni populo congregato tam viris quàm mulieribus, paruulis & aduenis, vt audientes discant, &c.

Seigneur, & des Anciens d'Israël, & il leur commanda & leur dit, Aprés sept années, dans l'année de remission, & la solemnité des Tabernacles, lors que tout le peuple sera assemblé pour paroistre en la presence du Seigneur, tu liras les paroles de cette Loy deuant tout Israël qui les écoutera, & tu l'annonceras generalement à tous, & aux hommes & aux femmes, & aux petits, & aux estrangers qui seront renfermez entre tes portes & dans tes limites, afin qu'écoutans ils apprennent, & ils craignent le Seigneur, & ils gardent & accomplissent les paroles de cette Loy, & que les enfans qui l'ignorent maintenant, la gardent auec fidelité dans la terre où vous allez.

Sur quoy ie remarque trois choses, que dans les premiers temps de la Loy, l'Escriture saincte ne fut point abandonnée au vulgaire: mais qu'elle fut mise dans vn lieu sacré qui la mettoit hors de l'atteinte des mains profanes & de la curiosité du peuple. 2. Que quand il se rencontroit quelque difficulté dans la Loy, on ne pouuoit pas consulter l'Escriture, dont il n'y auoit encore qu'vn exemplaire; & supposé mesme qu'elle eust esté commune, il n'eust pas esté permis d'en tirer l'éclaircissement du doute & du different qui se fust presenté, mais on eust esté obligé de recourir aux Prestres, à qui le Liure de la Loy auoit esté donné en depost,

Digitized by Google

& à qui appartenoit de l'interpreter auſſi bien que de le lire: 3. Que la lecture de ce Liure ne ſe faiſoit que de ſept ans en ſept ans dans la ſolemnité des Tabernacles, pendant lequel temps le peuple demeuroit ſans Loy écrite, & au bout duquel il en receuoit l'explication & l'intelligence de la bouche des Sacrificateurs.

Certes on ne peut douter que Moyſe ne fuſt conduit de l'Eſprit de Dieu, & que cét ordre qu'il obſerua dans la diſpenſation de l'Eſcriture, ne luy fuſt, ou inſpiré, ou commandé: & neantmoins nous ne voyons point qu'aprés auoir écrit ce Liure de la Loy, qui eſtoit ſi neceſſaire à vn chacun, à cauſe du grand nombre des ceremonies, & des preceptes qu'on eſtoit obligé de mettre tous les iours en pratique, & qui ne ſe pouuoient pas retenir auec facilité; il en fit tirer des copies pour le rendre vulgaire: qu'au contraire nous liſons qu'il l'a renfermé dans vn lieu ſainct, duquel on ne pouuoit approcher auec temerité ſans mourir. Il ne permit pas à tout le monde de le lire & de le conſulter pour ſa ſatisfaction ou pour ſa conduite, mais il obligea d'auoir recours aux Preſtres, comme aux organes viuans de cette Loy inanimée. Et bien loin de rendre cette lecture commune & ordinaire, il voulut qu'elle fuſt treſrare, & qu'elle ne ſe fiſt au peuple qu'aprés ſept ans, par l'obſeruation d'vn nombre d'années, & d'vn interualle de temps myſterieux.

Digitized by Google

Ie remarque dans le meſme Deuteronome, que Moyſe ordonna qu'auſſi toſt qu'il y auroit vn Roy en Iſraël, il fiſt de ſa propre main vne copie de cét autographe qu'il auoit mis à coſté de l'Arche, & qui luy ſeroit donné par les Preſtres; laquelle il garderoit auec ſoin, & liroit pendant tous les iours de ſa vie, afin qu'il appriſt à craindre le Seigneur, & à garder ſes commandemens. Aprés qu'il ſe ſera aſſis dedans le Thrône, dit Moyſe, il décrira dans vn volume le Deuteronome de cette Loy, ſur l'exemplaire qu'il receura des Preſtres de la tribu de Leui, & il l'aura auec ſoy, & il le lira tous les iours de ſa vie, afin qu'eſtant inſtruit des choſes commandées par la Loy, il les obſerue auec fidelité, & que ſon cœur ne s'éleue point auec ſuperbe & inſolence deſſus ſes freres. Certes ſi Moyſe euſt eſtimé que l'Eſcriture deuſt eſtre vulgaire, pourquoy n'en euſt-il pas fait tirer des copies pour le peuple, auſſi bien que pour le Roy; puis que l'vn & l'autre eſtoient également obligez d'auoir la crainte de Dieu, & de garder les paroles & les ceremonies de la Loy?

Deut. 17. Poſtquã autem ſederit in ſolio regni ſui, deſcribet ſibi Deuteronomium legis huius in volumine, accipiens exemplar à Sacerdotibus Leuiticæ tribus, & habebit ſecum, legétque illud omnibus diebus vitæ ſuæ, vt diſcat timere Dominũ Deum ſuum & cuſtodire verba & ceremonias eius, &c. Nec eleuetur cor eius in ſuperbiam.

Tout ce que l'on pourroit dire en ce rencontre, eſt que Moyſe ne rendit point les Liures du Pentateuche, & meſme le Deuteronome communs, & qu'il n'en fit point diuers exemplaires, ou parce que le charactere Hebreu eſtoit tres-penible, & rendoit l'écriture tres-difficile & tres-longue, ou parce qu'il manquoit d'inſtru-

Digitized by Google

ment & de moyen pour écrire, & qu'ainſi faute de carte ou de papier, il ne pût multiplier les copies pour en donner au peuple.

Mais cette réponſe ne paroiſtra qu'vne fuite, que ie ne diſe pas vne ignorance craſſe à ceux qui ont quelque lumiere de raiſon, & quelque connoiſſance de l'antiquité : Car pour ce qui eſt de la difficulté de l'écriture, outre que pluſieurs croyent que l'Hebreu ne s'écriuoit point auec les poincts du temps de Moyſe, qui dira que ce fuſt vn ſuiet capable d'empeſcher ce ſage & ce prudent legiſlateur, de tranſcrire ſeulement le Liure de la Loy, s'il euſt creu vtile & neceſſaire, ou meſme à propos de le donner au peuple ? n'en pouuoit-il pas faire vne copie auſſi bien qu'il en auoit fait l'exemplaire, nonobſtant les fatigues de ſon voyage, & les grands emplois de ſa charge ? Cét homme diuin qui eſtoit ſi ialoux du ſeruice de Dieu, & ſi zelé pour le ſalut d'Iſraël, iuſque là que de vouloir eſtre effacé du liure des viuans pour ſa conſeruation, n'euſt pas refuſé vn ouurage, quoy que penible, qui euſt pû contribuer quelque choſe à la gloire de ſon Maiſtre, & à l'vtilité de ce peuple, pour lequel il auoit tant de tendreſſe & tant d'amour. Et quand bien meſme il n'auroit pas eu le loiſir de vacquer à ce trauail, il pouuoit ſe décharger de cette peine, & donner ſes liures à copier à des Scribes, qui par leur aſſiduité & leur diligence les euſſent

Digitized by Google

rendus en peu de temps vulgaires & familiers à tout le monde.

Il n'y a pas encore plus d'apparence, que Moyse manquaſt de moyen pour écrire; car ie veux que le papier ne fut pas de ſon temps en vſage, neantmoins il n'y auoit que trop de choſes qui ſuppleoient à ce defaut: Les feüilles de Mauues & de Palmiers, les eſcorces d'arbres, les membranes, les peaux, le plomb, le bois, l'yuoire, la pierre, l'airain, les inteſtins meſme des animaux ſeruoient de papier aux anciens. Herodote dit que les barbares auoient accouſtumé d'écrire dãs des membranes, & des peaux de cheure & de mouton. Iſidore parle d'vn liure de feüilles de mauues: Tite-Liue fait mention de liures faits de linges: Plaute, de la cire, des tablettes, & du lin: Les loix de Solon eſtoient grauées ſur le bois; les edicts des Princes Romains ſur l'yuoire; les epitaphes ſur le marbre; les decrets du Senat ſur l'airain: & Guillandinus prouue par beaucoup d'exemples, que l'on employoit meſme les inteſtins des animaux. Il ſe trouue encore de noſtre temps vn nombre infini d'exemplaires écrits ſur des écorces d'arbres. Marc Varron cité par Pline, témoigne qu'auant l'vſage du papier & de la carte, on écriuoit ſur des feüilles de palmier, ou ſur des écorces; que depuis l'on enregiſtra les actes publics en des rouleaux de plomb; & qu'enfin les particuliers ſe ſeruirent

Herodotus in Terpſichore apud Iſid. Læuis in acidulo malux deſcripta libello.

Liuius lib. 41. decad. & Vopiſcus in Aureliano.

Plautus in Bacch. Chryſ. ſtilum, ceram, tabellas, linum.

Vlpianus lib. 31. Pandect. cap. 50.

In Biblioth. Vatic. Marcus Varro apud Plinium ſecundum lib. 13. hiſt. nat.

Antea non fuiſſe chartarũ vſum, in palmarum (*aut malluarum*) foliis primò ſcriptitatũ: deinde quorum-

seruirent du linge & de la cire : & le mesme Pline trouue dans Homere que l'vsage des tablettes est plus ancien que le siege de Troye; il y a eu mesme des escriuains qui ont esté, ou contemporains de Moyse, ou qui l'ont precedé : & l'histoire conte entre les Autheurs profanes vn Cadmus, & vn Thamyras, qui viuoient dans le vingt-cinquiéme siecle: Origene veut que Iob ait écrit tout le premier son histoire en langue Arabesque auant mesme la naissance de Moyse : & auant Iob on composa le liure des douze Patriarches: & auant ce liure, Ingeuon, Samothés, Thuyscon, la Sibylle Sambetha, Cham dit Zoroastre, Aretia, s'estoient desia signalez par des écrits. L'art mesme d'écrire ne fut point ignorée deuant le Deluge. Les enfans de Seth auoient graué sur deux colomnes beaucoup de secrets qui regardoient la science des astres, au rapport de Ioseph, de Suidas, & de Cedrenus. Sainct Iude, & aprés luy Tertullien, Origene, sainct Augustin font mention d'vn liure prophetique composé par Enoc, qui se voit encore chez les Ethiopiens, en langue Abyssine : & Adam mesme, que Suidas appelle l'Inuenteur des Lettres & des Arts, écriuit le Psalme nonante-deuxiéme, si nous voulons croire aux Talmudistes. Ie ne parle point d'Hermés, ou le ieune Mercure, qui preceda selon plusieurs Moyse, ny de Phemonoe, de Thamyras Trax, d'Orphée, de Musée qui le suiuirent de prés, &

dam arborum libris : postea publica monumenta plumbeis voluminibus : mox & prinata linteis confici cœpta aut ceris. Pugillarium enim vsum fuisse ante Troiana tempora inuenimus apud Homerum.

Cadmus & Thamyras erant anno mundi 2470.

Iob viuebat anno mundi 2240.

Liber duodecim Patriarcharum anno 2212.

Ingeuon anno 2043.

Samothes 2006.

Thuyscon 2001.

Sambetha Sibylla 1878.

Cham qui & Zoroastle 1820.

Aretia 1721.

Iosephus lib. 1. Antiq. ca. 3. Suidas in voce Seth. Cedrenus in Comp. hist. &c.

Suidas in voce Adam. Iudai in Talmud.

Phemonoe viuebat anno 2511.

Thamyras Trax an. 2511.

Orpheus, Musæus an. 2631.

Digitized by Google

qui font voir que les moyens d'écrire n'eſtoient point ſi rares, que Moyſe aprés auoir fait vn exemplaire, ne trouuaſt encore dequoy faire des copies.

De plus il eſt certain par la tradition des Hebreux, appuyée ſur le témoignage meſme de Dauid, que Moyſe ne graua pas les liures du Pentateuche ſur la pierre, comme il auoit fait les Commandemens de la Loy, mais qu'il les écriuit à la main ſur vne matiere qui eſtoit pliable, & qui ſe pouuoit rouler, car ces liures autrement n'euſſent pû commodément eſtre mis au coſté de l'Arche, ny eſtre portez facilement auec ce Sanctuaire mouuant ; ſi bien que la plus probable opinion eſt, que Moyſe écriuit ces liures dans des membranes, ou ſur des eſcorces d'arbres, dont il ne pouuoit manquer au milieu des deſerts.

Mais ie ne crois point faillir, ſi ie dis que le papier eſtoit en vſage de ſon temps, & qu'il s'en ſeruit peut-eſtre en cette occaſion. Car encore que Marc Varron veüille que l'inuention du papier n'euſt eſté découuerte que dans la conqueſte qu'Alexandre fit de l'Egypte, & qu'il aſſeure que la premiere épreuue en ait eſté faite en la ville d'Alexandrie, qui fut baſtie par cét illuſtre Conquerant ; i'ayme mieux neantmoins m'arreſter au ſentiment de Guillandinus, qui prouue l'vſage du papier auant la naiſſance d'Alexandre, par Anacreon, Alcée, Eſ-

Plinius loco citato. Papyrum Alexandri Magni victoria repertam, autor eſt M. Varro: conditam in Ægypto Alexandria.

Digitized by Google

chyle, tous anciens Comiques, & par Platon & Aristote. Et le mesme Pline rapporte de Mutianus, qu'estant Gouuerneur de Lycie, il trouua en vn temple vne lettre du Prince Sarpedon, datée à Troye la grande. Si bien qu'il y auoit desia du papier du temps de cette ancienne & superbe ville. Ce qui ne semblera point tout à fait estrange, si l'on considere que le papier tire son origine de l'Egypte, & qu'il vient de Papyrus qui estoit vn arbrisseau naissant dans les marais de cette contrée, ou dans les eaux dormantes & débordées du Nil, qui se répandoient dessus la terre en façon d'estangs, & qui n'excedoient point la hauteur de deux coudées; car qui empéche que cét arbre ne fust connu des Egyptiens durant le siege de Troye, puis que l'Egypte estoit alors extrémement peuplée, aussi bien que du temps de Moyse, pendant lequel ce Royaume estoit rempli de Sages; veu principalement que Ioseph fait mention d'vne lettre que la fille de Pharaon écriuit à Moyse?

On ne peut touſiours douter que ces Mages & ces Sçauans de l'Egypte, dont il est fait mention dedans l'Exode, n'euſſent quelque inuention tres-commode & tres-facile pour écrire, comme estant vne choſe tout à fait neceſſaire pour entretenir le commerce des lettres; & que Moyſe, que l'Eſcriture témoigne auoir eſté inſtruit de toute la ſageſſe des Egyptiens, ne pouuoit pas ignorer.

Libro citato cap. 13. *de libris Numa.* Præterea Mutianus ter Conſul prodidit nuper ſe legiſſe, cum præſideret Lyciæ, Sarpedonis à Troia ſcriptam in quodam templo epiſtolæ chartam.

Idem cap. 11. Papyrum ergo naſcitur in paluſtribus Ægypti aut quieſcentibus Nili aquis, vbi euagatæ ſtagnant, duo cubita non excedente altitudine.

Conſtat omni memoria in inferiori Ægypto celebres vrbes fuiſſe Canopum, vnde oſtium Canopicum dictum, quò poſt excidium Troiæ cum Helena Menelaus appulit, vulgò Bicheri, Tanin vulgò Damiatam, Sain hodie Suit, Heliopolim, Latopolim, Memphim.

Exodi 7. Vocauit autem Pharao ſapientes & maleficos.

Enfin quand meſme toute l'Egypte auroit eſté ſans papier & ſans écriture ; Moyſe qui auoit vne ſcience infuſe, & qui eſtoit plein de l'Eſprit de Dieu, n'euſt pas manqué d'induſtrie dans vne occaſion où le ſalut de tout vn peuple euſt eſté intereſſé. Et Dieu meſme qui a fait tant de merueilles & des choſes ſi eſtranges pour la maiſon d'Iſraël, & qui a déployé toute l'étenduë de ſon bras, quand il a eſté queſtion de ſa deliurance & de ſon eſleuation, n'auroit pas oublié de l'inſtruire d'vn moyen pour rendre ſa Loy publique, ſi cela euſt eſté auantageux à ſon ſalut.

D'où ie conclus que puiſque Moyſe n'a point manqué de moyen ny de commodité pour multiplier les copies de la Loy, & qu'il s'eſt contenté d'en faire ſeulement vn exemplaire ; il n'a point iugé qu'il fuſt à propos de la diuulguer, ny de la mettre entre les mains du peuple, de peur, ou qu'elle ne tombaſt dans le mépris du vulgaire, ou qu'elle ne fuſt vne pierre d'achopement aux foibles, ou qu'elle ne flataſt l'ambition des eſprits, & ne donnaſt occaſion aux particuliers de ſe rendre les iuges de la Religion, & les arbitres des differens de la Loy.

Digitized by Google

Comme Moyſe s'eſt reſerué l'intelligence & l'interpretation du liure de la Loy, ſans la communiquer au peuple, parmy lequel la bouche des Preſtres, & la tradition, tenoient lieu de l'Eſcriture.

GALATINVS ſuiuant la tradition des Hebreux, dit que Moyſe receut la Loy & l'expoſition de la Loy deſſus la montagne de Sinaï, & que l'ayant miſe par écrit, il s'en reſerua le ſens, que depuis, comme il eſt couché dans les chapitres des Peres, il communiqua à Ioſué, Ioſué aux Anciens, les Anciens aux Prophetes, & les Prophetes aux Iuges de la grande Synagogue. Sainct Hilaire ſemble appuyer cette opinion, diſant que Moyſe aprés auoir receu la Loy la publia, ſans toutefois en reueler le ſecret qu'aux ſeptante Docteurs de la Synagogue, qui fut gardé inuiolablement parmy eux, iuſques au temps de Ieſus-Chriſt. Pic de la Mirande veut conformément au rapport de Moyſe Egyptien, que ce ſecret & cette explication de la Loy confiée à Moyſe, fuſt découuerte par luy aux Septantes, qu'il auoit choiſis pour iuger le peuple, & pour garder la meſme Loy, auec commandement de ne la

Galatinus lib. 1. cap. 1.

Hilarius in expoſit. Pſal. 2.

Picus Miran. in ſua Apolog.

Digitized by Google

point diuulguer ny publier par écrit, mais de la donner de main en main à leurs ſucceſſeurs: Ce qu'il prouue par ces paroles d'Eſdras, où Dieu dit qu'il a découuert à Moyſe deſſus la montagne des choſes merueilleuſes, & qu'il luy a monſtré le ſecret & la fin des temps, luy ordonnant d'écrire vne partie de ces choſes, & de cacher les autres: auſquelles paroles ſouſcrit Origene, expliquant ce qui eſt dit en ſainct Paul, que les entretiens de Dieu ont eſté confiez aux Iuifs: Non ſeulement, dit ce Pere, il leur a donné les Eſcritures, mais encore il leur a fait part de ſes plus ſecrets & de ſes plus familiers entretiens. Mais la captiuité de Babylone ayant arreſté le cours de cette tradition, adiouſte Pic de la Mirande, Eſdras aprés la reſtauration de la Loy, voulut que cette expoſition ſecrette fuſt écrite, de peur qu'elle ne ſe perdiſt à l'occaſion d'vne nouuelle captiuité, & la redigea en ſeptante volumes qui ne deuoient eſtre communiquez par l'ordre de Dieu qu'aux ſçauans & aux Docteurs, à cauſe de la grandeur des myſteres qui y eſtoient contenus: Leſquels liures ce meſme Autheur témoigne auoir achetez auec grande dépenſe, & leus auec beaucoup de ſoing, & de plus y auoir remarqué, non ſeulement tous les myſteres de la Religion Moſaïque, mais encore les plus cachez de la Religion Chreſtienne, comme la tres-ſaincte & tres-auguſte Trinité, l'Incarnation ineffable

Eſd. 4. lib. 4. c. 14.

O ineffabilis illa ad Paulli ad Rom. c. 3. Quia credita ſunt eis eloquia Dei.

du Verbe, la cheute des Anges, les peines de l'Enfer & du Purgatoire, en ſorte qu'on ne les peut lire auec quelque ſorte d'attache & de creance, ſans auoir connoiſſance & ſans eſtre conuaincu de ces myſteres; & beaucoup de Iuifs parmy leſquels ils eſtoient en ſi grande veneration, qu'on ne les pouuoit lire auant quarante ans, ont eſté contraints par la lecture qu'ils en ont fait de reconnoiſtre les veritez du Chriſtianiſme; ce qu'il confirme par l'exemple d'Attilus Hebreu, qui par les ſeules lumieres qu'il auoit puiſées dans ces liures, diſcouroit auſſi parfaitement du myſtere de la Trinité, que s'il en auoit eſté inſtruit dans les eſcholes des Chreſtiens: ce qui obligea le Pape Sixte d'en faire imprimer vne verſion Latine pour la confirmation de la Foy, & la reduction des Iuifs dans le ſein de l'Egliſe, ſans neantmoins qu'il peuſt voir l'acheuement de ſon deſſein que trois iours auant ſa mort: Auſſi cette doctrine contenuë en ces ſeptante volumes, qui n'eſt qu'vne expoſition de la Loy ancienne, & qu'vne reuelation de la nouuelle, eſt ſelon quelques-vns, la veritable cabale des Hebreux, que l'on tient eſtre deriuée par tradition de Moyſe iuſques à Eſdras, & depuis Eſdras par écrit ſecret iuſques à ces derniers ſiecles; que ſainct Hilaire dit auoir eſté approuuée de Ieſus-Chriſt, qui eſt receuë de l'Egliſe, & qui eſt differente de cette fauſſe cabale inuentée par

Hilarius. Cuius doctrinæ etiam meminit Dominus in Euangelio, dicens: Super cathe-

dram Moysi sederunt scribæ & Pharisæi; omnia ergo quæcumque dixerint vobis seruate & facite.

les Rabbins, pleine d'erreurs & de mensonges, qui consiste à déchiffrer des noms & à faire des prestiges, qui est superstitieuse, diabolique, contraire à la Loy, appuyée sur des fausses traditions, & condamnée par Iesus-Christ en la personne des Pharisiens & des Scribes, qui expliquoient la Loy contre la Loy, & depuis par toute l'Eglise.

Mais disons quelque chose encore de plus certain, & qui soit appuyé sur de plus solides fondemens, à sçauoir que Moyse aprés auoir receu la Loy de Dieu, passoit les iours entiers à l'enseigner de viue voix au peuple, & à decider tous les differens & tous les doutes qui naissoient à son occasion; mais que ne pouuant luy seul soustenir ce faix, il establit deux Conseils, l'vn petit & composé seulement de vingt-trois personnes, l'autre grand & composé de septante Anciens, l'vn à la sollicitation de Iethro, l'autre par l'ordre & le commandement de Dieu, l'vn dont il est parlé dans l'Exode, où il est dit que Iethro voyant vn iour Moyse entouré d'vne foule de peuple, & que tout le iour ne suffisoit point pour vuider les affaires qui se presentoient, luy conseilla de choisir des hommes de probité & d'experience, sur lesquels il se déchargeast de la moitié de ses soins, & à qui il laissast la connoissance des petites choses, se reseruant le iugement des grandes: L'autre dont il est parlé dans les

Exodi 18. Altera autem die sedit Moyses vt iudicaret populum qui assistebat Moysi à manè vsque ad vesperam, quòd cùm vidisset cognatus eius, ait, quid est hoc quod facis in plebe? cur solus sedes..... stulto labore consumeris, tu & populus iste, vltra vires tuas est negotium, solus illud non poteris sustinere. Prouide autem de omni plebe viros potentes & timentes Deum, in quibus sit veritas, qui Iudicent populum omni tempore: quicquid autem maius fuerit referant ad te, & ipsi minora tantùm iudicent, quibus auditis Moyses fecit omnia quæ illi suggesserat.

Nombres,

Nombres, où Dieu commanda à ce Prophete de choisir septantes Anciens, dont la foy & l'integrité luy fust connuë, pour le soulager dans son ministere: Et i'osteray, luy dit Dieu, de ton esprit, & ie leur departiray, afin qu'ils sousti-ennent & qu'ils portent auec toy le faix & la charge du peuple. Ce n'est pas que Dieu diminuast en rien la grace qu'il auoit faite à Moyse, mais il la voulut estendre & la communiquer dans vn degré inferieur à celuy qu'il auoit receu, & cette grace estoit vn don de prophetie, qui ne consistoit pas tant à découurir les choses futures, qu'à penetrer dans les choses cachées, comme estoient les mysteres & les secrets de la Loy. Tout cecy se passa dans le desert.

Num. 11. Dixit Dominus ad Moysem: Congrega mihi 70. viros de senibus Israel quos tu nosti quòd senes populi sint ac magistri, & duces eos ad ostium Tabernaculi, fœderis, faciésque ibi stare tecum, vt descendam & loquar tibi: & auferam de spiritu tuo, tradámque eis vt sustentent tecum onus populi, & non tu solus graueris.

Aprés la mort de Moyse & l'establissement du peuple d'Israël en la terre de Promission, deux Tribunaux furent establis dans la suite des temps; l'vn en Ierusalem, qui répondoit au Conseil des Septantes, & à qui appartenoit de iuger des grandes difficultez; l'autre à la porte de chaque Cité, répondant au Conseil particulier, & à qui appartenoit de vuider les menuës causes: il y auoit neantmoins cette difference entre les deux Conseils establis dans le desert, & les deux autres qui leur succederent, que dans les premiers, les Iuges qui y presidoient, & principalement les septantes Anciens, exposoient la Loy, selon le don de prophetie qu'ils auoient receu immediatement de

Dieu, ou l'intelligence qu'ils auoient receuë de Moyſe ; au lieu que les autres ne iugeoient que par vne ſcience de tradition qui ſe communiquoit de main en main aux enfans par les peres, & qui ne ſe debitoit qu'en ſecret, à la façon des Myſteres : & de meſme que quand il ſe rencontroit quelque queſtion d'importance touchant la Loy, comme celle dont il eſt parlé dans les Nombres, de ces immondes, qui à cauſe d'vne impureté legale ne pouuoient celebrer la Paſque auec les autres, on auoit recours à Moyſe qui conſultoit Dieu, & qui receuoit immediatement la réponſe de ſa bouche, & la rendoit de viue voix au peuple ; auſſi quand il ſe rencontroit aprés quelque affaire de conſequence, on auoit recours au grand Preſtre, qui conſultoit la Loy écrite, & qui en tiroit l'éclairciſſement & la reſolution, pour la donner au peuple.

Num. 9. Ecce autẽ quidam immundi ſuper anima hominis, qui non poterant facere Phaſe in die illo, accedẽtes ad Moyſem & Aaron, dixerunt eis, immũdi ſumus ſuper anima hominis, quare fraudamur vt non valeamus oblationem offerre Domino in tempore ſuo, inter filios Iſrael? quibus reſpondit Moyſes, ſtate vt conſulam quid præcipiat Dominus de vobis.

Ce qui monſtre euidemment que l'Eſcriture, & meſme celle qui renfermoit les Ceremonies, les Commandemens, & les choſes de pratique neceſſaires au ſalut, & qui partant deuoit eſtre plus familiere, ne deuint point neantmoins commune parmy le vulgaire, que l'interpretation & l'intelligence n'en fut point donnée au peuple, qu'il n'eſtoit point en ſon pouuoir de la conſulter dans ſes doutes, ny d'en tirer des inſtructions pour ſa conduite, qu'il eſtoit obligé de les rechercher de la bou-

Digitized by Google

che des Anciens & des Preſtres, & enfin qu'aprés ces oracles viuans il ne luy reſtoit au defaut de l'Eſcriture que la tradition, pour apprendre les ordonnances de Dieu & les actions de ſes peres.

Et cecy nous eſt marqué tres-expreſſément dedans l'Exode, où nous liſons que Dieu commanda à ceux qui auoient veu les merueilles qu'il auoit operées dedans l'Egypte, de les raconter à leurs enfans, afin que le ſouuenir en demeuraſt perpetuel dans les familles, & que la memoire en fuſt portée par la ſuite des generations dans tous les temps. Tu diras à ton fils, dit Dieu, c'eſt là ce que le Tout-puiſſant a fait pour moy quand ie ſuis ſorti de l'Egypte. Interroge tes peres & tes maieurs, dit-il ailleurs, & ils t'enſeigneront: Mettez ces Commandemens que ie vous donne dans le fonds de vos cœurs, afin que vous les recommandiez à vos enfans. Et dans l'hiſtoire des Iuges: Où ſont ces choſes merueilleuſes que nous auons appriſes de la bouche de nos peres? Et Dauid, Nous auons entendu de nos aureilles, & nos peres nous ont annoncé les prodiges que Dieu a fait paroiſtre en leurs iours: Et auec combien de ſoin, s'écrie ce Prophete en vn autre endroit, Dieu leur a-t'il recommandé de publier ſes œuures? afin qu'vne generation en donnaſt connoiſſance à vne autre, & que la penſée de ſes bienfaits ne puſt eſtre iamais effacée par ce moyen

Exodi 13. Narrabisque filio tuo in die illo dicens: hoc eſt quod fecit Dominus quando egreſſus ſũ de Ægypto.

Deut. 32. Interroga patrem tuum, & annuntiabit tibi: maiores tuos, & dicent tibi.

Ponite corda veſtra in omnia verba quæ ego teſtificor vobis hodie, vt mãdetis ea filiis veſtris.

Iudicum 6. Vbi ſũt mirabilia eius quæ narrauerunt patres noſtri, atque dixerunt?

Pſ. 43. Deus, auribus noſtris audiuimus: Patres noſtri annuntiauerunt nobis, opus quod operatus es in diebus eorum, & in diebus antiquis.

de l'eſprit & de la memoire des hommes.

Ce n'eſt pas que ces choſes ne fuſſent écrites, car Moyſe auoit écrit les cinq liures que nous appellons le Pentateuche, dans leſquels il auoit renfermé la vie de tous les Patriarches, & décrit l'hiſtoire de tous les temps: Mais comme l'Eſcriture n'eſtoit point commune, la tradition eſtoit neceſſaire pour en renouueller la memoire de temps en temps, & la porter de main en main iuſques dans les ſiecles futurs.

Il eſt icy beſoin de remarquer que quand ie parle de la Loy, ie n'entens pas ſimplement parler des dix Commandemens du Decalogue que Dieu vouloit eſtre écrits ſur le front & ſur les habits, & qu'il auoit commandé d'afficher aux portes & dans tous les endroits des maiſons; mais ie comprends ſous ce nom les liures ſaincts, ſelon l'vſage & la ſignification que ce mot a en ſainct Iean, & en la premiere aux Corinthiens, & en diuers endroits de l'Eſcriture, & principalement le Leuitic, les Nombres, le Deuteronome & l'Exode, qui contiennent les Loix concernantes les Ceremonies & les Iugemens, & tous les preceptes, tant negatifs qu'affirmatifs, qui ſe montoient au nombre de ſix cens treize, à ſçauoir deux cens quarante-huict affirmatifs, ſuiuant le nombre des membres du corps humain, & trois cens ſoixante-cinq negatifs, ſuiuant le nombre des an-

Ioan. 10. Nónne ſcriptum eſt in lege veſtra, ego dixi dij eſtis.
1. *Cor.* 14.

nées, ſelon la remarque de Moyſe Egyptien, dont les vns regardoient les Preſtres, les autres les Iuges, & la plus grande partie le peuple qui n'en auoit connoiſſance, ou que par vne tradition commune, ou que par la lecture qui s'en faiſoit de ſept ans en ſept ans, ou que par la bouche des Preſtres & des Anciens, qu'il eſtoit obligé de conſulter pour s'inſtruire, & pour receuoir d'eux la ſcience du ſalut.

Continuation de l'vſage des Liures ſacrez, iuſques au Prophete Eſdras.

CEPENDANT le nombre des Liures ſacrez ſe groſſit & ſe multiplia auec celuy des Eſcriuains, celuy de Ioſué, des Iuges, de Ruth, parurent en lumiere; Dauid compoſa ſes Pſeaumes, & les Prophetes laiſſerent par écrit à la poſterité leurs oracles. Mais parce que ces liures eſtoient écrits en pluſieurs cartes & annales diſperſez en diuers lieux, Eſdras ayant eſté le premier qui les ait mis par ordre, & qui les ait ramaſſez enſemble, & renfermez dans vn volume: c'eſt pourquoy ils ne vinrent point à la connoiſſance du peuple, & ne furent point abandonnez à ſa diſcretion. Mais ils demeurerent cachez, ou entre les mains des Preſtres qui s'en eſtoient ſaiſis, ou des Scribes qui écriuoient ſous les Propheres, ou dans vn lieu

Digitized by Google

secret du Temple, comme des Reliques sacrées & des monumens authentiques de la Religion.

Sanctus Chrysost. hom. 9. in Matth. Multa ex Prophetiis perierunt monumentis, desides enim cùm essent Iudæi, nec desides modò sed & impij, alia quidem perdiderũt negligentes, alia verò tum incenderunt, tum concideruntEt de profanitate tali Ieremias refert cap. 36. de negligentia verò 4. Reg. 22. legimus quoniam post multum temporis vix Deuteronomij volumen sit repertum, defossũ quodam in loco, ac pæne delectum.

Mais il arriua, dit sainct Chrysostome, que par la negligence des Prestres, ou par l'impieté des Roys, la pluspart de ces liures furent égarez ou perdus. Cette negligence se remarque par celle dont il est parlé au quatriéme liure des Roys, où il est dit que le Deuteronome, qui estoit le principal liure de l'ancien Testament fut long temps égaré & enseueli dans le Temple, où il fut trouué par Helcias le grand Prestre, & leu publiquement par le Roy Iosias à la porte du Temple, auec les acclamations & les applaudissemens de tout le peuple. Pour ce qui est de l'impieté des Roys, nous en auons vn bel exemple dans Ieremie, où le Roy Ioakim ayant entendu quatre ou cinq pages d'vn liure plein de menaces, qui auoit esté reuelé à Ieremie, & écrit par Baruch, le fit ietter auec cholere dedans le feu, nonobstant la priere de quelques gens de bien, & le regarda brûler auec plaisir iusques à la derniere feüille. Les Ministres d'Antiochus exercerent long-temps aprés vne pareille profanation à l'égard des Liures saincts; & on ne peut douter que Manassés, & ces Roys impies qui ont taſché par toute sorte de moyens d'abolir le culte du vray Dieu, & d'introduire la superstition & l'idolatrie parmy les peuples, n'ayent fait tous leurs efforts pour

1. Mach. 1. Libros legis Dei combusserunt igni scindẽtes eos, & apud quemcumque inueniebantur libri Testamenti Domini, & quicumque obseruabat legem Domini trucidabant eum secundũ edictum regis.

Digitized by Google

oſter les Liures diuins qui condamnoient leurs actions, & qui euſſent eſté des reproches continuels de leur infidelité; ils n'euſſent pas conſerué dans le meſme Temple, où ils éleuoient des autels aux Idoles, des monumens & des loix qui defendoient ſi expreſſément ces abominations & ces ſacrileges; & s'ils n'auoient point de reſpect pour les Prophetes qu'ils mettoient à mort, il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'en auoient guere dauantage pour leurs eſcrits; & de là vient la perte de tant de liures compoſez par les Prophetes, que l'Eſcriture cite, & dont il ne nous reſte plus que les titres; & i'en remarque iuſques à dix-huit dans l'Eſcriture, qui ont eſté perdus & conſommez dans la ſuite des temps.

4. *Reg.* 22. Dixit autē Helcias Pontifex ad Saphan ſcribam: reperi librū legis in domo Domini ..... quem cùm legiſſet Saphan coram Rege & audiſſet Rex verba libri huius, ſcidit veſtimenta ſua & dixit Helciæ, & Ahicam: ite, conſulite Dominum de verbis voluminis huius, quod inuentum eſt, magna enim ira Domini ſuccenſa eſt contra nos, quia non audierunt patres noſtri verba libri huius.

D'où l'on peut conclure que l'vſage des Liures diuins n'eſtoit pas beaucoup commun parmy le peuple, puis qu'à peine reſta-t'il vn exemplaire du Deuteronome, qui eſtoit le Liure de la Loy, dans toute la Iudée; & ſi à peine le Liure de la Loy, adiouſte ſainct Chryſoſtome, a eſté conſerué, lors que le Temple n'auoit pas encore eſté expoſé au pillage ny au feu, faut-il s'eſtonner ſi aprés le ſacagement de Ieruſalem, l'incendie & l'embraſement du Temple, le tumulte & la licence des ſoldats, au milieu d'vne deſolation generale, la pluſpart des Liures ſacrez ont eſté, ou conſommez par le feu, ou perdus parmy la foule, ſans

Chryſoſt. hom. 9. in Matth. & hom. 7. in 1. ad Cor. Si autem abſque vlla incenſione templi, abſque vllo impugnante ciuitatis tumultu, ſacri tamen libri variè deperibant. quis iam iſtud inter alias depopulationes vaſtationéſque hoſtū, inter illa templi, ac totius vrbis incendia contigiſſe miretur?

qu'il en soit resté aucun monument ny exemplaire.

Sainct Chrysostome veut parler de la desolation de Ierusalem, dans laquelle il veut que la plusspart des Liures diuins ayent esté enuelopez & enseuelis sous ses ruines. Mais pour ne point confondre l'ordre des choses, & faire iour à la verité, il est necessaire de remarquer dans l'Escriture trois desolations de Ierusalem, & trois transmigrations du peuple Iuif en Babylone: La premiere sous Ioakim qui fut fait esclaue de Nabuchodonozor pendant trois ans auec tout son peuple, du nombre duquel estoient Ezechiel & Daniel: La seconde sous Iechonias, en laquelle tous les tresors & tous les vases de la Maison de Dieu furent enleuez & transportez en Babylone: La troisiéme sous Sedecias, qui fut la plus sanglante de toutes, puis qu'il n'y eut point de maison garantie du fer ny du feu, & qu'on n'épargna pas mesme, ny le Temple, ny le Palais, qui furent démolis & reduits en cendre aprés auoir esté abandonnez à la licence & à la fureur du soldat: & dans ces desordres il est certain que beaucoup de liures furent portez en Babylone: comme nous apprenons de Daniel qui lisoit les Propheties de Ieremie dans sa captiuité; en sorte que du temps mesme de Cyrus, au rapport de Ioseph, il se trouua encore par vne Prouidence diuine quelque liure d'Isaye, dans lequel

4. Reg. 24. In diebus eius ascendit Nabuchodonosor Rex Babylonis, & factus est ei Ioakim seruus tribus annis.

Eodem cap. Venitque Nabuchodonosor Rex Babylonis, ad ciuitatem cum seruis suis .... transtulit quoque Ioachim in Babylonem.

4. Reg. 25. Filios autem Sedeciæ occidit coram eo, & oculos eius effodit vinxitque eum catenis, & adduxit Babylonem.

Danielis 9.

Iosephus lib. 11. Antiquitatum.

Isaye 45.

Digitized by Google

lequel on luy fit voir vn endroit qui parloit de luy manifeſtement; les autres furent brûlez auec le Temple, & les maiſons des Scribes; & les autres enfin reſterent en Ieruſalem, mais cachez & enſeuelis ſous les ruines de cette malheureuſe ville. Et on ne peut douter que quand Ieremie ſe ſaiſit de l'Arche, il ne priſt en meſme temps le Liure de la Loy qu'il donna à ceux qui paſſoient en Babylone, comme il eſt écrit dans les Machabées, pour les retenir dans la crainte & dans le culte du vray Dieu, & qu'il ne cachaſt les autres qui tomberent entre ſes mains auec l'Arche, le Tabernacle & l'Autel des parfums ſur la montagne de Nebo, d'où cét auguſte threſor n'a point depuis eſté tiré, au moins ne s'en trouue-t'il aucune mention chez les Autheurs.

Tertull. lib. de habitu mulierum. Hier. aduer. Heluidium.

1. Mach. 2. Et dedit illis qui transmigrabant legem, ne obliuiſcerentur præcepta Domini.

Eodem loco. Et veniens ibi Ieremias inuenit locum ſpeluncæ, & tabernaculum, & arcam, & altare incenſi intulit illuc, & oſtium obſtruxit.

L'Eſcriture ſaincte eſtant ſi mal traitée, il fallut, dit ſainct Chryſoſtome, que Dieu ſuſcita vn Prophete pour la reſtablir, en ramaſſant ſes reliques qui eſtoient eſparſes en diuers endroits du monde; & ce Prophete fut Eſdras, communément appellé le Reſtaurateur de la Loy.

Chryſ. hom. 8. in Epiſtolam ad Hebræos.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De l'vſage de l'Eſcriture, depuis Eſdras iuſques à Ieſus-Chriſt.

Irenæus lib. 3 c. 25. Cùm ſcripturæ, dū populi Iſraëlitici captiui ſub Nabuchodonoſor tenebantur, penitus interiiſſent, Eſdram Deus incitauit, vt cùm libros omnium prophetarum, tum legem à Moyſe promulgatam de integro populo teſtitueret. *Idem habet Eusebius lib. 5. cap. 8. Tertullianus de habitu mulieb. c. 3.* Hieroſolymis Babylonica expugnatione deletis omne inſtrumentum Iudaicæ literaturæ per Eſdram conſtat reſtauratum *Clemens Alex. 1. Strom. lib.* Eſdras Leuites, qui factus fuerat ſacerdos, prophetauit omnes veteres rurſus ſcripturas renouans. *Hier. aduerſus Heluidium. Theodoretus præf. in pſal. Optatus Mileuit. lib. 7. contra Parmen. Baſilius in Epiſt. ad Chylonem.* Hic cæpus in quo, ſeceſſu facto, Eſdras omnes diui-

TOvs les Peres & tous les Interpretes ont beaucoup peiné pour ſçauoir de quelle façon la reſtauration de la Loy a eſté faite par le Prophete Eſdras: Les vns, comme ſainct Irenée, Tertullien, ſainct Clement Alexandrin, Euſebe, ſainct Hieroſme, Theodoret, Optat Mileuitain, veulent qu'Eſdras ait reſtabli par memoire tous les Liures diuins, dont aucun dans leur ſentiment n'auoit échappé de la derniere deſolation; & qu'il les ait écrit derechef aprés les auoir receus de Dieu. Ce que ſainct Baſile dans l'Epiſtre à Chylon prouue par le quatriéme liure d'Eſdras, où ce Prophete eſtant enuoyé de Dieu pour corriger ſon peuple, luy repreſenta qu'il ne pouuoit executer ſes ordres, parce qu'il n'y auoit plus de Loy pour luy faire connoiſtre la verité: Tout le ſiecle, dit-il, eſt enuelopé de tenebres, & tout le peuple marche dans l'obſcurité d'vne épaiſſe nuit, de-

Digitized by Google

puis que voſtre Loy a eſté bruſlée; & ſon ignorance eſt ſi craſſe, qu'il ne ſçait plus ny ce que vous auez fait pour luy, ny ce qu'il eſt obligé de faire pour vous: en ſuite dequoy, il eſt dit que Dieu mit dans ſon eſprit vne ſource de lumiere & de ſageſſe qui ne tarit point pendant quarante iours & pendant quarante nuits, dans lequel temps il ne ceſſa de parler, & dicta deux cens quatre volumes, qui furent recueillis & couchez par écrit, par cinq Scribes choiſis & ordonnez pour cét effect.

nos libros ex mandato Dei eructauit. *Eſdræ 4. cap. 14.* Poſitum eſt ſæculum in tenebris, & qui habitant in eo ſine lumine, quoniam lex tua incenſa eſt, propter quod nemo ſcit quæ à te facta ſũt, vel quæ incipient opera..... ſcripti ſunt autẽ per quadraginta dies libri ducenti quatuor.

Mais parce que ce liure n'eſt pas d'vne authorité Canonique, & qu'il n'exige pas toute la ſoûmiſſion ny toute la creance qui eſt deuë à l'Eſcriture ſaincte; Ie ne feins point de dire auec ſainct † Chryſoſtome, S. Athanaſe, ſainct Hilaire, & Theodoret, qu'il n'eſt pas moins probable que ce Prophete par vn inſtinct de Dieu particulier, ramaſſa ſeulement les reſtes de l'Eſcriture qui eſtoient diſperſées en diuers endroits par la reuolution des temps, & dont il fit vn volume aprés auoir corrigé & mis en ordre toutes ces ſacrées reliques, à quoy il y a beaucoup d'apparence qu'il fut pouſſé par Nehemias, qui prit ſoin de recouurer les liures ſaincts & égarez, & dont il fit rechercher les exemplaires en diuerſes regions, qu'il renferma dans ſa Bibliotheque, comme il eſt dit au ſecond des Machabées.

† *Chryſ. hom. 8. ad Heb. Athan. in Synopſi.* Narratur hoc quoque de Eſdra, quòd cùm libri quinque per incuriam populi, ac diuturna captiuitate periiſſent, ipſe illos cùm eſſet honeſti ſtudioſus, induſtrius, & lector, apud ſe omnes cuſtodierit, ac tandem protulerit, omnibúſque tradiderit atque ſeruauerit. *Hilar. in præf. in Pſ. Theodor. præf. in Pſ.*

2. Machab. 2. Nehemias conſtruens bibliothecam congregauit de regionibus libros Prophetarum, & Dauid, & Epiſtolas regum, & de donariis. *Euſebius in Chronico.* Eſdras eruditiſſimus diuinæ legis

Le meſme Euſebe, ſainct Hieroſme, & le

& omnium Iudæorum Magister, qui regressi fuerant de captiuitate in Iudæam, affirmatúrque diuinas scripturas memoriter condidisse, & vt Samaritanis non misceretur litteras Iudaicas commutasse. *Hieron. in prologo Galeato. Beda in c. 8. & 9. Esdræ. Genebrardus lib. 2. Chron.* Elementa quibus iam olim hodiéque Iudæi vtuntur sunt Assyriorum, veterum Hebræorum auctore Esdra, qui ideo litteras, idque synodi cõsilio mutauit, quòd hoz Samaritani callerẽt, vel quia veterum Hebræorum, quàm Assyriorum operosior erat scriptura. *Beda Esd. 7.* Litteras commutauit, quibus commodius hæc lex scribi posset, vnde dicitur scriba velox. †*Lib. 2. Chron.* Non mutauit tamen figuram antiquæ litteræ T vt quæ gereret formam crucis: nam hanc post captiuitatem Romanam, immutatam, vel à Rabbinis vel à Masorethis odio crucis, vt ex Hier. & Origene colligi potest, qui suo tempore crucem expressisse narrant.

Venerable Bede adiouſtent, qu'il écriuit ces liures auec des characteres differens de ceux dont Moyſe s'eſtoit ſerui, & qui eſtoient auparauant en vſage parmy les Iuifs; & qu'au lieu du charactere Hebreu, il vſa de celuy des Aſſyriens: Ce qui eſt confirmé par Genebrard, au liure ſecond de ſa Chronologie, qui en apporte deux raiſons, ou parce que l'eſcriture des Hebreux eſtoit plus penible & plus difficile, & partant moins commode pour tranſcrire tous les liures qu'il auoit recueilly & corrigé, ou afin d'apporter de la diſtinction entre l'écriture des Iuifs & celle des Samaritains, qui auoient receu ſeulement les cinq liures de Moyſe pour Canoniques, & qui retenoient l'vſage de l'ancien charactere.

† Genebrard remarque qu'il ne changea point l'ancienne figure de la lettre T, qui exprimoit la forme de la Croix, & qu'elle n'a eſté changée qu'aprés la captiuité Romaine, ou par les Maſorettes autheurs de la tradition, ou par les Rabbins en haine de la Croix; ce qu'on peut colliger de S. Hierôme & d'Origene, qui témoignent qu'elle auoit retenu ſon ancienne figure, & qu'elle exprimoit de leur temps le ſigne & l'inſtrument precieux de noſtre redemption.

L'Eſcriture eſtant ainſi reſtablie, Eſdras retourna ſous Artaxerxes, de Babylone en Ieruſalem, où ayant fait amaſſer tout le peuple, il la leut en ſa preſence, & continua en cét exer-

cice plusieurs iours, expliquant auec les Leuites les difficultez qui s'y rencontroient: si bien, dit l'Escriture, qu'il y eut vne grande ioye parmy le peuple, de ce qu'il entendoit les paroles de la Loy par l'interpretation d'Esdras.

Ce mot d'interpretation donne suiet de croire que le peuple Hebreu pendant cette captiuité, auoit oublié sa langue maternelle, & s'estoit accoustumé à la Chaldaïque ou Assyrienne, & que c'est pour ce suiet que le peuple ne pouuoit entendre les paroles de la Loy qui estoit en langue Hebraïque, sans interprete: car encore qu'Esdras eust changé le charactere, il n'auoit point changé la langue, & il auoit écrit la Bible en mesme Hebreu que Moyse, quoy qu'il ne se fust pas serui des mesmes lettres, comme Origene écriuit dans ses Octaples l'Hebreu de la Bible en charactere Grec.

Mais parce qu'il semble estrange qu'vn peuple entier ait oublié vne langue qu'il auoit apprise dés le berceau, & principalement en l'espace de septante ans ou enuiron, que dura cette captiuité; veu que pendant celle de l'Egypte, qui fut de deux cens ans, il est certain que les Israëlites n'auoient point perdu l'vsage de celle qu'ils auoient receuë de leurs peres, & que Moyse écriuit depuis ses liures en langue Hebraïque, aussi bien que les Commandemens de la Loy, pour les rendre intelligibles à tout le peuple. Ce qui paroistra moins vray-semblable,

Esdra 7. Post hæc verba in regno Artaxerxis regis Persarum Esdras filius Saraiæ ascendit de Babylone, & ipse scriba velox in lege Moysi, quem Dominus Deus dedit Israel.

1. Esdra 8. Attulit ergo Esdras sacerdos legem coram multitudine virorum & mulierum. Et aperuit Esdras librum coram omni populo, & legerunt in libro legis Dei distinctè, & apertè ad intelligendum, & intellexerunt cùm legeretur. Dixit autem Esdras sacerdos & Scriba, & Leuitæ interpretantes vniuerso populo. Abiit populus vt faceret lætitiam magnam quia intellexerat verba quæ docuerat eos, & in die 2. congregati sunt Principes &c. ad Esdram scribam vt interpretaretur verba legis.

si vous y comprenez les Prestres, les Leuites, & les Princes des Tribus, ausquels cette interpretation s'adressoit aussi bien qu'au vulgaire, comme il est remarqué dans le huictiéme d'Esdras. Car qui croiroit que ces Chefs de famille eussent esté si peu ialoux d'vne langue qui estoit aussi ancienne que le monde, & dont Dieu mesme s'estoit serui pour publier ses oracles? Ce qui a fait dire à plusieurs, que cette interpretation n'estoit qu'vne exposition des difficultez de la Loy, semblable à celle qui se faisoit de sept ans en sept ans en la feste des Tabernacles.

Mais quoy que c'en soit, il faut neantmoins demeurer d'accord, que la langue resta entierement corrompuë parmy le menu peuple: ou parce que ceux qui nasquirent dans la captiuité, n'apprirent point d'autre langue que l'Assyrienne, ou à cause du mélange des Iuifs auec les Babyloniens, qui leur fit perdre & oublier l'vsage de leur langue propre, pour parler celle de ces barbares, auec lesquels ils auoient à conuerser & à viure. Et il n'en est pas icy de mesme que de la captiuité de l'Egypte, pendant laquelle les Israëlites furent touſiours separez des Egyptiens, & habiterent tous ensemble dans la terre de Gessen, par l'adresse & l'industrie de Ioseph, qui craignant que ses freres & ses neueux ne fussent infectez des erreurs & des abominations de cette nation infidelle, tas-

Gen. 47. Dixit itaque Rex ad Ioseph: Pater tuus & fratres tui venerũt ad te. Terra Ægypti in conspectu tuo est in optimo loco. fac eos habitare, & trade eis terram Gessen.

cha de leur oſter la communication d'auec ce peuple, & obtint du Roy vn canton de l'Egypte pour leur habitation & pour leur demeure; ce qui fit qu'ils conſeruerent parfaitement l'vſage de leur langue, auſſi bien que l'exercice de leur religion, pendant vn ſi long-temps de captiuité: Au lieu que dans la tranſmigration des Iuifs en Babylone, ils furent meſlez auec les Chaldeens, deſquels ils eſtoient eſclaues & ſuiets, & de là vient qu'ils oublierent leur Loy & leur langue, pour épouſer & la religion & la langue de leurs maiſtres; ce que l'on trouuera moins eſtrange ſi l'on conſidere que la ſeule inuaſion des Goths, a oſté l'vſage de la langue Latine en Italie, qui eſtoit naturelle à cette contrée: & ſi le paſſage d'vne nation barbare a eſté capable de corrompre le langage de tout vn peuple; que n'aura pas fait vne captiuité de tant d'années?

Cette corruption ſe fortifia depuis dans la ſuite des temps par le commerce que les Iuifs eurent auec leurs voiſins, & principalement auec ceux de Syrie, dont ils emprunterent grande quantité de mots, en ſorte que de pluſieurs langues, ils en firent vne corrompuë & compoſée d'Hebreu, du Chaldaïque & du Syriac, que l'on peut appeller Hieroſolymitaine, & qui eſtoit en vſage du temps de noſtre Seigneur; ce qui ſe prouue par les Euangeliſtes, qui rapportent des mots & des phraſes tirées du Syriac, & ſorties de la bouche de Ieſus-Chriſt.

Digitized by Google

D'où il s'enſuit que depuis Eſdras iuſques à Ieſus-Chriſt l'Eſcriture n'eſtoit plus en langue vulgaire, puiſqu'elle eſtoit écrite en Hebreu, & que la langue vulgaire eſtoit, ou vn Hebreu corrompu, comme l'Italien eſt vn Latin corrompu, ou Chaldaïque, ou Syriaque, ou pluſtoſt vn mélange de toutes ces langues, ſi bien que le peuple conformément à ce qui eſt dit dans l'Euangile, n'entendoit point la Loy, & que perſonne ne pouuoit auoir l'intelligence de l'Eſcriture, que ceux qui auoient la connoiſſance de l'Hebreu: ce qui eſt d'autant plus vray, que les Hebreux ne voulurent iamais ſouffrir de verſion vulgaire de la Bible, comme nous apprenons du Talmud, au traité du Sabbath, & de Rabbi Azarias, que Ramba Gamaliel, ce fameux Rabbin, ayant appris que le liure de Iob eſtoit tourné en langue vulgaire, s'écria tout tranſporté de cholere, qu'il falloit eſtouffer ce liure dans ſa naiſſance, & l'enſeuelir dans la terre; & quelques Rabbins témoignent expreſſément que l'idiome de l'Eſcriture eſtoit different de celuy du vulgaire.

Ioa. 7. Sed turba hæc quæ non nouit legem.

Rabbi Azarias lib. 3. cap. 57.

Marſ. trx in tract. Sanedrin. Tradita eſt lex charactere Hebræo, idiomate verò ſancto &c. at paulo poſt Eſdram charactères Aſſyrios retinentes ſanctam elegerunt ſibi idioma, Hebræum characterem & arameum idioma idiotis relinquentes.

L'Eſcriture donc demeura cachée au peuple, & elle deuint la matiere des eſcholes, & l'eſtude des ſcauans. Eſdras au rapport de Genebrard, inſtitua vne Academie pour l'interpreter publiquement, & en ſuite il y eut des Synagogues pour l'expoſition de la meſme Loy, comme nous apprenons des Actes, où

Genebrard. lib. 2. Act. 15. Moyſes enim à temporibus

ſainct

sainct Iacques parlant au Concile de Ierusalem en la presence de tous les Apostres, dit que Moyse auoit dés les anciens temps esté presché & enseigné dans toutes les citez, & leu publiquement dans les Synagogues tous les iours du Sabbath. Ces temps anciens dont parle en cét endroit cét Apostre, ne peuuent estre entendus des premiers temps de la Loy où il n'y auoit qu'vn exemplaire, ny du temps de Iosias où à peine s'en trouua-t'il vn dedans toute la Iudée, ny mesme du temps des autres Roys d'Israël & de Iuda deuant la captiuité, qui estoient pour la pluspart ennemis de Dieu, & rebelles à ses loix: mais de ceux qui suiuirent la captiuité, où l'Escriture deuint plus commune, & où l'on establit dans toutes les citez des Synagogues & des Escholes, par le conseil & l'auis d'Esdras, qui le fit de peur que la Loy ne vinst encore vne fois à estre perduë ou égarée: Et c'est pourquoy aprés la desolation de la Iudée, & principalement de Ierusalem qui arriua sous Antiochus, il ne fut point besoin de restaurateur pour reparer la Loy, dont il y auoit des exemplaires dispersez dans toutes les citez.

antiquis, habet in singulis ciuitatibus, qui cum prædicent in synagogis, vbi per omne sabbatum legitur.

Et certes s'il y eust eu auant le temps de la captiuité, dans toutes les citez, des Synagogues où l'Escriture eust esté leuë publiquement, pourquoy est-il expressément remarqué que

Ieremie donna le liure de la Loy à ceux qui paſſoient en Babylone, comme vn Teſtament ſacré, ou pluſtoſt vn memorial des volontez & des ordonnances de Dieu, qui les deuoit retenir dans le reſpect & dans la crainte, & les détourner du culte des fauſſes diuinitez, puiſqu'il ne pouuoit douter que pluſieurs copies ne deuſſent eſtre portées dans la captiuité? Pourquoy Nehemias euſt-il tant de peine à recouurer les liures des Prophetes, & de Dauid, qui deuoient eſtre tres-communs, & les enuoya-t'il chercher dans les regions éloignées auec beaucoup de dépenſe & de ſoin? Pourquoy fut-il beſoin d'vn Reſtaurateur qui reſtablit la Loy en la receuant derechef de la bouche de Dieu, ſelon le ſentiment de la pluſpart des Peres; car cela ſuppoſe qu'il n'y auoit plus de Loy ny de liure ſainct parmy le peuple de Dieu? Et comment de tant d'exemplaires n'y en auroit-il eu aucun qui euſt échappé de la deſolation? Comment de tant de liures répandus dans toute la Iudée, ne s'en ſeroit-il pas trouué vn de reſte parmy les Iuifs? Cõment tous les Chefs de la Synagogue, tous les Docteurs, & tous les Scribes auroient-ils laiſſé perdre ces liures ſacrez qu'ils auoient entre leurs mains? Et ſi cette opinion qui eſt appuyée de l'authorité de tant de graues Autheurs, & ſur le témoignage du quatriéme liure d'Eſdras, dont l'authorité n'eſt pas à negliger, quoy qu'elle ne ſoit pas canonique, puiſque les Peres l'ont eu

Digitized by Google

en veneration, que ſainct Ambroiſe en conſeille la lecture, & qu'il en tire meſme des preuues & des paſſages, & que Genebrard le reconnoiſt dans ſes Chroniques pour eſtre du ſecond Canon des Hebreux : ſi cette opinion, dis-ie, ne ſemble pas ſi probable, elle eſt neantmoins digne de reſpect, & on ne la peut condamner ſans temerité. Mais ie veux qu'elle ne puiſſe eſtre receuë, & qu'Eſdras ne reſtablit point la Loy en la receuant vne ſeconde fois de la bouche de Dieu, mais ſeulement en la corrigeant & en ramaſſant ſes liures ; touſiours faut-il auoüer, qu'il n'y auoit point de Loy dans toute la Iudée & dans Ieruſalem, auant le retour de ce Prophete, qui fut le premier qui l'apporta & qui la publia au peuple depuis ſa deliurance ; & de là vint la grande ioye & l'acclamation generale & des Princes & des Preſtres, & de tout le peuple, ſur le recouurement de la Loy qui eſt décrite au ſecond liure d'Eſdras? Et eſt-il croyable que s'il y auoit parmy les Iuifs auant leur captiuité autant pour le moins de liures de la Loy, que de citez & de villes, il ne s'en fuſt trouué aucun dans toute la Iudée aprés leur retour, en ſorte qu'il fut neceſſaire que Dieu deputaſt vn Prophete pour en porter vn exemplaire à ce peuple. Ce qui ſemblera encore moins digne de creance, ſi l'on conſidere que tous les Iuifs ne furent pas emmenez en Babylone, & que la plus grande partie ou reſta dans la Pale-

Baſil. in epiſt. ad Chryſ. Ambr. in ep. ad Herontianum, & in lib. de bono mortis, & Comment. in Lucam.

ſtine ſuiette & tributaire à Nabuchodonoſor, ou paſſa dans l'Egypte, ſans conter de plus les colonies Iuifues qui eſtoient répanduës par toute la terre, comme témoigne Philon dans le liure de la Loy à Caius.

Galat. lib. 1. c. 1. Præter prædictos igitur quatuor & viginti libros nihil ſcripturæ apud Iudæos vſque ad Eſdræ tempora extitiſſe certũ eſt: ipſa enim legis commentatia tam literalia quàm ſpiritualia, ſiue myſtica, ab ipſo Moſe legiſlatore ad Babylonicam vſque tranſmigrationem, ſolo ſuccidaneo quodam ordine, inter Prophetas & ſapientes pandebantur.

Adiouſtez à cela ce que dit Galatinus, que tous les commentaires de la Loy, tant ſelon la lettre que ſelon l'eſprit, n'eſtoient diuulguez que parmy les Prophetes & les Sages, entre les mains deſquels ils tomberent par vn ordre continuel & ſucceſſif, depuis Moyſe iuſques à la tranſmigration de Babylone. Et ſi les commentaires de la Loy n'eſtoient point publics; où eſtoient donc les Eſcholes, qui ne pouuoient eſtre eſtablies que pour expliquer & commenter la Loy? Et comment ces liures ſaincts auroient-ils eſté communs, ſi non ſeulement les commentaires qui regardoient les ſecrets de la tradition & les myſteres de la cabale, mais encore ceux qui s'attachoient à l'écorce de l'Eſcriture, & qui expliquoient les difficultez de la lettre, eſtoient cachez & inconnus au peuple?

2. *Paralip.* 15. Tranſibunt multi dies in Iſraël, abſque Deo vero, & abſque ſacerdote, Doctore, & abſque lege.

Et ne dites point qu'il y euſt des Docteurs dans la maiſon d'Iſraël, du temps d'Azarias & d'Iſaye, ſur ce que l'vn de ces Prophetes annonçant les malheurs qui pendoient ſur la teſte de ce peuple, dit que pluſieurs iours ſe paſſeront en Iſraël, où il ſera ſans connoiſſance du vray Dieu, ſans

Preſtre, ſans Docteur, & ſans Loy : Et que l'autre prediſant la deliurance des Iuifs s'eſcrie : où eſt l'homme de lettre ? où eſt celuy qui peſe les paroles de la Loy? où eſt le Docteur des petits ? Car ie ne nie pas qu'il n'y ait eu dés les premiers temps des Docteurs & des Sages que l'on conſultoit dans les difficultez, tels qu'eſtoient les ſeptantes eſleus par Moyſe, & tous les Iuges qui eſtoient aſſis & qui rendoient le iugement aux portes des citez. Mais ie ſoûtiens ſeulement, qu'il n'y auoit point d'Eſchole ny de Synagogue auant Eſdras, où l'on leuſt, & où l'on enſeignaſt publiquement l'Eſcriture, & qui rendiſſent les liures ſaincts, communs & familiers. Ce qu'Azarias confirme pluſtoſt qu'il ne détruit, en prediſant la perte & l'égarement des liures de la Loy. Et pour le paſſage d'Iſaye, il ne peut eſtre appliqué au ſuiet que ie traitte, ſi on le conſidere dans ſa ſource, & ſi l'on examine attentiuement le ſens de la Prophetie : Car dans la langue originaire, il n'eſt point fait mention de Docteurs ny d'Hommes lettrez ; mais d'exacteurs & de concuſſionnaires : & l'Hebreu porte, où eſt celuy qui peſe l'or ? où eſt celuy qui baſtit & qui eſleue des tours? & cette explication s'accorde parfaitement auec les paroles qui precedent & qui ſuiuent, & auec le deſſein du Prophete, qui eſt de montrer le bon-heur dont les Iuifs deuoient ioüir, lors qu'ils ſeroient deliurez de la puiſſance

Iſaiæ 33. Vbi eſt literatus? vbi legis verba ponderans? vbi Doctor paruulorum?

Isaiæ loco citato. Regem in decore suo videbunt oculi eius, cernent terram de longè; cor tuum meditabitur timorem vbi, &c. populum impudentem non videbis, populum alti sermonis, itavt non possis intelligere disertudinem linguæ eius, in quo nulla est sapientia.

des Tyrans; leurs yeux, dit-il, verront leur Roy dans sa splendeur, & tout éclatant & enuironné de gloire; ils ne regarderont la terre que de loin; leur cœur meditera continuellement la crainte du Seigneur, estant affranchy de celle des hommes; il n'y aura plus d'exacteurs qui contraignent les prouinces & les villes à payer & à fournir des sommes d'argent, & qui en pesent & en examinent les deniers; on ne bastira plus de forteresses, qui fauorisent les courses des ennemis, & qui seruent d'asyle & de retraite aux pillards; il ne verra plus ce peuple impudent & barbare dont on n'entend point la langue, & dans lequel il n'y a point de sagesse: Auec lesquelles paroles ie ne voy pas qu'il soit bien facile d'accorder la version Vulgate, si on l'interprete à la lettre. Car à quel propos Isaye iroit-il parler de Scribes & de Docteurs en ce rencontre? & quelle connexion y auroit-il entre ces paroles, Ils verront leur Roy dans l'éclat, où est le Docteur des petits, & Tu ne verras plus ce peuple farouche.

Genebl. lib. 2. Chron. Scripturam viri synagogæ in versus distinxerunt per sententias & membra: hinc Hieronymus præfatione in Paralip. & Esaiæ asserit se ad vtilitatem legentium eadem commaton incisiones

Ce fut ce mesme Prophete qui diuisa le texte de l'Escriture en sections, & les septantes Anciens acheuerent cét ouurage, & le distinguerent par sentences & par versets; de là vient que sainct Hierôme dit auoir obserué fidelement pour l'vtilité des lecteurs les mesmes incisions, & les mesmes distances dans sa version, qu'il auoit rencontré dans les anciens exemplai-

Digitized by Google

res des Hebreux. Si bien que les liures de la Loy estoient deuant Esdras écrits tout d'vne suitte, sans poinct, sans distinction, sans aucun interualle qui separast les termes & les mots; & comme on ne pouuoit qu'auec grande peine y distinguer les periodes & les sentences, il n'estoit pas facile d'en cognoistre le sens; d'où ie tire vn nouuel argument, pour monstrer que l'Escriture n'estoit point commune ny vulgaire; car qu'eust profité au peuple d'auoir entre ses mains des liures, qu'il n'eust pû mesme distinctement lire, bien loin de les entendre? N'eust-ce pas esté le precipiter dans l'erreur que de luy donner vne escriture, qui eust pû souffrir toutes sortes de sens; & le ietter dans des doutes, & dans des disputes continuelles? Et si vn poinct obmis ou adiousté, est capable de faire de la parole de Dieu, vne parole de Sathan, & d'vne verité vn mensonge; si vne negatiue iointe à vne sentence ou à vn mot peut donner lieu à vne heresie; comment le peuple se fust-il defendu de l'erreur dans cette occasion, où la continuité des lettres & des mots ne permettoit pas de discerner ce qu'il falloit ioindre, d'auec ce qui estoit necessaire de separer? Et c'est pourquoy ie ne m'estonne plus s'il y auoit des Interpretes, & si on ne la proposoit iamais au peuple que par leur bouche; & on ne peut douter que Moyse n'eust fait cela à dessein de ne point rendre l'Escriture vulgaire, & de ne

& interuallorum distantias, quas in Hebræis codicibus repererat in translatione sua seruasse.

Elias in præf. Masoreth. Erat vniuersa lex vnum pasak, & quasi versus vnus & sententia vna, in qua omnia cohærebant sine vlla distinctione.

la point expoſer à la cenſure & au mépris du peuple, quand bien meſme elle viendroit à tomber entre ſes mains.

Il eſt donc certain que Moyſe ne fut point leu dans les Synagogues auant Eſdras; & pour les Prophetes, il eſt encore tout euident qu'ils ne furent enſeignez dans les écholes que depuis Antiochus: & partant les paroles des Actes ne peuuent eſtre entenduës, que depuis le retour des Iuifs de Babylone, qui eſtablirent dans toutes les citez des Synagogues, où Moyſe & les Prophetes eſtoient leus & enſeignez par les Rabbins & les Docteurs, comme il ſe voit en ſainct Luc, où il eſt dit, que Ieſus-Chriſt eſtant entré, ſelon ſa couſtume, au iour du Sabbath dans la Synagogue, le liure d'Iſaye luy fut preſenté. Et le meſme ſainct Luc témoigne que ſainct Paul & ſainct Barnabé eſtant arriuez à Antioche, entrerent dans la Synagogue aprés la lecture de la Loy & des Prophetes. Philon parlant de l'ordre qui eſtoit obſerué dans ces Synagogues, dit que les ieunes eſtoient aſſis aux pieds des anciens pour écouter & pour apprendre; qu'il y auoit vn Lecteur qui liſoit hautement l'Eſcriture; & qu'aprés, le plus ancien des Docteurs l'interpretoit, & en faiſoit vne leçon publique à la façon preſque de nos Eſcholes: d'où vient que ſainct Paul dit auoir appris la Loy aux pieds de Gamaliel, & que l'Eſcriture témoigne de Timothée

Luc. 4. Et intrauit ſecundùm conſuetudinem ſuam die Sabbati in ſynagogam, & ſurrexit legere.

Act. 13. Illi pertranſeuntes Pergen venerunt Antiochiã: & ingreſſi ſynagogam die Sabbatorum ſederunt. poſt lectionem autem legis, &c. ſurgens Paulus ait.

Philo lib. quòd omnis probus ſit liber. In ſynagoga iuniores conſidunt ad ſeniorum pedes, ibi alius ex libro prælegit, alius ex peritioribus accedens quæ obſcura ſunt explicat.

thée qu'il auoit eſtudié l'Eſcriture ſaincte dés ſon enfance : eſtant la couſtume par my les Hebreux d'enuoyer les enfans dans les Synagogues dés l'aage de cinq ans, pour y entendre les leçons de l'Eſcriture, & pour y apprendre de bonne heure & les rudiments de la Langue ſaincte, & les myſteres de la Loy.

Talmud tract. de Sabbato. Rabbi ben bag bag cap. 5. R. Reſc. Lakis. Non ſunt paruuli à gymnaſio auocandi, ſicèt ædificanda domus ſancta eſſet.

Idem. Id accepi à meis antiquis, omnis vrbs quæ puerulos non habeat, qui ad præceptorem ſe conferant, legis diſcendæ cauſa, deſtruenda eſt.

L'Eſcriture pour cela ne ſe répandit point hors des Eſcholes, & ſes ſecrets ne vinrent point à la connoiſſance des Grecs & des Barbares. Et ſi nous trouuons dans les écrits des anciens Philoſophes beaucoup de choſes qui regardent les ceremonies des Iuifs, & les myſteres de l'Eſcriture, ils ne les apprirent que par la communication qu'ils eurent auec les Hebreux dans l'Egypte.

Origenes paſſim. Hilarius in Pſal. 2. Hi ergo ſeptuaginta ſeniores libros hos transferentes.

Philo de vita Moyſi lib. 2 ex Ariſtea. Ante vrbem Alexandrinam eſt Pharus inſula, hic locus poſtquam communi ſententia viſus eſt ad præſens negotium aptiſſimus: eum ſibi optauerunt ad diuerſorium, ſumptiſque in manus ſacris voluminibus, tendebant eas ad cælum, in eóque ſecceſſu cùm conſediſſent ſolitarij nemine interueniente arbitro tanquam numine correpti prophetabant, non alia alij, ſed omnes ad verbum eadem, quaſi copiam dictante. & quis neſciat linguæ Græcæ copiam, vt ea-

Mais enfin Dieu permit deux cens quatre-vingts ans auant l'aduenement du Meſſie, que Ptolemée Roy de l'Egypte, curieux de ſçauoir ces Loix ſi admirables que l'on diſoit eſtre ſorties de la bouche de Dieu ; & voyant qu'il n'y en auoit point encore eu de verſion, deputaſt en Ieruſalem pour auoir des Interpretes qui luy furent enuoyez iuſques au nombre de ſeptante-deux ; ie croirois auec Origene, & ſainct Hilaire, que c'eſtoient les ſeptante Anciens du Sanedrim, qui auoient droict de iuger de la Loy, du Roy, des Preſtres, & des Prophetes. Ces ſeptante ayant choiſi vne iſle proche Alexandrie, pour trauailler à ce grand ouurage, & s'eſtant ſeparez les vns des autres, & renfermez dans des

Digitized by Google

qu'ayant appris de Demetrius ſon Bibliothecaire, que les Loix des Iuifs n'auoient point encore eſté traduites, & qu'elles eſtoient demeurées comme enſeuelies ſous des elements inconnus preſque à toute la terre ; il prit reſolution de les tirer de cette obſcurité, & de les rendre en vne langue familiere aux eſtrangers. La Loy, dit † Philon le Iuif, a eſté écrite anciennement en langue Chaldaïque, (c'eſt ainſi que cét Autheur nomme la langue Hebraïque ſelon la remarque de Baronius) & elle eſt demeurée long-temps cachée ſous cette langue, comme ſous vn voile, tandis que ſa beauté n'a point eſté connuë des eſtrangers : mais ſa reputation venant à ſe répandre inſenſiblement par toute la terre, beaucoup ne purent ſouffrir, que des loix ſi ſainctes fuſſent ſeulement connuës à vne petite partie du monde, & ſe mirent en peine de trouuer des Interpretes, pour en faire vne verſion ; & parce que ce deſſein eſtoit grand & tres-vtile au public, il n'eſcheut point à vn particulier, ny à vn Prince ordinaire comme vn ouurage commun & mediocre, mais au plus celebre & au plus fameux de tous les Roys, à ſçauoir à Ptolemée ſurnommé Philadelphe le troiſiéme Roy de l'Egypte depuis Alexandre, lequel, pourſuit Ariſtée, faiſant ramaſſer & tranſcrire tous les liures qui eſtoient épars dans toutes les parties du monde, & ayant appris de Demetrius à qui il auoit donné cette charge,

lib. 1. Stromat. Euſebius de præparat. Euang. lib. 10. c. 2. & ſequ.

† *Philo de vita Moyſi l. 2.* Lex antiquit' ſcripta fuit lingua Chaldaica, (*ſic Hebraicam linguam nominat Philo, in quit Baronius anno Ch.* 211. 20.) manſitque longo tẽpore in ea : poſtquam autem ex vſu quotidiano etiã ad alienos ſenſus permanauit, ſimul glorioſa quoque fama vbique terrarum increbuit ; extiterunt qui indignè ferrent has leges parti tantùm humani generis innotuiſſe : Græcas gentes nullum earum guſtum cepiſſe, dederúntque operam vt verterẽtur per idoneos Interpretes. Id opus quia magnum erat non priuatis hominibus obuenit, ſed Regi omnium celebratiſſimo, Ptolomæus is fuit. *Ariſtæus.* Demetrius Phaleræus cùm Regiæ bibliothecæ Præpoſitus eſſet elaborabat, vt ex vniuerſo orbe quoad fieri poſſet volumina compararet, diſtributis per opportuna loca hominibus qui libros & emerent & tranſcriberent Regíque dicit breui numerum

que le nombre des liures ſe montoit preſque à cinq cens mille volumes, & qu'il ne reſtoit plus pour le rendre parfait, que les loix des Iuifs, qui faute d'interpretation, eſtoient demeurées renfermées dans les limites de la Iudée: iuſque-là meſme, adiouſte Ioſeph, qu'il ne ſe trouuoit aucun Hiſtorien ny aucun Poëte qui en euſt fait mention: dequoy s'eſtonnant Ptolemée, qui ne pouuoit comprendre comment des loix ſi ſainctes & ſi admirables auoient eſté ſi peu connuës & recherchées; Demetrius luy répondit, que perſonne n'auoit encore oſé toucher à cette Eſcriture, que l'on ne pouuoit douter eſtre diuine & digne de toute veneration, & que ceux qui auoient eu la temerité de l'entreprendre auoient receu ſur le champ la peine de leur attentat, que Theopompus qui en auoit inſeré des paſſages dans ſes écrits tomba dans vn delire qui dura trente iours, & que Theodectus, pour auoir meſlé quelque choſe de ces liures ſacrez auec ſes poëſies, fut frapé d'aueuglement, iuſques à ce que reconnoiſſant ſa faute il merita de recouurer la veuë par ſes prieres & par ſes larmes: Ce que Ptolemée ayant entendu, il enuoya des Ambaſſadeurs au grand Preſtre de Iudée, pour luy demander vne copie de ces liures ſaincts, auſſi bien que des Interpretes.

adimplebo, vt ad quingentorum millium ſummam aſcendant: nunciatur quoque mihi Iudæorum leges tranſcriptione dignas eſſe, & quæ in bibliotheca tua habeantur: quid igitur obſtat, ait Rex: reſpondit Demetrius, interpretatione opus. *Ioſephus antiq. lib. 12. c. 2.*

Cœpit de ea re conferre cum Demetrio, rogans quî factum ſit vt tam admirandarum legum, nec hiſtoricus vllus, nec poëta mentionem fecerit. tunc Demetrius reſpondit neminem auſum eam attingere, quam conſtaret eſſe diuinam, & punitos eſſe quoſdam à cœleſti numine, qui illam temerè attrectare non ſint veriti, &c. *quod Theopompi & Theodecti exemplo confirmat.*

Ce qui montre clairement combien l'Eſcriture a eſté ſoigneuſement cachée dans les pre-

miers temps, & combien les anciens Hebreux ont apprehendé de l'exposer à des mains profanes, n'en ayant pû souffrir de version, ny chez eux en langue vulgaire, comme i'ay fait voir cy-dessus par le témoignage des Rabbins, ny en langue estrangere en faueur des Gentils: Quoy qu'on ne pûst douter que la publication de cette Escriture, où le vray Dieu estoit manifesté, & où l'idolatrie estoit condamnée presque dans toutes les pages, ne fust tres-vtile à toutes les parties du monde, enuelopées dans les tenebres de l'erreur & de l'infidelité, assuieties aux demons, & opprimées sous les artifices & les violences de leur insolente tyrannie: Car ie veux que la Loy ancienne appartinst seulement aux Iuifs, & qu'elle n'obligeast point les autres nations, il est certain neantmoins que les preceptes du Decalogue, qui sont des principes & des droicts de la nature, regardoient generalement tous les hommes, & qu'il estoit permis aux estrangers de passer dans les colonies des Iuifs, & d'embrasser leur religion; & partant que la connoissance de la Loy estoit beaucoup necessaire aux Gentils pour rallumer des lumieres qui estoient éteintes & eclipsées dans leurs ames, ou pour les engager à la profession d'vne religion & d'vn culte plus parfait, que celuy qu'ils pouuoient apprendre de la nature: & toutefois la Loy ne laissa pas de demeurer plus de douze cens ans inconnuë aux

Deut. 4. *Psal.* 147. *Rom.* 9. *Rom.* 3. Quid ergo amplius Iudæis est? Multum per omnem modum. Primùm quidem quia credita sunt illis eloquia Dei.

Exodi 12. Si quis peregrinorum in vestram voluerit transire coloniam. *Esther.* 8. Plures alterius gentis & sectæ, Iudæorum religioni & ceremoniis iungebantur.

Digitized by Google

eſtrangers, pendant lequel temps elle a échapé à la recherche & à la curioſité de tous les Autheurs, en ſorte qu'il ne ſe trouue aucun qui en ait fait mention. Et n'y a-t'il pas icy ſuiet de tomber dans l'eſtonnement de Ptolemée, & d'admirer comment des écrits ſi admirables ne ſe ſont point répandus dans les regions éloignées, ny meſme dans les prouinces voiſines de la Iudée, que pas vn de ces Sages qui couroient toute la terre pour voir vn liure rare, & qui trauerſoient toutes les mers pour rencontrer vn habile homme, n'en ait point eu de connoiſſance; & qu'enfin il n'y en ait eu aucune verſion; veu principalement que pluſieurs des ſectes differentes ſe ioignoient tous les iours à la religion & aux ceremonies des Iuifs, & que les Iuifs auoient vn grand commerce auec les autres nations, & principalement auec les Egyptiens depuis la tranſmigration de Babylone, vne partie du peuple ayant eſté emmenée dans l'Egypte, où il creut iuſques à vn million d'ames au rapport de Philon? Et comment pas vn des eſtrangers qui paſſoient dans la religion des Iuifs, ny aucun des Iuifs qui conuerſoient auec les Barbares, n'entreprit-il quelque verſion pour l'vtilité du public? ou comment ne la diuulgua-t'il point? ſi ce n'eſt que l'on diſe auec ſainct Auguſtin, ou auec Hecatheus Abderita, cité par Demetrius & Ioſeph, qu'il leur fut étroitement defendu de pro-

Philo in Flac.

Aug. de Doct. Ch. lib. 2. cap. 15. Libri quos Iudæi cæteris populis religione vel inuidia non prodebant.

Demetrius in Aristæa. Ioſephus antiq. lib. 12. c. 2.

Digitized by Google

ſtituer les myſteres de leur religion, & de donner le Sainct aux chiens ; & de là vient peut-eſtre cette haine ſecrete dont parle le meſme Ioſeph, que les Iuifs ont eu de tout temps des langues eſtrangeres, qu'ils reiettoient comme vn eſtude profane, & qu'ils eſtimoient commun aux eſclaues & aux nobles ? Mais ne ſeroit-ce point que l'Eſcriture eſtant tres-rare parmy le peuple, ne fuſt point connuë des eſtrangers auec leſquels ils conuerſoient ; iuſques-là que Demetrius auoit amaſſé prés de cinq cens mil volumes, ſans qu'il euſt les liures des Iuifs? & quand il fut queſtion de les auoir, il fallut enuoyer au grand Preſtre de la Iudée, qui en eſtoit le depoſitaire. Au moins ſi ces liures euſſent eſté publics & communs parmy le peuple, il en euſt pû tirer facilement des copies ſur les exemplaires Hebreux, puiſqu'il auoit charge de colliger toutes ſortes de liures en quelque langue qu'ils fuſſent compoſez, & qu'il auoit enuoyé des Copiſtes par toute la terre, pour tranſcrire tous ceux qui s'y rencontreroient, ſans qu'il ſe miſt en peine de leur traduction.

Idem antiq. lib. 20 cap. vlt. Græcanicæ literaturæ non ſine profectu dedi operam, quamuis exquiſitam pronuntiandi rationem aſſequi per patriam conſuetudinem nõ licuit. Noſtri enim homines non ſuſcipiunt eos qui multas perdidicerunt linguas, quod ſtudium profanum apud eos habeatur, & ſeruis commune cum ingenuis. Solos autem ſapientes pronuntiant, qui legis tantùm aſſecuti ſunt peritiam, vt eas etiam interpretari valeant.

Ce fut neantmoins par vn ordre tout à fait diuin, que Ptolemée entreprit la verſion de l'Eſcriture ſaincte, quelques ſiecles auant la naiſſance du Fils de Dieu, pour ietter par auance les fondemens de ce grand Edifice qui deuoit eſtre baſti ſur les ruines de la Gentilité : elle

Aug. in Pſ. 18. Factam dicit eam verſionem ante Natalem Domini annis centum quinquaginta. *Ex Baron. annis 289.*

Digitized by Google

Elle fut faite chez des nations, que la predication Euangelique deuoit inſtruire à la Foy ; & Dieu permit que les Iuifs meſme donnerent cette Eſcriture ſi ſaincte de leur main propre aux Gentils, afin que ceux-cy peuſſent eſtre des témoins irreprochables de leur infidelité. Car comme remarque fort bien Euſebe, ſi cette verſion euſt eſté à faire aprés l'aduenement du Fils de Dieu, les Iuifs auroient ou caché, ou corrompu l'Eſcriture, ou pour le moins ils en auroient tenus pour ſuſpects les Interpretes : Et ſainct Auguſtin adiouſte, que s'il ſe rencontre quelque choſe dans cette verſion, qui ſemble different de ce qui eſt contenu dans les exemplaires Hebreux, cela eſt arriué par vne diſpenſation particuliere de Dieu, qui a accommodé cette interpretation aux Gentils, en faueur deſquels elle eſtoit faite, & qui a voulu que ces liures que le peuple Iuif cachoit auec tant de ſoin aux autres nations, ou par religion ou par enuie, fuſſent manifeſtez à ceux qui deuoient croire en Ieſus-Chriſt.

Euſebius de prap. Euang. lib. 8. c. 1.

Aug. de doct. Chriſt. lib. 2. cap. 15.

Mais cette interpretation ne rendit pas l'Eſcriture ſaincte plus commune au peuple, & elle n'en deuint pas pour cela vulgaire : car encore que les Iuifs la receuſſent auec toute ſoûmiſſion, & la reconnuſſent inſpirée de Dieu; neantmoins comme la langue Grecque eſtoit eſtrangere à cette nation, & principalement au peuple qui faiſoit meſme gloire de l'ignorer,

Digitized by Google

l'Eſcriture n'en fut pas plus familiere, & cette verſion eſtoit la matiere des Synagogues, & l'eſtude des Rabbins : Et pour ce qui eſt des eſtrangers, on en fit vn ſecret dans l'Egypte, & le Roy Ptolemée au rapport d'Ariſtée, eut ſoin de la mettre en vn lieu où elle fut gardée inuiolablement, & renduë exempte des atteintes profanes. Tertullien dit qu'elle fut ſerrée auec le texte Hebreu, dans le Temple de Serapis, comme vne choſe ſaincte & diuine, & veut qu'ayant échapé ce fameux incendie, qui conſomma plus de ſept cent mil volumes, & le pillage de la ville d'Alexandrie, lors qu'elle fut forcée par Ceſar aprés la bataille de Pharſale, elle ſe ſoit conſeruée entiere dans ce Temple iuſques à ſon temps.

Tertull. apol. c. 11. in fin. Hodie apud Sarapæum Ptolemæi Bibliothecæ, cum ipſis Hebraicis litteris exhibentur.

Gellius lib. 6. cap. vlt. Numerus librorũ in Ægypto ad millia ferme volumina ſeptingẽta, ſed ea omnia bello Alexandrino incenſa ſunt.

Enfin ce qui oblige dauantage de croire que les liures ſacrez n'ont point eſté communs ny vulgaires parmy les anciens Hebreux, eſt qu'ils mettoient le principal de la Loy dans la tradition, & qu'ils ne croyoient pas que la Loy eſcrite pût eſtre legitimement interpretée ſans la Loy orale, qui n'eſtoit connuë que parmy les Preſtres & les Docteurs ; & delà vient que du temps de Noſtre Seigneur, ils vſoient plûtoſt de la tradition que de l'Eſcriture ; ils condamnerent meſme d'hereſie ceux qui s'attachoient trop à la lettre, qu'ils appellerent textuaires ; & auant Iudas Sanctus qui mit en écrit cette Loy ſous l'Empereur Antonin, & qui ſe

Digitized by Google

voit encore auiourd'huy, il n'eſtoit pas permis d'expliquer l'Eſcriture, ny de luy donner vne autre intelligence que celle que l'on puiſoit dans la tradition: & comme cette tradition eſtoit vn ſecret de cabale, qu'il eſtoit expreſſément defendu de reueler au peuple; quelle apparence y a-t'il, qu'ils ayent abandonné l'Eſcriture ſaincte au vulgaire, à qui ils eſtimoient la lettre eſtre ſi perilleuſe, & qu'ils iugeoient tout à fait indigne de la manier & incapable de l'entendre? mais depuis que le voile de l'ancien Teſtament a eſté euacué en Ieſus-Chriſt, & que l'intelligence des myſteres de la Loy a eſté donnée aux Chreſtiens, les Iuifs ont changé cette façon d'agir, ſelon le témoignage de S. Hierôme, & laiſſant le ſens & le myſtere, ils ſe ſont attachez au texte & à la lettre, de peur de découurir celuy qui eſt caché ſous ce voile, & de ſe voir forcez de reconnoiſtre pour Dieu, celuy qu'ils ont eſtimé moins qu'vn homme, & ils n'ont plus receu de traditions, que celles qui s'accordoient aux apparences du texte, ou pluſtoſt qui fauoriſoient leurs reſueries.

Moyſes Ægypt. lib. dub.

CHAPITRE III.

De l'vſage de l'Eſcriture ſaincte, ſelon les ſentimens de Ieſus-Chriſt.

L'ESCRITVRE nous apprend que la Sageſſe eternelle qui a formé le deſſein de l'Vniuers, & qui en a conduit & acheué l'ouurage, a creé toutes choſes auec poids, nombre, & meſure; & ce poids, ce nombre, & cette meſure compoſent cette rare beauté, qui eſt le plus agreable obiect de nos yeux, & le plus legitime ſuiet de noſtre admiration. Mais ſi elle a gardé cét ordre & cette meſure dans la creation des choſes, & ſi elle le conſerue dans le gouuernement du monde; on ne peut douter que cette meſme Sageſſe n'ait apporté beaucoup d'œconomie dans l'eſtabliſſement de l'Egliſe, qui luy a tant couſté à baſtir, & qu'elle n'y ait eſtabli vn ordre inuiolable, ſur lequel roule toute ſa conduite, & de qui dépend toute ſa perfection. Et cét ordre ſe remarque, au ſuiet que ie traite, manifeſtement dans l'Euangile, où il eſt dit que Ieſus-Chriſt ne parloit ordinairement aux troupes que ſous des paraboles, & ne leur expliquoit les veritez du ſalut que par des figu-

Matthæi 13. Et congregatæ ſunt ad eum turbæ multæ: & locutus eſt eis in parabolis, dicēs: qui habet aures audiendi, audiat. & accedentes diſcipuli dixerunt ei: quare in parabolis loqueris eis? qui reſpondens ait illis; quia vobis datum eſt noſſe myſteria regni cælorum: illis autem non eſt datum; qui

res, au lieu qu'il s'entretenoit familierement auec ſes Apoſtres, & leur découuroit les myſteres du ciel ſans ombre & ſans enigme: C'eſt à vous, dit-il, à qui il eſt accordé de connoiſtre les myſteres; & au contraire, ie parle à ce peuple, afin que ceux qui voyent ne voyent point, & que ceux qui entendent, n'entendent point. Par leſquelles paroles ſainct Hierôme monſtre diſertement, que l'intelligence des veritez Chreſtiennes n'eſt point donnée au peuple, & que c'eſt l'appanage des Apoſtres. Nous voyons en vn autre endroit que Ieſus-Chriſt renuoye les troupes à la chaire de Moyſe, pour eſtre inſtruites: Eſcoutez, leur dit-il, les Phariſiens & les Scribes, & gardez fidelement ce qu'ils vous diront, mais n'agiſſez point ſelon leurs œuures.

enim habet dabitur ei, & abundabit. qui autem non habet & quod habet auferetur ab eo. In parabolis loquor eis: quia videntes non vident, & audientes non audiunt, neque intelligunt, &c. Vos ergo audite parabolam ſeminantis. *Luc. 15. & 16. Hieron. in epiſt. ad Paulinum.*

Et certes peut-on douter qu'il ne fuſt tres-facile au Fils de Dieu de ſe faire entendre, & de ſe rendre intelligible aux moindres eſprits; & neantmoins nous voyons qu'il a affecté cette obſcurité dans les choſes meſme les plus importantes du ſalut, qu'il n'expliquoit aux troupes que par des enigmes: s'il veut parler de la parole de Dieu, & des diuers effects qu'elle produit dans les cœurs, il en parle comme d'vne ſemence qui tombe ou ſur le chemin, ou ſur les pierres & les épines, ou ſur vne terre fertile & preparée par les ſoins du laboureur: il exprime le iugement des hommes, & cette ſe-

Digitized by Google

paration si estrange des bons & des meschans, dont le souuenir a fait trembler tous les Saincts, sous la parabole d'vn homme qui au temps de la moisson iette les zizanies dans le feu, & serre les bleds dedans ses granges: il compare le royaume des cieux à vn grain de moutarde, ou à vn peu de leuain; & sans faire l'application de ces choses, il laisse l'esprit en suspens, & s'escrie : qui a des oreilles, entende. Il a dit toutes ces choses, dit l'Escriture saincte, aux troupes en paraboles, & il ne leur parloit point que par paraboles. Il donne à ceux qui sont riches, afin qu'ils abondent, & il oste aux autres qui sont dans l'indigence ce qu'ils possedent; c'est à dire, qu'il donne aux Apostres l'intelligence de la Loy, comme à ceux qui auoient desia receu beaucoup de lumieres & de graces, & il la dénie aux autres qui estoient dans l'aueuglement & dans l'ignorance. Iesus-Christ mesme ne parloit pas tousiours clairement à ses disciples, & l'Escriture remarque en plusieurs endroits, que souuent ils ne pouuoient comprendre le sens de ses paroles : & il leur témoigne qu'il a beaucoup de choses à leur dire qu'il ne leur annonce point, parce qu'ils ne sont pas capables de les porter. Tous les Peres disent que les Apostres n'estoient pas capables de porter ces choses, parce qu'ils estoient engagez dans le commerce de la matiere, parce que leurs cœurs n'estoient pas en-

Math. 13. Qui habet aures audiendi, audiat. Hæc omnia locutus est in parabolis ad turbas, & sine parabolis non loquebatur eis. Qui habet, dabitur ei, & abundabit. Qui autem non habet, & quod habet, auferetur ab eo.

Ioan. 16. Modicum etiam non videbitis me: & iterum modicum & videbitis me. Dixerunt ergo discipuli: quid est hoc quod dicit nobis? Nescimus quid loquitur.

Eod. cap. Adhuc multa habeo vobis dicere: sed non potestis portare modò.

Digitized by Google

core détachez de l'affection des biens ſenſibles, parce que leur foy n'eſtoit pas ferme ny vigoureuſe: ils ne pouuoient receuoir les lumieres & les glorieuſes effuſions de l'Eſprit diuin, dit ſainct Auguſtin, pendant qu'ils connoiſſoient Ieſus-Chriſt ſelon la chair. Si Ieſus-Chriſt, qui eſt le modele & l'exemplaire de l'Egliſe, & ſur lequel elle doit former toute ſa conduite, a fait difficulté de reueler ſes myſteres à ſes Apoſtres, pour auoir quelque attache à la terre, s'il les a iugé incapables de ſes ſecrets, parce que les lumieres de leur foy, auſſi bien que les flames de leur charité, n'eſtoient point entierement épurées: l'Egliſe peut-elle legitimement confier l'Eſcriture ſaincte, qui luy a eſté miſe entre les mains comme vn depoſt ſacré, à des eſprits foibles & ignorans, à des ames ſoüillées & impures, à des cœurs pleins de vanité & d'amour propre, à des temeraires, à des curieux, à des profanes, à des ſacrileges.

Que ſi le Fils de Dieu exhorte quelquefois à lire l'Eſcriture, ou s'il blâme ceux qui en eſtoient ignorants, il ne s'adreſſe qu'aux Docteurs & aux Scribes, qui en faiſoient profeſſion & qui ſe piquoient de l'entendre: Comme quand il dit en ſainct Iean, Recherchez les Eſcritures, dans leſquelles vous penſez auoir trouué la vie eternelle; il parloit aux Iuifs de la Synagogue, qui s'eſtoient ſcandaliſez de ce qu'il

Ioannis 5. Propterea perſequebantur Iudæi Ieſum, quia hæc faciebat in Sabbato: Ieſus autem reſpondit eis: Vos miſiſtis ad Ioannem, & teſtimonium perhibuit veritati: Ego autem teſtimonium maius habeo Ioanne: opera enim quæ dedit mihi Pater, vt perficiam ea, teſtimonium perhi-

Digitized by Google

bent de me: & qui misit me Pater testimonium perhibuit de me: scrutamini scripturas quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere.

s'estoit fait égal à Dieu, & qu'il auoit appellé Dieu son Pere; & nostre Seigneur agissant conformément à leur pensée, entreprend de les conuaincre de sa Diuinité par quatre témoignages: 1. par celuy que sainct Iean auoit rendu de cette verité, 2. par celuy des miracles qu'il operoit continuellement, 3. par celuy de Dieu son Pere, & enfin par celuy des Escritures. Si vous n'adiousstez foy à ces preuues, leur dit-il, au moins recherchez les Escritures dont vous croyez auoir la connoissance. L'Euangile remarque que ces Iuifs à qui il parloit, ne cherchoient que l'occasion de le mettre à mort, & il est certain que ceux qui le persecutoient & qui attentoient à sa vie, n'estoient pas les troupes qui le vouloient couronner, mais les Scribes & les Prestres de la Loy, comme témoigne sainct Iean en plusieurs endroits, qui voyoient leur credit abatu & leurs interests renuersez par la doctrine & par les œuures de Iesus-Christ.

Ioa. 5. Quærebant eum Iudæi interficere.

Ioan. 7. Quærebant ergo eum apprehendere; de turba autem multi crediderunt in eũ. & dixerunt: Christus cùm venerit numquid plura signa faciet quàm quæ hic facit? Audierunt Pharisæi turbã murmurantem de illo hæc: & miserunt Pharisæi & principes ministros vt apprehenderent eum. *Idem passim in aliis locis.*

Matth. 22. In illo die accesserunt Sadducæi qui dicũt non esse resurrectionem, & interrogauerunt eum dicentes: Magister Moyses dixit, &c. Respondens autem Iesus: ait illis erratis, nescientes scripturas neque virtutem Dei.

Ibidem. Et audientes turbæ mirabantur

Il est vray, qu'il reprend dans sainct Mathieu les Saduceens de ce qu'ils ignoroient les Escritures: mais en cét endroit il répond à des Heretiques qui nioient la resurrection des morts, & qui argumentoient auec luy par l'Escriture, & nostre Seigneur leur monstre qu'ils ne l'entendent point: & l'Euangeliste adiouste que les troupes écoutoient ces choses & les admiroient, mais que les Docteurs & les Scribes voyans les Saduceens

ceens conuaincus, prirent la parole & l'interrogerent de plusieurs differens de la Loy; ce qui fait voir que ce n'estoit que des chefs de Synagogue & d'heresie, qui auoient la hardiesse d'attaquer le Fils de Dieu, cependant que tout le peuple estoit dans l'estonnement & dans l'admiration de sa doctrine. Ie remarque encore que la Samaritaine sçauoit la Loy, & qu'elle estoit peut-estre plus sçauante dans sa religion qu'il ne falloit pour vne femme, mais aussi estoit-elle Samaritaine, c'est à dire vne femme heretique & separée du corps de la Synagogue; & ie ne doute point que dés ce temps ce ne fust vne maxime des Heretiques, de permettre indifferemment à toutes sortes de personnes la lecture de l'Escriture saincte, pour surprendre les ignorants, & engager plus facilement les foibles dans l'erreur & dans le precipice.

tur in doctrina eius. Pharisæi autem audientes quòd imposuisset silentium Sadducæis, conuenerunt in vnum, & interrogauit eum vnus ex eis.

Mais si c'estoit la coustume des Samaritains, ce n'estoit point celle des Iuifs qui estoient en possession du culte legitime de Dieu, & de la veritable Religion, & parmy lesquels le peuple n'entendoit point la Loy, comme témoigne l'Escriture, & ne la pouuoit entendre ny receuoir que de la bouche des Docteurs & des Prestres: auquel ordre nous ne voyons point dans l'Euangile que Iesus-Christ se soit iamais opposé, l'ayant au contraire approuué de parole, en sainct Luc, & confirmé par son exemple, en découurant, dit Origene, à ses

Ioan. 7.

Matth. 23. Super cathedram Moysi sederunt Scribæ & Pharisæi. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis seruate & facite: secundùm verò opera eorum nolite facere.

Digitized by Google

Apoſtres le ſecret des Veritez euangeliques.

Et certes le Fils de Dieu n'ignoroit pas que le peuple ne pouuoit entendre l'Eſcriture, qui eſtoit écrite en vne langue differente de la ſienne, & qu'il n'y auoit point de verſion pour la rendre intelligible au vulgaire, & toutefois il n'en parle point dans tout l'Euangile: Il ne reproche point aux Phariſiens d'oſter aux enfans le teſtament de leurs peres: Il n'ordonne point aux Docteurs de faire des verſions, afin de rendre communes des lumieres qui doiuent eſtre auſſi publiques & auſſi éclatantes que celles du Soleil: Il ne reprend point les troupes, de ce qu'elles ne s'empreſſent point de puiſer dans ces ſources de lumiere & de grace, les connoiſſances du ſalut & les clartez de la gloire: Il ne les renuoye point à l'Eſcriture pour apprendre, mais aux Docteurs: Il ne leur découure point les myſteres, mais aux Apoſtres: Il ne leur parle point ouuertement, mais par paraboles; dautant que ce diuin Architecte bâtiſſant l'Egliſe, vouloit acheuer cét ouurage ſelon les deſſeins de ſon Pere, & y eſtablir vne diuerſité d'offices & de miniſteres: Il vouloit que les vns fuſſent Docteurs, & que les autres fuſſent diſciples; que les vns fuſſent en pouuoir de donner, & les autres en eſtat de receuoir; que les Apoſtres & leurs ſucceſſeurs euſſent en partage la ſcience du ſalut, contenuë dans les Eſcritures, & l'intelligence de la Loy,

Digitized by Google

& que les autres la recherchaſſent de leur bouche auec ſoûmiſſion, pour la perfection de l'Egliſe, & la conſommation du corps de Ieſus-Chriſt.

CHAPITRE IV.

De l'vſage de l'Eſcriture dans la primitiue Egliſe.

LEs Apoſtres qui eſtoient les Interpretes des penſées du Fils de Dieu, & les diſpenſateurs de ſes Myſteres, n'ont point trahi les ſentimens de leur Maiſtre en cette occaſion, ny troublé ce bel ordre & cette rare œconomie, qu'il auoit eſtabli dans ſon Egliſe. † Sainct Paul reconnoiſt cét ordre, que non ſeulement il explique, comme i'ay fait voir en pluſieurs endroits de ſes Epiſtres, par l'exemple du corps humain, montrant par la diuerſité des membres qui le compoſent, la difference des parties qui ſe rencontrent dedans l'Egliſe, en ſorte qu'on ne peut confondre leurs fonctions & leurs emplois ſans attenter au corps du Fils de Dieu; mais qu'il appuye par vne defenſe expreſſe qu'il fait à tous, de ne point s'ingerer plus qu'il ne faut

† 1. *Cor.* 12. *Eph.* 4. *Rom.* 12. Dico enim per gratiam quæ data eſt mihi, omnibus qui ſunt inter vos: non plus ſapere quàm oportet ſapere, ſed ſapere ad ſobrietatem: & vnicuique ſicut Deus diuiſit menſuram fidei. Sicut enim in vno corpore multa membra habemus, omnia autẽ membra non eundem actum habent: ita multi vnum corpus ſumus in Chriſto, ſinguli autem alter alterius mẽbra. Habentes autem donationes ſecundùm gratiam

Digitized by Google

quæ data est nobis, differentes, siue prophetiam secundùm rationem fidei, siue qui docet in doctrina.

1. Tim. 2. Non enim est dissensionis Deus sed pacis. Mulier in silentio discat cum omni subiectione, docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum, sed esse in silentio.

Si quis videtur Propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt mandata.

1. Cor. 14. Mulieres in Ecclesia taceant, non enim permittitur illis loqui, sed subditas esse. Si quid autem volunt discere, domi suos viros interrogent, omnia autem honestè & secundùm ordinem fiant.

Suetonius in Tib. cap. 71. Sermone Græco, quanquam aliàs promptus & facilis, non tamen vsquequaque vsus est, abstinuitque maximè in senatu; militem quoque Græcè testimonium interrogatum nisi Latinè respondere vetuit.

Iuuen. Satyr. 16.

Suetonius in Claudio cap. 16. Splendidum virum Græ-

dans la connoissance des choses diuines, & principalement aux femmes, ausquelles il ordonne de demeurer dans le silence, & d'apprendre auec soûmission de leurs maris & de leurs superieurs, sans entreprendre ou de s'instruire soy mesme, ou d'enseigner les autres; parce que, dit-il, Dieu n'est point vn Dieu de trouble ny de confusion, mais d'ordre & de paix. Et afin que les choses se fassent auec ordre & auec mesure, s'il y a quelque Prophete ou quelque homme spirituel parmy vous, qu'il connoisse ce que ie vous écris, parce que ce sont les ordonnances de Dieu; ne voulant pas que ses Epistres fussent exposées au iugement & à la discretion d'vn chacun. Enfin l'on peut iuger du sentiment de cét Apostre en ce suiet, par l'Epistre qu'il enuoye aux Romains écrite en Grec, qui estoit vne langue barbare & estrangere au regard de ce peuple, estant certain que depuis Tibere qui commença à la decrediter, elle fut entierement mépriſée & de la noblesse & du peuple: Iuuenal témoigne qu'elle n'estoit en vsage que parmy les personnes dissoluës, & qu'elle ne seruoit qu'à des commerces profanes: Suetone rapporte dans la vie de Claude, que cét Empereur fit vne defense aux Romains de ne point parler Grec, & en mesme temps commandement aux Grecs de n'vser que de la langue Latine, & qu'il priua de la Magistrature & osta du nombre des Iuges vn homme d'au-

Digitized by Google

tre part tres-considerable, & pour sa naissance & pour son sçauoir, & pour sa probité, parce qu'il ne parloit point Latin : Et nous apprenons de Philostrate que des Intendans de prouince & des Magistrats de la Grece estoient si ignorans du Grec, qu'ils ne le pouuoient ny entendre ny parler : Ce qui monstre qu'elle estoit en tel mépris à Rome, que ceux-là mesme qui estoient establis Prefects dans les prouinces Grecques, ne se mettoient pas en peine d'en apprendre la langue; Et partant quelle cause pouuoit obliger sainct Paul d'écrire aux Romains vne epistre en vne langue si rare & si décriée parmy eux, sinon qu'il ne vouloit pas que cette epistre pleine de mysteres, dans laquelle il auoit renfermé tous les secrets de la Iustification & de la Grace, fust commune à toutes sortes de personnes, ny qu'elle tombast entre les mains du vulgaire, qui a coustume de mépriser les choses qu'il entend, & de condamner les autres qu'il ne peut comprendre.

cixque prouinciæ principem, verùm Latini sermonis ignarum, non modò albo iudicum erasit, sed etiam in peregrinitatem redegit : nec quenquam nisi sua voce vtcumque quis posset, ac sine patronorationem vitæ passus est reddere.

Philost in Apollonio lib. 5. Dum in Peloponeso versaret vir Græciæ præsidebat ignarus linguæ Græcæ : itaut nec ipse Græcos, nec ipsum Græci loquentem vllatenus intelligerent.

Et cecy n'est pas particulier à sainct Paul, mais est commun à tous les Euangelistes & à tous les Apostres, qui ont écrit seulement en Hebreu ou en Grec, quoy qu'il y eust de leur temps diuerses Eglises tant en Orient qu'en Occident, comme dans l'Egypte, dans l'Espagne, dans l'Italie, dans l'Allemagne, dans les Gaules, dans l'Angleterre, dont les langues estoient differentes aussi bien que les nations.

Digitized by Google

C'eſt ainſi que ſainct Mathieu a écrit en Hebreu ſon Euangile, ſelon le rapport de ſainct Hierôme, de ſainct Auguſtin, de Nicephore, d'Euſebe, de ſainct Athanaſe, quoy que l'Hebreu ne fuſt point vulgaire de ſon temps parmy les Iuifs: & c'eſt pourquoy ſainct Athanaſe remarque qu'il mit ſon Euangile entre les mains de ſainct Iacques, qui eſtoit Eueſque de Ieruſalem, pour eſtre par luy expoſé & interpreté au peuple: C'eſt ainſi que ſainct Marc ſelon la plus commune & la plus probable opinion, écriuit à Rome ſon Euangile en langue Grecque, comme témoigne ſainct Hierôme, & aprés luy ſainct Auguſtin: Et cela ſe confirme par l'exemplaire Grec, qui ſe conſerue encore dans l'Egliſe d'Aquilée; ce qui doit ſembler d'autant plus eſtrange que ſainct Marc écriuit ſous l'Empire de Claude, qui eſtoit ennemy iuré de la langue Grecque, & qui taſcha par pluſieurs edicts d'en abolir l'vſage dans la ville de Rome.

† Le meſme ſainct Hierôme, Euſebe, Didimus, & Oecumenius tombent d'accord que ſainct Pierre & ſainct Iacques ont écrit en Grec aux Iuifs qui eſtoient diſperſez dans l'Aſie, & en diuerſes parties de la terre: & c'eſt enfin vne tradition immemoriale appuyée de l'authorité de deux grands Papes, à ſçauoir d'Higynius & de Iean ſecond, auſſi bien que de celle de ſainct Auguſtin, que ſainct Iean a adreſſé aux Parthes ſa premiere epiſtre en meſme langue Grec-

Hier. lib. de Script. Eccleſ. & in præf. in Euang. ad Damaſum Papam. Nouum Teſtamentum Græcum eſſe non dubium eſt, excepto Matthæo, qui primus Euangelium in Iudæa Hæbraïcis literis edidit.

Aug. lib. 1. de Conſ. Euang. Niceph. hiſt. lib. 2. c. 45. Euſebius lib. 3. c. 18. Athan. in ſynopſ. Euangelium ſecundùm Matthæum ab ipſo Hebraïca dialecto conſcriptum eſt, & editum Hieroſolymis, & interpretante Iacobo fratre Domini ſecundùm carnem expoſitum eſt.

Hier. epiſt. 123. ad Damaſum. Aug. loco citato. Solùm Matthæus Hebræo perhibetur ſcripſiſſe eloquio, cæteri Græco.

Pet. Epiſ. Aquil. in Cat. lib. 4. cap. 86. † *Iac. 1.* Duodecim tribubus quæ ſunt in diſperſione, ſalutem.

1. Petri 1. Electis aduenis diſperſionis Ponti, Galatiæ, Cappadociæ, Aſiæ, & Bithyniæ.

Hier. in Cat. Script. Eccleſ. Euſebius lib. 3. hiſt. cap. 4. Higynius Papa ep. 1. Ioan. II. Papa in epiſt. ad Valerium. Aug. lib. 2 quæſt. Euang. cap. 39.

Digitized by Google

que, de laquelle ces peuples qui estoient voisins des Medes, n'auoient point l'vsage ny vne commune intelligence.

Et ce qui est beaucoup à remarquer, est que les Apostres preschans & [redacted] Iuifs & aux Gentils, vsoient de la langue qui estoit vulgaire dans les lieux où ils se rencontroient; & lors qu'il estoit question d'écrire aux vns ou aux autres, ils affectoient vne langue particuliere, quoy qu'on ne puisse douter qu'ils n'eussent vne aussi grande facilité d'écrire en toutes les langues, que de les parler.

Mais pour voir mieux quel a esté l'vsage de l'Escriture saincte dans l'Eglise primitiue, il faut sçauoir que le nouueau Testament ne fut pas mis en lumiere immediatement aprés la mort de Iesus-Christ, & que toutes ses pieces qui consistent ou en histoires, ou en epistres, ou en propheties, se succederent les vnes aux autres, selon la diuersité des occasions & des temps: En effect, sainct Mathieu qui fut le premier des Euangelistes n'écriuit son Euangile que huit ans aprés l'Ascension du Fils de Dieu, estant sur le poinct, disent Eusebe & Nicephore, de quitter les Iuifs, qui ne le pouuant retenir parmy eux le prierent de leur laisser au moins par écrit les choses qu'il auoit presché de viue voix. Deux ans aprés sainct Marc écriuit le sien estant à Rome, l'an troisiéme de l'empire de Claude, & le quarante-cinquiéme

Eusebius lib. 3. hist. cap. 18. Nicephorus lib. 2. hist. c. 45. Primus Matthæus Hebræis salutifero verbo prædicato (quandoquidem aliò ad gentes maturabat) sermone patrio Euangelium suum, quinto-decimo post Christi Ascensionem anno scripsit, atque eos relinquens, absentiam suam scripto compensauit.

Epiph. hær. 51. Eusebius lib. 2. cap. 15. Athanas. in Synopsi. Clemens Stromat. Comment. in

de l'eſtat de grace, peu de temps auant que de partir pour Alexandrie, & il l'écriuit par le commandement de ſainct Pierre, & à la priere des Romains nouuellement conuertis à la Foy, comme témoignent ſainct Epiphane, Euſebe, S. Athanaſe, Clement Alexandrin, S. Hierôme, Theophilacte, & Euthymius. Mais s'eſtant depuis éleuez des Heretiques qui ſemoient des choſes fabuleuſes de Ieſus-Chriſt, cela donna occaſion à ſainct Luc d'oppoſer la verité au menſonge, & de décrire la vie & les actions du Fils de Dieu, comme elles s'eſtoient paſſées, & comme il les auoit veuës de ſes yeux, ayant eſté l'vn des ſeptante Diſciples, ſuiuant la remarque d'Origene, d'Euthymius, & de ſainct Epiphane, & l'vn des deux à qui Ieſus-Chriſt apparut ſur le chemin d'Emaüs, ſelon Theophilacte: Ce qu'il fit ſous l'empire de Neron, l'an de noſtre Seigneur cinquante-huit, au rapport de ſainct Epiphane en l'hereſie trentiéme. Et par vne occaſion preſque ſemblable, ſainct Iean écriuit le ſien ſous Nerua, ſoixante-ſept ans aprés l'Aſcenſion du Fils de Dieu, pour refuter l'hereſie de Cerinthus & des Ebionites, qui nioient l'exiſtence diuine du Fils de Dieu, dans le ſein de ſon Pere, auant ſa conception temporelle dans les chaſtes entrailles de la Vierge; comme nous apprenons de ſainct Hierôme & de ſainct Epiphane: Euſebe en rapporte vne autre cauſe, à ſçauoir pour reparer ce qui manquoit

1. epiſt. Petri. Euth. in proœmio. Hieron. lib. de viris illuſtribus & epiſt. 150. ad Hedibiam: Euangelium Marci, Petro narrante, & illo ſcribente compoſitum eſt.

Luce 1. Quoniam quidem multi conati ſunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ ſunt rerum, *quæ verba de Cherintho & Merintho, & pſeudo-Apoſtelis interpretantur Orig. hom. 1. in Luc. Amb. in Lucam 1. Beda, Euthym. in Luc. 1. Epiph. Hereſ. 51. & lib. 1. ad finem tom. 1.*

Hier. lib. de viris illuſtr. Epiph. hæreſ. 51. Euſebius lib. 3. hiſt. cap. 24. Ioannem tradunt uſque

quoit aux trois autres: Metaphraſte remarque que comme cét Euangile fut l'acheuement & la perfection des autres, auſſi qu'il fut écrit auec plus de pompe & de ſolemnité, & qu'aprés vn ieuſne de pluſieurs iours, le Ciel fit éclater vne voix accompagnée de foudre, qui fit le commencement de ce bel ouurage: S. Hierôme appuye cela de la tradition de l'Egliſe, & ſainct Epiphane veut que ce ſoit là le ſuiet qui obligea Ieſus-Chriſt de l'appeller en eſprit prophetique, enfant du Tonnerre. Ie paſſe ſous ſilence le temps que ſainct Luc écriuit les Actes des Apoſtres, qui fut l'an ſoixante-vn de Ieſus-Chriſt, auſſi bien que celuy des Epiſtres & de l'Apocalypſe, qui fut reuelée à ſainct Iean pendant ſon exil en l'Iſle de Pathmos, Domitian tenant l'Empire, l'an de grace nonante-ſept.

ad vltimum vitæ tempus, abſque vllius ſcripturæ indiciis Euangelium prædicaſſe, ſed cùm trium Euangeliorum ad ipſum notitia peruenifſet, probaſſe dicitur fidē dictorum, deeſſe tamen vidit aliqua, & ideò rogatus dicitur vt cætera conſcriberet. *Hier. praf. in Eua. Math. Epiph. hæreſ 73.*

Ce qui fait voir que l'Egliſe en general a ſubſiſté long temps ſans l'aide du nouueau Teſtament, qu'elle a demeuré huit ans, ſans aucun Euangile; prés de dix, priuée de celuy de S. Marc; vingt-quatre, ſans celuy de ſainct Luc; & ſoixante-ſept, ſans celuy de ſainct Iean; la viue voix des Apoſtres, ou de leurs Diſciples, ſuppleant au defaut de l'Eſcriture, & ſuffiſant pour inſtruire les fideles des choſes de leur ſalut. De plus, quand vn Euangile eſtoit compoſé en faueur d'vn peuple, ou qu'vne Epiſtre eſtoit adreſſée à vne Egliſe; ces écritures n'eſtoient pas touſiours communiquées à vne autre: &

c'eſt ainſi que l'Euangile de ſainct Mathieu eſtant donné aux Iuifs, ne vint point à la connoiſſance des Romains, & qu'il fut neceſſaire que ſainct Marc qui ſeruoit à Rome d'Interprete à ſainct Pierre, en compoſaſt vn nouueau pour ſatisfaire aux deſirs & aux prieres des nouueaux conuertis. Et ces deux Euangiles n'ayans point eu cours dans les parties de l'Achaïe & de la Boëtie, ſainct Luc fut contraint de mettre la main à la plume pour arreſter le cours des fictions & des fables qui ſe ſemoient parmy le peuple: Car ſi ces Euangiles euſſent eſté en lumiere dans ces lieux, ils n'euſſent eſté que trop ſuffiſants pour diſſiper ces menſonges, & pour rendre témoignage de la verité des choſes; ſi bien que l'on trouuera des Egliſes particulieres qui ont conſerué la pureté du Chriſtianiſme, pendant vn ſiecle entier, ſans auoir d'autre regle de leur conduite & de leur Foy, que la voix de leurs Paſteurs, & que la tradition de leurs Peres.

Euſebius lib. 5. c. 10. Ce n'eſt pas qu'il n'y euſt des copies de chaque Euangile, puis qu'au rapport d'Euſebe, ſainct Barthelemy & ſainct Barnabé en tirerent chacun vne de celuy de ſainct Mathieu, dont ce dernier Apoſtre fut ſi ialoux, qu'il ne l'abandonna iamais dans ſes voyages, ny meſme à la mort, ayant voulu eſtre enſeuely auec ce liure, qui fut trouué dans ſon tombeau l'an quatriéme de l'empire de Zenon. Sainct Hie-

Digitized by Google

rôme & ſainct Epiphane témoignent que les Nazareens qui de Iuifs s'eſtoient faits Chreſtiens, mais qui furent reiettez de l'Egliſe, parce qu'ils vouloient rendre la Loy ancienne neceſſaire auec la nouuelle, conſeruerent long-temps le meſme Euangile ſans corruption : & le meſme ſainct Hierôme fait mention d'vn autre exemplaire, qui de ſon temps ſe voyoit dans la Bibliotheque de Ceſarée, ramaſſée par les ſoins de ſainct Pamphyle Martyr. On ne peut encore douter que l'Euangile de ſainct Luc ne fuſt publié dans tous les lieux où il annonça Ieſus-Chriſt, & que les Eueſques d'Aſie qui auoient coniointement employé leurs prieres auprés de ſainct Iean, pour luy perſuader d'écrire contre Cerinthus, n'ayent fait tous leurs efforts pour auoir des copies d'vn ouurage ſi neceſſaire, & qu'ils auoient deſiré auec tant de paſſion. Enfin il y a bien de l'apparence, que les ſucceſſeurs des Apoſtres, qui eſtoient enuoyez dans les dernieres parties du monde pour la conuerſion des Gentils, faiſoient prouiſion d'vn Euangile auant que de ſe mettre en chemin, pour le conſulter dans les occaſions comme vne regle infallible de verité, & pour appuyer leur doctrine & leur predication, par le témoignage de ceux qui auoient eſté preſents à l'euenement des choſes qu'ils preſchoient. Mais comme ces Euangiles eſtoient écrits en Hebreu ou en Grec, conformément

Hieron. in Catal. Script. Eccleſ. & Comment. in Matth. Epiph. har. 29. Apud ipſos hoc Euangelium ſicut ab initio ſcriptum eſt Hebraïcis litteris ſeruatur.

Digitized by Google

à leurs originaux., ou traduits ſeulement en Latin, n'y ayant point eu de verſion de l'Eſcriture en langue vulgaire dans l'Eſpagne, dans la France, dans l'Allemagne, dans l'Angleterre, dans l'Afrique, dans les Indes, que prés de quatre cens ans aprés Ieſus-Chriſt: Il faut neceſſairement auoüer, que l'Eſcriture n'eſtoit point vulgaire pendant ce temps dans tous ces lieux, & qu'elle n'eſtoit leuë que par ceux qui auoient l'intelligence de ces langues. Ce qui eſt confirmé par ſainct Auguſtin, qui dit que de ſon temps l'Eſcriture ne ſe liſoit qu'en ces trois langues, dont aucune n'eſtoit alors vulgaire, ny dans l'Afrique, ny dans l'Aſie, ny dans la pluſpart des Egliſes de l'Europe: Car encore qu'elles fuſſent tres-communes, & principalement la Latine dans l'Occident, neantmoins elles n'eſtoient vulgaires que dans peu de lieux au regard de toutes les autres parties & contrées de la terre, des Gaules, des Eſpagnes, des Allemagnes, de la Boheme, de l'Angleterre, &c. qui auoient toutes leur langue propre & differente de la Latine, comme il ſe voit en diuers endroits des ouurages de ſainct Hierôme.

Lib. 2. de doct. Chr. cap. 11.

Hieron. de lingua Francorum barbara, in vita Hilar. De Hiſp. lib. 2. in ep. ad Gal. De German. in ep. ad Suniam & Fretellam. Et Afrorum lingua lib. 2. in ep. ad Gal.

Certes cela témoigne manifeſtement, que les Apoſtres n'ont pas iugé qu'il fut ny neceſſaire ny à propos de rendre l'Eſcriture commune aux peuples, puiſque nous ne voyons point qu'ils en ayent fait aucune ordonnance, puiſ-

Digitized by Google

qu'ils ne ſe ſont point mis en peine d'en faire des verſions, (eux qui auoient le don des langues, & à qui cét ouurage n'euſt rien couſté, n'y ayant neantmoins aucun qui l'ait entrepris:) puiſqu'ils ne l'ont point recommandé à leurs ſucceſſeurs, puiſque les Egliſes qu'ils ont fondées & eſtablies, n'en ont vſé, & ne l'ont leu l'eſpace de pluſieurs ſiecles, qu'en des langues qui leur eſtoient eſtrangeres; & neantmoins, ſi la Bible a deu iamais eſtre publique dans les Egliſes, il ſemble que ce fut dans ces premiers temps, pour oppoſer la verité aux fauſſes eſcritures, dont les Heretiques rempliſſoient le monde, & qu'ils publioient ſous les noms des Apoſtres & des Euangeliſtes, comme ie diray par aprés; ſi ce n'eſt que la pluſpart de ces liures eſtans vulgaires, l'Egliſe qui eſt conduite dans tous les temps par vn meſme eſprit, ait voulu tenir cachées ſous le voile les veritables Eſcritures pour les oſter des mains du peuple, qui confond facilement les choſes ſacrées auec les profanes. Sainct Irenée paſſe bien plus outre, car il veut que les Apoſtres ayent fondé beaucoup d'Egliſes où ils n'ayent point laiſſé d'Eſcriture; & il témoigne que de ſon temps pluſieurs Nations barbares ſe conſeruoient dans la Foy de Ieſus-Chriſt, ſans charactere & ſans ancre, n'ayant point de Loy écrite du ſalut, que celle que le ſainct Eſprit auoit grauée dans leurs cœurs, ny d'autre regle

Irenæus lib. 3. c. 4. Cui ordinationi aſſentiunt multæ gentes barbarorum, eorum qui in Chriſtum credunt, ſine charactere vel atramento ſcriptam habentes per ſpiritum in cordibus ſuis ſalutem, & veterem traditionem diligenter cuſtodientes.

de la Verité, que la tradition.

Adiouſtez, que ſi l'Eſcriture ſaincte doit eſtre renduë intelligible au peuple, c'eſt principalement dans le ſeruice diuin auquel il aſſiſte, & où il fait meſme en quelque façon l'office de Preſtre, ſelon la penſée de ſainct Auguſtin; & toutefois nous voyons que dans la pluſpart des Egliſes tant de l'Orient que de l'Occident, le ſeruice a eſté de tout temps celebré, & la lecture de l'Eſcriture qui regarde principalement le peuple, a touſiours eſté faite en vne langue differente de la vulgaire; ce qui s'obſerue encore dans toute l'eſtenduë de l'Egliſe Catholique, c'eſt à dire, dans toutes les parties du monde, chez les Maronites qui parlent Arabe, & qui font le ſeruice en Syriac; les Egyptiens qui parlent la meſme langue, & qui liſent les Euangiles & les Epiſtres en langue Scoptique, auſſi bien que les Abyſſins, & les Ethiopiens, en Chaldaïque; les Eſpagnols, les Portugais, les Polonois, les Allemans, les Italiens, & les François, qui vſent de la langue Latine dans la celebration des Myſteres. Or on ne peut douter, que cette couſtume qui eſt receuë vniuerſellement par toute la terre, ne tire ſon origine des Apoſtres, ſelon cette belle regle de ſainct Auguſtin, de ſainct Leon, & de Tertullien, qu'il faut tenir pour indubitable que les choſes qui ſe pratiquent par tout le monde, ont eſté ou eſtablies par les Apo-

Aug. 10. de Ciuit. Dei 20.

Leo ſerm. 2. de ieiunio Pentec. Aug. lib. 4. contra Donat. cap. 24. Idem epiſt. 118. Iſta autem, quæ non ſcripta cuſtodimus, quæ quidem toto terrarum orbe obſeruantur, dantur intelligi vel ab ipſis Apoſtolis, vel plenariis Conciliis, quorum eſt in Eccleſia ſalubberrima auctoritas, commendata atque ſtatuta retineri, ſicut quod Domini paſſio & reſurrectio anniuerſaria ſolemnitate celebrantur. Et ſi quid aliud tale occurrit quod ſeruatur ab vniuerſa quacumque ſe diffundit Eccleſia.

ſtres, ou arreſtées par des Conciles generaux. Car ſi vous demandez des loix de ces choſes dans l'Eſcriture, dit Tertullien, vous n'en trouuerez point ; & tout ce que l'on pourra faire, ce ſera de vous montrer que la tradition les a eſtablies dedans l'Egliſe, que la couſtume les a confirmées, & que la Foy les a touſiours retenuës & gardées inuiolablement : & ſainct Auguſtin adiouſte, que c'eſt vne grande folie que de diſputer s'il eſt à propos de faire vne choſe que l'Egliſe obſerue dans toute l'eſtenduë de la terre.

Tertull. lib. de Cor. Mil. cap. 4. Harum & aliarum huiusmodi diſciplinarum, ſi legem expoſtules ſcripturarum, nullam inuenies; traditio tibi prætenditur auctrix, conſuetudo confirmatrix, & fides obſeruatrix. *Aug. loco citato.*

Des verſions de l'vn & de l'autre Teſtament dans la primitiue Egliſe.

OVTRE l'interpretation des Septantes, dont les Iuifs ſe ſeruoient communément dans leurs Synagogues, que ſainct Irenée & S. Cyrille témoignent auoir eſté donnée à l'Egliſe de la main des Apoſtres, à qui elle eſtoit tres-familiere, qui eſtoit leuë publiquement dans toutes les Egliſes du temps de S. Cyrille, & qui eut tant de cours au rapport d'Origene & de Philaſtrius, qu'elle eſtoit vulgairement appellée commune ; Aquila en fit vne autre Grecque de l'ancien Teſtament, l'an de Ieſus-Chriſt cent trente-ſept, ſous l'empire d'Adrian, qui fut la premiere interpretation aprés la mort de

Irenæus lib. 3. c. 25. Leo Caſtrenſis de Septuag. Interpr. c. 6. Cyrillus Hieroſ. Catech. 4. Has tantùm meditare Scripturas, quas in Eccleſiis confidenter legimus. Multo religioſiores fuerunt Apoſtoli qui nobis eas tradiderunt, *loquitur de translatione ſeptuaginta Interpr. Origenes ad Afric. Philaſtrius de hæreſibus.*

Epiph. lib. de Mens. Aquila abnegato Christianismo circumciditur Iudæus, atque tunc laborioso studio tradidit se ad discendum Hebræorum linguam & ipsorum elementa: vbi verò hanc didicisset interpretatus est, non recta ratione vsus, sed quo aliqua ex receptis libris peruerteret, irruens in 70. Interpretationem, vt testimonia de Christo in scripturis probata aliter ederet.

Hier. in Zach. c. 3. & 4. & de quæst. Hebr.

Hier. in Apol. adu. Ruff. Quod si apud Græcos post 70. editionem, iam Christi Euangelio coruscante, Iudæus Aquila, Symmachus, & Theodotion Iudaïsantes hæretici sunt recepti, qui multa mysteria saluatoris subdola interpretatione celarunt, & tamen in exemplis habentur apud Ecclesias, & explanantur ab Eccle. siasticis viris.

Epiph. de mens. & ponderib.

Hieron. in Apol. ad Ruff. & præf. in Esd.

Idem in Hist. c. 31.

Baronius ad ann. Christ. 219. Anno Antonini 7. tradit

Iesus-Christ, que celle des Septantes auoit precedé, comme i'ay fait voir cy-dessus, ou plustost qui fut vne deprauation de celle des Septantes, selon la remarque de sainct Epiphane, & qui fut receuë & embrassée des Iuifs, dequoy S. Iustin se plaint dans le Dialogue qu'il écrit à Tryphon; S. Hierôme luy attribuë deux interpretations, dont la seconde fut plus fidelle que la premiere. Aprés luy Theodotion, l'an cent quatre-vingt-quatre, sous l'Empereur Commode, fut autheur d'vne troisiéme version, qui encore qu'elle fust pleine de manquemens & de fautes, au rapport de sainct Hierôme, & qu'elle procedast d'vn Heretique Iudaïzant, ne laissa pas neantmoins d'estre receuë des Grecs, & d'auoir credit dans les Eglises. La quatriéme parut sous Seuere, composée par Symmachus Samaritain de nation, selon sainct Epiphane, & Ebionite de creance, selon S. Hierôme, lequel témoigne de plus que ce Symmachus ne s'attacha pas tant aux paroles qu'au sens, & partant que cette version ne pouuoit estre que tres-imparfaite. Origene adiouste vne cinquiéme & vne sixiéme qui fut trouuée de son temps, & dont il composa ses Octaples, que ie diray en passant estre vn recueil des versions de la Bible iointes à l'Hebreu, qu'il auoit distingué en huit colomnes, dans la premiere desquelles estoit le texte Hebreu écrit en charactere Hebreu, dans la seconde le mesme Hebreu écrit en charactere Grec,

Digitized by Google

Grec ; dans la troiſiéme, la verſion d'Aquila ; dans la quatriéme, celle de Symmachus ; dans la cinquiéme, celle des Septantes ; & dans la ſixiéme, celle de Theodotion, n'ayant point obſerué l'ordre du temps dans l'arrangement de ces verſions ; & iuſque là cét ouurage fut publié ſous le nom des Hexaples : † Mais ayant recouuré par ſes ſoins deux nouuelles verſions, la cinquiéme & la ſixiéme, & les ayant adioûtées aux ſix precedentes colomnes, il fit & acheua ſes Octaples. I'adiouſteray que comme cét ouurage ne ſe pût rendre commun, à cauſe de la difficulté qu'il y auoit de le décrire, & de la grandeur des frais ; Origene le voulut abreger, & le rendre plus facile, en ne faiſant qu'vn texte de celuy des Septantes auec celuy d'vn autre Interprete, diſtinguant les deux verſions ainſi confuſes par des aſterics & des obeliques. Et delà vient que la verſion Latine des Septantes, faite par ſainct Hierôme, ſur l'exemplaire d'Origene, ne fut pas ſimple, mais meſlée de celle de Theodotion, diſtinguée & marquée de notes, comme il l'auoit trouuée dans cét Autheur, ou pour le moins à ſon imitation. Mais cela ne ſeruit qu'à corrompre entierement l'interpretation des Septantes, dautant que ces notes donnant trop de peine à tranſcrire, ou les Eſcriuains ne ſe rendans pas ſoigneux de les marquer, il ne reſta plus que le texte, qui n'eſtoit à proprement parler,

† Epiphanius *de menſuris* inuentos eſſe Hierico in dolio occultatos diuinæ Script. libros ex Hebræo in Græcum verſos, quam nominant 5. editionem. *Epiphanius ibidem.* Poſt hunc regnauit Alexander Mammææ annos 13. in medio horum temporum inuenta eſt ſexta editio, in Nicopoli ad Orientem ſita. *Eodem lib. ordinem Hexaplorum & Octaplorum refert.* *Hier. præf. in Pent. epiſt. 104.* Origenis me ſtudium prouocauit, qui editioni antiquæ tranſlationem Theodotionis miſcuit, aſterico & obelo omne opus diſtinguens. *Idem epiſt. 89. ad Aug.* Quod autem quæris, cur prior mea in libris Canonicis interpretatio aſtericos habeat & virgulas prænotatas, & poſtea aliam trãſlationem abſque his ſignis ediderim : pace tua dixerim, videris mihi nõ intelligere quæ quæſiſti, illa enim interpretatio 70. Interpretum eſt, & vbicumque virgulæ, ſeu obeli ſunt, ſignificatur quod 70. plus dixerint

quàm habetur in Hebræo, vbi autem asterici, id est, stellę prælucentes, ex Theodotionis editione ab Origene additum est, & ibi Græca transtulimus.

qu'vn meslange de plusieurs versions ; en sorte qu'il estoit bien difficile de discerner la version de Theodotion de celle des Septantes.

Ce n'eſt pas qu'auant Origene cette verſion ne fuſt beaucoup alterée, puiſque luy-meſme la corrigea, auſſi bien que ſainct Lucian Martyr & Heſychius, qui en firent trois editions diuerſes, qui penſerent partager tout l'Vniuers, comme témoigne [a] ſainct Hierôme : & c'eſt ce qui obligea ce grand Docteur, ſoit pour appaiſer ces troubles, ſoit pour remettre l'Eſcriture dans ſa premiere pureté, reconnoiſſant [b] que l'ancienne verſion Grecque eſtoit alterée & corrompuë, de faire vne nouuelle verſion Latine ſur l'exemplaire Hebreu, & de corriger l'ancienne qui auoit eſté tirée des Septantes. Car il eſt certain que dedans l'Occident il y auoit pluſieurs verſions Latines, & meſme innombrables, [c] au rapport de ſainct Auguſtin, entre leſquelles la Romaine tenoit le premier lieu, & pour l'energie & la force des mots, & pour la netteté du diſcours, [d] ſelon le ſentiment du meſme Pere, & peut-eſtre pour la pureté ; eſtant certain que la plus grande partie des autres eſtoient corrompuës, chacun s'eſtant donné la liberté d'y adiouſter ou d'y diminuer ſelon ſon caprice.

Cette nouuelle verſion de ſainct Hierôme eſtant miſe en lumiere, fut receuë des Grecs

[a] *Idem in Apol. adu. Ruff.* *Idem Hier. in Iſa. lib. 16. præf. & præf. lib. Paral. ep. 107.* Alexandria & Ægyptus in septuaginta ſuis Heſychium laudat autorem; Cõſtantinopolis vſque Antiochiam Luciani Martyris exemplaria probat: mediæ inter has prouinciæ Palæſtinos codices legunt, quos ab Origene elaboratos, Euſebius & Pamphylus vulgauerunt : totúſque orbis hac inter ſe trifaria varietate compugnat.

[b] *Idem præf. in Tob. & lib. 2. adu. Ruff.* Si 70. Interpretum pura & vt ab eis in Græcum verſa eſt editio permaneret: ſuperfluè me impelleres vt tibi Hebræa volumina Latino ſermone transferrem : quod enim naſcentis Eccleſiæ roborauerat fidem, iuſtum erat noſtro ſilentio comprobari. Nunc verò cùm pro varietate regionum diuerſa

auec applaudiſſement; & au contraire, elle fut mépriſée † des Latins: & ſainct Auguſtin meſme, ennemy des nouueautez, la tint quelque temps pour ſuſpecte, iuſques à ce que l'ayant ſerieuſement examinée, & en ayant reconnu l'vtilité, il fut le premier à luy donner ſon approbation, qui fut ſuiuie de celle de toute l'Egliſe Latine, qui la receut, ſans toutefois reietter celle des Septantes; ſi bien que l'Egliſe d'Occident vſoit communément de deux verſions, dont l'vne eſtoit appellée ancienne, qui eſtoit celle des Septantes, corrigée; & l'autre, nouuelle, à ſçauoir celle de ſainct Hierôme. Mais ces deux verſions ayant fait naiſtre quelques differents parmy les Fideles dans la ſuitte des temps, l'Egliſe fut contrainte, pour oſter toute occaſion de debat, de reduire les deux en vne, retenant des liures entiers de la verſion des Septantes, comme les Pſeaumes; des autres de la verſion de l'Hebreu faite par S. Hierôme, comme les Prophetes: & ſe ſeruant de toutes les deux pour la compoſition des autres liures: Et cette verſion eſt la commune qui eſt en vſage dedans l'Egliſe, & qui a eſté renduë authentique par l'authorité & l'approbation du Concile de Trente. Voilà pour ce qui regarde l'ancien Teſtament.

Pour ce qui eſt du Nouueau, il n'y a perſonne qui ne ſçache que dans la primitiue Egliſe, c'eſtoit à qui compoſeroit de ſon chef

ferantur exemplaria, & germana illa & antiqua tranſlatio corrupta ſit atque violata, noſtri arbitrij putas, aut ex pluribus iudicare quid ſit verum.

c *Aug. lib. 2. de doct. Chr. cap. 11.* Qui ex Hebræa lingua ſcripturas in Græcam linguam verterunt, numerari poſſunt, Latini autem nullo modo.

d *Aug. lib. d. ſt. Chr. c. 15.* In ipſis interpretationibus Italæ cæteris præferatur, nam eſt verborum tenacior, cum perſpicuitate ſententiæ, & Latini Codices Græcorũ auctoritate perhibentur.

Hier. præf. in Ioſue. Apud Latinos tot ſunt exemplaria quot Codices, cùm vnuſquiſque pro arbitrio ſuo vel addiderit vel ſubtraxerit.

† *Hie. adu. Ruff. lib. 2.* ô labores hominum ſemper incerti! ô mortalium ſtudia contraria interdum fines habentia! vnde me putabam de Latinis meis bene mereri, quod etiam Græci verſum de Latino non faſtidiunt: inde in culpam vocor, & nauſeanti ſtomacho cibos ingero.

Aug. de Ciuit. Dei lib. 18. c. 43. Non

defuit temporibus noſtris Presbyter Hieronymus, homo doctiſſimus, trium linguarum peritiſſimus, qui ex Hebræo in Latinum eloquium diuinas ſcripturas conuertit, eloquentéſque transfudit. *Vide Baronium ad annum Chriſti* 231. *num.* 47. *&* 48. *&c.* †*Amb. præf. in Luc. Epiphanius har.* 26. *Euſebius lib.* 3. *hiſt. cap.* 25. Euangeliorum Petri, Thomę, Mathiæ, & cæterorum Apoſtolorum memini, quæ ab hæreticis prolata fuerunt.

des Euangiles, ou pour le moins à qui en feroit des verſions ; il n'y auoit point d'Heretique qui ne fiſt vn teſtament, pour eſtablir ſes menſonges, & pour authoriſer ſes erreurs, qu'il faiſoit courir ſous le nom de quelque Apoſtre. C'eſt ainſi que ſainct † Ambroiſe fait mention d'vn Euangile, qui auoit cours ſous le nom des douze Apoſtres ; & ſainct Epiphane d'vn autre ſous le nom de ſainct Philippes. Euſebe adiouſte ceux de ſainct Thomas, de ſainct Pierre, de ſainct Mathias, qu'il fait paſſer pour des inuentions de l'hereſie : Les Egyptiens en auoient vn particulier, d'où Tatianus tira les preuues de ſes erreurs, au rapport de ſainct Clement Alexandrin ; il y auoit celuy des Nazareens qui a tant partagé les eſprits meſme des ſaincts Peres. I'en obmets vne infinité d'autres, que ſainct Hierôme, ſainct Epiphane, & Euſebe reconnoiſſent auoir eſté les fondements & les ſources d'vn nombre infiny d'erreurs.

Hieron. præf. in 4. *Euang. ad Damaſum Papam.* Nouum opus me facere cogis ex veteri, vt poſt exemplaria ſcripturarum toto orbe diſperſa, quaſi quidem arbiter ſedeã: & quia inter ſe variant, quæ ſint illa quæ cum Græca cõſentiant veritate decernã. At ve-

Pour ce qui eſt des verſions, on en peut iuger de la diuerſité & du nombre par ce qu'écrit ſainct Hierôme en ſa Preface ſur les quatre Euangiles, répondant au Pape Damaſe, qui le vouloit engager à corriger les fautes qui ſe rencontroient dans l'ancienne edition Latine, ou par le vice & le defaut des Interpretes, ou par l'ignorance & la temerité des Correcteurs, ou par la negligence des Eſcriuains, & des Li-

Digitized by Google

braires. Car comment voulez-vous, dit ce sainct Pere, que ie reforme, & que ie corrige vn ouurage qui est répandu par toute la terre, & dont mesme il y a presque autant d'exemplaires que de liures?

Ce qui montre combien la pluralité des versions est dangereuse, non seulement parce qu'elle altere & corrompt l'Escriture, mais encore parce qu'elle diuise les esprits; ce qui est euident & par la corruption des Septantes, & par la diuision que la varieté des versions a apporté dans l'Eglise primitiue. Et voilà pourquoy l'Eglise & les Peres ne l'ont iamais souffert, que parce qu'ils ne l'ont pû empescher. Les Apostres se sont seruis de celle des Septantes, sans en vouloir composer de nouuelles. Sainct Augustin s'opposa mesme à celle de S. Hierôme; & il se trouue que les premiers qui voulurent encherir dessus les Septantes, & qui entreprirent des nouuelles versions de l'ancien Testament, estoient ou Heretiques ou ennemis de la Religion Chrestienne, qu'ils auoient abandonné pour se ietter du costé des Iuifs, comme Aquila, Theodotion, Symmachus.

rum non esse quòd variat etiam maledicorũ testimonio comprobatur. Si enim Latinis exemplaribus fides est adhibenda, respondeant quibus. Tot enim sunt exemplaria penè quot Codices. Sin autem veritas est quærenda de pluribus: cur non ad Græcam originem reuertentes ea quæ à vitiosis interpretibus malè sunt reddita, vel à præsumptoribus imperitis emendata peruersiùs, vel à librariis dormitantibus, aut addita sunt, aut mutata corrigimus.

Hieron. epist. 12. ad Pammach. Quæ si legere volueris probabis quantæ difficultatis sit diuinam Scripturam, & maximè Prophetas, intelligere, & interpretum vitio apud nos scatere vitiis.

Sainct Hierôme témoigne que l'Histoire des Roys & des Prophetes, est toute remplie de fautes, par le manquement & l'ignorance des Interpretes. Theodoret dit que les versions ont fait en partie l'obscurité de l'Escriture, parce que les Interpretes s'estudient de traduire mot

Theodoret. in lib. 1. Reg. quæst. 1. Quænam est causa ob-

Digitized by Google

pour mot le Texte sacré ; & comme les mots ont plusieurs significations en vne langue, ou qu'ils sont plus energiques & plus significatifs en vne langue qu'en vne autre, c'est ce qui fait l'obscurité ; ce qu'il monstre arriuer principalement dans les versions de la Bible faites du Latin en Grec. C'est encore la raison qu'apporte Euthymius, de l'obscurité & de la difficulté qui se rencontrent dans l'Escriture saincte; Adiouſtez, dit-il, vne autre raison, parce que nous voyons que toute l'Escriture a esté traduite de la langue Hebraïque en d'autres langues ; Or toute langue traduite en vne autre, engendre beaucoup de difficultez & de doutes.

Il ne faut donc pas croire, que cette pluralité de versions qui eut cours dans la primitiue Eglise, soit vne marque d'vne iuste licence que tout le monde eust de manier l'Escriture, puisque cette pluralité estoit pluſtoſt tolerée, comme vn mal que l'on ne pouuoit empescher, qu'approuuée comme vn bien qui fust vtil ou necessaire. Car quelle apparence y a-t'il que l'Eglise trouuast bon que chacun se meslast de traduire les liures saincts? Hé quoy! il n'a iamais esté permis à vn particulier de les interpreter & de les expliquer selon sa fantaisie? Aura-t'il esté permis à vn chacun de les traduire selon son caprice? L'Eglise auroit-elle authorisé vne licence qui alteroit la

scuritatis in scriptura: fecit obscuritatem mutatio ex alia lingua in aliam, & quòd studuerint Interpretes de verbo in verbum interpretari. Quod accidit iis qui è linguaItalica transferunt in linguam Græcam: sunt illa quoque plena obscuritate. *Euthymius praf. in Psal.* Poſtremò illa etiã addatur ratio, quòd de propria prima Hebraica lingua, in aliã, antiqua omnia legimus translata: omnis autem lingua in aliam conuersa vt plurimum difficultatem & obscuritatem generat.

parole de Dieu; puiſque ſelon ſainct Hierôme chacun y adioûtoit ou diminuoit quelque choſe, qui mettoit le deſordre dedans l'Egliſe, qui diuiſoit tous les eſprits, qui fauoriſoit toutes les ſectes, qui donnoit cours à toutes les hereſies: car dans cette licence où eſt l'hereſie, qui ne peut auoir vne verſion fauorable? ou pluſtoſt comment l'Egliſe auroit-elle approuué vn abus introduit par les Heretiques; puiſqu'il eſt vray que la pluſpart de ces traducteurs eſtoient ou Heretiques, ou Iuifs, ou entachez de quelque erreur? Et comme nous voyons que dans ces derniers ſiecles, il n'y a point eu de Nouateurs qui n'ayent trauaillé à quelque nouuelle edition, pour accommoder l'Eſcriture à leurs erreurs; auſſi dans les premiers temps de l'Egliſe il n'y eut point de nouueau Dogmatiſte, qui ne fiſt vne nouuelle Eſcriture pour appuyer ſes menſonges: l'Egliſe auroit-elle receu tant de diuers & de contraires exemplaires de l'Eſcriture, qui ne peut & qui ne doit eſtre qu'vne? Auroit-elle ſouffert que les peuples puiſaſſent indifferemment les inſtructions du ſalut, dans des ſources corrompuës & troublées, & les principes de la Foy dans des écrits incertains & confus? Auroit-elle abandonné vn ouurage, † que tous les Peres ont eſtimé ſi difficile, & que deux ou trois tout au plus ont entrepris, qui eſt d'vne ſi grande importance à toute la Religion, qui demande

Lutherus in lib. contra Zuinglium de veritate corporis Chriſti in Euchar. Si diutiùs ſteterit mundus, iterum erit neceſſarium vt propter diuerſas interpretationes quæ nunc ſunt, ad fidei vnitatem cõſeruandam iterum ad Concilia fugiamus.

† *Aug. lib. 2. de doct. Chriſt. Hieron. ad Damaſum.*

Digitized by Google

tant de lumieres & de vertus pour y reüſſir, à des plumes ignorantes, indiſcrettes, temeraires, erronées, malicieuſes, ennemies de la verité? Mais ſi l'Egliſe a approuué cette pluralité de verſions Grecques & Latines, pour rendre l'Eſcriture vulgaire aux Grecs & aux Latins; pourquoy n'a-t'elle pas eſtably la meſme choſe dans vne infinité de lieux, qui ont demeuré des quatre, des cinq, des huit cent ans, ſans aucune verſion qui rendiſt l'Eſcriture familiere aux peuples, voire meſme des ſiecles tous entiers ſans Eſcriture? & partant il faut dire que cette licence, ou de traduire ou de lire l'Eſcriture, n'a eſté qu'vne ſource de confuſion ſelon ſainct Hierôme, ou pour le moins qu'vne temerité ſelon ſainct Auguſtin: & ſi ce Pere adiouſte que la pluralité de verſions ſert à l'intelligence des paſſages obſcurs; il ne parle qu'aux diligents & aux doctes, qui ſont capables d'eſtude & de diſcernement, & de profiter de toute choſe.

Aug. lib. 2. de doct. Chriſt. cap. 11. Etenim cuique primis fidei temporibus in manus venit Codex Græcus, & qui aliquantulum facultatis ſibimet vtriuſque linguæ habere videbatur auſus eſt interpretari.

Cap. 12. Quæ quidem res plus adiuuit intelligentiam quàm impediuit, ſi modò legentes non ſint negligentes; nam nonnullas obſcuriores ſententias plurium Codicum ſæpe manifeſtauit inſpectio.

Il eſt probable, que parmy tant de verſions l'Egliſe en auoit vne Latine qui eſtoit commune & vulgate, dont ſainct Gregoire & S. Hierôme font mention, & qui eſt peut-eſtre celle que ſainct Auguſtin prefere à toutes les autres, & qu'il appelle Italique, laquelle ſe liſoit publiquement dedans les Egliſes, comme témoigne le meſme ſainct Auguſtin, quoy que pluſieurs croyent qu'il n'y en euſt point de certaine ny de determinée, fondez ſur l'authorité du meſme Pere.

Gregor. præf. in lib. Moral. cap. 5.
Hier. in c. 14. & 46. Iſaiæ.
Aug. lib. 2. de doct. Chriſt. cap. 15.
Aug. lib. 2. de Ciu. Dei cap. 28.
Stapletonus Anglus. Nec ad omnium manus ſcriptura

Digitized by Google

Vn Docteur Anglois remarque, qu'encore que plusieurs se meslassent de faire des versions, l'Escriture neantmoins n'estoit point vulgaire, & principalement dans les commencemens de l'Eglise, où dans la crainte qu'elle auoit que les Liures saincts ne vinssent à perir, elle establit des peines tres-rigoureuses contre ceux qui les liuroient aux Tyrans: & si depuis elle deuint populaire parmy les Grecs & les Latins, à cause du grand nombre de versions qui eurent cours en ces langues; on peut dire que ce fut vn desordre qui en attira vn autre, & vn mauuais effect qui suiuit d'vne mauuaise cause.

perueniet, tam erat aliquot post Christum seculis rara sacrorum librorū, maximè in Latina Ecclesia copia, vt hac de causa qui sacros codices persecutionis tēpore hostibus fidei tradidisset, non secus odio esset, quàm si fidem abnegasset.

Que dirons nous donc de ceux qui s'ingerent de leur propre authorité, d'introduire de nouuelles versions dedans l'Eglise, qui se meslent de reformer le langage de l'Escriture, qui en retranchent des mots, parce qu'ils sont contraires à l'elegance Françoise, qui en veüillent oster la simplicité qui fait toute sa force & sa vertu, & pour laquelle les Peres ont eu tant de respect, qu'ils n'en ont pas mesme voulu corriger les naïuetez & les fautes? Sainct Hieroſme qui estoit le plus eloquent homme, & le meilleur Grammaticien de son siecle, ayant trouué plusieurs dictions barbares & des solecismes mesme dans l'ancienne edition Latine, ne les a pas non seulement corrigé, mais mesme les a receu dedans la sienne, preferāt les fautes de l'antiquité à la pureté du discours, & luy mesme auouë

Hier. in Ezech c. 40. Illud sæpius monuisse sufficiat nosse me cubitum & cubita neutrali appellari genere: sed pro simplicitate & facilitate intelligentiæ, vulgique consuetudine ponere & genere masculino, non enim curæ est nobis vitare sermonum vitia, sed scripturæ obscuritatem quibuscumque verbis dissertare.

qu'il choque ſouuent les regles de la Grammaire, parce que ſon deſſein n'eſt pas tant d'oſter les fautes de l'Eſcriture, comme d'en chaſſer l'obſcurité: ſainct Ambroiſe & ſainct Auguſtin n'ont point voulu toucher à des mots, & à des façons de parler qui n'eſtoient point Latines, à cauſe de la couſtume & de l'vſage: Et ce grand homme Spiridion au rapport de Nicephore, s'oppoſa en la preſence de tous les Eueſques, à vn certain Thriclinius qui vouloit reformer vn mot de l'Euangile, parce qu'il ne luy ſembloit pas eſtre aſſez propre, luy diſant qu'il auoit beaucoup de preſomption & de vanité, de ne vouloir pas vſer d'vn mot dont Ieſus-Chriſt s'eſtoit ſeruy.

Aug. lib. 2. de doct. Chr. cap. 13.

Nicephorus lib. 8. cap. 42. Tũ ne præſtantior es eo qui grabatum dixit? qui igitur pudor iſte eſt, verbis illius cum decore non velle vti.

Mais combien ſont plus dignes de blâme nos Heretiques, qui multiplient verſions ſur verſions, toutes & ſi contraires & ſi differentes, que ie puis dire auec S. Hierôme qu'il y a parmy eux autant d'exemplaires que de liures, ou auec Origene, autant d'Euangiles que d'Interpretations, n'y ayant point de Miniſtre vn peu verſé dans l'Hebreu & dans le Grec, qui ne veüille auoir la gloire de mettre la main à l'Arche, & de traduire, ou pluſtoſt de compoſer vn Euangile: C'eſt ainſi que Luther a fait vne verſion ſelon ſon caprice, Oecolampade vne autre, Caſtalion vne particuliere, que Iunius, Munſter, Beze en ont baſti tous à leur fantaiſie: C'eſt dequoy Luther ſe plaint, diſant que l'on verra autant de

Luth. præf. comment. in verba Danidis.

Bibles que de Miniſtres, & il eſt contraint d'auoüer qu'il ſeroit bien meilleur de s'attacher à l'ancienne verſion receuë depuis tant de ſiecles, que non pas d'en faire tant de nouuelles ſi diſſemblables & ſi oppoſées, qui ne font que troubler la memoire des lecteurs, que diuiſer les eſprits, & que ietter des ſcrupules & des doutes dans les conſciences. Certes c'eſt vne choſe honteuſe, que l'Eſcriture ſoit ſi mal traitée par ces chefs d'Hereſie, qui la diuiſent, qui la changent, qui y adiouſtent, qui y diminuent, qui l'amplifient, qui l'abregent, qui la traittent comme vne piece d'eloquence, & qu'il faille que la parole de Dieu ſoit le theâtre de leur ignorance & de leur malice; c'eſt vne confuſion à peu prés ſemblable à celle dont il eſt parlé dans l'Eſcriture, de ces Geans qui baſtiſſoient la Tour de Babel, & qui parloient des langues differentes, en ſorte qu'ils ne ſe pouuoient entendre; au lieu qu'on peut dire de l'Egliſe ce qui eſt couché dans la Geneſe, que c'eſt vne terre où il n'y a qu'vn peuple & qu'vne langue qui eſt commune à tous.

Geneſ. 11. *Erat autem terra labij vnius, & ſermonum eorumdem.* *Poſtea.* Confundamus linguam eorum, vt non audiat vnuſquiſque vocem proximi ſui. Vocatum eſt nomen eius Babel, quia ibi confuſum eſt labium vniuerſæ terræ.

Continuation de l'vſage de l'Eſcriture dans la primitiue Egliſe.

IL faut auoüer que le procedé de l'Egliſe a touſiours eſté bien contraire à celuy de l'he-

Digitized by Google

resie, qui ne s'entretient ordinairement que dans la confusion & le desordre; au lieu que l'Eglise ne demande que l'ordre, & sa beauté ne paroist & n'éclate que dans son œconomie & sa conduite: Ce qui se voit parfaitement au suiet que ie traitte, où nous voyons que c'est vne vieille coustume parmy les Heretiques de corrompre les Escritures, & d'adulterer, pour parler aux termes de sainct Paul, la parole de de Dieu, & aprés l'auoir corrompuë, de la semer parmy le vulgaire, & principalement parmy les femmes, & de donner droict à vn chacun de l'interpreter & de la lire.

Athan. in epist. de Synod. Arim. & Seleucia. Hilarius lib. 1. aduerſ. Conſtantium. Nolo verba quæ non ſcripta ſunt.

C'est ainsi que les Ariens, au rapport de sainct Athanase & de S. Hilaire, auoient continuellement en main l'Escriture, qu'ils la publioient auec empressement, & qu'ils ne vouloient rien croire, si premierement ils ne l'auoient veu couché dans les Liures saincts: Ie ne veux point des paroles qui ne sont point écrites, disoit autrefois l'Empereur Constance. C'est ainsi que les Pelagiens estimoient que l'on ne pouuoit estre sauué sans la science de la Loy & l'estude de l'Escriture, qu'ils rendoient commune aux femmes & au vulgaire, selon ces reproches de S. Hierôme: Tu dis (parlant par la bouche d'Atticus à vn Pelagien) que l'on ne peut estre sans peché, si on ne possede la science de la Loy; par laquelle doctrine tu exclus de la iustice la plus grande partie des Chrestiens;

Hier. lib. 1. aduerſ. Pelag. Atticus ad Critobulum. Dicis ſine peccato eſſe non poſſe, niſi qui ſcientiam legis habuerit: per quod magnam partem Chriſtianorum excludis à iuſtitia. Verùm tu tantæ es liberalitatis, vt tibi fauorem apud Amazonas tuas

voire meſme tu es ſi liberal & ſi prodigue des faueurs de Dieu, que tu as meſme écrit que les femmes auoient droict à la ſcience de la Loy, pour te concilier la bienueillance & la faueur de ces Amazônes, qui combatent ſous tes eſtendars; contre ce qu'enſeigne expreſſément l'Apoſtre, que les femmes doiuent ſe taire dans l'Egliſe, & que ſi elles ignorent quelque choſe elles doiuent conſulter leurs maris; & il ne te ſuffit pas de donner à cette belle troupe la ſcience des Eſcritures, ſi tu n'as encore l'oreille chatoüillée de la douceur de leur voix: car tu adiouſtes, & tu mets dans ton titre que les femmes doiuent chanter dedans les Egliſes, mais tu enſeignes & tu accordes ce qui n'eſt pas permis, &c.

concilies, vt in alio loco ſcripſeris, ſcientiam legis feminas debere habere, cùm Apoſtolus doceat eſſe tacendum mulieribus in Eccleſia: & ſi quid ignorant domi viros ſuos debere conſulere. Nec ſufficit tibi dediſſe agmini tuo ſcientiam ſcripturarum, niſi earum voce & canticis delectetis. Iungis enim & ponis in titulo, quòd & feminæ Deo pſallere debeant, verùm tu donas quod non licet, &c.

C'eſt encore ainſi que tous les Heretiques de ce temps, ſuiuant les veſtiges & les traces de leurs predeceſſeurs, proſtituent cette Eſcriture ſi ſaincte, & l'abandonnent indifferemment à toutes ſortes de perſonnes, donnans par ce moyen le Sainct aux indignes, & iettans les marguerites & les pierres precieuſes aux pieds des animaux les plus viles & les plus immondes.

Vincent de Lerins dans cét admirable ouurage qu'il a fait contre l'hereſie, montre que cét artifice eſt commun à tous les Heretiques: ſi bien que parmy eux il ſe troue preſque autant de Maiſtres & d'Interpretes, que de diſciples & de ſectaires: Il n'en

eſt pas de meſme dans l'Egliſe, qui ne faiſant rien qu'auec poids & meſure, ne confie pas à tout le monde ſes Myſteres, & ne manifeſte les Oracles qu'elle a receu de Dieu que par la bouche des Docteurs & des Preſtres; elle oblige les femmes de demeurer dans le ſilence, & de receuoir des autres les connoiſſances du ſalut; elle partage les offices & les charges ſelon la diuiſion des graces, & ſelon la meſure de l'eſprit; elle ordonne à l'vn de parler, à l'autre de ſe taire; à l'vn d'enſeigner, à l'autre d'apprendre; à l'vn de lire, & à l'autre d'écouter, & d'applaudir; elle a des Docteurs & des Interpretes, mais tous ne ſont pas chez elle ny Docteurs ny Interpretes, & voilà l'ordre & l'œconomie qui a eſté inuiolablement obſerué depuis la naiſſance de l'Egliſe, pour l'edification & la conſommation du corps de Ieſus-Chriſt. Sainct Iuſtin le Martyr rapporte à la fin de ſa ſeconde Apologie, que les Chreſtiens s'aſſembloient tous les Dimanches, & que dans ſes aſſemblées on y liſoit premierement l'Eſcriture ſaincte: En ſecond lieu, l'Eueſque l'interpretoit: Troiſiémement, qu'on celebroit les Myſteres; & qu'enfin les Chreſtiens s'entretenoient des choſes diuines, & ſe communiquoient mutuellement les lumieres qu'ils auoient receu par le moyen de la lecture & de la predication, ſans qu'il fuſt permis aux femmes de parler dedans ces aſſemblées, que l'on obligeoit de ſe retirer a-

Digitized by Google

uec ſilence dans leurs maiſons, & d'interroger aprés leurs maris ſur les difficultez & les doutes qui leur reſtoient dans l'eſprit, & dont les maris pouuoient eſtre éclaircis par la conference particuliere qu'ils auoient eu auec les Docteurs & les Preſtres ; & dans ces aſſemblées on conferoit le texte auec l'interpretation, c'eſt à dire, l'Eſcriture auec l'expoſition qui en auoit eſté faite par l'Eueſque, à l'imitation des Nobles de Beroë, qui recherchoient tous les iours dans les Synagogues les propheties & les témoignages que les Apoſtres citoient dans leurs predications, en faueur de Ieſus-Chriſt. Il ſemble que les Chreſtiens ayent voulu encore imiter les Hebreux, en introduiſant la couſtume dedans l'Egliſe, de faire apprendre aux enfans deſtinez au ſeruice de l'Egliſe les Euangiles ; de là vient que Surius & Metaphraſte rapportent de ſainct Iean Calybite, qu'il ſe plaignoit à ſes parens de ce que tous ſes compagnons d'eſtude ayant des Euangiles qu'ils liſoient aprés leurs leçons, luy ſeul n'en auoit point, & ne pouuoit profiter d'vne ſi ſaincte lecture : & ſainct Ephrem entre les eloges qu'il donne à ſainct Abram, le loüe de ce qu'eſtant encore enfant il s'appliquoit à l'eſtude de l'Eſcriture. Origene & Emiſſene ſe rendirent l'Eſcriture familiere dés le bas aage ; & cette couſtume ne pouuoit eſtre que tres-loüable parmy les Chreſtiens, puiſque ſainct Paul

meſme l'authoriſe & l'approuue en la perſonne de Timothée, & qu'elle ſeruoit de preparation à l'eſprit, pour acquerir la connoiſſance & l'amour des choſes ſainctes, ſelon la remarque de ſainct Cyrille.

Mais il arriua que cette licence paſſa des enfans aux nourriſſes & aux meres, & que l'Eſcriture, & meſme celle de l'ancien Teſtament, deuint ſi commune & ſi familiere, qu'vn chacun ſe meſloit de la citer & de la lire : mais que ce fuſt par vn abus & contre le ſentiment de l'Egliſe, ſainct Baſile, ſainct Hierôme, ſainct Auguſtin, ſainct Gregoire de Nazianze, ſainct Clement Alexandrin, & les autres Peres, qui s'oppoſent à cette licence, & qui en font voir les dangers & les perils, qui diſent expreſſément qu'il n'eſt pas permis à vn chacun de s'engager dans cét abyſme d'obſcurité & de tenebres, & qui apportent tant de precautions pour ceux qui veulent s'appliquer à l'eſtude & à la lecture de l'Eſcriture, en ſont des témoins irreprochables. L'Egliſe eſtoit trop bien inſtruite du reſpect qui eſt deu à la parole de Dieu, pour ſouffrir vne licence qui luy eſtoit ſi iniurieuſe, qui la mettoit dans le mépris, & qui rendoit ſes Myſteres & ſes Oracles tributaires de la curioſité & de l'ignorance. Elle auoit des ſentimens bien contraires, lors qu'elle iugea à propos de la garder dans le meſme Tabernacle, où l'on auoit couſtume de renfermer

mer l'Euchariſtie, & qu'elle la mit en parallele pour la veneration & le reſpect auec le corps de Ieſus-Chriſt. Dites-moy donc, dit ſainct Auguſtin, lequel vous ſemble eſtre dauantage ou la parole de Dieu, ou le corps de Ieſus-Chriſt? Si vous voulez reſpondre à cette queſtion auec verité, vous deuez dire que la parole de Dieu n'eſt pas moindre que ſon corps; d'où ce Pere conclud qu'il faut apporter autant de ſoin pour empeſcher que cette parole ne s'échappe du cœur quand on la diſtribuë, que pour empeſcher que le corps ſacré du Fils de Dieu ne tombe en terre, quand on le reçoit de la main des Preſtres.

Et certes ſi cela eſt, ne peut-on pas iuger du ſentiment de l'Egliſe primitiue pour l'vſage de l'Eſcriture, par celuy qu'elle a eu touchant l'vſage de cét auguſte Sacrement, puiſqu'elle les auoit tous deux en vne pareille veneration, & qu'il ſe trouue meſme qu'elle a touſiours gardé beaucoup de conuenance & de rapport dans la diſtribution de ces deux threſors? Il faut donc dire, que comme la table de l'Euchariſtie eſtoit touſiours ouuerte pour la nourriture & le ſoulagement des fidels, auſſi qu'il y a eu touſiours dans les Egliſes vne lecture publique de l'Eſcriture, pour l'inſtruction & l'edification des peuples: que comme l'Euchariſtie n'eſtoit donnée qu'aux perſonnes qui en eſtoient dignes, que l'Eſcriture n'eſtoit confiée

qu'à ceux qui en eſtoient capables : que comme il n'eſtoit pas permis à tout le monde de prendre dans le ſainct Ciboire l'Euchariſtie, pour ſe l'adminiſtrer, ou pour l'adminiſtrer aux autres, cela n'appartenant qu'aux Preſtres, & aux Diacres ; auſſi qu'il n'eſtoit pas permis à tout le monde de puiſer dans l'Eſcriture, pour s'inſtruire ou pour inſtruire les autres, & que le peuple eſtoit obligé de receuoir la ſcience du ſalut de la bouche des Prelats & des Preſtres. Nous voyons encore, que l'Egliſe receuoit également les enfans à la participation de l'Euchariſtie, & à la lecture de l'Euangile, qu'il y auoit des pecheurs qu'elle priuoit du corps de Ieſus-Chriſt, & qu'il y en auoit d'autres qu'elle priuoit de la parole diuine ; qu'elle a conſacré le nom & la memoire de ceux qui ont mieux aimé ſouffrir la mort, que de mettre la Bible entre les mains des infidels, de meſme qu'elle a tenu pour Martyrs ceux qui ont mieux aimé perdre la vie, que d'abandonner le corps de Ieſus-Chriſt à des profanes. Et n'eſt-ce pas vn commun ſentiment des Peres, qu'il n'y a pas vn moindre crime à profaner la parole de Dieu, en la proſtituant aux chiens, c'eſt à dire, aux impies, qu'à violer le corps de Ieſus-Chriſt, en le donnant à des adulteres. A quoy l'on peut adiouſter, que comme les femmes eſtoient couuertes d'vn voile en la preſence des Autels où repoſoit ce tres-auguſte Sa-

Digitized by Google

crement; auſſi qu'elles eſtoient de meſme voilées quand on liſoit l'Eſcriture ſaincte, au rapport de ſainct Chryſoſtome. Ce voile leur oſtoit l'vſage des yeux, & non pas celuy des oreilles, pour leur montrer qu'elles pouuoient bien entendre l'Eſcriture, mais qu'il ne leur eſtoit pas permis de la lire. *Chryſ. hom. 31. in Ioan.*

De quelques ſentimens qui ont eſté de tout temps communs dans l'Egliſe, touchant l'Eſcriture.

IL eſt certain premierement que l'Egliſe a touſiours eſtimé l'Eſcriture eſtre en ſoy tres-obſcure & tres-difficile: Tous les Peres, tous les Autheurs, tous les Eſcriuains, tous les liures, tous les ſiecles, tous les temps ſont témoins de cette verité; & quoy que i'en aye deſia fait vn chapitre entier dans ma premiere partie, neantmoins parce que tous les Heretiques qui ont voulu rendre l'Eſcriture publique, & familiere à tout le monde, ont combatu cette commune creance, & qu'ils ont appuyé cette licence ſi perilleuſe aux ames, & ſi contraire à la veneration des Myſteres, ſur des clartez imaginaires, auec laquelle ils veulent que toutes les choſes du ſalut ſoient exprimées dans l'Eſcriture, & ſur la facilité qu'il y a aux plus foibles eſprits de les comprendre, iuſque-là que Luther aſſeu-

Lutherus de ſeruo arbitrio. Eſſe in ſcriptura quædam abſtrufa, & non omnia expoſita inuulgatum eſt quidem per impios Sophiſtas, ſed nunquam articulum producere poſſunt, quo ſuam

Digitized by Google

insaniam probarent; talibus laruis Sathan nos absterruit à sacris literis, & reddidit scripturam contemptibilem. Si in vno loco obscura sunt verba, at in alio loco clara, quòd verò multa multis manent obscura, non hoc fit scripturæ obscuritate, sed illorum cæcitate & socordia qui non vident.

re que c'eſt vne réuerie des nouueaux Sophiſtes, de dire & d'auancer, qu'il y a des choſes qui ſoient cachées dans l'Eſcriture; que c'eſt vne folie & vne extrauagance qui ne peut partir que d'vne imagination bleſſée, & qui n'eſt appuyée d'aucunes preuues; que l'on ne peut produire vn article ny vn myſtere qui ne ſoit euident; qu'il n'y a plus lieu de douter des choſes; que ce qui paroiſt obſcur en vn endroit eſt manifeſte dedans vn autre; que ſi l'on ne découure les veritez du ſalut, cela ne procede pas de l'obſcurité de l'Eſcriture, mais de l'aueuglement de ceux qui la liſent; & enfin que Sathan a inuenté ces maſques & ces voiles, pour donner de l'horreur des Lettres ſacrées, pour décrier l'Eſcriture & la rendre mépriſable, & pour faire regner ſes Miniſtres & ſes peſtes dedans l'Egliſe. Bernardinus Ochinus eſt encore dans les meſmes ſentimens; Brentius ſe rit de ceux qui croyent qu'il eſt beſoin d'Interpretes pour entendre l'Eſcriture: & il adiouſte que s'il y a de la difficulté, ce n'eſt qu'au regard des impies, & non pas pour les fidels. Zuingle dit encore, que cette obſcurité pretenduë, eſt vn artifice de Sathan, pour deſtourner les peuples de l'Eſcriture ſaincte, & pour les mettre dans le deſeſpoir d'y atteindre. Melancthon fait voir que l'Eſcriture appartient aux ſimples, & du Moulin dans ſa preface du Bouclier de la Foy: Nous nous ſeruons de

Bernardinus Ochinus dialogo 2. Sacræ Scripturæ ſunt perſpicuæ, præſertim in rebus ad ſalutem neceſſariis.

Brentius in proleg. contra Petrum à Soto.

Zuing. in Ant.

Melanthon lib. 5.

Page 13. & 14.

Digitized by Google

l'Eſcriture en toute autre façon que les Catholiques ; car ils craignent que le peuple ne la liſe, & nous l'y exhortons ; ils perſuadent que l'Eſcriture eſt obſcure & ambiguë, mais nous diſons que toutes les choſes neceſſaires à ſalut y ſont couchées auec beaucoup de clarté ; & qu'en ce qui eſt clair en l'Eſcriture, & n'ayant beſoin d'interpretation, ſont contenuës toutes les doctrines neceſſaires à ſalut. Ie crois que nous ne pouuons apporter aſſez d'authoritez pour repouſſer l'inſolence de nos aduerſaires, & pour montrer en ce poinct la creance vniuerſelle de tous les ſiecles. Sainct Clement Romain, qui eſtoit contemporain des Apoſtres, témoigne cette obſcurité : Les choſes, dit-il, qui ſont écrites, ne ſont point manifeſtes, en ſorte qu'elles puiſſent eſtre entenduës ſans les interpretes. Sainct Irenée qui viuoit dans le ſecond ſiecle : Il ne ſe faut pas eſtonner, ſi nous ſouffrons dans la connoiſſance des choſes celeſtes & ſpirituelles, puiſque meſme nous ignorons les choſes que nous foulons tous les iours ſous les pieds. Sainct Clement Alexandrin qui le ſuit de prés, montre que Ieſus-Chriſt, ny les Prophetes, n'ont pas parlé ſi generalement, & qu'ils n'ont pas annoncé ſi ouuertement les myſteres, qu'ils peuſſent eſtre facilement compris d'vn chacun ; mais qu'ils les ont enſeigné ſous des paraboles, & qu'il n'eſtoit point conuenable que l'Eſcri-

Anno 90. Clemens Romanus lib. 1. recog. Non manifeſtè ſcripta ſunt, intantum vt cùm legantur intelligi ſine expoſitore non poſſint.

Anno 180. Irenæus lib. 2. cap. 47. Non eſt mirum ſi in ſpiritualibus ac cęleſtibus, & in his quæ habent reuelari, hoc patimur nos, quædoquidem quæ conteruntur à nobis multa fugerunt noſtram ſcientiam.

Anno 200. Clemens Alexand. Strom. lib. 2. cap. 6. Neque prophetia, neque ipſe ſaluator adeò craſsè & generaliter locutus eſt diuina myſteria, vt ea facilè

capi possent à quibuslibet, sed disseruit in parabolis. *Cap.* 7. Necomnibus conueniebat intelligere ne læderentur, aliter accipientes ea quæ à Spiritu sancto dicta sunt salutariter. *Anno* 230.

Orig. hom. 13. *in Num.* Signatus dicitur liber pro eo quod figuris perplexus est, & ænigmatibus inuolutus. *Isa.* 18 *& Psa.* 78. *Orig. li.* 7. *cont. Celsum.* Multis locis fit obscura. *Hom.* 27. *in Num.* Quãta sunt quæ te latent, si discutias mandata Domini. Inuenies etiam in illis in quibus te confidis tam multa obscura & difficilia. Sunt etiam in illis quæ apertiùs & simpliciùs dicta sunt, quàm parui sensus ædificent auditorem. *Anno* 310. *Ambr. in Psal.* 118. *serm.* 10. Si propheta intellectum sibi dari postulat; quis tam arrogans qui profiteatur in sua potestate esse intelligentiam, &c. *Basilius præmio in Isaiam. Nazian. in apolog. & ad Nemesium. Hieron. ad Paul. ad Pammach præmio in Ezech. & in Osee.*

ture fust claire & euidente, ny qu'elle fust intelligible à tous, de peur que plusieurs ne fussent offensez des choses que le sainct Esprit n'a dictées que pour l'edification & le salut. Origene, qui viuoit dans le troisiéme siecle, appelle l'Escriture vn liure enigmatique, & prouue par le Psalmiste & par Isaye, qu'elle est pleine de figures; il dit qu'elle est obscure en plusieurs endroits, mesme dans les choses les plus faciles & les plus simples, comme sont les Commandements de Dieu; & qu'où elle est plus claire, elle n'edifie pas tousiours l'auditeur qui est de petit sens. Sainct Ambroise prouue par l'exemple de Dauid, que personne ne peut auoir l'intelligence de l'Escriture si elle ne luy est donnée de Dieu; sainct Basile, sainct Hierôme, sainct Gregoire de Nazianze, sainct Augustin, sainct Athanase, sainct Chrysostome, qui viuoient dans le quatriéme siecle, confirment encore cecy par vn nombre infiny de témoignages. Dans le cinquiéme, Cassian, Philippe Prestre, Theodoret, Pierre Chrysologue, Sedulius. Dans le sixiéme, sainct Gregoire le Grand, Procope. Dans le septiéme, Isidore, Maxime Moine. Dans le huitiéme, Bede, sainct Damascene, & enfin dans le reste des temps, Euthymius, Nicetas, Rupert, sainct Thomas, sainct Bonauenture, Galatinus; & enfin tous les Scholastiques, tous les Interpretes de l'Escriture, tous les Maistres de la Theolo-

Digitized by Google

gie, & tous les Docteurs depuis quatre cens ans ont reconnu vniuerſellement cette obſcurité.

Le ſecond ſentiment qui a eſté de tout temps commun dans l'Egliſe, eſt, qu'il n'eſt pas permis à vn chacun d'interpreter l'Eſcriture. † Le Pape Clement en l'epiſtre cinquiéme: Il faut bien prendre garde de ne point lire ny interpreter l'Eſcriture ſelon ſa propre intelligence. Sainct Baſile écriuant à ceux de Neocesarée: Si vn homme qui n'eſt point laboureur, ne peut pas iuger des ouurages de l'agriculture; ſi celuy qui n'a point la ſcience de la muſique, ne peut pas connoiſtre la iuſteſſe des accords; Et quoy ſera-t'il iuſte que chacun ſoit iuge des diſcours diuins, & que cela ſoit laiſſé à la liberté d'vn ignorant, qui ne peut aſſigner ny le maiſtre qui l'a enſeigné, ny aucun temps où il ait appris, & qui n'a ny grande ny petite connoiſſance des choſes qui regardent l'intelligence de la Loy, & qui ſont neceſſaires pour iuger dignement de la parole de Dieu; & certes i'ay reconnu, qu'il n'eſtoit pas permis à vn chacun, de ſoûmettre à ſon examen les Oracles du ſainct Eſprit, & que cela n'appartenoit qu'à celuy qui a l'eſprit de diſcernement, &c. Et comme cét eſprit de diſcernement eſt vn don propre de l'Egliſe, qui eſt la colomne & le fondement de la Verité, ſelon ſainct Paul; delà vient que tous les Peres ont montré, que c'eſtoit à elle ſeule à inter-

Athan. de Verb. Inc. Aug. de vera Rel. c. 17. lib. de doct. Chr. paſſim. de vtil. cred. in epiſt. ad Ianu. & Volus. Chryſ. hom. 40. in Ioan. Caſſ. coll. 8. Philip. Priſbyter Expoſ. in Iob lib. 2. c. 4. Theodoret. in lib. 1. Reg. Chryſol. ſerm. 96. Sedulius ad 1 cap. 1. epiſt. ad Epheſ. Procopius præfat. in Gen. & in Iſaiam. Gregor. hom. 6. in Ezech. Iſidorus lib. 1. de ſummo bono. Maximus Monach. Cent. 2. cap. 29. Beda ad Pſalm. 10. Damaſc. orthod. fidei lib. 4. Euthymius præf. in Pſalterium. Nicetas lib. 14. ort. har. 39. Rupertus ad cap. 5. Amos. Sanctus Th. ad cap. 5. Apoc. Galatinus de arcanis Catholicæ verit. lib. 1. cap. 9. &c.

† Clemens Papa ep. 5. Diligenter obſeruandum eſt vt lex Dei cùm legitur, non ſecundum propriam intelligentiam legatur vel doceatur. Baſilius in epiſt. ad Neocæſarienſes. An cùm de agricultura operibus iudicare non poterit, qui non ipſe eſt agricola: & qui muſices ſcientiam non tenet, nec conſonantiam, nec diſ-

preter les difficultez de l'Escriture concernantes la Foy, que sainct Augustin, sainct Hierôme, sainct Athanase, sainct Hilaire, Origene, & Tertullien ont tousiours regardé l'Eglise Romaine, comme l'Interprete veritable des pensées du sainct Esprit ; Delà vient que dans tous les siecles on a eu recours aux Conciles, pour decider les differents & les doutes qui sont nez de l'Escriture; Delà vient que tant de Roys & tant d'Empereurs, bien loin de vouloir toucher à l'arche, & de croire qu'ils auoient droict de iuger de l'Escriture, ont attendu les decisions de l'Eglise, & se sont soûmis auec toute humilité à ses iugements: C'est ainsi que Constantin protesta hautement dans le Concile de Nice qu'il estoit inferieur & suiet aux Eueſques, & que c'estoit à eux à decider les veritez de la Foy : C'est ainsi que les Empereurs Valentinian & Marcian ont defendu par des Edicts, de reuoquer en doute les decrets du Concile de Chalcedoine : C'est ainsi que les Empereurs Louis & Lothaire, ont reconnu que les Eueſques estoient les Iuges de la Religion, & qu'il leur appartenoit de determiner la creance des Princes & des Peuples. Voyez le Cardinal Bellarmin qui traitte cette matiere dans toute son estenduë.

Le troisiéme sentiment qui a tousiours esté commun dans l'Eglise, est, que la lecture particuliere & l'estude de l'Escriture saincte n'estoit

pas

sonantiam in musicis rythmis cognoscet; sermonum iudex erit quicumque volet, qui nec præceptorem suũ, nec tempus in quo didicerit assignare valet, nec prorsus quicquam eorum, quæ ad sermones iudicandos attinent, siue multum siue parum intelligit? Ego verò noui quòd quæ in oraculis spiritus dicuntur, haud cuiuis liceat proprio subiicere examini, sed eiqui spiritum habet discretionis.

Rossinus lib. 10. cap. 2.

In ep. liminari quæ est ante Conc. Paris. 3. Tractare quærere, & cum Deiadiutorio definire debent Episcopi de causis ad Religionem Christianam, & eorum curam pertinentibus, quod à principibus & reliquo populo vel ita vt diuina auctoritas docet, aut aliter teneatur.

Bellarmin. de Verbo Dei.

pas vne choſe abſolument neceſſaire à ſalut. Hé quoy, dit ſainct Irenée, ſi les Apoſtres ne nous auoient point laiſſé d'Eſcriture, ne ſeroit-on pas obligé de ſuiure la tradition ; ce qu'il prouue par l'exemple de pluſieurs nations, qui ſe maintenoient dans la Foy de ſon temps, ſans auoir aucuns Liures ſaincts. Sainct Auguſtin eſt encore dans ce ſentiment, & montre que pluſieurs operent leur ſalut dans les ſolitudes, ſans l'Eſcriture. Sainct Clement Alexandrin dit, que cette eminente ſcience, qui fait les Saincts, qui eſt la ſcience de Ieſus-Chriſt crucifié, s'apprend facilement ſans Lettres. Sainct Hierôme blâme les Pelagiens, de ce qu'ils croyoient que la ſcience de la Loy & l'eſtude de l'Eſcriture, eſtoit neceſſaire à ſalut. La Foy, dit Tertullien, t'a ſauué, & non pas l'exercice & l'eſtude des Eſcritures. Voyez le Cardinal Hoſius ſur ce ſuiet.

Irenaus lib. 3. cap. 4. Quid ſi neque Apoſtoli quidem ſcripturas reliquiſſent nobis, nónne oportebat ordinem ſequi traditionis, &c. *Vide reliqua ſuprà citata.*

Aug. lib 1. de doct. Chriſt. Vide ſuprà pag. 131.

Hier. lib. 1. adu. Pelag. Vide ſuprà Cap. prec.

Tertull. lib. de Præſc. Fides tua te ſaluum fecit, non exercitatio ſcripturarum.

Le quatriéme ſentiment de l'Egliſe eſt, qu'il n'a iamais eſté permis de dõner les Liures ſaincts aux infidels, ny de les diuulguer aux profanes; en ſorte que dans la primitiue Egliſe, ce n'eſtoit pas vn moindre crime de liurer l'Eſcriture aux Payens, que de renier la Foy ; d'où vient cette ſanglante accuſation des Donatiſtes, contre Cecilian Eueſque de Carthage, comme contre vn proſtituteur des Liures ſaincts. Sainct Auguſtin, ſainct Cyprian, & Euſebe, font mention de pluſieurs Martyrs qui ont répandu leur ſang

Digitized by Google

pour n'auoir pas voulu donner le Sainct aux chiens, c'eſt à dire, l'Eſcriture ſaincte aux Tyrans. L'Autheur de l'ouurage imparfait dit expreſſément, qu'il ne faut pas manifeſter les ſecrets de l'Eſcriture aux impies: & i'ay fait voir dans la premiere partie de cét Ouurage, que ce ſentiment eſtoit commun à tous les Peres. Dieu meſme y a pourueu de ſa part, la rendant obſcure, diſent les Peres, afin de la cacher aux infidels & aux profanes. La parabole, dit ſainct Chryſoſtome, diſtingue celuy qui eſt digne d'auec celuy qui ne l'eſt pas. Et Caſſian dit, que Dieu a eſtendu vn voile deſſus l'Eſcriture, afin qu'elle ne fuſt pas également manifeſtée aux fidels & aux profanes. Bede aſſeure, que l'obſcurité rebute les meſchans: & ſainct Thomas, que l'Eſcriture eſt voilée pour les indignes, & il montre en pluſieurs endroits de ſa Somme, qu'il n'eſt pas permis de diuulguer ſes ſecrets aux infidels. On doit bien regarder, dit Tertullien, à qui conuient la poſſeſſion des Eſcritures, de peur qu'on n'y admette des gens qui n'y ont aucun droict.

Chryſ. in Pſal. 48. Parabola dignum ab indigno diſtinguit.

Caſſianus coll. 8. c. 3. Ne ſacramenta diuina nullum habentia ſpiritalis intellectus velamen obductum, cunctis hominibus, id eſt, tam fidelibus, quàm profanis æquali notitia panderentur.

Beda ad Pſalm. 10. Mali obſcuritatibus reſiciuntur.

Sanctus Thomas ad cap. 1. *Apoc.* Velata eſt propter indignos, ne ſit eis locus peruertendi.

Tertull. in præſcr. Reſpici debet cui competat poſſeſſio ſcripturarum, ne is admittatur ad eandem cui nullomodo competit.

Le cinquiéme ſentiment qui a eſté de tout temps commun & receu dans l'Egliſe, eſt que l'Eſcriture eſt tres-perilleuſe à pluſieurs. C'eſt ce que i'ay fait voir preſque dans toutes les pages de ma premiere partie, par les témoignages de tous les Peres; iuſque-là qu'Origene aſſeure que les choſes les plus faciles & les plus

Origenes ſuprà citat.

Digitized by Google

claires, n'edifient pas touſiours celuy qui eſt de petit ſens: la profondeur & la clarté meſme de l'Eſcriture deçoit & trompe pluſieurs, au rapport de ſainct Epiphane. Il y a des choſes cachées, ſelon ſainct Gregoire de Nazianze, qui peuuent apporter de grands dommages aux ignorans. Rabbanus Maurus: Les obſcuritez ſont des écueils pour ceux qui liſent l'Eſcriture auec temerité. Hugues de ſainct Victor: Il s'y rencontre beaucoup de difficultez, capables d'embaraſſer les eſprits qui ne ſçauent pas l'ordre & la ſuitte des choſes paſſées, comme ce qui eſt écrit dans le liure de Iudith. Pierre de Clugny; Voyez auec combien de precaution il faut marcher par tant de voyes étroites, & au trauers de tant d'obſcuritez & de tenebres dont l'Eſcriture eſt remplie, en ſorte que ſi le lecteur ne prend garde diligemment à ſoy, il eſt en danger de faire ſouuent des cheutes. C'eſt ce que tous les Peres ont encore reconnu, quand ils ont dit que l'Eſcriture auoit donné occaſion à toutes les hereſies. Et Luther forcé par la verité, a oſé appeller l'Eſcriture le liure des Heretiques.

Epiphanius hæreſ. 55. Diuinæ Scripturæ profunditas & claritudo mentem humanæ naturæ excedens, decipit quamplurimos.

Naz. in apologetico. Rabanus de inſtitutione Cleri lib. 3. c. 3. Hugo in prænotionibus elucidatorijs de ſcripturis & Script. ſacris cap. 18.

Petrus Cluniacenſis lib. 1. epiſt. 1. Videſne quàm cautè incedendum ſit per tot anguſtas vias eloquiorum Dei? Similia quippe huic obſcuritati ſæpe contingunt, quæ niſi lector diligenter cauerit, offenſo ad lapidem pede ſæpe procumbet.

Enfin ç'a eſté la creance de l'Egliſe dans tous les ſiecles, confirmée par vn perpetuel vſage, qu'il n'eſt pas permis indifferemmẽt à toutes ſortes de perſõnes de lire l'Eſcriture ſaincte. Et pour parler aux termes d'vn Docteur, nous voyons que l'Eſcriture ſaincte, tant dans l'Egliſe primitiue, que

Stanislaus Soccolonius lib. de diſcrimine veræ & falſæ Relig.

dans les autres Egliſes qui ont traitté les choſes ſainctes ſainctement, a touſiours eſté tenuë entre les choſes ſecrettes & cachées: d'où vient qu'elle a obtenu le nom de myſtere, en ſorte qu'à la reſerue de ceux que Dieu a eſtably Miniſtres & diſpenſateurs de ces choſes, elle n'eſtoit connuë de perſonne; ce que l'Egliſe, inſtruite par les Apoſtres, & par leurs ſucceſſeurs, a touſiours tenu, & qu'elle obſerue encore religieuſement. Et cette pratique ſi ſaincte, pourſuit-il, vient de bien plus loin que des Apoſtres, puiſque Dieu en fut l'Autheur deſſus la montagne, lors qu'il enueloppa Moyſe dans vne nuée, pour luy communiquer les Loix qu'il a laiſſé par écrit. Si Aaron va deſſus la montagne, il eſt proche de Moyſe, mais hors de la nuée. Il eſt permis à Nadab, à Abiu, & aux ſeptantes Anciens d'y monter, mais ils ne peuuent adorer que de loin à proportion de leur merite & de leur pureté: & de peur que quelqu'vn du peuple, indigne de cette haute ſpeculation, & incapable d'atteindre à cette ſublimité, parce qu'il eſt impur & profane, n'approche d'vn lieu ſi ſainct; on poſe des bornes, qu'il n'eſt pas permis au peuple de paſſer, ny de toucher meſme, ſur peine de la mort. Aprés trois iours de purgation, on le mene aux pieds de la montagne, pour entendre le ſon de la trompette, & voir les éclairs & les foudres qui éclattent en l'air, afin que la frayeur

Exodi 19. & 20. Aſcendéſque tu & Aaron tecum: Moyſes autem acceſſit ad caliginem in qua erat Deus. *Exodi 24.* Moyſi quoque dixit. Aſcende ad Dominum tu & Aaron, Nadab & Abiu, & 70. ſeneſex Iſraël, & adorabitis procul.

Exodi 19. Conſtituéſque terminos populo per circuitum, & dices ad eos, cauete ne aſcendatis in montem, nec tangatis fines illius, omnis qui tetigerit montem morte morietur, manus non tanget eum, ſed lapidibus opprimetur, aut confodietur iaculis, ſiue iumentum fuerit, ſiue homo non viuet, cùm cœperit clangere buccina, tunc aſcendent in montem, iámque aduenerat tertius dies, cúmque eduxiſſet eos in occurſum Dei de loco caſtrorum ſteterunt ad radices montis.

Digitized by Google

& que la crainte puiſſe entrer de toutes parts dedans ſon ame. Si c'eſt enfin vne beſte qui foule aux pieds les choſes ſacrées, on donne ordre de l'éloigner, de peur qu'elle ne ſoit lapidée, & qu'elle ne periſſe.

C'eſt ſur ces traces que Ieſus-Chriſt a marché, lors qu'ayant à inſtruire ſes Apoſtres de quelque ſublime doctrine, il ſe ſeparoit des troupes, & ſe retiroit ou dans les deſerts, ou ſur des montagnes, ou au milieu de la mer. Et Ieſus voyant les troupes, dit ſainct Mathieu, il monta ſur la montagne, & s'eſtant aſſis, il dit à ſes diſciples: Bien-heureux les pauures d'eſprit, & le reſte de cét admirable Sermon, qui contient toutes les plus belles maximes de la Morale Chreſtienne. Les troupes, dit ſainct Ambroiſe, ne ſuiuent pas Ieſus-Chriſt aux hauts lieux, parce qu'ils ſont dans l'infirmité & dans la foibleſſe: Il confirme par ſa parole, ce qu'il enſeigne par ſon exemple; & il defend de donner le Sainct aux chiens, & de ietter les marguerites deuant les pourceaux, c'eſt à dire, d'abandonner les choſes ſacrées & diuines, aux indignes & aux profanes.

Matth. 5. Videns autem Ieſus turbas aſcendit in mõtem, & cùm ſediſſet, acceſſerunt ad eum diſcipuli eius & aperiens os ſuum docebat eos beati, &c.

Amb. lib. 5. *in cap.* 6. *Luc.* Non ſequitur ad excelſa, non aſcendit ad ſublimia, in excelſis enim infirmi eſſe non poſſunt. *Matth.* 7.

Sainct Paul ſuit l'exemple de ſon Maiſtre, & il n'annonce les ſecrets de la Sageſſe que parmy les parfaits. Sainct Denis écriuant à Timothée; prenez garde, luy dit-il, de ne point diuulguer le Sainct des Saincts, en ſorte que vous le reueliez aux moins parfaits, & de ne

1. *Cor.* 2. Sapientiam loquimur inter perfectos.

Dionyſ. de Caleſti Hier. Videne ſancta ſanctorum enunties, itaut ea minùs perfectis, non tradas, & cum his ſolis qui ſancti

erunt, profanatarum rerum dignitate communices . . . itaque cum alio non communicabis, nisi cum diuinis sacrorum professoribus, & diuina cum diuinis solis, & cum sanctis ea quæ sunt sanctissima.

point communiquer qu'auec ceux qui sont auancez pour la dignité & la reuerence des choſes ſacrées; & c'eſt pourquoy vous ne parlerez des Myſteres diuins qu'auec les Diuins, & vous ne traitterez les choſes ſainctes qu'auec les Saincts.

Basil. lib. 1. de Spiritu sancto cap. 27. Nonne ex doctrina quam patres noſtri in ſilentio quod curioſos & otioſos ſubmouet, ſeruarunt pulchrè quidem illi nimirum docti, arcanorum venerationem ſilentio conſeruãt: ſic Moyſes non omnes ad penitiora ſacramenta admiſit; probè ſciens res vſu tritas expoſitas eſſe cõtemptui; neque omnino myſterium eſt, quod ad populares & vulgares aures efferrur: eſt autem ſilentij ſpecies ipſa obſcuritas, qua vtitur ſcriptura.

Sainct Baſile dit, que les Apoſtres, & leurs ſucceſſeurs ont caché la doctrine dans le ſilence, pour en éloigner la profanation des curieux, & des oyſifs, & pour rendre les Myſteres de la Religion plus venerables; ce qu'il prouue par l'exemple de Moyſe, qui n'admettoit pas indifferemment toutes ſortes de perſonnes à la connoiſſance des ſecrets de Dieu, ſçachant bien que les choſes communes & familieres ſont expoſées au mépris, & qu'on ne peut plus appeller Myſtere, ce qui eſt venu aux oreilles du peuple. Or c'eſt vne eſpece de ſilence, adiouſte-t'il, que l'obſcurité dont vſe l'Eſcriture. Conuenons enſemble & demeurons d'accord, dit ſainct Gregoire de Nazianze, de ne parler des choſes myſtiques que myſtiquement, & des choſes ſainctes que ſainctement, & de ne point ietter dans les oreilles profanes ce qu'il n'eſt pas permis de ſemer parmy le peuple, de peur que les Idolâtres ne ſe montrent plus ſages que nous, & ne nous ſurpaſſent de beaucoup en grauité. Et n'eſt-ce pas vne choſe eſtrange de voir en ce ſiecle des Maiſtres eſtourdis, qui produiſent en public tout ce qu'il y a de plus ſainct & de plus ſacré dans la Religion,

Greg. Naz. Orat. 1. de Theol. Vt myſtica myſticè, & ſancta ſanctè, proloquamur, nec in profanas aures quæ in vulgus efferri nefas eſt proiiciamus, ne idolorum cultores nobis grauitate ſuperiores ſint, no-

& qui le proſtituent à vn peuple qui eſt fou & inſenſé ; & delà arriue que les marguerites iettées deuant les pourceaux, ſont par terre foulées honteuſement aux pieds, ſans qu'aucun ſe mette en deuoir de les ramaſſer. C'eſt ainſi que tous les Peres ont creu que les choſes diuines & myſterieuſes, comme ſont les Eſcritures ſainctes, & qui furent meſme long-temps appellées du nom de Myſteres dans la primitiue Egliſe, ne deuoient point eſtre renduës familieres aux peuples, de peur qu'elles ne vinſſent à eſtre profanées par le vulgaire, & que les Chreſtiens ne ſemblaſſent auoir moins de veneration & de reſpect pour les Myſteres de leur Religion, que les Payens pour leurs Oracles & pour leurs Mythologies ; puiſqu'il eſt vray qu'Auguſte defendit expreſſément que perſonne n'euſt en ſon particulier les liures des Sibylles, comme il auoit eſté ordonné par ſes maieurs, & qu'aprés les auoir donné aux Preſtres pour les examiner, il les mit dans deux caſſettes dorées ſous la baſe d'Apollon Palatin, ſuiuant le témoignage de Tacite & de Suetone. Lactance rapporte que de ſon temps les vers de la Sibylle Cumée eſtoient renfermez, & qu'ils n'eſtoient veus que de quinze perſonnes. Le Senat meſme n'auoit pas la hardieſſe d'y toucher, comme nous apprenons de l'écrit que l'Empereur Valerian luy adreſſe. Les deſtinées & les ordonnances des Dieux

ſtra quidem hac inſana ætate, ebrij magiſtri ſtulto populo omnia in publicum protulerunt, planéque proſtituerunt. Indéque pretioſæ margaritæ ante porcos proiectæ pede conculcatæ iacent.

Tacitus lib. 5. Annalium. Sanxit Auguſtus, vt ad vrbanum prætorem ferrentur, neque habere priuatim liceret, quod à maioribus quoque decretum erat, datóque ſacerdotibus negotio quantum humana opera potuiſſent, vera diſcernere.

Suetonius in Oct. Aug. cap. 31. Lact. 1. cap. 6. Flauianus Vopiſc. in Valeriano Imperatore. Miror vos Patres ſancti tandiu de aperiendis libris Sibyllinis dubitaſſe, perinde

quasi in Christianorum Ecclesia, & non in templo omnium deorum tractaretis.

estoient des depoſts que les Preſtres conſeruoient, & que les autres ne ſçauoient que par tradition. Beaucoup eſtoient perſuadez, dit Tacite, qu'il eſtoit contenu dans les anciennes Eſcritures des Preſtres. Et Suetone, c'eſtoit vne vieille & vne conſtante opinion dans tout l'Orient, qu'il eſtoit porté dans les deſtinées, &c. leſquelles deſtinées eſtoient aux Payens, ce que ſont les propheties aux Chreſtiens. Les Atheniens auoient de certaines Loix qu'ils croyoient auoir eſté publiées par les Dieux, dont les exemplaires ne ſortoient iamais de la main des Sacrificateurs. Les Egyptiens auoient des Liures ſacrez, qui eſtoient gardez comme des threſors dans les Temples. Il y auoit vn Recueil des Oracles de Delphes, qui ne s'ouuroit que rarement, & auec beaucoup de ceremonies. Les Druides auoient des Regiſtres, qu'ils conſeruoient religieuſement entre eux, & que perſonne du peuple n'oſoit toucher ſans ſacrilege.

Tacitus Annal. lib. 21. Pluribus perſuaſio inerat antiquis ſacerdotum literis contineri, &c.

Suetonius in Veſpaſ. c. 4. Percrebuerat oriente toto vetus & conſtans opinio eſſe in fatis.

Il ne faut pas croire que l'Egliſe ait eu moins de ſoin à conſeruer l'honneur & la maieſté de ſes Eſcritures, que ces profanes, & qu'elle ait eſté ſurpaſſée par les Payens dans le reſpect & la veneration des choſes ſainctes. Toutes les Propheties, dit ſainct Hierôme, cachent la verité ſous le voile : que les diſciples qui ſont capables de leur intelligence, entrent dedans pour les écouter; mais que le vulgaire vil

Hier. in Ezech. cap. 41. Omnis prophetia in obſcuritate continet veritatem, & diſcipuli intrinſecus audiant, vulgus ignobile & foris poſitum neſciat quid loquatur.

&

& rampant demeure dehors, & qu'il n'entende pas ce que l'on dit.

Si vous dites que les Peres ne parlent que des Mysteres, qu'il est bon de ne point manifester au peuple, de peur qu'ils ne tombent dans le mépris ou dans la profanation: Ie réponds que l'Escriture est compriſe entre les Mysteres & auec beaucoup de raiſon, puiſqu'elle renferme tous les autres Mysteres, ou pluſtoſt puiſqu'elle contient autant de mysteres que de mots, & autant de sacremens que de paroles, & que de choſes. De plus, ſi l'Egliſe n'a point trouué à propos de diuulguer ſes Mysteres, de crainte qu'ils ne fuſſent profanez entre les mains du peuple; n'a-t'elle pas eu ſuiet d'apprehender la meſme choſe, ſi elle abandonnoit l'Escriture à la diſcretion du vulgaire? Et puis comment l'Egliſe auroit-elle caché d'vne part auec ſoin les Mysteres diuins, & rendu d'autre part communs à tout le monde les liures où ils eſtoient exprimez & contenus? Si vous inſiſtez qu'ils y ſont contenus, mais cachez ſous l'obſcurité & ſous le voile; vous auoüez donc que les Mysteres, comme l'Euchariſtie, la Confirmation, la Penitence, & beaucoup d'autres dont la creance ou l'vſage eſt neceſſaire à ſalut, ne ſont point ſi clairs ny ſi euidens dans l'Escriture, qu'ils puiſſent eſtre apperceus de tous les yeux, & que toutes ſortes de perſonnes ſoient capables d'en tirer des connoiſſances & des lumieres

Tert. lib. de Pallio, cap. 3. Sed arcana iſta non omnium noſſe.

Hier. epiſt. 103. Apocal. tot habet ſacramenta quot verba.

Aug. epiſt. 3. ad Volu. Tam multa támque multiplicibus myſteriorum vmbraculis, opaca intelligenda reſtant proficientibus.

Gregor. praf. in lib. Moralium ad Leand. cap. 4. Diuinus ſermo myſteriis prudentes exercet.

pour leur instruction, & pour leur conduite, & partant qu'il est inutile de donner l'Escriture au peuple, puisque les choses du salut y sont voilées. Ou l'Escriture manifeste les mysteres, ou elle les cache; si elle les manifeste, en la diuulgant au peuple, c'est luy donner suiet de les profaner; si elle les cache, c'est luy donner la hardiesse de déchirer le voile qui les couure, estant la coustume du vulgaire de mépriser les choses dont les apparences sont humbles, & de s'armer d'enuie & de temerité pour abatre celles qui ont de l'éclat.

Adiouſtez à cecy les passages du mesme sainct Hierôme, de sainct Gregoire de Nazianze, de sainct Augustin, de sainct Basile, de Tertullien, que i'ay cité dans ma premiere partie, & qui font voir que ces Peres parlent expressément de l'Escriture, & que suiuant les sentimens de l'Egliſe, ils n'ont iamais creu qu'elle deust estre confiée sans discretion à toutes sortes de personnes.

Page 129. 130. 131. & suiuantes.

Isidor. Pelusiota lib. 1. epist. 24. Nec mysteria ea, quæ attrectare nefas est, manibus indignis committens. *Alcuinus ad cap. 6. Ioan.* Per duodecim cophinos fragmentorum plenos, omnis doctorum spiritualium chorus exprimitur, qui obscura scriptura-

Tous les Autheurs qui ont paru depuis auec quelque vogue, ont esté dans la mesme pensée: Prenez bien garde, dit Isidore, de commettre les mysteres qu'il n'est pas permis de toucher, à des mains indignes. Alcuinus qui viuoit au huitiéme siecle, vse d'vne belle comparaison qu'il tire de cét Euangile, où il est dit que les Apostres remplirent douze corbeilles du pain qui fut multiplié dans le desert. Par ces douze coffins,

Digitized by Google

dit-il, ſont entendus & exprimez tous les Docteurs, auſquels appartient de colliger les choſes obſcures & myſterieuſes, que les troupes ne peuuent entendre, & qui ſont obligez de garder les Eſcritures pour leur vſage, & pour l'inſtruction des peuples. Ambroſius Anſbertus qui eſtoit au meſme ſiecle, compare les écrits des Prophetes à l'égard du vulgaire, à ces eaux tenebreuſes, dont parle Dauid, qui ſont ſuſpenduës en l'air & renfermées dans les nuës, & qui ne peuuent tomber deſſus la terre, ſi le Soleil ne fond la nuée qui les enuelope. Innocent troiſiéme remarque, que la profondeur de l'Eſcriture eſt ſi grande, qu'elle meſme aduouë qu'il y en a beaucoup qui ont failly & qui ſont demeurez dans la voye, en voulant ſonder ſes abyſmes & penetrer dans ſes myſteres: Et que pour ce ſuiet il eſtoit ordonné dans la Loy diuine, que la beſte qui auroit touché la montagne, fuſt lapidée; de peur que quelque ſimple & ignorant ne fuſt aſſez preſomptueux, pour aſpirer à vne Eſcriture ſi ſubtile & ſi ſublime. Nicephorus Gregoras dit, que comme il n'eſt pas permis aux peuples de toucher aux beſognes des Roys, ny aux choſes ſacrées, & qu'à cét effect on entoure les licts des Princes de baluſtres, & on couure les reliques de voiles, de crainte qu'elles ne ſoient profanées du vulgaire; auſſi qu'il n'eſt pas licite aux peuples de toucher à l'Eſcriture, & que Dieu expreſſément

rum, quæ turbæ intelligere nequeunt, & meditando colligere, & mandata litteris ſuo pariter ac turbarum vſui conſeruare.

Amb. Anſbertus in Apoc. lib. 9. cap. 19.

Inn. III. tit. de hæreticis cap. cum ex iniuncto. Tanta eſt ſcripturæ profunditas, vt nō ſolùm ſimplices, & illiterati, ſed etiam prudentes & docti non planè ſufficiant ad illius intelligentiam, propter quod dicit Scriptura: quàm multi defecerunt ſcrutantes ſcrutinio? Vnde rectè fuit in lege diuina ſtatutum, vt beſtia, quæ montem tetigerit lapidetur, ne videlicet ſimplex aliquis & indoctus præſumat ad ſubtilitatem ſcripturæ.

Nicephorus Gregor. lib. 10. Arm.

l'a couuert de voiles, ou d'vne épaiſſe obſcurité, qui offuſque les yeux des temeraires, & qui les priue de lumiere. Fiſcherius Roffenſis Eueſque d'Angleterre, qui ſouffrit le martyre pour la defenſe des droicts de l'Egliſe, & duquel Sanderus écrit que l'Angleterre n'a rien produit ny de plus ſainct ny de plus docte, reſpondant il y a prés de ſix vingts ans à Luther, qui diſoit que Sathan auoit ſuggeré cette intelligence imaginaire que l'on demande pour la lecture de l'Eſcriture, afin d'en détourner les peuples, en les mettant dans le deſeſpoir d'y atteindre: mais dites pluſtoſt que Sathan eſt l'autheur de la creance contraire, ne pouuant pas trouuer vn expedient plus commode, ny vn moyen plus propre, pour introduire & répandre des nouuelles ſectes dedans le monde: Il n'eſt pas permis à tous d'aller à Corinthe, & c'eſt vne grande temerité de s'engager dans des abyſmes, ſi l'on ne ſçait nager.

Ioa. Fiſcherius Roff in Conf. proœm. y Luth. Hanc autem intelligentiam Sathanas inuexit, vt quo à noſtris, id eſt, à ſacris literis longiſſimè auocaret, & deſperatam ſcientiam ſcripturæ faceret. Non hanc, ſed contrariam inuexiſſe Sathanam auſim affirmare, cùm non alio potuerit modo cõmodiori ſectas introducere. *Erſm à:* Non omnibus licet adire Corinthum: omnibus permittitur mox vt abſque cortice nare queat.

Dans les Cenſures que la Faculté de Paris a donné contre Eraſme, elle le blâme & le reprend entre autres choſes, de ce qu'il vouloit que l'Eſcriture, & que les Myſteres de la Religion Chreſtienne fuſſent rendus familiers & communs à tous; luy remontrant auec beaucoup de prudence & de ſageſſe, qu'encore que tous ſoient enfans de l'Egliſe, neantmoins tous ne doiuent pas eſtre traittez ny nourris d'vne meſme façon, les vns ayans beſoin de laict, & les autres

Digitized by Google

d'vne nourriture plus solide. Et la mesme Faculté par plusieurs Statuts a tousiours témoigné combien elle estoit éloignée des sentimens contraires, & combien elle a tousiours creu preiudiciable à la maiesté des Liures saincts, & au salut des peuples, le diuulguement de l'Escriture, & la prostitution des Mysteres. Mais disons plustost que depuis la naissance de l'heresie, où la question que ie traitte a esté principalement agitée, il n'y a pas eu de Facultez, de Docteurs, de sçauants, de sages, d'habiles, d'escriuains, de Professeurs Catholiques, qui n'ayent soustenu contre les Heretiques, l'opinion que ie defends, & qui ne se soient armez de zele pour arracher le Sainct, que les ennemis de l'Eglise auoient ietté aux chiens, & abandonné aux pourceaux.

Enfin peut-on douter des sentimens de l'Eglise en ce rencontre, aprés des témoignages de tous les Autheurs, & vn vsage de tous les siecles, puisqu'il est vray qu'elle a tousiours traitté l'Escriture à la façon des Mysteres, iusque-là que de se seruir plustost de truchemens pour interpreter les liures des Euangiles qui se lisoient publiquement au peuple dans les Eglises, selon le rapport de sainct Epiphane, que d'vser de versions, & que de les lire en langue vulgaire. I'adiousteray quelque chose de Bellarmin, qui fait à ce suiet. *Epiph. lib. 3. Exr.*

Sainct Hierôme témoigne que l'on se ser- *Hier. præf. in Paral.*

uoit dans tout l'Orient de l'edition Grecque des Septantes, corrigée par Origene, Lucian ou Heſychius : Depuis Conſtantinople iuſques à Antioche, celle de Lucian eſtoit en vſage : Depuis Antioche iuſques en Egypte, on vſoit de celle d'Origene, c'eſt à dire dans toute la Syrie ; & celle d'Heſychius auoit cours dans toute l'Egypte ; & neantmoins la langue Grecque n'eſtoit point vulgaire depuis Conſtantinople iuſques à Antioche, & encore bien moins dans la Syrie & dans l'Egypte ; car la Galatie eſt entre Conſtantinople & la Syrie, & la langue naturelle des Galates eſtoit differente de la Grecque, ſelon le meſme ſainct Hierôme. Le Pont, la Cappadoce, l'Aſie Mineure, la Phrygie, & la Pamphylie ſont ſituées entre Conſtantinople & Antioche, & les langues de toutes ces contrées eſtoient diuerſes entre elles, comme nous apprenons des Actes des Apoſtres. Dans la Syrie, la langue Grecque n'eſtoit point encore vulgaire, ſuiuant ſainct Hierôme dans la vie de ſainct Hilarion, & il témoigne que ſainct Ephrem a écrit beaucoup de choſes en langue Syriaque & marernelle. L'Egypte auoit auſſi vn langage particulier, puiſqu'il eſt vray que ſainct Antoine a compoſé pluſieurs epiſtres en langue Egyptienne, qui ont eſté depuis tournées en Grec.

Hier. lib. 2. in epiſt. ad Gal.

Act. 2. Quomodo nos audiuimus vnuſquiſque linguam noſtram in qua nati ſumus, Parti, & Medi, & Ælamitæ, & qui habitant Meſopotamiam, Iudæam, & Cappadociam, Pontum & Aſiam, Phrygiam, & Pamphyliam, Ægyptum, &c. audiuimus eos loquentes noſtris linguis magnalia Dei.

Hier. in vita Hil. in Catal. ſcript. Eccl. & de viris illuſtr.

Aug. lib. 2. de doctr. Chriſt. & de bono perſ. cap. 13.

Nous apprenons de ſainct Auguſtin, que de ſon temps on vſoit dans l'Afrique de l'Eſcriture

en langue Latine, ſoit dans les lectures publiques, ſoit dans l'Office diuin, quoy que cette langue ne fuſt point naturelle à cette contrée, qui en auoit vne approchante de l'Hebraïque, comme témoigne le meſme Pere, ou ſemblable à celle de Phenicie, qui eſt vne partie de la Syrie, comme veut ſainct Hierôme.

Aug. ſerm. 35. de verbis Domini.
Hier. præf. lib. 2. in epiſt. ad Galat.

C'eſt ainſi qu'en Eſpagne la langue Latine a touſiours eſté employée dans l'vſage commun & public des Eſcritures, & neantmoins elle n'eſtoit point vulgaire dans ce Royaume, ſoit deuant qu'il fuſt ſubiugué par les Goths & les Maures, ſoit aprés; ſainct Hierôme témoignant que la langue propre du pays auoit beaucoup de rapport auec la Grecque, & que les Getes ou les Goths qui la corrompirent, auoient vn idiome qui leur eſtoit particulier.

Conc. Tolet. cap. 2. 13. 14. 15. Iſid. lib. 2. de diuinis officiis.
Hier. præf. lib. 2. in epiſt. ad Galatas.
Idem inſt. epiſt. ad Suniam & Fretellam.

Bede dit que dans l'Angleterre il y auoit de ſon temps quatre langues vulgaires, ſelon la diuerſité des Regions, & neantmoins que tous vſoient des editions Latines de l'Eſcriture, & que c'eſt ce qui auoit rendu le Latin tres-commun dans toute l'eſtenduë de cette Iſle.

Beda lib. hiſt. gentis ſua cap. 1.

Alcuinus Precepteur de Charlemagne, & Amalarius témoignent que le Latin a touſiours eſté en vſage non ſeulement dans les Gaules, mais encore dans tout l'Occident, au regard de l'Eſcriture & de l'Office diuin: & neantmoins il eſt certain que les Gaulois auoient vne langue diuerſe de la Latine, deuant que les Francs vinſ-

Alcuinus lib. de diuinis officiis.
Amalarius Treuirenſis de Eccleſiaſticis officiis.

Digitized by Google

Hier. praf. lib. 2. in epist. ad Galatas.

sent de la Franconie occuper cette belle partie du monde, comme nous apprenons de sainct Hierôme.

Rabanus Episc. Mogunt. lib. 2. de Instit. Clericorum.

Rabanus expliquant il y a plus de sept cens ans l'ordre qui s'obseruoit dans l'Office diuin, rapporte, que non seulement en Allemagne, mais encore dans tout l'Occident, on ne lisoit l'Escriture qu'en Latin: & il adiouste, que c'est vn ordre Catholique qui s'obserue inuiolablement dans l'Eglise vniuerselle de Iesus-Christ.

Ruppertus lib. 2. de diuinis Offic. Hieron. in epist. ad Suniam & Fretell.

Ruppert témoigne encore la mesme chose de son temps. Et nous voyons par sainct Hierôme, que les Allemans auoient vne langue matrice differente de la Latine.

Greg. VII. lib. 7. ep.

Gregoire septiéme écriuit vne lettre de sa main propre au Duc de Boheme, par laquelle il luy refuse la demande que ce Duc luy auoit fait de permettre la celebration de l'Office diuin, & par consequent la lecture qui s'y faisoit publiquement des Euangiles & des Epistres, en langue Sclauonique: le Pape luy répondant qu'il ne pouuoit condescendre à sa priere, pour de tres-iustes & tres-legitimes raisons.

Depuis que la langue Latine a cessé d'estre vulgaire en Italie, elle a seruy de voile à l'Escriture, pour la defendre des profanes attouchemens du peuple. Et sainct Thomas témoigne que de son temps, la langue qui estoit vulgaire en Italie, estoit differente de celle dont on se seruoit dans la lecture des Escritures. Voyez

S. Thomas in Comment. cap. 14. 1. ad Cor.

le

Digitized by Google

le Cardinal Hosius, & Ledesma, qui ont agité à fonds ces matieres, & qui en ont fait des traittez particuliers.

Hosius Cardinalis dialogo de sacro vernaculo legendo. Ledesma de eadem materia.

Et partant ie conclus auec le Cardinal Bellarmin, que c'est vne tradition deriuée des Apostres, de cacher l'Escriture aux peuples, pour les tenir dans la veneration de ses Mysteres, & pour leur imprimer vn plus grand respect de ses Oracles, suiuant cette belle regle de S. Augustin, & de sainct Leon Pape, que i'ay desia touchée. Il faut croire auec raison, que ce qui s'obserue dans l'Eglise vniuerselle, & dont on ne remarque point de commencement, tire son origine des Apostres, & qu'il a tousiours esté obserué. Or qui pourra dire quand on a commencé de lire l'Escriture en Latin dans l'Espagne, dans la France, dans l'Angleterre, dans l'Allemagne, & dans la plus grande partie de l'Occident, ou bien quand la langue Latine a esté vulgaire en ces lieux? Car si le Latin n'a iamais esté la langue naturelle de ces pays, & qu'il ait neantmoins tousiours esté employé dans l'vsage de l'Escriture, ne faut-il pas auoüer que cette mysterieuse coustume ne peut deriuer que des Apostres, ou de ceux qui ont ietté les premiers fondemens de la Foy dans ces Royaumes?

Aug. lib. 4. contra Donat. cap. 24. Leo serm. 1. de Iciunio Pentec.

Et ne dites point que les Euangelistes & les Apostres ont écrit en Hebreu, en Grec, & selon quelques-vns en Latin, qui estoient des lan-

Propter Euangelium Marci.

gues vulgaires parmy les Grecs & les Latins, & vniuerſellement répanduës par toute la terre : Car il eſt aiſé de répondre, que comme l'Euangile deuoit eſtre annoncé à toutes les nations du monde, Dieu a voulu qu'il fuſt écrit en ces trois langues, qui eſtoient connuës generalement dans tous les lieux, & qui ſurpaſſent toutes les autres par l'antiquité & la nobleſſe de leur origine, par leur eſtenduë, & par la grauité du langage ; d'où vient que Pilate, dit ſainct Hilaire, par vne ſecrette ordonnance de Dieu, écriuit en ces trois langues, le titre de la Croix, afin que toutes les nations puſſent apprendre, que Ieſus de Nazareth eſtoit le Roy des Iuifs.

Les Euangeliſtes & les Apoſtres ont donc écrit les Euangiles & leurs Epiſtres en ces fameuſes langues, afin que l'eſperance du Royaume du Ciel fuſt annoncée par tout, & que les Liures ſaincts puſſent auoir cours dans tous les lieux du monde ; mais ils ne les ont pas exprimez en ces langues, pour les rendre vulgaires : Ils les ont voulu rendre communicables à tous les peuples, mais non pas communs à toutes ſortes de perſonnes ; & pour montrer cecy auec toute l'euidence poſſible, c'eſt que les vns ont écrit en Grec à des Latins, auſquels cette langue eſtoit barbare, comme ſainct Paul aux Romains, auſſi bien que ſainct Marc, ſelon la plus probable opinion ; les autres, en Grec, à des Iuifs répandus par tout le monde, & qui

Digitized by Google

parloient les langues des lieux où ils s'eſtoient retirez, comme ſainct Iacques & ſainct Pierre; les autres en Hebreu, pour vn peuple qui auoit vne langue meſlée de Chaldaïc, d'Hebreu, de Syriac, & meſme ſelon quelques-vns d'vn Grec corrompu, comme ſainct Matthieu aux Hieroſolymitains: les autres en Grec, à des nations eſtrangeres, qui auoient vn langage particulier & different du Grec, comme ſainct Iean aux Parthes voiſins des Medes: ſi bien qu'il ſe trouuera que la pluſpart des pieces du nouueau Teſtament ont eſté écrites en des langues qui n'eſtoient point vulgaires parmy les peuples, auſquels elles ont eſté adreſſées. Et ſi l'intention des Apoſtres euſt eſté de rendre l'Eſcriture ſaincte vulgaire & commune indifferemment à toutes ſortes de perſonnes, ne ſe fuſſent-ils pas ſeruis dans leurs lettres & dans leurs epiſtres de l'idiome qui eſtoit particulier à chaque peuple? Sainct Paul n'euſt-il pas écrit en Latin aux Romains; ſainct Mathieu, en la langue qui eſtoit en vſage en Hieruſalem; ſainct Iean euſt vſé de celle des Parthes, &c.

En ſecond lieu, ſi les Apoſtres euſſent écrit en ces langues, pour rendre l'Eſcriture vulgaire parmy les Grecs & les Latins; pourquoy n'en ont-ils pas vſé de meſme à l'égard des autres peuples? pourquoy ne leur ont-ils pas écrit en leurs langues naturelles? pourquoy n'ont-ils pas ou fait ou ordonné des verſions des Li-

ures saincts, pour les rendre intelligibles aux simples & aux ignorans, & pour semer les Oracles de Dieu parmy la populace; car on ne peut douter, que du temps des Apostres, dont la voix a retenty par toute la terre, selon le témoignage du Prophete, il n'y eust des Eglises estables dans tous les endroits du monde: Ie rends graces à mon Dieu par Iesus-Christ son Fils, dit sainct Paul parlant aux Romains, parce que vostre Foy est annoncée par tout l'Vniuers: & ailleurs, Si vous demeurez fermes dans cette Foy, & dans l'esperance de cét Euangile que vous auez entendu, & qui a esté preschè generalement à toute creature qui est dessous le Ciel: ce qui est conforme aux paroles de Iesus-Christ, quand il dit à ses Apostres: Allez, preschez l'Euangile à toute creature. Et sainct Irenée, qui estoit successeur des Apostres, témoigne que de son temps il y auoit des Eglises dans l'Orient, dans la Libye, dans l'Egypte, dans les Espagnes, dans l'Allemagne; & neantmoins il ne se trouue aucun fragment ny aucun vestige de liure Apostolique, qu'en Hebreu, en Grec, & en Latin; & il ne se rencontre aucun témoignage dans toute l'antiquité, qu'ils ayent écrit en d'autres langues: & partant il faut dire que les Euangelistes & les Apostres n'ont point écrit leurs Epistres ny leurs Euangiles pour les rendre vulgaires; & que si l'Escriture est deuenuë trop familiere dans les pays où les langues La-

Rom. 1. Fides vestra annuntiatur in vniuerso mundo.

Coloss. 1. Si permanetis in fide & spe Euangelij quod audistis, quod prædicatum est in vniuersa creatura quæ sub cælo est. *Marci vlt.*

Irenæus lib. 1. *cap.* 3.

tines & Grecques eſtoient naturelles, cela ne s'eſt fait que par vn abus & vne licence pluſtoſt contraire à l'intention de ces Eſcriuains ſacrez, que conforme à leurs déſirs.

Reſponſe à vne obiection tirée de ſainct Hierôme, & fondée ſur ce que ce Pere conſeille à quelques femmes de lire l'Eſcriture ſaincte.

ON obiecte contre la doctrine precedente, que ſainct Hierôme écriuant à des Dames Chreſtiennes, les exhorte à l'eſtude de la Bible, & leur conſeille, meſme auec empreſſement, la lecture des liures ſacrez; Ayez, dit-il à Saluina, touſiours l'Eſcriture entre vos mains: & dans l'epiſtre à Demetriade, Aimez les Eſcritures, & la Sageſſe vous aimera: il recommanda à Furia de changer l'affection qu'elle auoit pour les ornemens & les biiougs en vn ſainct amour de la parole de Dieu; & il veut qu'elle ne s'endorme iamais ſans auoir appris par cœur quelque verſet des Pſeaumes: & parmy les auertiſſemens qu'il donne à Læta pour l'inſtitution de ſa fille, & à Gaudentius, pour celle de l'Infante Placatule, il leur conſeille de les nourrir dans la lecture des ſainctes Lettres, & qu'au lieu des chanſons mondaines & des paroles deshonneſtes, elles ſoient imbuës de la

douceur des Pſeaumes, & de la pieté des Euangiles.

Mais qui doute que parmy les femmes il ne ſe puiſſe trouuer des eſprits pleins de lumiere, de pieté, & de force, épurez de la matiere, & détachez des choſes du monde, qui ſoient capables de s'occuper à l'eſtude de la Bible ? Qui doute qu'il ne ſoit à propos de faire ſuccer aux enfans auec le laict, le miel des Eſcritures ſainctes qui ſont les elemens du ſalut, pour la nourriture de l'eſprit, auſſi bien que pour celle du corps ? Mais pour quelques Femmes Fortes, pour quelques Vierges, & quelques Veuues deuoüées & conſacrées entierement au ſeruice de Ieſus-Chriſt, pour quelques diuines Eſpouſes à qui l'Agneau donnoit la clef de Dauid, & à qui il ouuroit ce liure ſeellé de l'Apocalypſe, preſſé par leurs importunitez & leurs prieres, il ne faut pas tirer vne conſequence generale en faueur de toutes les autres. Si ſainct Hierôme conſeille de lire l'Eſcriture à des femmes, dont il connoiſſoit la vertu, & dont il iugeoit l'eſprit aſſez fort & aſſez ferme pour ne point s'ébranler au rencontre des difficultez ; s'il y exhorte des Vierges & des Veuues retirées du monde, qui viuoient dans l'auſterité, qui paſſoient les iours & les nuicts aux pieds des Autels, & qui auoient tant de connoiſſance & de lumiere, qu'il dit d'vne, ne la reconnoiſtre pas tant ſon Eſcholiere que ſon Iuge ; qu'il adreſſe à vne

autre ſes Commentaires ſur Ezechiel ; & qu'il enuoye à vne troiſiéme vn traitté du veſtement des Preſtres, dans lequel il renferme la plus haute & la plus difficile Theologie de l'vn & de l'autre Teſtament : Peut-on dire que ce grand Docteur ait eu les meſmes penſées & les meſmes ſentimens pour les femmes vaines, curieuſes, mondaines, ignorantes, temeraires, inſolentes, dont parle S. Paul, qui ſe laiſſent aller comme des giroüettes à toutes ſortes de vents, qui embraſſent toutes ſortes de doctrines, qui touſiours apprennent, & n'arriuent iamais à la connoiſſance de la verité, ou comme parle ce meſme ſainct Hierôme, qui penſent tout ſçauoir auant que d'auoir rien appris ; puiſqu'au contraire il ſe plaint que de ſon temps l'Eſcriture eſtoit ſi commune, qu'elle eſtoit deuenuë l'entretien des femmes ? A quoy l'on peut adiouſter, que ce Sainct n'exhorte pas ces Dames auec tant de ferueur à l'eſtude & à la lecture de l'Eſcriture ſaincte, qu'en meſme temps il ne s'offre de leur ſeruir d'Interprete, ou qu'il ne les aduertiſſe de prendre vn guide pour leur conduite. Il dit à Demetriade, qu'elle doit receuoir d'autruy l'intelligence de l'Eſcriture, pour le reglement de ſa vie : & il remarque dans la vie de ſaincte Paule, qu'elle ne voulut iamais entreprendre de lire l'Eſcriture, qu'aprés l'aſſeurance qu'il luy donna de l'aider & de la conduire dans cette lecture : Il querelle amia-

In epiſt. ad Demetr.
In epiſt. ad Paul. 103.

blement Marcella, de ce qu'elle s'adreſſe à luy pluſtoſt qu'à Aletius, pour l'explication de ſes doutes: Il renuoye Furia à ſainct Exupere; & enfin on ne peut nier que toutes ces Dames ne le conſultaſſent dans leurs difficultez, comme il ſe voit ou par les epiſtres qu'il leur écrit, ou par celles qu'elles luy enuoyent. Et qui peut douter, que des femmes d'autre part ſi éclairées ne puſſent lire ſans danger l'Eſcriture ſaincte, ſous la direction & la conduite d'vn tel Docteur & d'vn tel Maiſtre?

Reſponſe à quelques paſſages de ſainct Chryſoſtome.

Chryſ hom. 9. in ep. ad Coloſſenſes. Audite obſecro ſeculares omnes, cõparate vobis Biblia, animæ pharmaca, ſi nihil vultis vel nouum Teſtamentum acquirite, Apoſtolorum acta, Euangelia.

MAis que reſpondrons-nous à S. Chryſoſtome, qui porte tout le monde à lire & à eſtudier l'Eſcriture ſaincte, & qui s'efforce de perſuader aux ſeculiers de faire prouiſion de Bibles, qu'il appelle les medecines de l'ame, ou pour le moins d'auoir le nouueau Teſtament.

Idem habet hom. 2. in Mat. praf. in Epiſt. beati Pauli. Hom. 2. in Epiſt. ad Theſſal. hom. 10 in Ioa. & hom. 3. de Lazaro.

Ie réponds auec Bellarmin, que ce Pere n'exhorte auec tant de paſſion à la lecture des Liures ſaincts, que pour bannir la lecture des liures profanes, comme les Comedies & les Romans, & les écrits meſmes des Philoſophes; & que c'eſt là la raiſon qui le fait emporter quelquefois ſur cette matiere, au delà meſme des bornes de la verité. Comme quand il dit, qu'vne

qu'vne perſonne ne peut eſtre ſauuée, ſi elle n'a continuellement l'Eſcriture entre les mains, & ſi elle n'en fait ſon principal exercice? Ce qui ne ſe peut ſouſtenir en rigueur, puiſqu'il eſt certain que ce n'eſt pas vne neceſſité pour le ſalut de lire la Bible, & qu'il y a beaucoup de Saincts qui ne l'ont iamais maniée. Mais ces amplifications ſont quelquefois neceſſaires dans la bouche des Predicateurs, pour perſuader les peuples, & pour décrier les abus. Il eſt ſouuent à propos d'agrandir les choſes dont on veut faire impreſſion, de rendre comme neceſſaires celles qui ne ſont qu'indifferentes, & de condamner des autres qui ſont permiſes, ſelon la rencontre des occaſions & des temps. Ce qui eſtoit fort ordinaire à ce Pere, & ce qui ſe voit clairement ſur le ſuiet du Iurement, qui eſtoit tres-commun dans ſon ſiecle, auſſi bien que dans le noſtre, lors qu'il dit, qu'il n'eſt pas permis de iurer ny en choſe iuſte, ny en choſe iniuſte; quoy que le iurement en choſe iuſte ſoit vn acte permis & authoriſé par la Religion.

Eodem loco. Non poteſt fieri vt quiſquam ſalutem aſſequatur, ni ſi perpetuò verſetur in lectione ſpirituali.

Hem. 15. in Geneſim. Neque in re iuſta, neque iniuſta iurare licet.

De plus, il faut remarquer que du temps de ſainct Chryſoſtome on liſoit publiquement l'Eſcriture, & luy meſme l'interpretoit au peuple; & voilà pourquoy il exhortoit les ſeculiers d'auoir des Bibles, & principalement des nouueaux Teſtaments, pour relire dans la maiſon ce qui auoit eſté leu & expliqué dedans l'Egliſe, ou pour parcourir auparauant ce qui s'y de-

Hem. 10. in Ioan.

uoit lire, les aduertiſſant de remarquer les endroits difficiles, pour en receuoir l'explication; & ainſi cette lecture ne pouuoit eſtre dangereuſe, qui eſtoit ſuiuie ou precedée d'vne interpretation qui ſe faiſoit en public par la bouche des Prelats, & de ceux qui ſont les depoſitaires de la ſaine doctrine.

Adiouſtez, que la lecture de la Bible n'eſt pas defenduë abſolument aux ſeculiers, comme nous ferons voir dans la troiſiéme partie de cét Ouurage, mais ſeulement à ceux qui ne ſont pas capables d'en tirer du fruict. Et on ne peut pas dire, que ce Pere ait eſté dans des ſentimens contraires, & qu'il ait voulu que la Bible ait eſté miſe & confiée à des eſprits foibles & malades, qui tournent les remedes en poiſons, & qui rencontrent la mort dans les ſources meſme de la vie: Car il eſt certain que ce Pere, auſſi bien que ſainct Auguſtin, n'a pas creu que tout le monde fuſt capable de foüiller dans les abyſmes de l'Eſcriture, ny de découurir le threſor qui y eſt caché: & i'ay fait voir cy-deſſus, qu'il compare l'Eſcriture à vne mine, où il dit que l'ignorant confond l'or auec la terre, & trauaille inutilement: & en vn autre lieu, voicy comme il parle; Ieſus-Chriſt ne renuoye pas les Iuifs à vne lecture ſimple & nuë de l'Eſcriture, mais à vne diligente recherche: car il ne dit pas, liſez les Eſcritures, mais ſondez & foüillez les choſes diuines, demandant beau-

Hom. 39. in Ioan. *cy-deſſus page 117.*

Hom. 40. in Ioan. Chriſtus Iudæos ad ſcripturarum non ſimplicem & nudam lectionem, ſed ad inueſtigationem perquàm diligenter relegauit. Non enim dixit, legite ſcripturas, ſed, ſcrutamini. Diuina enim

coup de diligence. Auſſi ce n'eſt point ſans ſuiet qu'il a parlé aux Anciens parmy des ombres & ſous des figures : & voilà pourquoy il commande de foüiller profondement, afin que l'on puiſſe rencontrer ce qui eſt profondement caché. En effect, nous ne creuſons pas vne choſe qui ſoit dans la ſuperficie, & qui ſe découure d'abord à celuy qui la cherche, mais qui eſt enfoüie bien auant comme vn threſor ; & ſi on n'y apporte vn grand ſoin & beaucoup de trauail, on ne la rencontrera iamais. Or ſainct Chryſoſtome ſe connoiſſoit trop bien au diſcernement des eſprits, pour croire que tous fuſſent capables de cette profonde recherche, & de cette haute ſpeculation, veu que quand il parle en diuers endroits de l'eſprit & du genie du vulgaire, il l'appelle leger, inconſtant, muable, plein de vanité, de foibleſſe, d'aueuglement, amateur de toutes les nouueautez, capable de toutes les erreurs, ſuſceptible de toutes les figures & de toutes les formes.

ſumma indigent diligentia; in vmbra enim maioribus illis non abre locutus eſt. Idcirco effodere profundiùs iubet, vt quæ altè delitescunt inuenire poſſimus. Non enim rem in ſuperficie & in prõptu poſitam effodimus, ſed quæ tanquam theſaurus profundè reconditur. Qui enim huiuſmodi quærit, niſi ſummam adhibeat diligentiam & laborem, nuſquam quæſita inuenier.

En quatriéme lieu. Ce Pere ne conſeille la lecture de l'Eſcriture, qu'auec l'aide des Docteurs & des Interpretes : s'il y a quelque choſe, dit-il, d'obſcur & de difficile, apportez y toute l'eſtude poſſible pour en découurir le ſens ; & ſi vous ne pouuez vaincre la difficulté par voſtre aſſiduité & voſtre diligence, ayez recours aux Sages, allez aux Docteurs.

Hom. 3. in 2. ad Theſſ. Quæ ſunt nota memoria retine, & quæ obſcura ſunt, patúmque manifeſta, frequenter percurre, quod ſi non poteris aſſiduitate lectionis inuenire, accede ad ſapientiorem, vade ad Doctorem.

Enfin il ne ſera point hors de propos de rap-

porter icy la réponſe de Monſieur le Cardinal du Perron, à l'inſtance du Roy de la Grand' Bretagne, ſur ce ſuiet : Les Anciens, diſoit le Roy de la Grand'Bretagne, contraignoient vn chacun de lire aſſiduëment chez ſoy les Liures ſacrez, qu'il eſt maintenant defendu, ſous peine d'anatheme, de toucher ſans permiſſion. Voicy ce que répond Monſieur le Cardinal du Perron : Les occaſions qui ont obligé les Peres, d'exhorter quelquefois leurs auditeurs à la lecture de l'Eſcriture, comme auſſi de ſe plaindre que les Chreſtiens liſoient trop vniuerſellement & indifferemment les Eſcritures, ont eſté occaſions locales & temporelles, leſquelles par conſequent comme ſuiettes à la varieté des temps & à la diuerſité des lieux, & comme il arriue aux propoſitions probables ou indeterminées, peuuent receuoir des antitheſes, & donner ſuiet à des exhortations contraires. Car ſainct Chryſoſtome ayant affaire à des auditeurs ſçauants, & verſez dans la Philoſophie des profanes, & nouuellement ſortis du Paganiſme, & conuertis à la Religion Chreſtienne; craignant d'autre part que l'eſtude des Philoſophes Payens, & la lecture de leurs liures, d'où ils puiſoient les regles & la conduite de leurs mœurs, ne les ramenaſt au Paganiſme, les diſſuada tant qu'il pût du maniement de ces liures pour y apprendre la Vertu, & les porta à chercher l'inſtruction des mœurs, & les preceptes

Digitized by Google

de la belle Morale dans les Liures saincts. Et tout au contraire, sainct Hierôme se plaint, & se plaint auec raison de ce que la langue Latine estant vulgaire parmy les Latins, l'Escriture estoit deuenuë trop commune, & exposée indifferemment à la discretion d'vn chacun, iusque-là que d'estre l'estude des artisans, & l'entretien des vieilles. Or ce que sainct Chrysostome faisoit pour détourner ses auditeurs de la lecture des liures profanes, dans la crainte qu'il auoit que les attraits & les charmes de cette lecture ne les ramenassent au Paganisme qu'ils venoient de quitter, n'ayant point lieu en ce temps auquel les Chrestiens ne sont point nouuellement conuertis, & l'experience funeste de tant d'heresies qui se sont éleuées dedans l'Eglise, par la licence que les peuples ont prise de s'ingerer dans l'Escriture de leur propre authorité, & de se rendre les Iuges de sa doctrine, fait qu'en cette occasion les plaintes de sainct Hierôme sont plus vtiles & plus à propos, que les exhortations de sainct Chrysostome, qui ne les a point auancées pour ramener les Chrestiens de l'intelligence de l'Escriture par l'Eglise, à vne lecture simple de l'Escriture, mais pour ramener des Payens nouuellement conuertis de la lecture des liures profanes à l'estude des Liures saincts, & les empescher par ce moyen de retourner au Paganisme.

Hier. præf. in Iesue & in epist. ad Paul. quæ est 103.

Digitized by Google

Conclusion de cette seconde Partie.

L'On peut apprendre par ce discours quel a esté l'vsage de l'Escriture depuis Moyse iusques à Iesus-Christ, & de Iesus-Christ iusques à la fin des premiers siecles; & voir si elle a esté renduë commune & familiere à toutes sortes de personnes dans l'vn ou dans l'autre Testament; Si ceux qui en ont esté les dispensateurs & les organes, ont iugé necessaire de la mettre entre les mains de tout le monde, & de l'abandonner à la discretion du vulgaire; Si Moyse a voulu qu'elle fust commune, & s'il a fait semer & publier des copies de ses liures parmy le peuple; & si au contraire il n'a pas fait serrer l'autographe de la Loy en vn lieu sacré, qui ne deuoit estre leu en public que de sept ans en sept ans, en sorte que par la rareté des exemplaires, la Loy fust long-temps égarée & perduë, & que le peuple n'auoit plus d'autre regle de sa conduite que la tradition. On peut iuger encore si elle deuint plus vulgaire depuis le restablissement de la Loy faite par Esdras, qui l'écriuit en vne langue qui n'estoit plus en vsage parmy les Iuifs, & qui en ostoit entierement la connoissance au peuple. Mais Iesus-Christ a-t'il eu des sentimens contraires à ces sages Legislateurs, & à ces illustres Prophetes? A-t'il condamné leur procedé comme vn abus? A-t'il repris les Pharisiens & les Docteurs,

Digitized by Google

de ce qu'ils ne rendoient pas l'Escriture vulgaire? A-t'il commandé d'en faire des versions? A-t'il renuoyé les troupes à la Bible pour s'instruire, ou plustost ne les a-t'il pas renuoyé à la Chaire de Moyse? Et quoy si c'estoit vne chose absolument necessaire, & mesme conuenable à toutes sortes de personnes de lire la Bible; comment Iesus-Christ a-t'il passé sous silence vne chose de si grande importance? Comment n'a-t'il pas crié publiquement contre vn abus si preiudiciable au salut des peuples? Comment a-t'il souffert vne si pernicieuse coustume, sans y apporter de remede? Mais comment l'a-t'il pû approuuer & confirmer & par sa parole & par son exemple? Nous voyons encore que les Apostres n'ont point reconnu cette necessité, quand ils ont écrit en des langues inconnuës ou décriées, aux mesmes peuples ausquels ils preschoient en langue commune & vulgaire, ou quand ils se contentoient de laisser chez des nations barbares & estrangeres vn Euangile écrit en Grec ou en Hebreu, sans en faire ou en commander de version, pour en rendre l'intelligence commune? En sorte qu'il y a eu des Royaumes que la Foy auoit assuietty tous entiers à son empire, & qu'elle éclairoit depuis quatre cens ans de ses lumieres, où l'Escriture n'estoit point populaire, & où elle estoit voilée sous vn charactere estranger, à la façon des choses sacrées.

Il est encore euident que cette coustume de

traitter l'Eſcriture comme vn Myſtere, & de la cacher aux profanes, qui tire ſon origine des Apoſtres, ou pluſtoſt de Moyſe, mais diſons encore mieux, de Dieu meſme; a eſté confirmée par vn perpetuel vſage dedans l'Egliſe, & par vn conſentement general de tous les Peres, de tous les Sages, de tous les Docteurs, & de tous les Eſcriuains, qui ont fait profeſſion de defendre & de maintenir la diſcipline Catholique.

D'où l'on peut conclure que cette licence de lire la Bible, que l'on veut rendre commune & neceſſaire, eſt formellement oppoſée à la pratique de l'vn & de l'autre Teſtament, & à la tradition de tous les ſiecles, comme elle eſt encore directement contraire aux ordres de l'Egliſe, & aux maximes de la prudence: ce qui me reſte à iuſtifier dans cette troiſiéme Partie.

Fin de la ſeconde Partie.

TROI-

Digitized by Google

TROISIÉME PARTIE;

OV IL EST MONSTRE'

Que la licence generale que l'on veut eſtablir pour la lecture de la ſaincte Bible, eſt contraire à l'intention de l'Egliſe, & à toutes les regles de la Prudence & du Iugement.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÉME PARTIE,

OV IL EST MONSTRE'

Que la licence generale de lire la Bible, eſt contraire à l'intention de l'Egliſe, & aux regles de la Prudence & du Iugement.

CHAPITRE PREMIER.

Des ſentimens du Concile de Trente, ſur la matiere preſente.

COMME l'Egliſe en qualité d'Epouſe obeiſſante & fidelle, ſe rend conforme en toutes ſes pratiques aux ſentimens de ſon Epoux; auſſi en qualité de Mere également bonne & prudente, elle pouruoit en toutes façons au ſalut de ſes enfans. Et parce qu'elle ſçait que l'Eſcriture eſt vne pierre poſée pour la perte & pour l'edification de pluſieurs, qu'elle tuë & qu'elle viuifie, qu'elle contient des choſes qui ſcandaliſent les foibles & qui perdent les ignorans; & ayant

1. Cor. 3.
2. Petri 3.

Digitized by Google

appris par l'experience de tant de naufrages & de funeſtes cheutes, le danger qu'il y a de s'engager ſans guide & ſans les diſpoſitions neceſſaires dans la profondeur & l'obſcurité de cét abyſme, elle ne s'eſt pas oubliée en cette occaſion ; & aprés auoir obligé tous les peuples à reſpecter l'Eſcriture ſaincte, comme vne parole émanée de Dieu, & à receuoir auec toute ſoûmiſſion ſes Oracles; voicy les precautions qu'elle apporte, & les reglemens qu'elle fait ſur ce ſuiet.

Concilium Trident. Seſſ. 4. decreto de Canonicis ſcripturis.

1. Sacrorum verò librorum indicem huic decreto adſcribendum cenſuit, ne cui dubitatio ſuboriri poſſit, quinam ſint qui ab ipſa Synodo ſuſcipiantur; ſunt verò infrà ſcripti.

2. Eadem ſacroſancta Synodus ſtatuit & declarat, vt hæc ipſa vetus & vulgata editio, quæ longo tot ſæculorum vſu in ipſa Eccleſia probata eſt pro authentica habeatur, & vt nemo illam reiicere quouis prætextu audeat vel præſumat.

3. Decernit vt nemo ad ſuos ſenſus contra eum ſenſum quem tenet Eccleſia, aut contra vnanimem

Premierement, Elle arreſte dans vn Concile œcumenique & vniuerſel, & de l'authorité duquel on ne peut douter, à moins que de ſe declarer ennemy de Ieſus-Chriſt & de l'Egliſe: à ſçauoir, dans le ſainct & ſacré Concile de Trente: Elle arreſte, dis-ie en premier lieu, & determine le nombre des Liures ſacrez. 2. Elle veut qu'on reçoiue la vulgate & ancienne edition, authoriſée par l'vſage de pluſieurs ſiecles, pour authentique & irreprochable. 3. Elle condamne les interpretations particulieres & éloignées des ſentimens de l'Egliſe, & des Peres. 4. Elle ordonne qu'on n'imprime point de Commentaires ſans licence des Superieurs, & ſans l'approbation de l'Ordinaire. 5 Elle eſtablit des peines contre ceux qui employent l'Eſcriture à des vſages profanes. 6. Elle commande aux Eueſques de la faire lire publiquement dans leurs Dioceſes, ſans que perſonne puiſſe

Digitized by Google

faire la charge de Lecteur en particulier ou en public, s'il n'eſt approuué par l'Ordinaire.

7. Enfin reconnoiſſant par beaucoup d'experiences, que ſi la lecture des Liures diuins ſe permettoit, & principalement en langue vulgaire indifferemment, & ſans aucun diſcernement des perſonnes, la pluſpart en tireroient plus de dommage que d'vtilité, parce que la temerité eſt preſque touſiours le guide fatal qui conduit le vulgaire & la foule du peuple; elle a ordonné qu'on s'arreſteroit en ce rencontre au iugement de l'Eueſque & de l'Inquiſiteur, pour accorder, aprés le rapport & le témoignage du Curé & des Confeſſeurs, cette permiſſion à ceux qu'ils iugeroient capables d'en tirer du fruict; impoſant au ſurplus vne peine griefue, qui eſt le refus de l'abſolution, aux autres qui violeroient la ſainteté de cette Ordonnance.

C'eſt ce qui eſt couché dans le Catalogue des liures defendus, & parmy les regles faites par les Peres choiſis & deputez par le ſainct Concile de Trente, Regle quatriéme, dont voicy les termes. Veu que par l'experience il eſt euident que ſi la lecture de la ſacrée Bible en langue vulgaire, eſt accordée ſans diſcernement à toutes ſortes de perſonnes, il en reuient plus de dommage que d'vtilité, à cauſe de la temerité des hommes: il faut s'arreſter en cecy au iugement de l'Eueſque ou de l'In-

conſenſum Patrum, ipſam Scripturam interpretari audeat.

4. Statuit vt ſacra Scriptura, potiſſimùm ipſa vetus & vulgata editio, quàm emendatiſſimè imprimatur; nullique liceat imprimere vel imprimi facere quoſuis libros de rebus ſacris ſine nomine auctoris, niſi primùm probati fuerint ab ordinario.

5. Mandat & præcipit ne de cætero quiſquam quomodolibet verba Scripturæ ſacræ ad ſcurrilia, fabuloſa, & vana, ſortes & ſimilia audeat vſurpare.

6. *Seſſ. 5. decreto de reformatione c. 1.* In Eccleſiis Metropolitanis ac Collegiatis, Epiſcopus ita prouideat, vt ipſa ſacræ Scripturæ lectio habeatur.

7. *Index lib. prohibitorum cum regulis confectis per Patres à Tridentina Synodo delectos. Regula 4.* Cùm experimento manifeſtum ſit, ſi ſacra Biblia vulgari lingua paſſim ſine diſcrimine permittantur, plus inde ob hominum temeritatem detrimenti quàm vtilitatis oriri. Hac in parte iudicio Epi-

scopi aut Inquisitoris stetur, vt cum consilio Parochi vel Confessarij, libriorum à Catholicis auctoribus versorum, lectionem in vulgari lingua eis concedere possint, quos intellexerint ex huiusmodi lectione non damnum, sed fidei atque pietatis augmentum capere posse: quam facultatem in scriptis habeant. Qui autem absque tali facultate ea legere & habere præsumpserit, nisi prius ordinario redditis, peccatorum absolutionem recipere non possit.

quisiteur, afin que par l'auis & le témoignage du Curé ou du Confesseur, ils permettent la lecture de la Bible, traduite en langue vulgaire par des Autheurs Catholiques, à ceux qu'ils iugeront n'en pouuoir receuoir aucun dommage, mais plustost vn accroissement de pieté & de foy: laquelle licence ils auront par écrit, &c.

Mais dautant que plusieurs depuis quelque temps se sont efforcez de combatre l'authorité de cette regle, & de montrer qu'elle est de nulle valeur: Ie me sens obligé de faire voir qu'elle est fondée sur le droict naturel & sur le positif, & qu'elle est conforme & aux Loix de Dieu, & à l'intention de l'Eglise.

C'est vne loy de la nature de fuir le peril de la cheute, & l'occasion de l'erreur & du mensonge, puisqu'il est vray que celuy qui aimera le peril, perira dans le peril. Or il est certain par le témoignage des Apostres, & par la nature de l'Escriture, que i'ay fait voir pleine d'obscurité & de tenebres, & par des exemples tirez de tous les siecles, qu'il y a peril & occasion de cheute pour les foibles & pour les ignorans dans la lecture de la saincte Bible. Et partant il faut conclure que cette regle qui defend cette lecture à ces sortes de personnes, est fondée sur la Loy naturelle, de mesme que sur la Loy diuine, qui ne veut pas que l'on donne le Sainct aux chiens, ny que les choses sacrées soient maniées par le vulgaire, & qui comman-

Digitized by Google

de expreſſément d'oſter ce qui peut ſcandaliſer les petits. Enfin ie maintiens que cette regle eſt fondée en droict Eccleſiaſtique, & qu'on ne la peut violer ſans choquer l'obeïſſance que l'on doit à l'Egliſe, & au ſainct Siege, dont elle a receu ſon affermiſſement, dautant que cette regle n'a eſté qu'vne ſuite de la volonté du Concile, qui deputa & aſſembla des hommes de probité & de ſçauoir, pour faire choix des liures capables de porter les ames dans le danger, & de les mettre en peril de leur ſalut. Et ſi vous dites que cette deputation n'a eſté faite que pour les liures contagieux, & dont la doctrine eſtoit impure, comme il eſt dit expreſſément dans la dix-huitiéme Seſſion: Ie réponds que la deputation a eſté generale pour tous les liures qui pourroient exciter ou des doutes ou des differents touchant la Foy, le Concile n'ayant eu d'autre deſſein que d'oſter l'occaſion des ſcrupules, & d'étouffer les ſuiets de diuiſion, tels que la lecture de la Bible peut faire naiſtre dans les eſprits foibles & parmy les ignorans. Et voilà pourquoy l'Egliſe ne l'a pas defenduë abſoluëment, mais conditionnellement en langue vulgaire, & à ceux à qui elle peut apporter du dommage.

Concil. Trid. Seſſ. 18. decreto de librorum delectu. Déque his commoditis deliberare, ac ſtatuere quæ ad ſcrupulum ex complurium animis eximendum, & tollendas multarum querelarum cauſas magis opportuna videbuntur.

En ſecond lieu, quoy que cette regle n'ait point receu ſa confirmation du Concile, on ne peut touſiours nier qu'elle n'ait eſté approuuée du ſainct Siege, & authoriſée par les Bulles

Digitized by Google

de Pie quatriéme, & de Clement huitiéme, qui aprés l'auoir veuë & diligemment examinée, l'ont fait publier auec ordre de s'y soûmettre, à moins que de se rendre rebelles à l'authorité du sainct Siege, & de vouloir choquer le droict que les souuerains Pontifes ont receu de Dieu, de pouruoir au salut des peuples, & à la seureté des consciences.

En troisiéme lieu, Ie dis que s'il y a quelque chose qui empesche que cette regle n'ait vigueur, ce doit estre ou parce qu'elle n'a point esté publiée, ou qu'estant publiée elle n'a point esté receuë ; mais ny l'vn ny l'autre ne se peuuent dire, puisqu'il est euident que c'est la vieille querelle que nous auons auec nos errans, que c'est ce qui a tousiours esté reproché à l'Eglise par les ennemis de la Foy ; ce qui a esté le suiet de leurs plus outrageuses calomnies ; ce qui a esté reconnu de tous les Sages ; ce qui a esté soustenu auec ardeur par tous les Defenseurs des veritez Catholiques ; ce que personne n'ignore ; ce que tout le monde publie, n'y ayant point de creance plus commune ny plus generale parmy les fidels, que celle de la defense de lire la Bible en langue vulgaire sans permission : & cette creance si commune est vne preuue indubitable de la publication, aussi bien que de la reception de cette regle.

Si vous dites que c'est vn abus qui s'est glissé parmy le vulgaire : hé quoy ! tant de grands hommes

hommes qui l'ont defendu, & qui ſe ſont efforcez d'en faire voir l'vtilité & le credit, nonobſtant les calomnies & les murmures des Heretiques, ont-ils eſté abuſez auſſi bien que les autres? Les Cardinaux Hoſius, du Perron, Bellarmin, & tant d'autres grãds perſonnages, qui ont diſſipé auec de ſi heureux ſuccés les tenebres de l'Hereſie, & qui ont eſté ſi verſez dans les matieres des Controuerſes, n'ont-ils pû faire le diſcernement de cét abus? & quand les Heretiques les ont attaquez ſur ce ſuiet, comment ne leur ont-ils pas fait voir qu'ils ſe trompoient en prenant vne opinion du vulgaire, pour vne regle de l'Egliſe? Mais tant s'en faut qu'ils ayent rien accordé à ces aduerſaires, qu'au contraire ils ont reconnu cette regle pour authentique, ils en ont maintenu l'vſage, & ont repouſſé par de fortes raiſons les efforts & les inuectiues de ceux qui la combatoient.

Vous dites que cette regle eſt vn abus qui s'eſt gliſſé parmy le peuple; vous auoüez donc qu'elle eſt publique: il ne reſte plus qu'à ſçauoir ſi c'eſt vne fauſſe ou vne veritable Loy, ſi elle eſt raiſonnable ou iniuſte, ſi elle tire ſon origine de l'ignorance du peuple ou de la volonté des Souuerains. Car ſi elle eſt raiſonnable, & qu'elle ſoit ordonnée par les Souuerains, & receuë & obſeruée par les peuples, il n'y a plus de doute qu'elle n'ait force, & telle eſt la regle dont il eſt queſtion, qui a eſté conceuë dans vne

assemblée generale d'Eueſques & de Prelats, qui a eſté faite par vn concert de Doctes ramaſſez de toutes les nations, & deputez par vn Concile œcumenique, qui a eſté approuuée par les Pontifes, qui eſt reconnuë de tous les peuples, qui eſt receuë de tous les Sages, qui eſt fondée ſur toute l'antiquité, qui eſt vtile & ſalutaire à toute l'Egliſe.

Si vous inſiſtez qu'il y a beaucoup de choſes dans ce Catalogue, qui ne ſont point receuës en France; au moins on ne peut nier que cette regle en ſon particulier n'y ſoit receuë, & miſe meſme en vſage: & ie pourrois icy produire les mandemens que pluſieurs tres-doctes & tres-illuſtres Prelats ont fait de noſtre temps publier dans leurs Dioceſes, portans defenſe de lire la Bible ſans permiſſion, conformément à cette ancienne Ordonnance. Et depuis peu Monſeigneur l'Archeueſque de Paris en a fait publier vn dans toutes les Paroiſſes de cette ville, par lequel ſur ce qui luy auoit eſté remontré, que pluſieurs perſonnes s'ingeroient, de leur authorité particuliere, de lire le vieil & le nouueau Teſtament en langue vulgaire, & de toutes ſortes d'impreſſions, ſans aucune permiſſion, au preiudice du ſalut des ames, & au grand ſcandale du public; Il fait inhibitions & defenſes à toutes perſonnes laïcques de lire les liures de la ſaincte Bible en langue vulgaire, de quelque impreſſion que ce ſoit, ſans ſa per-

Ce ſont les termes du Mandement fait le ſecond iour de Septembre de l'année

Digitized by Google

miſſion, ou celle des grands Vicaires, Penitencier, ou Curez particuliers, ſous les peines du Droict; ordonnant à tous Curez & Vicaires de cette ville, de lire ce Mandement en leurs proſnes, afin que perſonne n'en puiſſe pretendre cauſe d'ignorance. Pluſieurs Prelats également recommendables pour leur pieté & pour leur doctrine, m'ont témoigné auoir fait le meſme dans leurs Dioceſes, ſe fondans ſur le ſentiment des Peres du Concile de Trente. Et ie ne puis obmettre ce qui m'a eſté rapporté par vn des plus celebres Docteurs de la Faculté de Paris, qu'ayant eſté prié par Madame la Mareſchale de la Chaſtres, de demander pour elle à feu Monſieur l'Archeueſque de Sens permiſſion de lire l'Eſcriture ſaincte, il ne la pût obtenir de ce Religieux Prelat, qu'auec beaucoup de peine & de difficulté, nonobſtant la qualité, le merite, l'eſprit & la pieté de cette Dame; & encore ne la put-il obtenir que pour de certains liures & determinez de l'Eſcriture.

Tout ce que l'on peut dire, eſt, que cette creance qu'il n'eſt pas permis indifferemment à toutes ſortes de perſonnes de lire l'Eſcriture, auoit lieu auant que cette regle fuſt faite, & qu'elle eſtoit deſia fortifiée par vn long vſage dans l'eſprit des peuples, comme il ſe voit par les Eſcriuains qui ont agité cette matiere auant le Concile de Trente, & par les Cenſures qui ont eſté données contre ceux qui ont

Digitized by Google

voulu rendre l'Escriture vulgaire.

Il est vray, & ie l'auouë, que cette creance estoit desia establie en France parmy les peuples, & qu'elle estoit appuyée sur vne tradition de tous les siecles, que ç'a tousiours esté vn sentiment public, qu'il n'estoit pas permis à toutes sortes de personnes de lire l'Escriture, quoy que l'Eglise n'en eust point fait de Loy ny d'Ordonnance; que cette coustume de la cacher au peuple a esté de tout temps religieusement obseruée, sans qu'on en puisse asſigner aucun commencement, & qu'il faut remonter iusques aux successeurs des Apostres, & aux premiers Fondateurs des Eglises en France, pour en trouuer l'origine, selon la regle de sainct Augustin que i'ay cy-deuant rapportée: Ou, ne puis-ie pas dire auec le Venerable Bede, que Dieu ayant promis son Esprit à son Eglise, dont les peuples sont vne partie, aussi bien que les Pasteurs, il le distribuë diuersement & aux vns & aux autres: Aux Pasteurs, en leur inspirant les veritez de la Foy, & en leur donnant vn esprit de discernement contre l'erreur & le mensonge: Aux peuples, en répandant des lumieres communes dans les esprits, qui les portent tous à embrasser les mesmes maximes & à pratiquer les mesmes choses. Et c'est ainsi que cette lumiere qui a tousiours appris au vulgaire qu'il ne luy est pas permis de toucher à l'Arche & au Sanctuaire, n'a point d'autre principe de son effusion que

Digitized by Google

le ſainct Eſprit, ny d'autre ſource de ſon émanation que Dieu-meſme. Auſſi dés que Luther vint à choquer cette creance, tous les Docteurs en prirent la defenſe, & s'oppoſerent à vne nouueauté qui combatoit vne maxime receuë depuis tant de ſiecles, & fondée ſur le droict diuin & naturel: ils cenſurerent l'opinion contraire, & l'Egliſe meſme fit cette regle authentique, qui oſte l'occaſion de l'erreur & de la cheute aux ignorans & aux foibles, & qui garentit les choſes ſainctes de la profanation & de l'inſolence du vulgaire.

Mais que fait cela contre la regle que ie defends, ſi ce n'eſt d'en montrer la ſainctеté & la iuſtice; ſi ce n'eſt de faire voir qu'elle eſt conforme à la tradition des Apoſtres, & qu'elle eſt appuyée ſur l'vſage de tous les ſiecles qui l'ont precedée, ſi ce n'eſt de montrer qu'elle s'accorde auec les lumieres du ſainct Eſprit & les intentions de Dieu, & qu'elle confirme vne creance qui eſtoit deſia publique & répanduë dans l'eſprit de tous les peuples. Cette creance ne preiudicie point à la valeur de la regle; au contraire, elle a ſeruy de diſpoſition aux eſprits pour la receuoir ſans aucune repugnance: & il ne ſe faut pas eſtonner ſi cette regle a eſté receuë à l'excluſion de pluſieurs choſes contenuës dans le Catalogue.

CHAPITRE II.

Iuſtification des ſentimens de l'Egliſe, contre les calomnies & les impoſtures des Miniſtres.

COMME la verité eſt vne, auſſi ne la peut-on diuiſer ſans la détruire; il en eſt de meſme que de Dieu, dont on aneantit l'eſtre quand on le multiplie: le menſonge peut auoir diuerſes faces, la verité n'en peut auoir qu'vne; ſi peu que vous la déguiſiez, ce n'eſt plus elle, c'eſt vne autre; & c'eſt pourquoy il faut bien prendre garde de ne iamais alterer ou déguiſer la verité pour quelque pretexte que ce ſoit, & principalement en matiere de Foy, où la verité eſt dautant plus ſimple, qu'elle eſt emanée immediatement de Dieu, qui eſt le principe de l'Vnité. Toutes choſes paſſeront, dit Ieſus Chriſt, & periront; mais la moindre lettre ne ſortira point de la Loy. Nous apprenant par là, dit ſainct Chryſoſtome, qu'il n'y a point de ſyllabe ny de lettre à negliger dans l'Eſcriture, dont le ſainct Eſprit a formé tous les mots. Et l'Egliſe aima mieux voir autrefois la confuſion dans

Matth. 5.

Chryſ. hom. 15. in Gen.

Digitized by Google

tout l'Vniuers, que d'adiouſter vn iota à ſa creance; car il ne s'agiſſoit que de cette lettre contre les Ariens. C'eſt la penſée de tous les Peres, & principalement de ſainct Hierôme, de ſainct Auguſtin, de ſainct Chryſoſtome, de Vincent de Lerins, qu'il vaut mieux que tout vn monde periſſe, que d'alterer les ſentimens & la creance de l'Egliſe pour faciliter vn laſche accommodement auec l'hereſie.

Et i'auance cecy ſur ce que le principal ſuiet qui a depuis peu obligé quelques-vns de condamner cette regle, & de la faire paſſer pour vn abus, & d'introduire cette licence dangereuſe, qui rend la lecture de la Bible commune à tout le monde, n'a eſté que pour deſ-abuſer les peuples de la calomnie & de l'impoſture dont les ennemis de l'Egliſe ont couſtume d'obſcurcir ſa gloire, & de noircir ſon innocence, en preſchant continuellement & en publiant partout que c'eſt vne maraſtre, qui oſte le pain de la bouche de ſes enfans, qui enleue à des pupilles & à des mineurs le teſtament de leurs peres, qui dérobe aux Chreſtiens les lumieres du Ciel, & qui les oblige de demeurer dans les tenebres; de peur que la clarté de l'Euangile ne découure les veritez qu'elle cache, & ne faſſe paroître au iour les menſonges qu'elle enſeigne.

C'eſt ainſi que Luther écrit, auec autant d'impudence que de fauſſeté, que le Pape a enſeuely l'Eſcriture ſaincte dans la fange & dans la

Lutherus lib. de Eccl. Papa Scripturam ſacram in cœno & puluere ſepeliit.

Idem in colloq. Latinis, tomo 2. cap. de Bibliis. Caluinus ad cap. 4. Luce. Nam Scripturæ lectio quæ tunc vigebat, non modò sub Papa obsoleuit, sed ferro & igne à templis arcetur, nisi quod lingua ignota in ludibrium cantillant.

pouſſiere; & ailleurs, que la Bible eſtoit inconnuë auant Caroloſtadius, qui commença à l'enſeigner huit ans aprés ſon Doctorat. Caluin adiouſte, que la corruption eſt bien plus grande en ce ſiecle, qu'au temps d'Anne & de Caïphe, dautant que la lecture des Liures ſaincts qui auoit alors quelque vigueur, eſt reiettée auec outrage des Temples, & que l'on employe le fer & le feu pour empeſcher qu'elle n'entre dans les Egliſes, à la reſerue de quelque peu de choſes que l'on y chante par mocquerie en langue inconnuë. Et du Moulin; Choſe horrible qu'és pays où regne l'inquiſition, ce ſoit vn crime brûlable que d'auoir la Bible en langue vulgaire.

Mais il y a d'autres voyes pour deſ abuſer les peuples, & pour repouſſer la calomnie & confondre la malice de ces malheureux, qui ſe forment des hydres pour les combatre, & qui abuſans de l'ignorance & de la ſimplicité d'vne troupe aueugle, luy propoſent des phantômes que l'Egliſe deteſte, au lieu de luy faire voir les veritez qu'elle embraſſe. Car ſi nous voulions effacer de noſtre creance, tous les articles & toutes les veritez qu'ils déguiſent à leurs peuples, il faudroit briſer les Images, qu'ils font paſſer pour des idoles & des fauſſes diuinitez que nous adorons: il faudroit reietter les merites, qui ſont des actions de la Grace agiſſante en nous & auec nous, comme parle ſainct Paul,

parce

Digitized by Google

parce qu'ils preſchent au peuple, que nous voulons eſtre les autheurs de noſtre ſalut, & que nous n'en reconnoiſſons pas tant la Grace pour principe que la liberté: Il faudroit oſter la priere des Saincts, dont nous implorons les interceſſions & le credit auprés de Ieſus-Chriſt, parce qu'ils diſent que nous les preferons au Fils de Dieu, & que nous aneantiſſons le prix & la vertu de ſa Croix. Pour refuter toutes ces impoſtures, il n'eſt beſoin que de faire voir la verité; & pour la faire voir, il ne faut pas ſe mettre en peine de l'orner & de la reueſtir; il n'y a qu'à la découurir toute nuë: le moindre voile que vous luy donnez la déguiſe. Il faut répondre, que nous n'adorons point les images, & que nous les honorons ſeulement comme des repreſentations des choſes ſainctes, pour nous remettre en memoire les exemples de la vie de Ieſus-Chriſt & des Saincts, & que nous les tenons parmy nous, comme les Heretiques tiennent parmy eux les tableaux de leurs ayeuls & de leurs peres, pour leſquels la nature & la religion leur apprennent d'auoir du reſpect & de la veneration. En ſecond lieu, que nous ne nous faiſons point les autheurs de noſtre ſalut, & que nous ne nous eſtimons que des ſeruiteurs inutiles, qui ne pouuons rien ſans la Grace, & qui pouuons tout auec celuy qui nous conforte, ſelon la doctrine de ſainct Paul, ou qui n'auons de nous-meſme que l'iniquité, &

que le menſonge, ſuiuant celle du Concile d'Orange ; & enfin que nous ne regardons les Saincts, & que nous ne les prions que comme des amis de Dieu, & des ſeruiteurs de ſon Fils, qui n'ont point de credit que celuy qu'il leur donne, ny de merite que celuy qu'il leur a acquis par ſon ſang.

C'eſt ainſi qu'il faut agir en ce rencontre, où pour confondre l'impoſture il n'y a qu'à repreſenter la verité toute pure, & dire

Premierement, que l'Egliſe n'oſte & ne ſouſtrait point aux peuples la parole de Dieu, qui eſt vne nourriture ſi neceſſaire à la vie de l'ame, puiſqu'elle ordonne qu'on la liſe publiquement dans tous les Dioceſes, qu'elle veut qu'on la preſche continuellement dans les Chaires, & qu'elle recommande expreſſément aux Paſteurs, de n'eſtre point auares d'vne Grace, dont Dieu meſme s'eſt rendu prodigue.

En ſecond lieu, qu'elle ne condamne point les verſions vulgaires, puiſqu'elle les permet, & qu'elle en accorde la lecture à ceux qui en peuuent vſer auec fruict.

En troiſiéme lieu, qu'elle ne defend point abſolument la lecture de la Bible, comme vne choſe pernicieuſe & mauuaiſe, puiſqu'elle la conſeille au contraire comme vne choſe tres-vtile & tres-ſalutaire.

Et afin que l'on ne diſe pas que i'auance cecy de moy-meſme, il n'y a qu'à produire le

Digitized by Google

sentiment de l'Eglise par la bouche du Concile de Trente. Cette saincte assemblée, disent les Peres du Concile, suiuant les Constitutions des souuerains Pontifes & des Conciles approuuez & receus, craignant que le thresor celeste des Liures sacrez, que Dieu a donné aux hommes par vne souueraine liberalité, ne demeure negligé & enseuely dans le silence, ordonne que les Archeuesques, les Primats, & les Ordinaires des lieux, obligent ceux qui seront establis dans la charge de Lecteurs, d'exposer & d'interpreter l'Escriture saincte.

Concil. Trid. Sess. 5. cap. 1. de Ref. Eadem sacrosancta Synodus, piis summorum Pontificum & probatorum Conciliorum constitutionibus inhærens, eâsque amplectens, & illis adiiciens, ne cœlestis ille sacrorum librorum thesaurus, quem Spiritus sanctus summa liberalitate hominibus tradidit, neglectus iaceat, statuit quòd Episcopi, Primates, &c. ad ipsius sacræ Scripturæ expositionem & interpretationem cogant, &c.

Que dans les Eglises Metropolitaines & Collegiales l'Eueſque pouruoye aux moyens d'entretenir vn Professeur qui face des leçons de l'Escriture.

In Ecclesiis Metropolitanis vel Cathedralibus Episcopus ita prouideat, vt ipsa sacræ Scripturæ lectio habeatur.

Que dans les Monasteres & les Couuents des Reguliers, cette leçon se face par des Maistres capables de cét exercice, & choisis par les Chapitres generaux ou prouinciaux.

In Monasteriis etiam Scripturæ lectio habeatur.

Que dans les Colleges fameux, où vne lecture si honorable est particulierement necessaire, elle soit establie sous la charité & la pieté des Princes Chrestiens, pour la defense & l'accroissement de la Foy Catholique, & la propagation de la saine doctrine.

In Conuentibus aliorum Regularium sacræ Scripturæ etiam lectio habeatur

In Gymnasiis publicis, vbi tam honorifica lectio necessaria instituta non fuerit, instituatur.

Et parce que la predication de l'Euangile n'est pas moins necessaire que sa lecture, elle ordonne aux Eueſques, aux Primats, & aux Archeuesques de prescher eux-mesmes l'Euangile

Cap. 2. Statuit eadem Synodus omnes Episcopos, &c. teneri per se ipsos ad prædicandum sanctum Christi

Euangelium, aut impediti viros idoneos teneantur assumere ad huiusmodi prædicationis officium salubriter exequendū. Parochiales Dominicis saltem & festis solemnibus, plebes sibi commissas pro sua capacitate pascant salutaribus verbis. *Cap. 1. cit. sto.* Et ne sub specie pietatis impietas disseminetur statuit, neminem ad huiusmodi lectionis officium tam publicè quàm priuatim admittendum esse, qui priùs examinatus & approbatus non fuerit. *In indice lib. proh. Reg. 4. citato.* Quos intellexerint ex huiusmodi lectione non damnum, sed fidei atque pietatis augmentum capere posse.

de Iesus-Christ; & en cas d'empeschement, de mettre à leur place des Predicateurs qui vacquent salutairement à cét employ, & qui s'acquittent dignement de cette charge.

Que les Curez aux Festes solemnelles & aux Dimanches distribuent les paroles du salut aux ames qui leur sont commises, & dont Dieu leur a donné la conduite.

Et de peur que l'impieté ne se gliſſe sous les apparences de la pieté, elle veut que personne ne soit admis à faire la charge de Lecteur de l'Escriture, tant en public qu'en particulier, s'il n'est premierement examiné & approuué de l'Eueſque.

Enfin elle defend la lecture priuée de l'Escriture en langue vulgaire aux personnes incapables d'en tirer de l'vtilité & du profit, l'accordant aux autres à qui elle peut estre salutaire, & apporter vn accroiſſement de pieté & de foy.

Ie ne sçay pas comment il est possible d'accorder ces Statuts & ces Ordonnances de l'Egliſe, auec les calomnies & les inuectiues des Miniſtres; & il ne faut auoir que des yeux pour voir que c'est à tort que ces impoſteurs accuſent l'Egliſe de tenir pour ſuſpecte la parole de Dieu, renfermée dans les Escritures comme vn liure dangereux, & de defendre aux peuples de la lire, comme vn crime brûlable, d'employer le fer & le feu pour la repouſſer & pour la bannir des Temples, & de l'enſeuelir dans la fange &

Digitized by Google

dans la bouë. Eſt-ce l'enſeuelir dans la bouë, que de l'éleuer & de la publier tous les iours dans les Chaires? Eſt-ce la bannir des Temples, que de l'y introduire auec pompe & magnificence? Et où a-t'on iamais veu le feu à la porte de nos Egliſes pour empeſcher l'entrée de la parole de Dieu, ſi ce n'eſt celuy qu'ils y ont tant de fois allumé? Eſt-ce defendre la lecture de la Bible comme vn crime brûlable, que d'y exhorter tous ceux qui en peuuent tirer du profit; comme ie monſtreray cecy plus amplement dans la ſuitte de cette partie?

Que c'eſt auec iniuſtice que les Miniſtres accuſent l'Egliſe de defendre l'Eſcriture aux peuples, de crainte qu'ils ne connoiſſent la verité.

COMME il n'y a point eu d'hereſie qui n'ait tiré ſon origine de l'Eſcriture interpretée par vn eſprit particulier & fautif; auſſi n'y en a-t'il point eu qui n'ait emprunté des armes de cette meſme Eſcriture pour defendre ſes erreurs & pour appuyer ſes menſonges; mais la plus inſolente de toutes en ce poinct, eſt l'hereſie de ce ſiecle, qui ayant moins d'appuy dans l'Eſcriture qu'aucune autre qui ait iamais paru au monde, fait neantmoins plus de bruit, & ne crie autre choſe qu'Eſcriture, Eſcriture: Il

ſemble à l'entendre parler, que Caluin ait eſté vn autre Eſdras qui ait reſtably la Loy égarée & perduë, ou que Caroloſtadius ait trouué dans les ruines de l'Egliſe, comme autrefois Helcias le grand Preſtre dans le Temple, la Bible qui eſtoit foulée aux pieds & enſeuelie dans la fange & dans la bouë, pour parler aux termes de Luther. Et ce fut par ce moyen que ces grands Legiſlateurs s'eſtablirent dans les eſprits, & firent en peu de temps de ſi grands progrés, abuſans de l'ignorance & de la ſimplicité des peuples par ce mot de l'Eſcriture, dont ils n'auoient que les apparences.

L'inſolence de l'hereſie s'eſt fortifiée auec l'âge, & ſa temerité a augmenté à meſure que ſes forces ont diminué : eſtant abatuë & terraſſée ſous les efforts d'vne Foy victorieuſe, & n'ayant plus qu'vn ſouffle de vie, que la bonté de l'Egliſe, & que la pieté des Princes Chreſtiens luy laiſſe par pitié pour ſa conuerſion; elle parle auſſi hardiment que iamais, & aprés toutes ſes pertes elle demande encore le combat auec autant de temerité que ſi elle n'auoit iamais fait que vaincre; n'ayant plus de vigueur, il ne luy reſte que l'impudence pour vomir cõtre l'Egliſe des blaſphemes & des iniures, qui ſont des marques de foibleſſe & de fureur tout enſemble, & elle a l'effronterie de luy reprocher qu'elle eſt ennemie de la parole de Dieu, parce qu'elle condamne ſes crimes, & qu'elle n'en interdit

Digitized by Google

la lecture aux fideles, que pour leur oſter la veuë de ſes abominations, & la connoiſſance des veritez dont elle les priue.

Mais ſi cela eſtoit, l'Egliſe deuroit donc l'interdire aux doctes, qui ont la veuë plus perçante pour découurir la verité des Myſteres, & aux perſonnes ſages & pieuſes, qui pourroient plus facilement reconnoiſtre ſes fourbes & ſes menſonges, & qui auroient moins de pante à les approuuer; & neantmoins ce ſont ces ſortes de perſonnes que l'Egliſe demande, & qu'elle appelle à cette lecture, parce qu'elle ſçait bien que la veritable pieté n'y court point de riſque, & que ſa doctrine ne ſcandaliſera iamais vn eſprit qui eſt tant ſoit peu capable de diſcernement.

Il eſt vray qu'il ſeroit icy à ſouhaitter, que toute la terre euſt des yeux pour voir l'extrauagance & la malice de cette hereſie, & que tout le monde euſt la Bible en main pour reconnoiſtre que les Miniſtres ſe mocquent & de la parole de Dieu & du ſalut des ames, par le rapport des articles de leur foy, auec les paſſages qu'ils alleguent de l'Eſcriture, & qu'ils cottent dans leur Confeſſion. Ie me contenteray d'en toucher quelques-vns.

S'il y a vne matiere qui ſoit importante pour le ſalut, c'eſt celle des Sacremens, qui ſont les ſources & les canaux tout enſemble de la Grace; & partant il faut prendre garde de ne rien

Digitized by Google

auancer icy qui ne ſoit appuyé ſur de ſolides fondemens : voicy ce qu'en determine l'Hereſie. Nous croyons ſeulement deux Sacremens communs à toute l'Egliſe ; voicy le paſſage qu'elle cotte pour prouuer cét article : Et les Phariſiens enuoyerent leurs Diſciples à Ieſus-Chriſt, diſans, Maiſtre, nous ſçauons que tu es veritable, & que tu enſeignes la voye de Dieu en verité, & que tu n'as point d'égard à perſonne? Dites-nous donc s'il faut donner le tribut à Ceſar. Ie prie le Lecteur de remarquer s'il y a aucun rapport de ce texte auec l'article de leur Foy, s'il y eſt parlé de Sacremens, s'il eſt dit qu'il y en a ſeulement deux, enfin s'il y a vn ſeul mot de leur article dans tout le paſſage: mais voicy d'autres citations qui ne ſont pas moins extrauagantes.

Daniſ. Confeſſ. de Foy art. 35.

Marh. 22. Et mittunt ei diſcipulos ſuos cum Herodianis dicentes: Magiſter ſcimus quia verax es, & viam Dei in veritate doces, & non eſt tibi cura de aliquo? die ergo nobis? quid tibi videtur, licet dare cenſum Cęſari, annon?

Article 34. Nous croyons, diſent-ils, que les Sacremens ſont adiouſtez à la parole, pour plus ample confirmation, afin de nous eſtre gages & mareaux de la Grace de Dieu, & par ce moyen aider & ſoulager noſtre Foy, à cauſe de l'infirmité & rudeſſe qui eſt en nous. Voicy les paſſages alleguez pour prouuer cette doctrine, qui oſte toute la force & qui détruit la nature des Sacremens, qu'ils ne veulent pas eſtre des cauſes & des inſtrumens qui influent la Grace, mais des gages & des mareaux qui ſignifient la Grace ſans la produire. Aux Actes 16. Et bien, pourquoy differez-vous? leuez-vous, & receuez

Act. 22. v. 6.

le

le Bapteſme, & lauez vos pechez, en inuoquant le nom de Ieſus. Exode 12. Parlez à tout le peuple d'Iſraël, & luy dites, qu'au dixiéme iour de ce mois l'on prenne vn agneau de toutes les familles & de toutes les maiſons. Et en S. Paul, Le Calice de benediction que nous conſacrons, n'eſt-il pas la communication du corps de Ieſus-Chriſt? & le pain que nous rompons, n'eſt-ce pas la participation de ſon ſang? *Exodi 12. v 3.* *1. Cor. 10.*

Nous croyons auſſi que ce vice (parlant du peché originel) aprés le Bapteſme eſt touſiours peché, quant à la coulpe; combien que la condemnation en ſoit abolie dans les enfans de Dieu, ne leur imputant point par ſa bonté gratuite. Voicy les paſſages citez à la marge. Aux Romains: Mais que dirons-nous? la Loy eſt-elle vn peché? A Dieu ne plaiſe: Mais ie n'ay point connu le peché, ſi ce n'eſt par la Loy; ie ne ſçauois pas la concupiſcence, ſi la Loy ne m'euſt dit: Tu ne conuoiteras point. *Art. 11. de la Conf.* *Rom. 7. v. 7.*

Nous croyons tous vrais Paſteurs en quelque lieu qu'ils ſoient, auoir meſme authorité & égale puiſſance, ſous vn ſeul Chef & ſeul vniuerſel Eueſque Ieſus-Chriſt. Et pour prouuer cette égalité de Paſteurs, ils alleguent ce qui eſt dit en ſainct Matthieu: Qui penſez-vous quel eſt le plus grand dans le Royaume des Cieux, & Ieſus appellant vn enfant, il le mit au milieu d'eux, & leur dit: ſi vous ne vous conuertiſſez, & que vous ne deueniez comme ces *Art. 30. de leur Conf.* *Matth. 8. v 1. 2. 3.*

petits, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux.

Article 4. Nous connoiſſons ces Liures eſtre canoniques, non pas tant par le commun accord & conſentement de l'Egliſe, que par le témoignage & perſuaſion interieure du ſainct Eſprit, qui nous les fait diſcerner d'auec les autres Liures Eccleſiaſtiques. Ils appuyent cecy ſur ces *Pſal. 12. v. 7.* paſſages: Mon cœur ſe réioüira dans ton ſalutaire: Ie chanteray les loüanges du Seigneur qui m'a donné des biens; & i'éleueray par ma *Pſal. 19. v. 8. & 9.* voix le nom du Tres-haut: & ailleurs, Ils ont eſperé dans la force de leurs chariots & dans le nombre de leurs cheuaux; mais nous inuoquerons au nom du Seigneur, ils ſe ſont engagez, & ils ſont tombez; mais nous nous ſommes leuez, & nous ſommes demeurez debout.

Art. 31. Voicy d'autres articles tout à fait deſtituez de paſſages. Nous croyons qu'il a fallu quelquefois, & meſme de noſtre temps, auquel l'eſtat de l'Egliſe eſtoit corrompu, que Dieu ait ſuſcité des gens d'vne façon extraordinaire, pour dreſſer l'Egliſe de nouueau qui eſtoit en ruine & deſolation.

Art. 28. Nous condamnons les aſſemblées de la Papauté, veu que la verité en eſt bannie, & que les Sacremens y ſont corrompus, & que toutes ſuperſtitions & idolatries y ont vogue.

Art. 36. Nous croyons que l'Euchariſtie pour eſtre celeſte, ne peut eſtre apprehendée que par Foy,

Digitized by Google

Nous tenons le Purgatoire vne illuſion de Sathan, les vœux monaſtiques, les pelerinages, la confeſſion auriculaire, les indulgences, l'obſeruation ceremonieuſe des iours, comme des inuentions humaines qui impoſent ioug aux conſciences. *Art. 24.*

Ieſus-Chriſt a eſté en damnation, mais ce qui a eſté temporel en luy, eſt perpetuel aux autres. *En leur Catech. Dim. 10.*

Toute l'Eſcriture ſaincte eſt compriſe és Liures canoniques du vieil & du nouueau Teſtament, deſquels le nombre s'enſuit, obmettans Tobie, Iudith, la Sapience, l'Eccleſiaſtique, les Machabées. *Art. de leur Conf. 3.*

Ie laiſſe à iuger au Lecteur, ſi l'Hereſie a ſuiet de ſe vanter auec tant d'inſolence d'auoir pour ſoy l'Eſcriture, & d'accuſer l'Egliſe Romaine de defendre la Bible aux peuples, de peur qu'ils ne voyent & qu'ils ne découurent les veritez qu'elle leur cache. Et principalement ſi nous faiſons voir le rapport & la conformité qu'il y a de noſtre doctrine auec celle de l'Eſcriture, puiſqu'il eſt vray que ſi l'Egliſe reçoit les traditions, c'eſt ſuiuant ces paroles de ſainct Paul : Tenez les traditions que vous auez appriſes, ſoit par noſtre parole ſoit par noſtre epiſtre. *2. Theſſ. 2. v. 15. Tenete traditiones quas didicistis ſiue per ſermonem, ſiue per epiſtolam noſtram.*

Si elle demande les œuures auec la foy pour la iuſtification de l'impie ; & ſi elle ſouſtient qu'il n'eſt point iuſtifié par la Foy ſeule, mais

Iacobi 2. v. 24. Videtis quoniam ex operibus iustificatur homo, & non ex fide tantùm.

Psal. 31. v. 5. Tu remisisti impietatem peccati mei.

1. Cor. Matth. 18. & Ioan. 20. Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis.

Luca vlt. Oportebat Christum prædicari in nomine eius pœnitentiam in remissionem peccatorum.

Matth. vlt. Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus vsque ad consummationem sæculi.

Math. 16. v. 18. Super hanc petram ædificabo Ecclesiam, & portæ inferi non prævalebunt aduersus eam.

Act. 8. v. 16. Nondum enim in quenquam illorum venerat, sed baptisati tantùm erant in nomine Iesu. Tunc imponebant manus super illos, & accipiebant Spiritum sanctum.

aussi par les bonnes œuures ; c'est conformément à ce qu'enseigne sainct Iacques : L'homme est iustifié par les œuures, & non seulement par la Foy.

Si elle asseure que la coulpe est ostée & remise dans la iustification du pecheur, c'est aprés le Prophete qui rend graces à Dieu de ce qu'il a osté la coulpe de son peché, comme il est porté mesme en la Bible de Geneue 1560. Aprés sainct Paul, aprés Iesus-Christ mesme, qui expriment en termes exprés la remission & le nettoyement des pechez.

Si elle ne craint point de tomber en ruine, ny d'estre iamais separée de Iesus-Christ, à qui elle est vnie par vn lien inuiolable, c'est en suite de la promesse que cét incomparable Epoux luy a faite de demeurer tous les iours auec elle iusques à la consommation des siecles; & que les portes de l'Enfer n'auront point de forces pour l'abatre.

Si elle impose les mains sur ceux qui sont desia baptisez, pour attirer dessus eux l'onction du sainct Esprit, c'est suiuant l'exemple & l'instruction qu'elle en a receu des Apostres, couchée parmy leurs Actes, où il est dit, que le sainct Esprit n'estant point encore descendu sur aucun de ceux de Samarie, qui estoient simplement baptisez au nom de Iesus; sainct Pierre & sainct Iean imposerent les mains dessus eux, & qu'ils receurent le sainct Esprit.

Digitized by Google

Si elle ſe ſert du miniſtere des Preſtres pour la remiſſion des pechez, c'eſt en conſequence de la puiſſance qui a eſté accordée aux Apoſtres & à leurs ſucceſſeurs par Ieſus-Chriſt, de lier & de délier les conſciences, de remettre ou de retenir les pechez des hommes.

Matth. 18. v. 18. Amen dico vobis quæcumque alligaueritis ſuper terram, erunt ligata & in cælo: & quæcunque ſolueritis ſuper terram, erunt ſoluta & in cælo.

Si elle oingt d'huile les malades pour les preparer au dernier & au plus fort combat de la vie, c'eſt conformément à ce paſſage de ſainct Iacques: Y a-t'il quelqu'vn parmy vous de malade? qu'il appelle les Preſtres de l'Egliſe, & qu'ils prient ſur luy, & qu'ils l'oignent d'huile, & l'oraiſon de la Foy le ſauuera, & le Seigneur luy donnera allegement; & s'il eſt dans les pechez, ils luy ſeront remis.

Iacobi 5. v. 15. Infirmatur quis in vobis? Inducat Presbyteros Eccleſiæ, & orent ſuper eum vngentes eum oleo in nomine Domini, & oratio fidei ſaluabit infirmum, & alleuiabit eum Dominus: & ſi in peccatis ſit remittentur ei.

Si elle ordonne aux peuples de ſuiure ſa voix, & receuoir de ſa bouche les interpretations de l'Eſcriture, & les enſeignemens du ſalut; elle eſt fondée ſur cette parole de Ieſus-Chriſt: Si vous n'écoutez l'Egliſe, qu'il vous ſoit fait comme à vn Ethnicien & comme à vn Payen.

Matth. 18. Si autem Eccleſiam non audierit, ſit tibi tanquam Ethnicus & Publicanus.

Si elle reconnoiſt vn Chef viſible & ſouuerain, c'eſt en ſuite de ces paroles qui ont eſté adreſſées à S. Pierre priuatiuement à tous les autres Apoſtres: Tu es Pierre, & ſur cette pierre i'eſtabliray mon Egliſe; & ailleurs, Pierre m'aimes-tu plus que tous ceux-là? & Pierre luy ayant répondu; Ouy, Seigneur, tu ſçais que ie t'aime. Pais donc mes oüailles; ce qu'il repeta par trois fois, luy confiant particulierement la char-

Matth. 16. Tu es Petrus, & ſuper hanc petram ædificabo Eccleſiam meam.

Ioan. vlt. Simon Ioannis amas me plus his: etiam Domine; tu ſcis quia amo te. Paſce agnos meos, &c.

ge & la conduite de ſon troupeau.

Si elle oblige les fidels de receuoir auec ſoûmiſſion les decrets des Conciles, touchant l'vſage des viandes ou quelques autres ceremonies; elle imite cette deciſion des Apoſtres: Il a ſemblé bon au ſainct Eſprit & à nous, que vous vous abſteniez du ſang & des choſes eſtouffées.

Act. 15. v. 28. Viſum eſt Spiritui ſancto & nobis, vt abſtineatis vos à ſanguine & ſuffocato.

Matth. 12. v. 31. Qui autem dixerit contra Spiritum ſanctum, non remittetur ei neque in hoc ſæculo, neque in futuro.

Si elle croit qu'il y ait des pechez qui ſe remettent en l'autre monde, & qui ſoient purgez par le feu: elle apprend cela de l'Eſcriture, qui dit, que ſi quelqu'vn a blaſphemé contre le ſainct Eſprit, il ne luy ſera pardonné ny en ce ſiecle ny en l'autre, & que le feu éprouuera l'œuure d'vn chacun, & que ſi l'œuure de l'vn demeure, il receura ſa recompenſe: & que ſi l'œuure au contraire de l'autre bruſle, il ſouffrira du dommage; & neantmoins qu'il ſera ſauué, mais comme par le feu.

1. *Cor.* 3. Dies enim Domini declarabit, quia in igne reuelabitur, & vniuſcuiuſque opus quale ſit ignis probabit: ſi cuius opus manſerit quod ſuperædificauit, mercedem accipiet: ſi cuius opus arſerit, detrimentum patietur: ipſe autem ſaluus erit; ſic tamen quaſi per ignem.

Si elle prie pour les morts, elle eſt inſtruite par l'exemple de Iudas Machabée, qui enuoya en Ieruſalem offrir vn ſacrifice pour les pechez des morts, ayant vne religieuſe penſée de la reſurrection: Car s'il euſt creu, dit le Texte ſacré, que les morts ne fuſſent point reſſuſcitez, il euſt eſtimé vne choſe ſuperfluë de prier pour eux. C'eſt donc vne ſaincte & vne ſalutaire penſée de prier pour les defuncts, afin qu'ils ſoient deliurez de leurs pechez. Et ſi vous dites que cette Eſcriture n'eſt pas dans le Canon des Iuifs, ie réponds auec ſainct Auguſtin, qu'encore que les Iuifs

2. *Mach.* 12. v. 43. Et facta collatione duodecim millia drachmas argenti, miſit Ieroſolymam offerri pro peccatis mortuorum ſacrificium, bene & religioſè de reſurrectione cogitans. Niſi enim eos qui ceciderant reſurrecturos ſperaret, ſuperfluum videretur & vanum orare pro mortuis. Sancta ergo & ſalubris cogitatio

ne la reçoiuent pas, l'Egliſe neantmoins ne laiſſe pas de la tenir pour Canonique.

pro defunctis exorare, vt à peccatis ſoluantur. *Aug. lib. 18. de Ciu. Dei, cap. 36.*

Si elle croit que les Saincts prient pour nous dans le Ciel, ſi elle les inuoque, ſi elle honore les Anges, ſi elle implore leur aſſiſtance, ſi elle penſe qu'ils ſe meſlent & qu'ils ayent connoiſſance de nos affaires, ſi elle eſpere receuoir des faueurs & des graces par le moyen des Saincts, & en vertu de leurs merites paſſez; elle trouue des aſſeurances de toutes ces choſes dans l'Eſcriture, & elle ſe fonde ſur ces paſſages ſuiuans. Et Dieu dit à Ieremie, ſi Moyſe & Samuel (qui eſtoient il y auoit long-temps decedez) ſe preſentent deuant moy, mon ame n'eſt point pour ce peuple. Iudas Machabée auoit veu en viſion Onias qui auoit fait autrefois la charge de grand Preſtre, eſtendant les mains au Ciel, & priant Dieu pour le peuple, & qui luy dit: Cettui-cy eſt Ieremie Prophete de Dieu, qui prie inceſſamment pour le peuple, & pour la ſaincte Cité. Dans l'Apocalypſe il y auoit des phioles pleines d'odeurs, qui eſtoient les oraiſons des Saincts. Reſſouuenez-vous, diſoit Moyſe, d'Abraham & de Iacob qui ont eſté vos ſeruiteurs, & Dieu a eſté appaiſé. Ie ne feray point ces choſes en tes iours, dit Dieu à Salomon, à cauſe de Dauid ton pere: & ailleurs, Ie conſerueray cette ville, à cauſe de moy & de mon ſeruiteur Dauid. L'Ange dit à Tobie, Quand tu priois auec tant de larmes, i'ay offert ton oraiſon à

Ieremia 15. v. 1. Si ſteterit Moyſes & Samuel coram me, non eſt anima mea ad populum iſtum.

2. Mach. 15. v. 12. Oniam qui fuerat ſummus Sacerdos, manus protendentem orare pro omni populo Iudæorum.

V. 14. Hic eſt qui multùm orat pro populo, & profancta ciuitate Ieremias Propheta Dei.

Apoc. 5. v. 8. Quæ ſunt orationes ſanctorum.

Exodi 32. Recordare Abraham, Iſaac & Iſrael ſeruorum tuorum. & placatus eſt Dominus.

3 Reg. 11. 4. Reg. 10. Iſaiæ 37. Protegam vrbem iſtam propter me & propter Dauid ſeruum meum.

Tobiæ 12. v. 12. Quando orabas cum lachrymis, ego obtuli orationem tuam Domino.

Digitized by Google

Tobiæ 5.

Dieu : & le meſme donnant ſa benediction à ſon fils, ſelon la pratique des Iuifs : Que Dieu ſoit auec toy, en ton voyage, & que ſon Ange t'accompagne. Et enfin Ieſus-Chriſt témoigne en ſainct Luc, qu'il y aura grande ioye parmy les Anges de Dieu, ſur vn pecheur qui aura fait penitence.

Luce 15. v. 10. Ita dico vobis, gaudium erit coram Angelis Dei ſuper vno peccatore pœnitentiam agente.

Enfin ſi elle reconnoiſt Ieſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, c'eſt parce que luy-meſme l'a dit, comme témoignent trois des Euangeliſtes, & l'Apoſtre ſainct Paul : Cecy eſt mon corps, cecy eſt mon ſang qui ſera répandu pour vous, &c.

Matth. 26. Marci 14. Luce 22. 1. Cor. 11. Hoc eſt corpus meum, hic eſt ſanguis meus qui pro vobis effundetur.

C'eſt aſſez pour faire voir que noſtre doctrine n'eſt pas ſi contraire ny ſi oppoſée à l'Eſcriture, que l'Egliſe ait occaſion de cacher les Liures ſaincts au peuple, de peur qu'il ne découure ſes ſuperſtitions & ſes fauſſetez, puiſqu'il eſt vray que ce peu de paſſages que i'ay choiſis parmy vn nombre preſque infiny d'autres, qui confirment les articles de noſtre Foy, & dont les Peres ſe ſont ſeruis pour prouuer les meſmes choſes que nous croyons, ne monſtre que trop euidemment que l'eſprit de l'Egliſe & de l'Eſcriture n'eſt point diuiſé, & que le meſme qui a dicté les paroles de l'vne, a inſpiré les veritez que l'autre profeſſe.

Que l'Hereſie ne tire donc point auantage d'vne pratique ſi ſaincte & myſterieuſe, & qu'elle ne ſe vante plus auec inſolence d'auoir obligé

obligé l'Egliſe de fermer l'Eſcriture, veu que l'Egliſe en cela n'a pas tant eu égard à l'Hereſie, & aux deſordres qu'elle pouuoit apporter, qu'aux volontez & aux ordres de Dieu, qu'aux intentions de Ieſus-Chriſt, qu'à la tradition des Apoſtres, qu'à l'vſage de prés de quarante ſiecles, qu'à la creance de tous les peuples.

Il eſt vray que comme l'Hereſie preſente n'eſt qu'vn extrait du plus ſubtil venin de toutes les autres qui l'ont precedée, qu'elle en a ramaſſé toutes les forces, & qu'elle a puiſé dans les reſtes & les débris de Iouinian, qui égaloit la virginité au mariage, comme nous apprenons de ſainct Auguſtin: de Vigilance, qui reiettoit la priere des Saincts, au rapport de ſainct Hierôme: d'Aërius, qui combatoit les oblations & les ſacrifices pour les morts, comme témoigne ſainct Epiphane: des Iconoclaſtes, qui briſoient les images, & qui furent condamnez par le ſecond Concile de Nice: des Ariens, qui eſtoient ennemis des traditions, ſelon ſainct Hilaire: de ces Sacramentaires, dont parle ſainct Ignace, qui ne pouuoient croire que l'Euchariſtie fuſt la chair de Ieſus-Chriſt, ou d'vn certain Scotus qui viuoit ſous Charlemagne, & qui fut retranché pour le meſme ſuiet de l'Egliſe, & condamné au Concile de Verſeil. Il eſt vray, dis-ie, que comme elle a puiſé dans le débris de ces fameux Heretiques toutes les preuues & tous les paſſages dont ils ſe ſont ſeruis

Aug. lib. de har. 81.

Hier. cont. Vigil.

Epiph. har. 75.

Concil. Nic. 2.

Hilarius ad Conſt.

Ignatius in epiſt. ad smy nenſes.

pour combatre les Myſteres de la Foy Chreſtienne; & les plus ſainctes maximes de la Morale, & qu'elle a recueilly toutes les tables de leur naufrage, on ne peut point douter qu'ils ne puiſſent abuſer de la foibleſſe & de la ſimplicité d'vne populace, qui prend les apparences pour les choſes; qu'ils ne débauchent des Vierges Chreſtiennes, comme autrefois fit Iouinian dedans Rome, où pluſieurs filles deſia
aug. de hær. 82. conſacrées à Dieu, dit ſainct Auguſtin, l'ayant entendu, violerent la foy qu'elles auoient voüée à Ieſus-Chriſt, & deuinrent adulteres & ſacrileges tout enſemble; & enfin qu'ils ne corrompent la foy de la plus grande partie des eſprits à l'imitation de leurs predeceſſeurs; & c'eſt ce qui a pû à la verité donner quelque crainte à l'Egliſe, ialouſe du ſalut des ames. Mais en ce rencontre, l'Egliſe ne craint point la force de l'Hereſie, mais elle apprehende ſa malice; elle ne ſe met pas en peine de ſa doctrine, qui n'eſt que trop décriée, mais elle ſe défie de ſes ruſes; elle n'apprehende point que le peuple voye les paſſages de l'Eſcriture qu'elle cite, mais elle craint qu'il ne reçoiue les mauuaiſes interpretations qu'elle luy donne; puiſqu'il eſt vray, ſelon ſainct Hierôme, que toutes les hereſies ne viennent que des Eſcritures mal interpretées. Ie dis plus.

Digitized by Google

Que c'eſt auec beaucoup de raiſon que l'Egliſe a defendu de ne point lire l'Eſcriture en langue vulgaire, à cauſe de la falſification des Bibles de l'Hereſie.

VOvs n'adioufterez rien à la parole que ie vous dis, & vous n'y diminuerez rien, eſt-il écrit dans le Deuteronſome: celuy qui adioûtera aux paroles de cette Prophetie, Dieu appliquera deſſus luy les playes qui ſont décrites dedans ce Liure; & celuy qui en oſtera quelque choſe, Dieu oſtera ſa part du Liure de vie. Celuy qui a fauſſé vn contract ciuil eſt digne de mort parmy les hommes; auec combien plus de raiſon celuy qui corrompt & qui falſifie le Teſtament de Dieu eſt-il digne de punition? La falſification ſuppoſe deux choſes dans le fauſſaire, vne grande iniuſtice, & vn mauuais droict. Il y a iniuſtice, parce qu'il viole la foy publique: il y a mauuais droict, car il ne ſe ſeruiroit pas de faux titres s'il en auoit de veritables. C'eſt ce qui ſe rencontre dans les Miniſtres de l'Hereſie preſente, qui ont falſifié le Teſtament de Dieu, qui ont adiouſté, changé & oſté des mots eſſentiels en tous les principaux paſſages ſur leſquels ils fondent leur pretenduë reformation, & dans les principaux textes cottez à la marge de leur Confeſſion de Foy, faiſans de

Deut. 4. Non addetis ad verbum quod loquor vobis, nec auferetis ex eo.

Apoc. 22. Si quis apposuerit ad hæc apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto, & si quis diminuerit de verbis libri prophetiæ eius, auferet partem eius de libro vitæ.

Digitized by Google

la parole de verité vne parole de menſonge, & de l'Euangile de Ieſus-Chriſt vn Euangile de Sathan, pour parler aux termes de S. Hierôme.

Ie n'auance rien que les Miniſtres meſmes ne reconnoiſſent, & dont ils ne tombent d'accord, auoüans franchement que leurs traductions ſont fautiues & ſuiettes à correction. Le Roy d'Angleterre dans les Actes de la Conference de Hamptoncour, donnant ſon iugement des verſions de la Bible, dit que la pire de toutes eſt celle de Genéue, & que les notes marginales qui y ſont appoſées ſont fort partiales, fauſſes, ſeditieuſes, & reſſentent par trop les deſſeins d'vne ame dangereuſe & peruerſe; & les Traducteurs dans l'Epiſtre liminaire de la Bible de la Rochelle mil ſix cens ſeize, qui eſt la derniere & la plus corrompuë de toutes leurs editions, parlent en ces termes: Ne leur ayant pas eſté poſſible (parlant de leurs anciens Correcteurs) d'amener à ſa perfection vn tel ouurage, & dont l'accompliſſement eſt pluſtoſt à ſouhaiter qu'à eſperer: ç'a eſté la cauſe & le moyen de conferer derechef cette premiere traduction Françoiſe auec les textes originaux pour l'amender en quelques paſſages: comme auſſi pour l'éclaircir & la polir dauantage. Nous auons mis la main à cette traduction, aidez des tranſlations precedentes, ſans toutefois nous eſtre du tout aſſuiettis à aucune d'icelles; mais ayans en cela vſé d'vne ſaincte li-

Digitized by Google

berté ſelon qu'il a pleu à Dieu nous élargir de ſon eſprit de diſcretion. Quant aux Hebraïſmes, quelques-vns ont eſté adoucis par nous, quelquefois en y adiouſtant quelques mots qui ſont imprimez d'autres lettres que le texte, pour les ſçauoir diſcerner, quelquefois meſme en ayans changé par contrainte la maniere de parler. Nous ſupplions ceux qui pourront remarquer quelque choſe, en quoy il leur ſembleroit que nous nous fuſſions mépris tant ſoit peu en la proprieté des langues, ou en l'intention des Prophetes & des Apoſtres, de nous en vouloir auertir.

Ces corrections reïterées, ces éclairciſſemens, ces poliſſures, ces adouciſſemens, ces changemens de façon & de maniere de parler, cette ſaincte liberté, cét eſprit de diſcretion, ſont tout autant de falſifications de paſſages, & de ſacrileges profanations de la parole de Dieu. Ie me contenteray d'en apporter quelques preuues, & de remplir vne page d'vne matiere dont pluſieurs ont remply des volumes.

Touchant la remiſſion des pechez, dont ils veulent que la coulpe demeure aprés le Bapteſme, ils ont falſifié & changé le témoignage du Prophete. Car dans leurs Bibles depuis l'an 1547. iuſques à 1558. le paſſage porte: I'ay dit en moy-meſme, ie confeſſeray mes crimes au Seigneur, & ſoudain tu as oſté la coulpe de mõ peché, mais en toutes les Bibles depuis 1588. il porte, Tu as oſté la *Pſal. 32.*

peine de mon peché, contre la traduction des Septantes, & de ſainct Hierôme. Or entre la peine & la coulpe du peché il y a bien de la difference.

Contre les Images. En leurs Bibles 1550. & 1557. Dieu diſoit au Deuteronome & en l'Exode, Tu ne te feras point d'idole taillée: Et en toutes les ſuiuantes, Tu ne te feras *image* taillée. Au Leuitique, dans les premieres, il eſt écrit, Tu ne mettras pierre d'adoration; & dans les dernieres, Vous ne mettrez pierre de repreſentation. En la Bible 1550. Dauid dit, Leurs idoles ſont or & argent, & ſoient confus tous ceux qui ſeruent aux idoles; & depuis ils luy font dire, Leurs *images* ſont or & argent, & que tous ceux qui ſeruent aux *images* ſoient confus. Or entre image & idole il y a grande difference; car qui dira que Ieſus-Chriſt qui eſt l'image de ſon Pere & le charactere de ſa ſubſtance, en ſoit l'idole, & que Dieu ait baſty vn idole quand il a creé l'homme à ſon image?

Deut. 5. 8. Exod. 20.

Leuit. 26.

Pſal. 97.

Sur le ſuiet des traditions que ſainct Paul enſeigne expreſſément, meſme ſelon les traductions de Genéue de l'an 1546. iuſques à 1557. où il eſt écrit: Mes freres ſoyez fermes, & tenez les traditions que vous auez appriſes ou par parole ou par écrit: Depuis 1560. ils ont changé ce mot de tradition, & ont mis, Mes freres tenez les *enſeignemens* que vous auez appris. En Nehemie ils ont encore adiouſté deux mots

2. Theſſ. 2.

Nehem. 8. v. 8.

Digitized by Google

pour oſter les traditions. Car és premieres Bibles le texte porte : Les Leuites leurent diſtinctement le liure de la Loy, & donnoient l'intelligence, & ils entendirent la lecture : & depuis és Bibles de 1606. & 1614. les Leuites donnoient l'intelligence, la faiſans entendre *par l'Eſcriture meſme.*

Contre l'interceſſion des Saincts. Ils ont adiouſté le mot de ſeul au texte de ſainct Paul, pour faire voir que Ieſus-Chriſt eſt ſeul Aduocat qui intercede pour nous. Car dans leurs Bibles depuis 1546. iuſques à 1564. ſainct Paul dit: 1. Tim. v. 5. Il y a vn Mediateur de Dieu & des hommes Ieſus-Chriſt Homme ; & dans celles depuis 1588. il y a vn *ſeul* Mediateur entre Dieu & les hommes, Ieſus-Chriſt Homme.

Contre la iuſtification que nous tenons ſe faire par la Foy & les œuures tout enſemble, ils ont corrompu par vne gloſe, le paſſage de l'Epiſtre aux Galates, où il eſt dit dans toutes leurs Bibles iuſques à l'année mil cinq cens cinquante-huit, ou enuiron, que l'homme eſt iuſtifié par la Foy ; adiouſtans dans toutes les ſuiuantes, que l'homme eſt iuſtifié *ſeulement* par la Foy, laquelle excluſion fait tout le ſuiet de la controuerſe ; car nous ne nions pas que nous ne ſoyons iuſtifiez par la Foy, ce que dit l'Apoſtre, mais nous nions que l'homme ſoit iuſtifié par la Foy ſeulement, ce qu'adiouſtent les Miniſtres : Surquoy ie ne puis oublier ce

Digitized by Google

traict de Luther sur l'addition qu'il auoit faite en l'Escriture du mot de *seule:* Si on vous demande, dit-il, écriuant à vn sien amy, pourquoy i'ay adiousté ce mot, ne respondez autre chose sinon que Luther l'a voulu, & qu'il est le Docteur du Papat, & encore que ie sçache que cette particule ne se rencontre ny dans le Grec ny dans le Latin, ie ne m'en soucie point, & ie ne me repens seulement que de n'y auoir adiousté dauantage, &c. C'est pourquoy elle y demeurera quand tous les Pontifes en deuroient perdre l'esprit.

Lutherus Epist. ad amicum de voce sola quam Rom. 3. de suo adiecit. Rogo te ne quid aliud à sellis respondeas de voce (sola) sed tantùm dicas, Lutherus sic vult, ille Doctor est omnium Doctorum in toto Papatu: in hoc acquiescam. Iam dudum noui quòd hoc loco nec in Græco nec in Latino textu legeretur vox (sola,) pœnitet me quòd non addiderim *omnes & omnibus* quamobrem manebit hæc vox in meo testamento, etsi ad vnum omnes Pontifices ad insaniam redigerentur, & in asinos transformarentur.

L'addition qu'ils ont fait dans le chapitre 10. de l'Epistre aux Hebreux, n'est pas moins notable pour combatre l'auguste sacrifice de la Messe: L'Apostre dit dans leurs Bibles qui ont precedé l'an 1588. Nous auons esté sanctifiez par l'oblation faite vne fois du corps de Iesus-Christ. Et dans celles qui l'ont suiuy ils y adiousten: Nous auons esté sanctifiez par l'oblation vne *seule* fois faite du corps de Iesus-Christ, pour monstrer que cette oblation doit estre seule & vnique, & qu'elle ne peut estre reïterée tous les iours dessus les Autels.

Au lieu du mot de Prestres qui a relation au sacrifice, & dont la consecration se fait par l'imposition des mains, ils ont mis celuy d'*Anciens* qui ne sacrifient point, & qui se font sans imposition des mains, selon la discipline des Ministres: en voicy des exemples. Et aprés leur auoir

auoir ordonné des Preſtres par chacune Egliſe, eſt-il dit dãs les Bibles de Genéue de 1546. & 1557. *Act.* 14. v. 13. & dans celles de 1561. & en toutes les autres ſuiuantes: & aprés que par l'aduis des aſſemblées, ils eurent eſtablis des *Anciens* par chacune Egliſe, commettans deux corruptions manifeſtes: dont la premiere eſt de changer le terme de Preſtres en celuy d'Anciens; la ſeconde eſt, d'adioûter ces quatre mots: *Par l'aduis des aſſemblées;* pour monſtrer que l'élection des Miniſtres ſe doit faire par l'aduis & le conſentement des peuples, ſuiuant la doctrine de Caluin. Ils ont fait la meſme choſe dans ces paſſages: De ſainct Iacques: Y a t'il quelqu'vn entre vous malade, qu'il appelle les Preſtres. De ſainct Paul à Timothée: Ne negligez pas la Grace qui vous a eſté donnée auec l'impoſition des mains des Preſtres. Du meſme, écriuant à Tite: La cauſe pour laquelle ie t'ay laiſſé en Crete, eſt afin que tu eſtabliſſes des Preſtres. Vſant en tous ces endroits du terme d'*Anciens*, & non pas de celuy de Preſtres.

Caluinus lib. 4. Inſt. cap. 3. §. 15.
Iacobi 5. v. 14.
1. Tim. 4. v. 14.
Tit 1. v. 5.

Contre l'abſtinence des viandes. Ils citent ce paſſage de S. Paul: Dans ces derniers temps, quelques-vns ſe détacheront de la Foy, enſeignans des menſonges, defendans de ſe marier, *commandans* de s'abſtenir de viandes, adiouſtans ce mot, *Commandans*, pour combatre le commandement que l'Egliſe fait de ieuſner le Careſme.

1. Tim 4. v. 3.

Contre le Celibat: Ils alleguent que l'A-

Heb. 13 *v.* 14. poſtre dit que le mariage eſt honorable entre tous, & la couche ſans tache entre tous ; d'où ils concluent qu'il eſt honorable parmy les Preſtres, falſifians ce paſſage, qui porte dans le Grec, en toutes ſes parties ; & non pas *entre tous* ; ſainct Paul voulant ſeulement témoigner que le mariage eſt honorable & dans ſon contract & dans ſa conſommation.

Contre le Roy. Ils ont falſifié le verſet de Dauid, qui apprend aux peuples à prier pour le ſalut de leurs Princes : Car les Bibles de la verſion de Genéue 1557. & 1560. portoient : Sauue le Roy, & exauce-nous au iour que nous t'inuoquerons. Et depuis ils ſe ſont mis en la place du Roy, & ont traduit : Seigneur, plaiſe nous defendre, & faire que le Roy puiſſe entendre nos requeſtes contre tout effroy : Parce qu'ils ſont ennemis des Roys & de la Monarchie, comme a fort bien remarqué ſa Maieſté d'Angleterre, ſur la Note marginale des Bibles de Genéue, Exode 1. 19. qui approuue la deſobeïſſance aux Roys : & il adiouſte, que les Conſiſtoires s'accordent auec la Monarchie, de meſme que Dieu & le Diable.

Pſal. 19. *v.* 10.

En la Conference de Hamptoncourt.

Cela ſuffit pour faire voir la mauuaiſe foy de nos errans, & pour iuſtifier le procedé de l'Egliſe dans la defenſe qu'elle a fait de lire la Bible en langue vulgaire ſans permiſſion ; parce que comme les Heretiques ſe ſeruent ordinairement de verſions vulgaires & corrompuës, &

Digitized by Google

qu'ils les ſement par tout, ayans la malice de ſupprimer ſouuent le lieu de l'impreſſion ; il eſtoit de ſon deuoir d'empeſcher que le peuple, qui eſt incapable de diſcernement, ne fuſt ſurpris, & que liſant les paroles de menſonge pour celles de la verité, il ne receuſt la mort au lieu de la vie, & qu'il ne ſuççaſt vn poiſon pour ſa perte, au lieu de prendre vne medecine pour ſon ſalut. Mais ie dis plus, à ſçauoir, que

L'Egliſe ne fait point d'iniure à l'Eſcriture d'en defendre la lecture, comme vne choſe dangereuſe à pluſieurs.

L'EXPERIENCE nous apprend que les meilleures choſes ne ſont pas également vtiles à tout le monde: qu'y a-t'il de plus ſainct au Ciel & en la terre que Ieſus-Chriſt, & de plus ſalutaire aux hommes ? Et neantmoins l'Euangeliſte aſſeure, aprés Simeon, qu'il eſt poſé pour la ruine & pour la reſurrection de pluſieurs. Et l'Apoſtre ſainct Paul ne feint point de dire auec Iſaye, qu'il a eſté fait vne pierre d'achopement & de ſcandale, & qu'il a eſté l'occaſion de pluſieurs cheutes ; ce qui eſt confirmé par le Prince des Apoſtres, qui publie que la pierre qui a eſté reiettée du baſtiment a eſté faite angulaire, auſſi bien que pierre de ſcandale à ceux qui n'ont pas voulu croire. Dans

Luca 2. Ecce poſitus eſt in ruinam & reſurrectionem multorum.

Rom. 9. Offendent enim in lapidem offenſionis, ſicut ſcriptum eſt *Iſaia* 8. Ecce pono in Sion lapidem offenſionis & petram ſcandali.

1. *Petri* 2. Non credentibus autem lapis quem reprobauerunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli, & lapis offenſionis & petra ſcandali.

Digitized by Google

la Nature: La lumiere aueugle & éclaire ſelon la diſpoſition des yeux qui la reçoiuent. Le feu brûle auſſi bien qu'il échauffe. Les plus excellens remedes ſont quelquefois nuiſibles, de meſme que ſalutaires. La viande qui entretient la vie eſt ſouuent l'origine & la cauſe de la mort. Il en eſt de l'Eſcriture comme de ces choſes. Elle eſt poſée pour la ruine & la reſurrection de pluſieurs. C'eſt vne lumiere enuelopée de tenebres, qui aueugle & qui éclaire. C'eſt vn feu qui échauffe ceux qui s'en approchent auec diſcretion, & qui brûle les autres qui le manient auec temerité. C'eſt vn preparatif qui peut ſeruir de theriaque & de poiſon. C'eſt vne viande qui entretient la vie & qui la détruit.

Rom. 7. Occaſione accepta peccatum per mandatum operatum eſt in me omnem concupiſcentiam. Sine lege enim peccatum mortuum erat, ſed cùm veniſſet mandatum peccatum reuixit, & inuentum eſt mihi mandatum, quod erat ad vitam, hoc eſſe ad mortem Nam peccatum occaſione accepta per mandatum ſeduxit me, & per illud occidit: quod ergo bonum eſt, mihi factum eſt mors. Sed peccatum vt appareat peccatum, per bonum operatum eſt mihi mortem.

Et il ne faut pas croire que ces façons de parler ſoient iniurieuſes à l'Eſcriture; autrement il faudroit dire que les Prophetes, les Euangeliſtes, & les Apoſtres auroient parlé indignement de Ieſus-Chriſt, en l'appellant vne pierre de ſcandale: que S. Paul auroit fait iniure à la Loy, quand il auance qu'elle eſt la cauſe & l'occaſion du peché; que le peché eſtoit mort ſans elle; que le commandement ſuruenant, a fait reuiure le crime; & ainſi qu'il s'eſt trouué que la Loy qui eſtoit eſtablie pour luy donner la vie, a eſté faite pour luy vn ſuiet de mort, dautant que le peché, à l'occaſion du precepte, la ſeduit & la tuë; ce qui eſtoit ſain & iuſte en ſoy deuenant mortel & funeſte à ſon égard; & le peché ne

Digitized by Google

paroiſſant ce qu'il eſt, & n'operant la mort, que par le moyen d'vne choſe bonne & ſalutaire. L'Egliſe feroit encore vn outrage à l'adorable Sacrement de l'Autel, quand elle chante dans la paraphraſe qu'elle a compoſé à ſa loüange, qu'il donne la vie aux iuſtes, & la mort aux pecheurs. Et ſainct Pierre enfin auroit accuſé ſainct Paul d'imprudence, quand il témoigne que pluſieurs de ſon temps abuſoient de ſes Epiſtres, & les corrompoient pour leur perte; puiſque, ſelon du Moulin, dire que quelques-vns abuſent de la lecture de l'Eſcriture, eſt accuſer les Apoſtres d'imprudence, d'auoir écrit leurs Epiſtres au peuple, ſans preuoir qu'il en pourroit abuſer.

En ſa pre'face du Bouclier de la Foy.

Nous ſommes donc bien éloignez des ſentimens des Nazareens, d'Apelles, des Ptolemaïtes, de Celſus, de Iulian l'Apoſtat, de Fauſte, & de tous les Manicheens, qui eſtimoient l'Eſcriture ancienne pernicieuſe & mauuaiſe, & qui la reiettoient comme apocryphe, parce qu'elle publioit les fautes des Saincts, & les cheutes des Patriarches, l'accuſant de mettre dans le chemin des pierres de ſcandale pour l'achopement des foibles. Il eſt vray, diſoient les Nazareens, que Dieu a donné vne Loy à Moyſe, & que ce Prophete l'a mis par écrit; mais cette Loy n'eſt pas celle que nous auons, & Moyſe n'eſt point l'Autheur du Pentateuche. Apelles ne pût s'imaginer que les écrits de Moyſe fuſſent l'ou-

Epiph. hær. 18. Nazarzi confitebantur quidem Moſem, & quòd legem accepiſſet credebant: Non autem hanc, ſed aliam: dicebant fictos eſſe hos libros.

Origenes ad cap. 6. Geneſ. de Apelle.
Epiphanius hæreſi 31. Ptolemaïtæ damnarunt libros Moſis, & credidérunt ea quæ in ipſis continentur non eſſe à Deo, ſed à tribus diuerſis auctoribus, &c.
Orig. cont. Celſum.
Cyrillus Alex. lib. 2. & 3. contra Iul.
Aug. lib. 22. contra Fauſtum.
Fauſtus & reliqui Manichæi, ideo ſe libros Moſaicos reiicere affirmant, quòd à principio vſque ad calcem à malo Hebræorum Deo dictati ſint, & à filiis eius Iudæis omni turpitudine ac fœditate referti, &c.
Mart. Luther. tomo 3. Germ. Ienenſi folio 40. & 41. Moſem neque audire neque videre volumus: nam ille Iudaïco ſolùm populo datus eſt, nec quicquam ad nos pertinet, neque nos gentes inquietet aut turbet, cuius lex nos non ligat.
In Colloquiis conuiualibus cap. de lege & Euang. Moſem cum ſua lege non ſuſcipiam, nam hoſtis Chriſti eſt.
Fol. 118. Moſes omnium carnificum magiſter eſt,

urage du ſainct Eſprit, ſur ce qu'il trouuoit l'arche trop petite pour renfermer toutes les eſpeces des animaux, & les nourritures neceſſaires pour les entretenir vne année entiere. Les Ptolemaïtes faiſoient trois parties du Pentateuche, auſſi bien que trois diuers Autheurs, à ſçauoir, Dieu, Moyſe, & les Rabbins. Celſus accuſoit de menſonge l'Hiſtoire de Moyſe. Iulian la mettoit entre les fables. Fauſte, & les Manicheens la faiſoient paſſer pour vn ouurage du mauuais Demon des Hebreux, & la condamnoient comme eſtant pleine d'impuretez & d'ordures. Mais Luther n'a pas eu des ſentimens plus auantageux des liures de Moyſe, que ces anciens Heretiques: Nous ne voulons, dit-il, ny voir ny entendre Moyſe, il n'a eſté donné qu'aux Iuifs, & non pas aux Chreſtiens; qu'il ne trouble & qu'il n'inquiete point les Gentils, car la Loy ne les oblige point? & ailleurs, Ie ne receuray point Moyſe auec ſa Loy, car il eſt l'ennemy de Ieſus-Chriſt; c'eſt le chef & le maiſtre de tous les bourreaux, il n'a point ſon égal pour exercer des tyrannies ſur les ames, il attaque auec fureur les conſciences, il eſtonne les cœurs, il les preſſe, il les geſne, il les déchire; ſa Loy eſt vn labyrinthe qui épouuente, ſa Iuſtice eſt vn minotaure, c'eſt à dire vne fable, qui mene non pas au ſalut, mais aux fleuues de l'Acheron.

Nous ſommes, dis-ie, bien éloignez de ces

penſées ſacrileges, & de ces horribles blaſphemes, l'Egliſe eſt trop bien inſtruite de la nature & des qualitez de l'Eſcriture, elle en connoiſt trop l'excellence & l'vtilité, & elle ſçait trop bien le reſpect qu'elle doit à vne parole ſi ſaincte, pour auoir des penſées ſi criminelles. Elle la reconnoiſt comme vn ouurage inſpiré de Dieu dans toutes ſes parties, elle la conſulte comme l'oracle de la verité, elle la ſuit comme la regle infallible de ſa Foy, elle ſe ſoûmet à ſon authorité & à ſa voix comme à celle du ſainct Eſprit, dont elle eſt l'organe. L'authorité de l'Eſcriture a eſté & ſera touſiours tres-grande, dit le Concile de Sens, dans laquelle on ne peut rien trouuer ny de faux ny de ſuperflu, parce que la Prophetie n'eſtant point vne inuention de la volonté humaine, & les Saincts n'ayans parlé que par l'inſtinct & le mouuement du ſainct Eſprit; on ne peut douter que toute l'Eſcriture diuinement inſpirée, ne ſoit vtile pour enſeigner, pour reprendre, pour corriger & pour inſtruire. Et le Concile de Trente l'appelle, vn celeſte Threſor que Dieu a donné aux hommes par vn effect d'vne liberalité ſouueraine.

Que ſi elle en defend la lecture à pluſieurs qui ne ſont pas capables de rompre ſon écorce, & ſi elle l'eſtime dangereuſe à ceux qui la manient ou auec ignorance ou auec temerité; elle ne dit rien que ce que l'Eſcriture & que

nemo cum tyrannizando æquipararat, conſcientias diræ aggreditur, corda terret, torquet, lacerat. *Fol. 121.* Lex eſt vera labyrinthus in terrorem conſciens: iuſtitia legis minotaurus eſt, hoc eſt mera fabula, non ad ſalutem, ſed Acherontis ducens ad vndas.

Concil. Sen. decr. 4. Magna profectò fuit ſemperque futura eſt Scripturæ ſacræ auctoritas, in qua nihil falſum, nihil etioſum inueniri poteſt. *2. Pet. 1. 2. Tim. 3.*

Concil. Trid. decr. de reſor. cap. 1. Ne cœleſtis ille ſacrorum librorum theſaurus, quem Spiritus ſanctus ſumma liberalitate hominibus tradidit.

les Peres enſeignent, & dont les Heretiques meſme ne tombent d'accord. Sainct Paul ne dit-il pas expreſſément que la lettre tuë? ſainct Pierre, que pluſieurs eſprits ignorants & legers ont abuſé des Eſcritures à leur perte: Tertullien, qu'il n'y auroit point d'hereſie, ſi l'Eſcriture ne pouuoit point eſtre mal entenduë: Sainct Auguſtin, que les hereſies ne ſont que des interpretations fauſſes de l'Eſcriture, ſouſtenuës auec temerité & obſtination.

2. Cor. 3.

2. Pet. 3.

Tertull. lib. de reſ. carnis cap. 40. Hæreſes eſſe non poſſent, ſi non & perperam Scripturæ intelligi poſſent.

Auguſt. tract. 18. in Ioan. & lib. de Geneſi ad litt. cap. 9.

Nous ne diſons pas que l'Eſcriture ſoit en ſoy dangereuſe & mortelle, & qu'elle couue vn venin fatal au ſalut des ames: C'eſt vn blaſpheme. Mais nous diſons que l'Eſcriture eſt vne bonne cauſe qui peut par accident produire vn mauuais effect: Nous en parlons de meſme que S. Paul parle de la Loy, quand il dit que la Loy eſt ſaincte & iuſte, mais qu'elle eſt l'occaſion du peché. Car comme remarque vn Interprete, il faut diſtinguer entre la cauſe qui eſt propre & naturelle, & celle qui eſt par accident: entre l'vſage & l'abus; l'Eſcriture n'eſt pas la cauſe en ſoy de l'hereſie, mais elle en eſt l'occaſion; de meſme que la Loy n'eſt pas proprement la cauſe ny la vertu du peché, quoy que par accident elle en excite le deſir, & qu'elle le produiſe en meſme temps qu'elle le defend. L'Hereſie, dit ſainct Hilaire, eſt de l'intelligence, & non de l'Eſcriture; le ſens, & non la parole, fait l'erreur. Sainct Gregoire dit que l'vn & l'autre Teſta-

Eſtius in cap. 7. ep. ad Rom. Per ſe abſurdum eſt legem Dei propriè cauſam eſſe mortis, & peſſimè colligitur ex eo quod peccatum occaſione acceptæ per mandatum ſeduxit me, & per illud occidit: diſcernenda enim eſt cauſa ab occaſione quæ non eſt propriè cauſa: ſimiliter vſus rei diſcernendus eſt ab abuſu.

Hilarius lib. 2. de Trinit. cap. 7. Greg. in Exp. li. Iob.

Teſtament ſont deux mammelles qui nourriſſent tout le genre humain : & dans les Cantiques les mammelles de l'Epouſe ſont comparées au vin. En effect, il en eſt de l'Eſcriture comme du vin, qui eſt le plus doux de tous les breuuages, & le plus ſalutaire de tous les remedes, lors qu'il eſt pris auec moderation & à propos, & qui eſt au contraire tres-pernicieux & tres-preiudiciable à la ſanté du corps & de l'ame, eſtant pris par excés & hors de temps. Le vin, dit l'Eſcriture, réioüit le cœur de l'homme, & il prouoque à luxure. On peut defendre le vin dans vn pays de débauches, pour arreſter les excés, ſans que cette defenſe preiudicie à la vertu du vin : Et quand les Medecins l'oſtent aux malades, ou qu'ils ne leur permettent pas d'en boire ſans leur permiſſion; on ne peut pas dire qu'ils condamnent abſolument le vin, comme vne choſe mauuaiſe: On peut auſſi defendre l'vſage de l'Eſcriture, de peur qu'on n'en abuſe, ſans que cette defenſe bleſſe en aucune façon le reſpect que l'on doit auoir pour vne parole ſi ſaincte: & quand l'Egliſe l'oſte des mains du vulgaire, & qu'elle ne permet pas aux foibles & aux infirmes de la lire ſans ſa permiſſion, elle ne choque pas la ſainteté de l'Eſcriture, mais elle pouruoit au ſalut des fidels.

Enfin les Heretiques meſme reconnoiſſent cette verité, Caluin auouë que pluſieurs mallent & liſent l'Eſcriture à leur dommage, & il *Caluinus 4. Inſtit. cap. 1. §. 5.*

accuſe Luther de l'auoir corrompuë. Et l'Epiſtre liminaire des Bibles de la Rochelle de l'année 1616. dit expreſſément, qu'il n'y en a que trop qui liſent les Eſcritures, à leur propre ruine auſſi bien qu'à celle des autres ; les vns par temerité & par vne profane preſomption, ſe forgeans des opinions ſelon leur caprice, au lieu de ſe tenir au vray ſens & à la conformité des articles de la Foy Chreſtienne ; les autres eſtans ſeduits par de faux Docteurs ; & les autres enfin eſtans comme des brebis égarées ſans Paſteur qui les conduiſe. Hunnius a fait vn Liure qu'il a intitulé, Caluin Iudaïſant, où il fait voir qu'il a corrompu tous les paſſages qui regardent la Diuinité de Ieſus-Chriſt, & les Myſteres de ſa vie. Luther dit que Zuingle & Oecolampade ont eu le Demon pour Maiſtre dans l'interpretation des Eſcritures.

Lutherus in defenſ. verborum Cœnæ Domini.

Il reſte enfin pour confondre l'impoſture des Miniſtres, & pour repouſſer l'inſolence de l'Hereſie, de monſtrer que l'Egliſe n'a iamais defendu la lecture des Liures Canoniques à ceux ou qui y ſont obligez par le deuoir de leur charge, ou qui en peuuent receuoir de l'vtilité, par la preparation d'vne ſolide foy, & d'vne veritable pieté, & par vne ſuffiſante capacité de l'eſprit.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Qui ſont ceux qui ont droict de lire l'Eſcriture ſaincte, dans les ſentimens de l'Egliſe.

COMME ce threſor eſt vn depoſt qui eſt mis entre les mains de l'Egliſe, c'eſt principalement aux Prelats d'en faire l'ouuerture, pour en tirer la ſageſſe qui y eſt renfermée; & la lecture de la Bible doit eſtre l'exercice ordinaire des Eueſques & des Paſteurs, parce qu'ils ſont les diſpenſateurs des Myſteres de Dieu; parce qu'ils ſont obligez de répondre de la Loy; parce que c'eſt de leur bouche que les peuples doiuent rechercher la ſcience du ſalut; parce qu'ils doiuent auoir ſoin du troupeau de Ieſus-Chriſt, comme ayans à rendre compte des ames qui ſont commiſes à leur conduite; ils doiuent eſtre comme ces fontaines publiques, qui reçoiuent dans leur ſein l'eau des ſources pour la diſtribuer auec abondance à tout vn peuple. Sainct Paul inſtruiſant Timothée, & voulant le rendre vn modele parfait & acheué des Eueſques, voicy ce qu'il luy dit: Pluſieurs tomberont dans l'erreur, & ſeront en meſme temps cauſes de la

2. *Tim.* 3. Errantes & in errorem mittentes. Tu verò permane in iis quæ didiciſti & credita ſunt tibi, ſciens à quo didiciſti, & quia ab infantia ſacras litteras noſti, quæ te poſſunt inſtruere ad ſalu-

tem per fidem quæ eſt in Chriſto Ieſu. Omnis ſcriptura diuinitus inſpirata vtilis eſt ad docendum, ad arguendum, ad corrigendum, ad inſtruendum in iuſtitia, vt perfectus ſit homo Dei ad omne opus bonum inſtructus.

cheute de beaucoup d'autres. Pour vous, demeurez ferme dans les choſes que vous auez appriſes & qui vous ont eſté confiées, ſçachant de qui vous les auez receu, & que vous auez eſté imbu dés voſtre enfance de la conoiſſance des ſainctes Lettres qui vous peuuent inſtruire à ſalut par la Foy qui eſt en Ieſus-Chriſt; puiſqu'il eſt vray que toute Eſcriture diuinement inſpirée eſt vtile pour enſeigner, pour reprendre, pour corriger, & pour diriger, ſelon les regles de la Iuſtice, afin que l'Homme de Dieu ſoit parfait & inſtruit à toute ſorte de bien. Où par l'Homme de Dieu il entend parler de l'Eueſque, qui en qualité de Sacrificateur & de Pontife tient la place de Dieu & preſide aux choſes qui luy appartiennent; & il l'exhorte à lire continuellement l'Eſcriture, pour deuenir parfait, & pour s'acquitter dignement de ſa charge, qui conſiſte principalement en quatre choſes, à enſeigner les veritez de la Foy Chreſtienne; à refuter & à combatre les erreurs qui luy ſont oppoſées; à corriger la licence & la diſſolution des mœurs; à dreſſer les eſprits à vne ſaincte conuerſation & vn iuſte vſage de la vie. Vn Interprete remarque, qu'il ne dit pas que les Lettres ſainctes qu'il a appriſes dés ſon enfance, l'ont informé ſuffiſamment des choſes neceſſaires à ſalut, mais qu'elles le peuuent inſtruire, pour monſtrer à Timothée qu'il ne luy ſuffiſoit pas d'auoir eſtudié

Eſtius in hunc locum. Per hominem Dei intelligit eum qui Dei nomine & in his quæ Dei ſunt populo præeſt.

Eſtius loco citato. Ne putet Timotheus ſibi ſufficere ſcientiam ſcripturarum quam perceperat: tacite adhuc ad ſtudium earum hortatur. Non

l'Eſcriture, mais qu'il deuoit encore s'y appliquer tous les iours, & pour apprendre en meſme temps aux Prelats, qu'aprés tous les acqueſts d'vne profonde eſtude, ils ont encore beſoin de la lecture des Liures ſaincts. C'eſt ce que le meſme Apoſtre luy recommande ailleurs expreſſément : Cependant que ie viendray, luy dit-il, vacquez à la lecture, car en ce faiſant, & vous vous ſauuerez, & vous ſauuerez les autres qui vous entendent.

Quæ te ſatis inſtruxerunt, ſed quæ te poſſunt inſtruere. Hic obſerua non ſolùm parochis, verùm etiam Epiſcopis quantumcumque doctis, adhuc opus eſſe ſtudio ſacratum litterarum. 1. Timoth. 4. Dum venero, attende lectioni, hoc enim faciens, & te ipſum ſaluum facies, & eos qui te audiunt.

Sainct Denis écriuant à Titus, luy repreſente tous les auantages qu'il peut receuoir de la lecture de l'Eſcriture, & comme elle apporte auec ſoy vne abondance & vne plenitude de biens à celuy qui s'en approche.

Dionyſius Areop. ep. ad Titum.

Sainct Hierôme veut qu'vn Eueſque paſſe toute ſa vie parmy ces diuines Lettres, qu'il en faſſe vne continuelle meditation, qu'il y occupe tout ſon eſprit, qu'il ne faſſe, qu'il ne connoiſſe, qu'il ne deſire, qu'il ne cherche autre choſe, afin qu'il puiſſe dire auec Dauid, Mon ame n'a point d'autre deſir que de rechercher vos iuſtifications: il inuectiue contre ces ſacrificateurs oiſifs, qui tenans la place des Prophetes, negligent de conſulter les écrits de ces grands Hommes inſpirez de Dieu, pour y apprendre le deuoir de leur charge, & les obligations de leur Miniſtere, & qui eſtans ſucceſſeurs des Apoſtres & des Euangeliſtes, laiſſent là les Actes & les écrits de ces glorieux predeceſſeurs

Hier. ad Damaſ. Papam. Sacerdotes Dei omiſſis Euangeliis & Prophetiis videmus comœdias & amatoria bucholicorum verſuum cantare verba.

capables de former leur conduite & leur vie, pour lire des bucholiques & des liures d'amour, ou pour le moins abandonnent la veritable science qui edifie, pour faire leur estude de cette vaine science qui enfle. Ceux-là, dit Anastase de Nice, ne peuuent point faire l'office de Peres de famille (tels que sont les Eueſques dans leurs Egliſes) qui ſont ignorants des Lettres ſainctes, parce qu'ils ne ſont pas capables d'enſeigner & d'inſtruire, mais de tromper & de détruire; ils ne peuuent pas donner vne ſcience qu'ils n'ont point, ils ne peuuent pas nourrir les autres, n'ayans pas dequoy ſe raſſaſier eux meſmes, & ſe garentir de la faim; & il arriue que n'ayans rien de leur propre fonds, & que ne receuans rien d'autruy, ils ſont reduits à vne miſerable neceſſité de mourir de faim, & de perir par leur ignorance. Sainct Gregoire monſtre que ceux qui ſont eſtablis pour conduire les peuples, doiuent continuellement vacquer à l'eſtude de l'Eſcriture, dautant que c'eſt vne choſe honteuſe à vn Paſteur d'aller eſtudier pour apprendre lors qu'il doit vuider vne queſtion & reſoudre vn doute : & il veut qu'il confirme tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fait par le témoignage de l'Eſcriture pour l'edification des bons & la confuſion des méchans.

Le meſme Pere parlant de ceux qui enſeignent les peuples & qui font l'office de Predicateurs, dit qu'ils ne doiuent iamais s'éloigner de l'eſtude

Anaſtaſius Nicenus quæſt. 78. Quicumque ſunt imperiti diuinarum Scripturarum nō poſſunt eſſe patresfamilias, vt qui neque ex ſe habeant, neque ab aliis accipiant, ſed ſe ipſos decipiant pereuntes fame ignorationis.

Greg. 3. parte Paſt. cap. 2. Cùm paſtor à ſubditis inquiritur, ignominioſum valde eſt, ſi tunc quærat diſcere, cùm quæſtionem debet enodare. Quicquid vel dicimus vel facimus, id teſtimonio diuinarum litterarum confirmari debet ad confirmationem fidei bonorum & confuſionem malorum. *Eodem loco.* Neceſſe eſt vt qui ad officium prædicationis excubant, à ſacræ lectionis ſtudio non recedant.

de l'Eſcriture : mais auant luy Origene prouue par l'exemple de ſainct Paul, que les Docteurs de l'Egliſe ne doiuent rien auancer ny preſcher aux peuples qui ne ſoit appuyé ſur la parole de Dieu ; car ſi vn ſi grand Apoſtre, dit-il, nonobſtant l'authorité de ſes écrits, cite la Loy & les Prophetes, auec combien plus de raiſon deuons nous prendre garde de ne point produire en public nos opinions, mais les penſées du ſainct Eſprit ? Et ailleurs : Tous les ſens qui ne ſont point tirez de l'Eſcriture, quoy qu'admirables, ne ſont point ſaincts, parce qu'elle ſeule ſanctifie le ſens qu'elle renferme : & voilà pourquoy nous ne deuons pas employer pour la confirmation de noſtre doctrine les témoignages de noſtre eſprit, qui ſe perſuade facilement que tous ſes ſentimens ſont veritables, ſi premierement nous ne monſtrons qu'ils ſont saincts & empruntez de l'Eſcriture. Sainct Cyrille Alexandrin dit que les Euangeliſtes & les Apoſtres ſont les fontaines dont parle le Prophete, qui arrouſent & qui reſioüiſſent tout l'Vniuers, & que les Predicateurs ſont les canaux qui en portent les eaux dans toutes les parties du monde ; il appelle les Liures ſaincts des ſources de lumieres, où les Prelats puiſent les veritez éclatantes du ſalut pour les diſtribuer aux autres ; & enfin il compare l'Eſcriture à vn champ plein de fleurs, où ceux qui ont la charge d'enſeigner doiuent faire choix des plus

Orig. ad cap. 3. ad Rom. Poſt hæc verò, vt ei moris eſt, de Scripturis ſanctis vult affirmare quod dixerat : ſimul & Doctoribus Eccleſiæ præbet exemplum, vt ea quæ loquuntur ad populum, non propriis præſumpta ſententiis, ſed diuinis munita teſtimoniis proferant ; Si enim tantus Apoſtolus auctoritatem ſuorum dictorum ſufficere poſſe non credit, niſi doceat in lege & prophetis ſcripta eſſe, quæ dicit, quantò magis nos minimi obſeruare debemus, vt non noſtras, cùm docemus, ſed ſancti Spiritus ſententias proferamus ? *Idem tract. 25. in Math.* Non ergo debemus ad confirmandam noſtram doctrinam noſtros proprios intellectus iurare, & quaſi teſtimonia aſſumere, quos vnuſquiſque noſtrûm intelligit. *Cyrillus Alexandr. Comment. de reſta in Deum fide ad Reginas.*

Digitized by Google

douces odeurs pour les répandre & les exhaler parmy les peuples. L'ignorance qui eſt la mere des erreurs, dit le Concile quatriéme de Tolede, eſt principalement à euiter dans les Preſtres qui font l'office de Predicateurs : C'eſt pourquoy ſainct Paul les aduertit ſouuent de lire l'Eſcriture, diſant à Timothée : Appliquez vous fortement à la lecture, à l'exhortation, à la doctrine, & occupez vous continuellement dans ces exercices. Que les Preſtres donc ſçachent l'Eſcriture, & qu'ils meditent les Canons, afin qu'ils vacquent entierement au ſalut des ames, qu'ils edifient vn chacun par la ſcience de leur Foy, & par la diſcipline de leurs œuures. Si quelqu'vn, dit ſainct Hierôme, veut paruenir au meſme degré de Moyſe & d'Aaron, il faut qu'il les imite & qu'il ſoit touſiours dans le tabernacle du Seigneur, ou pour apprendre ou pour enſeigner; car ce ſont là les deux principaux deuoirs du Pontife, ou d'apprendre de Dieu en liſant l'Eſcriture, ou d'enſeigner le peuple, & de luy enſeigner non pas les inuentions de ſon eſprit, mais la doctrine qu'il a receuë de celuy de Dieu. Bref, tous les Peres ont declamé vniuerſellement contre ces faux Prophetes qui ſe preſchent eux meſmes au lieu de preſcher Ieſus-Chriſt, qui ſont des chaires, des theatres de vanité & de gloire, & qui conuertiſſent ces ſacrées Tribunes en champs de batailles, qui debitent les preceptes de la Morale Payenne,

Concilium Tol. IV. cap. 24. Ignorantia mater cunctorum errorum maximè in ſacerdotibus Dei vitanda eſt, qui docendi officium in populis ſuſceperunt. ſacerdotes enim legere ſacras ſcripturas frequenter admonet Paulus dicens ad Timotheum : *Intende lectioni & exhortationi, doctrinæ quoque, & ſemper permane in his.* Sciant igitur ſacerdotes Dei ſcripturas ſanctas, & Canones meditentur, vt omne opus eorum in prædicatione conſiſtat, atque ædificent cunctos tam fidei ſtudio, quàm operum diſciplina.

Hier. in Levit. Hæc duo ſunt pontificis opera, vt aut à Deo diſcat legendo ſcripturas, & ſæpius meditando, aut populum doceat, ſed illa doceat quæ à Deo ipſe didicerat, non ex proprio corde vel ex humano ſenſu, ſed quæ Spiritus ſanctus docet.

Digitized by Google

Payenne, & la vaine sageſſe des Philoſophes, auec des adouciſſemens qui flattent les oreilles au lieu d'enſeigner les veritez du ſalut, & de publier ces diuins Oracles de la ſageſſe du Fils de Dieu, qui penetrent dans le fonds des cœurs, & qui vont iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit.

Dieu meſme a en execration ces Prophetes. N'eſcoutez pas, dit-il, les diſcours de ces Prophetes qui vous parlent & qui vous trompent; ils vous diſent les viſions de leur cœur, & non pas les paroles du Seigneur. Et en Ezechiel: Malheur à ces Prophetes inſenſez qui ſuiuent leur eſprit, & qui ne voyent rien: Malheur aux Paſteurs d'Iſraël qui ſe repaiſſent eux-meſmes, & qui ne paiſſent point mon troupeau. Et c'eſt pourquoy l'Eſcriture remarque, que quand Dieu enuoyoit vn Prophete de ſa part, il luy mettoit auparauant ſa parole en bouche. Ie ſuſciteray, dit Dieu, vn Prophete au milieu de leurs freres qui ſera ſemblable à toy, & ie mettray en ſa bouche mes paroles, & il dira tout ce que ie luy commanderay. Et à Ezechiel: Enfant de l'Homme deuore ce volume, & aprés va parler aux Enfans d'Iſraël, & va leur porter mes ordres, conſerue toutes mes paroles dedans ton cœur, & entre dans la tranſmigration, & dis à mon peuple: Voicy ce que le Seigneur dit. Ie t'ay donné comme vne ſentinelle pour veiller ſur la maiſon d'Iſraël, tu receuras les paroles

Ieremia 28. Nolite audire verba prophetarum qui prophetant vobis & decipiunt vos, viſionem cordis ſui loquuntur, non de ore Domini

Ezech. 13 Væ prophetis inſipientibus qui ſequuntur ſpiritum ſuum & nihil vident

Cap. 34. Væ Paſtoribus qui paſcebant ſemetipſos, gregem autem meum non paſcebatis.

Deut. 18. Et ait Dominus: Prophetam ſuſcitabo eis de medio fratrum ſuorum ſimilem tui: & ponam verba mea in ore eius, loquetúrque ad eos omnia quæ præcepero.

Ezech. cap. 3. Et dixit ad me fili hominis, comede volumen iſtud, & vade & loquere ad filios Iſrael. Vade ad domum Iſrael & loqueris verba mea ad eos. Fili hominis omnes ſermones meos quos ego loquor ad te, aſſume in corde tuo, & vade ingredere ad tranſmigrationem po-

pulitui,& loqueris ad eos,& dices eis: hæc dicit Dominus. Speculatorem dedi te domui Iſraël, & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.
Ieremiæ 2. Et factum eſt verbum Domini ad me.
Ezechielis 6. Et factus eſt ſermo Domini ad me.
Oſeæ 1. Et dixit Dominus ad me.
Iſaiæ 8.

de ma bouche,& tu leur annonceras de ma part. Nous voyons encore que la Miſſion de tous les Prophetes commence par ces termes: Et la parole du Seigneur a eſté faite. Le Seigneur m'a dit, comme nous liſons en Iſaye, Ieremie, Ezechiel, Oſée, &c. pour apprendre aux Predicateurs qui tiennent la place des Prophetes, qu'ils doiuent auoir appris de la bouche de Dieu ce qu'ils doiuent enſeigner aux autres.

Que la lecture de l'Eſcriture ſaincte doit eſtre l'exercice ordinaire des ames conſacrées plus particulierement à Dieu.

SAINCT Hierôme auoit couſtume de dire, que s'il y auoit en ce monde quelque choſe qui puſt le rendre heureux, c'eſtoit la ſolitude & l'Eſcriture ſaincte. En effect, la ſolitude qui dégage vne ame des embaras de la terre, & l'Eſcriture qui l'inſtruit des choſes du Ciel, faiſans par vne admirable metamorphoſe vn paradis du deſert, la rendent participãte de la felicité des Bien-heureux, & luy donnent vne ioüiſſance anticipée de la gloire. Sainct Ephrem dit qu'il n'y a rien de plus capable d'arreſter les diſtractions & les imaginations vagues d'vn eſprit ſolitaire & de l'attacher à Dieu, qu'vne continuelle meditation de l'Eſcriture ſaincte; comme auſſi rien de plus vtile pour euiter les filets & les

S. Ephram de patientia & conſummatione ſæculi. Da ſemper vt lectioni diuinarum literarum adhæreas quæ te doceant, quomodo effugere oporteat laqueos inimici. Sacrarum literarum lectio mentem vagabundam colligit, donãtque in Deum cognitionem.

embuſches des Demons. Aimez la ſcience des Eſcritures, dit ſainct Hierôme écriuant à Ruſtic Moyne, & vous n'aimerez point les vices de la chair; & formant l'inſtitution d'vn parfait Religieux, il dit qu'il doit puiſer continuellement dans l'Eſcriture des forces pour combattre contre le Demon, & des lumieres pour écarter les tenebres, & pour marcher iour & nuit ſous leur protection & leur conduite, dans les voyes de la Terre Saincte. Caſſian veut que l'ame d'vn Religieux ſoit vne autre arche qui renferme les deux tables de la Loy, c'eſt à dire l'vn & l'autre Teſtament, & que ſa memoire ſoit vne vrne d'or qui conſerue cette manne ſpirituelle & ce pain celeſte qui eſt la nourriture des Anges; & il luy conſeille aprés auoir quitté tous les ſoins de la terre, de s'appliquer fortement à l'eſtude de l'Eſcriture, iuſques à ce que par vne continuelle meditation, ſon eſprit ſoit parfaitement imbu de ſa doctrine, & ſe trouue en quelque façon transformé en elle. Et Caſſiodore parlant à ſes freres, leur dit: Regardez, mes freres, combien eſt douce & admirable cette parole qui affame & qui raſſaſie tout enſemble, qui augmente le deſir, & qui l'aſſouuit; qui cauſe vne repletion ſans dégouſt, & vne faim glorieuſe pareille à celle des Bien-heureux: là on y trouue la connoiſſance des choſes ſalutaires, & on y rencontre la vie eternelle; le paſſé y eſt décrit ſans erreur, le preſent s'y voit dans toute ſon

Hier. epiſt. 4. ad Ruſt. Monachum. Ama ſcientiam Scripturarum, & carnis vitia non amabis.

In epiſt. ad Paul. Caſſianus Coll. 14. cap. 10. Aſſiduum te aciugem præbeas lectioni, donec continua meditatio imbuat mentem tuam, & quaſi in ſimilitudinem ſui formet, arcam facieus ex ea habentem in ſe duas tabulas: vnam quoque aueam, hoc eſt memoriam puram, quæ reconditum manna conſeruet &c.

Caſſiodorus diuin. inſt. lib. 1. cap. 16. Intuemini quàm mirabilis, quàm dulcis ordo dictorum, deſiderium ſemper exerciens, ſatietas ſine fine, eſuries gloriæ beatorum, &c.

Sidonius Apollinaris lib. 4. epist. 9. Inter hæc sacrorum voluminum lectio frequens, per quam inter edendum sæpius sumit animi cibum, psalmos crebro cantat & crebrius lectitat, Monachum complet.

Benedictus Abbas. In Reg. cap. 73.

Iustus Orgelitanus in hac verba Cantic. Mille clypei pendent.

estenduë, le futur y est annoncé auec autant de certitude que s'il estoit desia arriué. Sidonius Apollinaris dit que la frequente lecture des Liures saincts est l'acheuement d'vn Religieux. Sainct Benoist recommande cét estude expressément à ses Religieux. Car quelle page y a-t'il, ou quelle parole dans ces sainctes Lettres, qui ne soit vne regle parfaite de la vie humaine? Iustus Orgelitanus dit que l'Escriture est cette tour & cét arsenal des Cantiques où pendent mil boucliers, & où est renfermé l'armement des forts, auec toutes les vstenciles & instrumens de guerre qui sont necessaires contre les Demons; ce qu'il prouue par l'exemple de Iesus-Christ, qui estant tenté dans le Desert, tira des armes de cette tour pour repousser les efforts du Demon, & pour l'abatre par terre. Smaragdus écriuant sur la regle de sainct Benoist fait le dénombrement des fruicts que tire vn Religieux qui aime l'Escriture saincte: Elle réueille, dit-il, la pointe de l'esprit, elle multiplie l'intelligence; elle chasse la paresse; elle bannit l'oisiueté; elle ordonne la vie; elle corrige les mœurs; elle fait le gemissement salutaire; elle produit les larmes de la contrition; elle donne vne facilité de parler, & met la grace sur les levres; elle anime ceux qui trauaillent par la promesse des recompenses; elle augmente les richesses spirituelles; elle estouffe le desir des vanitez; elle excite celuy de la gloire; elle enflam-

Smaragdus ad 4. cap. reg. D. Bened. Lectionis factæ cognitio cultoribus suis sensus acumen ministrat, intellectum multiplicat, torporem excutit, otium amouet, vitam componit, mores corrigit, salubrem gemitum facit, & lachrimas compuncto corde producit, loquendi tribuit facundiam, æterna laborantibus promittit, spiritales diuitias auget, vanitates compescit, desiderium Christi, patriæque cælestis accendit.

me les cœurs de l'amour de Ieſus-Chriſt. Sainct Baſile, ſainct Auguſtin, ſainct Antoine, Rupert, Hugues, ſainct Bernard, Richard de ſainct Victor, Pierre de Clugny, bref tous ces nobles habitans du deſert, tous ces illuſtres Fondateurs d'Ordres, & generalement tous ceux qui ont fait vne plus particuliere profeſſion de la vie monaſtique, ont eſtimé l'eſtude de l'Eſcriture ſaincte entierement neceſſaire, pour bannir l'oiſiueté des Cloiſtres, pour y entretenir le feu de la charité, & la vigueur de la diſcipline; pour en oſter les ennuis & les dégouſts; pour en ſurmonter toutes les fatigues & toutes les peines.

Que l'Eſcriture ſaincte eſt l'aliment & la nourriture des Vierges.

LEs Vierges ſont les Anges de la terre, de meſme que les Anges ſont les Vierges du Ciel, dit ſainct Bernard; & comme le Verbe diuin eſt le pain des Anges dedans le Ciel, auſſi la parole de Dieu eſt la nourriture des Vierges deſſus la terre. Euſebe de Ceſarée dit, que de toutes les paroles, il n'y a que celle de Dieu qui ſoit pure & qui ſoit ſaincte, & qui conuienne par conſequent dauantage aux ames chaſtes. Auſſi S. Hierôme écriuant à vne Vierge, luy recommande ſur toutes choſes d'auoir touſiours l'Eſ-

Bern. in epiſt. ad Seuon.

Euſebius de Prap. Euang. lib. 13. c. 7. Sola diuina eloquia pura ſanctáque ſunt.

Hier. ad Demetriadem Virg. Sint Scripturæ diuinæ ſemper in manibus & iugiter mente

Digitized by Google

voluantur. diuinas Scripturas sæpius lege, imò nunquam de manibus tuis sacra lectio deponatur. In scripturis diuinis, per quas solas potes planè Dei intelligere voluntatem, prohiberi quædam, præcipi quædam, concedi aliqua, suaderi nonnulla: prohibentur mala: præcipiuntur bona: conceduntur media: suadentur perfecta.

criture entre ses mains & de ne la quitter iamais; parce que là elle voit les choses bonnes qui sont commandées, les mauuaises qui sont defenduës, les indifferentes qui sont permises, les parfaites qui sont conseillées. Il ne faut donc point exclure de cette lecture ces sacrées Vestales qui sont depositaires du feu diuin, & qui conseruent dans des vaisseaux de terre & de fange des flammes eternelles: il ne leur faut point oster le moyen de faire prouision d'huiles, de peur qu'elles ne soient surprises & trouuées en defaut; il ne les faut pas priuer de ce qui seul peut adoucir les ennuis de leur solitude, & charmer les inquietudes que leur cause l'absence & l'éloignement de leur Epoux. Vne Amante qui est éloignée de l'obiect qui fait sa passion, ne trouue de la consolation que dans ses lettres & dans les gages de sa fidelité & de son amour. Et qu'est-ce que l'Escriture saincte, dit sainct Gregoire, sinon vne Epistre d'vn Dieu amoureux & Tout-puissant à la creature? où la veritable Amante peut soulager l'impatience de son amour, & l'ardeur de ses innocentes flammes, & où elle peut délasser son esprit en repassant continuellement par sa memoire les belles actions de son bien-aimé, & les merueilles de sa vie. Ce qui a fait dire à l'Abbé Trithemius, qu'vne ame qui aime veritablement Dieu, employe tout le temps qu'elle peut auoir de loisir dans la lecture des Liures saincts.

Gregorius lib. 4. ep. 40. Quid est Scriptura sacra? nisi quædam epistola omnipotentis Dei ad creaturam suam.

Trithemius hom. 4. Qui Deum veraciter diligit, omne tempus quod inuenire potest ad otium in sacris lectionibus consumit.

Bien loin certes de détourner ces chaſtes Epouſes, remplies de pieté, de prudence, d'humilité, de lumiere, de connoiſſance; bien loin de priuer ces Vierges ſages qui n'ont point d'autre ſoin que de tenir leurs lampes ardentes dans l'attente de leur Epoux; bien loin, dis-ie, de priuer ces belles ames d'vne lecture qui leur eſt ſi auantageuſe & ſi vtile, qu'au contraire ie les y exhorte de tout mon cœur, de meſme que S. Hierôme exhortoit les Vierges de ſon temps, & ie leur dis auec ce Pere, que l'oraiſon & l'eſtude de l'Euangile doiuent preſque partager le temps d'vne perſonne conſacrée à Dieu, & faire les principaux emplois de ſa vie. Et l'experience nous a fait voir pluſieurs filles ſans lettres & ſans ſçauoir, en qui cét eſtude a eſté ſi agreable aux yeux de Dieu, qu'elles en ont receu des lumieres, que la lecture de tous les Commentaires n'a iamais donné aux plus conſommez.

I'auertis neantmoins en paſſant que cela ne ſe doit faire que par l'ordre des Superieurs, qui ayans connoiſſance des eſprits, peuuent faire choix des liures qui ſont proportionnez à la portée d'vn chacun, & diſtribuer auec ordre & ſobrieté ce ſacré threſor; car il ne faut pas d'abord porter vn eſprit dans les plus forts endroits de l'Eſcriture; à l'exemple de ſainct Hie- *Ad Demetr.*
rôme, qui marque auec ſoin à vne Vierge, les liures où elle doit faire ſon apprentiſſage, & où

elle doit se fortifier auant que de passer à l'estude des autres; adiouſtant auec le mesme Pere, que cette lecture demande encore la direction & la conduite de quelque esprit éclairé, de peur qu'elle ne deuienne pesante & onereuse par ses difficultez, & qu'elle n'embaraſſe & n'accable l'esprit, au lieu de luy procurer du repos & de le soulager de ses laſſitudes.

Exhortation aux seculiers de lire l'Escriture saincte, auec la permiſsion des Superieurs, & de se rendre aſsidus dans cette saincte lecture.

SAINCT Hierôme ne demandoit que deux liures pour acquerir vne parfaite connoiſsance de Dieu, la Bible, & le Ciel; & en effect, le Ciel qui est le corps le plus grand & le plus vaſte du monde, qui est le plus accomply en sa forme, le plus reglé en ses mouuemens, le plus puiſſant en ses qualitez, qui peuple tout le monde, & qui concourt à toutes les productions de l'Vniuers, est vne image acheuée de la Diuinité, & vn liure ouuert où Dieu a pris plaiſir de grauer toutes ses perfections auec des caracteres ineffaçables, & de donner aux hommes vne idée conſommée de ses beautez: sa vertu, sa lumiere, sa grandeur, l'intelligence de ses parties, la proportion de ses mouuemens,

&

Digitized by Google

& la iuſteſſe de ſes cadences, ſont autant de chapitres differents qui nous marquent les diuers Attributs de l'Eſſence diuine, & autant de leçons publiques qui nous inſtruiſent de ſes volontez; il repreſente la puiſſance & les ſoins de ſa prouidence par cette vertu ſecrette, qui forme les métaux dans le centre du monde, & qui fait éclorre les poiſſons dans le ſein des abyſmes; ſa bonté, par ces influences fecondes qui entretiennent tous les Eſtres; ſon eternité, par la durée de ſa ſubſtance; ſa pureté par ſes lumieres; ſon actiuité, par ſes reuolutions continuelles; ſon immenſité, par ſa vaſte eſtenduë; l'vnité de ſon Eſſence, par la liaiſon tres-étroite de ſes parties: d'où vient qu'il y a eu des Philoſophes qui ont creu que l'homme n'eſtoit au monde que pour cõtempler le Ciel, & que pour eſtudier nuit & iour dans ce grand Liure. Mais encore que ce Liure ſoit écrit auec des rayons de lumiere, & que les lettres qui en compoſent les periodes, ne ſoient que des aſtres, il faut auoüer neantmoins qu'il ne laiſſe pas d'eſtre bien obſcur, que tout le monde n'en connoiſt pas les caracteres, & que l'on n'auance par le moyen de cette lecture dans la connoiſſance de Dieu qu'auec vn progrés plein de langueur; voire meſme, i'oſe dire que ſes clartez eſbloüiſſent pluſtoſt les yeux qu'elles ne les éclairent, & qu'elles ont plus fait d'aueugles & d'idolatres, que de clairuoyans & de veritables adorateurs.

Il n'y a que le liure de l'Eſcriture qui puiſſe donner des ſentimens certains du premier principe, & des leçons infaillibles pour la conduite de la vie, & où l'homme puiſſe s'inſtruire parfaitement de la grandeur de Dieu, & des témoignages de ſon amour: Vacquez & veillez, parce que ie ſuis Dieu. La ſcience de Dieu, dit ſainct Ephrem, ne s'acquiert que par l'Eſcriture: & ſi ſelon ſainct Paul, adiouſte ſainct Hierôme, Ieſus-Chriſt eſt la vertu & la ſageſſe de Dieu: Qui ne ſçait pas les Eſcritures, ne connoiſt pas la vertu ny la ſageſſe de Dieu; car l'ignorance de l'Eſcriture, eſt l'ignorance de Ieſus-Chriſt. Tous les Peres ſe ſont efforcez d'éleuer l'Eſcriture ſaincte, & d'en faire voir tout enſemble l'excellence & l'vtilité. Sainct Thomas renferme preſque tout ce qu'ils en ont dit en trois chefs, & tire tous ſes auantages ou de ſon Autheur, qui eſt Dieu, ou de ſa Matiere, qui eſt Ieſus-Chriſt; en ſorte que Ieſus-Chriſt, dit ſainct Irenée, eſt la ſemence de toutes les Eſcritures, ou de ſes effects, qui ſont quatre; enſeigner la verité; reprendre le menſonge; détourner du mal, & porter au bien. Nous ſçauons, dit ſainct Irenée, que les Eſcritures ſont parfaites, parce que nous ſommes aſſeurez que Dieu en eſt l'Autheur, & que le ſainct Eſprit les a dictées. Et c'eſt ce qui en rend le témoignage indubitable; car Dieu ayant vne ſcience tres-parfaite ne peut eſtre trompé, & ayant vne

Ephram lib. de patientia & conſummatione ſæculi. Donat in Deum cognitionem, ſcriptum eſt enim vacate & videte, quoniam ego ſum Deus.

Hier. in prologo ſuper Iſaiam. Si iuxta Apoſtolum Chriſtus Dei virtus & Dei ſapientia eſt, qui neſcit ſcripturas neſcit Dei virtutem, eiúſque ſapientiam, ignorantia ſcripturarum, ignorantia Chriſti eſt.

Sanctus Thomas in epiſt. ad Rom. & in 2. ad Timoth.

Irenæus lib. 2. cap. 47. Rectiſſimè ſcimus quia ſcripturæ perfectæ ſunt, quippe à vero Deo & eius ſpiritu dictæ.

Lib. 4. cap. 23. Inſeminatus eſt vbique in ſcripturis filius Dei, *ſi enim crederetis Moyſi & mihi crederetis. de me enim ille ſcripſit.*

Digitized by Google

bonté infinie ne peut tromper les autres: Afin qu'vne perſonne ſoit veritable, il faut qu'elle ait deux choſes, la ſcience & la bonté: La ſcience fait qu'elle n'eſt point capable d'erreur: la bonté fait qu'elle ne veut point tromper autruy: la ſageſſe luy fait connoiſtre les choſes comme elles ſont: la bonté luy fait dire les choſes comme elle les penſe. Et partant Dieu eſtant infiniment bon & ſage, ne peut tromper ny eſtre trompé; & ne pouuant tromper ny eſtre trompé, il s'enſuit que ſa parole eſt d'vne infaillible verité. Et c'eſt pourquoy il y a bien de la difference, dit ſainct Auguſtin écriuant à ſainct Hierôme, entre ces Liures ſacrez & les autres; & ie confeſſe que i'ay appris à porter cette deference & cét honneur aux ſeuls Liures Canoniques, que de croire qu'aucun de ceux qui les ont écrits n'ont eſté ſuiets à l'erreur; & ſi ie rencontre en eux quelque choſe qui ſemble offenſer la verité, ie ne feray point difficulté de croire que cela vient ou de la negligence du Copiſte, ou de la faute de l'Interprete, ou de mon ignorance propre. Pour les autres liures, encore qu'ils ſoient remplis de ſainteté & de doctrine, ie ne les crois pas veritables, ſur le témoignage de leurs Autheurs; mais entant qu'ils ſont capables de me perſuader ou par l'apparence du raiſonnement, ou par l'authorité des Liures ſaincts; & ie n'eſtime pas que vous ayez des ſentimens contraires, & que vous

Aug. epiſt. 19. ad Hier. cap. 1. Ego fateor charitati tuæ, ſolis eis ſcripturarum libris qui iam Canonici appellantur, didici hunc honorem deferre, vt nullum eorum auctorem ſcribendo aliquid erraſſe firmiſſimè credam, ac ſi aliquid in eis offendero litteris quod videatur contrarium veritati, nihil aliud quàm menduſum eſſe Codicem, vel Interpretem non aſſecutum eſſe quod dictum eſt: vel me minimè intellexiſſe non ambigam. Alios autem ita lego, vt quantalibet ſanctitate doctrinâque præpolleant, non ideo verum putem quia ipſi ita ſenſerunt: ſed quia mihi vel per illos auctores Canonicos, vel probabili ratione, quod à vero non abhorreat, perſuadere potuerunt. Nec te mi frater ſentire aliud exiſtimo, nec

te arbitror sic legi libros tuos velle, tanquam Prophetarum vel Apostolorum, de quorum scriptis quòd omni errore careant dubitare nefariũ est. *Idem lib. de vnico baptismo.*

Quis nesciat sacram Scripturam certis suis terminis contineri, cúmque posterioribus omnium Episcoporũ litteris ita præponi, vt de illa omnino dubitari, & deceptari non possit, vtrum verum vel vtrum rectum sit quicquid in ea scriptum sit vel constiterit esse. *Aug. in prologo lib. 3. de Trinit.*

Noli meis litteris quasi Canonicis scripturis deseruire, sed in illis, & quod non credebas quum inueneris incunctanter crede: In istis autem quod certum habemus, nisi certum intellexeris, noli firmũ tenere. *Aug. ad Vincent. Victorem.*

Negare non possum nec debeo; sicut in ipsis maioribus: ita multa esse in tam multis opusculis meis quę possunt iusto iudicio & nulla temeritate culpari. *Iunilius Affricanus lib. 2. de partibus legis diuinæ cap. 29.*

vouliez que l'on donne la mesme creance à vos écrits qu'à ceux des Prophetes & des Apostres, de la verité desquels on ne peut douter sans impieté. Qui ne sçait, dit-il ailleurs, que l'Escriture saincte a des bornes & des limites, & qu'elle a cét auantage dessus les lettres posterieures des Eueſques, & les écrits de tous les Docteurs, qu'on ne peut point disputer si ce qu'elle auance est iuste ou veritable: Et parlant de ses liures, Ie ne veux pas que vous ayez autant de deference & de respect pour mes écrits, que pour ceux qui sont Canoniques: Car dans ceux-cy, quand vous y aurez rencontré quelque chose que vous ne croyiez pas auparauant, vous deuez aussi tost y soûmettre vostre esprit, & captiuer vostre entendement en ce rencontre sous l'empire de la Foy: Mais ce que vous trouuerez dedans les miens, ne le tenez pas asseuré parce que ie l'ay dit, mais parce que vous estes persuadé qu'il est certain. Ie ne peux nier, & ie suis obligé mesme d'auoüer que l'on peut blâmer sans temerité, & par vn iugement equitable beaucoup de choses dans mes ouurages, aussi bien que dans ceux des Anciens.

L'Escriture donc est infaillible, parce qu'elle est inspirée de Dieu: & Iunilius Affricanus fait voir à ce suiet qu'elle est inspirée de Dieu par vne foule de preuues capables de conuaincre les plus incredules; l'ordre des choses qu'elle renferme; la saincteté de ses Loix; la pureté

de ſa doctrine ; la profondeur & la ſublimité de ſes Myſteres ; la force de ſes raiſonnemens ; la netteté de ſon diſcours ; la qualité de ceux qui l'ont écrite ; la vertu de ſes paroles, qui a triomphé de l'opiniaſtreté des Philoſophes, & de l'ambition des Monarques ; l'accord & l'harmonie de ſes deux Teſtamens ; l'accompliſſement de ſes Propheties ; les miracles qui ont eſtably & confirmé ſes veritez, dont le plus grand de tous eſt, qu'elle s'eſt aſſuietty par le moyen de douze peſcheurs, tous les peuples de l'Vniuers ; ſont autant de preuues qui montrent euidemment que ces Liures ſont écrits par l'inſpiration de Dieu, qui eſt vne verité eternelle & inuariable.

Comme cette ſaincte parole eſt vne emanation & vn écoulement de la premiere verité, auſſi a-t'elle de grands rapports auec ſon principe par ſes effects. C'eſt vn ſoleil qui éclaire & qui échauffe tout enſemble, & qui portant des lumieres dedans l'eſprit, allume en meſme temps des flammes dedans la volonté, & embraſe les cœurs ; c'eſt la vie de l'ame, c'eſt l'aliment de la charité ; c'eſt l'échole des vertus ; c'eſt la mort de tous les vices. Sainct Auguſtin dit, que l'homme iuſte ne peut viure ſans elle, & qu'elle eſt à l'ame ce que l'ame eſt au corps ; en ſorte que l'ame qui n'eſt point repeuë de cette diuine nourriture, deuient ſeiche & aride, comme vn corps qui eſt attenué par vne

Durandus à ſancto Portiano præf. in lib. ſentent. Scriptura eſt emanatio quædam claritatis Dei omnipotentis ſyncera. *Sap. 7.*

Serm. 56.

longue diete, & par vn ieusne de plusieurs iours. L'Escriture saincte, dit sainct Basile, est vne boutique que Dieu a dressée pour la gueriſon des ames, & où chacun peut trouuer vn remede propre à ſon mal; voilà pourquoy, dit-il, les Prophetes nous inſtruiſent d'vne façon, les Hiſtoriens d'vne autre, la Loy a vne autre methode pour nous enſeigner, les Prouerbes font vne eſpece particuliere de leçons. Pour le Liure des Pſeaumes, il renferme ce qui eſt à l'vſage de tous, il predit les choſes futures, il raconte les choſes paſſées, il donne des preceptes d'vne ſaincte vie, il preſcrit à vn chacun la regle de ſes actions, il auertit tous les hommes de leur deuoir; il guerit les playes, quoy qu'inueterées dedans l'ame; il conſerue ce qui eſt ſain; il reſtablit ce qui eſt infirme, il chaſſe & repouſſe toutes les mauuaiſes humeurs des eſprits, & bannit de l'ame l'intemperie des vicieuſes affections. Et Lactance: L'experience nous fait voir tous les iours combien la verité & la ſimplicité des preceptes diuins a de force & d'empire ſur les eſprits: Donnez-moy vn homme cholere, médiſant, diſſolu, ie le rendray auec trois paroles de l'Eſcriture plus doux qu'vn agneau: Donnez-moy vn auare, & i'en feray vn homme liberal: Donnez moy vn eſprit timide, & qui apprehende la mort, ie le feray marcher au trauers des croix & des feux, & entrer auec hardieſſe dans le taureau ardent de Phalaris: car la

Baſilius in Pſal. Scriptura conſcripta aſtruitur, vt ex ea non ſecus atque è communi quapiam curandarum animarum officina, medelam ſuo quiſque morbo ſalutarem & accommodam queat ſeligere.

Lactantius lib. 5. cap. 26. Dei præcepta ſimplicia & vera quantum valeant in animis hominum, quotidiana experientia demonſtrat: da mihi virum iracundum, maledicum, effrænatum, pauciſſimis Dei verbis tam placidum quàm ouem reddam: da auarum eum tibiliberalem dabo: da timidum doloris & mortis, iam cruces & ignes & taurum Phalaridis contemnet, tanta enim eſt vis Scripturæ, vt

force de l'Eſcriture eſt ſi grande, qu'à peine eſt-elle infuſe dedans l'ame qu'elle en chaſſe tout d'vn coup les deſordres, & qu'elle en bannit la folie, qui eſt la ſource de tous les crimes, ce qu'elle fait gratuitement, facilement, promptement, pourueu ſeulement que les oreilles ſoient ouuertes, & que la poictrine ſoit alterée de ſageſſe : Peu de mots de la parole de Dieu changent vn homme en vn inſtant, de telle façon qu'il ne paroiſt plus eſtre le meſme, & qu'il n'eſt point reconnoiſſable. Sainct Hierôme dit, que l'Eſcriture renferme en ſoy toutes ſortes de delices, & qu'elle eſt ſemblable à la manne qui auoit diuers gouſts ſelon les diuers appetits de ceux qui en mangeoient. Sainct Denis Areopagite compare la parole de Dieu à la roſée & à l'eau, au laict, au vin, & au miel; parce qu'elle a la force de viuifier, comme l'eau; de conduire à l'accroiſſement, comme le laict; de réioüir, comme le vin; de purger & de conſeruer, comme le miel. Sainct Chryſoſtome dit, que comme ceux qui ſont priuez de lumieres ne peuuent marcher long-temps ſans s'égarer; auſſi qu'il eſt impoſſible que ceux qui ne fixent pas leurs yeux ſur les rayons de ce Soleil, puiſſe s'exempter du precipice & de la cheute : Il prouue par le témoignage de ſainct Paul, que l'Eſcriture n'a eſté faite que pour nous, qu'il n'y a rien de plus vtil pour noſtre ſalut, ny rien de plus capable d'affermir noſtre con-

in hominis pectus infuſa matrem delictorum ſtultitiam vno impetu expellat, ad quod efficiendum non mercede, non libris, non elucubrationibus opus eſt, gratis iſta fiunt facilè, citò, modò aures pateant & pectus ſapientiam ſitiat : pauca Dei præcepta ſic hominem totum immutant, vt non cognoſcas eundem eſſe.

Hieron. ſuper illud Pſalmi 147. Ex adipe frumenti ſatiat te.

Dionyſius Areopag. in epiſt. ad Titum. Diuina & ſpiritualia eloquia rori & aquæ, lacti, & vino, & melli meritò aſſimilantur; quod & viuificandi & fœcundandi veluti in aqua, & ad incrementum perducendi vt in lacte, & recreandi vt in vino, & purgandi ſimul & conſeruandi veluti in melle habeant vim.

Chryſ. proœmio in epiſt. ad Rom.

Ad cap. 3. *Ioan. hom.* 29. An neſcitis non ſuperioris tantùm ætatis hominum gratia ſcripturas editas, ſed etiam noſtri? Nónne auditis Apoſtolum dicentem, *Rom.* 15. *Hæc ad noſtram*

doctrinam scripta sunt, ad quos fines saculorum deuenerunt, vt per patientiam & consolationem scripturarum spem habeamus. Innocentius Papa Domin. 1. in quad. sorm. 3. Quoties nobis graues tentationes emergunt, recurramus ad testimonia scripturarum in quibus inuenimus quod miremur, & exemplum quod imitemur. *Baptista Mantuanus de patientia lib. 3. cap. 32. Ioan. de Turrecremata tract. 41. in reg. D. Bened.*

stance dans les aduersitez, & d'où l'on puisse tirer plus de douceur & de consolation au milieu des afflictions pressantes de la vie. Tout autant de fois qu'il nous arriue quelque violente tentation, dit le Pape Innocent, ayons recours aux Liures saincts, dans lesquels nous trouuons & ce que nous deuons admirer, & l'exemple que nous deuons imiter. Et vn autre, Vous tirerez vn grand remede de la lecture des Liures saincts, contre les douleurs du corps, & les ennuis de l'esprit. Bref, dit Iean de Turrecremata, la lecture des Escritures concourt à la production des bonnes œuures par ses saincts enseignemens, elle anime l'esperance & échauffe les desirs par les promesses de la gloire; elle fortifie les foibles par les exemples des Saincts; elle découure les embusches des ennemis, & les stratagemes des Demons; elle apprend à l'homme à se connoistre soy-mesme; & elle est vne glace fidelle où les Saincts se regardent continuellement pour reconnoistre leurs defauts, & corriger les taches de leur vie; c'est vne viande pour la nourriture de l'ame; c'est vn elixir contre ses maux, estant seulement differente en cela des remedes & des alimens du corps, que ceux-cy ne reparent les infirmitez corporelles qu'auec beaucoup d'imperfection, parce qu'ils ne peuuent restablir parfaitement l'humeur, qui est le principe de la vie, que la chaleur naturelle & que les maladies consom-

ment:

Digitized by Google

ment : au lieu que l'Escriture guerit entierement les maladies & les langueurs spirituelles, & qu'elle donne vne nouuelle vigueur à l'ame, qui la fait operer auec plus d'actiuité & pousser des actions qui excedent le cours de sa nature. Pic de la Mirande témoigne enfin des sainctes Lettres, qu'elles ne persuadent pas tant qu'elles forcent, & que leurs paroles pourueu qu'elles soient maniées auec pureté & humilité, ont vne certaine vertu, viue & efficace, qui diuisant l'homme d'auec l'homme, le transforme en vn diuin amour, auec vne puissance & vn empire auquel il ne peut resister.

Picus Mirandulanus ad Ioannem Franciscum ex fratre nepotem. Latet in Scripturis sanctis vis quædam viua & efficax, quæ legentis animum, si modò purè & humiliter illas tractauerit, in diuinum amorem mirabili quadam potestate transfert.

Et Iesus-Christ mesme ne dit-il pas en termes exprés, que la vie ne consiste pas seulement dans le pain, mais aussi dans toute parole qui procede de la bouche de Dieu. Sainct Paul fait voir en plusieurs endroits l'vtilité de l'Escriture. Et nous lisons que les Machabées n'auoient point d'autre consolation dans leurs malheurs, que la lecture des Liures saincts.

Pic. Mir. ad Hermolaum. Matth. 4. Non in solo pane viuit homo, sed ex omni verbo quod procedit ex ore Dei. *1. Cor. 10. v. 11. 2 Tim. 3. v. 15.*

Il ne faut donc pas croire que l'Eglise instruite de toutes ces choses, veüille priuer les seculiers d'vne nourriture si necessaire pour l'entretien des vies, & d'vn remede si salutaire pour la gueriſon de leurs playes. Elle s'oppose auec sainct Chrysostome à vne chose si iniuste, & souhaite en general qu'ils ne soient pas seulement assidus aux Predications, ny attentifs aux choses qui s'y disent, mais qu'ils

s'exercent encore dans les maiſons à l'eſtude des ſainctes Lettres, puiſqu'il n'eſt pas poſſible de s'y appliquer long-temps ſans en retirer beaucoup de fruict & de conſolation. Car comme dit ſainct Hierôme, s'il y a quelque choſe qui puiſſe arreſter vn homme ſage en cette vie, & le rendre immobile & égal au milieu des tempeſtes & des orages qui agitent ce bas monde: c'eſt la meditation & la ſcience des Eſcritures. Et cõme nous differons des brutes par la raiſon, adioûte ce Pere, & que toute la raiſon eſt renfermée dans les Liures diuins, par leſquels nous apprenons ce qui eſt de Dieu, & nous ne pouuons ignorer ce que nous ſommes: Ie m'eſtonne qu'il y ait eu des perſonnes, qui par negligence ou par aſſoupiſſemẽt, n'ayent pas voulu eſtudier aux belles choſes, ou qui ayent voulu détourner les autres qui s'y appliquoient; auſquels pouuant répondre briéuement, ſans me ſoucier de les offenſer ny de leur plaire: qu'il eſt bien meilleur de lire les Eſcritures, que de mettre tous ſes ſoins & tous ſes deſirs à amaſſer des richeſſes: Ie me contenteray de dire, que ma ſolitude m'eſt plus agreable mille fois que la pompe & la magnificence des plus celebres aſſemblées. Et ſainct Chryſoſtome ne demande aux perſonnes qui ſont engagées dans les affaires qu'autant de temps pour lire l'Eſcriture, qu'il en faut pour compter vne ſomme d'argent.

Hier. præf. ad Eph. Si quicquam eſt quod in hac vita ſapientem virum teneat, & inter preſſuras & turbines mundi æquo animo manere perſuadeat, id eſſe reor meditationem & ſcientiam ſcripturarum, &c. Miror quoſdam extitiſſe qui ſe aut inertiæ, aut ſomno dantes, nolint quæ præclara ſunt diſcere; aut cæteros qui id ſtudij habent reprehendendos putent. Quibus cùm poſſim diſtrictiùs reſpondere, & breuiter eos vel offenſos dimittere vel placatos: multò eſſe melius ſcripturas legere quàm augendis & cumulandis opibus inhiare, &c.

Mais comme l'Eſcriture eſt vne image ex-

Digitized by Google

preſſe de la Diuinité, elle doit principalement ſeruir de regle & de conduite à ceux qui ont l'authorité de Dieu entre les mains, & qui exercent les meſmes fonctions deſſus la terre, qu'il exerce dedans le Ciel: ie veux dire aux Roys, aux Souuerains, & à tous ceux qui ſont éleuez ſur la teſte des peuples, & qui ſont les arbitres de leurs fortunes, & les diſpenſateurs de leur felicité. Quand il y aura vn Roy parmy vous, eſt-il dit dans le Deuteronome, il décrira ce liure de la Loy, & le lira tous les iours, afin qu'il apprenne à craindre Dieu, & à garder ſes Commandemens. Et il eſt recommandé expreſſément à Ioſue, qui ſucceda à Moyſe dans le gouuernement du peuple & dans l'adminiſtration des affaires d'Iſraël, de mediter iour & nuit ſur le liure de la Loy, pour obſeruer tout ce qui y eſt écrit, & pour luy ſeruir de conduite & de lumiere dans ſes voyes. Et c'eſt ſuiuant cette volonté expreſſe de Dieu, que Dauid n'abandonnoit iamais le liure de la Loy, & qu'il proteſtoit hautement qu'il l'eſtimoit dauantage que l'or & que l'argent, que la parole de Dieu eſtoit vn flambeau qui éclairoit ſes pieds & qui regloit toutes ſes démarches, qu'il reſſentoit en la liſant dans ſon ame des émotions extraordinaires, qui excitoient ſon courage aux pratiques de la vertu, & animoient ſa volonté à l'amour des Commandemens. L'Empereur Baſile dans cette exhortation qu'il fait à

Deut. 17.

Ioſue 10. *v.* 8. Non recedat volumen legis huius ab ore tuo: ſed meditaberis in eo die-bus ac noctibus, vt cuſtodias & facias omnia quæ ſcripta ſunt in eo: tunc diriges viam tuam, & intelliges eam.

Pſal. 1. In lege Domini voluntas eius: & in lege eius meditabitur die ac nocte.

Pſal. 118. Bonum mihi lex oris tui ſuper millia auri & argenti. Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen ſemitis meis. Ignitum eloquium tuum vehementer, & ſeruus tuus dilexit illud.

Baſilius Imperator Conſtant. in exhortatione ad Leonem filium cap. 17. O fili quemadmo-

dum teneræ plantæ fontibus irrigatæ virescunt, floréſque & fructus ferunt, ita mens tua ſacrarum literarum ſtudiis irrigata magis ac magis augeſcet ac pro fructibus egregias virtutes producet. Nam corpus quidem ſaginatur cibis, animus verò ſanctis ſermonibus alitur: ſed hoc intereſt, quòd cibus ille corporis palato ſolùm ac linguæ ſuauis corruptionem auget & in corruptionẽ abit; animi verò alimentum ſempiternam menti lætitiam adfert & incorruptionem parit, & ad immortalitatem deducit. Meditare ergo per omnem vitam iſtos ita frugiferos ſermones, vt tantis eorum fructibus perfruaris, ac regnum tuum ſapienter adminiſtres.

ſon fils Leon eſt admirable ſur ce ſuiet: O mon fils, luy dit-il, de meſme que les ieunes plantes qui ſont arrouſées auec ſoin de l'eau des fontaines, deuiennent verdoyantes & chargées de fruicts & de fleurs: Auſſi voſtre eſprit eſtant imbu dés ſa ieuneſſe de l'eſtude des Lettres ſacrées, croiſtra de iour en iour, & produira pour ſes fruicts des illuſtres vertus: car le corps ſe remplit de viandes, mais l'eſprit ſe nourrit de diſcours ſaincts; auec cette difference toutefois que les viandes communes ſont ſeulement douces ſous la langue, & augmentent la corruption, & ſe changent en corruption. Au lieu que cette nourriture diuine apporte vne ioye à l'eſprit, qui ne finit point, & l'éleuant au deſſus de la corruption & de la matiere, le rend de la condition des Anges en luy communiquant l'immortalité: Meditez donc pendant tout le cours de voſtre vie ces diuines paroles, afin que vous en puiſſiez tirer les inſtructions & les fruicts qui ſont neceſſaires & pour voſtre ſalut & pour l'adminiſtration & la conduite de voſtre Royaume.

Mais ne ſeroit-il pas à ſouhaiter que dans chaque famille qui fait partie d'vn Royaume, ou pluſtoſt qui compoſe vne eſpece de Republique par la dépendance de ſes membres, il y euſt vn Chef qui euſt aſſez de pieté, de foy, d'amour, & de capacité pour diſtribuer cette nourriture ſacrée à ceux que la nature ou que

Digitized by Google

la fortune a rendu ſes inferieurs ; & qu'aprés auoir donné quelque temps à l'eſtude de ces ſainctes Lettres, pour en auoir l'intelligence ou par le moyen des Interpretes, ou par la conuerſation des Doctes, ou par l'effort de la ſpeculation, il rapportaſt dans ſa famille les fruicts de ſon eſtude, qu'il en fiſt part à ſes enfans & à ſes ſeruiteurs, par le recit de ſa lecture, & par la ſainctеté de ſes entretiens. Sainct Paul n'ordonne-t'il pas expreſſément que les maris inſtruiſent leurs femmes ? Et tout l'ancien Teſtament ne recommande rien tant aux peres, que d'apprendre à leurs enfans les actions de Dieu, & les merueilles de ſa Loy.

Et certes nous n'auons pas maintenant moins de ſuiet d'exaggerer l'importance de cette lecture, que ſainct Chryſoſtome en auoit autrefois pour remettre l'Eſcriture en credit parmy les ſeculiers, & pour les détourner de l'eſtude des liures profanes, & de la lecture des Comedies & des Romans : Romans, liures inutils & dangereux, funeſtes écueils de la chaſteté & de l'innocence, ennemis mortels de la pureté des Vierges, maiſtres trompeurs qui enſeignent le vice ſous les apparences de la vertu, & qui iettent dans des ieunes eſprits des ſemences d'vn embraſement & d'vn feu qui ne s'éteint le plus ſouuent que par vn triſte naufrage. Quoy ! faut-il que des liures profanes que tous les Peres ont condamné auec tant de ſuiet ; qu'vn

Archeueſque de Valence recommandoit expreſſément de bannir des maiſons, & principalement de détourner des yeux & des oreilles de la ieuneſſe; qu'Origene compare à ce Calice d'or, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe, où l'infame Babylône preſentoit à boire des paroles ſales & deshonneſtes; que ſainct Hierôme defend expreſſément aux Vierges; qu'Æneas Syluius ne voulut iamais permettre de lire à Ladiſlaus fils du Roy de Hongrie; que les Dames Payennes qui faiſoient profeſſion d'honneur & de vertu, ont eu meſme en auerſion, comme eſtans contraires à la pudeur? Quoy, dis-ie, faut-il que ces liures profanes ſoient en eſtime & en veneration parmy les fidels, qu'on les liſe auec aſſiduité, & que les Dames Chreſtiennes les ayent nuict & iour entre les mains, ſans crainte de bleſſer leur honneur, ny d'intereſſer leur conſcience: cependant que la parole de Dieu eſt negligée, & qu'elle demeure dans l'ignorance & dans l'oubly? Et ne ſeroit-il pas plus à propos aux peres de familles, d'inſtruire leurs enfans des actions de Ieſus-Chriſt, & des exemples des Saincts, que de leur mettre entre les mains les amours d'vn grand Cyrus, ou les auantures d'vn Alexandre.

Ie diray plus, que les Peres bien loin de ſouffrir la lecture de ces liures empoiſonnez, ont blâmé meſme la trop grande application aux ſciences profanes, qui détourne de l'eſtude

Digitized by Google

des Lettres ſainctes. Abſtenez-vous, dit ſainct Clement Romain, des liures des Gentils : Car qu'auez-vous de commun auec des loix eſtrangeres, ou auec des faux Prophetes? Que trouuez-vous qui manque dans la Loy de Dieu pour l'abandonner, & vous appliquer à l'eſtude des autheurs profanes? Si vous deſirez lire l'hiſtoire, vous auez celle des Roys? Si vous aimez la ſageſſe des Philoſophes & le genie des Poëtes, vous auez les Prophetes, & les Prouerbes, où vous trouuerez plus de pointe & de ſolidité tout enſemble, que dans tous les écrits des Sophiſtes & des Poëtes? Si vous voulez des pieces à chanter, vous auez les Pſeaumes? Si vous eſtes curieux de l'origine des choſes, vous auez la Geneſe? Si vous voulez des loix pour la conduite de voſtre vie, vous auez celle de Dieu, qui eſt ſi fameuſe & ſi celebre. Et ſainct Auguſtin faiſant comparaiſon des Lettres ſainctes & des profanes, auec les threſors que les Iſraëlites emporterent de l'Egypte, & ceux qu'ils poſſederent par aprés en Hieruſalem, dit: qu'autant que l'abondance de l'or & de l'argent qu'ils enleuerent de l'Egypte eſt mediocre en comparaiſon de l'immenſité des biens & des richeſſes qu'ils acquirent depuis, & qui parut en Salomon; autant ſont toutes les ſciences ramaſſées des liures des Gentils, comparées à l'Eſcriture: veu que tout ce que l'homme peut apprendre ailleurs, s'il eſt nuiſible, il y eſt condamné,

Clemens Rom. Conſtit. Apoſt. lib. 1. c. 4. Abſtine ab omnibus libris gentilium : quid enim tibi cum alienis legibus, aut falſis prophetis? nam quid in lege deſideras, vt ad illa gentilium ſcripta animum velis appellere? ſiue enim hiſtorias legere cupis, habes libros de Regibus: ſiue Sophiſtica quæ ad ſapientiam referuntur, ſiue poëtica, habes Prophetas, Iob, Prouerbia, in quibus plus acuminis quàm in omni poëſi & ſapientia ſophiſtarum reperies, ſiue cantilenas expetis, habes Pſalmos, ſiue vetuſtas origines rerum, habes Geneſin, ſiue leges & præcepta, habes legem Dei celebrem.

Aug. de doct. Chriſt. lib. 2. cap. 42. Quantum minoreſt auri copia, quam de Ægypto ſecum abſtulit populus in comparatione diuitiarum quas poſtea conſecutus Hieroſolymæ, quæ maximè in Salomone oſtenduntur: tanta fit cuncta ſcientia de libris gentilium collecta, ſi ſcriptu-

ratum ſcientiæ comparetur. Nam quicquid homo extra didicerit, ſi noxium eſt, ibi damnatur; ſi vtile eſt, ibi inuentur, & cùm ibi quiſque inuenerit omnia quæ vtiliter alibi didicit. Multo abundantiùs inueniet ea quæ nuſquam omnino alibi, ſed in illarum tantummodo ſcripturarum mirabili altitudine & mirabili humilitate diſcantur.

Iſidorus Hiſpalenſis de ſummo bono lib. 3. cap. 11. Quid prodeſt in mundanis doctrinis proficere, & inanescere in diuinis: cauendi ſunt igitur tales libri & propter amorem gentilium vitandi: gentilium dictæ verborum eloquentia exteriùs nitent, interiùs vacua ſapientia manent; eloquia autem ſacra exteriùs incompta verbis apparent; intrinſecus myſteriorum ſapientia fulgent: ideo libri ſancti ſermone ſimplici conſcripti ſunt, vt non in ſapientia verbi, &c.

Petrus Cellenſis in Myſtica & Morali expoſitione tabernaculi Moſaici lib. 2. Hæc tam habitum quàm vitium meretricum reſpuit,

s'il eſt vtile, il y eſt exprimé. Et aprés auoir rencontré tout ce qu'il peut apprendre ailleurs, il trouuera encore auec bien plus d'abondance, ce qu'il ne peut voir autre part que dans la ſublimité & dans la profondeur admirable de ces ſainctes Lettres. Que ſert, dit Iſidore, de faire de grands progrés dans les ſciences vaines, & de ne rien auancer dans les Lettres diuines? Il faut donc ſe donner de garde des liures profanes, & les éuiter pour l'amour des ſainctes Eſcritures. Les paroles des Gentils ont quelque éclat & quelque pompe exterieure qu'ils tirent de l'eloquence, & au dedans ils ſont vuides de ſageſſe : mais les paroles ſacrées paroiſſent rudes au dehors, & reluiſent au dedans par l'intelligence des Myſteres. C'eſt pourquoy les Liures ſaincts ont eſté conceus auec vne naïfue ſimplicité, afin que les hommes fuſſent conduits à la Foy, non en la force de l'eloquence mais en la manifeſtation de l'eſprit? car s'ils euſſent paru reueſtus des ornements de la Rhetorique & pleins de ſubtilité, on n'euſt pas creu que la Foy conſiſtaſt dans la vertu de Dieu, mais dans la perſuaſion de l'eloquence humaine, ny que les cœurs euſſent fléchy ſous les veritez par vn mouuement de la Grace, qui aſſuiettit les volontez, mais qu'ils euſſent eſté ſeduits par la ſubtilité des paroles, ou forcez par des demonſtrations capables de gagner les iugemens. Petrus Cellenſis dit que l'Eſcriture

eſt

eſt ſemblable à ces femmes ſages & pudiques, qui ont en horreur les habits, auſſi bien que les deportemens des courtiſannes, & qui ſont touſiours modeſtement veſtuës.

L'Eſcriture ſaincte, dit ſainct Damaſcene, ſurpaſſe toutes les autres ſciences, pour l'exemple, pour l'inſtruction, & pour la connoiſſance de Dieu; c'eſt la ſeule Philoſophie où l'homme puiſſe s'vnir à ſon principe, & ſe perfectionner ſoy-meſme. Toutes les autres ſciences abaiſſent pluſtoſt l'eſprit qu'elles ne l'éleuent, dautant que leurs ſpeculatiõs ne ſe terminent qu'à des choſes materielles, & comme elles n'ont pour obiect que des effects de la nature, elles arreſtent l'homme au milieu du monde, & captiuent la generoſité de ſes faillies; au lieu que l'Eſcriture eſt vne échelle qui luy facilite vn paſſage à Dieu, & qui luy faiſant franchir le monde, le temps, les Cieux, l'inconſtance, le porte droit dans le ſein de la Diuinité. Et pour ce qui eſt de la Morale, il eſt vray que l'on peut rencontrer dans les écrits des Philoſophes quelques belles idées de la vertu, & tirer des lumieres acquiſes, des preceptes pour le reglement de ſes actions: mais ces lumieres eſtant fautiues, ne peuuent fonder des maximes certaines, & les plus beaux preceptes de la Philoſophie ſont meſlez d'erreurs qui en corrompent l'integrité, ou pour le plus, ce ſont de belles idées qui contentent l'eſprit, mais qui

Dam. de orth. fide.

Iſidorus Peluſiota epiſt. 369. Sacroſancta volumina ſcalæ quædam ſunt, quibus ad Deum aſcenditur.

n'échauffent point la volonté; & toute la Morale des Philosophes n'est auantageuse qu'en promesses & en paroles; au lieu que l'Escriture saincte aprés auoir imbu l'esprit d'vne connoissance parfaite du premier principe, le porte à de glorieuses pratiques, & anime son courage à de genereuses resolutions. Vn autre Pere dit qu'elle contient auec eminence toutes les sciences; la Physique, parce que toutes les causes naturelles des choses sont renfermées dans Dieu, qui est son obiect; la Morale, parce qu'elle forme les mœurs; la Logique, parce que Dieu est la raison & la lumiere de l'ame; la Politique, parce qu'elle est le fondement & le lien de la societé ciuile. Durand dit, qu'elle surpasse toutes les autres sciences en la sublimité de ses mysteres, en la plenitude de sa bonté, en l'infaillibilité de sa parole, en la profondeur de ses abysmes.

Aug. in epist. ad Volus.

Durandus à sancto Port. praef. in lib. Sent.

Ie finiray ce chapitre par le recit d'vne vision, dont sainct Hierôme est tout ensemble & l'autheur & le suiet: M'estant priué, dit ce Pere, il y a plusieurs années de la douceur & de la compagnie de mes proches, & mesme ce qui est plus difficile, de l'accoustumance d'vne bonne chere: Miserable que i'estois, ie ieusnois pour lire Tullius: aprés des longues & des frequentes veilles, aprés les larmes & les gemissemens des pecheurs, ie prenois vn Platon entre mes mains, & si ie venois aprés à lire les Prophetes, le discours rude & grossier m'en déplaisoit;

Hier. in epist. ad Eustoch. Quum ante annos plurimos, domo, parentibus, & quod est his difficilius consuetudine lautioris cibi me castrassem. Miser ego lecturus Tullium ieiunabam: post noctium crebras vigilias, post lachrymas peccatorum Plato sumebatur in manibus. Si quando autem Prophetas legere cœpissem, horrebat sermo in-

& cependant que l'ancien ennemy du genre humain me deceuoit de la sorte, vne fiévre se glissa dans mes membres, qui les desseicha tellement que l'on faisoit desia les preparatifs de mes funerailles. Ie fus en vn moment enleué en esprit au Tribunal de Dieu, où les éclats de lumiere ne me permettoient pas de leuer les yeux en haut : là ie fus interrogé de ma condition, & ayant répondu que i'estois Chrestien ; le Iuge me démentit, me disant que i'estois disciple de Ciceron, & non pas de Iesus-Christ, & me condamna au foüet : ce qu'estant executé, ie m'escriay au milieu des coups, Seigneur ayez pitié de moy. Ceux qui assistoient à cét épouuentable tribunal, touchez de mes larmes, ioignirent leurs prieres aux miennes, & supplierent le Iuge de pardonner à ma ieunesse, & de me donner lieu de penitence ; ce qui me donna la hardiesse de redoubler mes cris, & l'estat estrange où ie me trouuois reduit, m'obligeant de recourir aux vœux & aux promesses, ie protestay hautement, que si doresnauant ie lisois des volumes profanes, ie voulois estre traitté au mesme tribunal comme vn infidel & vn renegat de Iesus-Christ. Et sur ce serment ie fus renuoyé, & retournant auec l'admiration de toute la compagnie, ie commençay à ouurir les yeux, baignez de tant de larmes, que ma douleur persuada les plus incredules. Et cét assoupissement ne fut pas vne

cultus: dum me ita quæ serpens antiquus sic illuderet, membris infusa febre sic membra depasta sunt, vt ossibus vix hæremus: interim parabantur exequiæ, tunc subitò in spiritu ad tribunal iudicis pertrahor: vbi tantùm erat luminis vt proiectus in terram sursum aspicere non audeam: interrogatus conditionem: Christianum me esse respondi. At iudex mentiris ait, Ciceronianus es: & non Christianus, & inter verbera, nam me cædi iusserat, clamare cœpi eiulans; miserere mei Domine. Ego verò tanto constrictus articulo, iurare cœpi, & nomen eius obtestans dicere, Domine si vnquam habuero codices sæculares, si legero, te negaui. In hæc sacramenti verba dimissus reuertor, & mirantibus cunctis oculos aperio tanto lachrymarum imbre profusos, vt etiam incredulis fidem faceret. Nec verò inanis ille sopor fuerat, aut vana somnia quibus sæpe deludimur; testis est tribunal illud, ante quod iacui, testis est iudicium

triſte quod timui. ita mihi nunquam contingat talem incidere quæſtionem: liuentes habuiſſe ſcapulas, plagas ſenſiſſe per ſomnium, & tanto dehinc ſtudio diuina legiſſe, quanto mortalia antè non legeram.

choſe vaine, ny de la nature des ſonges qui ont accouſtumé de tromper noſtre imagination. I'en atteſte le Tribunal, deuant lequel i'ay eſté proſterné; i'en prends à témoin ce triſte iugement, qui m'a donné tant de terreur; & ie prie Dieu qu'il ne m'arriue plus de tomber dans vne pareille occaſion, d'où ie ne ſuis ſorty qu'auec les eſpaules noircies de fleſtriſſures, & qu'aprés auoir reſſenty des playes, qui pour auoir eſté faites & receuës pendant le ſommeil, n'en ont pas eſté moins cuiſantes ny douloureuſes. Auſſi depuis me ſuis-ie appliqué à l'eſtude des Liures diuins, auec autant ou plus de paſſion que i'en ay eu iamais pour la lecture des liures profanes.

Reflexion ſur ce Chapitre, & modification de la precedente doctrine.

IE me ſuis efforcé dans ce Chapitre de faire voir l'excellence & l'vtilité de l'Eſcriture, & les fruicts que l'on peut en general tirer de la lecture & de l'eſtude des Liures ſaincts: & ie n'ay rien épargné pour y porter tous ceux que le deuoir de leur charge, ou la pureté de leur condition obligent ou rendent capables de vacquer à ce ſainct exercice. I'ay propoſé Timothée pour exemple aux Prelats, & ne deuant auoir pour ces perſonnes ſacrées que des pen-

Digitized by Google

ſées de reſpect & d'obeïſſance, & que des paroles pleines de ſoûmiſſion, ie me ſuis contenté de rapporter les ſentimens d'vn Apoſtre formant l'idée d'vn Eueſque parfait ; i'ay ioint à ſes ſentimens ceux des Patriarches d'Ordres, & des anciens Peres du deſert, pour exhorter les perſonnes que la Religion conſacre plus particulierement à Dieu. I'y ay appellé ces chaſtes Colombes qui gemiſſent dans les ſolitudes, pour y trouuer du ſoulagement à leurs langueurs. Ie n'en ay point exclus les ſeculiers, que la neceſſité & la bienſeance engagent dans l'embaras des affaires du monde, & ie leur ay repreſenté cette lecture comme vn aſyle aſſeuré parmy le grand nombre d'accidents qui trauerſent la vie, & vn guide certain parmy tant de fauſſes routes qui écartent de la vertu & du ſalut.

Mais quoy ! cela ſe doit-il faire ſans ordre ? iettera-t'on toutes ſortes de perſonnes dans cette moiſſon ? permettra-t'on indifferemment de faire recolte à toute ſorte de ſexes & de conditions, aux doctes & aux ignorans, aux hommes & aux femmes, aux ſages & aux fols, aux forts & aux foibles, à ceux qui ſont dans la maturité, & aux autres qui ſortent du maillot & de l'enfance, & qui ne ſont capables que de fouler les épics, & de meſler l'iuroye auec le bon grain.

La Medecine demande de la prudence dans

ceux qui compoſent ſes remedes. Elle eſt encore neceſſaire dans l'eſtude de la Morale, pour faire le diſcernement du faux luſtre dont les vices ſe couurent, d'auec le veritable éclat qui eſt naturel aux vertus. Pour les affaires d'Eſtat, on cherche des conſeils dans les meilleurs eſprits d'vn Royaume, & on n'y employe que des gens à qui l'experience & l'eſtude ont donné des connoiſſances qui deuancent l'auenir, & des inſtructions empruntées de tous les ſiecles, & que l'âge rend tardifs à l'execution, & tient touſiours dans vne ſage défiance des euenemens.

Qui eſt celuy qui ayant beſoin d'vne medecine, & qui deſirant la conſeruation de ſa vie, permette à vn homme qui n'a aucune connoiſſance des ſimples, de preparer ſon remede, & de faire choix des herbes qui doiuent entrer dans la compoſition du breuuage qu'il veut prendre ? Quand vn aueugle conduit vn autre aueugle, en faiſt de Morale, ils tombent tous deux dedans vne meſme foſſe, dit Ieſus-Chriſt. Et combien y en a-t'il qui ſe ſont abuſez aux regles de la Politique, & qui ſe ſont perdus en ſuiuant les meſmes maximes qui ont fait la fortune & l'éleuation des autres ? La temerité a ſouuent eſchoüé dans des deſſeins qu'vne longue experience auoit formez, & elle a perdu en vne ſeule occaſion ce que la prudence auoit acquis dans le cours de pluſieurs années.

Digitized by Google

L'Eſcriture demande-t'elle moins de prudence & de ſageſſe que ces choſes? Et y a-t'il moins de danger de porter des eſprits foibles dans les Myſteres de la Religion, que de leur donner entrée dans les ſecrets de la Politique. Si l'eſtude, ſi l'aage, ſi la probité, & ſi l'experience ſont requiſes pour des ſciences qui regardent le gouuernement d'vne Republique, & le regime d'vne vie particuliere; combien ces conditions ſont-elles plus neceſſaires pour vne ſcience qui eſt le fondement de la Foy & de la Religion, & qui importe au ſalut de tous les particuliers?

L'Eſcriture eſt vn remede, & le remede le plus efficace que l'homme puiſſe mettre deſſus ſes playes; mais il n'appartient pas à tout le monde de le preparer ny d'en faire l'application. Ou ſi nous voulons ſuiure la penſée de ſainct Baſile; c'eſt vne boutique ſemblable à celle des Apoticaires, où l'ignorant prend le contrepoiſon & l'antimoine, au lieu d'vn remede doux & propre à ſon mal. Ou enfin ſelon la penſée de ſainct Chryſoſtome, c'eſt vn iardin de ſimples & de plantes ſalutaires, dont on ne doit pas permettre l'entrée à toutes ſortes de perſonnes, & où il n'appartient de faire le choix des herbes qui entrent dans les potions, qu'à ceux qui en connoiſſent la nature & les qualitez.

C'eſt de plus vn grand Liure de Morale qui

contient des maximes incomparablement plus genereuſes que celle des Philoſophes, & qui ſeule eſt capable de former vne conduite de vie tres-parfaite, parce que les principes en ſont diuins: Mais il faut bien prendre garde de ne point meſler les conſeils auec les preceptes; de ne point propoſer des exemples extraordinaires, pour des regles d'vne vie commune; de ne point faire des maximes generales d'vne action particuliere; de ne point confondre les vices éclatants auec les ſolides vertus.

Enfin l'Eſcriture eſt vne admirable Politique, dont les Loix ſont fondamentales de tous les Royaumes, & qui ſeule peut concilier les cœurs, & entretenir l'vnion des eſprits, qui eſt l'ame & le lien des Monarchies & des Republiques. Elle apprend aux ſuiets à ſe tenir dans le deuoir, auſſi bien que les Princes dans vne iuſte moderation qui allege la peſanteur de leur ſceptre; & dans ces violens ſymptomes & ces rudes criſes qui menaſſent les Empires d'vne totale ruine, & où toute la prudence des meilleurs Politiques demeure courte, elle a des remedes que la ſageſſe humaine n'a iamais connu pour guerir ces maladies publiques, & pour conſeruer les Eſtats dans des extremitez ſi dangereuſes, qui ſont la penitence & la priere. Mais il faut bien diſtinguer les actions des Roys d'auec les conſeils des Prophetes; les violences & les vſurpations des tyrans, d'auec le pouuoir legitime

time & le droict veritable des Princes ; l'empire absolu & indépendant de la Theocratie d'auec l'authorité subordonnée des Souuerains. Il ne faut pas consulter Dauid quand il enuoye Vrie au feu, ou qu'il commet adultere auec Bersabée ; mais il le faut imiter quand il defend la cause de l'opprimé, & quand il fait ou iustice ou penitence ; il faut considerer l'ordre des choses, la difference des temps, la diuersité des rencontres, le temperament des esprits ; ce qui est de Dieu, ce qui est de l'homme, ce qu'ont fait les Roys par les ordres de Dieu, ce qu'ils ont executé par les conseils des hommes : il faut prendre garde aux diuers gouuernemens de Theocratie, de Monarchie, d'Aristocratie, sous lesquels les Iuifs se sont trouuez qui ont eu des conduites & des issuës toutes differentes. Enfin il est besoin de beaucoup de lumieres pour s'instruire dans cette Politique, & pour ne point tomber parmy l'obscurité de ses ombres, dans des cheutes ny dans des precipices.

Et il ne faut pas croire que cette precaution que i'apporte à la doctrine du Chapitre precedent soit contraire ny aucunement opposée aux sentimens si auantageux que les Peres ont eu de l'Escriture, & des conseils qu'ils ont donné de la lire continuellement ; puisqu'il est vray qu'il n'y a rien de plus sainct, de plus iuste, de plus pur, de plus vtile, de plus salutaire que

l'Eſcriture conſidérée & en ſoy & au regard meſme de tous les hommes. En effect, qu'y a-t'il rien de plus pur & de plus ſainct, que cette Eſcriture qui eſt ſortie immediatement de la bouche de Dieu, qui eſt pleine de l'eſprit de Dieu, & qui n'a point d'autre but ny d'autre fin, dit ſainct Auguſtin, que la charité & que l'amour de Dieu? Qu'y a-t'il rien de plus vtile & de plus ſalutaire à tous les hommes, que ce Liure qui renferme la ſcience du ſalut, qui en montre les voyes, qui nous procure la vie eternelle par la connoiſſance qu'elle nous donne de Dieu, & de celuy qu'il a enuoyé, Ieſus-Chriſt. Et c'eſt en ce ſens que S. Hierôme dit, que l'ignorance de l'Eſcriture, eſt l'ignorance de Ieſus-Chriſt, parce que c'eſt elle qui exprime & qui enſeigne les Myſteres & les actions de ſa vie: & i'oſe dire que perſonne ne peut eſtre ſauué ſans l'Eſcriture, c'eſt à dire, s'il n'eſt inſtruit des choſes neceſſaires au ſalut, que l'Eſcriture renferme. Or pour eſtre inſtruit de ces choſes, il n'eſt pas beſoin de la lire, mais il ſuffit de l'écouter. Et quand ſainct Paul parle de l'eſtabliſſement de la Foy parmy les peuples, il ne dit pas: comment croiront-ils, s'ils ne liſent l'Eſcriture? mais, comment croiront-ils, ſi on ne leur preſche? La parole de Dieu eſt donc neceſſaire, mais écoutée des vns, & leuë par les autres. Il faut qu'il y en ait qui la liſent: car par ce moyen, dit ſainct Paul à vn Eueſque, vous opererez voſtre

Aug. lib. 1. de doct. Chriſt.

Digitized by Google

salut & celuy des autres ; & il suffit que les autres l'entendent & la reçoiuent suiuant la parabole de la semence qui estant receuë en vne bonne terre porte des fruicts iusques au centuple. Dans la Mission que Iesus-Christ fait de ses Apostres par tout le monde, il ne leur ordonne que de prescher l'Euangile aux peuples : & mesme dans l'ancien Testament Dieu oblige le Prophete de deuorer le volume, & puis il luy dit : Va parler aux enfans d'Israël. Et c'est ainsi qu'il faut interpreter la plus part des Peres; c'est ainsi que Lactance aprés auoir exaggeré la force & la vertu de la parole de Dieu, dit que pour en ressentir des effects il ne faut point de liures ny d'estude, mais seulement des oreilles ouuertes, & vne poictrine auide de sagesse. Il ne demande pas des yeux pour lire, ny des liures pour estudier ; mais des oreilles pour escouter & pour entendre. C'est ainsi que sainct Ambroise aprés auoir comparé l'Escriture à vne fontaine de laict qui reiallit iusque dans le sein de la gloire, il fait voir que c'est vn rayon & vn fleuue de miel qui se répand dans l'ame par le moyen des oreilles, & qui remplit l'esprit des auditeurs de douceurs & de charmes. C'est ainsi que S. Cyrille aprés auoir monstré que l'Escriture est semblable à vn champ émaillé de fleurs, adioûte que les Predicateurs sont les Iardiniers qui les cueillent & qui en font des bouquets pour les distribuer aux autres.

Matth. 13.

Ezech. 3.

Lactantius loco citato. Ad quod efficiendum non libris & lucubrationibus opus est; gratis ista fiunt, modò pateant aures.

Ambr. epist. 44. Scriptura sicut fauum mellis & gratæ sententiæ quæ animos audientium spirituali quodam potu irrigent & suauitate mulceant.

Cyrillus Commentario de vera fide in Deum.

Si vous dites que les Peres ne parlent pas ſeulement des auantages de la Predication, mais encore qu'ils conſeillent la lecture des Liures ſaincts, & qu'ils prennent taſche d'en faire voir l'vtilité. Ie réponds qu'il faut diſtinguer deux ſortes de lectures, vne publique & vne particuliere. La publique, eſt celle qui ſe fait hautement dans les Egliſes: La particuliere, eſt celle qui ſe fait dans les maiſons par les perſonnes priuées. Dans la primitiue Egliſe, il y auoit vn Lecteur qui liſoit publiquement l'Euangile, & l'Eueſque l'interpretoit au peuple: & maintenant les Paſteurs font l'vn & l'autre exercice, ils la propoſent & l'interpretent ſuiuant le Concile de Trente, qui ordonne aux Curez de diſtribuer tous les Dimanches à leurs oüailles les paroles du ſalut: & toutes les Predications Chreſtiennes ne ſont à proprement parler que des recits & des explications de l'Eſcriture; ce ſont des tiſſures de paroles tirées des Liures ſaincts & des Peres; on propoſe l'Euangile, on l'explique dans les ſentimens des Peres & de l'Egliſe, & ſi on y appelle quelquefois les lettres profanes & les ornemens de l'eloquence, c'eſt pour faire rendre aux arts & aux ſciences l'hommage qu'elles doiuent à la pieté; c'eſt pour monſtrer que la Foy & la raiſon ſont d'vne parfaite intelligence, & qu'elles ne tombent point dans la contradiction; c'eſt pour s'accommoder au gouſt des malades; c'eſt pour engager au ſeruice de la

Loco ſuprà citato. Paſcant ſalutaribus verbis.

Digitized by Google

Religion les meſmes armes que l'impieté employe pour ſa defenſe. Sainct Paul n'a point fait de difficulté de ſe ſeruir des Poëtes; & tous les Peres bien loin de negliger ces ſecours eſtrangers, s'en ſont faits des armes, dont ils ont forcé l'opiniâtreté des cœurs, & gagné la rebellion des eſprits; puiſqu'il eſt vray qu'en matiere d'eloquence ils ont emporté le prix ſur les meilleurs plumes du Paganiſme, & qu'ils ont contraint les Sages de leurs ſiecles à receuoir les veritez de l'Eſcriture, par des demonſtrations conuaincantes tirées de la nature & des ſciences; & on ne peut douter que l'Eſcriture ainſi expoſée aux peuples ne ſoit tres-efficace & tres-vtile; & c'eſt de cette lecture publique dont ont voulu parler les Peres, quand ils ont dit que toutes ſortes de perſonnes pouuoient tirer de grands fruicts de la lecture de l'Eſcriture, & que l'Agneau, c'eſt à dire le ſimple, pouuoit trouuer vn quay pour paſſer à pied ſec dedans ce fleuue; & l'Elephant, c'eſt à dire le ſubtil des abyſmes pour y nager; qu'il y auoit dequoy repaiſtre le Docte & l'ignorant; & que les petites & les grandes ames y receuoient des lumieres proportionnées à la foibleſſe ou à la capacité de leur eſprit. Le raiſonnement de Kemnitius eſt donc ſans force, qui conclud qu'il eſt permis à tout le monde de lire l'Eſcriture, parce qu'il eſt permis à tout le monde de l'entendre; dautant que la Predication enferme *Greg. lib. 2. Mor.*

en ſoy non ſeulement l'Eſcriture, mais encore l'explication de l'Eſcriture : En meſme temps qu'on propoſe vne difficulté on la reſoud, & le doute n'eſt pas ſi-toſt né dedans l'eſprit, qu'il eſt eſtouffé dans ſa naiſſance ; c'eſt vne legere vapeur qui ſe diſſipe auſſi-toſt qu'elle eſt détachée de la terre, par la rencontre du meſme rayon qui luy auoit donné l'eſtre & qui auoit fait ſon éleuation. Vn argument ne ſeroit-il pas ridicule qui prouueroit que les meres peuuent donner des pains tous entiers à leurs enfans qui n'ont pas la force de les couper ny de les rompre, parce qu'elles leur donnent les morceaux tout coupez.

Si vous dites enfin que les Peres ont paſſé outre, & qu'ils ont conſeillé la lecture particuliere de l'Eſcriture. Il eſt vray, & ie l'auouë: mais auſſi eſt-il vray qu'ils n'ont conſeillé cette lecture qu'aux perſonnes capables, & qui en pouuoient tirer de l'edification & du profit. Si ſainct Paul donne ce conſeil, c'eſt à Timothée; ſi ſainct Denis en fait de meſme, il écrit à Titus; ſainct Baſile y exhorte les Eueſques; ſainct Ephrem, les ſolitaires; Caſſian, ſes Moines; ſainct Benoiſt, ſes Religieux; ſainct Hierôme, Ruſtic & Paulin; ſainct Cyprian, Pompée; ſainct Auguſtin, Voluſian; ſainct Paulin, Cytherius; & ainſi de S. Clement, de S. Gregoire de Nazianze, de S. Cyrille de Hieruſalem, de S. Hilaire, de S. Ambroiſe, d'Iſidore, d'Eucherius,

Paulus ad Tim.
Dion. ad Tit.
Baſil. in Reg. breu. in Reg. 235.
Ephram de Pat. & Conf. ſæculi.
Benod. in Reg. c. 73.
Hier. ad Paul. & Ruſtic.
Cyprianus ep. 74. qua eſt ad Pompeium.
Aug. ep. 2. ad Voluſ.
Paulinus epiſt. 42. ad Cytherium.

Digitized by Google

dont les epiſtres & les exhortations faites à ce ſuiet, ne s'adreſſent qu'à des perſonnes éclairées, & illuſtres en pieté & en doctrine.

Confirmation de cette doctrine, par les ſentimens & l'approbation de deux Conciles tenus en France.

CEs deux Conciles ſont ceux de Bourges & d'Aix, celebrez depuis le Concile de Trente, & qui ont receu & approuué la regle que i'ay citée touchant l'vſage & la lecture de l'Eſcriture: Celuy de Bourges fait vn Chapitre entier pour oſter les abus qui concernent la parole de Dieu, où parmy pluſieurs ordonnances qu'il fait à ce ſuiet, voicy ce qu'il dit: La Predication de l'Euangile n'éclaire donc pas ſeulement les fideles, mais encore la lecture & la meditation des Eſcritures; & parce que la lettre tuë, & que l'eſprit viuifie, il y a danger que par vne ſiniſtre interpretation des Eſcritures, que les Lecteurs ou les Predicateurs qui ſe confient trop en leurs forces, ont couſtume d'emprunter d'eux-meſmes; diuers erreurs ne ſe gliſſent contre la pureté de la Foy, & la ſincerité de l'Eſcriture, &c. Et plus bas, que le catalogue des liures defendus ſoit gardé ſoigneuſement chez le Secretaire de chaque Eueſché, pour eſtre leu tous les ans, de peur

Concilium Bituricenſe celebr. anno 1584. titulo 4. de abuſu Scripturarum tollendo. Credentium ergo mentem illuminat, non ſola prædicatio verbi Dei, ſed etiam Scripturarum lectura: & quia littera occidit, ſpiritus autem viuificat, periculum eſt, ne vel ſiniſtra Scripturarum interpretatione, quam plerique lectores, aut prædicatores, ſuo ingenio nimium confidentes à ſe-ipſis petere ſolent, varij errores contra fidem & ſacræ Scripturæ ſinceritatem diſſeminentur, &c.

Eodem cap. Sit index librorum prohibitorum apud ſcribam cuiuſcumque Epiſcopatus, qui ſingulis annis exhibeatur,

néve populus Catholicus per ignorantiam libros prohibitos retineat.

que le peuple Catholique ne retienne quelqu'vn de ces liures.

Concilium Aquense anno 1585. de libris vetitis.

Le Concile d'Aix en ordonne autant, & oblige les Curez d'auoir vne copie de l'Index, pour le publier tous les Dimanches à leurs Proſnes. Or ces Conciles n'ignoroient pas que le reglement qui defend la lecture des Liures ſaincts en langue vulgaire eſt renfermé dans ce Catalogue; & partant puiſqu'ils ont parlé du Catalogue, ſans reſerue, on ne peut douter qu'ils n'ayent receu & approuué en meſme temps cette defenſe, veu principalement qu'ils n'alleguent l'Index que ſur le ſuiet des Eſcritures, & que pour en oſter les abus, comme il ſe voit par le titre quatriéme du Concile de Bourges.

Tit. 4. De abuſu Scripturarum tollendo.

Concluſion pour la iuſtification & l'eſclairciſſement de la precedente doctrine.

IL n'eſt donc point vray ce que diſent les Heretiques, que l'Egliſe arrache le pain de la bouche de ſes enfans, qu'elle leur dérobe les lumieres du ſalut, qui ne doiuent pas eſtre moins communes que celles du Soleil, qu'elle empeſche les fidels de chercher la verité, comme qui empeſcheroit vn malade de chercher ſa gueriſon; & enfin qu'elle traitte indignement l'Eſcriture, & qu'elle la defend abſolu-

ment

ment comme vne parole pernicieuſe qui cache vn poiſon, & qui renferme en ſoy le principe de la mort.

Car nous auons fait voir que l'Egliſe agit comme vne Mere prudente, qui rompt ou qui coupe le pain à ſes enfans, ſans mettre entre leurs mains le couteau qui les peut bleſſer, s'exemptant par ce moyen des reproches du Prophete, qui ſe plaignoit autrefois que les enfans de Dieu auoient du pain, mais qu'il n'y auoit perſonne pour le rompre. L'Egliſe eſt cette Mere charitable, qui rompt & qui coupe continuellement aux fidels ce pain de vie par les mains des Prelats & des Paſteurs; elle a des Predicateurs & des Catechiſtes, par la bouche deſquels elle diſtribuë à tous cette ſacrée parole, & ſa charité s'eſt renduë en ce ſiecle ſi ſoigneuſe & ſi eſtenduë, qu'il ne reſte plus de lieu dedans le monde où elle n'ait porté les lumieres de l'Euangile, en ſorte qu'on ne peut plus ignorer les voyes du Ciel, que par vn aueuglement volontaire.

2. Ce n'eſt pas tenir la verité en iniuſtice, ny cacher la lampe deſſous le boiſſeau, que de la rendre auſſi publique que le Soleil, & que de répandre ſes lumieres par tout l'Vniuers. Mais comme il y a des yeux foibles qui ne peuuent ſupporter le rayon du Soleil, & que ſon éclat incommode; auſſi y a-t'il des eſprits foibles qui s'aueuglent au milieu des plus brillantes clar-

tez de l'Euangile, & qui trouuent des tenebres dans la ſource meſme de la lumiere. Et l'Egliſe en ce rencontre a ſoin d'apporter vne moderation & vn iuſte temperament à ces clartez, & les diſtribuer de ſorte qu'il y en ait ſuffiſamment pour éclairer les veuës debiles ſans pouuoir les affoiblir, & qu'il y en ait auſſi abondamment pour remplir toute la capacité d'vne veuë forte, ſans qu'elle en puiſſe receuoir d'incommodité. Il n'appartient qu'à l'Aigle de s'approcher de la ſphere du Soleil, & de regarder fixement cét Aſtre ſans ſiller les yeux. Il n'appartient qu'à des veuës perçantes & vigoureuſes de puiſer dans le ſein de l'Eſcriture les lumieres qui y ſont renfermées, ſans eſtre eſbloüyes de leur éclat. L'Egliſe ne fait rien à l'égard des foibles, qu'vne mere ſage & prudente ne faſſe à l'égard de ſes enfans; elle tient le flambeau, elle les éclaire, elle les mene par la main, elle les conduit, elle apporte toutes les precautions imaginables pour empeſcher leur cheute.

3. Il eſt vray que c'eſt vne iniuſtice & vne inhumanité tout enſemble, d'empeſcher vn malade de chercher ſa gueriſon, & que ce n'eſt pas vn moindre crime d'empeſcher vn Chreſtien de chercher les moyens de ſon ſalut. Mais comme il n'eſt pas neceſſaire à vn malade de deuenir Medecin, ny de lire Hippocrate pour chercher & recouurer ſa ſanté, & qu'il eſt ex-

Digitized by Google

pedient meſme qu'il ſe repoſe ſur la ſcience & l'experience de ceux qui le traittent : Auſſi n'eſt-ce pas vne choſe abſolument neceſſaire à vn Chreſtien, d'eſtre Docteur & Interprete, & de lire la Bible pour chercher & pour trouuer les moyens de ſon ſalut, & il ſuffit qu'il les recherche de la bouche de ceux qui le conduiſent, & qu'il ſe repoſe ſur la doctrine & l'interpretation de l'Egliſe, qui luy eſt declarée par ſon Paſteur, comme nous voyons que Ieſus-Chriſt ne renuoye pas les troupes à la Bible, mais aux Scribes & aux Docteurs, pour auoir connoiſſance de la Loy. Moyſe ſouhaittoit autrefois que tous fuſſent Prophetes, & il ſeroit pareillement à ſouhaitter que tous fuſſent Interpretes & euſſent le don d'intelligence: Mais parce que cela repugne à cette multiforme vnité que Dieu a eſtably dans ſon Egliſe, & qui en fait tout l'ornement & toute la beauté, & que la manifeſtation de l'eſprit ne ſe diſtribue que pour l'vtilité des fidels; voila pourquoy tous ne prophetiſent point, tous ne ſont point Docteurs, tous ne ſont point Interpretes.

4. On ne peut pas dire que l'Egliſe traitte indignement l'Eſcriture, ſi elle en parle de la meſme façon que l'Euangile parle de Ieſus-Chriſt; & que ſainct Paul parle de la Loy; ny qu'elle la defende abſolument comme vne parole pernicieuſe, puiſqu'elle ordonne qu'elle

ſoit leuë publiquement dans les eſcholes, qu'elle commande aux Prelats & aux Paſteurs de la faire retentir continuellement dans les chaires, qu'elle exhorte les Preſtres, les perſonnes Religieuſes & les ſeculieres meſme d'en faire leur nourriture ordinaire ; que ſi elle la defend à quelques-vns, ce n'eſt que pour empeſcher que ce glaiue à double tranchant ne nuiſe aux enfants; Elle eſloigne ce feu des temeraires, de peur qu'il ne les bruſle; elle modere ces lumieres, de peur qu'elles n'ébloüiſſent, ou qu'elles n'aueuglent tout à fait les yeux foibles ; Elle met des bornes à la curioſité ; Elle arreſte l'inſolence du vulgaire ; Elle s'oppoſe à la profanation d'vne choſe ſacrée; Elle preuient la cheute des ignorants ; Elle maintient l'ordre qu'elle a receu de Dieu dedans ſon eſtabliſſement ; Elle permet au ſeculiers de lire la Bible, mais elle veut que ce ſoit auec approbation des Superieurs. Et comme Dieu autrefois oſta de l'eſprit de Moyſe, & le donna aux anciens pour leur faire entendre qu'ils n'auoient cette grace que par emprunt & que par participation, & qu'ils deuoient reconnoiſtre Moyſe pour leur chef, & le conſulter dans les principales difficultez de la Loy ; Auſſi faut-il qu'en ce rencontre le pouuoir des ſeculiers deriue de l'authorité des Superieurs, pour leur donner à connoiſtre que cette lecture leur eſt accordée par priuilege, & partant que ce n'eſt

point à eux à l'interpreter ny à resoudre ses difficultez, mais qu'ils doiuent recourir aux Prelats & aux Pasteurs, pour en receuoir l'intelligence : Et de mesme encore que Dieu commanda à Moyse de faire choix des personnes qu'il deuoit rendre participant de son esprit ; aussi l'Eglise ordonne-t'elle aux Prelats de ne point faire part d'vn droit qui leur appartient, à toutes sortes de personnes, & de n'accorder cette permission, qu'à ceux dont ils connoistront par des témoignages fidels & irreprochables, la probité, la foy, la capacité, & la doctrine.

L'Eglise fait encore quelque chose de semblable à ce que fit autrefois ce mesme Legislateur, qui allant receuoir la Loy sur le mont de Sinai defendit au peuple d'approcher du pied de cette montagne : l'Eglise met des bornes à la curiosité du simple peuple, qui est ordinairement plein de temerité aussi bien que de foiblesse & d'ignorance ; elle ne veut pas qu'il entende Dieu parler immediatement, de peur que cette parole éclatante ne le tuë, elle veut qu'il demeure dans la soûmission, qu'il apprenne auec humilité & auec ordre, & que sans s'ingerer dans l'intrigue de la science, il interroge les Pasteurs, & qu'il reçoiue de leur bouche la connoissance des Mysteres & les enseignemens du salut.

Elle imite enfin l'exemple des Hebreux, que

l'on ne peut douter auoir eſté tres-Religieux à l'égard de l'Eſcriture ſaincte, chez leſquels la lecture de la Bible n'eſtoit point commune, ny permiſe indifferemment à toutes ſortes de perſonnes; iuſque-là qu'il eſtoit defendu, comme i'ay fait voir, à qui que ce fuſt d'en lire de certains liures auant que d'auoir atteint l'aage de trente ans; l'Egliſe qui n'a pas moins de reſpect pour l'Eſcriture que ces anciens Rabbins, s'efforce d'en empeſcher la profanation par vne regle authentique qui la met entre des mains pures, & qui l'eſloigne de celles qui ſont profanes: Elle diſtribuë à l'exemple de ſainct Paul cette nourriture, ſelon la portée & la capacité de ſes enfans; elle nourrit les vns de laict, elle donne aux autres des viandes plus ſolides; elle permet à ceux qui commencent, de lire le Liure des Euangiles, ſans vouloir qu'ils paſſent outre; elle accorde à ceux qui ſont plus auancez, & qu'elle reconnoiſt & plus forts dans la Foy & plus éclairez dans les Myſteres, les Epiſtres des Apoſtres; elle donne vne licence generale aux Docteurs qui doiuent répondre de la Loy, pour tous les Liures de l'Eſcriture; parce qu'elle a appris du meſme Apoſtre, qu'il eſt neceſſaire de mettre des bornes à la curioſité & à la ſcience, & qu'il eſt tres-perilleux de ſçauoir plus qu'il ne faut. Sainct Baſile demande s'il eſt neceſſaire de s'attacher fortement à l'eſtude de l'Eſcriture ſaincte pour la conduite de ſa vie:

Baſil. Reg. 235.

Digitized by Google

& il répond que cela eſt neceſſaire aux Eueſques qui ne doiuent pas ſeulement ſe conduire, mais qui ſont encore obligez de conduire les autres: & que pour ce qui eſt des ſeculiers, ils doiuent ſe reſſouuenir de ce que dit l'Apoſtre, qu'il faut ſçauoir auec mediocrité, & demeurer dans la meſure des graces que Dieu a départies à vn chacun, ſe contentans de connoiſtre les choſes qui ſont de deuoir & d'obligation, & qui regardent leur eſtat & leur condition, ſans vouloir s'engager dans des connoiſſances plus hautes, & dans des ſpeculations qui les paſſent: c'eſt à dire, que celuy qui n'eſt capable que d'entendre les Euangiles, & qui en peut tirer les inſtructions qui ſont neceſſaires à ſon ſalut, ne doit pas s'ingerer dans l'eſtude des Prophetes, ny de l'ancien Teſtament: il faut meſurer les Liures ſaincts & à l'eſtat & à la capacité d'vn chacun. Tous les Liures de l'Eſcriture ne ſont pas d'vne meſme clarté; les Prophetes ont affecté plus d'obſcurité que les Euangeliſtes, & l'ancien Teſtament eſt plus difficile que le nouueau: & ſi tous les Liures de l'Eſcriture ne ſont pas d'vne meſme intelligence, tous les eſprits ne ſont pas auſſi d'vne meſme portée; il y a des doctes, & il y a des ignorans; il y a des ſages, & il y a des fous; il y a des foibles, & il y a des forts; les vns commencent, les autres acheuent; les vns ſçauent beaucoup, les autres ignorent preſque tout. Que fait l'Egliſe? elle propor-

tionne les liures à l'eſtat des perſonnes, & elle diſpenſe l'Eſcriture ſelon la capacité des lecteurs, elle accorde tout, à ceux qui ſont capables de tout; elle iette en pleine mer des pilotes qui ſçauent couler ſur la face des abyſmes; elle n'accorde rien à ceux qui ne ſçauent rien, & elle ne permet pas de paſſer le bord de ce fleuue à des eſprits foibles qui ſe troublent à la veuë de l'eau, & qui perdent pied dés le riuage; elle met les fardeaux ſur des épaules capables de les ſouſtenir, & elle empeſche qu'on ne charge la teſte des enfans, de peur que la peſanteur du faix ne les accable. Enfin pour vſer de noſtre premiere comparaiſon qui eſt tirée de ſainct Paul, elle diſtribuë la nourriture aux fidels, conformément à la force qu'ils ont de digerer les viandes, & quand elle defend l'Eſcriture aux peuples, elle ne luy oſte pas la nourriture qui eſt neceſſaire à l'entretien & à la conſeruation de ſa vie: mais elle fait comme vne nourriſſe, qui au lieu de donner à vn enfant le pain qu'il ne peut receuoir ny digerer, le prend & le mange, le change en laict, & le fait couler dans la bouche de l'enfant, par vn moyen conuenable à l'infirmité de ce petit corps, & à la tendreſſe de ſon âge: C'eſt ainſi que l'Egliſe vſe de l'Eſcriture à l'égard du peuple, ſe reſeruant le droict de la lire & de l'interpreter, pour la répandre aprés dans les oreilles & dans les eſprits du vulgaire, d'vne façon pro-

proportionnée à ſon ignorance & à ſa foibleſſe. C'eſt la comparaiſon dont ſe ſert ſainct Auguſtin dans vn ſuiet preſque pareil, & qui exprime parfaitement la bonté & la prudence de l'Egliſe, & qui confond en meſme temps la malice & la calomnie de nos aduerſaires. Mais ſi les Paſteurs viennent à manquer, dit Eraſme, ne ſera-t'il pas permis au peuple de les reprendre, & de ſe garantir de l'erreur? & comment ſe pourra-t'il garantir de l'erreur, ſi l'Eſcriture luy eſt cachée? *Eraſmus in Prologo in Matth.*

Ce ſeroit certes vne choſe eſtrange, s'il eſtoit permis aux oüailles de conduire les Paſteurs, & aux peuples d'examiner la doctrine de leurs Curez, s'ils n'auoient aucune ſoûmiſſion à leurs paroles, que premierement ils ne les euſſent peſées au poids du Sanctuaire, & qu'ils n'euſſent conſulté la Bible pour en reconnoiſtre la verité? Ne ſeroit-ce pas renuerſer ce bel ordre & cette admirable œconomie, dont parle ſainct Paul, que la Sageſſe diuine a eſtably dedans l'Egliſe? Ne ſeroit-ce pas rendre tous les particuliers Iuges & Arbitres de la Foy? Ne ſeroit-ce pas expoſer les Myſteres à la cenſure d'vn chacun, & faire de la Religion vne confuſion d'opinions & d'erreurs? Si les Predicateurs manquent; il y a des Superieurs pour les corriger: & ſi les Superieurs viennent à s'égarer; il y a des Docteurs pour les combatre; il y a vn Tribunal de verité pour cenſurer leur doctrine; il y a

des Conciles pour fulminer contre eux des Anathemes. Le peuple n'eſt pas capable de reprendre ny de cenſurer les Paſteurs en matiere de Religion, ny vn Iuge competent de leur doctrine, parce qu'il n'a ny l'authorité ny la ſcience; & quand meſme l'Eſcriture luy ſeroit familiere, il ne peut pas connoiſtre ſi la doctrine qui luy eſt annoncée eſt vraye ou fauſſe, à raiſon de l'obſcurité de l'Eſcriture, qui ne permet pas de voir ny découurir à plein les veritez. La lettre tuë, & l'eſprit viuifie, dit ſainct Paul; & le peuple peut bien lire la lettre, mais il ne peut pas penetrer iuſques à l'eſprit. La verité conſiſte dans le ſens du ſainct Eſprit, auſſi bien que l'hereſie dans l'intelligence de ſon Autheur, afin donc de diſcerner la verité d'auec l'hereſie; il faut connoiſtre le ſens que l'eſprit de Dieu a renfermé dans les paroles, & le confronter auec l'interpretation que l'Heretique donne à l'Eſcriture: Et qui eſt celuy, dit ſainct Paul, qui connoiſt le ſens du Seigneur? Le ſens du Seigneur eſt le partage des Interpretes; & tous, dit le meſme Apoſtre, ne ſont pas Interpretes. Ce qui ſe peut voir clairement par vn exemple; Ie ſuppoſe vn Paſteur qui ſoit entaché de l'erreur des Monothelites, ou des Neſtoriens, ou des Donatiſtes, & qui preſche publiquement la pluralité de perſonnes, ou l'vnité de volonté en Ieſus-Chriſt, ou la nullité du Bapteſme adminiſtré par les Heretiques; le peuple cer-

tes ne pourra iamais reconnoiſtre que cét homme eſt dans l'erreur, quand il feüilleteroit toute l'Eſcriture, s'il n'eſt inſtruit d'autre part des ſentimens de l'Egliſe, & de la condamnation qu'elle a fait de ces hereſies. Du Moulin adiouſte quelque choſe à Eraſme en faueur du peuple : C'eſt la maladie de ce ſiecle, dit cét Heretique, auquel le peuple fait profeſſion de ſuiure ſans connoiſtre, & de croire ſon Egliſe, ſans ſçauoir ce que l'Egliſe doit croire, & ſe repoſe ſur la foy d'autruy, ſans ſçauoir la regle de Foy, qui eſt la parole de Dieu ; comme ſi ceux qui nous conduiſent deuoient eſtre nos garants au iugement de Dieu ; comme ſi c'eſtoit vne vertu de croire en Dieu par procureur ; comme ſi on ne pouuoit pas auſſi abuſer de la predication ; comme s'il n'eſtoit pas permis aux enfans de lire le teſtament de leur pere ; comme s'il n'y auoit pas d'iniuſtice à leur oſter le pain qui eſt neceſſaire pour la vie.

Du Moulin page 2. & 3. de ſa preface du Bouclier de la Foy.

Ie réponds briéuement, que la malice, l'ignorance & la calomnie partagent le contenu de ces obiections ; la malice, en ce qu'il conclud que le peuple ignore l'Eſcriture & la regle de Foy, qui eſt la parole de Dieu, parce qu'il ſuit aueuglément les Paſteurs, & qu'il écoute auec ſoûmiſſion la voix de l'Egliſe : au lieu de conclure que parce qu'il écoute la voix des Paſteurs, il n'eſt point ignorant de l'Eſcriture :

Digitized by Google

Car afin que le peuple ſçache l'Eſcriture, il n'eſt pas neceſſaire qu'il la liſe, il ſuffit qu'il l'entende : & les Heretiques meſme n'obligent-ils pas leurs ſectaires de ſe repoſer en ce rencontre ſur la foy des Miniſtres, n'eſtant permis à aucun particulier d'expliquer l'Eſcriture en vn autre ſens que celuy qui leur eſt preſché par des Miniſtres approuuez dans leurs Egliſes. Il eſt neceſſaire, dit leur Catechiſme, qu'outre l'Eſcriture ſaincte il y ait des Paſteurs, & qu'on les écoute, tellement que quiconque les mépriſe, & refuſe de les oüir, il reiette Ieſus-Chriſt.

Catech. Dimanche 45.

L'ignorance paroiſt en ce qu'il ſouſtient que les Paſteurs ne doiuent point eſtre garants de leurs oüailles au iugement de Dieu, contre ce que dit expreſſément ſainct Paul, qu'il faut obeïr aux Prelats, & leur eſtre ſuiets, parce qu'ils veillent comme deuans rendre compte des ames qui ſont ſous leur conduite ; & contre la parole meſme de Ieſus-Chriſt, couchée en ſainct Luc : Qui vous oit, il m'oit, & qui vous mépriſe, il me mépriſe. Et pour ce qui eſt de la predication, i'ay fait voir cy-deſſus qu'on n'en pouuoit pas tirer vne concluſion legitime pour la lecture de l'Eſcriture, dautant que la Foy vient de l'oüye, ſelon ſainct Paul, & que la Predication donne l'éclairciſſement des doutes que la lecture ſimple de l'Eſcriture fait naiſtre.

Heb. 13. v. 17. Obedite præpoſitis veſtris & ſubiacete eis : ipſi enim pernigilant, quaſi pro animabus veſtris rationem reddituri.

Luca 10. v. 16. Qui vos audit, me audit : & qui vos ſpernit me ſpernit.

Rom. 10. v. 17.

La calomnie enfin acheue ſes obiections, lors qu'il dit que l'Egliſe fait vne vertu de croire

en Dieu par procureur, qu'elle ne permet pas aux fidels de lire le teſtament de leurs peres, & qu'elle oſte à ſes enfans la nourriture qui eſt neceſſaire à leur entretien : Car l'Egliſe ne fait pas vne vertu de croire en Dieu par procureur, mais elle fait vne vertu de croire les veritez reuelées de Dieu, & propoſées par la bouche de l'Egliſe ; elle n'oſte pas aux enfans la connoiſſance du teſtament de leurs peres, mais elle le veut lire en leur preſence, afin que dans la rencontre des difficultez elle leur puiſſe expliquer les intentions du Teſtateur, & oſter ainſi tous les ſuiets de diuiſion, & toutes les cauſes qui pourroient troubler & rompre leur intelligence ; enfin elle ne defend pas le pain à ſes enfans, mais ſeulement l'vſage du couteau, de peur qu'ils ne ſe bleſſent.

CHAPITRE IV.

De quelques autres raiſons qui iuſtifient le procedé de l'Egliſe, & qui confirment la defenſe de la Bible au vulgaire.

Eccl. 3. Altiora te ne quæſieris, & fortiora te ne ſcrutatus fueris.

L'ESCRITVRE parlant aux ignorans & aux foibles, les aduertit de ne point rechercher les choſes qui les paſſent, & de ne point ſonder des matieres fortes, dautant qu'il ne leur eſt pas neceſſaire de voir les Myſteres que Dieu a voilé, ny de connoiſtre des ſecrets qu'il a caché aux yeux des hommes, & qu'il a enuelopé de tenebres. C'eſt ſur cét aduertiſſement que l'Egliſe a eſtably cette regle qui defend l'Eſcriture au vulgaire, pour empeſcher aux ignorans de porter temerairement leurs penſées où ils ne peuuent atteindre, & aux foibles de s'engager indiſcretement dans des forts, d'où ils ne peuuent ſortir qu'auec confuſion.

Et certes quelle apparence que les reuelations des Prophetes, & que les ſecrets les plus importans de la Religion deuiennent l'eſtude du vulgaire, qui n'eſt pas capable des moindres choſes? quelle apparence que les écrits des

Digitized by Google

Apoſtres, & les familieres communications de ces grands Hommes auec Dieu, ſoient expoſées à la curioſité de ces femmes vaines, dont parle l'Apoſtre, qui diſputent touſiours, & qui n'arriuent iamais à la connoiſſance de la verité: L'orgueil & la foibleſſe, qui ſont des vices naturels & des infirmitez hereditaires à ce ſexe, ſont des diſpoſitions bien éloignées de celles que l'Eſcriture demande : l'Eſcriture veut des ames ſoûmiſes & des eſprits qui ſe rendent à ſa parole ſans reſiſtance, & qui plient auec reſpect ſous la maieſté de ſes Myſteres. Et l'orgueil ſe donne droict de iuger de toutes les choſes, il ne veut ceder qu'à ſoy-meſme, & combat auec audace le témoignage de tous les aages, & le conſentement de tous les peuples. Mais c'eſt principalement dans les femmes, que la ſuperbe eſt inſupportable au fait de la Religion, où nous voyons que la pluſpart ne veüillent point ſuiure d'autre regle que la perſuaſion de leur eſprit, & font gloire de defendre meſme l'erreur auec opiniaſtreté. Elles croyent que ce n'eſt pas vne moindre laſcheté de quitter vne opinion aprés l'auoir embraſſée, que de rendre l'eſpée dans vn combat, & imitent la fureur de ces malheureux, qui font vne eſpece de generoſité de ſouffrir la mort plûtoſt que de demander la vie; ou diſons que comme elles croyent eſtre touſiours en poſſeſſion de la raiſon, elles ne ſont iamais en

Digitized by Google

eſtat d'écouter les raiſons des autres; & l'experience fait voir qu'il eſt plus facile de conuertir & de conuaincre le plus docte & le plus endurcy de tous les Miniſtres, que la plus foible & la plus ignorante de toutes les femmes. Que ſi elles ont moins d'opiniaſtreté, elles ont en recompenſe plus de foibleſſe & d'ignorance, qui ne leur permettent pas d'aller iuſques à la moüelle des choſes, ny d'approfondir iuſques à la découuerte de ce Threſor caché, ie veux dire de la verité : elles n'ont de la force que pour commencer le trauail, & non pas pour l'acheuer, & de la lumiere que ce qu'il en faut pour douter, & non pas pour ſe reſoudre. Ou, diſons que l'ignorance les rend curieuſes; la foibleſſe, inconſtantes; l'opiniâtreté, temeraires. L'ignorance leur donne l'enuie de connoiſtre, la foibleſſe les engage dans l'erreur, l'opiniâtreté les y retient & les y confirme. Et que peut donc produire dans la pluſpart des femmes (ſans que ie pretende aucunement parler de tant de femmes illuſtres en pieté, pleines de prudence & de lumiere, & qui poſſedent vne force Angelique dans le plus fragile de tous les ſexes) la lecture de la Bible, ſinon de l'obſtination & de l'endurciſſement dans celles qui ſont deſia entachées d'erreur, ou des ſcrupules, des doutes, & preſque touſiours vne inſupportable vanité dans les autres. On a veu de noſtre temps des eſprits de femmes aſſez éclairées tomber en demence

mence pour s'eſtre appliquées trop fortement à l'eſtude de la Bible. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique nous apprend qu'elles ont donné naiſſance ou cours à la pluſpart des hereſies, & que c'eſt dans les ruelles que l'on a commencé de former ces grandes querelles qui ont troublé toute l'Egliſe. Euitez, dit ſainct Paul à Timothée, ces hommes qui ont toutes les apparences de la pieté, ſans en auoir la vertu ; qui ſe gliſſent dans les maiſons, qui captiuent des femmes chargées de pechez, agitées de diuerſes affections, & de diuers deſirs, qui apprennent touſiours & qui ne connoiſſent iamais la verité : & c'eſt pourquoy le meſme Apoſtre ne veut pas qu'elles enſeignent, ny qu'elles diſputent, mais qu'elles apprennent auec toute ſoûmiſſion : & pour apprendre, il ne les enuoye pas à la Bible, mais à leurs maris. Eue diſputa auec le ſerpent, & dans cette diſpute ſa curioſité la perdit auſſi bien que ſa vanité : & aprés eſtre trompée, elle enſeigna Adam, & le deceut. C'eſt ce que font encore, dit ſainct Irenée, la pluſpart des femmes qui ſe meſlent d'enſeigner ce qu'elles n'ont iamais ſceu, pour parler aux termes de ſainct Hierôme. Et n'eſt-ce pas vne choſe honteuſe, adioûte ce Pere, de voir des hommes philoſopher & diſputer des Lettres ſainctes dans des compagnies de femmes ; & encore plus, de voir des femmes qui ont l'audace de ſe rendre maiſtreſſes & de vouloir enſeigner leurs maris ? Tertullien dit,

Paulus 2. ad Tim. cap. 3. Et captiuas ducunt mulierculas, oneratas peccatis, quæ ducuntur variis deſideriis, ſemper diſcentes, & nunquam ad ſcientiam veritatis peruenientes.

Vide Irenæum lib. 1. cap. 9.

Hier. ad Paulinum.

Digitized by Google

que c'eſt le propre des femmes heretiques de diſputer des choſes de la Foy & de debiter la ſcience.

Tertull. lib. de præſcript. cap. 41. Omnes tument, omnes ſcientiam pollicentur, ipſæ mulieres hæreticæ audent docere, contendere.

Ce qui fait voir combien l'Egliſe a eu raiſon d'eſtablir cette Loy, pour tenir en bride la curioſité & la ſuperbe, & pour preuenir les deſordres que l'ignorance & la foibleſſe peuuent cauſer dans la pluſpart des eſprits, dautant que comme remarque le Concile de Sens, le vulgaire ne iuge des choſes que ſelon les premieres impreſſions qu'il en a receu, & ne reconnoiſt point d'autre iuge que ſon caprice. C'eſt vne neceſſité à celuy qui plaiſt à la multitude, de déplaire aux ſages, dit Plutarque, parce qu'il ſe porte touſiours aux extremitez. Et Platon: Ce n'eſt pas recourir à des Maiſtres approuuez que de recourir au vulgaire. Dans le peuple, dit Ciceron, il n'y a ny conſeil, ny raiſon, ny diſcernement, ny diligence, & les ſages ont touſiours eſtimé que ſes actions eſtoient à ſouffrir, & non pas à loüer. Tite Liue adiouſte, que la multitude ou ſert auec baſſeſſe, ou domine auec inſolence. Euitez, dit Seneque, & tenez pour ſuſpect tout ce qui agrée au peuple; & ſi vous me demandez ce que vous auez plus à fuir, ie vous diray en vn mot que c'eſt la foule du monde: Il faut bien prendre garde de ne point permettre au peuple l'entrée du Sanctuaire, ny de luy donner authorité ſur les choſes ſacrées: † car n'ayant pas aſſez de force ny de capacité pour

Plutarchus de educandis liberis. Qui multitudini placet, is ſapientibus diſpliceat neceſſe eſt.

Plato in Alcib. Non ad probatos refugis præceptores, cùm ad vulgus refugis.

Cicero pro Planc. In vulgo non eſt conſilium, non ratio, non diſcrimen, non diligentia; ſapientéſque ea quæ populus feciſſet, ſemper ferenda, non ſemper laudanda dixerunt.

Liu. dec. 3. lib. 4. Multitudo aut ſeruit humiliter, aut ſuperbè dominatur.

Seneca epiſt. 8. Vitate quæcumque vulgo placent.

Epiſt. 7 Quid tibi vitandum præcipuè exiſtimem quæris? turbam.

† *Monſieur de Montagne dans l'Apologie de Raimon de Sebonde.*

iuger des choſes par elles meſmes, il ſe laiſſe emporter aux apparences; & aprés qu'on luy a mis en main la hardieſſe d'éplucher les veritez qu'il auoit en veneration, comme ſont celles de la Foy, il ſe donne la liberté d'en iuger auec vn empire abſolu, & ne reconnoiſt plus d'autre authorité que la ſienne, & ſecoüant comme vn ioug tyrannique toutes les impreſſions qu'il auoit receuës par l'authorité des Loix, & ſous le credit de l'Antiquité, il ne veut plus rien receuoir que ce qui eſt arreſté par ſon conſeil, & conforme à ſes inclinations. C'eſt vne choſe eſtrange que le iugement des hommes en matiere de Foy & de Religion; il y en a qui font accroire au monde qu'ils croyent, ce qu'ils ne croyent pas, mais la plus grande partie ſe le fait accroire à ſoy-meſme; parce qu'il y en a peu qui ſçachent ce que c'eſt que croire. Si vous oſtez l'obeïſſance & la ſoûmiſſion de la Foy, vous en oſtez tout le merite, mais pluſtoſt vous en détruiſez la nature. Il n'y a rien qui tienne la Foy pure parmy le peuple, que la ſimplicité & l'obeïſſance. Faites-le ſortir hors de ces bornes, vous luy ouurez les portes du libertinage & de l'erreur: cette ſimplicité & cette ſoûmiſſion ſont neceſſaires à l'empire de la Religion & au repos des conſciences. La premiere Loy que Dieu donna à l'homme, ce fut vne Loy d'obeïſſance, comme la premiere penſée que luy inſpira le Demon, ce fut vn deſir de ſçauoir.

La curioſité eſt vn mal originel en l'homme; le deſir de la ſcience eſt la ſource de tous ſes malheurs; l'orgueil eſt la cauſe de ſa ruine, c'eſt ſa perte, c'eſt la voye qui le mene à l'erreur, & qui luy fait quitter les voyes communes pour remuer des nouueautez, & pour ſuiure des routes écartées où il ne peut éuiter le precipice. Auſſi la premiere choſe que fait la Foy, c'eſt d'aueugler comme ſi elle tiroit ſon credit de noſtre foibleſſe, & qu'elle ne puſt s'affermir que ſur noſtre infirmité: la Foy n'eſt pas vn acqueſt de l'homme, mais vn preſent de Dieu; ce n'eſt pas par la force du raiſonnement que nous auons receu la Religion, mais par vne authorité ſouueraine, & par vn commandement eſtranger; la foibleſſe de noſtre iugement nous y aide plus que la force; & vous diriez que les hommes n'y voyent clair que lors qu'ils ſont rendus tout à fait aueugles. Ie puis icy appliquer ce trait de Socrate, que la meilleure doctrine eſt celle qui eſt la plus humble & la plus naïfue, & que la ſimplicité eſt la veritable ſageſſe. Et pourquoy donc vouloir oſter du vulgaire cette obeïſſance ſalutaire & cette ſimplicité, qui ſont les gardiennes de ſa foy & de ſon innocence, & les barrieres qui le retiennent dans ſon deuoir? Pourquoy vouloir enfler ſon courage? Pourquoy luy inſpirer le deſir de la ſcience, comme autrefois fit le Demon à Adam? Pourquoy luy exciter la curioſité de voir? Pourquoy luy ou-

urir le Liure des Escritures? Pourquoy luy donner l'audace de iuger des choses diuines, & de censurer les veritez de la Religion? C'est mal connoistre la legereté de son humeur, & les mauuaises inclinations de son naturel, que de luy lascher la bride & de luy faire franchir sa carriere: on ne sçauroit le tenir assez de court, il luy faut compter tous ses pas & regler toutes ses démarches, il luy faut prescrire la connoissance de son deuoir, sans la laisser à son iugement, & sans luy donner la liberté de se faire des loix à sa fantaisie; il luy faut lier les mains & bander les yeux; encore voit-on que par sa volubilité & par son inconstance il échappe à toutes ses liaisons, & qu'il y a toutes les peines du monde à arrester vn nœud pour l'estreindre. On voit peu d'ames reglées & d'esprits forts, à qui on se puisse fier de leur propre conduite, & qui puissent auec moderation & sans temerité donner vne entiere liberté à leurs iugemens. Hé! que sera-ce donc du peuple, s'il n'y a rien de si reserué, où il ne puisse interposer son authorité, si les choses les plus sacrées sont abandonnées à sa discretion, & s'il a entre ses mains les diuins Mysteres & les Escritures saincte? Helas que d'abus! que de folies! que de foiblesses! ses passions, ses interests, son ignorance, sa temerité, qui ont coustume d'alterer ses iugemens, feront de la Religion, vn chaos & vn labyrinthe d'erreurs. N'est-

il donc pas plus à propos de le mettre en tutelle, de luy donner des Maiſtres & des Precepteurs qui le conduiſent & qui le releuent de ſes defauts, de le tenir aſſuietty ſous la puiſſance imperieuſe de la verité, qui n'eſtant qu'vne, ne peut ſouffrir les extrauagances contraires & preſque infinies de la foule & de la multitude? La Religion qui eſt vne Loy diuine aura-t'elle moins d'authorité ſur les eſprits, que celles de la Politique humaine: & comme il ſuffit de publier aux peuples les ordonnances des Princes par la bouche des Heros, auec vne ſouueraineté qui commande ſans perſuader, afin d'obliger les peuples à les receuoir; pourquoy ne ſuffira-t'il pas d'intimer aux peuples les volontez de Dieu par la bouche des Paſteurs, pour leur impoſer la neceſſité de les ſuiure? Tous les arts & toutes les ſciences ſe reçoiuent ſans contredit, ſur le recit & le rapport des autres, & le commerce de noſtre vie ne s'entretient que par vne ſemblable deference; on fie ſa ſanté au regime d'vn Medecin; on s'embarque ſur la mer ſous la conduite d'vn Pilote; on ſuit aueuglément les ordres d'vn Capitaine; on conſulte des Auocats pour ſes affaires: Et pourquoy le peuple dans des matieres où il eſt aueugle, fera-t'il difficulté de ſe ſoûmettre à vn Paſteur, pour receuoir les enſeignemens & les lumieres qu'il ne peut pas auoir de luy-meſme? Ce qui a fait conclure à ſainct Auguſtin que la ſim-

Digitized by Google

plicité eſtoit entierement neceſſaire aux perſonnes qui n'ayans ny la ſcience ny la ſubtilité d'eſprit, ny le loiſir meſme de s'employer à la conſideration profonde des Myſteres de la Foy, ſont obligées de ſe rapporter à ceux que Dieu leur a donné pour les conduire : Ce n'eſt pas la viuacité de l'eſprit, dit ce Pere, mais la ſimplicité de la Foy qui aſſeure le reſte du vulgaire.

Aug. cont. Epiſt. fund. cap. 4. Cæteram quippe turbam non intelligendi viuacitas, ſed credendi ſimplicitas tutiſſimam facit.

Adiouſtez que depuis la corruption de la nature, l'homme a vne pante funeſte qui le precipite dans l'erreur & dans le peché, en ſorte qu'il ne peut éuiter la cheute, s'il n'eſt aſſiſté de lumiere & de force; & comme la plus grande partie du vulgaire eſt dépourueuë de cette connoiſſance & de cette force; de là arriue qu'elle fait ordinairement des mauuais choix, qu'elle s'attache aux opinions les plus extrauagantes, & que dans ſa foibleſſe elle doute au moindre rencontre, & s'embaraſſe dans des difficultez dont elle ne peut ſortir : par exemple, qu'vn homme du vulgaire, c'eſt à dire vn homme ignorant & foible, liſe ces paroles de ſainct Iean : Les paroles que ie vous dis, ſont eſprit & vie; c'eſt l'eſprit qui viuifie; la chair ne profite de rien : Il conclura auſſi-toſt auec vn ancien Heretique, que Ieſus-Chriſt n'a point pris vn veritable corps; car puiſque la chair ne profite de rien; que luy auroit ſeruy de prendre vne choſe vaine, & qui n'auroit eſté ny honorable pour luy, ny vtile pour les

Cap. 6.

Digitized by Google

hommes; ou auec les Nouateurs, que la chair de Ieſus-Chriſt n'eſt point dans l'Euchariſtie; ou que ſi elle y eſt, elle eſt inutile à l'ame, & ne luy apporte point de fruict, comme ont voulu quelques autres; Voilà l'erreur cauſé par l'ignorance, qui s'attache ſimplement à la lettre. S'il ne conclud point à l'erreur, il tombera dans le ſcrupule : Et comparant ces paroles auec les precedentes, où Ieſus-Chriſt dit, que celuy qui mangera ſa chair aura la vie eternelle, il s'embaraſſera dans l'explication de ces paſſages, & n'ayant point la force de les reſoudre, il demeurera ſuſpendu entre l'incredulité & la foy; & voilà le doute & le ſcrupule cauſé par la foibleſſe, qui ne s'attache pas fermement aux ſentimens de l'Egliſe, que ſainct Paul appelle la colomne de verité. Le doute eſt cauſé par la foibleſſe; parce qu'elle ne demeure pas ferme dans les témoignages euidents qui enſeignent nos Myſteres : Car comme diſent ſainct Cyrille & ſainct Hilaire, aprés ces paroles ſi claires & tant de fois repetées dans l'Eſcriture, Cecy eſt mon corps, il ne reſte plus à douter de la verité du corps & du ſang du fils de Dieu dans l'Euchariſtie. L'ignorance cauſe l'erreur, parce que manquant de lumiere, & ſuiuant l'inclination malheureuſe de la nature, elle panche touſiours du coſté des ſiniſtres interpretations; & cela ſe voit en ce paſſage : Car il faut eſtre tout à fait ignorant pour ne voir point

Cyrill. Hier. catech. 4. myſt. Cùm Chriſtus dicat, hoc eſt corpus meum; hic eſt ſanguis meus: quis inquam dubitet ac dicat non eſſe illius ſanguinem?

Hil. lib. 8. de Trin. De veritate carnis & ſanguinis non eſt relictus ambigendi locus.

point que noſtre Seigneur répond à la penſée des Capharnaïtes, qui ayans entendu que Ieſus-Chriſt leur donneroit ſa chair à manger, eſtonnez de la nouueauté de cette propoſition, ſe ſcandaliſerent, & s'imaginerent qu'il donneroit ſa chair à manger à la façon des autres viandes. Ce qui obligea le Fils de Dieu de leur dire que ces paroles contenoient eſprit & vie, & que ſon deſſein n'eſtoit pas de leur donner vne chair morte ou commune, mais vne chair animée & vnie au Verbe, & qui partant ſeroit vne ſource d'immortalité & de gloire. C'eſt ainſi que ſainct Auguſtin & ſainct Cyrille Alexandrin preſidant au nom de Celeſtin Pape, au Concile d'Epheſe troiſiéme general, expliquent ce paſſage conformément à la creance de l'Egliſe, & confondent l'ignorance & la foibleſſe. Ce qui fait voir qu'il n'eſt que trop vray, qu'il n'y a rien de plus facile à abuſer & à corrompre qu'vn eſprit ignorant & foible, ny de plus difficile à conuertir lors qu'il eſt tombé dans l'erreur; car il a bien vne pante qui de ſoy le precipite dans le mal & dans le menſonge, mais il n'en a point pour retourner dans le bien & dans la verité: il eſt ſemblable à ces Mariniers, qui pour deſcendre n'ont qu'à laiſſer aller leurs vaiſſeaux & les abandonner au courant de l'eau, mais qui ne peuuent remonter qu'à force de bras & de rames. L'homme dans ſon ignorance & dans ſa foibleſſe ſe porte au mal & à l'er-

reur ſans qu'on l'y ſollicite; mais quand il luy faut reuenir, c'eſt là où eſt le trauail & la peine: la nature eſt dans la defaillance, & il faut des ſecours eſtrangers pour la faire agir, il faut que Dieu s'en meſle, & que la grace fortifie ſa foibleſſe & la releue de ſon impuiſſance. Et ſi ces ſortes de perſonnes ont tant de pante à la cheute, & ſi elles ont tant de peine à ſe releuer, n'eſt-il pas de la prudence d'éloigner de leur chemin, les pierres qui peuuent faire leur achopement, & toutes les occaſions capables de les porter dans le ſcandale?

L'experience de tant d'ignorans qui ſe ſont perdus à l'occaſion de l'Eſcriture, eſt vne preuue tres-manifeſte de la verité que ie defends: & i'oſe dire que l'ignorance a fait plus d'Heretiques que la ſcience, voire meſme qu'elle eſt la ſeule ſource des hereſies. Manes n'eſtoit qu'vn ſimple eſclaue, & neantmoins il a eſté chef des Manicheens: Hebion eſtoit vn gueux, qui commença la ſecte fameuſe des Ebionites: Theodotus, chef des Melchiſedechiens, eſtoit vn Boucher: les Vaudois, appellez les pauures de Lion, eſtoient mendiants, comme leur autheur Iean Valdon n'eſtoit qu'vn idiot & vn gueux, qui s'eſtant fait écrire des liures remplis de paſſages de l'Eſcriture ſaincte, confuſément & ſans ordre, commença à preſcher & à faire l'office des Apoſtres. George Dauid, le plus dangereux de tous les Heretiques, fils d'vn Bateleur, & Vi-

Digitized by Google

trier de ſon métier, eut la hardieſſe de ſe faire appeller le Meſſie: Quintin autheur des libertins, eſtoit Tailleur. Caſſian dit, qu'il n'y a eu que la ſeule ignorãce qui ait donné lieu à l'erreur des Anthropomorphites: & Æneas Syluius témoigne que les Thaboriſtes ne tomberent dans leurs opinions ſi extrauagantes & ſi groſſieres, que parce qu'ils liſoient impunément la Bible en langue vulgaire: & la raiſon s'accorde en cecy auec l'experience, n'y ayant rien qui diſpoſe dauantage à l'hereſie que l'ignorance: le menſonge eſt l'ouurage des tenebres, comme la verité eſt celuy de la lumiere; pour faire vne hereſie, il faut neceſſairement que l'ignorance precede, dautant que l'hereſie eſt vne erreur opiniâtre en la Foy; & l'erreur eſt vn égarement de la raiſon; & l'égarement ne procede que du defaut de connoiſſance & de lumiere; & le defaut de connoiſſance & de lumiere, cauſe les tenebres de l'ignorance: Si l'entendement connoiſſoit la verité, il ne l'abandonneroit iamais, ne pouuant pas combatre ny abandonner vne verité connuë; & n'abandonnant point la verité, il ne s'égareroit point; & ne s'égarant point, il ne tomberoit point dans l'erreur, & ne feroit point d'hereſie.

Caſſianus Collat. 10. cap. 2. & ſeq. Æneas Syluius lib. de Orig. Bohem.

Mais vous me direz que par vne raiſon contraire, l'Eſcriture ſaincte eſt neceſſaire aux ignorans & aux foibles, pour éclairer les vns, & pour fortifier les autres: Parce qu'ils ſont dedans les

tenebres, ils ont beſoin de lumiere qui les tire de l'obſcurité & de l'aueuglement; & parce qu'ils ſont dans le doute, ils ont beſoin de force pour affermir leur foy, & les confirmer dans leur creance: & où prendront-ils cette lumière & cette force, ſinon dans l'Eſcriture, qui eſt l'ouurage du Pere des lumieres, & la parole du Dieu tout puiſſant. Si on obiecte, dit vn Miniſtre, que ce n'eſt point aux ignorans à lire l'Eſcriture: Ie reſponds, que tout homme eſt ignorant en la Religion auant que de l'auoir leuë, & qu'on ne peut ſans impieté mettre vn ſçauoir en la Religion, auant & ſans l'Eſcriture; d'où il conclud que c'eſt vne neceſſité à tout le monde de lire l'Eſcriture, ſans qu'on en puiſſe exclure les ignorans & les foibles que par vne iniuſtice.

Du Moulin preface de ſon Bouclier, page 5.

Mais qui ne voit que cette concluſion eſt trop vniuerſelle pour eſtre veritable, & qu'elle s'eſtend bien plus loin que le principe d'où elle eſt tirée: Car qui doute que l'Eſcriture ne ſoit vtile & neceſſaire non ſeulement aux ignorans & aux foibles, mais encore à tous: Elle eſt neceſſaire aux ignorans pour les inſtruire, puiſque c'eſt le propre de l'Eſcriture d'enſeigner ſelon ſainct Paul; elle eſt neceſſaire aux foibles pour les fortifier, puiſque ſelon le meſme Apoſtre elle eſt la vertu de Dieu; elle eſt neceſſaire aux errans pour les redreſſer, puiſque ſes voyes ſont droites, pour parler auec le Pſalmi-

Digitized by Google

ſte ; elle eſt neceſſaire aux méchans & aux impies, pour les corriger & pour les reprendre, puiſque c'eſt vn glaiue à double tranchant qui diuiſe l'ame d'auec l'eſprit ; elle eſt neceſſaire aux tiedes pour les échauffer, puiſque c'eſt vn feu ; elle eſt neceſſaire aux malades, puiſque c'eſt vne medecine & vn ſouuerain remede contre tous les maux ; elle eſt enfin neceſſaire aux iuſtes, puiſqu'elle inſtruit l'homme de Dieu, & que c'eſt elle qui commence & qui acheue les Saincts. Il eſt donc vray que l'Eſcriture, c'eſt à dire, la parole inſpirée de Dieu eſt vtile & neceſſaire à tous. Et cette propoſition eſt de ſainct Paul & de tous les Peres.

Mais il n'eſt pas vray que la lecture de l'Eſcriture ſoit neceſſaire, ny meſme vtile à tous. Elle n'eſt pas neceſſaire à tous abſolument pour le ſalut : car auant que l'Euangile fuſt écrit, il ne laiſſoit pas d'y auoir des fidels & des saincts : Et ceux dont parle ſainct Irenée, qui croyoient ſans papier & ſans ancre, n'eſtoient pas pour cela hors d'eſperance du ſalut : de meſme que ces ſolitaires qui viuoient du temps de ſainct Auguſtin dans les deſerts ſans Eſcriture : & les aueugles, & la pluſpart du vulgaire qui ne ſçauent point lire, & qui ne connoiſſent pas meſme les characteres ny les lettres, ne ſont point exclus des pretentions de la gloire. *Irenæus lib. 3. cap. 4.*

Elle n'eſt pas encore vtile à tous : Les Iuifs liſent tous les iours l'Eſcriture, & cette le-

cture les endurcit au lieu de les conuertir : Les Heretiques liſent l'Eſcriture, mais ils la liſent pour leur perte : Les ignorans, dit ſainct Pierre, liſent les Epiſtres de ſainct Paul, mais à leur ruine & à leur dommage : Les impies la liſent, mais ils en tirent vn poiſon qui leur donne la mort. Et l'Egliſe a en veneration des Martyrs qui ont mieux aimé s'expoſer aux tourmens & aux geſnes, que de ietter le Sainct aux chiens, & de donner le liure des Euangiles à des Gentils. Mais vn Iuif, dites-vous, s'eſt conuerty en liſant le nouueau Teſtament ; mais mil Chreſtiens ſe ſont perdus à l'occaſion du nouueau Teſtament : l'vn eſt marqué dans l'Hiſtoire comme vne choſe rare ; l'autre s'y rencontre en mil endroits comme vne choſe commune & ordinaire. Il eſt donc vray que la lecture de l'Eſcriture n'eſt pas neceſſaire ny meſme vtile à tous ; & cette propoſition eſt appuyée ſur le témoignage de ſainct Pierre, & de tous les Peres.

Sur le fondement de ces deux propoſitions, l'Egliſe regle les pratiques & l'vſage qu'elle doit faire de l'Eſcriture. Et parce que la parole de Dieu eſt vtile à tous, elle la diſtribuë à tous ; & parce que la lecture de cette parole écrite n'eſt pas vtile ny neceſſaire à tous, elle ne la permet pas à tous. Le premier vſage eſt vn acte de iuſtice ; le ſecond eſt vn acte de prudence ; donner à ſes enfans le pain qui eſt neceſſaire pour

Digitized by Google

les nourrir, c'eſt iuſtice; ne leur permettre pas de manier le couteau qui les peut bleſſer, c'eſt prudence; & ces deux pratiques ſont enſeignées par ſainct Paul. Il commande à Timothée d'inſtruire les peuples que Dieu a mis ſous ſa conduite, & pour cela il luy conſeille de lire l'Eſcriture qui eſt vtile pour enſeigner: & au contraire il recommande au meſme Timothée de ne confier les choſes qu'il auoit appris de luy, qu'à des hommes fidels & qui en ſeroient capables; & ſi le meſme Apoſtre compare l'Eſcriture à vn glaiue, & reconnoiſt qu'elle tuë, ne ſera-t'il pas d'auis de l'oſter des mains de celuy à qui elle peut nuire?

2. *Timoth.* 2. Quæ audiſti à me per multos teſtes, hæc commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt & alios docere.

Mais ie demande à ces ſortes de perſonnes qui ſe plaignent de la conduite de l'Egliſe, & qui accuſent ſon procedé de rigueur & d'iniuſtice, qu'ils choiſiſſent vn homme dans la foule du peuple tel qu'il ſoit: & ie leur dis; Ou cét homme a aſſez de foy, de pieté & de connoiſſance des veritez de la Religion, pour pouuoir lire ſans danger de ſon ſalut & ſans naufrage de ſa foy, tous les liures ſacrez de l'Eſcriture: Ou cét homme n'a pas les conditions que tous les Peres eſtiment neceſſaires pour ſe garantir de la cheute: Car il eſt certain qu'il y a des abyſmes dans l'Eſcriture, il eſt certain que toutes les veritez n'y ſont pas euidentes; il eſt certain qu'il y a des pierres d'achopement, que l'on ne peut éuiter à moins d'vne grande

prudencé, d'vne profonde humilité, d'vne ferme foy, & d'vne parfaite connoiſſance. Si cét homme a aſſez de qualitez pour faire croire qu'il peut ſans danger lire l'Eſcriture; que fait l'Egliſe à ſon égard? elle ne luy defend point cette lecture, elle n'exige de luy qu'vn peu de ſoûmiſſion; & ne ſçachant pas ſon merite elle luy en demande la connoiſſance: car aprés cette ſoûmiſſion & cette connoiſſance, l'Egliſe ne luy refuſera iamais la permiſſion & la licence de faire cette lecture, veu qu'elle commande aux Eueſques & aux Inquiſiteurs de l'accorder à ceux qui en peuuent receuoir de l'vtilité, & en tirer vn accroiſſement de pieté & de foy: & ſi cét homme ne veut pas rendre cette ſoûmiſſion à l'Egliſe, il n'a donc pas l'humilité; & s'il n'a pas l'humilité, il n'a pas la diſpoſition principale, & que les Peres ont touſiours iugé neceſſaire pour l'eſtude & la lecture de l'Eſcriture; s'il ne veut pas ſe ſoûmettre en cecy à l'ordonnance de l'Egliſe, comment ſe ſoûmettra-t'il dans les difficultez qui ſe rencontreront, aux interpretations de la meſme Egliſe? Mais ſi cét homme eſt ignorant, s'il eſt foible, s'il eſt temeraire, s'il eſt preſomptueux dans ſes penſées, s'il eſt ialoux & amateur de ſes ſentimens, s'il eſt infirme dans la pieté & dans la foy, s'il eſt leger de creance, s'il ne ſçait quel party il doit embraſſer, s'il panche deſia du coſté de l'erreur, s'il eſt ſuiet aux doutes, & s'il s'em-

s'embaraſſe facilement dans les ſcrupules, enfin s'il y a pour luy peril & danger de cheute & de naufrage, que fait l'Egliſe à ſon égard? Elle luy defend expreſſément de lire l'Eſcriture; & en luy defendant, elle empeſche qu'il ne s'expoſe au peril, & qu'il ne s'engage dans l'erreur & dans le precipice? & cette defenſe eſt vn effect de la prudence qui regle toutes ſes actions, ou plûtoſt de l'eſprit qui preſide à ſa conduite.

Il ne faut donc pas auancer que les ignorans doiuent lire l'Eſcriture pour s'inſtruire, auſſi bien que les foibles pour ſe fortifier, puiſqu'il eſt vray ſelon le ſentiment du Concile de Sens, que l'ignorance & la foibleſſe s'égarent facilement & ſuiuent pluſtoſt les lumieres ſombres & douteuſes, que celles qui ſont euidentes & aſſeurées: & les témoignages de ceux qui ont la conduite des ames, nous apprennent combien de cheutes cauſe cette pierre, & combien de playes ce glaiue fait dans les parties foibles & infirmes de l'Egliſe. I'ay veu des Paſteurs, gens de merite & de ſçauoir, ſe plaindre d'auoir plus de peine à conduire deux ou trois ignorans qui liſoient la Bible, que le reſte de leur paroiſſe; dautant que, comme remarque fort bien ſainct Hierôme, cette lecture les rend inſolens; elle leur oſte la ſoûmiſſion qu'ils doiuent à la parole de leurs Paſteurs, & le reſpect qu'ils ſont obligez de rendre à leur miniſtere; elle leur donne la hardieſſe de cenſurer & de

Hier. ad Paul. & in cap. 11. Danielis.

reprendre leur vie & leur doctrine ; enfin elle les porte dans le mépris de l'Egliſe & de la Foy.

Luth. in Sympoſiaſit. Luther meſme qui auoit donné cours à cette licence dans l'Allemagne, s'en repentit par aprés, voyant les deſordres que cela apporta dans les eſprits, & il ſe plaint que cette licence auoit mis la confuſion par tout, & qu'il n'y auoit point d'ignorant qui ne creuſt eſtre auſſi verſé en l'Eſcriture que le plus conſommé de tous les Miniſtres.

Adiouſtez que comme vn corps malade & indiſpoſé eſt tres-ſuſceptible d'vn air contagieux, auſſi qu'vn eſprit foible & infirme eſt tres-ſuſceptible d'vne fauſſe doctrine : & ordinairement il ne s'attache pas tant à ce qui le peut edifier, comme à ce qui le peut corrompre : d'où vient que la pluſpart du vulgaire reçoit facilement les interpretations heretiques, & comme ſi elle ne cherchoit que ſa perte, elle s'arreſte ordinairement aux paſſages plus obſcurs qui peuuent embaraſſer ſa Foy, & rarement à ceux qui enſeignent & qui confirment les veritez Catholiques. C'eſt la couſtume du

R. Moyſes Ægypt. lib. 1. & 3. duct. dubit. vulgaire, dit Rabbi Moyſe, d'expliquer l'Eſcriture ſelon ſes penſées, & non pas ſelon la penſée de celuy qui l'a inſpirée, ny des Prophetes

Conc. Sen. dict. 4. qui l'ont écrite. Et le Concile de Sens témoigne que le peuple dans ſon ignorance a la temerité de ſoûmettre l'Eſcriture à ſes ſentimens, & de l'interpreter ſelon la paſſion qui l'agite, ou l'o-

Digitized by Google

pinion dont il eſt preuenu. Auſſi voyons-nous que tous les Heretiques n'ont corrompu les peuples, & n'ont donné cours à leurs erreurs, qu'en portant la Bible ouuerte par le monde, & qu'en abandonnant aux troupes l'Eſcriture ſaincte.

Ce n'eſt pas que l'Eſcriture authoriſe l'erreur, car la verité ne peut eſtre d'intelligence auec le menſonge: mais c'eſt que l'Eſcriture eſtant obſcure, & le peuple eſtant ignorant, l'Eſcriture pouuant ſouffrir de fauſſes interpretations, & le peuple eſtant ſuſceptible de fauſſes impreſſions, & principalement de celles qui fauoriſent le party de la chair & des ſens; il arriue que de cette obſcurité & de cette ignorance naiſt l'abus & la profanation de l'Eſcriture, & la perte & la corruption de tout vn peuple: Adiouſtez que Dieu permet ſouuent cela par vn iuſte iugement pour punir ſon inſolence & ſa temerité, parce qu'il ne luy appartient point de mettre la main à l'arche, ny de toucher aux choſes ſainctes. Et c'eſt ce qui a obligé l'Egliſe d'eſtablir cette regle pour pouruoir à l'ignorance & à la foibleſſe des peuples, & tout enſemble pour confondre les deſſeins, & pour arreſter la malice de ſes ennemis. Iuſtin rapporte que les Chefs de Carthage craignans qu'il ne ſe formaſt quelque trahiſon chez eux, & que les Grecs n'euſſent intelligence auec leurs citoyens, defendirent expreſſément que perſonne n'euſt à *Iuſt. lib. 20. ſub finem.*

apprendre la langue Grecque, afin qu'on ne pûſt ny écrire aux Grecs, ny leur parler ſans interprete & ſans témoin. Il ſemble que l'Egliſe ait fait quelque choſe de ſemblable en defendant de lire la Bible en langue vulgaire, ou parce que les Bibles des Heretiques qui ſont corrompuës & alterées en vne infinité d'endroits, eſtant écrites & ayant cours en langue vulgaire, elle empeſche que le peuple qui eſt ignorant ne ſoit trompé dans les principes du ſalut, & dans le fondement & la regle de ſa creance: ou parce que la couſtume des Nouateurs eſtant de debatre & de diſputer continuellement de l'Eſcriture, & de la corrompre par de fauſſes & de peruerſes interpretations; elle oſte au peuple tout ſuiet & toute occaſion d'auoir commerce auec les Heretiques, & elle oſte aux Heretiques le moyen d'abuſer de la ſimplicité du peuple: ou enfin parce que connoiſſant la malice & l'aſtuce de ſes aduerſaires, qui ſe couurent des apparences de la verité, dit ſainct Paul, & qui ébloüiſſent les yeux par vn faux éclat de zele & de charité; & ſçachant d'autre part que le vulgaire n'eſt point capable de ſe defendre de leurs embuſches, ny d'éluder leurs artifices, elle n'a pas voulu qu'il pûſt preſter l'oreille ny parler à ces ennemis déguiſez, qui portent vn cœur de lion ſous vne face humaine, ou pour le moins qu'il leur pûſt parler ſans interprete, & qu'en preſence de ceux qui connoiſ-

Digitized by Google

ſent leurs ruſes, & qui faiſans l'office de Paſteurs ont en partage la ſcience & l'authorité pour repouſſer ces loups rauiſſans du bercail de Ieſus-Chriſt: & n'eſt-ce pas vne action de prudence, d'obliger vn peuple innocent & deſarmé, lors qu'il eſt ſurpris, de ſe renger auprés de ſes Chefs, qui ont les armes en main pour le defendre? & la nature nous en fournit l'exemple dans l'inſtinct qu'elle donne aux brebis ſimples & craintiues d'elles-meſmes, lors qu'elles ſe trouuent pourſuiuies, de recourir à leurs paſteurs, pour y trouuer de la protection & du ſecours.

Moyſe Egyptien apporte pluſieurs raiſons qui defendent au peuple de vaquer à l'eſtude de la ſageſſe, & qui ont obligé les Anciens de luy cacher les ſecrets de la Loy, que l'on peut parfaitement appliquer au ſuiet que ie traitte. La premiere, c'eſt l'obſcurité, la profondeur, la ſubtilité, la ſublimité des raiſons qui ſont renfermées dans la Loy & dans l'Eſcriture, & qui ont donné ſuiet à Salomon de s'écrier: que cette profondeur eſt haute & ſublime! qui la pourra trouuer, & qui me pourra dire, d'où la ſageſſe eſt puiſée, & quel eſt le lieu de ſon origine? Et voilà pourquoy les Sages l'ont comparée à des abyſmes, où celuy qui ſçait nager va peſcher les perles & les pierres precieuſes dans le fonds de la mer, & où vn autre au contraire, eſt enſeuely & ſubmergé dans les eaux: d'où il conclud qu'il n'eſt pas expedient à vn chacun *Lib. 1. & 3. Dud.*

de se ietter dans ces abysmes, ny de s'exposer à la nage qu'aprés vn long exercice.

La seconde cause, est l'incapacité & la foiblesse de l'esprit humain, qui se rencontre tres-imparfait & tres-defectueux dans la pluspart des hommes, soit à raison des organes qui sont mal disposez, soit pour les empeschemens exterieurs, soit parce qu'ils manquent de discipline & d'instruction; car pour acquerir la perfection, il est besoin de beaucoup de choses; & pour s'engager dans les doutes, il n'y a rien de plus facile, & tout nous y porte; c'est ce qui rend le nombre des Sages si rare & si petit: d'où il conclud qu'il est necessaire de connoistre ses forces, & de preparer son ame auant que de s'engager dans l'estude de la sagesse.

La troisiéme raison, est la multitude des antecedens & des consequens, dont la connoissance est necessaire pour l'éclaircissement des doutes, & principalement à celuy qui s'applique à l'estude de l'Escriture. L'Escriture est composée de diuerses pieces qui se rapportent, il y a vne liaison parfaite dans toutes ses parties; l'intelligence d'vn mot sert à l'explication d'vn autre; vn passage en éclaircit vn autre; vn Apostre est l'Interprete d'vn Prophete; l'ancien Testament ne peut estre entendu sans le nouueau; la Loy de Moyse & la Loy de Grace se communiquent vn lustre reciproque; ce sont des lumieres naissantes d'vn mesme principe, qui se fortifient

Digitized by Google

& qui redoublent leurs clartez lors qu'elles ſont meſlées enſemble. Dieu a commencé des traits, & s'eſt contenté d'ébaucher des Myſteres en vn endroit qu'il a acheuez dans vn autre; il a caché en vn lieu ce qu'il a manifeſté & monſtré à découuert par aprés. Il faut connoiſtre le ſtile & la façon de parler de l'Eſcriture, il en faut ſçauoir la charte, il faut entendre le langage des Prophetes, il faut confronter les paſſages pour ne point tomber dans le ſcãdale, ny dans l'incredulité à la rencontre des propoſitiõs qui ſemblent ſe contredire ou qui choquent en apparence la raiſon. Ie crois auoir ſuffiſamment monſtré dãs ma premiere partie, que la lecture ſimple de l'Eſcriture peut ſcandaliſer, qu'il y a des Myſteres qui ne ſe découurent qu'auec beaucoup de peine, & que ſon langage eſt bien difficile à entendre, ſans auoir beſoin d'adiouſter de nouuelles preuues, comme quand elle dit que trois iours s'eſtoient paſſez auant que le Soleil fuſt creé, qui eſt le Pere de la lumiere & des iours: que les fleuues du Nil & de l'Euphrate arrouſoient le iardin d'Edem, leſquels fleuues ſont à plus de mil lieuës l'vn de l'autre: que le ſerpent eſtoit le plus ruſé de tous les animaux, qu'il parloit & diſcouroit auec Adam, & qu'il fut condamné à ramper ſur ſon ventre, comme s'il euſt eu des pieds auant le peché du premier homme: que Dieu ſe promenoit à la fraiſcheur du vent aprés midy dans le Paradis terreſtre; que Samſon tua mil hommes

Gen. 1.

Gen. 3.

Iud. 15.

armez auec vne machoire d'aſne, & qu'vne ſource d'eau ſortit d'vne dent qui en auoit eſté arrachée: que Dieu interroge Sathan, & luy demande d'où il vient, qu'il raiſonne auec luy, & qu'il luy donne vne puiſſance ſur les biens & ſur la perſonne de Iob: qu'Elie qui auoit eſté enleué huit ans auant Ioram, luy écriuit vne lettre pour le reprendre de ſon gouuernement: que ſain & Michel auoit eu vne grande querelle auec le Diable pour le corps de Moyſe: qu'enfin Dieu a des pieds & des mains, qu'il marche, qu'il ſe repoſe, qu'il ſoit debout, qu'il ſoit aſſis, qu'il ſe couche, qu'il ſe leue, qu'il dorme, qu'il veille, qu'il monte, qu'il deſcende pour voir ce que les hommes font ſur la terre, & pour confondre leurs ouurages: & vne infinité de mots & de phraſes, dont le meſme Moyſe Egyptien a fait trois liures entiers, & dont l'intelligence ne s'acquiert qu'auec beaucoup de difficultez & de peines; d'où il conclud que celuy qui n'eſt pas verſé dans les principes, & qu'vn ſpeculateur ſans eſtude eſt ſemblable à vn homme qui court pour arriuer à vn lieu, & qui tombe au milieu de ſa courſe dans vn precipice dont il ne peut ſortir: & qu'on ne peut pretendre à la poſſeſſion de la ſageſſe, qu'aprés le trauail d'vne longue diſcipline.

Iob. 1.

In lib. Par.

In epiſt. S. Iud.

La quatriéme cauſe, c'eſt la complexion naturelle, dautant que le temperament eſt l'organe & l'inſtrument de l'ame, & les mœurs ſuiuent

uent ordinairement les inclinations & les humeurs : delà vient que l'eſtude de la Sageſſe & de l'Eſcriture ſaincte n'eſtant pas profane, comme celle de l'Arithmetique ou de la Phyſique, toutes ſortes de perſonnes ne ſont pas diſpoſées à en receuoir la doctrine, & n'ont pas l'aptitude de mœurs que demande ſa ſainctеté & ſa perfection, ſuiuant ce qui eſt écrit, que le ſot eſt l'abomination du Seigneur, & qu'il ne confie ſes ſecrets qu'aux iuſtes ; que le Seigneur eſt proche de ceux qui ont le cœur contrit ; que Dieu eſt grand & ſainct, & qu'il ne ſe repoſe que ſur l'humble & le pacifique : & pour cela il eſt dit dans le Talmud, que les commencemens des raiſons ne ſeront donnez qu'à vn homme de iugement, & les ſecrets de la Loy qu'à vn conſeiller & vn ſage : D'où il conclud que l'on ne doit point admettre à la connoiſſance de ces choſes le vulgaire & la multitude, qui n'eſt compoſée que de familles, que de femmes, que de perſonnes foibles, que d'eſprits ignorans & legers.

La cinquiéme raiſon qu'il apporte eſt tirée des negoces du monde, & des neceſſitez de la vie, de l'embaras des femmes & des enfans, du ſoin des familles, de l'amour des creatures, de la conuoitiſe des biens, de la laſcheté du cœur, de l'attache aux choſes ſenſibles, de la preoccupation des eſprits par l'vſage & la couſtume. Le moyen que les diſpoſitions neceſſaires à vne

ſi ſaincte lecture ſe rencontrent entieres dans des ames briſées par tant de ſecouſſes; qu'vn homme qui n'eſt pas à ſoy, & dont les paſſions & les affaires partagent toute la vie, trouue du temps pour des longues & des profondes ſpeculations; qu'vn eſprit preoccupé des abus du monde & des fauſſes idées de la vanité ſoit capable des enſeignemens de la ſageſſe & du deſabuſement des creatures; que parmy les troubles & les agitations de la vie, il ſoit en eſtat d'écouter Dieu auec tranquillité? D'où il conclud que c'eſt vne neceſſité de cacher les choſes ſacrées & myſterieuſes au vulgaire, & qu'il y a autant de raiſon de luy en defendre l'eſtude, que d'empeſcher vn enfant de manger des viandes qu'il ne peut digerer, & de porter des fardeaux qui ſont au deſſus de ſes forces.

De verbo Dei. Bellarmin adiouſte deux raiſons qui regardent les langues: Dautant, dit-il, que les langues vulgaires changent preſque dans tous les ſiecles, *Horat. de arte Poet.* comme a fort bien remarqué Horace, & comme l'experience nous fait voir; & partant il faudroit renouueller de temps en temps les verſions, & les accommoder à la pureté du langage qui auroit cours, ce qui ne ſe pourroit faire ſans grand peril & ſans beaucoup d'incommodité, veu qu'il ne ſe trouue pas touſiours des Interpretes capables de cette entrepriſe: & ainſi beaucoup de fautes ſe glifferoient, auſquelles meſme par ſucceſſion de temps on.

Digitized by Google

ne pourroit apporter de remede, veu que ny les Papes ny les Conciles ne pourroient pas iuger du changement de toutes ces langues : & il fait voir par là qu'il eſt plus à propos d'vſer de l'Eſcriture, ſoit en public ſoit en particulier, en vne langue qui ne ſoit point variable ny ſuiette au changement, comme ſont les langues Hebraïque, Grecque, & Latine. L'autre eſt, que la maieſté de l'Eſcriture & de l'Office diuin demande vne langue plus graue & plus venerable que non pas celles qui ſont communes & familieres au peuple, veu principalement qu'il y a beaucoup de ſecrets dans les Myſteres ſaincts qui veulent eſtre cachez au vulgaire, ſelon le témoignage & la penſée de ſainct Denis, d'Origene, de ſainct Baſile, de ſainct Chryſoſtome, de ſainct Gregoire, & des autres.

Dion. cap. 1. & vlt. Hier. Eccl. Orig. Hom. 19. num. Baſilius de Spiritu ſancto cap. 27. Chryſ. hom. 24. in Matth. Greg. lib. 4. Dial. cap. 56.

Il reſte vne difficulté à reſoudre pour vn entier éclairciſſement de cette regle, à ſçauoir : Pourquoy l'Egliſe n'a defendu la lecture de la Bible qu'en langue vulgaire, & pourquoy elle l'a permiſe indifferemment en langue Grecque ou Latine : comme ſi vn homme auoit plus de prudence & de capacité pour entendre & pour parler ces langues, comme ſi cela le rendoit ou plus ferme dans la Foy, ou plus intelligent dans l'Eſcriture ; ou bien comme ſi cette lecture ne pouuoit eſtre preiudiciable ny perilleuſe aux ſçauans & aux doctes, auſſi bien qu'aux ignorans & aux foibles ; veu qu'ordinairement ils

Digitized by Google

ont plus de vanité & moins de soûmission que les autres. Et on ne peut douter que la plus part de ceux que l'interest ou la malice ont ietté dans la reuolte, & qui ont formé des partis contre l'Eglise, n'ayent esté gens d'esprit & de sçauoir, qui ont sceu corrompre auec plus d'adresse l'Escriture, & la faire seruir sous de plus belles apparences à l'establissement de l'erreur, & à la defense du mensonge.

Ie réponds en premier lieu, que l'vsage de ces langues met vn homme hors de la foule du peuple, & suppose en luy quelque teinture de lettres, & quelques connoissances qui luy donnent vne grande entrée à la lecture & à l'intelligence de l'Escriture, & qui luy ayant formé le iugement, font qu'il ne se rend pas si facilement aux premieres difficultez, & qu'il n'est pas si susceptible des premieres impressions; la lecture des liures profanes luy apprend qu'il faut peiner pour entrer dans le sens d'vn Autheur tel qu'il soit, & que le plus facile demande en beaucoup d'endroits du iugement & de l'application d'esprit: quand il n'auroit leu que le moindre Orateur, il sçait ce que c'est qu'vne figure; que souuent on louë ce que l'on veut blâmer, & qu'on prouue ce que l'on veut détruire; comme au contraire on blâme ce qu'on a dessein de loüer, & on affoiblit en apparence le party que l'on a entrepris de defendre; en sorte que le sens qui apparoist n'est pas touſiours celuy

de l'Autheur: & la connoiſſance de ces ruſes & de ces artifices luy donne beaucoup d'auantage pour ne point ſe laiſſer ſurprendre dans la lecture des Liures ſaincts. Et voilà pourquoy l'Egliſe a regardé dans cette defenſe principalement ceux qu'elle iugeoit probablement eſtre plus proches du danger, & auoir plus de pante pour s'engager dans l'erreur. Elle a fait comme vn Chef de guerre, qui fait defenſe à la Bourgeoiſie de prendre les armes, & de ſe meſler auec la milice, lors qu'il fait vne ſortie, ou qu'il veut rendre vn combat, ſçachant par experience combien il eſt facile d'enfoncer vn peuple qui n'eſt point aguerry, & de mettre en deſordre des troupes qui n'ont point de diſcipline; cela n'empeſche pas toutefois qu'il ne ſe rencontre des hommes de cœur & de main dans la Bourgeoiſie que l'on excepte de la defenſe, quand on en connoiſt le merite & la valeur.

Ie réponds en ſecond lieu, ſuiuant ce que i'ay fait voir cy-deſſus, que comme les Heretiques ſe ſeruent ordinairement de verſions vulgaires & corrompuës, & qu'ils les ſement par tout, ayans la malice de ſupprimer ſouuent le lieu de l'impreſſion; il eſt bien difficile à ceux qui n'ont point l'vſage du Grec ou du Latin, de faire le diſcernement de leurs Bibles, & d'en connoiſtre la corruption; au lieu que les autres qui ont la connoiſſance de ces langues ne peuuent eſtre trompez en ce rencontre: car, ou ils

liſent l'Eſcriture dans ſa langue originaire, ou pour le moins ils vſent de la verſion Latine, qui eſt vulgate & qui eſt receuë generalement de toute l'Egliſe, ou s'ils liſent des Bibles Heretiques, il leur eſt tres-facile d'en remarquer les defauts & les manquemens, par le rapport qu'ils en peuuent faire auec le Grec ou la verſion commune.

Du Vallius tract. de Fide art. vlt. Vbi iura generaliter loquuntur, non eſt noſtrum ea reſtringere, præſertim cùm generaliter ea obſeruando, nihil contra Legiſlatoris mentem ſequatur.

3. Ie réponds auec vn Docteur moderne, qui dit: que quand les Droicts parlent generalement & vniuerſellement, il n'eſt pas permis d'y apporter de reſtriction, principalement quand de leur obſeruation il ne ſuit rien contre la penſée & l'intention du Legiſlateur. Le Droict ſur lequel eſt fondé cette regle, eſt vn droict naturel & diuin, qui conſiſte à fuir le peril & à ne point s'expoſer auec temerité au danger de l'erreur & de la cheute, puiſqu'il eſt vray que l'intention de l'Egliſe n'eſt que d'empeſcher les fidels de receuoir du detriment de cette lecture: & ce droict naturel & diuin qui conſiſte à fuir le peril, ne regarde pas ſeulement ceux qui ignorent le Grec & le Latin, mais generalement tous les hommes. Et partant encore qu'vn homme ſçache le Grec & le Latin, & qu'il poſſede meſme toutes les langues, s'il eſt d'autre part infirme & leger dans la Foy, s'il eſt ignorant, s'il n'a point de prudence, s'il ſe laiſſe aller à toutes ſortes de vents, & s'il embraſſe

[illegible]remment toutes ſortes d'interpretations,

la
indiſ-

il n'eſt point excepté de cette regle; & la lecture de la Bible luy eſt defenduë, parce qu'il eſt obligé par les Loix de Dieu & de la nature, ſur leſquelles cette defenſe eſt appuyée, de fuir & d'éuiter ce qui peut apporter preiudice à ſon ſalut. Si vous me dites que les Doctes ſe peuuent perdre auſſi bien que les autres. Ie réponds que la ſcience ne tend point de ſoy à l'erreur ny au menſonge, & qu'elle n'a au contraire pour but que la verité; & s'il arriue quelquefois que des ſçauans ſe perdent & s'engagent dans des hereſies, la ſcience n'eſt pas le principe de leur cheute, mais la malice ou l'intereſt : rarement la ſcience commence-t'elle vne hereſie; elle l'éleue & la nourrit, mais elle ne luy donne point la naiſſance. Iamais Caluin ne ſe ſeroit détaché de l'obeïſſance de l'Egliſe, & n'auroit ſecoüé le ioug de la Religion s'il n'euſt eſté que ſçauant, & s'il n'euſt point eſté vindicatif & intereſſé : on ne voit point de perſonnes ayants tant ſoit peu de ſens & de lumiere pardeſſus le commun, qui quittent la Religion Catholique & qui ſe rangent du party de l'Hereſie par vn principe de connoiſſance & de conuiction; & ſi quelques malheureux ſortent des Cloiſtres pour ſe refugier dans cette infame Babylone, l'experience nous apprend, & la confeſſion qu'ils en font quand ils viennent à reconnoiſtre leurs fautes, que la ſenſualité & l'amour de la chair eſt la ſource de leur rebellion & de leur reuolte, &

qu'ils ont trahy les sentimens & les lumieres de leur esprit, lors qu'ils se sont abandonnez à ces desordres. Ils traittent la science comme vne criminelle, ils luy donnent la gesne, ils la pressent, ils la forcent de dire le mensonge, & ils l'employent dans les preſches, à la publication & à la defense de l'erreur: comme vn homme innocent que l'on force par la violence de la douleur de mentir. Mais parce que cette science conserue vne secrette inclination pour la verité, elle desauouë interieurement ce qu'elle est contrainte de professer au dehors ; c'est vne lumiere qui tourmente continuellement ces malheureux Apostats, & qui leur reproche sans cesse l'horreur de leur crime. Mais il n'en est pas de mesme de l'ignorance, qui dans la corruption de la nature a vne pante qui la precipite dans l'erreur: car l'ignorance est vn defaut de connoissance & de lumiere: & qu'y a-t'il rien de plus facile à vn homme qui ne sçait pas vn chemin, que de s'égarer ; ou à celuy qui marche dans les tenebres, que de faire des cheutes? Et l'experience nous fait voir que pour vn homme sçauant qui se perd, des millions d'ignorans tombent dans le precipice ; & qu'il en est des peuples comme des troupeaux qui courent auec empressement à la mort, parce que les vns & les autres marchent sans discernement & sans connoissance.

Digitized by Google

CHAPITRE DERNIER.

De l'accord & du consentement de l'Eglise presente auec la primitiue, & des Docteurs modernes auec les anciens Peres sur la matiere presente.

Où la defense de la Bible au vulgaire est confirmée par les Bulles des Papes, par les constitutions des Conciles, par les conclusions des plus celebres Facultez du monde, par le sentiment commun des plus illustres Escriuains des derniers siecles, & des principaux defenseurs de la Foy, Cardinaux, Eueſques, Professeurs, Interpretes, & de tous ceux qui ont paru auec plus d'éclat & de renom depuis la naissance de l'heresie.

IE ne songeois qu'à finir cét ouurage, & quoy que ie le puſſe estendre bien plus loing, & l'amplifier des témoignages & des preuues qu'il peut tirer des écrits & de l'authorité de la plus saine partie des sçauants de ce siecle; i'auois desia quitté la plume & borné mon entrepriſe, & i'esti-

mois qu'il eſtoit ſuperflu de donner de nouuelles approbations à vne pratique auſſi vieille que l'Eſcriture, & auſſi ancienne que Moyſe, & qui a pour ſoy le ſuffrage des temps & le conſentement de tous les Sages de l'antiquité: Il me ſembloit l'auoir miſe entierement à couuert ſous vne protection ſi puiſſante, & que ſous vn aſile ſi fauorable, il n'y auoit plus rien ny à deſirer pour elle, ny à craindre pour moy; & principalement ſi vous adiouſtez au credit de l'antiquité, l'authorité de l'Egliſe dont elle eſt ſouſtenuë, puiſqu'on ne peut ſans temerité blaſmer vne pratique qui eſt fondée ſur ſes ordonnances, & qui eſt appuyée de ſes reglemens. Auſſi eſtoit-ce mon deſſein d'en demeurer là, ſi vn Prelat d'vne vertu rare & d'vne ſuffiſance extraordinaire ne m'euſt obligé de paſſer outre, & de ioindre aux ſentimens des anciens Docteurs ceux des Autheurs modernes, & monſtrer que les vns & les autres ſont dans vne parfaitte intelligence, & qu'ils conſpirent vnanimement à cacher la Bible au vulgaire.

Matt. 13. Omnis ſcriba doctus in regno cœlorum profert de theſauro ſuo noua & vetera.

Ieſus-Chriſt dreſſant l'idée d'vn ſçauant écriuain dit, que le ſcribe qui eſt docte & intelligent dans le royaume des Cieux tire de ſon threſor des choſes nouuelles & anciennes, parce qu'elles ſe communiquent vn mutuel éclat les vnes aux autres; l'accord d'aages & de temps ſi diuers eſt dans les propoſitions ſpeculatiues vn grand preiugé de la verité, qui eſt touſiours

la meſme, & qui eſt auſſi immuable que ſon principe, & quoy qu'elle ſoit ſuperieure à la durée des ſiecles, elle ne laiſſe pas de s'affermir par le paſſé, & de tirer beaucoup d'agréement du preſent, & ſa beauté paroiſt d'autant plus éclatante qu'elle eſt ſolide, & qu'elle reçoit tous les auantages des temps, ſans eſtre ſuiette à leur inconſtance & ſans participer aux defauts qui les accompagnent. Et pour les propoſitions pratiques, on ne peut s'oppoſer à vne couſtume lors que tous les aages ſe trouuent enſemblement vnis pour ſa defenſe, & combattent animez par vn meſme eſprit pour ſa conſeruation, & ſon vtilité ne peut ſouffrir de contredite aprés vne confirmation & vn ſuffrage authentique de tous les ſiecles; quand vne couſtume n'eſt appuyée que ſur l'antiquité, on luy oppoſe la pratique qui a cours, & on pretend que la ieuneſſe a quelque choſe de plus aymable & de plus charmant que la vieilleſſe, & que la nouueauté qui eſt inſtruite des experiences du paſſé, & qui eſt en poſſeſſion des acqueſts de tous les ſages, doit l'emporter par deſſus l'antiquité : Si au contraire elle n'a pour appuy que la nouueauté, on luy obiecte la pratique ancienne, & on pretend que la vieilleſſe eſt plus auguſte & venerable que la ieuneſſe, & que l'antiquité qui a receu les premices de la grace, & qui a blanchy dans l'eſtude de la ſageſſe, doit eſtre preferée à la nouueauté :

Mais quand la nouueauté s'accorde auec l'antiquité, que le preſent & le paſſé rendent témoignage de la verité d'vne doctrine, ou de l'vtilité d'vne pratique, on ne peut plus mettre l'vne ou l'autre en doute, que par vne inſolente folie & vne aueugle temerité. Et telle eſt la pratique que ie defends, qui aprés auoir ſubſiſté prés de quatre mil ans dedans le monde, a eſté dans nos iours ſolemnellement renouuellée par des Ordonnances ſolemnelles de l'Egliſe, authoriſée par des Bulles de Papes authétiques, defenduë par les plus excellentes plumes des derniers ſiecles, & confirmée de nouueau par vn vſage tres-exact dans tous les lieux où l'on fait profeſſion de la Foy Catholique.

Des Bulles des Papes Clement VIII. & Pie IV. qui confirment & approuuent la defenſe de lire la Bible en langue vulgaire, ſans permiſſion.

AVANT que de produire les Arreſts de ces deux grands Papes, dont on doit conſiderer toutes les paroles, ou comme des oracles qui veulent eſtre receus auec ſoumiſſion, & auſquels il n'eſt point permis de reſiſter, ou comme des foudres qui menacent les teſtes des rebelles, & qui ſont preparez pour abatre l'inſolence, & chaſtier la reuolte: I'ay crû qu'il

Digitized by Google

eſtoit à propos de donner quelques éclairciſſemens à ce ſuiet tirez de l'hiſtoire, & rapportez meſme par le Secretaire de la Deputation, qui fut faite par le Concile de Trente pour trauailler au Catalogue des liures defendus.

Premierement, il eſt certain que le ſacré & œcumenique Concile de Trente ſuiuant la reſolution qui auoit eſté priſe & arreſtée en la Seſſion ſeconde, choiſit de toutes les nations des Prelats d'vne grande prudence & d'vne eminente doctrine, pour deliberer de la cenſure dès liures, dont la lecture pouuoit eſtre preiudiciable au ſalut des ames. 2. Que ces Prelats auancerent beaucoup cet ouurage pendant la ſeance & la celebration du Concile. 3. Que le Concile pour dès iuſtes raiſons refera toute cette affaire au ſainct Siege. 4. Que le Pape Pie IV. d'heureuſe & d'eternelle memoire qui occupoit pour lors la Chaire de ſainct Pierre, aſſiſté des ſoins & de la diligence de pluſieurs Prelats mit ce Catalogue dans ſa perfection. 5. Qu'ayant eſté remarqué que l'Index qui auoit eſté ramaſſé auparauant par les Inquiſiteurs de Rome, n'auoit pû auoir cours en pluſieurs lieux, ny en diuerſes prouinces, ou parce qu'il contenoit beaucoup de choſes qui n'eſtans point exprimées clairement, auoient beſoin d'interpretation, ou parce qu'il defendoit pluſieurs liures, de la lecture deſquels les doctes ne pouuoient eſtre priuez ſans beaucoup d'incommodité: La

Franciſcus Foreſtarius præfat. in Indicem lib. prohib. Deputationis Synodi Tridentinæ Secretarius. Quoniam verò intelligebant, propterea in aliquibus prouinciis ac locis hactenus eum indicem receptum non eſſe, quòd in eo libri prohiberentur, quorum lectione viri docti priuati magno incommodo afficerentur: Atque in eo eſſe nonnulla

Digitized by Google

parum explicarè expoſita, quæ interpretatione indigerent, re multũ diuſque deliberationibus agitata, ac viris etiam ex omni natione, Theologicæ facultatis ſcientiſſimis in Cõcilium adhibitis, ſubiectas regulas componendas iudicarunt.

choſe ayant eſté longuement agitée & meurement deliberée dans pluſieurs aſſemblées; & les plus ſçauans Theologiens de toutes les facultez du monde ayans eſté appellez au Conſeil & conſultez ſur cette affaire: Enfin il fut iugé à propos de faire quelques reglemens pour pouruoir autant qu'il eſtoit poſſible à la commodité, & aux eſtudes des gens de lettres, ſans que la verité & la Religion en puſſent eſtre offenſées, ny receuoir aucun preiudice: & parmy ces Reglemens la defenſe de la Bible en langue vulgaire tient le quatriéme lieu. Cet Index fut aprés augmenté par Sixte V. & recogneu & publié par Clement VIII. ſi bien qu'on peut dire qu'il eſt l'ouurage de trois Papes. Ce qui fait voir que cette regle n'a eſté miſe en lumiere que par l'auis & le conſeil des plus ſçauans hommes de toutes les nations, qu'aprés de meures & de longues deliberations d'vn grand nombre de Prelats aſſemblez de toutes les parties du monde, & deputez par vn Concile general & œcumenique, & enfin que par vn decret abſolu du S. Siege dont l'authorité ſouueraine peut forcer les eſprits les plus indociles au reſpect de ſes paroles, & à l'obeïſſance de tous ſes ſentimens. Voicy vn extrait de la Bulle de Pie IV. donnée à Rome l'an 1564. Eſtans par la diſpoſition du Seigneur eſtablis pour la garde de ſon Troupeau, nous ne ceſſons comme vn Paſteur vigilant, parmy les immi-

Pius Papa IV. in Bulla, qua præmittit indicē lib. prob. Synodus Tridentina ex tanta Episcoporum & alio-

nens perils qui le menacét d'employer nos ſoins & de faire toutes nos diligences pour empécher que les oüailles racheptées par le Sang pretieux de Ieſus-Chriſt ne viennent à perir par noſtre negligence. Et encore que toutes les choſes neceſſaires pour la manifeſtation de la verité de la Foy, & pour la refutation des Hereſies preſentes, ayent eſté par vne aſſiſtance particuliere de la grace du ſainct Eſprit eſclaircies & arreſtées par le Concile general & œcumenique de Trente; en ſorte qu'il eſt tres-facile à vn chacun de recognoiſtre la ſaine doctrine d'auec celle qui eſt mortelle, & de diſcerner la verité du menſonge: Neantmoins deſirans pouruoir au ſalut des ames, & à la ſimplicité des peuples, Nous approuuons le Catalogue des liures defendus compoſé par des Prelats inſignes en doctrine, & choiſis de toutes les nations parmy vne foule de gens doctes & d'Eueſques par le ſacré Synode de Trente, & fait par l'auis & par le conſeil des plus ſçauans Theologiens, & que nous auons meſme examiné & leu auec ſoin; Nous approuuons dis-ie par authorité Apoſtolique en vertu de ces preſentes ce Catalogue auec les regles qui y ſont attachées. Mandons & voulons que tout ſoit imprimé, & publié, & receu de toutes les Vniuerſitez Catholiques, & que les Regles ſoient fidellement obſeruées; auec defenſe de contreuenir à ces Reglemens ſous peine d'excommu-

rum doctiſſimorum copia delegit ad eum conficiendum indicem. Multos cùm doctrina, tum iudicio inſignes Prælatos ex omnibus ferè nationibus, qui quidé non ſine magno labore pluribuſque vigiliis eum Indicem tandem Deo adiuuante perfecerunt, adductis etiam in conſilium lectiſſimis quibuſdam Theologis. Peracto autem Concilio cùm ex ipſius Synodi decreto, is Index nobis oblatus fuiſſet, vt ne antè ederetur, quàm à nobis approbatus fuiſſet: Nos doctiſſimis quibuſdam Prælatis eum accuratiſſimè legendum examinandúmq; tradidimus, & ipſi etiam legimus. Nos ſaluti animarum conſulere cupientes, ipſum indicem vnà cum Regulis ci præpoſitis auctoritate Apoſtolica approbamus, tenore præſentium, imprimique, ac diuulgari, à quibuſcumque ſuſcipi, cáſq; que Regulas obſeruari, mandamus atque decernimus. Inhibentes ne quis contra earum Regularum præceptũ & indicem libros legere audeat,

ipso iure in excõmunicationis pœnam incidet.
Clemẽs Papa VIII. Sacra Tridentina Synodus doctissimos aliquot viros delegit, qui de tota ea re cognoscerẽt; deinde verò cùm ij in negotio non parum progressi fuissent, iustis de causis, eadem Synodus permota ad ipsam Apostolicã sedem integram rem deferendam statuit: Itaq; felicissimus Pius Papa IV. indicem librorum prohibitorum & regulas quasdã Prælatis quibusdã doctrina & prudentia præstantibus adhibitis per suas litteras in forma breuis promulgauit: postea Sixtus Papa V. multis illustratis, & ad regulas adiectis necessariis rebus, mandauit vt alij libri indici adderentur. Nos venerabilibus Episcopis & Cardinalibus super illo indice per nos deputatis, aliisque piis & eruditis viris in consilium adductis ea omnia quæ à Sixto V. instituta erant diligenter examinanda commisimus, quæ cum magno studio visa, ac Deo fauente absoluta fuerint. Nos eandem

nication; laquelle Bulle a esté confirmée par vne suiuante de Clement huitiéme donnée en l'an 1595. dont ie me contenteray de produire quelque chose.

La vigilance pastorale des Pontifes Romains de tout temps trauaille auec soin, à conseruer inuiolablement le sacré depost de la Foy Catholique, sans laquelle on ne peut pretendre ny de plaire à Dieu, ny d'arriuer à la gloire, ayant receu de Iesus-Christ autheur de ce sacré depost, la charge de separer la semence du pere de famille de la zizanie de l'homme ennemy, & d'edifier l'Eglise par vne salutaire doctrine: C'est ce qui a obligé les Papes Gelase & Gregoire IX. animez de zele pour la maison du Seigneur des Armées, & par vne grandeur de courage & de generosité tout à fait Apostolique, de s'opposer aux ennemis de l'Eglise, & de garentir les ames simples & fidelles de leurs embusches, ou en defendant leurs liures, ou en censurant leur doctrine. Mais l'ancien ennemy du genre humain ayant en ces derniers & miserables siecles ou suscité des nouuelles erreurs, ou renouuellé des anciennes pour combatre & détruire les veritez Catholiques: Le sacré Concile de Trente s'est efforcé d'y apporter remede en arrestant le cours des liures qui pouuoient scandaliser les simples & seruir de pierre d'achopement aux esprits ignorants & aux foibles, & a deputé pour cét effet des personnes

nes tres-doctes pour connoiſtre & deliberer de cette affaire, laquelle eſtoit deſia beaucoup auancée lors que le Concile trouua à propos de deferer le tout au ſainct Siege : & pour cela le Pape Pie d'heureuſe memoire, qui auoit pour lors l'adminiſtration & le gouuernement de l'Egliſe, a fait publier le catalogue des liures defendus auec quelques regles en forme de bref. A quoy Sixte cinquiéme noſtre predeceſſeur ayant deſiré adiouſter quelque choſe neceſſaire pour vn parfait éclairciſſement, & la mort ne luy ayant pas permis de venir à bout de ſon deſſein ; Nous l'auons enfin heureuſement acheué pour le ſalut des ames, aprés auoir donné charge à nos freres bien aymez ..... Eueſques & Cardinaux & à pluſieurs autres tres-pieux & tres-doctes perſonnages, d'examiner de nouueau ce qui a eſté arreſté par Pie quatriéme : en ſuitte dequoy Nous par authorité Apoſtolique en vertu de ces preſentes approuuons & confirmons tant l'Index, que les Regles qui y ſont iointes, & mandons & commandons que toutes ces choſes ſoient receuës de toutes les Vniuerſitez ſous les peines portées & contenuës dans la conſtitution de Pie noſtre predeceſſeur &c.

Pij prædeceſſoris & indicem ac regulas approbamus, & præſentis ſcripti patrocinio communimus, atque ab omnibus ſub eiſdem pœnis in dicta Pij conſtitutione contentis, obſeruari præcipimus & mandamus.

Certes peut-on encore douter de la valeur, de l'vtilité, de la neceſſité de cette regle ; peut-on douter qu'il ſoit à propos de defendre la

lecture de la Bible au vulgaire, aprés le iugement des plus ſçauants Theologiens du monde, aprés la determination d'vn grand nombre de Prelats, remplis de l'eſprit & du zele d'vn Concile œcumenique, aprés l'approbation & la confirmation de trois Papes, aprés des examens ſi rigoureux, aprés des aſſemblées ſi frequentes, aprés des deliberations ſi meures, aprés des Bulles ſi authentiques? Certes il eſt digne de cette voix qui vous appella autrefois bienheureux, dit ſainct Baſile à vn Pape, que vous diſcerniez le pur d'auec l'impur, le faux d'auec le veritable, le legitime d'auec l'adultere, & que vous nous donniez la foy de nos peres dans ſon integrité & ſans aucune alteration. & en vn autre endroit, Il nous a ſemblé bon d'auertir l'Eueſque de Rome des choſes qui ſe paſſent en ces lieux, afin que les ayants conſiderées, il nous donne vn conſeil, & il enuoye des hommes capables pour corriger les rebelles. Les Peres font gloire d'acquieſcer à vn conſeil d'vn Pape, & l'on mépriſera impunément des Bulles confirmées par l'authorité de trois Papes. S. Cyrille écriuant au Pape Celeſtin luy adreſſe ces belles paroles pleines de ſoûmiſſion & de reſpect; Nous n'auons point oſé rompre auec Neſtorius ny nous ſeparer de luy auec aſſeurance, que nous n'euſſions auparauant conſulté voſtre pieté de ce que nous auions à faire; c'eſt pourquoy nous vous ſupplions de nous

Baſilius in Epiſt. data Sabano diacono ad Pontificem Romanum. Reuera dignũ eſt illa excellentiſſima voce, qua te beatũ prædicauit vt quod adulterinum eſt à legitimo ac puro diſcernas, ac fidem patrũ ſine ſubſtractione vlla prædiges.

Epiſt. 13. ad Athan. Cyrillus Alexand. ad Celeſt. Papam. Nõ priùs Neſtorij communionem confidenter deſerere auſi fuimus, quàm hæc ipſa pietati tuæ indicaremus. Digneris proinde quid hîc ſentias declarare, quo liquidò nobis conſtet communicare ne nos cum Neſtorio oporteat, an non &c.

declarer voſtre ſentiment, afin que nous ſçachions ſi nous auons à demeurer auec luy ou à nous ſeparer de luy : & il eſt neceſſaire que vous expoſiez clairement quelle eſt voſtre penſée ſur ce ſuiet aux Eueſques non ſeulement de Macedoine, mais encore à tous ceux de l'Orient. Et Maximian Eueſque de Conſtantinople contemporain de ſainct Cyrille, nous apprend que dans les choſes diuines & profondes il faut auoir recours à la doctrine d'vn Pontife Romain & deferer à ſes oracles. I'attends voſtre arreſt, dit Theodoret, & ſi vous confirmez la ſentence de ceux qui m'ont condamné, i'acquieſceray & ne ſeray plus importun à perſonne, & ie reſerueray à defendre ma cauſe deuant le tribunal de Ieſus-Chriſt. Nous auons receu auec admiration la relation d'Agaton, de meſme que la voix de ſainct Pierre, dit l'Empereur Conſtantin. Et S. Hierôme, Ie ne veux point d'autre communion que celle de la chaire de ſainct Pierre, c'eſt là où ie m'attache entierement, ie ne connois point Vital, ie reiette Meletius, i'ignore Paulin ; qui n'amaſſe point auec vous, diſſipe ; c'eſt à dire qui n'eſt point de Ieſus-Chriſt, tient le party de l'Antechriſt. Aſcanius & pluſieurs autres Eueſques écriuant à Hilaire Pape en l'an 460. proteſtent qu'ils ont recours à cette Foy, qui a eſté loüée par la bouche de l'Apoſtre pour en receuoir des reſponſes, qui ne peut rendre de iugemens qui ſoient ſuſpects

Maximianus Epiſt. ad Orientales. Quiſquis diuinum & profundũ noſſe deſiderat, ad huius præceptionis oraculum doctrinámque recurrat.

Theodoretus in Epiſt. ad Leonem Papam. Veſtram ſententiam expecto : quòd ſi ſententiæ eorum qui condemnarunt acquieſcere iuſſeritis, acquieſcam, nulli deinceps futurus moleſtus, quin potiùs expectabo incorruptũ Dei & Saluatoris noſtri tribunal.

Conſtant. Imp. Epiſt. ad Synodum Apoſt. ſedis antiqua Roma.

Hier. Epiſt 57. ad Damaſum Papam. Ego cathedræ Petri communione conſocior. Non noui Vitalẽ, Meletiũ reſpuo, ignoro Paulinum ; quicumque tecum nõ colligit, ſpargit : hoc eſt qui Chriſti non eſt, antichriſti eſt.

Aſcanius & cæteri Epiſcopi Tarraconenſes Epiſt. ad Hilarium Papam. Ad fidem recurrimus Apoſtolico ore laudatam, inde reſponſa quærentes, vnde nihil

errore, nihil præsumptione, sed pontificali totum deliberatione præcipitur.

Episcopi Dardaniæ in Epist. ad Gelasium Papam. Patrum in omnibus custodientes præcepta, & inuiolabilia sanctorum canonũ instituta sectantes, Apostolicæ & singulari sedi vestræ cõmuni fide & deuotione parere contendimus.

d'erreur, ou formez par la presomption, & qui ne commande rien qu'aprés vne deliberation accompagnée de prudence & digne d'vn souuerain Pontife. Et les Eueſques de Dardanie vingt ans aprés, remercians le Pape Gelaſe, témoignent que ſuiuants les veſtiges des Peres & les conſtitutions inuiolables des ſacrez Canons, ils conſpirent tous auec vne foy & vne deuotion commune à rendre obeiſſance aux ordres du S. Siege, & qu'ils reçoiuent auec ſoûmiſſion ſes commandemens. C'eſt ainſi que tous les Peres ont touſiours fait gloire de deferer aux ſentimens du ſainct Siege, & qu'ils ont reueré tous les decrets des ſouuerains Pontifes comme des oracles ſortis de la bouche de Ieſus-Chriſt meſme.

Et pourroit-on s'imaginer qu'aprés des approbations ſi auantageuſes & ſi publiques, ie ne dis pas de tant de perſonnes illuſtres & pour leur pieté & pour leur doctrine, ie ne dis pas de tant de Cardinaux, de tant de Prelats, de tant de Docteurs, choiſis de toutes les nations par vn Concile general, qu'aprés le témoignage de tout l'vniuers pour parler auec S. Hierôme, mais ie dis aprés les conſtitutions & les Bulles ſolemnelles de trois Papes, de ces perſonnes ſacrées qui repreſentent Ieſus-Chriſt deſſus la terre, & qui portent dans leurs bouches le glaiue de ſa parole, & ſur leur front le charactere de ſa puiſſance, il y eut des eſprits aſſez hardis & aſſez

Digitized by Google

temeraires pour condamner d'abus vne doctrine qui eſt appuyée d'vne ſi puiſſante authorité, pour reietter comme vne erreur, iniurieuſe à l'Eſcriture, & outrageuſe à la gloire de l'Egliſe, vne prattique que le ſainct Siege a iugée ſi vtile, voir meſme ſi neceſſaire au ſalut des peuples, pour exhorter tout le monde à la lecture de la Bible, que les Peres defendent expreſſément au vulgaire, pour mépriſer des loix que toute la terre reuere, & pour cenſurer des Arreſts & des iugemens qui ne ſont pas moins inuiolables que les oracles.

Defenſe de la Bible authoriſée par ſainct Charles Borromee, & du reglement qu'il en a fait conforme à celuy de Pie IV. couché dans le troiſieſme Concile de Milan.

ENCORE que ces ordonnances & ces reglemens ſi ſaincts, qui n'ont eſté faits que par l'ordre & l'eſprit du dernier Concile œcumenique, & que par vne conduite particuliere de Dieu, qui reſide dans ces perſonnes ſacrées qui ſont les arbitres de la Religion & de la Foy, ne ſoient que trop ſuffiſans pour conuaincre les Rebelles du ſentiment de l'Egliſe, & de l'obeïſſance qu'ils doiuent à des Arreſts ſi celebres; I'ay creu neantmoins que l'authorité du grand

ſainct Charles de Borromée, qu'vn Docteur moderne m'apprend auoir eſté donné à l'Egliſe pour ſeruir de guide aux Eueſques & aux Paſteurs, & qu'il dit eſtre le plus fidele interprete que l'on puiſſe deſirer des ſentimens du Concile, pour ce qui regarde les choſes qui concernent la diſcipline, ne ſeroit point inutile pour vne parfaite confirmation de noſtre doctrine, & pour vne entiere confuſion de ſes ennemis. Et certes cette authorité eſt d'autant plus puiſſante & irreprochable, qu'elle eſt d'vn Sainct que Dieu a ſuſcité particulierement pour eſtre dans la fin des ſiecles le modele des bons Prelats, qu'il a enuoyé pour conuertir vne partie des peuples Catholiques, pour commencer la Reformation de la maiſon de Dieu par ſes ſainctes Conſtitutions, & pour faire refleurir l'ancienne diſcipline dans la decadence des temps: & que pour cét effet il auoit doüé de toutes les qualitez diuines & heroïques, neceſſaires à vn Eueſque pour reformer les deſordres d'vne Egliſe, & pour en abolir les abus. Mais ce qui eſt remarquable en ce rencontre, eſt 1. que ce grand Sainct, comme il ſe voit par l'hiſtoire de ſa vie, auoit vne amour & vne eſtime particuliere pour les ſainctes lettres, & vne lumiere penetrante pour diſpenſer auec fruict ce ſacré threſor, & le faire ſeruir vtilement au ſalut des ames. 2. Qu'il n'a point eu d'autre deſſein dans tous ſes reglemens, que de ſuiure l'in-

Remarques ſur S. Charles, faite par vn Docteur de ce temps.

Digitized by Google

tention du Concile de Trente, & de marcher sur ses traces, puisqu'il est vray qu'aprés auoir trauaillé heureusement à la conclusion de ce sacré Concile, il n'a point eu de plus grand soin pendant toute sa vie, que d'en expliquer, & que d'en faire executer les Ordonnances, & que de mettre en pratique les remedes salutaires de ces fideles medecins des ames qui composoient cette sainte assemblée. 3. Que ce grand Sainct a eu tousiours vne obeïssance parfaite à la chaire de S. Pierre, & vne soûmission tres-exacte aux ordres & aux volontez des Saincts Peres, n'entreprenant rien qu'aprés les auoir consultez, & ne croyant iamais auoir rien acheué, si le sceau & l'approbation du sainct Siege n'y auoit mis la derniere perfection.

Taisez-vous donc Conciles, Papes, Peres, Sages de l'antiquité, Docteurs de la Loy, vieux Rabins, qui déchiriez autrefois les versions vulgaires, traditions Mosaïques & Apostoliques, qui auez tousiours fermé le Sanctuaire aux profanes, & qui auez esté si ialouses de la gloire & de la reuerence des Mysteres, pour donner audiance à vn Sainct des derniers siecles, qui dans vne passion violente qu'il a pour l'estude des saintes Lettres, dans vn zele ardent, qui le deuore & qui le consume pour la Maison du Seigneur, ne peut rendre qu'vn iugement tres-equitable, & que prononcer vn Arrest tres-conuenable à la saincteté de l'Escriture saincte, &

Digitized by Google

tres-auantageux au salut des ames. Mais plûtoſt parlez tous par la bouche de ce grand homme, & qu'il ſoit l'organe & l'interprete de vos ſentimens. Parlez Peres, puiſque l'eſprit de ce ſainct homme n'eſt remply que de la doctrine & de la ſaincte Theologie qu'il a puiſée dans vos eſcrits; Parlez Conciles, puiſqu'il n'a du zele que pour faire executer vos Ordonnances; Parlez Papes, puiſqu'il fait gloire de ne ſuiure que vos auis & que vos ordres: Parlez ancienne tradition, puiſqu'il ne trauaille que pour reſtablir la diſcipline de la primitiue Egliſe; parlez Ieſus-Chriſt, puiſque ſes leures gardent voſtre ſcience, & qu'on ne peut douter qu'il n'ait eſté inſpiré de voſtre grace, & conduit par vne aſſiſtance particuliere de voſtre eſprit dans l'eſtabliſſement de ſes Conſtitutions & de ſes Reglemens, en ſorte qu'il pouuoit dire comme ſainct Paul, qu'il éprouuoit que Ieſus-Chriſt parloit en luy & par luy. Mais c'eſt aſſez tenir le Lecteur en ſuſpens, & il eſt temps de le faire parler luy-meſme: Voicy donc ce qu'il definit dans le troiſiéme Concile de Milan, au Chapitre quatriéme, qui porte pour titre: Des choſes qui concernent la defenſe de la Foy.

Concilium Mediolanenſe III. tit. 4. de his quæ ad fidei tuendæ ſtudiū pertinent. De Bibliis autem vulgariter redditis, & de Teſtamento Nouo in

Pour ce qui eſt des Bibles & du Teſtament meſme Nouueau tournez en langue vulgaire, auſſi bien que des liures qui traittent des choſes controuerſées entre les Catholiques & les Heretiques, écrits ſemblablement en langage cõmun

&

& populaire, qu'on y apporte cette exacte precaution de n'en permettre l'vſage qu'à ceux que l'Eueſque ou l'Inquiſiteur aura trouué à propos de l'accorder par l'auis & le conſeil du Curé, & du Confeſſeur. Et auparauant il approuue & reçoit non ſeulement tout ce qui a eſté ordonné par le Concile de Trente, mais encore tout ce qui eſt porté dans les Conſtitutions du Pape Pie IV. qu'il témoigne auoir eſté tres-vtilement eſtablies: où non ſeulement il recognoiſt l'vtilité des Regles du Pape Pie, mais encore il ſemble les égaler aux Decrets du Concile de Trente comme en ayant tiré leur origine & leur ſource.

vulgarem etiam ſermonem conuerſo; de libris præterea qui de rebus Catholicis inter Catholicos & hæreticos controuerſis communi item lingua conſcripti ſunt, ea diligens cautio adhibeatur, vt illorum vſus iis tantùm cõcedatur, quibus Epiſcopus aut Inquiſitor de conſilio parochi aut Confeſſarij permittendum iudicauit.

Supra ex Tridentino tum Concilio, tum Indice, & Pij IV. conſtitutione de eo Indice lata vtiliter conſtituta ſunt.

Du ſentiment de la Faculté de Paris ſur la matiere preſente, & de la concluſion qu'elle a renduë en l'an mil ſix cens vingt touchant les editions des Bibles en langue vulgaire.

VOICY vn Arreſt de deux cens Docteurs; voicy vne concluſion de la plus celebre Faculté du monde, & du merite de laquelle on doit iuger par l'eſtime que pluſieurs Papes en ont fait, en l'appellant la gloire & l'ornement de l'Egliſe, & de qui la Foy & l'integrité ont touſiours demeuré inuiolables parmy le déregle-

Digitized by Google

ment des mœurs & le relaſchement de la diſcipline Eccleſiaſtique qui s'eſt répandu par toute la terre.

Anno Dom. 1620. 1. die Decemb. Quod ad Biblia ſacra in linguam Gallicam edita, declarat Facultas ſe nullo modo verſionem quamcũque Gallicam ſacrorum Bibliorum probare.

Cette concluſion fut renduë en ces termes le premier iour de Decembre de l'année 1620. Quant à ce qui regarde les nouuelles editions en langue vulgaire, la Faculté declare qu'elle n'approuue aucune verſion Françoiſe des Bibles ſacrées. Et il ne faut pas croire que cette concluſion fuſt vne choſe nouuelle, veu qu'elle paſſa toute d'vne voix, comme vn ſentiment receu de tout temps dans la Faculté; ce qui m'a eſté témoigné par des anciens Docteurs qui eſtoient preſens à cette aſſemblée, & pluſieurs actes precedens celuy-cy, & couchez dans les Regiſtres de ladite Faculté, d'où i'ay tiré ce preſent Extraict, confirment cette ancienne Tradition. Il y a meſme plus de ſix-vingt ans que la meſme Faculté s'oppoſa à Eraſme; parce qu'il ſouſtenoit l'opinion contraire, & qu'il vouloit que la lecture de la Bible fuſt vulgaire & commune au peuple.

Eraſmus præf. in Matth.

La defenſe de la Bible au vulgaire, appuyée des témoignages des Cardinaux Hoſius, Bellarmin, du Perron, &c.

IE ne doute point que noſtre doctrine ne tire vn grand éclat de la poupre de ces grands

Digitized by Google

hommes si éminens en pieté & en science, qui ont esté les lumieres de leur siecle, & que Dieu a planté comme des astres brillans au milieu du firmament, ie veux dire de son Eglise, pour éclairer les peuples, & pour dissiper les tenebres de l'heresie.

Le premier est le Cardinal Hosius; qui eut l'honneur de presider en qualité de Legat du Pape au Concile de Trente, & qui par consequent pouuoit estre parfaictement instruit des sentimens de cette saincte assemblée, lequel a fait vn liure entier, pour monstrer que la Bible ne deuoit point estre leuë ny les Mysteres diuins celebrez en langue vulgaire, dont ie me contenteray de toucher quelque traict en passant. Premierement, il fait voir qu'il est bien difficile de faire des versions sans qu'on y laisse glisser quelque faute & quelque erreur, & il apporte l'exemple de Luther, dans la version duquel on y a remarqué plus de six cens fautes grossieres, & de Zuingle dont la traduction est entierement differente de celle de Luther. 2. Il montre par le témoignage des Peres, qu'il n'y a que la simplicité, & la sousmission qui puisse asseurer le salut du vulgaire, & entr'autres il cite ce beau passage de sainct Clement Alexandrin. La foy est la possession & l'heritage de ceux qui sont sages selon Dieu, & non pas selon le monde; elle s'acquiert sans lettres & sans estude; son escrit & son liure à l'esgard des ignorans & du vulgaire,

Hosius Cardin. Dialogo de sacro vernacul'è legendo. Difficile est ne error in vertendo mittatur.

Clem. Alex. citatus ab Hosio. Fides non sapientum secundùm mundum, sed secundùm Deum est possessio. Illa autem absque litteris discitur. Eius autem scriptũ, quod ad rudes & ignaros pertinet vocatur charitas quæ est Decretum spirituale.

c'eſt la charité qui eſt vn decret ſpirituel. La pieté plaiſt plus à Dieu que la ſcience, le begayement des enfans acheue le Panegyre de la Diuinité que les plus grands eſprits ne peuuent commencer, & ces applaudiſſemens qui ont fait la plus belle partie du triomphe de Ieſus-Chriſt, ne furent que des voix confuſes d'vn peuple qui ne ſçauoit ce qu'il diſoit. Et que ſeroit-ce, dit S. Auguſtin s'il n'y auoit que les ſçauans qui ſe puſſent ſauuer, & ſi Ieſus-Chriſt n'eſtoit mort que pour les intelligens & les doctes? Et enfin il ſe fait cette obiection, qui eſt communement dans la bouche des Heretiques: Mais ie ſuis l'Eueſque & le Paſteur de moy-meſme, & vn autre ne répondra pas pour moy deuant le Tribunal de Dieu? Cela, dit-il, eſt-il conforme à l'Eſcriture, & ſe peut-il accorder auec ces paroles de Dieu couchées dans le Prophete Ezechiel, Ie t'ay mis comme vne ſentinelle ſur la maiſon d'Iſraël, tu receuras mes volontez de ma bouche, & tu leur annõceras, & ſi ie te dis que l'impie mourra dans ſon peché, & que tu ne luy diſes pas, il mourra; mais ie requereray ſon ſang de ta main.

Le peuple n'entendoit pas ce qu'il diſoit quand il chantoit Oſanna.

Auguſt. cont. Man. Epiſt. quam vocant fundamenti.

Ezech. 3.

Le Cardinal Bellarmin fait encore vn Chapitre entier de cette matiere, & prouue noſtre doctrine par la couſtume des Hebreux auant la naiſſance de Ieſus-Chriſt, par la tradition des Apoſtres, par l'vſage de la primitiue Egliſe, par vn conſentement general & vne obſeruation tres-exacte de toutes les Egliſes Catholiques,

Bellar. de Verbo Dei lib. 2. c. 15.

Digitized by Google

qui a eſté dans la pluſpart perpetuelle depuis les Apoſtres, & qu'il dit eſtre vn argument inuincible, & auquel il n'y a point de réponſe, par l'authorité des Peres, par la force des raiſons.

Le Cardinal du Perron dans ſa Replique au Roy de la grande Bretagne, fait voir les raiſons qui ont obligé l'Egliſe de defendre l'Eſcriture au vulgaire : Car qu'il y ait des choſes infinies dans l'Eſcriture Saincte (dit-il) qu'il ſoit plus vtile aux infirmes d'entendre de la bouche de l'Egliſe auec leurs explications, que de les lire dans l'Eſcriture ſeule, ſans l'ayde des Interpretes & ſans autre ſecours que celuy que l'ignorance ou la preſomption leur peut fournir auec peril, ou d'incredulité, ou de ſcandale, ou d'hereſie, c'eſt choſe trop viſible ; ce qu'il eſtend & prouue en ſuitte. Il montre encore que l'Egliſe n'oſte point la parole de Dieu aux fideles, mais qu'elle leur defend ſeulement de ſe la diſtribuer, de peur que la temerité ou l'ignorance ne les porte à tirer des ſens de l'Eſcriture contraires à la verité : L'Egliſe ayant pourueu d'autre part à l'inſtruction des peuples par les catechiſmes, par les ſermons, par les Euangiles des Liturgies notez, par vn nombre infiny de liures de deuotion qui ſont remplis de la ſcience & de l'eſprit de l'Eſcriture.

Digitized by Google

Des Eueſques & des Prelats qui ont approuué noſtre doctrine.

CE grand Eueſque & Martir Roffenſis Fiſcherius qui expoſa ſa vie pour la defenſe des intereſts de l'Egliſe & de qui la mort fut ſi belle & ſi glorieuſe, qu'elle donna meſme de la ialouſie à ce grand Chancelier d'Angleterre Thomas Maurus, ou pluſtoſt qu'elle luy inſpira le deſir de l'imiter dans vne ſi genereuſe action, écriuant contre Luther & contre Brentius, remplit des liures touts entiers de l'obſcurité de l'Eſcriture, de la dfficulté qu'il y a de l'interpreter, du danger que courent les ignorants de la manier & de la lire ſans l'ayde d'vn Docteur & ſans le ſecours des Interpretes. Mais parce que i'en ay touché cy-deuant quelque choſe, ie ne m'y arreſteray point dauantage & renuoyeray le lecteur à ſes ouurages.

Voyez en la page 308.

Ianſenius Eueſque de Gand, que cette admirable Concordance qu'il a faite des Euangiles, rend ſi celebre, & dont la ſuffiſance, le merite & l'eſtime que tous les grands Hommes ont fait de luy, rendent le témoignage tres-conſiderable, expliquant ces paroles de Ieſus-Chriſt: Ils ont Moyſe & les Prophetes; qu'ils les écoutent? remarque que Ieſus-Chriſt ne dit pas qu'ils les liſent, mais qu'ils les écoutent, dau-

Ianſenius Luca 16. ſuper illa verba, habent Moyſem & Prophetas, audiant illos. Non dixit illos legant, ſed illos audiant, non enim imperitorũ eſt ſacras intelligere ſcripturas, ſed à doctis explicationes audire.

Digitized by Google

tant, adiouſte-t'il, que ce n'eſt pas à faire aux ignorans ny de lire ny d'entendre les Eſcritures, mais d'en receuoir l'explication des Doctes; & ſur ce paſſage de l'Euangile où Ieſus-Chriſt dit, liſez les Eſcritures dans leſquelles vous penſez rencontrer la verité; il montre par là que les Iuifs à qui ces paroles s'adreſſent, liſoient l'Eſcriture, mais qu'ils la liſoient mal, qu'ils penſoient y decouurir la verité, mais qu'ils s'abuſoient dans leur penſée & qu'ils y rencontroient par leur faute le menſonge.

Sonius Prelat tres-illuſtre pour ſon zele & pour ſa ſcience, fait voir que la couſtume de tous les Heretiques eſt de rendre l'Eſcriture publique, & de la mettre entre les mains de tous, de perſuader qu'elle eſt tres-facile & qu'elle ne ſouffre point de difficulté; & enfin de l'alterer & de la corrompre ſoit dans la lettre, ſoit dans le ſens. Ce qu'il fait voir expreſſément dans les Heretiques de ce ſiecle, qui ont fait gliſſer la corruption preſque dans toutes les pages de la Bible, dans les ſommaires des chapitres, aux marges, dans les tables, dans le texte, en adiouſtant, en diminuant, en changeant & il iuſtifie ces additions ces changements & ces falſifications par le rapport qu'il fait d'vn nombre preſque infiny de paſſages extraits de leurs Bibles auec les originaux. *Sonius Epiſcopus Buſcoducenſis anno 1555. cap. 16. & paſſim.*

Monſieur l'Eueſque de Bazas, qui a écrit ſi clairement & ſi fortement contre le Bouclier

Digitized by Google

de du Moulin, aprés auoir prouué par plusieurs belles & tres-iudicieuses raisons la defense de la Bible au vulgaire, explique auec autant de netteté les passages dont ce Ministre se sert pour porter tous les peuples à cette lecture; celuy d'Isaye, où Dieu rendant raison de la captiuité de son Peuple dit, qu'il a esté sans science, & qu'il a negligé la Loy pour s'abandonner au luxe, à la vanité, aux plaisirs & à tous les vices: celuy de sainct Matthieu, où Iesus-Christ reproche aux Saduceens, qu'ils citent l'Escriture sans l'entendre: celuy d'Abacuc, où il est dit que le iuste viura de sa Foy: celuy de sainct Matthieu, où Iesus-Christ menace du precipice l'aueugle qui se laisse conduire par vn autre aueugle: celuy de sainct Paul, Ie parleray à ce peuple par des gens qui parleront vne langue estrangere; & ainsi ils n'entendront point. Et il montre en suitte l'impertinence & la malice de cét Heretique dans l'obiection de ces passages, & son ignorance dans l'Escriture. Veu que dans le premier endroit il n'est point parlé de la lecture de l'Escriture qui ne pouuoit estre commune au peuple Iuif, mais de la science de pratique & d'approbation, quittant Dieu pour seruir à la volupté & aux plaisirs: dans le second Iesus-Christ parloit à des Chefs d'Heresie, qui lisoient l'Escriture à leur perte; dans le troisiéme la Foy se peut acquerir sans lire l'Escriture,

Isaye 5.

Matth. 22.

Abacuc 2.

Matth. 15.

1. Cor. 14.

re, ſelon ce que témoigne ſainct Paul, que la Foy vient de l'ouye : dans le quatriéme la menace ne tombe point ſur le peuple Chreſtien, qui eſt conduit par des Paſteurs éclairez & ſçauans : dans le dernier, ſainct Paul ne parle ny de l'Eſcriture ny des prieres publiques, mais des conferences & des exhortations qui ſe faiſoient en l'aſſemblée des fideles, où quelques-vns par vne vaine oſtentation parloient des langues eſtrangeres ſans interpretes, qui ne contribuoient point à l'edification des Auditeurs.

La defenſe de la Bible authoriſée par les témoignages des plus celebres Docteurs, Profeſſeurs, Interpretes, qui ayent veſcu depuis ſix-vingt ans.

COCHLÆVS contemporain de Luther & ennemy iuré de cét Heretique, qui a écrit tant de doctes & ſçauans liures pour la defenſe de la Foy Catholique, traitte amplement la matiere preſente, & explique, prouue & appuye tres-fortement la defenſe de la Bible au vulgaire. *Cochlæus Norimbergenſis, anno 1543. in Act. Luth.*

Stapletonus Anglois, Docteur & Profeſſeur du Roy en l'Academie de Doüay, defend la meſme verité dans ſes écrits, & auance pluſieurs propoſitions qui ſont enchaiſnées les vnes dans les autres ; à ſçauoir, que l'Eſcriture eſt obſcure & profonde, qu'il eſt neceſſaire d'vne authorité infaillible pour l'interpreter, qu'il eſt *Lib. 10. de Princip. fidei doctrinalibus cont. 6. cap. 1. 2. Lib. 12. de auth. Eccl. circa dogmata nov ſcripta cont. 7. cap. 3. 4. & lib. 9. cont. 5. cap. 4. Lib. 10. cap. 3.*

Digitized by Google

beſoin de Maiſtre pour en auoir vne parfaite intelligence, que les hereſies ne naiſſent que des Eſcritures mal entenduës, que l'Eſcriture ne ſe peut pas prouuer par l'Eſcriture, qu'elle eſt ſemblable à l'Arche, & que c'eſt vn Sanctuaire, auquel il n'eſt pas permis (quant au vulgaire) de toucher ſans permiſſion : voyez ce que nous en auons rapporté en la ſeconde Partie.

De vera & falſa Relig. diſcrimine cap. 2.

Socolouius Chanoine de Cracouie, il y a prés de cent ans, montre que dans l'Egliſe primitiue, & dãs toutes les autres Egliſes, l'Eſcriture n'a iamais eſté vulgaire ny maniée par le peuple, & fait voir que cette pratique eſt auſſi ancienne que Moyſe.

Bonfrerius ce docte commẽtateur du Pentateuche prouue noſtre verité par beaucoup de raiſõs.

Serrarius in prolegomenis.

Serrarius ſuiuant les meſmes ſentimens, fait voir dans pluſieurs chapitres les motifs qui ont obligé l'Egliſe de defendre la Bible au vulgaire.

Villaſpand. tom. 2. Explan. part. 2. c. 1.

Villaſpandus Profeſſeur à Ingolſtad, parlant de l'obſcurité de l'Eſcriture, dit que c'eſt vne choſe claire de ſoy, & qui eſt confirmée par tous les Autheurs, & apporte pluſieurs paſſages de ſainct Clement Alexandrin & de ſainct Denis, pour montrer comme les Saintes Lettres ne doiuent pas eſtre communiquées au peuple, parce qu'elles contiennent pluſieurs choſes qui paroiſſent admirables aux doctes, dit ſainct Clement, & qui ſemblent ridicules aux ignorans : & ſainct Denis; Il eſt neceſſaire de cacher ſous les voiles les ſecrets de la Religion,

Clemens Alexand. Vix poſſunt apud vulgus magis audiri ridicula, rurſus apud ingenioſos mirabilia.

Dionyſ. Areop. c. 2. Caleſtis Hierarchia. Decentiſſimum eſt ſacram & abſtruſam cæleſtium ſpirituum veritatem, huiuſmodi arcanis velamentis occultare & profanæ multitudini inuiam ponere.

& de mettre des obſtacles & des empeſchemens à la curioſité de la profane multitude: C'eſt pourquoy, ô mon fils, ſuiuant la tradition ſainte que nous auons receuë, prends garde de conſeruer inuiolables les choſes ſaintes, & de les mettre hors des atteintes du profane vulgaire. Ne confie point les myſteres à des eſprits ignorans & groſſiers.

Tu autem, ô fili, iuxta quod ſancit noſtra ſacroſancta traditio, & ipſa quæ ſancta dicuntur, à profana multitudine inuiolata cuſtodi. Capit. 1. Nequaquam myſteria rudibus tradas.

Adamus Tannerus Profeſſeur au meſme lieu, reçoit la regle de Pie IV. & taſche d'en faire voir la iuſtice & l'equité : non ſeulement par la tradition des Hebreux & des Apoſtres, mais encore parce que c'eſt vn moyen pour conſeruer l'vnité de la Foy; au lieu que l'vſage ou public ou particulier de la Bible en langue vulgaire peut rompre l'vnité de l'Egliſe, troubler l'ordre de la Hierarchie Eccleſiaſtique, alterer la pureté du Texte ſacré par les frequentes verſions, offenſer la ſimplicité des fideles, ſemer des hereſies & des ſcandales, violer la maieſté de la Religion Chreſtienne, comme l'experiẽce fait voir qu'il eſt arriué chez les heretiques.

Adamus Tãnerus tom. 3. diſp. 1. quæſt. 5. dub. 2. num. 88.

Puteanus Profeſſeur à Thoulouze, eſt dans le meſme ſentiment, & blaſme les heretiques de ce qu'ils rendent les ſaintes Lettres triuiales & communes.

Puteanus tomo 1. ſua Theolog. part. 1. q. 1. art. 1. dub. 2. concl. 3.

Maldonat, ce fameux interprete de l'Eſcriture, ſur ces paroles de l'Euangile que i'ay déia citées, ils ont Moyſe & les Prophetes; il les enuoye, dit-il, non pas à l'Eſcriture pour la lire,

Maldonat. Comm. in Luca 17.

Digitized by Google

mais à Moyſe & aux Prophetes pour apprendre: & en vn autre endroit, il dit que la couſtume des heretiques eſt de lire l'Eſcriture, de l'auoir touſiours entre les mains, hors & dans leurs maiſons, d'en chanter des Pſeaumes, d'en citer des Paſſages; mais qu'ils ne les approfondiſſent iamais.

Duuallius tract. de fide. Monſieur Duual Docteur de Sorbonne, éclaircit noſtre doctrine, & montre comme non ſeulement l'Eſcriture ne doit pas eſtre leuë en langue vulgaire par les ignorans, mais meſme en Latin & en Grec, s'il y a peril de cheute & d'erreur.

Ie paſſe ſous ſilence les témoignages que les plus celebres Theologiens ont rendu de l'obſcurité de l'Eſcriture, & qui peuuent faire à ce ſuiet: comme de ſainct Thomas qui en apporte quatre raiſons, dont la principale eſt afin qu'elle ne ſoit pas profanée par le vulgaire, qui mépriſe les choſes qu'il poſſede; du ſubtil Scot, qui montre que l'Eſcriture n'eſt point abſolument neceſſaire à ſalut; de S. Bonauenture qui donne quatre dimenſions à l'Eſcriture, & qui la compare à vne foreſt, où il eſt difficile de ne ſe point égarer dans la diuerſité des routes & dans la trauerſe des chemins; d'Alphonſus à Caſtro, qui fait voir que la corruption de l'Eſcriture eſt la ſource de toutes les hereſies; de Ieroſme de la Rua, qui montre qu'elle eſt pleine de difficultez, qui ne permettent pas à tout le monde de

S. Thomas in ſumma Theol.

Scot. in Prolog. 1. part. tom. 5.

Bonauent. tom. 6. in Proœmio.

Alphonſus à Caſtro lib. 1. & 2. aduerſ. hareſes.

Hier. de la Rua to. 2. cont. 9.

Digitized by Google

l'entendre ; de Durand de Sainct Portien, qui dit que l'Escriture estoit autrefois appellée du nom de Mystere, & qui conclud auec l'Apostre qu'il faut prier continuellement, afin d'en obtenir l'intelligence; d'Ægidius Cardinal, qui témoigne que l'obscurité de l'Escriture cause souuent dans l'esprit des ignorans, des soupçons d'erreur & de mensonge; de Gregoire de Valence, qui fait vn Chapitre entier de son obscurité, qui montre qu'elle a esté la pierre d'achopement de tous les Heretiques, que l'on peut sans la lire paruenir au salut, qu'elle a esté tousiours conseruée des anciens Peres comme vn threſor, à l'exemple de Moyse qui ne vouloit pas que les choses diuines fussent communes ny triuiales; que bien loin d'estre intelligible à tous, elle ne peut estre entenduë qu'auec beaucoup de peine des doctes; qu'elle ne peut estre expliquée par elle-mesme, veu qu'vn passage qui semblera obscur à l'vn, paroistra euident à vn autre, & que souuent celuy qui paroist le plus clair doit estre interpreté par celuy qui est plus difficile. Et en fin il conclud qu'il est besoin de lumiere, d'instruction, de priere, de la lecture des Peres, & de la cognoissance mesme des lettres humaines, pour ne point s'y engager auec temerité. Suarez prouue la mesme chose, & fait voir que les Heretiques ne publient la facilité des Escritures que pour abuser de la simplicité du peuple, qu'elle a diuers sens qui demandent beaucoup de

Durand. à sancto Portian. in 4. l. sent. tref.

Ægid. Card. in expos. Script. sacra.

Gregor. de Valent. tom. 3. disp. 1. q. de obiecto fidei.

Suarez tract. 1. de fide disput. 5. sect. 3.

Digitized by Google

trauail & de ſoin, & que l'intelligence auſſi bien que l'interpretation n'appartient pas à toutes ſortes de perſonnes; ce qu'il confirme par l'Eſcriture & les Peres.

Michel de Montagne dans ſes Eſſais, Chap. 56. des prieres.

I'adiouſteray le témoignage d'vn des plus forts eſprits de ſon ſiecle, & que ie ne craindray point de faire parler aprés tant de doctes & de ſçauans Theologiens: C'eſt Monſieur de Montagne, dont les ouurages ſont pluſtoſt des chefs-d'œuures que des eſſais, & il me ſemble que ie ne puis mieux finir que par le ſentiment de ce grand homme. Ce n'eſt pas ſans grande raiſon (dit-il) que l'Egliſe defend l'vſage commun, temeraire & indiſcret des Pſeaumes diuins que le ſainct Eſprit a dictez à Dauid; il ne faut pas meſler Dieu en nos actions qu'auec reuerence & beaucoup de reſpect. Cette voix eſt trop diuine, pour n'auoir autre vſage que d'exercer les poulmons, & de plaire aux oreilles. C'eſt de la conſcience qu'elle doit eſtre produite, & non de la langue. Ce n'eſt pas raiſon qu'on permette à vn garçon de boutique parmy ſes penſées vaines & ſottes, d'en faire ſon entretien & ſon ioüet; il n'y a point d'apparence de voir traiſner par vne ſalle, & dans vne cuiſine le ſacré liure des myſteres; c'eſtoient autrefois myſteres, ce ſont maintenant des diuertiſſemens. Ce n'eſt pas en paſſant & tumultuairemẽt qu'il faut manier vne eſtude ſi ſerieuſe & ſi venerable; ce doit eſtre vne action choi-

ſie & faite auec vn ſens raſis, à laquelle on doit touſiours ſe preparer par vne éleuation du cœur vers le Ciel, & par vne contenance du corps, qui marque vne particuliere attention & reuerence. Ce n'eſt pas l'eſtude de tout le monde: c'eſt l'eſtude des perſonnes qui y ſont voüées, & que Dieu y appelle, les meſchans & les ignorans y empirent au lieu d'y profiter. Ce n'eſt pas vne hiſtoire à conter; c'eſt vne hiſtoire à reuerer, à craindre & à adorer. Plaiſantes gens qui penſent l'auoir renduë maniable au peuple, pour l'auoir miſe en langage populaire? Ne tient-il qu'aux mots qu'ils n'entendent tout ce qui eſt couché par écrit? Diray-ie plus? penſans l'en approcher, ils l'en reculent: l'ignorance pure & l'obeïſſance aueugle eſt bien plus ſalutaire, & plus ſçauante que n'eſt cette ſcience vaine & verbale, qui eſt la mere & la nourrice de la preſomption & de la temerité. Ie crois auſſi que la liberté à vn chacun de diſſiper vne parole ſi religieuſe & ſi importante à tant de ſortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'vtilité. Les Iuifs, les Mahometans, & preſque tous les peuples reuerent le langage dans lequel leurs myſteres ont eſté originellement conceus & exprimez, & ils defendent de l'alterer ou de le changer. Sçauons-nous bien qu'en Baſque & en Bretagne il y ait aſſez de Iuges pour faire vne verſion vulgaire; l'Egliſe vniuerſelle n'a point de iugement plus important, plus dif-

ficile ny plus ſolemnel. En preſchant & parlant l'interpretation eſt vague, libre, muable; mais icy il n'en eſt pas de meſme. L'vn de nos hiſtoriens Grecs accuſe iuſtement ſon ſiecle, de ce que les ſecrets de la Religion Chreſtienne eſtoient répandus parmy le peuple, & diuulguez aux artiſans, & qu'il eſtoit permis à vn chacun d'en dire ſon aduis, & d'en parler ſelon ſon ſens? & n'eſt-ce pas vne choſe hôteuſe à nous à qui Dieu a confié les purs Myſteres de la pieté, de les abandonner à la diſcretion des perſonnes ignorantes & populaires, veu que les Gentils interdiſoient à Socrates, à Platon, & aux plus ſages de s'enquerir & de parler des choſes commiſes aux Preſtres de Delphes. Adiouſtez que les factions des Princes ſur le ſuiet de la Theologie, ſont armées non de zele, mais de colere; que leur zele ſe change ſouuent en haine, & leur deuotion en ialouſie; & c'eſt pourquoy il faut oſter tous les ſuiets qui peuuent faire naiſtre des debats, & partager les eſprits ſur le faict de la Religion, tel qu'eſt l'vſage commun & populaire des Eſcritures. Les diſputes, diſoit vn Ancien à Theodoſe, n'aſſoupiſſent pas tant les Schiſmes de l'Egliſe qu'elles les éueillent, & concluoit qu'il eſtoit meilleur de ſe ſouſmettre aux regles de la Foy, & aux deciſions de l'Egliſe. Et l'Empereur Andronicus ayant rencontré dans ſon Palais, des perſonnes de conſideration diſputans ſur vn point tres-important de la

Digitized by Google

la creance, les menaçoit de les faire ietter dans la riuiere s'ils continuoient dauantage. Les enfans & les femmes en ce siecle malheureux, font des leçons aux plus sçauans, & se meslent de censurer les loix Ecclesiastiques; là où la premiere de celles de Platon leur defend de s'enquerir seulement de la raison des loix Ciuiles, qui doiuent tenir lieu d'Ordonnances diuines, & permettant aux vieillards d'en communiquer entre eux; il adiouste, pourueu que ce ne soit en presence des ieunes, ny des personnes profanes. Vn Eueſque a laiſſé par escrit, qu'en l'autre bout du monde il y a vne isle que les Anciens nommoient Dioscoride, de laquelle le peuple Chrestien est grãd obseruateur de ieusnes & de festes, exact au seruice diuin, & si chaste que nul d'eux ne peut cognoistre qu'vne femme en sa vie: Au reste si content de sa fortune, qu'au milieu de la mer il ignore l'vsage des nauires; & si simple, que de la Religion qu'il obserue si soigneusement, il n'en entend vn seul mot; chose incroyable à qui ne sçauroit les Payens auoir esté si soumis & si obeïssans, qu'ils ne recognoissoient de leurs Dieux, que le nom & la statuë, &c.

I'ay ramassé des témoignages de tous les endroits de la terre, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, de Pologne, de France, d'Italie, pour faire voir que la doctrine que ie defends est vniuerselle & répanduë dans tous les lieux; I'ay produit les sentimens des Docteurs, & des

plus fameux Interpretes, pour montrer que ce n'eſt point vn abus populaire, & vne erreur qui ſe ſoit gliſſée dans les eſprits du vulgaire; mais vn ſentiment commun à tous les Sages: I'ay fait parler les defenſeurs de la Foy & de la Religion Catholique, qui l'ont ſouſtenuë comme vne opinion orthodoxe, & comme vne pratique appuyée ſur les Ordonnances de l'Egliſe; en ſorte qu'on ne la peut choquer ſans folie & ſans temerité, puiſque dans la penſée de Sainct Auguſtin, on ne peut s'oppoſer à vne prattique qui eſt receuë de tous les Sages, & qui eſt embraſſée de toute l'Egliſe, ſans vne inſolente folie.

FIN.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 6. ligne 14. vn, *faut lire* vne, *à la ligne ſuiuante* celuy, *liſez* celle. *Page 33. lig 12.* perilleuſe, *adiouſtez* au vulgaire. *Page 34. lig.3. faut oſter* d'Oſée. *Page 81.lig 23.* figure, *lif.* figure. *Page 139.lig.19.* del'Eſcriture, *lif.* à l'Eſcriture. *Page 184.ligne premiere* infidels, *lif.* infideles, fidels, *lif.* fideles, *& ainſi dans tous les autres endroits du liure où cette faute ſe rencontre. Dans la meſme page, ligne 19.* ſe qui, *lif.* qui ſe. *Page 185.lig.20.* d'vn *lif.* d'vne. *Page 213.* Septante, *lif.* Septantes, *& par tous de meſme où cette faute ſe rencontre. Page 220.ligne derniere*, ſuiuant le nombre des années, *lif.* le nombre des iours de l'année. *Page 227.lig.20.* diſperſées, *lif.* diſperſez. *Page 322.lig.15.* miſe, *lif.* commiſe. *En la meſme page lig.30. il faut mettre en parentheſe* les choſes diuines demandent beaucoup de diligence. *Page 251.* Mais depuis que le voile, *lif.* Il eſt vray qu'en vn autre ſens depuis que le voile. *Page 326.lig.4.* à la fin des premiers ſiecles, *liſez* iuſques aux derniers ſiecles. *Partout où il y a* Concils *lif.* Conciles. *Pluſieurs autres fautes ſe ſont gliſſées dans l'impreſſion de cét ouurage, qui oſtent quelquefois le ſens, ou qui rendent la diction barbare & impure, & en ce cas ie ſupplie le Lecteur de ſuppléer au defaut des Correcteurs.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

/-/-/

Digitized by Google